This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DES DÉPARTEMENTS,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES

ET DES BEAUX-ARTS.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME VI.

ANNÉE 1873. — 2e SEMESTRE.

PARIS,

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIV.

Digitized by Google

REV

DE

SOCIÉTÉS

DES DÉPAR

PUBLIÉE SOUS

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCT

ET DES BE

CINQUIÈM

TOME

ANNÉE 1873.

Digitized by Google

REVUE

DES

OCIÉTÉS SAVANTES

DES DÉPARTEMENTS,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

INISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES

ET DES BEAUX-ARTS.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME VI.

ANNÉE 1873. — 2e SEMESTRE.

PARIS,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Digitized by Google

706
B33

KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK
0864 0754

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Digitized by Google

L'administration de l'Instruction publique déclare qu'elle laisse à chaque auteur la responsabilité de ses doctrines et de ses assertions.

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES

DES DÉPARTEMENTS,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, DES CULTES

ET DES BEAUX-ARTS.

CINQUIÈME SÉRIE.

TOME VI.

ANNÉE 1873. — 2e SEMESTRE.

PARIS,

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIV.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

JUILLET-AOÛT 1873.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 5 MAI 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

M. Lascoux donne lecture d'un arrêté de M. le Ministre, en date du 8 avril 1873, qui nomme M. Léopold Delisle président de la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, en remplacement de M. Amédée Thierry.

M. Lascoux invite à prendre place, au fauteuil de la présidence, M. Delisle, qui prononce, à cette occasion, les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Appelé à présider la section d'histoire du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, je ne puis m'asseoir dans ce fauteuil sans remercier M. le Ministre de l'instruction publique de l'honneur qu'il m'a conféré et auquel j'avais moins de droits que

Digitized by Google

beaucoup d'entre vous. Je dois encore exprimer les regrets que nous inspire à tous la perte de l'homme éminent dont je serai ici l'indigne successeur, et dont les compositions historiques resteront parmi les œuvres mémorables du XIXe siècle. Par les exemples et les conseils qu'il a prodigués, par l'activité, le dévouement et la bienveillance avec lesquels il a partagé et dirigé nos travaux pendant une longue suite d'années, M. Amédée Thierry a puissamment contribué à répandre chez nous le goût des études historiques.

« Secondé par votre zèle et soutenu par votre indulgence, j'essayerai de marcher sur ses traces. Nous n'aurons qu'à nous inspirer de sa mémoire pour ne pas laisser déchoir une institution qui, depuis quarante ans, rend tant de services à l'histoire nationale, et qui, en faisant mieux connaître un passé souvent glorieux, doit affermir et raviver en France l'amour de la patrie. »

M. Gustave Bertrand, membre de la section d'archéologie, adresse les copies collationnées de deux des recueils de documents français existant à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Ces copies sont renvoyées à la commission nommée dans la séance du 13 mai 1872 pour examiner les premiers envois de M. G. Bertrand.

M. Gabriel Monod, directeur adjoint de l'École des hautes études, demande à publier, dans la Collection des documents inédits, une chronique française rimée sur la troisième croisade, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque du Vatican.

Ce poëme inédit n'est pas une œuvre d'imagination, un roman poétique : c'est une histoire en vers écrite par un contemporain, par un témoin oculaire, et qui doit, par conséquent, trouver sa place dans la grande collection de documents publiée par le ministère de l'instruction publique.

M. Monod donne, dans sa lettre, des renseignements sur ce manuscrit plusieurs fois mentionné, et particulièrement par Montfaucon, dans sa *Bibliotheca manuscriptorum*, parmi les manuscrits de la reine Christine, à Rome, sous le titre de *Roman des guerres de la Terre Sainte*.

Outre le récit de la troisième croisade, qui comprend 12,210 vers, il contient une chanson sur la mort du roi Richard et le *Petit plet* de Chardry.

Digitized by Google

Ce projet de publication est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Meyer, de Mas-Latrie et Marty-Laveaux.

M. le baron de Girardot, membre non résidant, adresse, pour les archives du Comité, un extrait du compte du receveur du grenier à sel de Vierzon (1516).

Remercîments et dépôt aux archives.

M. Le Héricher, correspondant, fait hommage du *Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre* (ethnologie et familiation), extrait du XXVIe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*

Dépôt à la bibliothèque du Comité et remercîments.

M. Nozot, correspondant, adresse copie de diverses ordonnances conservées dans les archives de Sedan.

Renvoi à M. Bellaguet.

M. Soucaille, correspondant : copies de deux documents historiques conservés dans les archives municipales de Béziers.

Renvoi à M. Boutaric.

M. Briquet réclame contre la décision prise par le Ministre, sur l'avis du Comité, au sujet des *Tables générales alphabétiques et analytiques des Mémoires de Trévoux.* Il n'est cependant pas découragé, parce qu'il espère que la comparaison que le Comité sera prochainement à même de faire entre la table de M. Summervogel et celle dont il achève la rédaction modifiera l'opinion des membres de la section et amènera une nouvelle décision favorable à la publication de son œuvre.

M. Briquet donne, à cette occasion, un aperçu de ce travail et des recherches laborieuses auxquelles il a dû se livrer.

La section ne peut que passer à l'ordre du jour sur cette réclamation, qui se rattache à une question en dehors des attributions du Comité et dont celui-ci n'a eu à s'occuper que tout exceptionnellement.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Théry, Michelant, Bellaguet, Jourdain, Marty-Laveaux et A. de Barthélemy.

Digitized by Google

Des rapports sont lus par :

M. Bellaguet, sur la *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique* publiée par la Société d'agriculture, etc., de l'arrondissement de Valenciennes[1];

M. Hippeau, sur les *Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres*[2];

Le même M. Hippeau, sur les *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*[3];

M. Théry, sur le *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan*[4].

Ces quatre rapports sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

M. Meyer rend compte verbalement d'une communication de M. Soucaille, dont il propose le dépôt aux archives.

M. Hippeau fait la même proposition au sujet d'une ordonnance du conseil communal de Draguignan, communiquée par M. Mireur, instituant une maison pour les femmes de mauvaise vie (3 novembre 1377).

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

SÉANCE DU 9 JUIN 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LÉOPOLD DELISLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

M. Anatole de Barthélemy fait hommage d'une brochure qu'il vient de publier sous ce titre : *Les origines de la maison de France.* (Extrait de la *Revue des questions historiques.*)

Remercîments et dépôt dans la bibliothèque du Comité.

[1] T. XXII, XXIII, XXIV et XXV, années 1868-1872.
[2] T. IX, 1869, et X, 1870.
[3] Année 1871.
[4] T. VII et VIII.

Digitized by Google

M. Francisque Michel, membre non résidant, renvoie le manuscrit des *Rôles gascons* des règnes de Henri III et d'Édouard Ier, qu'il a revu avec soin, et il prie M. le Ministre de vouloir bien le soumettre au Comité, afin que celui-ci se prononce sur les dispositions à prendre au sujet de cette publication arrêtée en principe.

Renvoi à la commission sur le rapport de laquelle la publication a été adoptée.

M. Octave Teissier, membre non résidant, adresse quelques extraits du *Liber mortuorum* de l'église de Brignoles (Var), 1588-1609. Le sacristain qui tenait ce registre y mentionnait, à leur date, les événements politiques ou les faits locaux de quelque importance qui parvenaient à sa connaissance. Ces indications peuvent être très-utiles pour fournir des dates, et M. Teissier propose à la section de publier dans la *Revue* les extraits qui font l'objet de sa présente communication, dans le seul but de signaler ces sortes de recueils aux investigations des correspondants.

Renvoi à M. Rathery.

M. J. d'Arbaumont, correspondant, adresse le résultat de ses recherches sur le prieuré de Sainte-Foy ou mieux de Chevigny-Sainte-Foy, fondé vers la fin du xe siècle. Ce travail a été exécuté d'après des documents empruntés, pour la plupart, soit au cartulaire de la Sainte-Chapelle de Dijon, soit au registre terrier de la même église.

Renvoi à M. de Mas-Latrie.

M. de Beaurepaire, correspondant, adresse copie du testament de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'État sous les rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, mort à Rouen en 1617. Ce testament a paru au correspondant offrir quelque intérêt pour la biographie de l'homme célèbre qu'il concerne.

Renvoi à M. Rathery.

M. Duhamel, correspondant, adresse copie de deux documents concernant l'histoire de la Corse, qui lui paraissent intéressants à faire connaître pour constater quel était l'esprit dont était animée la première assemblée ayant eu lieu après l'annexion de l'île à la France.

Dépôt de ces documents aux archives du Comité, et remercîments à M. Duhamel.

Digitized by Google

M. Dupré, correspondant, adresse un mémoire sur le cérémonial des obsèques du roi Charles VII et du duc Charles d'Orléans, d'après une instruction qui fut ajoutée lors de la mort du roi, en 1461, au nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy, conservé à la bibliothèque de Blois.

Renvoi à M. Bellaguet.

M. L. Robin, correspondant à Digna (Jura), adresse deux notes. La première concerne Nemrod II. C'est un extrait d'un travail inédit de M. Robin sur l'empire assyrio-babylonien. La seconde a pour titre : *Saint Démétrius, disciple des apôtres.* Elle est extraite d'un autre travail, également inédit, du même auteur, sur la Grèce politique et religieuse depuis le xve siècle avant J.-C. jusqu'au temps présent.

Dépôt aux archives de cette communication, dont l'objet ne rentre pas dans les attributions du Comité.

M. Soucaille, correspondant, adresse copie d'un document historique conservé dans les archives de Béziers, et qui lui paraît curieux et intéressant, en ce qu'il est écrit partie en vieux français, partie en roman et partie en latin. Ce document a pour titre : « Accord entre les consuls de Béziers et le commandeur des commanderies de Béziers, des Brézines et de Saint-Jean-de-Libron. »

Renvoi à M. Meyer.

M. Albanès, docteur en théologie, adresse copie de deux pièces copiées dans de vieux registres de notaires, comme sa précédente communication du 31 mars 1873. Les deux pièces qui font l'objet de son envoi d'aujourd'hui, et qui sont tirées l'une et l'autre du cartulaire d'Honoré Paris, notaire à Toulon, comprennent : 1° un procès pour des droits seigneuriaux à l'occasion d'une tête de poisson (10 août 1487); 2° un document indiquant comment on recrutait l'équipage d'un navire à Toulon (24 février 1497).

Renvoi à M. Lascoux.

M. Victor de Saint-Genis, conservateur des hypothèques à Châtellerault (Vienne), adresse copie d'un mémoire sur un manifeste inédit du parti français en 1405, adressé par Christine de Pisan à la reine Isabeau de Bavière. La pièce originale est tirée d'un magnifique manuscrit existant à Châtellerault. Elle figure à la fin de

Digitized by Google

ce manuscrit, qui a pour titre : « La VIIe partie du livre de la mutation de fortune qui parle de l'histoire des Romains abrégée, celle d'Alexandre et des principaux régnans environ l'âge de la personne qui a composé ledit livre. »

Renvoi à M. Marty-Laveaux.

Plusieurs volumes ont été adressés à la section par leurs auteurs à titre d'hommage, savoir :

M. Jules Loiseleur : *Les jours égyptiens, leurs variations dans les calendriers du moyen âge;*

M. François Rabut, professeur d'histoire, frère de M. Laurent Rabut : *Le mystère de monseigneur saint Sébastien, première journée*, drame en vers joué à Lans-le-Villard en Maurienne, au mois de mai 1567.

M. Jules Finot : *Notice nécrologique sur M. Amédée Thierry*, lue à la séance de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Savoie;

M. Thuot : *Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César;*

M. Morand : *Question du musée de Boulogne;*

M. Ch. L. Grandmaison : *La commission extraordinaire de l'Assemblée provinciale de Touraine* (1787-1790);

M. le comte Hector de La Ferrière : *La Normandie à l'étranger*, documents tirés des archives étrangères;

M. Henri Tartière : *États généraux de Pontoise en 1561, cahier du Tiers État.*

Ces divers ouvrages seront déposés à la bibliothèque du Comité.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Desnoyers, Marty-Laveaux, A. de Barthélemy, Patin, Théry, Bellaguet, Jourdain, Meyer et Lascoux.

M. Meyer lit un rapport au nom de la commission chargée d'examiner le projet de publication, présenté par M. Monod, du poëme d'Ambroise relatif à la troisième croisade.

La commission propose à la section d'émettre un avis favorable au projet de publication de M. Monod. La section adopte les conclusions de ce rapport et priera M. le Ministre de vouloir bien prendre une décision conforme.

Digitized by Google

M. Michelant lit un rapport sur les pièces relatives à l'histoire du XVIe siècle, recueillies par M. le comte de La Ferrière pendant sa mission en Russie. La commission propose le dépôt de ces pièces au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

M. Boutaric fait part d'une réclamation qui lui a été adressée par M. le président de la Société académique de Blois, au sujet de l'Histoire de l'abbaye de Saint-Lomer de Blois, publiée par M. Dupré sous les auspices de cette société. D'après les renseignements qui lui sont communiqués par M. le Président, M. Boutaric se fait un plaisir de reconnaître que la Société de Blois a contribué, pour une somme de 500 francs, aux frais de publication de l'Histoire de l'abbaye de Saint-Lomer.

M. Desnoyers lit un rapport sur des communications de MM. Beaune et Albanès.

M. Meyer lit un rapport sur un fragment de manuscrit de la Chanson d'Alexandre, adressé par M. Dubosc, archiviste de la Manche, correspondant. Ce texte présente quelques différences avec celui de la Bibliothèque nationale, que reproduit l'édition publiée par M. Michelant en 1846.

Ces feuillets appartenant aux archives de la Manche, il y a lieu de les renvoyer à M. Dubosc, en le remerciant de cette communication.

M. Rathery donne lecture d'un rapport sur une communication de M. l'abbé Tisserand, correspondant, consistant en une copie de la correspondance du colonel comte Luce Gaspari avec son père Charles Luce de Saillans, bourgeois de la ville de Grasse (1787-1790). M. le rapporteur donne, dans le compte rendu, un aperçu de cette correspondance, dont la copie ne comprend pas moins de 137 feuillets in-folio, et il en propose le dépôt aux archives, après avoir remercié M. l'abbé Tisserand pour cet envoi.

M. Rathery fait un rapport verbal sur diverses communications de M. le baron du Bois de Romand relatives à des documents manuscrits concernant l'histoire de Corse, dont le propriétaire propose l'acquisition au Gouvernement. La section est d'avis qu'elle ne peut prendre aucune décision au sujet de cette proposition.

Digitized by Google

Des rapports sur des publications de Sociétés sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille* [1];

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société académique de Laon* [2];

M. Rathery, sur le *Journal de la Société d'archéologie et du Comité du musée lorrain* [3];

M. Théry, sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen* [4].

A propos de cette lecture, M. Meyer présente quelques observations sur un travail contenu dans ces derniers Mémoires, celui de M. Rambaud, professeur d'histoire à la Faculté de Caen, sur le chroniqueur Robert de Clary. Dans cette dissertation, M. Rambaud parle d'une édition publiée par M. C. Hopf, professeur à Kœnigsberg, et d'une remarque peu obligeante dont l'éditeur aurait fait précéder le texte de la chronique. M. Meyer regrette que M. Rambaud n'ait pas pris des informations plus complètes, puisque l'édition à laquelle il a fait allusion n'a pas encore été publiée par M. Hopf.

Les rapports dont il vient d'être fait mention sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

[1] 3e série, Xe vol. 1872.
[2] Tome XVII.
[3] 19e et 20e années.
[4] Année 1873.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 12 MAI 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. Léon Renier, anticipant sur le rapport qu'il s'est chargé de faire sur une communication de M. Flouest, relative à un autel dédié aux *Castores*, signale l'erreur commise par le zélé correspondant, lorsqu'il cherche à démontrer que ce petit monument date du IIIe ou du commencement du IVe siècle. L'époque à laquelle appartient cette inscription est, au contraire, très-reculée, ainsi que M. L. Renier espère le prouver lorsqu'il rendra compte de l'important travail de M. Flouest.

La section est informée que l'impression du tome Ier du *Recueil des Inscriptions de la France*, publié par M. le baron de Guilhermy, est terminée, et que la distribution en est commencée. La section apprend cette nouvelle avec une satisfaction d'autant plus vive que cet ouvrage fait, ainsi que le *Corpus* des inscriptions de la Gaule, l'objet de ses constantes préoccupations. On apprend encore dans cette même séance, avec non moins de satisfaction, que l'impression du travail de M. Léon Renier ne tardera plus maintenant. L'impression des autres ouvrages qui se publient sous les auspices de la section d'archéologie n'a pas fait de progrès depuis quelque temps, mais reprendra prochainement.

M. Albert Dumont, qui vient d'être nommé sous-directeur de l'École d'Athènes, avec la charge de faire à Rome un cours d'archéologie pour les élèves de cette école, qui tous doivent séjourner d'abord un an dans la dernière de ces deux villes, demande le titre de membre du Comité. M. Dumont expose que le professeur chargé

Digitized by Google

d'initier les élèves de l'École d'Athènes à l'archéologie pourrait concourir utilement aux travaux de la section par une correspondance suivie pendant son séjour à Rome, comme par sa présence aux séances de la section pendant les mois qu'il passerait à Paris. M. Dumont ajoute qu'il attacherait le plus grand prix à l'honneur d'être associé aux travaux du Comité, ainsi qu'à l'avantage de profiter de l'expérience des savants qui le composent, et de pouvoir donner, dans son enseignement, la place qui leur est due aux découvertes qui se font journellement en France.

Les membres de la section, et notamment M. le vice-président et le secrétaire, qui connaissent bien les travaux de M. Dumont et savent que les relations du Comité avec ce jeune érudit ne peuvent être que très-profitables à la science, accueillent avec une faveur marquée la demande de M. Dumont et la recommandent à l'attention de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. H. de La Plane, correspondant, secrétaire général de la Société des antiquaires de la Morinie, adresse, au nom de cette compagnie, une protestation contre la délibération du conseil municipal de Saint-Omer, qui a décidé l'annexion définitive à la propriété d'un habitant de cette ville, du sol qui portait autrefois le chevet de la basilique de Saint-Bertin. Cette protestation est renvoyée à la Commission des monuments historiques.

M. le maire de la ville de Vienne (Isère) sollicite des fonds qui permettent de mener à bonne fin des fouilles que le conservateur du musée a fait ouvrir dans la partie supérieure de la ville, entre deux fortifications romaines. Cette demande est appuyée par la section, qui n'ignore pas que les fouilles de Vienne ont déjà produit des résultats intéressants; d'ailleurs, la ville de Vienne mérite d'être encouragée, car elle fait beaucoup par elle-même. En conséquence, la section prie M. le Ministre de vouloir bien accorder l'allocation demandée.

M. le préfet de Constantine fait savoir qu'il n'y a plus lieu de s'occuper d'un candidat aux fonctions d'archiviste et de conservateur des monuments antiques de son département. La vacance n'existe plus ; ce poste vient d'être confié à M. Monange. Dans une seconde lettre, le même fonctionnaire sollicite, pour la Société

Digitized by Google

archéologique de Constantine, un crédit de 5,000 francs, destiné à exécuter des fouilles dans le Madracen. M. le préfet de Constantine désirerait que M. L. Renier voulût bien venir en Algérie présider une commission chargée de diriger les fouilles, et prie M. le Ministre de vouloir bien prendre à ce sujet une décision le plus promptement possible, en raison de la saison, qui est déjà très-avancée, et des difficultés qu'à partir du 15 juin les chaleurs apporteraient à l'exécution des travaux.

La section applaudit au projet d'explorer le Madracen, l'un des monuments les plus importants de l'Algérie, mais en faisant observer qu'il ne faudrait pas procéder comme au monument de la Chrétienne, qui a été fort endommagé par les fouilles. Il s'agit d'une propriété nationale, où des travaux ne doivent être exécutés que sous la surveillance et la direction d'un architecte désigné par le Gouvernement. Il serait sans doute à désirer que cette exploration pût commencer prochainement, mais on ne pourra sans doute pas se passer des secours que pourrait accorder la Commission des monuments historiques. En conséquence, la section d'archéologie renvoie à cette commission la demande de M. le préfet de Constantine, et prie M. L. Renier de rédiger une note dans laquelle serait exposée la marche que M. le vice-président de la section croit qu'il faudra suivre pour mener à bonne fin cette importante entreprise.

M. Cherbonneau, membre non résidant, grâce à l'obligeance de M. Barnéond, adresse copie d'une inscription gravée sur une stèle en pierre calcaire située dans un jardin de Lambèse. Cette inscription, dont la date doit être placée entre les années 270 et 275, c'est-à-dire sous le règne d'Aurélien, est une dédicace au dieu solaire *Bonus puer* ou *Phosphorus*. Une seconde communication de M. Cherbonneau a pour objet l'envoi d'un rapport rectificatif sur la première. Le même adresse un rapport sur les tuyaux calorifères des bains de Pacatus, à Cirta, et une note sur le nom kabyle d'El-Kantour, province de Constantine, qui, selon notre collègue, aurait été écrit à tort avec une S finale dans l'Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie de M. Piesse. Ces quatre communications sont renvoyées à l'examen de M. L. Renier.

M. Dusevel, membre non résidant, adresse, sur diverses antiquités

Digitized by Google

du département de la Somme, des notes dont l'examen est confié à M. Lance.

M. Hucher, membre non résidant, adresse les feuilles 9 et 10 de *l'Art Gaulois*, ainsi que trois brochures intitulées : *Compte rendu des travaux de la Commission d'archéologie de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe; Note sur Nicole de l'Escluse, maître ès œuvres de la cathédrale du Mans en 1420*, et *Sigillographie du Maine : Évêques du Mans, sceau de Hamelin, évêque du Mans, 1190.*

M. Barbier de Montault, camérier du pape, correspondant, fait hommage d'une étude intitulée : *Iconographie et symbolisme de la fable du Loup écolier*, et adresse en même temps une empreinte en gutta-percha du gaufrier de l'église Saint-Paul de Narbonne, décrit par lui dans un mémoire qu'imprime en ce moment la *Société archéologique du midi de la France.*

M. Beauchet-Filleau, correspondant, adresse des copies de deux inscriptions gravées sur des cloches dont l'une apartenait à l'église de Fleurance (Gers). Cet envoi sera examiné par M. de Guilhermy.

M. Goze, correspondant, adresse une notice sur la crypte de l'église de Nesle (Somme), dont la construction date de 1021, avec plan et dessin. M. Lance examinera cette communication.

M. Joseph Roger, correspondant à Philippeville, fait une communication dont la première partie, relative à la numismatique, est renvoyée à M. Chabouillet, tandis que la seconde, relative à l'épigraphie, est renvoyée à M. Léon Renier.

M. Tholin, correspondant, adresse une notice, accompagnée de deux dessins, sur l'église romane de Gueyre (Lot-et-Garonne), qui est renvoyée à M. Lance.

M. Jules Chevrier, correspondant, envoie plusieurs dessins de *solea ferra* (hipposandales) exécutés, pour la plupart, d'après des pièces originales. Cette communication est renvoyée à M. Jules Quicherat.

Digitized by Google

M. André, conseiller à la cour de Rennes, fait hommage d'une notice biographique par lui publiée sur M. le docteur Aussant, directeur honoraire de l'école de médecine de Rennes.

M. A. Bréan, ingénieur des ponts et chaussées à Pithiviers, adresse un mémoire relatif à la découverte de silex taillés rencontrés dans une grotte située dans le domaine de M. le comte de Châteaubriant, au territoire de la commune de Buthiers (Seine-et-Marne). Ce mémoire, qui est accompagné d'une feuille de dessin, est renvoyé à M. Alexandre Bertrand.

M. Jules Finot, archiviste de la Haute-Saône, envoie une transcription de quelques inscriptions recueillies dans les anciennes provinces de Bithynie et de Paphlagonie, par M. Eusèbe Galmiche, inspecteur des forêts, chargé par M. le Ministre des finances d'une mission en Asie Mineure. Le texte de ces inscriptions a été en partie rectifié et traduit par M. Constantin Zachariadif, professeur à la grande école nationale grecque de Constantinople. Cette communication est renvoyée à M. Léon Renier.

M. Grasset aîné, conservateur de la bibliothèque et du musée de Varzy (Nièvre), adresse une note manuscrite relative à un cadran solaire en plomb portant la date de 1510. Il y a joint un dessin exact du cadran, qui est conservé au musée de Varzy. M. le comte Clément de Ris examinera cet envoi.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés, MM. Clément de Ris, de Guilhermy, Chabouillet, Gustave Bertrand et Lance.

M. Alexandre Bertrand communique plusieurs nouvelles archéologiques à la section. Notre collègue nous apprend d'abord la terminaison des fouilles poursuivies, sous sa direction, par M. Abel Maître dans les tumulus de la Marne et dans la Côte-d'Or, et dont il a déjà parlé à la section. M. Bertrand prépare un rapport sur ces fouilles, qui ont dépassé les espérances qu'on en avait conçues.

Passant à une époque moins reculée que celle des tumulus de la Champagne et du Châtillonnais, M. A. Bertrand rappelle que, pour expliquer la forme bizarre de la cour du château de Saint-Germain-

Digitized by Google

en-Laye, on croyait généralement, d'après l'assertion d'Androuet du Cerceau, que le château de François Ier avait été construit sur les fondations de celui de Charles V. Sa forme aurait donc été imposée à l'architecte par le monument qu'il était chargé de remplacer. Mais voici que M. Eugène Millet, architecte du château de Saint-Germain, vient de découvrir les soubassements du château de Charles V, et a constaté que la cour présentait la forme d'un quadrilatère régulier. Un seul fait pourrait légitimer en quelque sorte le dire d'Androuet du Cerceau : ce quadrilatère n'était pas complet. Le côté où est la chapelle ne contenait que la chapelle seule, et laissait ainsi un vide considérable, qui fait supposer que le château était défendu par une seconde enceinte extérieure. Au contraire, le château de François Ier devant englober la chapelle dans ses murs, il a fallu incliner le mur du côté sud pour dégager un peu l'abside. La cour se trouvant ainsi trop restreinte, il a fallu également incliner le côté nord ; mais, pour une raison que l'on ne saisit pas, on l'inclina moins que l'aile sud, et la cour prit ainsi la forme bizarre qu'on lui connaît.

Revenant à l'antiquité, M. A. Bertrand fait connaître la découverte d'une épée en fer avec poignée en bronze faite en Suisse, dans la station de Mœringen, lac de Bienne. Cette épée a exactement la forme des épées en bronze précédemment découvertes dans cette station. Notre collègue termine cette série de communications par l'analyse d'une lettre de M. Mossmann, de Colmar, annonçant que dans un tumulus de la forêt d'Ensisheim, fouillée par l'administration allemande, on a trouvé des objets en or, savoir, des fragments de chaîne, un bracelet et un diadème, qui vont être portés au musée de Colmar.

M. Quicherat propose verbalement l'impression dans la *Revue des Sociétés savantes* d'une note de M. Gaultier du Mottay, relative aux restes d'une statue de pierre représentant, à ce que l'on croit, l'Hercule gaulois, qui existent à la ferme du Rillan, commune de Saint-Brendan, canton de Quintin (Côtes-du-Nord).

M. Quicherat propose également l'impression dans la *Revue* d'une notice adressée par M. Bulliot sur les fouilles opérées par ce zélé correspondant, en 1870 et 1871, dans les environs de la tour dite *Temple de Janus*, à Autun, mais seulement dans le cas où ce travail serait inédit.

Digitized by Google

M. Darcel lit un rapport sur l'inventaire, adressé par M. l'abbé André, des ornements de quelques évêques de Carpentras, et propose l'impression dans la *Revue* des extraits recueillis par le correspondant dans les *Libri conclusionum* du chapitre de Carpentras.

Le même M. Darcel donne lecture d'un rapport sur l'inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, dressé en 1352, et dont M. Auguste Chassaing, correspondant, a communiqué une copie. Le rapporteur propose l'impression de cet inventaire.

Les conclusions des rapports de MM. Quicherat et Darcel sont adoptées par la section, qui renvoie ces rapports et les documents en question à la commission de rédaction de la *Revue*.

La section apprend qu'elle a perdu un de ses correspondants honoraires, M. Corrard de Bréban, à qui M. Lebrun-Dalbanne, président de la Société académique de l'Aube, a consacré une notice biographique. Nous sera-t-il permis d'exprimer ici le regret que la recherche de la forme empêche parfois les auteurs de travaux de ce genre de leur donner la précision qui les rendrait si utiles? En ce qui concerne l'éloquent discours de M. Lebrun-Dalbanne on apprend, en le lisant, à connaître et à apprécier les remarquables travaux et les solides qualités qui ont rendu la mémoire de M. Corrard de Bréban chère à la Société académique de l'Aube, mais on regrette de n'y pas apprendre le rang occupé dans la magistrature par cet archéologue, par ce critique, qui remplit avec distinction les fonctions de président du tribunal civil de Troyes, et on peut en terminer la lecture sans savoir les dates de la naissance et de la mort de l'homme distingué qui en est l'objet [1].

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

[1] M. Corrard de Bréban est mort le 17 août 1871.

Digitized by Google

SÉANCE DU 16 JUIN 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LE MARQUIS DE LA GRANGE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. le Président donne lecture de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 5 juin 1873, par lequel M. Albert Dumont, sous-directeur de l'École d'Athènes et professeur du cours d'archéologie institué récemment à Rome pour les élèves de cette école, est nommé membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, section d'archéologie. Après la lecture de cet arrêté, M. le Président invite M. Dumont à prendre séance et à concourir aux travaux de la section.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, lit ensuite la lettre de remercîments adressée au Ministre par M. Albert Dumont au sujet de cette nomination.

M. le Ministre de la marine transmet une lettre de M. le contre-amiral de Lapelin, avec des calques d'inscriptions gravées sur bois et composées de caractères offrant une certaine analogie avec le système hiéroglyphique égyptien. Ces inscriptions, qui ont été recueillies dans l'île de Pâques (Océan Pacifique), n'ont plus de sens pour la plupart des naturels; mais la tradition de l'interprétation de cette sorte d'écriture paraît cependant s'être conservée dans quelques familles. Un indigène qui habite actuellement aux îles Gambier a été signalé à Mgr d'Axiéri, possesseur de ces bois gravés, comme pouvant au moins donner la clef de l'écriture gravée sur ces bois, dont quelques-uns paraissent assez récents. Ce seraient des chants populaires et, plus fréquemment, des prières aux divinités des naturels; mais tout cela est extrêmement vague. L'intention de Mgr d'Axiéri est d'offrir à nos musées les bois gravés qu'il a recueillis. M. le comte Clément de Ris est chargé de faire un rapport sur cette communication.

M. le préfet du Puy-de-Dôme appuie l'Académie des sciences, etc., de Clermont, qui sollicite du Ministre de l'instruction publique une subvention à employer à des fouilles à faire au sommet du

Digitized by Google

Puy-de-Dôme, et pour lesquelles cette société a déjà donné elle-même un subside de 500 francs. La section décide qu'avant de faire une proposition au Ministre, on attendra de connaître les résultats des fouilles commencées.

M. Cherbonneau, membre non résidant, informé par le *Journal officiel* de l'avis donné à l'Académie des inscriptions et belles-lettres par M. Léon Renier, du projet formé par la Société archéologique de Constantine d'explorer l'intérieur du Madracen, s'empresse de faire connaître à la section la situation de cette affaire. Les fouilles ont commencé à la fin d'avril, et déjà l'on paraît certain d'arriver au but qu'on se propose, c'est-à-dire que ce monument colossal cessera d'être un mystère.

M. Hucher, membre non résidant, fait hommage d'une brochure intitulée *Le Vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche)*, restauré à la manufacture de vitraux peints du Carmel du Mans, par M. E. Rathouis, sous la direction de M. E. Hucher.

M. l'abbé André, correspondant, adresse des notes inédites sur trois artistes de l'ancien comtat Vénaissin, Bernus, Meynier et Bouettrai. Cette communication sera examinée par M. de Montaiglon.

M. l'abbé Arbellot, curé, archiprêtre de Rochechouart, correspondant honoraire, adresse une dissertation sur le diptyque de Flavius Felix, publié par Mabillon dans le tome III des *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, et dont un feuillet a été déposé en 1808 au cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. Cette communication est renvoyée à M. Chabouillet.

M. Aurès, correspondant, adresse un travail intitulé : « Notes sur l'expression antique de la contenance d'une œnochoé du musée de Nismes, accompagnées de quelques détails sur les mesures romaines de capacité et quelques explications relatives au véritable sens du mot *cyathus*. »

M. Albert Dumont, notre nouveau collègue, qui a écrit sur des sujets analogues, est chargé de rendre compte de cette communication.

Digitized by Google

M. Barbier de Montault, correspondant, adresse quelques observations à l'occasion d'un passage d'un rapport de M. de Guilhermy, et signale en même temps une lecture, selon lui fautive, attribuable à feu M. de Caumont et acceptée par M. de Longuemar, à propos d'une inscription de l'église de Saint-Savin, près Poitiers.

M. Chassaing adresse les renseignements qui lui avaient été demandés sur la découverte signalée dans la séance du 7 avril dernier par M. A. Bertrand, et qui, nous apprend notre zélé correspondant, a eu lieu, non pas à Clermont, comme on le croyait, mais au village de Mauson, commune de Saint-Genest-Champanelle, canton de Clermont. Cette communication est renvoyée à M. A. Bertrand.

M. Clerc, président honoraire à la cour d'appel de Besançon, signale des restaurations qui lui paraissent urgentes. Il s'agit de l'abbaye de Baume-les-Moines (Jura). L'État entretient très-soigneusement l'extérieur de l'église de cette abbaye, qui est classée comme monument historique, mais on a négligé quelques parties de l'intérieur, notamment une salle voisine du chœur, qui renferme plusieurs tombeaux remarquables par les sculptures dont ils sont ornés. L'état de cette salle, selon M. Clerc, est déplorable; c'est un lieu de débarras, où les délicates sculptures des tombeaux en question courent grand risque d'être brisées ou mutilées. En conséquence, M. Clerc sollicite l'intervention du Ministre de l'instruction publique pour que l'on mette cette salle à l'abri de pareils accidents; en même temps il signale l'existence d'un tableau sur bois, appartenant à l'abbaye de Baume, aujourd'hui en dépôt au musée de Lons-le-Saunier. Ce tableau, qui représente Guillaume Poupet, abbé de Baume en 1585, va tomber en poussière; cependant une habile et prompte restauration pourrait encore le sauver. La section renvoie la communication de M. Clerc à la Commission des monuments historiques.

M. l'abbé Corblet, correspondant, a envoyé une note sur une matrice de sceau en cuivre, qui vient d'être découverte à Saint-Quentin, et fait hommage du tome III de son *Hagiologie du diocèse d'Amiens*. La note de M. Corblet est renvoyée à M. Douët d'Arcq.

M. Cournault, correspondant, adresse des dessins d'objets en

Digitized by Google

bronze, trouvés partie à Frouard, partie sur divers points du département de Meurthe-et-Moselle, qui lui ont paru offrir un certain intérêt. Cette communication sera examinée par M. J. Quicherat.

M. Martin-Daussigny, correspondant, donne avis de la découverte qui vient d'être faite à Lyon, le mois dernier, d'une colonne de pierre (Choin de Fay) couchée perpendiculairement à la rue de Savy et ayant son extrémité supérieure engagée sur le trottoir, ainsi que d'un fragment d'une autre colonne semblable. Cette communication est renvoyée à l'examen de M. Albert Dumont.

M. Léo Drouyn, correspondant, adresse cinq calques de croquis représentant des sculptures de la petite église de Moncaret, canton de Vélinc, arrondissement de Bergerac (Dordogne). Cette communication sera examinée par M. Ad. Lance.

M. Flouest, correspondant, offre au Comité une brochure intitulée : *Notes pour servir à l'histoire de la haute antiquité en Dordogne; les fouilles du Magny-Lambert.* C'est un tirage à part d'articles publiés récemment dans la *Revue archéologique.*

M. A. de Lamothe, correspondant, adresse copie de deux inventaires d'armes conservées en 1511 et 1512 à l'hôtel de ville de Nîmes. Cette communication est renvoyée à M. Darcel.

M. G. Leroy, correspondant, adresse copie de documents inédits avec note explicative sur les peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet, ainsi que des détails sur quelques œuvres d'art de l'ancienne abbaye du Lys, près Melun. Renvoi à M. A. de Montaiglon.

M. le comte de Mellet, correspondant, adresse une note sur des fouilles exécutées par ses soins, en octobre et novembre 1872, dans une caverne située sur la rive gauche de la rivière d'Isle, commune de Saint-Léon (Dordogne). Ces fouilles avaient pour objectif des objets de l'époque préhistorique. M. A. Bertrand examinera cette communication.

M. Joseph Roger, correspondant, envoie l'estampage d'une inscription romaine dont M. Boissière, inspecteur de l'Académie

Digitized by Google

d'Alger, a adressé copie à M. Renier, puis le n° 115 du journal *l'Observateur de la province de Constantine*, qui contient, sous le titre d'*Archéologie africaine*, une relation purement imaginaire de découvertes de ruines qui auraient eu lieu lors des travaux exécutés par les zouaves pour l'aplanissement de la route de Collo à Robertville. M. Roger annonce en même temps qu'il est en train de découvrir un escalier dans les ruines du théâtre de Rusicade (Philippeville), et qu'il vient d'apprendre que les ruines de l'hypogée de Prœcilius, découvertes à Constantine en 1855, étaient sur le point d'être détruites. La communication de M. Roger est renvoyée à M. Léon Renier.

M. Tholin, correspondant, fait hommage de trois brochures dont il est l'auteur : *Notice sur l'église de Leyrac*, — *Les églises du Haut-Languedoc*, — *Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département du Lot-et-Garonne.*

M. Albanès, docteur en théologie, adresse une rectification au sujet d'une communication antérieure.

La première partie de l'épitaphe de sainte Casarie, placée autrefois dans la chapelle de cette sainte, près de Villeneuve-lez-Avignon, n'était pas entièrement inédite, comme avait cru pouvoir l'affirmer M. Albanès. De nouvelles recherches lui ont appris que les auteurs du *Gallia christiana*, après avoir donné dans le tome Ier la partie tant de fois imprimée de cette épitaphe, avaient reproduit dans les *Addenda* du tome II les neuf premiers vers, qui leur avaient été communiqués par dom Jacques Boyer, religieux de Saint-André, mais le dixième vers, qui lie la première partie à la deuxième, avait été omis des deux côtés, de manière à laisser l'épitaphe incomplète. Cette importante rectification est renvoyée à M. le baron de Guilhermy.

M. l'abbé Chevalier, président de la Société archéologique de Touraine, fait hommage d'une étude biographique dont il est l'auteur et qui a pour titre : *L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans.* Tours, 1873, grand in-8°, 64 pages.

M. l'abbé Grasilier, correspondant de la Commission de la topo-

Digitized by Google

graphie des Gaules, annonce que des travaux de terrassement nouvellement effectués à Saintes, pour la construction d'une maison particulière, ont amené la découverte d'un temple romain. Les ruines de ce temple paraissent s'étendre sous la base des anciens remparts, mis également à découvert par les mêmes travaux. En même temps, M. l'abbé Grasilier demande une subvention au Ministre de l'instruction publique pour aider à des fouilles qui, dit-il, peuvent être fructueuses. Fidèle à ses précédents, la section, en présence du nombre toujours croissant de faits semblables, attend, pour appuyer la demande de M. l'abbé Grasilier, que les résultats obtenus par des explorations faites aux frais des sociétés ou des autorités locales aient garanti le bon emploi des fonds que l'État peut consacrer à ces utiles entreprises.

M. Thuot, professeur de philosophie au collége de Guéret, adresse une nouvelle réclamation au sujet du rapport sur sa quatrième note concernant les forts vitrifiés de la Creuse en général et particulièrement le Puy de Gaudy, qui n'a pas paru à son grand regret. Un fait matériel a seul empêché qu'un rapport ait été fait sur la quatrième note de M. Thuot. Cette note avait été égarée; on vient de la retrouver, et la section en ordonne le renvoi à M. J. Marion; mais M. Quicherat, qui a pris connaissance accidentellement de ce travail, dont le résumé a été reproduit dans la cinquième note, déclare qu'il croit que l'auteur se fait illusion sur son importance.

M. le duc de La Trémoille a envoyé pour le Comité la copie d'une pièce dont l'original fait partie des archives de Thouars. C'est une ordonnance d'Anne de Montmorency qui, comme gouverneur et lieutenant général du roi en Languedoc, prescrit des mesures pour assurer la conservation des monuments historiques de Nîmes. Cette intéressante communication est renvoyée à M. A. de Montaiglon.

M. Morand, membre non résidant, fait hommage d'une brochure intitulée : *La question du musée de Boulogne-sur-Mer*, 1873; — M. Raoul Guérin, d'un travail intitulé : *De la conservation des objets d'archéologie;* — et M. Mallay père, d'un travail intitulé : *Classification des églises de Clermont-Ferrand.* Ces diverses publications seront déposées à la

Digitized by Google

bibliothèque des Sociétés savantes, au ministère de l'instruction publique.

M. Darcel, notre collègue, offre à la section un ouvrage dont il est l'auteur et qui est intitulé : *Études sur le mouvement archéologique de 1830 à 1867*.

La section délibère ensuite sur la suite à donner à une demande de la Commission des monuments historiques. M. du Cleuziou a obtenu du Ministre de l'instruction publique une mission à l'effet d'explorer les monuments dits mégalithiques de l'ancienne province de Bretagne. M. du Cleuziou a rapporté de son voyage un nombre considérable de dessins que la Commission des monuments historiques fait placer sous les yeux des membres de la section d'archéologie du Comité des travaux historiques, et en même temps prie la section de vouloir bien appuyer auprès du Ministre la demande d'une subvention de 2,000 francs, qui, jointe à une somme égale accordée par la Commission des monuments historiques sur son crédit spécial, permettrait à M. du Cleuziou de faire une seconde exploration de la Bretagne et de compléter son œuvre. Déjà la Commission de la topographie des Gaules, appelée à formuler son opinion sur cette proposition, a déclaré que le travail de M. du Cleuziou lui paraissait plus artistique qu'archéologique; que sa mission ne peut être de grande utilité aux travaux de la Commission; qu'elle ne croit pas devoir émettre un avis favorable à une continuation de la mission de M. du Cleuziou; mais que les dessins déjà exécutés par ce dernier seraient utilement placés au musée de Saint-Germain. Quant à la section d'archéologie du Comité, son avis se rapproche fort de celui de la Commission des monuments historiques. Après examen des dessins de M. du Cleuziou, ceux des membres de la section, et ils sont nombreux, qui ont visité la Bretagne, trouvent que ces dessins, en général assez négligés, constituent plutôt une œuvre pittoresque qu'un travail sérieusement archéologique. Ces reproductions ne sont pas exécutées à l'échelle, et leur exactitude peut être suspectée en bien des cas à juste titre, car, en les comparant avec certains des monuments originaux dont on possède des moulages, on est obligé de constater des différences notables. Par ces motifs, la section persiste dans les conclusions négatives qu'elle avait formulées l'an dernier au sujet

Digitized by Google

du projet de la première mission de M. du Cleuziou. La décision de la section est prise à l'unanimité, comme l'avait été la première l'an passé.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications des Sociétés savantes, MM. Édouard de Barthélémy, de La Villegille, Léon Renier, Paul Lacroix, Douët d'Arcq, Albert Lenoir et A. de Montaiglon.

M. le Président désigne ensuite une commission qui sera chargée de soumettre des propositions à la section au sujet des subventions à accorder aux Sociétés savantes. Cette commission se composera, cette année, de MM. de La Grange, Chabouillet, de Guilhermy, Quicherat, Douët d'Arcq, Éd. de Barthélemy, Gustave Bertrand, de La Villegille, secrétaire du Comité, ainsi que de MM. Bellaguet et Servaux, l'un inspecteur des travaux historiques, l'autre chef du bureau des travaux historiques.

M. Chabouillet lit un rapport sur le *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, t. XXX à XXXVIII, 7 vol. 1863-1871;

M. Paul Lacroix, sur le *Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons*, t. XX (1866), 1re série, t. I et II de la 2e série, 1867-1868;

M. Gustave Bertrand, sur le *Bulletin de la Société de statistique des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère*, 8e année, t. II, 3e livraison;

M. de Guilhermy, sur les *Lectures et mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans*, t. I et II, et sur le *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, t. XIX;

M. le comte Clément de Ris, sur les tomes VI et VII (années 1868-69-70) du *Bulletin de la Société archéologique de la Charente;*

M. Marion, sur le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (*Côte-d'Or*), 8e année.

Ces sept rapports sont renvoyés à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. Douët d'Arcq déclare n'avoir rien trouvé qui pût fournir la

Digitized by Google

matière d'un rapport dans les volumes du *Bulletin du Comité flamand* qui avaient été renvoyés à son examen.

M. le comte Clément de Ris lit un rapport sur une importante acquisition que vient de faire le musée du Louvre. Il ne s'agit de rien moins que d'une statue de bronze du XIIIe siècle, représentant Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne, morte en 1283. La section, sur la proposition de M. Clément de Ris, décide qu'un bois exécuté d'après une photographie gracieusement communiquée par notre collègue M. Darcel sera publié dans la *Revue* avec le rapport de M. le comte Clément de Ris[1].

M. J. Quicherat propose l'insertion dans la *Revue des Sociétés savantes* de deux notes qu'il a reçues de M. Tholin, correspondant. La section adopte la proposition de M. Quicherat, et décide également que ces notes seront accompagnées de bois représentant, l'un une lampe antique de bronze trouvée au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), l'autre une statuette de cheval, également en bronze, trouvée à Aubiac (Lot-et-Garonne). On fera observer, à cette occasion, qu'il vaut mieux, à tous égards, que les communications des correspondants soient envoyées directement au Ministre qu'individuellement aux membres du Comité.

M. de Montaiglon lit un rapport sur le sarcophage chrétien trouvé à Tipaza, en Algérie, dont M. Cherbonneau a envoyé une excellente photographie. Le rapporteur conclut à la publication dans la *Revue* d'une gravure qui accompagnerait le rapport dans lequel sont transcrits les passages principaux de la lettre d'envoi de notre zélé collègue, M. Cherbonneau. Les conclusions de M. de Montaiglon sont adoptées par la section, qui renvoie le rapport à la commission de rédaction de la *Revue*.

M. de Guilhermy lit un rapport sur diverses communications de MM. Beauchet-Filleau, Abbé Canéto, Nozot, Soucaille et Pouy (d'Amiens). Ce rapport est renvoyé à la commission de rédaction de la *Revue des Sociétés savantes*.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

[1] Voyez plus loin, p. 122.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. — Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique.

T. XXII, XXIII, XXIV et XXV. — 1868-1872.

De ces quatre volumes, les deux derniers ne contiennent rien qui se rapporte à la littérature ou à l'histoire; ce ne sont que matières industrielles ou agricoles. Il en est à peu près de même des tomes XXII et XXIII. Cependant nous y avons rencontré çà et là quelques pages qui appartiennent à notre examen, mais qui ont trop peu d'étendue ou d'importance pour que nous ayons à nous y arrêter longtemps. Ainsi, *Les débuts de Cicéron*, par M. Louis Legrand, ne sont autre chose qu'un résumé, d'après Plutarque, Suétone, Pomponius Atticus et surtout Cicéron lui-même, des premières années et des commencements de la carrière du grand orateur, suivi d'une analyse de son plaidoyer *Pro Roscio*. Un peu plus loin, c'est une cantate à Watteau, par M. Édouard Delière, couronnée par la Société de Valenciennes. Nous ne parlons pas de la chronique littéraire que contient chaque volume et qui est destinée aux comptes rendus soit des publications locales, soit des ouvrages offerts à la Société, soit des travaux de quelques-uns de ses membres. Nous avons lu avec intérêt une notice de M. Cellier sur *Saint Christophe et les fruitiers de Valenciennes*. Saint Christophe était de temps immémorial l'objet d'une dévotion toute particulière dans cette ville, et on y célébrait sa fête (25 juillet) par des réjouissances du caractère le plus bizarre : « C'était en quelque sorte, dit M. Cellier, le carnaval de la saison d'été, un carnaval tel que

Digitized by Google

les saturnales romaines, dans leurs plus grands excès, en donneraient à peine une idée.» On trouve, à ce sujet, dans Simon Le Boucq, le passage suivant : «Ceste feste estoit de tenir convives publicques par les rues et de ruaiges en ruaiges, par récréations grandes, de grand coust et excessif, et par plusieurs journées, principalement du soir, et bien souvent quasy toutte la nuict; et après estre eschauffez de vin faisoient beaucoup de joyeusetez. Aucuns ruaiges mettoient prix honnestes pour gaigner plusieurs jeux; aultres par railleries faisoient des bancquetz de nopces et eslisoient pour dame des nopces le plus laid vilain de toute la rue, accoustré en femme, selon son estat et la pompe nuptiale, le plus sallement et de manière la plus provocante à rire qu'il estoit possible, à laquelle venaient faire présents tous les plus grands ruaiges de la ville, et n'y avoient nuls excepté de venir en ce bancquet, ains y estoient chacun contraint, povre et riche, et de venir à la danse de ce populace sur grosses amendes..... On voyoit durant cette feste des assiégemens de maisons des rebelles, des joustes et esbatemens sur la rivière de l'Escaut..... Aucunes femmes, aiant le vin en teste, se rassembloient de nuict comme insensez, par grandes congrégations, n'ayant en leurs parolles et gestes aucun respect ny à leur sexe et condition, ny à leur honneur.....» La fête se passait rarement sans que le sang coulât. Enfin, en 1547, à la suite d'orgies où la licence avait dépassé toutes les bornes, le magistrat interdit les divertissements qui accompagnaient la célébration de cette fête.

On ignore pourquoi la corporation des fruitiers de Valenciennes s'était placée sous la protection spéciale de saint Christophe. Ils avaient fait peindre son image sur sa bannière, qu'ils portaient à chaque procession solennelle. On y portait également la statue du patron. Il paraît que la corporation des fruitiers n'était pas riche; car leur saint n'était que de bois et si vieux, qu'en 1737, pendant la procession, il tomba en poussière. Il résulte d'un document communiqué par M. Cellier que les membres de la confrérie, pour se procurer les aumônes nécessaires à l'acquisition d'une nouvelle statue, résolurent de s'abstenir tous de boire les deux tonnes de bière qu'ils buvaient tous les ans la veille de saint Christophe, et de faire avancer la somme par un d'entre eux, qui devait recevoir annuellement la valeur des deux tonnes jusqu'à l'entier remboursement de ladite somme. L'organisation des fruitiers de

Digitized by Google

Valenciennes remontait à 1403, comme en fait foi la charte qui les concerne et qui est datée du 13 mai de cette année.

Une note de M. Th. Louise (t. XXIII, p. 325) nous donne quelques renseignements curieux sur les *compagnies bourgeoises à Valenciennes*. Ces compagnies furent créées vers le milieu du XVIe siècle pour la défense des libertés de la ville et de l'ordre public. Dissoutes en 1566, pendant les troubles religieux, par le comte de Sainte-Aldegonde-Noircarmes, qui gouvernait le Hainaut en l'absence du grand bailli, le marquis de Berghes, elles furent réorganisées en 1574. Leur nombre pouvait s'accroître suivant les besoins. Un ban du 23 juin 1578 nous apprend que, de quatre qu'elles étaient en 1574, elles furent portées à huit. Un autre ban du 19 juillet de la même année détermina à l'avance les positions stratégiques que chacune d'elles devra, le cas échéant, occuper dans la ville. Chaque compagnie se composait de cent hommes, un capitaine, un lieutenant, un porte-enseigne, des sergents, caporaux et dizeniers. Ces compagnies ont existé à Valenciennes jusqu'à 1789.

L'article le plus étendu du tome XXIII est le *Catalogue du médaillier* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes, précédé, en guise d'introduction, d'un chapitre prélimaire d'une *Histoire métallique de l'arrondissement de Valenciennes*, par M. Cellier. Mais l'examen de ce travail est du ressort de la section d'archéologie.

Il est regrettable que la Société de Valenciennes, dans les quatre volumes dont nous venons de rendre compte, n'ait pas donné plus de place à la partie historique et littéraire. Nous le regretterions plus encore, si nous ne savions pas que cette compagnie savante réserve la plupart des travaux de cette nature, et particulièrement les travaux de longue haleine, pour le recueil de *Mémoires* qu'elle a entrepris en 1865 et dont le tome III vient de paraître.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Mémoires de la Société de statistique, sciences et arts du département des Deux-Sèvres.

2e série, tomes IX, 1879, et X, 1870.

Le premier de ces volumes s'ouvre par un rapport lu, dans la séance publique du 10 janvier 1869, par M. Duval, ancien biblio-

Digitized by Google

thécaire de la ville de Niort, au nom d'une commission qui a décerné une médaille d'or à M. Merland, de Nantes, pour son mémoire intitulé *Les illustrations de la Vendée;* des médailles d'argent à M. Moussaud, de Niort, pour son mémoire sur l'hygiène de la ville de Niort, et à M. Ledain, de Parthenay, pour son histoire d'Alphonse, comte du Poitou, frère de saint Louis; et des mentions honorables à M. Beauchet-Filleau, de Chef-Boutonne, pour sa notice sur Gautier de Bruges, évêque de Poitiers, et à M. Imbert, pour ses recherches archéologiques sur la ville de Thouars.

Le général Allard, qui présidait la séance, a félicité la Société de son zèle à recueillir les documents relatifs à l'histoire du passé, à propager la culture des arts et les études sérieuses, qui exercent une si salutaire influence sur la moralité des populations. « C'est ainsi, dit-il, que l'on parviendra à rendre la vie aux provinces et à combattre l'absorption fâcheuse qu'exerce la capitale en se constituant comme le centre unique et le foyer exclusif des travaux intellectuels. »

Le secrétaire de la Société a fait ensuite l'énumération des œuvres produites directement par les membres de la Société ou publiées sous ses auspices.

François Viète, simple avocat à Fontenay, puis successivement maître des requêtes et conseiller du roi Henri IV, inventeur de l'algèbre moderne, est l'objet d'une savante notice due à M. Ritter, ingénieur en chef du département et secrétaire de la Société. Précurseur de Descartes, de Fermat, de Newton, François Viète appartient à cette grande époque où l'esprit humain, en pleine renaissance, se fraya vers tous les horizons des voies nouvelles. M. Ritter regrette que la France, qui élève des statues à des hommes n'ayant eu ni le génie ni l'illustration de Viète, n'ait pas rendu à sa mémoire un solennel hommage. La seule marque de souvenir qui lui ait été donnée jusqu'à présent est la plaque de marbre qui décore la façade du nouveau palais de justice de Fontenay.

L'ouvrage couronné de M. C. Merland, *Les illustrations de la Vendée*, occupe une grande place dans le présent volume. Il est consacré à cinq notabilités poitevines de caractères et de mérites bien divers : Barnabé Brisson, La Reveillière-Lépeaux, Lancelot Voisin de la Popelinière, Nicolas Rapin et André Riveaudeau. Ces cinq monographies, résultat de recherches consciencieuses, habilement mises en œuvre, font le plus grand honneur à l'écrivain et justifient pleinement la distinction dont son œuvre a été l'objet.

Digitized by Google

Le tome X est consacré tout entier à l'histoire de la ville de Thouars par M. Hugues Imbert. Ce sujet avait été traité déjà par deux écrivains, Drouyneau de Brie, avocat ducal, et Berthre de Bournizeaux. Le premier, qui avait entrepris son travail en 1742, à l'instigation de l'intendant Lenain, avait puisé ses documents à des sources suspectes, et, quoique son livre soit rédigé avec assez de soin et de méthode et ne soit pas dépourvu d'intérêt, il ne s'appuie sur aucun de ces documents authentiques ou sérieux qui sont pour les œuvres d'un historien la première et la plus forte garantie d'exactitude. Il existe à Thouars un assez grand nombre de manuscrits de de cet ouvrage, qui paraît avoir été presque exclusivement mis à contribution par M. Berthre de Bournizeaux pour l'Histoire de Thouars qu'il a publiée en 1824. M. Imbert, mieux inspiré, a cherché les matériaux de son livre dans les archives du château de Thouars, où, grâce à l'obligeance de M. le duc de La Trémoille, aux précieuses indications et aux communications de M. P. Marchegay, il a pu donner à son œuvre les caractères dont sont dépourvus les travaux de ses devanciers. Indépendamment des documents que lui a fournis ce vaste chartrier, dont les dossiers sont déposés à Sarraut et à Paris, M. Imbert a mis à contribution les Archives et la Bibliothèque nationales, les bibliothèques de Poitiers et de Niort, la mairie de Thouars et les portefeuilles que lui ont gracieusement ouverts MM. Marchegay, Guilbault et Benjamin Fillon.

Quelque intéressante que soit réellement l'histoire de la vicomté de Thouars, elle ne saurait offrir à toutes les époques le même degré d'importance. Parmi les faits recueillis par M. Imbert, il en est d'assez insignifiants par eux-mêmes, et que le désir de n'omettre aucun des documents mis à sa disposition ne lui a pas permis de négliger. Ce que son œuvre aurait gagné à être resserrée dans un récit vif et animé, dégagé des textes et des pièces justificatives, contenant les faits saillants et se bornant à indiquer ceux d'une moindre importance, elle l'aurait perdu au point de vue de l'érudition et de la multiplicité des détails. L'auteur s'est résigné à être moins littéraire afin d'être plus complet. Il a partagé son histoire en six périodes : 1re période, *Époque antéhistorique et romano-gauloise.* Cette partie est nécessairement la plus courte. Des haches de pierre trouvées dans plusieurs communes du Thouarsais, des tessons de poterie grossière, des sépultures, un de ces établissements métallurgiques désignés sous le nom de *magnæ ferrariæ*, semblent attester

Digitized by Google

l'existence d'une bourgade gauloise d'une certaine importance. — 2e période, *Établissement de la vicomté, famille de Thouars.* — 3e période, *Famille d'Amboise* (1397-1489). — 4e période, *La famille de La Trémoille*, 1489-1792. — 5e période, *XVIIIe siècle.* — 6e période, *Époque révolutionnaire : le siége de la ville en 1815* et *la conspiration de Berton en 1822*. Le récit des événements de cette dernière période exigeait de la part de l'auteur, comme tout ce qui est relatif aux faits presque contemporains, beaucoup de réserve et d'impartialité. «Nous avons cherché la vérité partout, dit-il dans sa préface, dans les ouvrages de Mme de La Rochejacquelein et de M. de Beauchamp, aussi bien que dans *le Moniteur*. Notre récit doit remplir les conditions voulues.» On ne saurait, après l'avoir lu, lui refuser ce genre de mérite.

La Société de statistique, sciences et arts des Deux-Sèvres publie, indépendamment de ses *Mémoires*, un *Bulletin* mensuel auquel peuvent participer les personnes même étrangères à la Société, pourvu qu'elles se renferment dans son programme, qui comprend : l'archéologie scientifique et artistique, la numismatique, la philologie, la géographie ancienne et du moyen âge, l'histoire politique, littéraire et scientifique; les sciences physiques naturelles, médicales, industrielles, économiques et agricoles, les beaux-arts. On voit que la Société, qui à son début semblait se consacrer presque uniquement à la statistique, a singulièrement élargi le cadre de ses études.

Les bulletins de 1870 et de 1871 qui nous sont parvenus (à l'exception des numéros de 6 à 11) contiennent, entre autres articles, un document faisant connaître le montant des contributions patriotiques de 1789 à 1790 dans la commune de Niort; *L'élection d'un abbé dans un monastère*, au commencement du XVIe siècle, par M. G. Laurence; *La justice révolutionnaire à Niort*, par M. Antonin Proust; *Les sires de Clervaux en Poitou*, par M. L. Duval; *Le bilan intellectuel du département des Deux-Sèvres*, par M. Caillé, conseiller général, ou énumération des principaux travaux historiques, scientifiques et littéraires, publiés dans le département pendant les vingt dernières années. Plusieurs articles des Mémoires et du Bulletin appartiennent à la section d'archéologie et à celle des sciences.

C. Hippeau,
Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg.

Année 1871.

Le volume dont j'ai à rendre compte se compose d'un assez grand nombre d'articles appartenant à des ordres d'études fort variés. Ceux qui sont consacrés à des recherches locales, c'est-à-dire à ce genre de travaux au moyen desquels les Sociétés savantes des départements sont appelées à rendre le plus de services, doivent surtout attirer notre attention. Je mentionnerai d'abord plusieurs biographies : celles du docteur Norbert et de l'abbé de Caudonnel, par M. de Pontaumont, de Victor le Sens et du chevalier Charles de Brucan, par M. Digard (de Lousta.) Les pouillés inédits de la Hague et de Carentan, collationnés et traduits par M. de Pontaumont, sont extraits du *Livre noir* du diocèse de Coutances, rédigé vers 1250, et du *Livre blanc*, qui date de 1340. On sait combien de renseignements utiles procurent à l'histoire ces sortes de travaux. Notre collègue M. Delisle, qui ne refuse jamais son concours aux savants occupés d'une province qu'il connaît si bien, a rédigé pour la Société académique de Cherbourg une note sur Robert de Saint-Pair, pénitencier de Rouen, vers l'année 1200. On connaît le moine qui portait le nom de Guillaume de Saint-Pair, et a composé le poëme ou roman du Mont-Saint-Michel. M. Eugène de Beaurepaire a discuté savamment les diverses questions relatives à cet ouvrage, et M. Francisque Michel en a publié le texte en 1853. Le second écrivain, qui a tiré son nom de la paroisse de Saint-Pair, Robert, le pénitencier de Rouen, dont il est ici question, est auteur d'un petit traité ayant pour objet *la pénitence ecclésiastique*. Il a été découvert par M. L. Delisle dans un manuscrit conservé au Mont-Saint-Michel, et qui se trouve à la suite de la Somme de Pierre le Chantre, connue sous la dénomination d'*Abel*. Il est à présumer que ce traité a été spécialement composé pour l'église de Rouen : cinq chartes publiées par M. Delisle et indiquant les fonctions que l'auteur y remplissait donnent à cette hypothèse un assez haut degré de probabilité.

Les *Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg*, recueillis par M. de Pontaumont, sont extraits d'un mémoire de dom Guillaume Julien, prieur d'un fief de l'Hôtel-Dieu de Cherbourg désigné sous le nom de *fief du Lardier*. Les textes produits et commentés tendent à établir que l'Hôtel-Dieu de Cherbourg a possédé des biens fonds

Digitized by Google

de la donation de Guillaume le Conquérant; que le fief du Lardier en faisait partie; que l'Hôtel-Dieu les possédait du temps de Wace, et qu'il en a joui pendant plusieurs siècles et tout au moins jusqu'en 1477, temps de la rédaction du mémoire inséré dans le cartulaire. M. Geufroy aîné, architecte de la ville, chargé de restaurer la vieille église de Cherbourg, fait connaître, dans une intéressante notice, les circonstances dans lesquelles elle a été construite, les souvenirs historiques qui s'y rattachent, et, enfin, l'esprit dans lequel il conçoit les réparations que comporte, au point de vue de l'art, cette église bâtie pendant les xve et xvie siècles.

L'église Notre-Dame du vœu de Cherbourg, par M. l'abbé Besnard, est aussi l'objet d'une dissertation historique, faisant suite aux savantes recherches de l'auteur sur le même sujet, publiées dans les *Mémoires* de la Société en 1861 et en 1867. Il traite, dans cet article, de l'établissement des petites sœurs des pauvres, des prédications faites dans l'église, du remplacement du bourdon qui s'était fêlé en 1858, au moment où on l'avait lancé à toute volée, de deux statues sculptées par M. Robert, des agrandissements du presbytère, de la fondation, au mois de septembre 1870, d'une maîtrise, et, enfin, d'une procession annuelle votée pour l'expulsion du sol français de l'invasion prussienne.

M. de Pontaumont est encore l'auteur de recherches nouvelles sur les prétendues possessions diaboliques survenues dans la vicomté de Carentan, et, en particulier, dans la sieurie de Léaupartie, pendant le xviie et le xviiie siècle.

Ce mémoire fait suite à celui que l'abbé Charles-Gabriel Porée a publié en 1733 sur les scènes étranges qui se passèrent à cette époque au manoir en question et à Landes près Bayeux, et à une notice de M. Alleaume, ancien élève de l'École des chartes, insérée dans les Mémoires de l'Académie de Caen (1855). Les archives de la Manche et de la Seine-Inférieure ont fourni à M. de Pontaumont non-seulement des détails relatifs aux enquêtes faites à ce sujet en 1732, mais encore une autre enquête non moins curieuse qui avait eu lieu en 1646 au même manoir, appartenant alors à René Canivet, écuyer, et à Charles Symon, son beau-père. Les tristes scènes qu'elle révèle avaient eu lieu quelques années après la guerre des *Pieds-nus*. Elles ressemblent à toutes celles où, dans les siècles d'ignorance, ont figuré les malheureux, qui, se croyant réellement sorciers ou sorcières, et s'accusant d'avoir été au sabbat, subirent

Digitized by Google

plus d'une fois d'horribles supplices pour des crimes qui n'existaient que dans leur imagination pervertie et troublée. Les trois filles de de M. de Léaupartie, qui, au milieu du XVIIIe siècle, se crurent en proie à des obsessions diaboliques et se livrèrent à des actes rappelant ceux qui s'étaient accomplis en 1732 au tombeau du diacre Paris, eurent un sort beaucoup moins tragique. A son retour d'un voyage, monseigneur de Luynes, évêque de Bayeux, ami de la famille de Léaupartie, fut prié d'exorciser les trois sœurs. Il les vit et leur parla raison ; mais, ayant reçu pour toute réponse un soufflet de la main de l'aînée, il jugea qu'il n'y avait que le diable capable d'une pareille extravagance, et n'hésita pas à croire à la réalité de la possession. Des médecins ayant été appelés auprès des jeunes filles ne s'y trompèrent point. Ils constatèrent chez elles les symptômes d'une véritable maladie : des douleurs intermittentes, des tristesses sans causes apparentes, la compression de l'estomac, des élancements aigus vers la région du cœur, des sueurs nocturnes pendant un temps froid, un délire mélancolique fréquent, et, enfin, des syncopes qui amenaient parfois une insensibilité très-prononcée. On renonça, sur leur avis, aux exorcismes, qui ne faisaient qu'aggraver le mal. M. de Léaupartie plaça ses filles dans un couvent de Bayeux, où, sous la conduite de religieuses sages et prudentes, elles ne tardèrent pas à recouvrer, au milieu des compagnes de leur âge, la santé et la gaieté qu'une vie mystique et solitaire leur avait fait perdre.

Je ne sais si M. Legouvé connaît le fait relatif à son père que signale M. de Pontaumont dans un article intitulé *Legouvé à Carentan en 1807*. Dans le cas où il l'ignorerait, il apprendra que, dans un voyage fait en Normandie, le gracieux auteur du *Mérite des femmes*, forcé, par une grave maladie, de s'arrêter à Carentan, et ne pouvant trouver une garde-malade, vit arriver auprès de lui deux de ses admiratrices, mesdames de Turqueville, qui, après s'être installées dans son auberge, comme ses gardes-malade, l'emmenèrent à leur château de Beuzeville, où il passa un mois pour achever son rétablissement. On montre dans ce manoir la chambre qu'occupa le poëte en 1807, et qui fut vingt-quatre ans plus tard habitée par Chateaubriand, allié à la famille de Saint-Simon-Turqueville.

Parmi les mémoires traitant des sujets d'une portée générale, on peut signaler celui de M. Hoffmann, *Souvenir d'un voyage en Orient;* celui de M. Jouan, *L'expédition de Corée en 1866*, et le *Livre*

Digitized by Google

de la science de la mer et des astres dans l'Inde; et, enfin, une causerie qui rappelle un peu l'entretien sur la pluralité des mondes et ayant pour titre *Les habitants des planètes*, par M. Vérusmor. La poésie, à laquelle les membres de la Société n'oublient jamais de payer un tribut plus ou moins heureux, est représentée par huit fables de M. de La Chapelle; par une comédie en un acte et en vers, de M. Charles Frégoult, intitulée *Une heure chez Ninon;* par deux scènes du *Plutus* d'Aristophane, traduites par le même, et, enfin, par les deux célébrités de village, Jean le voyeur d'anges et Jacques le rimeur, que fait connaître M. Digard (de Lousta), directeur de la Société, en publiant quelques-unes des improvisations de ce dernier, plus digne du titre de *rimeur*, que lui donne avec raison M. Digard, que de celui de *poëte*.

C. Hippeau,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan.

Tomes VII et VIII, comprenant les années 1868, 1869, 1870 et 1871.

Quoique les Bulletins de la Société d'études de Draguignan restent fidèles à leur titre et soient tout spécialement consacrés aux recherches scientifiques et archéologiques, l'histoire et la philologie n'en sont pas absentes. Les transformations du langage, non moins que les monuments, racontent la vie des peuples, et c'est à une conclusion historique qu'aboutissent les travaux de l'archéologue et du philologue, quelque limité que paraisse quelquefois l'objet de leurs travaux.

C'est le caractère d'un savant mémoire, signé D. R., dont l'auteur étudie une question locale très-controversée, l'origine de Toulon.

Il s'efforce d'établir que cette ville a été fondée par les Liguriens, peuple d'origine ibérienne, et n'était pas, comme plusieurs érudits l'ont prétendu, un simple poste placé là par les Romains pour surveiller une teinturerie impériale, motivée par la pêche abondante du murex.

Dans une discussion, où la vivacité du style couvre l'aridité du sujet, l'auteur, s'appuyant principalement sur l'autorité de M. Amédée Thierry et sur d'ingénieuses inductions philologiques, soutient

Digitized by Google

que le nom primitif de la ville de Toulon était *Tolon*, et que son importance, reculée arbitrairement par les amateurs d'origines fabuleuses, date, non pas des Troyens, comme on l'a dit d'abord, non pas des colonies phocéennes, comme on l'a prétendu encore, mais, plus modestement, du ve siècle de notre ère, époque probable de la fondation de l'évêché.

Un épisode tragique des luttes soutenues en Provence au xve siècle contre les seigneurs par leurs vassaux, que vingt ans de procès avaient exaspérés jusqu'à la frénésie; une étude piquante de M. Teissier sur certaines institutions démocratiques du moyen âge, et spécialement sur les élections municipales, germe et, en quelque sorte, préface obscure du suffrage universel, terminent le premier de ces deux volumes.

Le second est rempli tout entier par une description historique inédite du diocèse de Fréjus, œuvre de deux ecclésiastiques, Joseph Antelmy et Jacques Girardin, qui ont traité diversement le même sujet, le premier en latin, il y a près de deux cents ans (1676), le second en français, cinquante trois ans plus tard (1729). M. l'abbé Disdier, qui a donné ses soins à la publication de ce manuscrit, fait ressortir l'érudition judicieuse d'Antelmy et les détails curieux qu'il donne sur le clergé du diocèse de Fréjus, le serieux travail, les vérifications consciencieuses qui distinguent l'œuvre de Girardin. Au reste, ces deux ouvrages sont incomplets, quoique chacun, à quelques égards, comble les lacunes de l'autre. M. Disdier les regarde comme les matériaux, insuffisants, mais précieux, d'une histoire générale de ce grand diocèse, bien plus vaste aujourd'hui, bien plus intéressant pour la science historique, œuvre qui se prépare sous les auspices du vénérable évêque de Fréjus.

M. l'abbé Disdier annonce la publication prochaine du cartulaire de l'ancienne et illustre abbaye de Lérins, qui devra compléter celui de Saint-Victor de Marseille, et où l'histoire locale s'enrichira, dit-il, d'un grand nombre de détails authentiques et inconnus.

THÉRY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.

Année 1872, 3e série, Xe volume.

Quelques mémoires historiques et quelques articles d'économie sociale et politique forment le fonds principal de ce volume.

Les mémoires historiques sont : 1° trois chapitres de l'histoire de Lille intitulés : *Le livre Roisin*, *Le privilége de non confiscation*, *Les comptes de la ville*, par M. J. Houdoy; 2° *Les châtelains de Lille*, par M. Th. Leuridan; 3° *Note sur la bataille de Saucourt*, par M. l'abbé Dehaisnes.

Les articles d'économie politique et sociale sont : 1° *Principes élémentaires d'économie sociale*, par M. René Telliez; 2° *Des jeux et loteries au point de vue de l'économie sociale*, par le même; 3° *L'impôt sur le revenu au XVIe siècle*, *Les États de Lille et le duc d'Albe*, par M. J. Houdoy.

Le livre Roisin est un des plus anciens recueils des coutumes écrites que possède la Flandre. Il contient non-seulement les usages traditionnels qui régissaient à Lille la propriété, mais encore l'ensemble des libertés et des franchises politiques qui établissaient l'indépendance des habitants de cette ville dès le XIIe siècle. M. J. Houdoy ne s'est occupé, dans sa notice, que de ce dernier point de vue. Il cherche à démontrer, à l'aide de ce document, l'ancienneté de la commune lilloise et les précautions prises en tout temps par les Lillois pour assurer le maintien de ses droits. Il indique en quoi consistaient les franchises de la ville et ce qu'elles devinrent sous la domination française[1]. Il fait remarquer que, tandis que les corporations ou corps de métiers, à Gand, à Bruges et à Ypres, jouaient un grand rôle dans l'organisation municipale, à Lille l'influence des corporations était presque nulle, et que ses priviléges principaux avaient été conquis par l'association des bourgeois. Parmi ces priviléges figurait le droit d'arsin, qui lui fut souvent contesté. M. Houdoy est entré dans des détails assez curieux sur ce droit, qui consistait à brûler en certains cas les propriétés des coupables, et sur la manière dont il s'exerçait. Lorsque, par un acte du mois d'avril 1340, qui prit le nom de traité

[1] De 1297 à 1369.

Digitized by Google

des dix-sept articles, Philippe de Valois confirma les franchises de la ville de Lille, un seul point avait été réservé par le roi et ses commissaires, c'était la question pendante devant le parlement sur le privilége de l'arsin. Après diverses décisions du parlement, un arrêt définitif, en date de 1352, maintint l'échevinage en possession d'un droit qu'il considérait comme un de ses plus importants priviléges. Du reste, ce droit, malgré les quelques exécutions dont les archives de Lille ont conservé le souvenir, était, en réalité, plutôt un droit comminatoire qu'une coutume d'application fréquente, et à partir de l'arrêt précité on ne trouve plus la trace d'aucune exécution.

« On peut conclure sans hésitation, dit M. Houdoy en terminant son examen du *Livre Roisin*, que la domination française au XIVe siècle n'entraîna la perte d'aucun de nos priviléges, et que bien plutôt, en éveillant la sollicitude du magistrat et du peuple, en développant dans la bourgeoisie le respect du droit et l'amour de la cité, elle eut pour résultat de surexciter cet esprit public qui, plus que toutes les chartes, est la garantie durable de la liberté. »

Le second chapitre d'histoire de M. Houdoy est exclusivement consacré à un des priviléges mentionnés dans le chapitre précédent, celui de *non-confiscation*. Le droit de confiscation, pour les crimes de certaine nature, fut, avec plus ou moins de restrictions, exercé dans toutes les provinces de France dès l'origine de la monarchie. La Flandre wallonne, dont Lille était la capitale, fut la seule où cette peine n'ait jamais été admise et légalement appliquée. C'est en s'appuyant uniquement sur des documents authentiques et pour la plupart inédits que M. Houdoy a écrit l'histoire de ce privilége. Les faits qu'il expose et les textes qu'il cite prouvent qu'il a étudié la question avec soin. Il fait ressortir la force de volonté, l'énergie et la persévérance que durent déployer les autorités municipales de Lille pour maintenir, malgré les efforts souvent réitérés des rois et des seigneurs, un droit qui se trouvait en opposition formelle avec la législation générale. Lorsque, en 1667, la ville de Lille fut prise par Louis XIV, il fut stipulé dans la capitulation « qu'elle jouirait pleinement et paisiblement de tous priviléges, coutumes, usages, immunités, droits, libertés, franchises, juridiction, justice, police et administration à elle accordés tant par les rois de France par ci-devant que par les princes souverains de ce pays, comme aussi du droit de non-confisquer, pour quelle cause et

Digitized by Google

crime que ce fût, même celui de lèse-majesté divine et humaine.» Si, après la réunion à la France, elle vit ses institutions municipales perdre peu à peu de leur importance sous la pression du pouvoir absolu, aucune infraction au privilége dont il s'agit n'a été constatée, et les cahiers des députés aux états généraux n'eurent pas à demander l'annulation du droit de confiscation, qui avait été imposé à tout le reste de la France.

M. Léon de La Borde, dans son introduction des *Ducs de Bourgogne*, exprimait l'espérance que l'érudition trouverait à Lille un homme assez dévoué pour entreprendre dans les archives municipales de cette ville un travail analogue à celui qu'il avait fait lui-même dans les archives départementales pour une partie des comptes de la recette générale de Flandre. M. Houdoy s'était proposé de réaliser cette espérance, et depuis plusieurs années il a compulsé dans ce but une quantité considérable de documents et recueilli des notes nombreuses qui lui ont déjà fourni les éléments de différents travaux publiés par lui, tels que l'histoire des terres émaillées, celle des tapisseries de haute lisse et une monographie de l'ancienne halle échevinale. Mais il a reculé jusqu'à présent devant la publication d'un ouvrage complet qu'il a préparé sur ce sujet. Les pages insérées dans ce volume des Mémoires, sous le titre de *Comptes de la ville de Lille*, ont été écrites pour servir d'introduction à cet ouvrage. M. Houdoy y expose le plan de son travail, et l'intérêt qu'il pourrait présenter pour l'archéologie et pour l'histoire des arts et de l'industrie. A cette introduction il a joint une analyse sommaire d'un compte de l'année 1317 à 1318; le texte d'une ordonnance rendue par Philippe le Bon, en 1466, sur la comptabilité municipale, et une analyse explicative des comptes de Mathieu Domessent, argentier de la ville, depuis le 1er novembre 1467 jusqu'au 31 octobre 1468. Les intitulés de ces comptes, auxquels s'est borné M. Houdoy sans entrer dans les détails, suffisent, avec les courtes explications qu'il y a ajoutées, pour donner une idée de l'utilité des renseignements qu'on peut tirer de ces sources d'informations. Ainsi, le chapitre *Pensions* comprend les gages de tous les hauts fonctionnaires de l'administration municipale; le chapitre *Voyages et Journées* est la partie politique et diplomatique des comptes; il enregistre les rapports de la ville avec l'autorité souveraine. Le chapitre *Présents de vin* donne la liste de tous les personnages de distinction qui ont séjourné dans la ville ou y ont

Digitized by Google

passé dans le courant de l'année. Le chapitre *Ouvrages et réfections* contient le détail des travaux exécutés pour le compte de la ville, le prix des différents matériaux, celui de la main-d'œuvre, et mentionne quelquefois des œuvres de sculpture, de peinture et de verrerie. Il en est ainsi de beaucoup d'autres chapitres.

Il est fort désirable que M. Houdoy continue à mettre en lumière les résultats de ses intéressantes recherches.

Il existe une histoire des *châtelains de Lille*, écrite en 1611 par le chanoine Floris van der Haer, trésorier de la collégiale de Saint-Pierre de Lille. Mais cet ouvrage, incomplet, souvent confus, défectueux et d'une lecture pénible, était à refaire de tous points. M. Th. Leuridan, muni de nouveaux documents et de l'expérience due aux progrès de la science historique, a entrepris cette tâche. La première partie de son travail a été imprimée dans le volume soumis à notre examen. Cette première partie comprend l'origine et la topographie historique de la châtellenie de Lille, l'office des châtelains, leurs attributions judiciaires, administratives et militaires, leurs devoirs envers la commune de Lille et ceux de la commune envers les châtelains, leurs rapports avec les abbayes dont ils étaient ou devaient être les protecteurs, leurs droits et leurs prérogatives. Ces différents points, sur lesquels la certitude était souvent difficile à établir, ont été traités par M. Th. Leuridan avec beaucoup de sagacité.

La note de M. l'abbé Dehaisnes sur la bataille de Saucourt en Vimeux, gagnée sur les Normands par le roi de France Louis III, en juillet 881, a pour objet de démontrer que cette bataille ne fut, comme l'ont prétendu quelques historiens modernes, ni peu importante ni indécise, et que ce fut au contraire une victoire éclatante et complète. L'abbé Lebeuf, dans un mémoire lu le 23 juin 1749 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait fait remarquer que les annalistes de Saint-Bertin et de Saint-Waast s'accordent à rapporter que, dans le combat de Saucourt, les deux armées prirent la fuite. Le P. Daniel avait avancé que ce combat n'eut aucun résultat. Depuis, Sismondi a été jusqu'à dire que ce fut une défaite; Depping, dans son *Histoire des expéditions des Normands*, l'appelle une demi-victoire, et M. H. Martin présente les deux armées comme fuyant chacune de son côté. M. l'abbé Dehaisnes, en publiant, pour la Société de l'histoire de France, une nouvelle édition des Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast d'après des manus-

Digitized by Google

crits qui n'avaient pas encore été consultés, a trouvé des textes qui lui ont permis, en les rapprochant des annales du xe, du xie et du xiie siècle, d'établir clairement que la bataille de Saucourt a été une victoire glorieuse, et que ses suites ont été très-profitables à la France en assurant pour un certain temps à quelques-unes de ses provinces une sécurité inaccoutumée. Tous les chroniqueurs qui ont écrit un siècle ou deux après l'événement sont d'accord sur ce point. On peut le constater dans les annales de Saint-Bénigne de Dijon, de Verdun et de Saint-Ricquier près d'Abbeville, dans le cartulaire de Saint-Bertin ou dans un *Discours sur la translation des reliques de saint Quentin.* Il en est de même des chroniqueurs contemporains, des auteurs des annales de Fulda, des annales de Metz, de la chronique des Normands et de Réginon, abbé de Prüym. De plus, une étude attentive du texte même des Annales de Saint-Waast, sur lequel s'appuie l'opinion contraire, et qui n'avait pas été connu intégralement de l'abbé Lebeuf, est venue confirmer les assertions de l'abbé Dehaisnes.

M. Telliez, dans son exposé des *Principes élémentaires d'économie sociale*, n'a eu d'autre but que de répandre quelques notions simples, claires et précises sur une matière généralement peu étudiée, et dont l'ignorance donne lieu, de nos jours, à tant d'idées fausses et préjudiciables à la prospérité et à la sécurité publiques. C'est au point de vue de la morale que M. Telliez, dans un autre article, examine la question des jeux et des loteries, et qu'il combat les arguments qui se sont produits dans ces derniers temps en faveur de leur rétablissement sous l'autorisation et la protection du gouvernement.

Le mémoire que M. Houdoy a intitulé *L'impôt sur le revenu au xvie siècle* est le récit des discussions que provoquèrent dans les états généraux des Pays-Bas, et principalement dans les états particuliers de Lille, les demandes de contributions proposées par le duc d'Albe, et des conflits qui s'ensuivirent entre ces états et l'autorité royale. Lorsque le duc d'Albe prit possession du gouvernement des Pays-Bas, les guerres de la réforme et la détresse du trésor avaient mis Philippe II dans la nécessité d'exiger des provinces de Flandre des sommes considérables, et en 1568, dans l'assemblée des états généraux tenue à Bruxelles, le duc d'Albe, après avoir longuement développé les besoins du trésor, demanda aux députés réunis le centième denier de la valeur de tous les biens meubles

Digitized by Google

et immeubles, le dixième denier de la vente des meubles et marchandises, et le vingtième denier de la vente des immeubles. Ces impositions nouvelles et excessives soulevèrent une vive résistance, et donnèrent lieu à de graves débats dans le sein des états, et à de longues et difficiles négociations entre eux et le duc; négociations qui se terminèrent par l'acceptation du centième et par l'abandon des deux autres demandes. Ce sont les diverses péripéties de cette lutte dont M. Houdoy nous a retracé l'histoire. Il nous fait connaître en même temps la réglementation par laquelle fut établie et levée dans les Pays-Bas la nouvelle taxe dont la perception avait été adoptée, et qui équivalait à ce qu'on appelle aujourd'hui l'impôt sur le revenu.

Si aux différents travaux que nous venons de signaler nous ajoutons la mention d'une pièce de vers de M. Deletombe, *Bonheur du Pauvre*, et quatre pièces de M. Jules Dutilleul, *Sur la tombe d'un enfant*, *la Violette*, *Prise d'armes au moyen âge*, *le Chant du pâtre de la montagne*, nous aurons indiqué tout ce qui, dans ce volume, ressortit à notre section.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Tome XVII, Laon, 1868.

Le Bulletin de le Société académique de Laon s'ouvre, comme d'habitude, par le rapport du secrétaire général sur les travaux de l'année écoulée; celui de M. Dey, rédigé un peu trop sommairement peut-être, ne donne pas une idée complète de l'intérêt qu'ils présentent. A la suite, on trouve les comptes rendus des séances, qui ne renferment que les actes d'administration et les délibérations de l'Académie; alors seulement viennent les mémoires communiqués dont l'impression a été votée. Le premier et le plus important, sans contredit, comprend la seconde partie des recherches de MM. Matton et Midoux sur les filigranes employés pour la fabrication du papier dans le nord de la France au xve siècle; celle qui précède, consacrée aux filigranes du xive siècle, a dû vous être signalée par mon prédécesseur, notre regretté collègue, M. Huillard-Bréholles. Un long tableau nous présente d'abord 370 filigranes empruntés à des pièces

Digitized by Google

tirées des archives de l'Aisne, de celles de la ville et de l'Hôtel-Dieu de Laon, de l'Hôtel-Dieu de Soissons, des archives de Saint-Quentin, de la Fère, de Chauny, de Roucy, des bibliothèques de Laon, Saint-Quentin et Soissons, et de quelques collections particulières; un second porte de 371 à 429 les filigranes tirés des manuscrits de ces bibliothèque; un troisième et dernier tableau nous donne la nomenclature de 84 filigranes de papiers employés dans le midi de la France; mais ce qui forme la partie la plus curieuse et la plus importante de ce long et minutieux travail, ce sont les planches de lithographies qui accompagnent le texte. Il serait à souhaiter qu'on pût étendre ces recherches aux diverses régions de la France, comme on l'a fait récemment en Belgique et en Hollande. On aurait là les éléments d'une histoire de la fabrication du papier, industrie qui a si puissamment contribué aux progrès de la civilisation en fournissant à l'imprimerie une matière abondante et d'un prix peu élevé; jamais, en effet, la merveilleuse invention de Gutenberg n'aurait produit de si immenses résultats, si elle avait été réduite à l'emploi coûteux et restreint du parchemin; nous sommes loin de partager l'opinion de Frédéric de Schlegel (*Histoire de la littérature*, leçon IX), qui voyait avec regret la trop grande multiplication des produits de la presse, par suite de l'abus qui peut en résulter, et nous croyons fermement que le remède se trouve placé immédiatement à côté du mal. Les dessins, plus particulièrement dus à M. Midoux, représentent, et parfois d'une façon fort grossière, les objets les plus divers : nous nous garderons d'énumérer ces nombreuses marques de fabriques qui se reproduisaient et s'altéraient de mille manières, souvent dans un but de fraude; cependant cette infinie variété avait fini par se réduire à quelques types d'un usage plus constant et plus général, et, aujourd'hui que la fabrication du papier mécanique a amené la suppression des filigranes pour ce genre de produit, les noms de raisin, jésus, couronne, écu, pot, cloche, coquille, types des anciens filigranes, sont restés en usage dans le commerce de la papeterie comme indication du format des papiers.

Jaloux de conserver la mémoire des anciens dignitaires de la Société, M. Filliette a consacré une notice biographique à M. Duchange, qui avait longtemps exercé les fonctions de président. Né à Laon, en 1786, M. Duchange embrassa la carrière militaire; élevé d'abord au Prytanée militaire à Paris, il passa ensuite à Saint-Cyr,

Digitized by Google

et, enfin, à l'école spéciale de Fontainebleau. Entré sous-lieutenant au 6e régiment d'infanterie légère en 1803, après avoir fait les campagnes de 1805, 1806 et 1807, il fut blessé grièvement à la bataille de Friedland, où un biscaïen lui fracassa une jambe. M. Duchange, décoré de la Légion d'honneur, dut, à l'âge de 21 ans, renoncer à la carrière qu'il avait choisie, et il entra aux finances comme surnuméraire dans les contributions directes. Nommé contrôleur à Laon en 1811, il refusa tout avancement pour ne pas quitter sa ville natale, où il prit sa retraite en 1847. L'estime de ses concitoyens lui conféra de nombreuses fonctions gratuites; il s'y fit remarquer par son dévouement aux intérêts de la cité. Il prit une part active à la fondation de la Société, qui le nomma successivement vice-président, président, et, lorsque son âge le força à résigner ce titre, président honoraire. M. Duchange, mort à 80 ans, a laissé des notices historiques et littéraires, et des poésies qui forment plusieurs recueils. Rien ne peint mieux le caractère de cet homme de bien que la dernière strophe de la pièce qu'il lut comme adieu à la Société :

Heureux, cent fois heureux, à cette heure fatale,
Qui laisse à ses amis, à sa terre natale,
Non un vain souvenir, de stériles regrets,
Mais d'utiles travaux et de réels bienfaits.

Sous ce titre, *Le protestantisme à Remigny, de 1698 à 1699*, M. Matton raconte les tribulations d'un pauvre berger, esprit fort de village, qui, en possession d'une bible et de divers traités élémentaires que lui avaient procurés des protestants zélés du voisinage, avait voulu pénétrer les mystères les plus profonds de la religion. Agé de 32 ans et siégeant au banc des marguilliers en 1698, Nicolas Frenoy croyait pouvoir en remontrer à son curé; mais celui-ci veillait sur la brebis infidèle qu'il voulait ramener au giron de l'Église. Pour détruire le mal dans sa racine, il se contenta d'abord de prendre et de brûler les livres qu'il regardait comme la cause des erreurs de son paroissien; mais, voyant celui-ci persister dans son impénitence, il se décida à adresser une plainte en règle à l'intendant de Soissons. Le moment n'était pas favorable aux doctrines de la réforme; aussi le procureur du roi du bailliage de Chauny entama chaudement l'affaire, procéda à une descente de lieux et entendit des témoins. Frenoy n'attendit pas une assignation en forme; il se

Digitized by Google

rendit à Chauny, où l'aveu de sa faute et surtout la remise d'une somme de 55 livres, faisant à peu près deux années de ses gages, désarmèrent la justice, qui se contenta d'une amende, et, comme réparation du scandale qu'il avait pu causer dans la paroisse, le condamna à demander publiquement pardon de ses erreurs.

Comme contraste à ce récit, M. Baton a réuni quelques détails sur les fêtes célébrées à Laon, en 1741, 1761 et 1762, en l'honneur de monseigneur de Rochechouart, évêque-duc de Laon. M. Baton n'a guère fait que réunir les relations imprimées du temps sur l'entrée du prélat à Laon, le 18 décembre 1741, sur les réjouissances qui eurent lieu lors de sa promotion au cardinalat en 1761, et sur la rentrée de la nouvelle éminence dans sa ville épiscopale en 1762. On y retrouve les programmes de toutes les fêtes officielles de cette époque, arcs de triomphe, salves d'artillerie, devises, harangues, compliments, illuminations, feux d'artifice, distribution de vin, et de tous ces récits on peut dire sans crainte de se tromper : *Ab uno disce omnes.*

Une histoire manuscrite de l'établissement de l'hôpital général de Laon, conservée dans les archives hospitalières, a suggéré à M. Filliette l'idée d'une *Notice* sur les institutions qui précédèrent la fondation de cet hôpital (1642-1643). De ses recherches il résulte que, sur la fin du règne de Louis XIII, la misère était arrivée dans la ville de Laon à un tel degré, qu'il fallut absolument chercher un remède efficace à ce mal toujours croissant. Il existait dans d'autres diocèses une association de Notre Dame sous le titre et invocation de la Reine de paix, qui avait procuré de notables soulagements aux infortunes les plus pressantes; elle fut introduite à Laon, où, grâce à la protection efficace qu'elle reçut successivement de deux évêques, Mgr Philibert de Brichanteau et Mgr César d'Estrées, grâce aussi au zèle empressé du clergé et à l'esprit de charité des habitants, elle produisit les plus heureux résultats; mais en 1660, à la suite de la paix des Pyrénées, les désastres causés par la guerre avaient aggravé la misère au point qu'on se vit amené à créer une nouvelle association qui se joignit à la première. Après avoir vécu quelque temps en harmonie, les deux sociétés, à la suite de nouvelles élections, virent éclater une rivalité qui pouvait avoir les suites les plus fâcheuses. L'intervention de Mgr d'Estrées parvint à ramener la paix; on introduisit une nouvelle organisation qui fit sentir le besoin de centraliser les secours disséminés alors dans toute la

Digitized by Google

ville, en réunissant dans un seul local les pauvres, assistés jusque là à leur domicile respectif; et, enfin, en 1663, les directeurs de l'association achetèrent, au prix modique de 5,600 livres, trois petites maisons qui furent l'origine de la création de l'hôpital général. M. Piette, dans sa notice, nous fait connaître, pour leurs parties les plus essentielles, les règlements et l'organisation des associations charitables, dont il se propose de continuer l'histoire jusqu'à nos jours.

Dans sa relation du *Siége de Soissons en 1617*, M. Gomart retrace un épisode des troubles qui agitèrent la France au commencement du XVIIe siècle. A la suite de l'arrestation du prince de Condé, le 1er septembre 1616, plusieurs seigneurs, prétextant la faveur toujours croissante du maréchal d'Ancre et ses funestes conséquences, se soulevèrent contre l'autorité royale et s'assemblèrent à Soissons, où le duc de Mayenne avait, sans ordre du roi, introduit des troupes qui lui étaient dévouées. La reine, voulant étouffer ces complots par les armes, leva trois corps d'armée, dont un, commandé par le comte d'Auvergne, après s'être emparé de Pierrefonds, vint mettre le siége devant Soissons. Un plan gravé d'Abel Beraud, couvert d'indications manuscrites, provenant de la collection du maréchal d'Uxelles (département des Estampes, Bibliothèque nationale), a permis à M. Gomart de faire connaître avec la plus exacte précision toutes les opérations de ce siége, qui, après plusieurs attaques infructueuses, se termina brusquement par la remise de la place, lorsque les assiégés apprirent la mort du maréchal d'Ancre, tué par Vitry.

La troisième partie du Bulletin est consacrée aux documents inédits ou présumés tels qui sont communiqués à la Société. Elle comprend deux chartes d'affranchissement de communes, dont M. Manille a envoyé les copies. La première, reproduite par une traduction authentique de deux notaires de Coucy, du 25 juin 1715, est la charte accordée aux habitants de Selens et Saint-Aubin par Enguerrand III, dit le Grand, seigneur de Coucy, datée de ce lieu, en octobre 1235; la seconde, en latin, est la confirmation par Raoul de Coucy de la charte concédée par son père aux habitants de Juvigny, datée de Folembray, août 1246. Les deux textes, mis en regard pour faire ressortir la concordance de plusieurs articles, sont accompagnés de notes de M. Manille; il y donne les explications nécessaires pour en faciliter l'intelligence, et il relève les erreurs et les inexactitudes de la traduction des notaires Canivet et Pipelet.

Digitized by Google

Le volume se termine par une communication de M. Matton, tirée des archives départementales et intitulée : *Compte rendu aux représentants du peuple Lejeune et Roux sur les moyens employés contre l'ennemi dans le département de l'Aisne et sur la formation du camp près la ville de Réunion-sur-Oise* (Guise). Cette pièce, en date du 15 octobre 1793, a été rédigée par les administrateurs et procureur général syndic du département, les citoyens Lefèvre, Aubry, Huet et Regnault. Après avoir énuméré les mesures prises par les généraux Parent et Beauregard pour s'opposer à l'invasion et repousser l'ennemi, ils signalent les inconvénients qui peuvent résulter de l'esprit de rivalité et de la mésintelligence sourde qui règne entre ces deux chefs et les troupes placées sous leurs ordres; ils concluent en émettant l'espoir que la présence du général Belair, chargé du commandement en chef, suffira pour y apporter remède. Le Bulletin de la Société de Laon contient, en outre, des rapports sur des fouilles archéologiques et sur la découverte d'objets antiques trouvés dans le département; mais l'examen de ces travaux, qui contribuent à faire connaître l'activité de cette Société, ne nous appartient pas et rentre dans les attributions d'une autre section du Comité.

MICHELANT,

Membre du Comité.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DU COMITÉ DU MUSÉE LORRAIN.

19e et 20e années, 1870-1871, 2 fascicules in-8°.

J'aurai peu de choses à dire de ces deux volumes, d'abord parce que, comme l'indique leur titre, l'archéologie y occupe une place relativement considérable, ensuite parce que, pour la partie même qui rentre dans nos attributions, le renvoi tout à fait exceptionnel qui m'en a été fait me trouve absolument sans préparation et sans compétence sur les choses de la province. A cette première impression s'en est jointe une autre bien autrement pénible, lorsqu'en feuilletant ces pages j'y ai retrouvé en maint endroit la trace des catastrophes qui ont frappé la France en général, et d'une manière toute particulière nos malheureuses provinces de l'Est. Ici, c'est un document tiré de la bibliothèque de la ville de Strasbourg, qui ne fait que rendre plus sensible la destruction du précieux dépôt où

Digitized by Google

il était conservé. Ailleurs, ce sont des mentions succinctes, mais d'autant plus douloureuses dans leur brièveté même, des événements qui ont momentanément arrêté les travaux de la Société et la publication du journal. Enfin, comme si tous les fléaux étaient conjurés contre cette modeste et utile entreprise, en juillet 1871, l'incendie de la Galerie des Cerfs et du Musée lorrain vient mettre en question son existence elle-même.

Par ces diverses considérations, nous nous bornons à indiquer, parmi les mémoires historiques compris dans ces deux volumes, celui de M. Lepage, *Sur l'Austrasie et le royaume de Lorraine*, la *Relation du voyage de la reine Marie Leszczinska*, tirée du *Journal historique du chevalier Daudet*, pour compléter des fragments déjà donnés par mon collègue de la Bibliothèque nationale, M. J.-A. Schmit, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, année 1869. Parmi les variétés, nous signalerons : *Les abbesses lorraines de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons*, par M. Arthur Benoit; une *Note* du même *sur les réfugiés lorrains dans le pays de Nassau*, à la suite des grandes guerres du XVIIe siècle; enfin une autre *Note sur la tombe du poëte Saint-Lambert au Père-Lachaise*, due au même collaborateur, pour compléter le travail de M. Lallement *sur le lieu de naissance du même poëte* (Nancy, 26 décembre 1716). On nous permettra aussi d'accorder une mention aux *Recherches de bibliographie lorraine*, par M. l'abbé Marchal, ainsi qu'à une *Note* de M. Meaume *sur l'acquisition*, par le musée lorrain, *de la bibliothèque et des collections lorraines*, de ce savant et laborieux abbé, mort le 12 novembre 1871, et sur lequel on trouvera une notice nécrologique dans le Bulletin de ce mois.

Nous ne pouvons mieux finir que par le passage relatif à cette acquisition. «En résumé, dit M. Meaume, l'incendie a privé le musée lorrain d'une bibliothèque précieuse à plus d'un titre, mais dans laquelle un grand nombre d'ouvrages ne présentaient aucun caractère lorrain. Il en possède maintenant une nouvelle, plus nombreuse, plus riche, plus précieuse, et dont tous les volumes se rattachent à la Lorraine, soit par leur auteur, soit par leur contenu, soit par le lieu d'impression, soit par des autographes rappelant les savants ou les établissements publics qui les ont possédés.

E.-J.-B. Rathery,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.

1873.

Le dernier volume publié des Mémoires de l'Académie de Caen porte le millésime de 1873. Il est en avance sur celui de 1872, qui paraîtra dans quelques mois, et qui sera consacré tout entier au fondateur de l'Académie, Moisant de Brieux.

L'Académie, ayant ouvert un concours sur *la vie et les œuvres* de ce savant personnage et sur *ses relations avec la société lettrée de son temps*, renfermera dans une publication spéciale le rapport sur le concours, l'ouvrage couronné, et un choix fait avec un respect tout filial dans les œuvres de celui dont elle honore la mémoire.

C'est un trait distinctif et un titre légitime des Sociétés savantes des départements que ce culte passionné des souvenirs locaux et cette application sincère à former, à compléter le musée de famille. Il faut sans doute faire une part à l'optimisme, et corriger quelquefois, selon le droit de la critique, l'indulgence des jugements. Mais le principe est louable et doit être encouragé. Les académies normandes sont fidèles observatrices de cette tradition respectable; leur tâche est facilitée par l'abondance des noms, souvent célèbres, quelquefois illustres, inscrits à chaque page des annales du *pays de sapience*.

Ce volume est certainement un des mieux remplis et des plus variés de la collection. Indépendamment de quelques études scientifiques et médicales, dont il ne m'appartient pas d'apprécier la valeur, j'y rencontre des travaux sérieux sur l'histoire, sur la philosophie, sur les arts; des biographies animées et instructives; des poésies, enfin, dont plusieurs portent un cachet de distinction et de facilité.

La fondation d'une école libre de sciences politiques, due à l'initiative de MM. Émile Boutmy et Ernest Vinet, a donné lieu à un rapport solidement pensé et gravement écrit de M. Bertrand, ancien maire de Caen, ancien député, ancien doyen de la Faculté des lettres. C'est une étude judicieuse et modérée des services que peuvent rendre à la société, dans un temps de funestes utopies, des leçons savantes, élevées, impartiales, sur les vrais principes sociaux. Les dangers de l'ignorance, et surtout de la demi-science,

Digitized by Google

en pareille matière, sont peints énergiquement par l'auteur de ce rapport, et, s'il s'exagère quelque peu les effets que l'on peut espérer de l'institution nouvelle, c'est l'illusion pardonnable d'un homme de bien, qui a besoin de croire à la puissance des théories épurées par un sentiment patriotique, et qui voudrait les voir travailler loyalement à la conciliation désirable de deux principes salutaires, la conservation et le progrès.

Le nouveau professeur d'histoire de la Faculté des lettres, M. Rambaud, successeur du regretté M. Dansin, nous retrace les vicissitudes du manuscrit de Robert de Clary, gentilhomme picard, guerrier et historien de la quatrième croisade, comme le Champenois Villehardouin, son compagnon d'armes, et qui partage avec lui l'honneur d'avoir appliqué le premier la langue vulgaire à un récit national.

Je ne suivrai pas le docte professeur dans cet exposé, dont plusieurs détails sont de nature à susciter la contradiction[1]. Ce que personne ne contestera, c'est que M. le comte Riant a rendu service aux lettres en publiant le premier cette œuvre toute française, que gardait depuis trop longtemps la bibliothèque de Copenhague, où elle s'était égarée, on ne sait comment, il y a deux ou trois siècles.

Le livre, en lui-même, selon M. Rambaud, doit surtout sa valeur à deux circonstances qui le distinguent de celui de Villehardouin, et auxquelles il doit d'en être le précieux complément.

Robert de Clary était Picard, ce qui le porte à insister sur la part que les Picards ont prise à la conquête, tandis que Villehardouin, Champenois, fait ressortir de préférence les titres de la Champagne au souvenir de la postérité. Il était noble, mais pauvre; plus soucieux de ménage que de diplomatie. Il n'avait point de rôle officiel, n'était pas admis dans le conseil des princes, n'était chargé, en dehors de son service militaire, d'aucune responsabilité. Aussi révèle-t-il certains détails que le grand maréchal de Champagne a laissés dans l'ombre. Les renseignements inédits qu'il nous donne sur la quatrième croisade sont précisément ceux qu'a omis la prudence diplomatique de Villehardouin. « Ce récit d'un mécontent, ou tout au moins d'un indépendant, dit M. Rambaud, ne dissimule pas les fautes des chefs; il n'a de ménagements pour per-

[1] M. Meyer, membre du Comité, a présenté à ce sujet des observations qui sont consignées au procès-verbal (voy. ci-dessus, page 9).

Digitized by Google

sonne. Il a d'autres passions que Villehardouin, mais il a des passions. Derrière le livre, nous trouvons un homme et un caractère. »

Ce jugement explique la prédilection du critique pour un auteur qui a fourni à notre littérature historique un de ses plus vieux monuments.

Une dissertation de M. Caillemer sur *Le contrat de société à Athènes* montre les qualités ordinaires de ce jeune savant : une érudition exacte, une étude consciencieuse des sources, une analyse lumineuse des éléments de la législation grecque avec un regard vers la législation moderne, des vues justes, des conclusions positives, tout ce qui peut constituer un solide et sérieux travail.

M. Jules Carlez poursuit son histoire fragmentaire de la musique française. Dans un article piquant, intitulé *Grimm et la musique de son temps*, il conteste au spirituel critique le sentiment musical. Il le réduit à l'exposition d'idées neuves et élevées, quand il se renferme prudemment dans la théorie; mais, au point de vue pratique, il lui dénie toute autorité.

Un ingénieux fantaisiste, qui paraît consacrer son érudition à réhabiliter les animaux les plus méconnus, M. Bataillard, nous entretient des *ânes légendaires*. Il les gratifie d'une sorte de célébrité religieuse, comme il a mis en relief la célébrité patriotique des oies, modestes sauveurs du Capitole. Ce sont les amusements d'un homme d'esprit; mais, à travers un travail d'apparence frivole, il nous laisse voir des qualités sérieuses qu'il ne tiendrait qu'à lui d'appliquer à d'autres sujets.

Un fragment d'un tableau de la poésie française au XIXe siècle, où M. David, lauréat des Jeux floraux, juge avec sévérité Delille et son école, Lebrun, Marie-Joseph Chénier, avec indulgence Fontanes, André Chénier, Millevoye, et surtout Andrieux, offre un travail incomplet, quelquefois inexact, mais qui ne manque ni de trait ni de nouveauté.

Je mentionnerai seulement une grave étude de M. Chauvet, professeur de philosophie, sur la *théologie de Galien*, théologie qui se réduit à la glorification des causes finales, que Bossuet, dans la *Connoissance de Dieu et de soi-même*, a si admirablement mises en lumière; et un court extrait d'un utile travail, non terminé, de M. Ferrand, préfet du Calvados, sur les intendants au XVIIe siècle. Ces deux morceaux, peu étendus l'un et l'autre, méritent d'être lus tout entiers.

Digitized by Google

Trois notices biographiques, d'un intérêt varié, appellent aussi notre attention. La plus importante est due à la plume spirituelle et savante de M. Joly, doyen de la Faculté des lettres. Elle a pour sujet la vie et les œuvres d'Edmond Legrain, peintre de Vire, artiste énergique, mais incomplet, arrêté dans son élan par son amour pour sa ville natale, qu'il ne voulut jamais quitter, si ce n'est pour un pèlérinage annuel au musée de Paris, où ses œuvres étaient accueillies avec faveur, et qui a laissé quelques portraits vivants et quelques tableaux bien touchés sur des scènes de la vie religieuse.

La seconde notice, œuvre de M. Lavalley, est consacrée à M. Lefèvre, commandant du génie, son beau-père. Nous avons connu cet esprit d'élite, resté volontairement obscur, et qui, dans les séances de l'Académie de Caen, nous initiait, par une improvisation lumineuse, aux découvertes les plus récentes de la science.

La troisième notice, enfin, due à M. Robillard de Beaurepaire, nous retrace les études et les succès de Georges Besnard, professeur de droit, esprit délicat et heureusement réglé, mort à 38 ans, avant d'avoir eu le temps de faire apprécier toute sa valeur.

Je ne serais pas complet si je ne disais un mot des poésies, plus nombreuses que dans les publications précédentes, qui terminent ce volume. MM. Travers, secrétaire perpétuel; Rossignol, Piédagnel, Paul Blier, correspondants; Collas, conseiller à la cour d'appel, en font les honneurs. Elles ne manquent ni de vigueur ni de grâce. La *vile prose* ne suffit pas à l'imagination normande. Les compatriotes de Malherbe, de Corneille, de Casimir Delavigne, prêtent toujours l'oreille à cette voix mystérieuse de la poésie, qui vient de leurs ancêtres et qu'ils ne laissent pas sans écho.

THÉRY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Recueil des publications de la Société nationale havraise d'études diverses.

7 vol. in-8°, comprenant les 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38e années. (1863 à 1871.)

J'aurais mauvaise grâce à me plaindre, comme je le faisais il y a dix ans[1], de la parcimonie avec laquelle on mesure la place de l'archéologie dans les publications de la Société havraise d'études diverses, d'abord parce que, depuis quelque temps, l'archéologie paraît plus en faveur dans cette savante compagnie, mais surtout parce que je suis extrêmement en retard avec elle. Ce n'est pas, du reste, seulement avec la Société havraise que j'ai un arriéré dont je suis confus, je suis dans le même cas avec plusieurs autres; aussi demanderai-je la permission de m'expliquer à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être secrétaire de la section ; je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est là un titre dont je suis très-fier; mais il me faut dire que c'est aussi une charge sérieuse qui réclame la plus grande part des rares loisirs que me laissent mes fonctions à la Bibliothèque nationale. Aussi est-ce toujours à mon corps défendant que j'accepte, comme membre du Comité, la mission de rendre compte des travaux périodiques des Sociétés savantes. Dans l'impossibilité où je suis d'être à la fois secrétaire ponctuel et rapporteur régulier, sans choisir entre ces devoirs divers, je m'acquitte de mon mieux de ceux qui sont de stricte obligation, et j'attends des loisirs qui n'arrivent guère pour songer aux autres, c'est-à-dire pour étudier avec l'attention qu'ils méritent les travaux de nos collaborateurs des départements. Je demande donc un bill d'indemnité pour ces négligences involontaires, en priant la section d'agréer le rapport succinct que m'a arraché l'arrivée d'un volume de la Société havraise, qui est venu depuis notre dernière séance s'ajouter à six autres que j'avais, à mon grand regret, laissé s'empiler sur ma table de travail.

[1] *Revue des Soc. sav.* 3e série, t. II, p. 381.

Digitized by Google

Le premier de ces sept volumes, comprenant les travaux de l'année 1863, la 30e de la Société havraise, a été publié en 1864. J'aurais pu le rendre, il y a longtemps; il ne contient rien qui soit de notre ressort. Le second, qui embrasse la 31e et la 32e année, a été publié en 1865. Dans ce volume de 700 pages, l'archéologie n'en occupe que 12, employées par un mémoire de feu M. Léon Fallue, intitulé : « De l'armement des Romains et des Celtes à l'époque de la guerre des Gaules, d'après les commentaires de César, à propos des armes antiques postérieures de plusieurs siècles à la conquête trouvées devant Alise-Sainte-Reine. » C'est une pièce de plus, je ne puis dire nouvelle, à ajouter au dossier de la question d'Alise et d'Alaise. On ne doit pas s'en souvenir, mais j'ai déjà eu l'occasion de déclarer dans la *Revue*, que je me reconnais incompétent sur les questions de topographie et de stratégie; aujourd'hui, plutôt que de me jeter, sous prétexte d'études sur l'âge de telles ou telles armes, dans une mêlée où personne ne peut encore dire qu'il ait remporté la victoire, je préfère avouer que je connais peut-être moins mal les monnaies, qui de tous temps ont été considérées comme le nerf de la guerre, que les armes avec lesquelles on la faisait jadis.

Le volume de la 33e année, publié en 1867, inaugure au Havre une ère nouvelle pour l'archéologie; de ses 450 pages, le *Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre*, par M. Ch. Roessler, en occupe plus de 100. Il est vrai que ce travail y est à peu près isolé, car on ne peut ranger sous la rubrique *Archéologie* d'agréables souvenirs de voyage, esquissés par M. G. Réfuveille, sous le titre de *Promenade dans l'Avranchin*. Au contraire, c'est bien œuvre d'archéologue qu'à voulu faire et qu'a faite M. Roessler. Son *Tableau* est une sorte de répertoire archéologique abrégé de l'arrondissement du Havre, ou plutôt une leçon sur les monuments des diverses époques de cette région. M. Roessler passe en revue tout ce que l'on a découvert dans l'arrondissement du Havre, qui est, dit-il, particulièrement pauvre en monuments gaulois, et où l'on aurait peine à en montrer un seul de ceux que l'on nomme druidiques, mais où l'on a cependant trouvé des hachettes de silex ou de bronze, ainsi que des monnaies gauloises. Le chapitre consacré à l'époque romaine est plus riche : Lillebonne, où l'on a trouvé d'intéressantes inscriptions, notamment la grande statue d'Apollon, de bronze doré, conservée aujourd'hui au Louvre, ainsi que la statue de marbre blanc du musée

Digitized by Google

de Rouen, et en 1870 la mosaïque de Felix et d'Amor[1], fait partie de l'arrondissement du Havre; c'est dire que M. Roessler a eu d'intéressants monuments à signaler. Le moyen âge et la Renaissance lui ont aussi fourni un grand nombre de monuments de tous genres qu'il a enregistrés rapidement, et qu'il a même parfois fait reproduire, comme un fragment des peintures murales de la crypte de Saint-Jean d'Abbetot, la pierre tombale de Katerine de La Roë à Honfleur. M. Roessler, qui dans l'introduction de son travail dit avec beaucoup de justesse : *L'histoire sans l'archéologie semble toujours quelque peu légendaire*, est un bon esprit, et il y a lieu de féliciter la Société havraise de le posséder parmi ses membres, où les archéologues sont en minorité.

Nous retrouvons M. Roessler dans le volume suivant, celui qui, publié en 1868, comprend les mémoires de la 34e année. Cette fois nous n'avons plus affaire à un travail d'ensemble, mais à une étude spéciale intitulée : *Exploration des sépultures gallo-romaines du Mesnil-sous-Lillebonne, en mai, juillet et août 1867*. M. Ch. Roessler s'est montré dans ce travail observateur de la bonne école, de l'école méthodique; il décrit bien et brièvement ses trouvailles et les illustre par des bois. On lira avec fruit le récit de cette exploration. Vient ensuite, dans le même volume, un mémoire intitulé : *Reconnaissance de la sépulture de Guillaume Malet, fondateur du prieuré de Graville*, par M. Brianchon. Le sujet était intéressant, et M. Brianchon l'a traité avec conscience et talent. Une planche représentant Guillaume Malet (mort dans la première partie du XIIIe siècle) et sa femme, dont on ignore le nom, accompagne le compte rendu de M. Brianchon, qui nous apprend que la dépense de cette reconnaissance et de la restauration de cette tombe retrouvée dans l'église Sainte-Honorine de Graville a été faite en partie par un baronnet anglais, sir Alexander Malet, qui descend de l'illustre famille normande des Malet de Graville.

Je trouve encore dans ce volume une sorte de projet de répertoire archéologique de l'arrondissement du Havre, sous le titre de *Notes inédites d'archéologie et d'histoire sur quelques localités de l'arrondissement du Havre*, par feu M. Léon Fallue. Ce titre est touchant lorsqu'on le rapproche de cette phrase de l'introduction : «Depuis quarante ans que je m'occupe d'archéologie et d'histoire, j'ai réuni une foule

[1] Voyez, sur ces trois importants monuments, *Revue des Sociétés savantes*, 5e série t. V, p. 310 à 319, et ici même, p. 57.

Digitized by Google

de notes inédites susceptibles d'être utilisées pour des travaux que je ne me sens plus le courage d'entreprendre. Mais, ne connaissant pas le sort que ces notes auront après moi, je prends le parti d'en publier quelques-unes qui pourront servir à qui voudra les utiliser. »

La mort n'a pas permis à M. Fallue d'imprimer lui-même ces notes, mais elles ont eu le sort qu'il leur souhaitait, et ont sans doute été déjà utilisées dans le répertoire archéologique définitif de la Seine-Inférieure que l'on doit à M. l'abbé Cochet.

Dans le volume publié en 1869, 35e année, M. Roessler représente seul l'archéologie. Il y a inséré deux travaux : 1° *Le tombeau de Mausole, d'après les historiens anciens et les découvertes de M. Newton à Halicarnasse;* 2° *Note sur une figurine en bronze représentant Cybèle.* Je ne m'arrêterai pas sur le premier de ces écrits, qui s'écarte un peu du ressort de la section d'archéologie; quant à la note, je reprocherai à son auteur d'avoir négligé de mentionner les dimensions du buste de Cybèle qui en fait le sujet [1]. Je dis *buste* et non *figurine*, comme M. Roessler, que je critique à mon aise, grâce au dessin qu'il a eu soin de placer en tête de son travail. Je lui reprocherai en outre d'avoir, d'après dom Montfaucon et dom Martin, cité le buste de bronze de Cybèle trouvé à Paris, sans rappeler à ses lecteurs qu'on peut voir ce précieux monument au cabinet des médailles et antiques, à la Bibliothèque nationale.

Le volume de la 36e année, publié en 1869, ne comprend qu'un seul mémoire d'archéologie; en tête nous trouvons encore le nom de M. Roessler, cette fois en compagnie de MM. Menant et Devaux. Ce mémoire est intitulé *Les sépultures gallo-romains du Havre.* Il s'agit de sépultures découvertes dans le terrain dépendant d'un couvent que les Dominicains viennent de fonder au Havre. Le morceau capital est un vase de terre rouge avec sujets en relief, de bon style, dont M. de Longpérier a entretenu l'Académie des inscriptions le 10 juin 1870, et dont les sujets sont relatifs aux amours de Vénus avec Mars et Anchise. Des bois et des planches fort bien exécutés accompagnent ce mémoire, qui fait honneur aux trois auteurs ainsi qu'à la Société havraise.

[1] Peut-être ces détails et d'autres encore ont-ils été consignés dans le Bulletin bimensuel de la Société d'études diverses, n° de juillet-août 1869, où ce monument a été mentionné, comme nous l'apprend M. Roessler; mais ce bulletin n'accompagne pas ce volume, et je saisis cette occasion de dire qu'on ne le trouve pas régulièrement, comme cela serait désirable, dans les volumes de Mémoires.

Digitized by Google

Quant au plus récent des volumes de la Société havraise, celui qui porte le millésime de 1872 et se rapporte aux années à jamais néfastes 1870 et 1871, on y trouve jusqu'à six mémoires relatifs à l'archéologie. C'est d'abord une notice de M. Roessler sur la mosaïque découverte à Lillebonne en 1870, dont nous venons de parler. Cette notice se compose de quelques mots d'avant-propos et d'une lettre de M. Roessler à M. de Longpérier, suivie de la réponse de l'archéologue parisien à son frère du Havre.

Ces lettres sont intéressantes, mais leur publication a été trop tardive pour qu'il soit utile de s'y arrêter. Tout le monde les connaît ici, puisque M. Chatel a lu à la Sorbonne, en 1870, pour M. Roessler absent, une notice sur la mosaïque de Lillebonne, qui a été analysée dans la *Revue des Sociétés savantes*[1]. Je n'y reviendrai donc pas et me contenterai de rappeler qu'en mai 1870 M. l'abbé Cochet a fait paraître dans la *Revue archéologique* un mémoire sur ce monument, l'un des plus importants qui aient été découverts depuis longtemps en France, et que M. Chatel, à notre dernière réunion de la Sorbonne (avril 1873), revenant pour son compte sur ce sujet, a lu sur la *Mosaïque de Lillebonne* une dissertation très-développée dont il a déjà été fait mention dans la *Revue des Sociétés savantes*[2], et qui doit paraître dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*

Plus loin, M. Devaux a lithographié lui-même la plus ancienne des maisons du Havre, pour en conserver le souvenir au moment où des réparations venaient de lui faire perdre son caractère primitif. M. Devaux suppose que cette maison, dont la porte était fort ornée, remontait au XVIe siècle et avait dû être construite pour un ecclésiastique.

De la page 415 à la page 430, l'infatigable M. Roessler a consigné des *Notes sur quelques points d'archéologie locale.* C'est une suite ou un supplément au *Tableau archéologique* du volume de 1867, dont nous venons de parler. On y trouve également la mention de beaucoup de découvertes et d'intéressantes observations. Je noterai une cloche de l'abbaye de Montivilliers qui porte la date de M CCC IIII XX et VIII, le setier en bronze de la vicomté de Lillebonne aux armes de la maison d'Harcourt, un bref compte rendu de fouilles au *tumulus* de Trouville-en-Caux exécutées par M. Brian-

[1] 5e série, t. I, p. 426. Voy. aussi, sur la mosaïque de Lillebonne, même volume, p. 421.

[2] 5e série, t. V, p. 316.

Digitized by Google

chon, la description d'une chapelle du XIIe siècle à Saint-Romain, enfin des carreaux émaillés. Je m'arrêterai pour faire une légère critique. M. Roessler dit avoir rencontré dans une collection privée, à Manéglise, deux médailles d'or recueillies à Sandouville, l'une à l'effigie de Charles V avec ces légendes : KAROLVS DI GR.FRANCORV.REX. XPC VINCIT XPC REGNAT XPC IMPERAT; l'autre sans inscription et gauloise. Il valait autant ne pas parler de ces deux monuments numismatiques que d'en parler aussi succinctement, et surtout il aurait mieux valu les nommer tous deux monnaies, car l'un est sans doute un *écu d'or* et non une médaille, tandis que l'autre est un statère gaulois dont il aurait fallu indiquer le type. Dans cette rapide nomenclature, on remarquera encore la description et le dessin d'un chapiteau provenant de Saint-Denis de Lillebonne, qui se rattache à cette intéressante question soulevée par M. Fleury, cette année même (1873), dans une de nos séances de la Sorbonne [1]. En effet, M. Roessler paraît considérer ce chapiteau comme appartenant au « style qui marque le développement de l'architecture de l'époque mérovingienne à l'époque carlovingienne. » Ce travail est suivi d'une *Note* de M. Duval de Lillebonne *sur les diverses découvertes faites à l'emplacement de l'église Saint-Denis*, et d'une lettre de M. Brianchon *sur les briques moulées d'une maison de Saint-Eustache-le-Pont*, qu'on ne lira pas sans profit; enfin, toujours au point de vue de la section, ce volume se termine par une *Note sur quelques antiquités de Gonfreville-l'Orcher et de Honfleur*, par M. J. Bailliard.

Ce dernier travail est une sorte d'inventaire de différentes découvertes, auquel je ne reprocherai que les commentaires, peut-être superflus, dont l'auteur a cru devoir faire suivre une énumération de monnaies consulaires. On ne le lira cependant pas non plus sans profit; je signalerai surtout un objet en bronze qui intéressera particulièrement les archéologues qui, comme MM. Quicherat et Bertrand, nos collègues, se sont souvent appliqués à commenter les usages et les ustensiles des Gaulois. C'est un porte-lampe dont le dessin figure page 451, et qui ressemble beaucoup, dit M. Bailliard, à celui qui paraît sur la planche XII des *Antiquités gallo-romaines Eburoviques, publiées d'après les recherches et les fouilles dirigées par M. Th. Bonnin.*

[1] Voyez le compte rendu des séances de la Sorbonne, *Revue des Soc. sav.* 5e série, t. V, p. 334.

Digitized by Google

Malgré la rapidité avec laquelle je viens de parcourir ces sept volumes, j'espère avoir montré que, si la Société havraise a été lente à se décider à faire place à l'archéologie, maintenant elle paraît avoir pris goût à cette branche des sciences historiques. Il faut espérer que la savante compagnie persévérera dans ces excellentes dispositions.

CHABOUILLET,

Membre du Comité.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS.

Tome XX. Soissons, imprimerie de Fossé d'Arcosse, 1866, in-8° de 462 pages. — Tomes I et II de la deuxième série, *ibid.* 1867 et 1868, 2 vol. in-8° de 255 et 399 pages, avec deux eaux-fortes.

Ces trois volumes portent des dates de publication déjà bien éloignées; mais, pour expliquer, pour excuser le retard que j'ai mis à rendre compte des mémoires d'archéologie que renferment ces trois volumes, j'aime à me persuader que lesdites dates sont fautives. Le dernier volume a paru peut-être depuis que Soissons est délivré de l'occupation prussienne, car je remarque dans ce volume deux jolies eaux-fortes de M. Laurent, datées de 1870. Quoi qu'il en soit, je trouverai mon excuse dans les événements, si cruels et si douloureux, qui ont empêché trop longtemps la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons de se réunir et de poursuivre ses travaux. Hélas! comment les membres de cette Société auraient-ils eu le courage de s'intéresser à leurs études favorites pendant que leur admirable musée était à la merci de l'invasion étrangère? Comment auraient-ils donné suite à leurs excursions archéologiques dans les environs de Soissons, lorsque les Allemands étaient maîtres de la ville et du pays? De là, l'ajournement forcé de la publication du Bulletin de la Société; de là, aussi, les lenteurs inusitées de ce compte rendu retardataire. Enfin la ville de Soissons a repris possession d'elle-même : l'ennemi s'est éloigné ; enfin la France respire, et nous pouvons tous retourner à nos habitudes, à nos goûts, à nos plaisirs, c'est-à-dire à la science, à l'histoire, à l'archéologie.

Je vais donc parler des trois volumes qui sont entre mes mains, et dont j'avais lu le premier bien avant la guerre, bien avant les

Digitized by Google

tristes et sombres événements qui l'ont suivie. Il me semble que c'était hier, mais, comme le disait en 1865 le président de la Société archéologique de Soissons, en commençant le compte rendu annuel des travaux de cette Société : « Vous parler de la rapidité avec laquelle le temps passe serait répéter une réflexion que chacun de nous se fait tous les jours. » Bien des mois, bien des années ont passé depuis que M. Leclerc de Laprairie se plaisait à rappeler que, si le temps s'enfuit avec une rapidité inexorable, les Sociétés savantes, telles que la Société archéologique de Soissons, comptent les années par des travaux solides et durables, par des publications utiles et intéressantes.

Les trois volumes du Bulletin de la Société archéologique de Soissons, que je vais examiner seulement au point de vue de l'archéologie, prouveront assez que les archéologues savent bien employer leur temps. La Société, qui a maintenant vingt-six années d'existence, n'a pas publié moins de 22 volumes, remplis des procès-verbaux de ses séances et de ses travaux les plus remarquables, les plus dignes d'éloges. On dirait que cette Société prend à tâche de continuer les honorables traditions de l'ancienne Académie de Soissons, qui était contemporaine de l'Académie française, et qui, après avoir, sous le règne de Louis XIV, essayé de suivre d'un peu loin les traces de son illustre devancière, s'était décidée, dans le dernier siècle, à imiter de préférence l'Académie des inscriptions et belles-lettres. L'ancienne Académie de Soissons, en effet, a pu s'enorgueillir d'avoir fait succéder aux harangues de Julien d'Héricourt et aux poésies d'Hélène Basin les dissertations historiques et archéologiques de l'abbé Lebeuf et de Gouye de Longuemare.

Arrêtons-nous d'abord à la curieuse notice que M. de Laprairie a consacrée aux anciennes cloches du département, notice qui a paru en quatre parties dans les trois volumes du Bulletin datés de 1866, 1867 et 1868. Il y avait, avant la Révolution, un nombre prodigieux de cloches dans les églises et les couvents, comme dans les édifices municipaux. Beaucoup de ces cloches étaient de vénérables monuments du moyen âge ; beaucoup se recommandaient à l'intérêt local par leur fabrication artistique et surtout par leurs inscriptions. La plupart de ces cloches ont été fondues pour faire de la monnaie de cuivre ou des canons. Celles qui ont échappé à la destruction révolutionnaire méritent d'être signalées et décrites. On s'occupera peut-être un jour d'un travail d'ensemble sur les cloches anciennes qui

Digitized by Google

subsistent encore ; ces cloches seront classées alors par catégories, par siècles, par provinces, par noms de fondeurs; on recueillera soigneusement leur épigraphie, qui est si variée, parfois si singulière, et toujours importante pour l'histoire des lieux, des hommes et des événements. Voilà ce que M. de Laprairie a voulu faire, voilà ce qu'il a fait pour le département de l'Aisne.

Dans les prolégomènes de sa notice, M. de Laprairie nous fait observer que les inscriptions des cloches, celles du moins qu'il a rassemblées et qui peuvent offrir un aperçu de ce que serait ce répertoire épigraphique avec son classement et son commentaire, n'évoquent pas seulement des noms appartenant à la noblesse et au clergé : ce sont surtout des bourgeois, des marchands, de simples habitants des campagnes, qui ont voulu concourir à la dédicace de ces cloches, qu'ils regardaient comme les confidentes et les messagères de leurs devoirs et de leurs labeurs, de leurs joies et de leurs deuils. M. de Laprairie avait donc eu d'abord l'idée de distinguer, dans un ingénieux classement, les cloches aristocratiques, les cloches bourgeoises et les cloches populaires. Son premier rapport concerne 43 cloches anciennes, antérieures à la Révolution, dans la ville de Soissons et dans les communes voisines. Trois de ces cloches sont du XIVe siècle, trois du XVe et dix du XVIe. La plus curieuse est celle qui figure en tête de cet inventaire raisonné, la cloche du village de Camelin, laquelle a 72 centimètres de hauteur et 84 de diamètre ; elle présente cette inscription, qui en fait un monument historique : *Ie porte le nom demoiselle Jehenne Delvilly* (peut-être *de Juilly*) *qui fu fame Bocere de Kamely, et me fist Jehan Jouvente l'an 1361.* Ce Jean Jouvente, qui a fabriqué cette cloche pour l'église de Camelin, n'est autre que le célèbre fondeur qui, vers la même époque, fondit la cloche de l'horloge du Palais, par ordre du roi Charles V, ainsi que la grosse cloche du château de Montargis.

On a lieu de s'étonner que la cathédrale de Soissons, qui fut saccagée d'une manière si épouvantable lors de la prise de cette ville par les Huguenots en 1567, ait conservé alors deux de ses anciennes cloches. Ce ne sont, il est vrai, que deux petites cloches qui sonnent les quarts à l'horloge de la cathédrale et dont l'inscription nous apprend que *M. I. Vernier, echevin de Soissons*, les fit faire en 1497. Quelques-unes des cloches du département de l'Aisne portent des figures en relief et des emblèmes de diverses sortes, qu'il ne serait pas facile de comprendre et d'expliquer, quoiqu'ils

Digitized by Google

accusent généralement une intention pieuse. Ces reliefs et ces gravures en creux ne manquent pas d'un certain art du dessin. On y reconnaît ordinairement les armes parlantes du fondeur, les insignes de sa corporation, c'est-à-dire les fleurs de lys royales, ou les armoiries des donateurs, des parrains et marraines, de l'église ou du couvent, etc. La cloche de Pierrefonds, qui dépendait autrefois du diocèse de Soissons, offre un des plus curieux spécimens de ce genre de décoration. M. de Laprairie a relevé avec soin les inscriptions et surtout les noms des fondeurs; mais le plus grand nombre des cloches anciennes ne portent aucun nom d'artiste.

La découverte d'un ancien cimetière, où l'on a cru reconnaître le caractère des sépultures mérovingiennes, a fourni à M. Calland le sujet d'une dissertation où les faits précis, simplement présentés et méthodiquement étudiés, cèdent trop souvent la place à des considérations générales, qui, pour être ingénieuses et savantes, n'en sont pas moins vagues et conjecturales. L'existence de ce cimetière sur le plateau qui domine au nord la commune de Saconin, canton de Vic-sur-Aisne, avait été reconnue, il y a cinquante ans. C'est encore la charrue qui a de nouveau rencontré, en cet endroit, des tombes en pierre, rangées par groupes sur plusieurs lignes. On a ouvert seulement une trentaine de ces énormes tombes, au nombre de plus de 300, qui ne contenaient guère que des ossements, sans aucun signe extérieur, païen ou chrétien, qui pût indiquer leur âge et leur origine. On avait pourtant recueilli, parmi ces ossements, des armes et des plaques de ceinturon «au caractère mérovingien,» dit M. Calland, mais ni colliers, ni bagues, ni fibules, ni bracelets, avec une seule médaille fruste, appartenant au règne de Constantin. Il n'a pas été possible, non plus, de trouver un seul vase intact, quoique des fragments de poterie romaine, noircis par le feu, aient été ramassés dans un lit de cendres de charbons et de pierres brûlées. On a trouvé, en outre, de nombreux débris de tuiles à rebords; au nombre desquels il en est deux «ornés de cercles concentriques gravés dans la pâte.» Quant aux crânes qu'on a pu extraire des tombes ouvertes (et l'on comprend qu'on n'en ait pas fouillé davantage, puisque le couvercle de chacune d'elles pèse deux ou trois cents kilogrammes, d'après les calculs de M. Calland), ces crânes ne suffisent peut-être pas, malgré les progrès de la science anthropologique, pour faire connaître si ce cimetière remonte à 1500 ans, comme celui de Pommiers, et s'il était situé dans le voi-

Digitized by Google

sinage d'une station militaire franque ou mérovingienne, aujourd'hui disparue et entièrement effacée.

Un autre cimetière, indiqué par quelques découvertes dans la forêt de Longpont, à peu de distance de l'abbaye, au lieu dit *le Champ Mentard* ou *la Chapelle Mentard*, a permis d'établir d'une manière certaine l'emplacement de cette chapelle, qui n'avait pas laissé de traces, si ce n'est dans le Cartulaire de Longpont. M. de Laprairie a examiné les tombes, qui ne portaient aucun signe ni aucune inscription et qui ne renfermaient que des ossements; il ne s'est pas borné à constater l'existence des substructions voisines, qui donnent le périmètre de la chapelle, à l'ouest du cimetière : il a démontré, d'après le texte des Bollandistes, que le fameux miracle de saint Bandry, évêque de Soissons au vi^e siècle, qui n'eut qu'à enfoncer son bâton dans la terre pour en faire sortir une source jaillissante, avait dû être opéré, non pas au village d'Arthèse, comme on le croit généralement, mais bien dans la forêt de Retz ou de Longpont, près du lieu appelé *Aiditius*, non loin de l'endroit même où fut construite une chapelle, en souvenir de ce miracle, sous l'invocation de saint Bandry. C'était à cette chapelle que se rendait autrefois le curé d'Arthèse avec ses paroissiens, le jour de la fête du saint patron. Quant au nom de la chapelle, il est bien difficile de faire dériver *Mentard*, ou *Dementard*, du bas latin *Metairica*, même avec l'autorité de Muldrac, auteur du *Valois royal*, qui accepte cette innocente étymologie.

Une tranchée ouverte par les travaux du chemin de fer derrière l'abbaye de Saint-Médard, sur un espace de plus de 800 mètres, a produit quelques découvertes de vases et de médailles antiques, qui sont allés se réfugier dans le musée de la Société archéologique; mais cette tranchée avait permis de reconnaître la présence de plusieurs anciens fossés, que les vieux historiens de Soissons n'ont pas négligé d'indiquer. M. Laurendeau, qui a fait depuis de longues années une étude minutieuse du sol, tant à Soissons qu'aux alentours de la ville, s'est attaché à rechercher la direction des fossés encore visibles et bien caractérisés, qui appartiennent à des époques distinctes, et qui ont eu des destinations différentes. Ainsi, un de ces fossés ne paraît pas antérieur aux travaux de fortification qui précédèrent le siége de 1617. Mais, en revanche, M. Laurendeau, en s'appuyant sur les témoignages de Dormay, de Cabaret, de Rousseau des Fontaines et d'autres historiens de Soissons, ne semble pas

Digitized by Google

éloigné de croire qu'on a retrouvé les restes des fossés qui entouraient le *palais de Crouy*, habité par les premiers rois mérovingiens, attenant à l'ancien Champ de Mars d'*Augusta Suessionum* et réuni, par donation royale, au domaine de l'abbaye de Saint-Médard. En tout cas, M. Laurendeau n'a constaté dans ces fossés aucune trace de vase, de limon ou du sable, produite par une eau courante.

Une notice de M. l'abbé Poquet nous présente la description de l'église du village de Pagnan, dans son état actuel, qui n'est rien moins que satisfaisant. Cette petite église, bâtie au XIIe et XIIIe siècle, a été successivement reconstruite, déformée ou remaniée ; on a mûré quelques petites fenêtres à plein cintre ; on a, en revanche, agrandi les autres ; l'ancien clocher, qui était placé au-dessus du chœur, a été abattu, et il le méritait bien, puisqu'il avait produit un écartement de 30 à 40 centimètres dans les murs de soutènement, qu'il a fallu relier avec des chaînes en fer. Le nouveau clocher, élevé sur le porche, date de 1836, mais l'architecte qui a bâti cette espèce de pigeonnier n'a pas songé à refaire les contre-forts de l'église désagrégés par les eaux pluviales et prêts à tomber. Il ne reste donc rien de bien remarquable dans cette église, si ce n'est la chapelle de la Sainte-Vierge, qui n'a pas été aussi maltraitée que le reste de l'édifice. Cette chapelle renferme des peintures polychromes fort intéressantes, représentant un Jugement dernier, une Annonciation et un épisode de la vie de saint Remy. C'est là tout ce qui subsiste de la décoration peinte. Nous espérons, avec M. l'abbé Poquet, que la Commission des monuments historiques prendra en pitié les anciennes peintures qui s'altèrent à vue d'œil. Les peintures murales du XIVe siècle deviennent plus rares de jour en jour ; on ne peut pas, il est vrai, les restaurer toutes ; mais il serait facile de les protéger en les couvrant d'un vernis siccatif. On découragerait ainsi les curés qui leur font la guerre et qui conspirent pour les cacher sous le badigeon.

Dans une seconde notice sur les anciennes cloches du département, M. de Laprairie a décrit encore 13 cloches, qui sont toutes du XVIIe siècle, et qui, par conséquent, offrent peu d'intérêt, quoiqu'elles donnent plusieurs noms de fondeurs. Les plus importantes sont celles de Saint-Quentin, notamment la grosse cloche de la tour Saint-Michel à l'église collégiale, cloche dont Louis XIV avait été parrain avec la reine Anne d'Autriche.

Une notice biographique sur un archéologue, c'est encore de l'archéologie. M. l'abbé Pécheux avait été chargé, par la Société

Digitized by Google

archéologique de Soissons, de composer cette notice sur Stanislas Priou, membre titulaire, actif et infatigable, de la Société, un des meilleurs correspondants des Comités historiques du ministère de l'instruction publique. Il s'est acquitté de cette mission avec une fraternelle sympathie pour la mémoire de son estimable collègue, mort au champ d'honneur, c'est-à-dire sur le terrain même de l'archéologie, en relevant les plans d'une ancienne carrière du village de Cerseuil, où il croyait retrouver les vestiges d'une chapelle mérovingienne. M. Priou était le véritable type de l'archéologue passionné et dévoué; il devait à l'archéologie seule l'instruction très-réelle qu'il avait acquise lui-même, sur le tard, avec le secours des livres; il avait consacré à l'archéologie toutes ses forces physiques et intellectuelles; il ne vivait que pour l'archéologie, et l'on peut dire qu'il en est mort, le 6 mars 1866, à l'âge de 52 ans, après avoir mis au jour une foule d'ouvrages qui témoignent de son zèle et de son enthousiasme pour la science qu'il aimait d'instinct et par vocation.

Dans le volume du Bulletin de 1867, nous retrouvons M. Laurendeau et la topographie historique de Soissons. C'est M. l'abbé Poquet qui avait été chargé par la Société d'examiner les rapports de M. Laurendeau relatifs à un savant mémoire de M. Laprairie sur les fortifications de Soissons à diverses époques de son histoire, mémoire très-remarquable et très-remarqué, qui valut à son auteur autant d'éloges que de critiques. M. Laurendeau, qui, nous l'avons dit plus haut, possède une connaissance exacte de l'ancienne topographie soissonnaise, a non-seulement rectifié différents points du beau travail de M. de Laprairie, mais il l'a encore complété et perfectionné. Il s'est aidé surtout des renseignements incontestables qu'il a puisés dans les histoires inédites de Soissons, que la bibliothèque publique de cette ville conserve en manuscrits. Nous sommes surpris que la Société archéologique de Soissons, qui a déjà publié le Cartulaire de Saint-Léger et qui nous promet de publier aussi les Cartulaires des abbayes de Saint-Médard et de Saint-Crépin, n'ait pas encore mis sous presse, en les accompagnant de notes, les précieux ouvrages de Berlette, de Rousseau des Fontaines, de Michel Bertin et de Cabaret, les précurseurs des archéologues soissonnais de notre temps.

Nous regrettons de ne pouvoir donner l'analyse d'un autre mémoire topographique de M. Laurendeau sur le canal de dérivation

Digitized by Google

de la Crise dans l'intérieur de Soissons. Dès le temps des Romains, la petite rivière de la Crise avait été, en partie du moins, détournée de son cours et amenée dans la ville de Soissons, soit pour remplir d'eau les fossés de ses remparts, soit pour fournir aux habitants l'eau dont ils avaient besoin dans les usages de la vie domestique et industrielle. Ce canal, qui ne cessait de causer des inondations terribles dans les faubourgs, lors des grandes crues de l'Aisne, fut modifié, transformé et enfin supprimé, à partir du XIIe jusqu'au XVIe siècle. M. Laurendeau s'est servi très-habilement des textes comparés de tous les anciens historiens pour réfuter un petit nombre d'assertions erronées émises dans le mémoire de M. de Laprairie sur les fortifications de Soissons, et pour battre en brèche, sans pitié et sans merci, quelques passages de l'estimable *Histoire de Soissons*, par M. Leroux, ancien ingénieur civil de la ville, aujourd'hui secrétaire de la mairie et trésorier de la Société. On a reconnu, dans les fouilles qui ont eu lieu à Soissons depuis quarante ans, le lit du canal de la Crise dans certaines rues de la ville, mais il y a encore du doute à beaucoup d'égards, et la tradition dont les historiens se sont faits les échos ne peut être confirmée que par de nouvelles fouilles. En attendant, nous répéterons le conseil que nous donnions tout à l'heure à la Société archéologique : il faut publier, à titre de documents, les chroniques inédites de Soissons.

Les antiquités trouvées au Mont-d'Origny, dans les fondations de l'église nouvelle destinée à remplacer l'antique chapelle de Sainte-Benoite, auraient mérité sans doute d'être décrites par M. l'abbé Delaplace, qui s'est borné à les mentionner, et encore d'une façon très-incomplète. Il ne fait que citer, par exemple, une *sonnette* qui aurait appartenu à la sainte, martyrisée en 362 ou 365, et dont elle se servait pour appeler le peuple à la prière. M. Gourlet, curé du Mont-d'Origny, ne s'est pas dessaisi de la sonnette du IVe siècle, mais il a offert au musée de Soissons quelques autres antiquités, savoir une hache en fer, découverte près d'un squelette qui avait eu le crâne fracturé par un instrument *tranchant*, dit M. Delaplace, un javelot, un « objet en os, qui paraît être un instrument de travail, plutôt qu'une arme ou un ornement. » M. Delaplace aurait dû au moins nous donner la description de cet objet en os, qui a de quoi piquer notre curiosité, surtout si on a la fantaisie de le faire contemporain de la sonnette de sainte Benoite.

Digitized by Google

M. de Laprairie, en compensation, a décrit très-minutieusement deux dalles en pierre, avec bas-reliefs et inscriptions, trouvées derrière la plaque de cheminée d'une maison du village de Leury. Le soin qu'on avait pris de cacher ces deux dalles à l'époque de la révolution de 93, montre assez l'importance qu'on attachait à leur conservation. En effet, une de ces dalles est un monument commémoratif de la *dédication* de l'église primitive de Leury « en l'honneur de Dieu, de Notre-Dame et de saint Nichodeme, » le 3 mai 1382. La cérémonie de la dédicace est représentée en relief au milieu de cette pierre, et les détails en sont vraiment curieux. La seconde dalle, qui n'offre qu'une inscription sans image sculptée, constate la consécration de la nouvelle église moderne, bâtie vis-à-vis la fontaine de Saint-Nichodème, laquelle église fut bénite le 9 avril 1758. M. de Laprairie exprime l'espoir de voir replacés dans l'église de Leury ces deux monuments historiques, qui lui ont appartenu et que la pieuse sollicitude d'un bon paroissien de cette église a sauvés du vandalisme révolutionnaire.

M. de Laprairie a continué dans ce volume son inventaire descriptif des cloches du département de l'Aisne, mais il n'a découvert que 17 cloches nouvelles, dont la plus ancienne est du XVIe siècle, et qui n'offrent pas un grand intérêt sous le rappport de la fabrication et de l'épigraphie. Il a consigné, cependant, un fait très-étrange : en 1791, au moment même où l'on changeait les cloches en canons et en gros sous, lorsque des spéculateurs parcouraient les campagnes pour acheter ces cloches au prix du métal, la commune de Troly-Loire avait jugé le moment opportun pour acquérir quatre cloches provenant de l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, devenue propriété nationale. Les 17 nouvelles cloches décrites par M. de Laprairie lui ont donné dix nouveaux noms de fondeurs, l'un desquels, nommé Hamet, en 1663, s'était attribué un écusson portant une cloche comme armes parlantes.

Le second volume de la deuxième série du Bulletin remet en présence les deux champions archéologues, M. de Laprairie et M. Laurendeau, qui combattent de nouveau à armes courtoises sur le terrain imaginaire ou incertain de la rivière de Crise et de son détournement dans la ville de Soissons. La question était un peu embrouillée, excepté pour quelques indigènes ; voilà qu'elle s'embrouille davantage de part et d'autre. Chacun des deux adversaires trouve d'excellentes raisons à l'appui de son sytème. La lutte sur

Digitized by Google

ce terrain pourrait durer plus longtemps que la guerre de Troie; en tout cas, l'érudition n'y perd jamais rien, malgré les débordements de la Crise. Il s'en faut à peine d'une brasse pour que nos deux honorables savants soient d'accord. Le mémoire de M. de Laprairie sur les fortifications de Soissons n'en restera pas moins un excellent mémoire.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. l'abbé Dupuy dans sa visite à plusieurs musées des villes d'Allemagne, bien que cette visite ait précédé l'affreuse guerre que les Allemands ont faite à la France. Il est bon cependant de récolter, en passant, la prodigieuse inscription que le touriste soissonnais a rencontrée dans le vestibule du musée de peinture à Cologne : «Dieu donna l'art aux Grecs; de ceux-ci il passa aux Latins, et de ces derniers aux Germains.» Remarquons que cette gasconnade rhénane n'avait pas attendu, pour se produire *coram populo*, l'incendie de la bibliothèque et du musée de Strasbourg. On comprendra maintenant pourquoi les artistes germains n'avaient aucun souci de bombarder Paris et de brûler le Louvre, le tout par amour de l'art.

M. l'abbé Dupuy, qui est revenu d'Allemagne un peu étonné de l'outrecuidance des Allemands héritiers de l'art des Grecs et des Latins, nous rend compte de la découverte de 6,100 pièces de monnaies romaines à la ferme de Forêt, près de Morsain. Ces monnaies de bronze se trouvaient contenues dans un pot de terre, qu'un laboureur a brisé avec le soc de sa charrue. Le laboureur s'est cru riche; il a endommagé une partie des pièces, en les dépouillant de leur patine, pour savoir si elles étaient en or. Il a vendu le reste au poids du vieux cuivre. M. l'abbé Dupuy, qui s'en est rendu acquéreur, a reconnu dans ces monnaies sept types différents d'empereurs romains depuis Trajan jusqu'à Albin et sept types d'impératrices; il y a quelques revers rares, mais les types intermédiaires les plus précieux, Pertinax, Didius Julianus, Pescennius Niger, manquent dans la série. A coup sûr, le premier propriétaire de la collection n'était pas un numismate.

Un dernier rapport de M. de Laprairie sur les anciennes cloches du département de l'Aisne nous en présente encore neuf, dont sept appartiennent à l'arrondissement de Vervins. Une seule, celle de la Bouteille, est du XVIe siècle et porte un écusson aux armes de Coucy. La dernière, celle d'Hirson, se distingue par une particularité qui est peut-être unique en France. Cette cloche, haute de

Digitized by Google

90 centimètres avec un diamètre de 1 mètre 20 centimètres, a été fabriquée par *N. Regnaud, fondeur*, et bénite par le curé d'Hirson en 1793! L'inscription nous paraît si audacieuse vis-à-vis de cette date néfaste, que nous ne résistons pas au plaisir de la copier : «L'an 1793, IIe de la République française, j'ay été bénite par le citoyen Jean-François Godard, curé depuis 1781, et officier municipal, et nommée *Cæsart* par les citoyens Cæsar Mezand, maire d'Hirson, et Marie-Louise-Victor Bouillard, épouse de Louis Gaudefroy, procureur de la commune. Moy et mes deux sœurs, nous avons été fondues aux frais de la commune d'Hirson.» Les deux sœurs de cette vaillante cloche réactionnaire ont probablement été sacrifiées aux malheurs des temps; quant à la nommée *Cæsart*, qui leur a survécu, elle porte le monogramme du Christ au-dessous d'une croix, une vierge à droite, et à gauche un évêque. Si les sans-culottes de la Convention avaient appris la protestation clochante du curé Jean-François Godard, ils eussent été certainement plus ébahis que les fondeurs de cloches.

La question des haches celtiques est à l'ordre du jour dans la Société archéologique de Soissons, comme dans toutes les Sociétés savantes du monde savant; mais cette Société ne s'est pas encore prononcée sur la question, quoique M. l'abbé Dupuy l'ait mise en demeure de donner son avis sur ces matières obscures et ardues : M. Robert, médecin des Ardennes, a soutenu que les haches en silex taillé et les haches en pierre polie étaient du même temps, et que ces dernières, beaucoup plus rares que les autres, devaient être considérées comme les armes ou les attributs des chefs. Là-dessus, M. l'abbé Dupuy a prié ses collègues d'étudier la question encore douteuse, afin de décider si l'âge de pierre en Europe ne devait pas être divisé en quatre périodes distinctes, suivant le degré de perfection des haches taillées et polies. Nous attendrons, avec M. l'abbé Dupuy, la décision de la Société archéologique de Soissons, qui s'occupe trop de travaux sérieux et utiles pour donner beaucoup de temps à ces bagatelles *préhistoriques*, suivant une expression qu'on emploie avec trop de complaisance, et qui probablement n'aura pas accès dans la prochaine édition du Dictionnaire de l'Académie.

PAUL LACROIX,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère.

8e série, t. II, 3e livraison.

Tandis que d'autres Sociétés se donnent des dénominations très-générales et réussissent à grand'peine à les justifier partiellement, la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels de l'Isère en est arrivée à élargir le cadre primitif de ses travaux. L'histoire et l'archéologie, qui n'étaient pas annoncées, y ont pris place, et l'archéologie, en particulier, n'a pas à réclamer moins de quatre mémoires dans cette 3e livraison du tome II de la 3e série.

Il nous faut négliger les deux chapitres d'archéologie militaire de M. de Rochas-Aiglun, puisqu'ils se réfèrent à l'antiquité grecque et romaine. Examinons d'abord, avec M. Gustave Vallier, la *Découverte de diverses monnaies et d'un bracelet d'argent*, faite à Saint-Vincent-de-Mercuze (arrondissement de Grenoble).

Le 25 février 1870, un cultivateur de cette commune brisa du bout de sa pioche un vase en terre rouge enfoui à 50 centimètres environ du niveau moyen du sol, lequel vase contenait 304 médailles romaines. Quelques pièces s'égarèrent dans les mains des curieux, mais le propriétaire en garda 294, qu'il soumit à l'examen de M. Vallier. Celui-ci nous en donne la liste complète avec les légendes et l'indication des types. 54 de ces pièces de monnaie sont d'argent ou de billon, 123 de moyen bronze et 117 de petit bronze. Il y en a 1 de Caracalla, 1 d'Héliogabale (ce sont les deux plus anciennes), 13 de Gordien III, 17 des deux Philippe, 4 de Valérien Ier, 12 de Gallien, 6 d'Aurélien, 20 de Probus, 33 de Dioclétien, 39 de Maximien, 21 de Constance Ier, 11 de Maxence, 65 de Constantin le Grand, etc. En résumé, ce petit trésor est composé de monnaies de trente-trois empereurs ou impératrices, qui ont pu être frappées dans un intervalle de cent quarante-deux ans (196-337), si l'on compte de la première année du règne de Caracalla à la dernière de celui de Constantin le Grand. M. Vallier fait observer que ce modeste trésor a dû être caché là par un soldat arrivant d'Italie, puisqu'il contient très-peu de pièces de Gallien, des deux Tetricus, de Claude le Gothique, et pas une de Pertinax ni de Victorin, qui tous avaient régné sur les Gaules, et dont les monnaies abondent naturellement dans tous les dépôts du même

Digitized by Google

genre que l'on découvre sur notre sol. Il rappelle, par exemple, qu'il avait compté jusqu'à 2,408 Gallien, 2,677 Claude le Gothique et 4,256 Tetricus dans la trouvaille des Fins d'Annecy. (Voir la *Revue savoisienne* du 25 septembre 1867.)

Les pièces trouvées à Saint-Vincent-de-Mercuze sont, en général, dans un état de conservation assez satisfaisant, et celle de Dioclétien en argent (*virtus militum*) est d'une beauté exceptionnelle. Quant à leur valeur comme rareté, à part quelques-unes qui ne sont pas trop communes, l'ensemble de la petite collection est d'une banalité regrettable. M. Gustave Vallier s'excuse de n'avoir pas eu le temps de relever les exergues et les lettres différentielles; il a pu néanmoins constater que la plupart de ces pièces sortaient des ateliers de Trèves, de Londres, de Lyon, d'Arles et de Siscia, ce qui contredirait, jusqu'à un certain point, l'hypothèse émise par lui d'une provenance non gauloise de ce petit dépôt. Quant au bracelet trouvé dans le même vase, c'est un bracelet ouvert, en argent de bas aloi, fait d'une tige ronde façonnée au marteau, d'un travail peu fini et sans autre ornement que quelques traits en forme d'I et d'X, marques irrégulières et insignifiantes. Ce bracelet figure à la collection des antiques de Grenoble.

Le même M. Vallier, dans un autre article, nous décrit plusieurs pièces de la numismatique dauphinoise, qui font défaut (avec bien d'autres) dans l'ouvrage de M. Faustin Poëy d'Avant, *Les Monnaies féodales de France.* Les lacunes et les inexactitudes sont assez nombreuses, en effet, dans cet ouvrage, dont le principal mérite aura consisté à offrir un premier cadre général, un premier ensemble : c'est affaire ensuite à l'érudition locale d'en reprendre un à un tous les chapitres à part, pour y apporter les retouches et les compléments indispensables.

Pour ce qui est de la numismatique féodale du Dauphiné, M. Morin en avait commencé l'étude par une monographie, puis M. Poëy d'Avant avait beaucoup ajouté à ces premiers éléments dans le troisième volume de son ouvrage; mais le dernier mot des découvertes n'est jamais dit, et M. Vallier forme une collection spéciale dont il nous promet beaucoup. Il la laisse grossir d'année en année, et, pour le moment, il ne veut nous parler que de quatre monnaies dauphinoises, étudiées au médaillier municipal de Lyon et dans les collections particulières de M. Eugène Chaper et du docteur de Brye.

Digitized by Google

Les trois premières pièces sont d'Humbert Ier de La Tour, chef des dauphins de la troisième race par son mariage avec Anne, sœur et héritière de Jean Ier. L'auteur de l'article tient pour certain qu'on doit attribuer à Humbert Ier toutes les monnaies où le nom est indiqué par l'initiale H toute seule, comme les pièces de Humbert II se reconnaissent à l'association des deux premières lettres du nom, H V. Suivant la coutume dauphinoise, le revers appartient à l'évêque, qui, outre la légende EPS. GRONoPoL. (*episcopus Gratianopolitanus*), est représenté par la croix pattée, tandis que l'image du dauphin à gauche, avec un annelet au-dessus de la tête, accompagne la légende *Humbertus dalphinus Viennensis* : H. DALPH. (ou DAS ou PHS) VIEN.

M. Vallier fait encore remarquer que le dauphin héraldique n'est pas toujours crêté, qu'il a quelquefois la tête nue ou bien surmontée d'un annelet.

Le quatrième type dauphinois décrit dans cet article offre un intérêt particulier. On savait, par une ordonnance de Charles V, du 8 juin 1367[1], qu'il avait dû être frappé des deniers noirs, dont le titre et le poids sont définis dans cette ordonnance, et qui devaient porter quatre fleurs de lys avec la légende K. PRIMOG. FRANC. REG., et au revers un dauphin avec les mots *Dalphinus Viennensis*. On n'a trouvé que récemment deux exemplaires de ces deniers noirs : l'un est en la possession de M. Chaper, et l'autre au médaillier de Lyon; M. Vallier nous les décrit l'un et l'autre.

Nous devons consacrer une courte analyse au mémoire de M. Ernest Chantre, correspondant de la Commission de topographie des Gaules, sur *Les palafittes ou constructions lacustres du lac de Paladru, près Voiron* (Isère). Protestons d'abord contre ce mot de «palafittes» dont la science française n'a vraiment que faire, puisqu'elle possède le terme excellent et consacré de «pilotis». C'est une fâcheuse tendance que d'embarrasser à plaisir l'érudition de mots prétentieux, exotiques, dont les équivalents existent dans la bonne langue.

Dans son livre *De l'influence du mineur sur les progrès de la civilisation, d'après les données de la géologie et de l'archéologie* (1860), M. le professeur Fournet avait, le premier, indiqué que les débris de pilotis du lac de Paladru avaient dû appartenir à des constructions

[1] Le mémoire de M. Vallier porte 1357, ce qui est une erreur évidente.

Digitized by Google

lacustres. En 1863, M. Vallier avait substitué à la vieille légende populaire quelques données d'observation sérieuse, mais il assimilait simplement ces pilotis à ceux du lac du Bourget, n'ayant fait que des investigations sommaires. Enfin M. Ernest Chantre, qui, à l'issue du congrès préhistorique de Neufchâtel, en 1866, avait assisté aux explorations scientifiques des antiquités lacustres de la Suisse, eut l'idée d'étudier à fond celles de Paladru, et c'est ce travail dont les incidents nous sont racontés en grand détail.

Les descriptions des pilotis subsistant à la date de ce travail sont d'autant plus précieuses que les pilotis eux-mêmes auront en grande partie disparu, les propriétaires du lac ayant pris occasion de ces recherches scientifiques pour faire extraire la plupart des bois, avec l'intention de les vendre ou d'en faire un emploi pratique. Il y a longtemps, d'ailleurs, qu'on s'était mis à arracher les parties supérieures de ces pilotis et des charpentes qui les surmontaient, pour une destination soi-disant utile.

M. Ernest Chantre a poussé le scrupule jusqu'à faire analyser chimiquement les couches de vase où plongeaient les pilotis et dormaient les objets manufacturés ou fossiles qui ont été découverts à l'entour. Il donne aussi de minutieux détails sur la faune et la flore. Il indique la longueur ordinaire des poutres, leur mode d'assemblage et les inductions qu'on en doit tirer pour la forme des habitations. Il y aurait aussi à consulter, en ce sens les poutrelles et les planches détachées qui se sont retrouvées entre les pilotis, dans la tourbe, et qui provenaient évidemment des planchers ou des parois des logements construits sur la plate-forme générale. Aucun de ces bois ouvrés ne témoigne de l'emploi de la scie ni de celui des clous; les tenons et mortaises accuseraient l'usage exclusif de la hache et du ciseau; les planches mêmes semblent avoir été faites à la hache. Les tenons et les feuillures retrouvés dans la vase supposent des montants de portes et de fenêtres, et, en effet, l'on a découvert un certain nombre de clefs et de serrureries rudimentaires. Les charnières étaient sans doute faites de certaines lanières qu'on retrouve en quantité.

Comme armes et ustensiles, on a remis au jour une lance, une pointe de javelot, une hache en fer assez semblable aux francisques, un poinçon, une vrille, une happe, un ciseau en fer, bon nombre de lames de couteau, en fer également. Un éperon grossier, mais

Digitized by Google

bien caractérisé, une sorte d'étrille et un très-grand nombre de fers à cheval, avec leurs clous, donnent l'idée d'une peuplade de cavaliers.

Parmi les ustensiles, il faudrait citer deux peignes dont les dents, très-longues, sont fines et serrées d'un côté et plus espacées de l'autre, une moitié de bracelet en plomb et divers fragments, qui ne sont peut-être pas d'une signification aussi décisive que le suppose M. Ernest Chantre. Les débris de poterie sont pareillement trop frustes pour qu'on ose rien dire des formes primitives. Un seul vase a été retrouvé entier : il est presque rond, avec un col assez étroit et deux anses, aplati d'un côté, et de l'autre pourvu d'une seconde ouverture.

Au rebours de tant d'autres antiquaires qui s'efforcent de faire remonter vers les âges préhistoriques la date possible des monuments qu'ils décrivent, M. Chantre consent de bonne grâce, sur la foi de l'éperon et des fers à cheval, à ce que les pilotis du lac de Paladru aient été habités tels quels jusqu'à l'époque carlovingienne. L'absence de monnaies et la rareté des objets de quelque valeur s'expliqueraient par un abandon volontaire de la station lacustre, abandon qui pourrait simplement avoir eu pour cause une élévation accidentelle des eaux du lac, analogue à celle qu'elles viennent de subir par suite d'éboulements des terres riveraines.

Telles sont les conclusions de ce travail consciencieux : il sera désormais malaisé de le contrôler autrement que par des spéculations conjecturales, puisque les inondations récentes ont achevé et profondément recouvert l'œuvre de destruction active entreprise par les propriétaires du lac, qui, nous l'avons déjà dit, exploitaient, comme un chantier de charpentes, ces vénérables débris du village lacustre.

GUSTAVE BERTRAND,

Membre du Comité.

ACADÉMIE DE SAINTE-CROIX D'ORLÉANS.

Tome II, 1872.

Un seul des mémoires contenus dans ce second volume intéresse l'archéologie. L'auteur, M. P. Mantellier, a pris pour objet d'étude deux inscriptions funéraires qui existent encore dans la vieille église

Digitized by Google

collégiale et paroissiale de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans. Ce sont les épitaphes de Foy Bornésienne, décédée en 1603, veuve de Paul de Palis, orfévre du roi, et de Renée de Palis, leur petite-fille, morte en 1614. Paul de Palis, décédé en 1578, vingt-cinq ans avant sa femme, avait porté le titre d'orfévre du roi sous les quatre règnes de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III. Il était né à Rome et faisait peut-être partie de la colonie italienne qui suivit en France Catherine de Médicis. Ses œuvres ne sont point connues. Renée de Palis, fille d'honorable homme César de Palis et de Louise Renouard, fonda plusieurs messes en mémoire de ses parents défunts et fut inhumée auprès de son aïeule, à qui elle avait survécu un peu plus de dix ans.

M. Mantellier s'est livré à de longues recherches pour savoir si Paul de Palis avait exercé son art à Orléans, et pour découvrir l'auteur des vers français, d'une facture touchante, qui composent en partie les deux épitaphes. Il n'est arrivé qu'à des hypothèses. Il pense que Paul de Palis n'a point habité Orléans, que sa veuve et sa petite-fille se seront retirées en cette ville pendant les troubles de la fin du XVIe siècle, et que Renée de Palis pourrait bien avoir écrit elle-même les vers gracieux que Malherbe et Racan n'auraient pas désavoués.

L'église Saint-Pierre-le-Puellier possède dix autres inscriptions qui concernent des prêtres, des marchands, et un premier valet de chambre de Henri IV, Jean Viot-Mercure, qui était en même temps maître des verreries du royaume. Cette dernière seule est visible; une boiserie de revêtement cache les neuf autres.

Le mémoire de M. Mantellier fournit, sur les anciens épitaphiers manuscrits ou imprimés de la ville d'Orléans, des renseignements qu'on devra consulter, si jamais on publie les inscriptions du diocèse dont cette ville est le chef-lieu.

F. DE GUILHERMY,

Membre du Comité.

SOCIÉTÉ AGRICOLE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Tome XIX, 1872.

Une courte notice de M. Alart nous apprend qu'on a trouvé ré-

Digitized by Google

cemment, dans l'église du Cornella du Bercol, une inscription romaine réduite par malheur à quelques lettres :

LAE III....
CANAB....

On a supposé qu'elle pouvait avoir appartenu à un monument élevé par quelques soldats de la quatrième aile de la légion des Cantabres, dans le premier siècle de notre ère. Nous n'avons pas la prétention de contester cette attribution. Les dernières phrases de la notice de M. Alart nous donnent à penser que le cloître d'Elne serait destiné à devenir un musée archéologique, sans rien perdre d'ailleurs de son caractère religieux. C'est une bonne nouvelle pour le Comité.

Deux monuments celtiques, les tumulus de la Porteilla et de las Clausas, situés sur la montagne de Molitg, sont signalés et décrits par M. Rouffiandis, professeur à l'École normale de Perpignan. Il paraît que ces tumulus sont surmontés de dolmens aujourd'hui très-ruinés. Ce ne sont que des sépultures de peu d'importance.

Sous le titre de *Notices historiques sur la peinture et les peintres roussillonnais*, M. Alart, dont nous avons déjà cité le nom une première fois, a réuni un certain nombre de renseignements curieux sur des artistes des XIIIe et XIVe siècles et sur les ouvrages qu'ils ont laissés des deux côtés des Pyrénées.

La nomenclature est intéressante. On y lit les noms de Pierre de Peynafreita, maître de l'œuvre de la cathédrale de Lérida, en 1286; du sculpteur Raymond, qui fit une statue d'évêque pour le cloître d'Elne, en 1202, et une effigie de chevalier, l'année suivante, pour le prieuré de l'Eule; de Barthélemy de Perpignan, qui, avec l'aide de ses deux fils, exécuta une partie des stalles du chœur de la cathédrale d'Elne, en 1294; de Jacques Canall de Berga, qui tailla dans le marbre, en 1345, le retable de l'autel principal de l'église de Cornella de Conflent; puis, enfin, ceux de trente-quatre peintres, depuis maître Alexandre, en 1261, jusqu'à Jacques Roche, en 1343. On ne cite d'ailleurs, de ces derniers, que des peintures d'un ordre secondaire.

Le volume se clôt par une notice, rédigée avec beaucoup de soin par M. Ernest Delamont, sur la vie et les ouvrages du célèbre Hya-

Digitized by Google

cinthe Rigaud, le plus renommé des artistes que le Roussillon ait produits.

F. DE GUILHERMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE LA SAVOIE.

2e série, t. XII, in-8°, CCLVI et 365 pages.

Nous avons eu déjà plusieurs fois à accorder de légitimes éloges aux travaux de l'Académie de Savoie. Elle ne paraît pas avoir démérité par le volume que nous venons de recevoir, mais c'est à la section d'histoire qu'il appartient d'apprécier le travail qui occupe dans ces mémoires la place la plus considérable, l'*Histoire de l'agriculture en Savoie*, de M. Tochon.

Nous nous occuperons d'une note de M. Borrel, architecte à Moûtiers, sur une découverte de tombes romaines faite récemment en Tarantaise, sur la route nationale n° 90, entre Villette et Aime. Les ouvriers mirent d'abord à découvert une pierre tumulaire élevée par une matrone romaine à son mari; on a pu en recueillir les principaux fragments; le monument forme un parallélogramme de 1 mètre sur $0^m,66$, surmonté d'un fronton de $0^m,33$ de hauteur, avec deux oreilles sur les angles; on y lit :

T. VIREIO
OHESIM°
VIREIA . COLCHIS
VXOR . H .
L. CASSIVS . ERASTVS.
H .
..... VS . ALCIMVS.
CONL .

M. Borrel fit continuer les fouilles; il découvrit une urne en terre rouge grossière, remplie de terre, d'os calcinés, de cendres, avec une fiole lacrymatoire en verre; elle était posée sur le couvercle d'un cercueil en dalles, dans lequel on trouva de nombreux morceaux de poterie variée, un fragment de lampe en terre grise, un tronçon de lame, une partie de fourchette en fer, des os carbonisés, du charbon, des cendres de bois pourri; des clous et quelques graines.

Digitized by Google

Les recherches continuèrent, et quatre autres tombes furent successivement mises à découvert; mais les poteries, assez nombreuses et riches, qui y étaient renfermées, ou étaient déjà brisées, ou le furent par la maladresse des ouvriers.

M. André Perrin a écrit une étude préhistorique de la Savoie. Il croit que l'homme est venu habiter la Savoie à une époque relativement tardive, à cause de l'abondance des glaciers, qui éloignèrent de ces contrées les populations. Nulle part n'ont été rencontrés dans ces parages les restes de grands animaux contemporains du premier âge de la pierre; le renne, qui appartient à la deuxième époque des cavernes, est le plus ancien animal dont les ossements aient été retrouvés en Savoie, mêlés aux débris de l'industrie humaine. Un seul gisement jusqu'à présent a fourni la preuve de la contemporanéité de l'homme et du renne en Savoie, c'est la carrière de Veyrier, qui a fourni à M. Thioley un grand nombre de silex taillés et d'os travaillés et brisés. Après cette station, jusqu'ici unique, M. Perrin cite deux stations de l'âge de la pierre polie, sur pilotis, au bord du lac Léman, sis l'un en face de Thonon et l'autre des Eaux-Vives; ces deux palafittes (*melius* pilotis) ont fourni des fragments de poterie grossière, des silex, une hache en serpentine et des ossements, entre autres, de l'*urus*. Des haches en pierre ont été recueillies sur plusieurs points; des silex travaillés, fréquemment, sur les hauts plateaux de la Maurienne.

Les souvenirs de l'âge de bronze sont beaucoup moins rares dans les stations lacustres aujourd'hui connues au-dessus des eaux des lacs savoisiens; les constructions sur pilotis s'élevaient dans les lieux abrités des grands vents ou dans les baies; là surtout, dit M. Perrin, où des collines submergées permettaient de planter à une moindre profondeur les piquets destinés à supporter la cabane. Ces pierres sont groupées d'une façon très irrégulière, mais présentent cependant le plus ordinairement une disposition circulaire; sur ces pierres, dépassant le niveau des hautes eaux, étaient établies des traverses supportant un plancher irrégulier, recouvert d'un béton en terre battue, mêlé de cailloux et fortement tassé. Les cabanes, de forme circulaire, étaient construites en clayonnages et branches revêtues à l'intérieur d'un mortier en terre glaise battue, ornées parfois de petits cercles concentriques et de chevrons diversement disposés; la petitesse des fragments retrouvés n'a pas permis jusqu'ici d'apprécier la dimension de ces cabanes. Des débris de

Digitized by Google

toute nature sont répartis dans l'intervalle des piquets et non pas exclusivement autour de la bourgade; les groupes des cabanes étaient réunis par des ponts et non par un plancher continu.

Sur le lac du Bourget on a reconnu des stations lacustres à Grésine (deux), Meimont, Châtillon, le Saut, Conjux, les Fiollets. M. Perrin résume la description des objets qui ont pu y être recueillis.

Les poteries sont très-variées de grandeurs, de formes et de types; les unes grossières, les autres fines, d'une belle teinte noire recouverte d'un enduit rouge, décorées de traits formant des grecques, des chevrons, des croix, des cercles; on y voit même des dessins faits par l'application de lamelles d'étain, les petits vases se terminant en pointe. On a trouvé aussi des lampes à quatre pattes, à un bec, de forme ovoïde; des pesons ou fusarolles en très-grande quantité, servant probablement à faire des colliers, des bracelets, etc., quelques statuettes informes, que M. Perrin compare au point de vue artistique à nos bonhommes en pain d'épice.

Les instruments de bronze ne sont pas rares et ont été exécutés dans le pays, à en juger par les nombreux moules découverts à Châtillon, à Conjux, à Grésine et au Saut. Ce sont des armes, en petite quantité, des haches à oreillettes, couteaux à douille, marteaux, faucilles droites et recourbées, lames, rasoirs, poinçons, lancettes, pinces, aiguillons, hameçons; comme ornements, des agrafes, bracelets, colliers, chaînes, appliques estompées, pendants, boutons, bagues; tous les bracelets sont ouverts; quelques-uns sont gros et creux; on a recueilli un seul bracelet d'enfant en étain. L'or a fourni uniquement un filet tordu, recueilli à Grésine. Les instruments en fer sont rares; ce sont des armes. Quelques objets représentent le bois, qui naturellement a moins bien résisté aux ravages du temps; un talon de chaussure, un manche coudé de hache, quelques emmanchures d'un instrument à douille, des fuseaux, des fragments d'assiettes et de baquets. Des tissus, on ne possède qu'un morceau d'étoffe; un peloton de fil, quelques fragments de cordages. Nous citerons ensuite des pinceaux et des emmanchures en os; un bois de cerf présentant des traces de travail, beaucoup d'instruments en pierre, notamment des polissoirs et des marteaux, des poids; quelques haches de petite dimension; quelques ornements pour colliers et boucles d'oreilles; des grains de verre bleu, blanc et vert, servant évidemment au même

Digitized by Google

usage. Les échantillons de fruits et de graines recueillis constatent la connaissance de glands, noisettes, fraises, prunelles, merises, prunes sauvages, pommes, mûres de haies, fraises, petits pois, fèves, millet, orge et froment. Les os accusent la présence de l'urus, du castor, de l'ours brun, sanglier, cochon, chien, cheval, cerf, chevreuil, chèvre, mouton, bœuf et renard.

M. Perrin mentionne l'existence de deux stations lacustres sur le lac d'Annecy, une dans le lac d'Aiguebelle, vingt-huit sur le lac Léman, dont seize dans les eaux françaises : deux de l'âge de la pierre, les autres de l'âge de bronze.

M. Perrin cherche, en terminant cette savante revue, à fixer pour les antiquités du Bourget les époques extrêmes auxquelles peuvent être placés leur commencement et leur fin. Les nombreuses découvertes de ces dernières années placent l'existence des bourgades lacustres à l'âge de bronze. L'âge de la pierre ne paraît pas y avoir précédé l'âge du bronze, bien que l'on retrouve des couteaux, des grattoirs et des pointes de flèche en silex éclaté et des haches de pierre polie, mais en petit nombre et comme continuation d'anciens usages ; les mêmes instruments se retrouvent d'ailleurs encore employés à l'âge de fer. Les rares objets en fer indiquent quelques rapports avec les populations de cet âge, mais non pas une longue existence. On a voulu conclure à cette coexistence des habitants des stations lacustres du Bourget avec les peuples de l'âge de fer et de l'époque romaine, en s'appuyant sur les poteries polychromes, les formes de lignes tracées sur les poteries et sur les bronzes et de quelques débris de l'époque romaine retrouvés près de ces rives. Les deux premières preuves n'indiquent qu'une civilisation plus avancée que dans les stations de la Suisse, par rapport auxquels il y aurait d'ailleurs infériorité quant au travail et à l'ornementation du bronze. M. Perrin conclut à dater les palafittes du Bourget de la fin de l'âge de bronze, et il en trouve une dernière preuve dans les longueurs actuelles des tronçons des piquets, comparées aux données fournies par les emplacements des lacs suisses qui appartiennent à des époques bien déterminées.

M. Perrin termine par quelques notes sur les habitants du sol de la Savoie contemporaine de l'époque lacustre. Les preuves matérielles sont plus rares, parce que ces ornements n'ont pu être conservés comme dans la boue du lac. On a trouvé çà et là des haches et des épingles analogues aux mêmes objets retirés des pa-

Digitized by Google

lafittes ; les résidus des fonderies ont procuré de meilleurs résultats : celle de Drumettay-Clarafond appartient nettement à la période de bronze, mais est plus récente que la station du Bourget.

M. le marquis d'Oncieu de La Batie décrit les constructions romaines et les mosaïques découvertes à Arbin. Il s'agit ici d'une véritable *villa* dont un seul côté encore a été mis à découvert, quoique les fouilles aient déjà un développement de 1,160 mètres. Un heureux hasard a fait diriger les travaux précisément sur la partie de la *villa* habitée par le maître : les deux ailes et les dépendances sont à exhumer, mais on en suit facilement les traces. Un détail préliminaire à noter est que ces bâtiments reposent sur des constructions grossières et beaucoup plus anciennes.

Cette villa était située dans une position charmante qui explique son nom de *Miranda*, facile à retrouver dans le nom actuel du lieu : *Mérande*. A l'heure présente, M. d'Oncieu a reconnu trois corps de logis séparés. Le premier, le plus somptueux, d'une longueur de 64 mètres, était desservi par un corridor sur lequel ouvraient dix pièces importantes, dont la plus grande mesure 8 mètres sur 11 ; c'étaient évidemment les appartements de réception ; on y a recueilli trois belles mosaïques, l'une de $7^m,90$ sur $6^m,50$, comprenant vingt-quatre grands sujets, fleurs, armes, animaux, dans des compartiments de $0^m,50$ carrés, entourés d'une large bordure de fleurs et de feuilles de lotus ; l'autre, de $5^m,70$ sur $4^m,25$, se compose d'une série de cercles de $0^m,27$ de diamètre, dans lesquels autant de losanges évidés, en pierres blanches et noires, ont une bordure où se trouvent en plus le jaune, le rouge et le gris ; le dernier a les mêmes proportions et figure des tracés géométriques d'un riche dessin avec fleuron au centre des compartiments. Des traces de calorifères existent dans les pièces joignant les salles.

Le second corps de logis, large de $7^m,50$ sur 60 mètres de longueur, offre trente pièces déja explorées ; on y arrivait par une porte charretière ; on y remarque de nombreux et ingénieux appareils de chauffage ; aux extrémités on voit deux petits bâtiments en saillie et paraissant avoir eu pour destination, l'un la cuisine et l'autre le fournil.

Le troisième corps de logis paraît avoir servi à une forge d'une certaine importance ; il se compose de six pièces ou pavillons en

Digitized by Google

forme de demi-cercle faisant saillie sur la façade. Il est fâcheux que dans ces nombreuses constructions on n'ait pu recueillir que très-peu d'objets; les plus remarquables sont un plat en étain argenté, un petit vase en terre noire portant en dessous l'inscription *Sevvo fecit*, une broche avec agrafe en pierre de couleur, plus une vingtaine de monnaies romaines de Faustine, Philippe, Gallien, Constantin, Gratien, Maxime, c'est-à-dire comprenant, sauf pour Faustine, les années 244 à 388. Ces pièces paraissent à M. d'Oncieu indiquer que la ville d'Arbin doit dater du IVe siècle de notre ère, et il explique la présence de la monnaie de Faustine et de deux autres indéchiffrables, mais datant évidemment du premier âge de l'empire, par les anciennes substructions plus communes qu'il a reconnues au-dessus des fondations de la somptueuse habitation qu'un heureux hasard lui a fait découvrir.

M. l'abbé Ducis, archiviste de la Haute-Savoie, a trouvé trois inscriptions romaines : l'une à Saint-Jean-Puy-Gauthier, l'autre à la Chapelle-Blanche, qui, réunies, font connaître une généalogie : Publius Lucretius Parvolus, de la tribu Voltinia, père de Maximilia, femme de Quintus; leur fille Julia Vera, flamine augustale. La troisième, à Saint-Pierre-de-Saulcy, est un monument élevé par Marius Nigrius Crispinianus à sa femme Julia Decumilla ; sur un côté de la dalle est la représentation de la défunte avec ses noms et celui de l'artiste : *Titus Musticus sculpsit.* (sic).

Édouard de Barthélemy,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société archéologique de la Charente.

Tomes VI et VII. Années 1868, 1869 et 1870.

Les travaux contenus dans ces deux volumes ne sont pas inférieurs à ceux que j'ai déjà eu l'honneur de signaler à la section. Ils ont surtout pour objet les fouilles faites dans le département et l'étude des découvertes auxquelles ces fouilles ont donné lieu.

Le premier est un rapport du secrétaire de la Société, M. Trémeau de Rochebrune, lu dans la séance du 12 mai 1869, sur un tumulus-dolmen découvert dans la commune de Barro, arrondissement de Ruffec, au village de Cuchet, en janvier 1869. Élevé au sommet d'un plateau qui domine la rive droite de la Charente, ce

Digitized by Google

tumulus mesurait 2 mètres de haut sur un diamètre de 6 mètres. «Les fouilles firent découvrir au centre du tumulus un dolmen formé d'une table de 2 mètres de long, reposant sur six piliers de 1 mètre de hauteur. La *cella* mesurait une hauteur de 80 centimètres. L'entrée était orientée au nord-est.»

Les travaux de déblayement, entrepris avant l'arrivée du rapporteur par un propriétaire peu intelligent, mirent au jour six cadavres de grandeur différente, des vases de terre cuite, des pointes de flèches et de lances en silex taillé, qui — d'après la planche jointe à l'article — ne présentent aucune particularité saillante. On peut regretter que M. de Rochebrune n'ait pas pu pousser plus loin ses investigations relativement aux six squelettes que le premier explorateur assure avoir trouvés. Si le fait est vrai, il eût été intéressant de savoir quel était le degré de conservation de ces squelettes, de connaître leur forme, leur dimension, leur pose; toutes questions intéressantes pour l'histoire et l'anthropologie.

Puis vient un rapport du vice-président, M. Calandreau, lu au mois de mars 1870, sur un théâtre romain découvert par M. Gontier dans le bois des Bouchauds, commune de Saint-Cibardeaux, canton de Rouilhac. Une planche donne le plan des constructions. Elles se composent d'un massif demi-circulaire mesurant 100 mètres d'ouverture. Comme à Taormina, en Sicile, le *proscenium* ne paraît pas avoir été hermétiquement clos, et, comme à Taormina, M. Calandreau explique cette circonstance par la beauté et l'étendue du site qui formait décoration naturelle pour les spectateurs des gradins. Les fouilles n'ayant pas été continuées, on en est encore aux conjectures pour la plupart des questions soulevées par cette découverte, notamment à propos du centre de population auquel était destiné ce théâtre. La Commission de la carte des Gaules a reçu communication de cette découverte.

On retrouve le nom de M. de Rochebrune au bas de deux rapports faits, le premier, sur des fouilles exécutées à Angoulême sur l'emplacement de la vieille église Saint-Martial, nouvellement reconstruite; le second, sur les anciennes pierres tombales existant encore dans quelques cimetières du département de la Charente.

Les fouilles de Saint-Martial ont déblayé le cimetière de l'église, datant de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle. Trois rangées de belles tombes de pierre datent de cette époque. Elles contenaient des objets usuels qui ne présentent aucune particula-

Digitized by Google

rité, et des ossements dont les exostoses seraient — suivant M. de Rochebrune — le résultat d'affections syphilitiques. L'examen de cette assertion, qui me paraît intéressante à contrôler, appartient à la section des sciences et à celle de l'histoire.

Une découverte plus importante est celle d'une crypte placée sous une portion du chevet, détruite depuis longtemps, dont les murs conservent d'assez considérables vestiges de peintures. Je n'ai pas vu ces peintures, et ne puis que me rapporter à la chromolithographie jointe au travail de M. de Rochebrune, et qui paraît fort exacte. Leur valeur artistique est médiocre, pour ne pas dire plus; mais elles présentent un incontestable intérêt au point de vue archéologique; M. de Rochebrune les attribue au XIIIe siècle. Je partage son avis. Au moins la façon dont le Christ est vêtu est-elle conforme à l'hagiographie admise pour cette époque. La partie de ces fresques la moins bien conservée est celle où sont représentés le donateur et la donatrice, accompagnés de leurs patrons. Il est malheureusement devenu impossible de reconnaître les attributs de ces patrons, et, par suite, de savoir les noms de baptême de ces donateurs, qui eussent pu mettre sur la voie de leurs noms de famille ou de fiefs, et donner la date approximative des peintures. Des recherches ultérieures pourront combler cette lacune. Je regrette que M. de Rochebrune n'ait pas joint à ces planches le plan de la crypte et l'indication précise de sa situation sous l'ancienne et la nouvelle église. Faute de cette annexe, les explications de l'auteur deviennent confuses, quel que soit le degré d'attention dont on soit doué.

Le second rapport se borne à signaler de belles pierres tombales datant des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, existant encore dans les cimetières des communes de Pranzac-Vilhonneur, Claix et Mouthiers. M. de Rochebrune relève en passant l'inscription suivante, lue sur le tombeau d'un chevalier, Pierre de Chambes, inhumé à Vilhonneur en 1256 :

De Chambis dictus Petrus est tellure relictus
Quem si Christe placet tibi virgo piissima placet
Preteriens poscat Christum quod pace quiescat
Cum sanctis anima nec inferni sciat yma. Amen.

Deux planches gravées d'après les dessins de M. de Rochebrune facilitent l'intelligence de ces descriptions.

Digitized by Google

M. Jules de Laurière s'est fait le rapporteur des fouilles exécutées sous l'abside de l'église cathédrale Saint-Pierre. Au mois d'octobre 1868, ces fouilles ont fait reconnaître l'église primitive, dont on ignorait au juste l'emplacement et qui fut démolie lorsque, dans les premières années du XIIe siècle, la construction de l'église actuelle amena un remaniement complet du premier édifice. L'étude attentive du plan joint au travail de M. de Laurière suscite des observations d'une certaine importance qui ont échappé au rapporteur et dont voici le résumé :

L'église primitive se composait de deux édicules soudés l'un à l'autre, et dont la construction remonte à des époques différentes. Le plus ancien, le *martyrium*, qui enveloppait le tombeau de saint Saturnin, le premier patron de l'église, est la partie la plus éloignée du périmètre de l'abside actuelle. Cette partie est-elle l'église qui, selon la tradition, aurait été bâtie du temps de Clovis? ou bien faut-il en reporter la construction à la seconde moitié du Xe siècle? M. de Laurière a oublié de nous le dire, et — en nous apprenant de quelle façon les murs sont appareillés — de nous fournir les éléments nécessaires pour obvier à son silence.

Plus tard, vers 1050 probablement, le premier sanctuaire devenant trop étroit à mesure que l'agglomération angoumoisine s'étendait, on le prolongea par l'adjonction d'un second sanctuaire de 6 mètres de côté à voûtes d'arêtes dont les retombées portaient sur vingt et une pilettes alignées sur trois rangs et séparées par un intervalle de $1^m,15$. C'est la partie la plus rapprochée de l'abside actuelle. On mit ce second sanctuaire en communication avec le premier, en ouvrant dans le mur du fond une baie qui existe encore (c'est celle marquée H sur le plan); et, comme il existait une différence de niveau entre le sol des deux édifices, on racheta cette différence par un escalier de quatre marches, pris dans l'embrasure de la porte.

Plus tard encore, lorsque l'on éleva l'église qui subsiste aujourd'hui (elle fut consacrée en 1128), on enveloppa dans l'abside nouvelle les deux édifices, et l'on exhaussa de deux mètres le niveau du sol primitif. Par suite de cette surélévation, les deux premiers édifices devaient disparaître. Mais, afin de n'interrompre ni le service divin, qui se faisait sur l'autel du premier édifice en attendant que l'autel du second fût élevé, ni la circulation, on procéda successivement à ce nivellement, en commençant la démolition par la

Digitized by Google

partie la plus rapprochée de la nouvelle abside. On rasa les vingt et une pilettes presqu'au niveau de leur base; on combla la porte H par une maçonnerie faisant mur, et devant ce mur on éleva un massif de pierres (G du plan) destiné à servir de table d'autel pendant la durée des nouvelles constructions. C'est ainsi que l'on a procédé, il y a quelques années, lors de la réédification de l'église Notre-Dame, à Auray (Morbihan); et l'examen des plans fournis par M. de Laurière confirme, d'une manière qui équivaut à l'évidence, les hypothèses que font naître les règles de la pratique. Je le répète : M. de Laurière a passé sous silence cette succession de travaux indiqués par les plans mêmes joints à son rapport. C'est la seule critique que j'aie à lui adresser.

Un second travail de M. de Laurière est consacré à la description de la *Lanterne des morts* de Pranzac, arrondissement d'Angoulême. A en croire la lithographie jointe au texte, ce gracieux monument remonterait au XIIIe siècle et serait remarquablement conservé. Il était d'ailleurs connu depuis longues années. M. Alexis de Chasteignier l'avait décrit et reproduit dans une notice datant de 1840, et M. l'abbé Michon en a parlé dans sa *Statistique monumentale de la Charente* (page 332). Peut-être n'est-il pas mauvais que de temps à autre on réveille l'attention publique sur des monuments qu'elle semble oublier.

Enfin M. l'abbé Chaumet, en publiant *in extenso* le *Procès-verbal et information des titres et ornements bruslés et volés de l'église cathédrale d'Angoulême par les gens de la religion, en l'année 1562*, a donné un véritable et curieux inventaire des richesses de tout genre qui décoraient les murs de Saint-Pierre et qui furent anéantis lors du sac de l'église dans les journées des 2, 3 et 4 juin 1562. Le procès-verbal des dépositions est daté du 7 octobre 1562 et jours suivants. Les témoins sont presque tous des artisans, des industriels, des chefs d'atelier : fondeurs, menuisiers, serruriers, peintres-vitriers, couturiers-brodeurs, orfévres. Ils déposent d'abord des dégâts qu'ils ont vu commettre; puis estiment non pas la valeur des objets détruits, mais le prix qu'ils demanderaient pour les remplacer par des objets semblables : statues, tableaux, autels, ornements d'église, vêtements sacerdotaux, missels, évangéliaires. Le total des estimations se monte, au taux actuel de l'argent, à 849,600 fr. Je laisse de côté la valeur artistique de ce qui fut détruit, qui est inappréciable. « Toutes les richesses accumulées dans

Digitized by Google

la cathédrale par la piété de nos pères, dit M. l'abbé Chaumet, l'autel d'argent donné par l'évêque Girard en 1128, les vases sacrés, les manuscrits précieux, les ornements donnés par les rois de France et d'Angleterre, par les comtes et les évêques d'Angoulême, et enfin les dernières richesses données à l'église par le comte Jean d'Angoulême et par Jean de Saint-Gelais, évêque d'Uzès, dont la chapelle fut entièrement dépouillée, tout fut détruit. » Une perte non moins regrettable est celle des archives et des livres de la librairie. Le détail de ce qui y était contenu, donné par Ozony Petitbois, sous-chantre, gardien des livres, est douloureux à parcourir.

Grâce à ces dépositions, d'une précision presque mathématique, faites par des témoins oculaires quatre mois après les événements, on pourrait non-seulement reconstituer le trésor, mais encore indiquer d'une façon minutieuse les endroits où étaient placées les œuvres d'art. C'est donc un excellent document que M. l'abbé Chaumet a publié là.

Tels sont, de 1868 à 1870, les travaux qui méritent l'attention de la section. Je terminerai par un éloge bien dû au *Bulletin de la Charente*. Je veux parler des planches gravées ou lithographiées qui accompagnent le texte des articles. Ces reproductions sont nombreuses, fidèles et bien exécutées. Toutes les fois que le travail d'un de ses membres exige cette utile annexe, la Société n'hésite jamais à supporter des frais qui doivent être considérables. Pour ma part, je l'en remercie. Quelles que soient la précision et la justesse des descriptions, les meilleures n'équivalent jamais à la reproduction de l'objet décrit. Je souhaite vivement que cet usage se généralise; et je félicite la *Société archéologique de la Charente* d'être résolument entrée dans cette voie.

L. Clément de Ris.

Membre du Comité.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or).

8e année. — 1871.

La Société des sciences de Semur, dont nous avons suivi, depuis sa fondation, les travaux avec une attention scrupuleuse, a publié,

Digitized by Google

dans le dernier numéro de son Bulletin, un très-substantiel et très-intéressant mémoire archéologique de M. Ed. Flouest, divisé en deux parties et intitulé : *Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne.* Je vais essayer de vous rendre un compte fidèle de cet excellent travail, le seul d'ailleurs qui appartienne à l'archéologie proprement dite dans le volume que vous avez renvoyé à mon examen.

A quelques kilomètres au sud-est de Châtillon-sur-Seine, sur le territoire de la commune de Prusly-sur-Ource et près de la ferme dite du Bois de Langres, existait de toute ancienneté un tertre funéraire, bien connu des habitants du pays, et qui paraissait n'avoir jamais été touché. Des fouilles y ont enfin été pratiquées dans ces dernières années par le propriétaire de la ferme, M. Achille Maître, et c'est du résultat de ces fouilles, auxquelles il a assisté en personne, que M. Flouest nous entretient dans la première partie de son mémoire.

Le tumulus, dont le sommet ne s'élevait pas de plus d'un mètre au-dessus du niveau du sol environnant, était de forme ovale et mesurait environ 40 mètres de tour. Son grand axe était dirigé de l'est à l'ouest. Attaqué par sa partie supérieure, il livra promptement aux regards une grossière construction en pierres sèches, de forme quadrangulaire, et composant, au centre même du tertre, un réduit à toiture et à fond plats, dont la destination funéraire ne pouvait, dès le premier coup d'œil, faire doute pour personne. Les pierres, aussi diverses de grosseur que de forme, qui constituaient les parois de ce cercueil primitif, avaient été simplement ramassées sur place et entassées au hasard; elles s'enchevêtraient cependant de façon à laisser peu de vides entre elles. Une grande dalle, encore debout, était placée verticalement à l'une des extrémités du réduit, dont elle dépassait la hauteur. Le corps de l'homme en l'honneur de qui avait été érigée cette sépulture occupait encore sa place; mais les débris de membres à demi réduits en poussière achevèrent de s'anéantir au contact de l'air. Les pieds étaient tournés vers l'orient. A côté du mort on trouva les restes d'un vase de terre, une grande épée en fer à double tranchant et un petit instrument de forme semi-circulaire, en cuivre ou en bronze, consistant en une lame très-mince, dont l'un des bords, le bord extérieur, est convexe et très-aiguisé, et le bord intérieur concave et légèrement relevé en bourrelet. Cet instrument, dont la destination n'a pu

Digitized by Google

encore être précisée d'une façon définitive, n'est point une nouveauté pour les archéologues; les analogues se rencontrent en grand nombre dans les collections, soit publiques, soit particulières. Circonstance digne de remarque, on ne trouve dans le tumulus du Bois de Langres nulle trace de l'action du feu, et les cendres d'ossements, aussi bien que les cendres de bois, manquent absolument.

Les fragments du vase mentionné plus haut sont épais et massifs, et la terre, de couleur brune et recouverte à l'extérieur d'un enduit noir, en est grossière, mal cuite et très-friable. La panse, dont la courbe paraît avoir été simplement façonnée à la main, est ornée, sous le rebord, d'un trait droit et, au-dessous, d'une double grecque tracée à main levée au moyen d'un poinçon. Quelques débris, de forme différente des autres, semblent indiquer que ce vase était muni d'un couvercle conique et très-évasé. L'épée qui l'accompagne est une lourde lame de 70 centimètres de longueur, à double tranchant, partagée sur chaque face en deux plans obliques par une arête médiane et présentant un élargissement sensible vers le milieu. L'âme de la poignée, forgée avec la lame et plus large que celle-ci, était sans doute garnie de chaque côté de plaques de bois ou d'os, dont il ne reste plus rien à cette heure que les quatre rivets de bronze destinés à les fixer à la poignée de métal. Le fourreau de l'arme était en bois; mais on n'en a retrouvé que la bouterolle en fer, à l'extrémité de laquelle sont encore adhérentes quelques fibres ligneuses retenues par l'oxydation. De l'étude attentive des deux objets que je viens de décrire, non moins que de l'aspect du cercueil de pierre et du tumulus lui-même qui les renfermait, M. Flouest se croit autorisé à induire (et il en expose nettement les raisons) qu'ils ne remontent pas à l'époque la plus reculée de l'ère celtique, et qu'il convient plutôt de les attribuer au temps où la Gaule commence à entrer dans le domaine de l'histoire, c'est-à-dire à une époque voisine des premières invasions romaines. Je suis à cet égard complétement de son avis.

Reste à dire quelques mots du mystérieux instrument, en forme de lame semi-circulaire et très-aplatie, qui complétait le mobilier de la sépulture du Bois de Langres et que j'ai décrit plus haut. Comme le fait justement remarquer M. Flouest, « il appartient à une très-nombreuse famille, dont les individus sont particulièrement remarquables tout à la fois par leur immuable fidélité à un

Digitized by Google

type fondamental et par leur variabilité extrême dans les détails d'application.» A quel usage cet instrument, de peu de résistance et de forme bizarre, pouvait-il bien être appliqué? Certains antiquaires ont voulu en faire une serpette; d'autres, un tranchet à couper le cuir ou un couteau à sacrifices; d'autres enfin, et ce sont les plus nombreux et les plus accrédités, ont imaginé que ce pouvait ou plutôt que ce devait être le rasoir de nos ancêtres. M. Flouest se range sans hésiter à cette dernière opinion, qu'il défend longuement contre les objections trop fondées qu'elle soulève, et qu'il appuie de toutes les raisons que son esprit ingénieux peut lui fournir. Le dirai-je cependant? l'auteur ne parvient pas à me convaincre, et, en dépit de l'abondance, de l'ingéniosité et de l'apparente simplicité de ses raisonnements, je ne saurais reconnaître le rasoir gaulois dans un instrument si peu approprié par sa forme ou plutôt si opposé à l'usage auquel on le suppose destiné, et dont, quoi qu'en dise M. Flouest en sa démonstration, la manœuvre sur le visage du patient eût été si compliquée et si sujette à accidents. A quoi donc pouvait servir ce large et mince couteau? Je l'ignore absolument, comme tant d'autres choses qui concernent les Gaulois. De tous les peuples de l'antiquité, nos ancêtres sont peut-être ceux dont nous connaissons le moins la vie sociale et les mœurs privées : il faut donc nous résigner, quand nous voulons parler d'eux, à multiplier les points d'interrogation et à nous passer de réponses, au moins de réponses péremptoires.

Je ferai en sorte d'être plus bref dans l'analyse de la deuxième partie du mémoire de M. Ed. Flouest intitulée : *Les sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles.*

Le village de Veuxhaulles [1], désigné dans une charte de 1099 du cartulaire de l'abbaye de Molesmes par le nom de *Vacua Sylva*, passe pour une des localités les plus anciennement habitées de la Côte-d'Or. On a découvert dans la partie méridionale de son territoire, et non loin de la voie romaine de *Vertillum* à Langres, les substructions assez considérables d'une *villa* antique, et le cimetière de la paroisse a conservé jusqu'aujourd'hui un certain nombre de tombes monolithes, que l'on attribue, non sans vraisemblance, à l'époque mérovingienne.

[1] Côte-d'Or, arrondissement de Châtillon-sur-Seine, canton de Montigny-sur-Aube.

Digitized by Google

Les sépultures dont l'auteur va nous entretenir sont situées à quelque distance du village, au milieu d'une ancienne sablière aux trois quarts entourée par les sinuosités de l'Aube et formant presqu'île. Aucun amoncellement de pierres ou de terre ne décèle de loin leur présence. Elles sont placées très-près les unes des autres, et, à compter seulement celles qui ont été ouvertes en 1860 et en 1868, on n'en trouve pas moins de quinze ou vingt. C'est donc un véritable cimetière gaulois que l'on a là sous les yeux. Toutes ces sépultures sont identiques et consistent uniformément en une fosse longue en moyenne de 2 mètres sur 60 centimètres de largeur, et renfermant un coffre ou cercueil en pierre, à toiture et à fond plats, mesurant 40 ou 50 centimètres de côté et construit avec ces dalles grossières que l'on appelle *laves* en Bourgogne. De tous les cercueils successivement fouillés en 1868 (les fouilles de 1860 n'ont laissé dans le pays que des souvenirs sans précision), deux seulement ont été trouvés intacts; les douze ou quinze autres étaient vides.

Dans le premier, le cadavre qui l'occupait avait à sa droite une épée de bronze, brisée en plusieurs tronçons, et un marteau ou casse-tête en corne de cerf. On recueillit en outre, du même côté, d'élégantes pendeloques, composées d'anneaux de fer entrelacés et terminées par des olives de même métal. Ces pendeloques, dont on retrouverait facilement plusieurs spécimens dans les vitrines de nos musées, faisaient sans nul doute partie de l'ornementation de la large ceinture du guerrier enseveli. Enfin deux vases de terre, d'un travail grossier et sans nul ornement, l'un intact, l'autre brisé en menus morceaux, étaient placés à la tête et aux pieds du défunt. Le mort de la deuxième sépulture était moins richement outillé que son voisin; car on n'a trouvé dans son cercueil qu'un bracelet en bronze, perdu depuis, et une très-curieuse broche ou épingle à cheveux, dont la longueur tout à fait inusitée (59 centimètres) et la remarquable élégance d'ornementation méritent d'être particulièrement signalées.

Avant de terminer ce compte rendu, il me faut mentionner aussi un magnifique couteau de bronze, trouvé à peu de distance du cimetière gaulois, et dont la lame aiguë et recourbée, à la façon des poignards orientaux, est ornée sur ses deux plats d'arabesques en forme de lignes chevronnées gravées au burin.

Tous ou presque tous les objets antiques trouvés sur le terri-

Digitized by Google

toire de Veuxhaulles sont aujourd'hui en la possession d'un riche propriétaire du pays, M. Henri Bordet, ancien maître des requêtes au conseil d'État et membre du conseil général de la Côte-d'Or, qui en a composé un petit musée gaulois plein d'intérêt. C'est donc à M. Bordet qu'incombe l'honorable charge de stimuler et de surveiller la continuation de ces fouilles déjà si fructueuses, et qui n'ont certainement pas encore dit leur dernier mot.

JULES MARION,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS MANUSCRITES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Rapport sur le projet de publication du poëme d'Ambroise sur la troisième croisade.

M. Gustave Monod, ancien élève de l'École normale et directeur adjoint à l'École des hautes études, a adressé au Ministre une demande à l'effet d'être autorisé à publier, dans la Collection des documents inédits, conjointement avec M. G. Paris, professeur au Collége de France, un poëme français inédit dont le sujet est l'expédition de Richard Cœur de Lion en Palestine. La commission, composée de MM. de Mas-Latrie, Marty-Laveaux et Meyer, à laquelle a été renvoyée la proposition de M. Monod, a eu en main les éléments nécessaires pour apprécier l'intérêt de ce projet. Elle a pu examiner le poëme même, dont la copie complète a été mise à sa disposition, et elle a acquis la conviction que M. Monod n'en avait nullement exagéré la valeur.

Ce poëme, qui contient environ 12,000 vers octosyllabiques, ne paraît s'être conservé que dans un seul manuscrit, le numéro 814 du fonds de la reine Christine au Vatican. Bien qu'il eût été signalé à diverses reprises, par Montfaucon, puis par M. P. Lacroix, et que le début, qui est un morceau intéressant, en eût été publié par M. Ad. Keller dans son *Romvart*, ce récit est demeuré jusqu'à ce jour complétement ignoré des historiens, et MM. Monod et Paris sont les premiers érudits qui en aient apprécié toute la valeur. Il a été composé par un personnage, d'ailleurs inconnu, nommé Ambroise, qui paraît avoir fait partie de la suite de Richard. Du moins c'est aux actes de ce prince qu'il s'attache principalement,

Digitized by Google

et l'on peut croire qu'il l'a suivi partout, depuis son départ pour la croisade jusqu'à son retour en Europe. Le caractère tout personnel du récit, les témoignages directs qui s'y rencontrent, ne permettent pas de douter qu'Ambroise ait été le témoin oculaire des faits qu'il rapporte. D'ailleurs, le poëme a dû être composé avant 1199, car les derniers vers, qui font allusion à divers événements de la vie de Richard postérieurement à la croisade, ne font pas mention de sa mort.

On conçoit quelle peut être la valeur d'un récit aussi étendu, composé par un homme en situation de bien voir, et qui d'ailleurs, son œuvre en fournit mainte preuve, savait observer.

Toutefois M. Monod ne prétend pas que le poëme dont il propose la publication soit réellement une source nouvelle de l'histoire de la troisième croisade. Il fait justement remarquer que nous possédons ce même récit sous une autre forme; mais on va voir que ce que le poëme perd en intérêt au point de vue de l'histoire des faits, il le regagne d'un autre côté au point de vue de l'histoire littéraire.

Depuis longtemps on avait signalé un passage du *Chronicon Terræ Sanctæ*, ouvrage anonyme attribué sans raison à Raoul, abbé de Coggeshal [1], où il est fait allusion à un récit français sur l'expédition de Richard : «Si quis plenius scire desiderat, legat librum quem domnus prior Sanctæ Trinitatis de Londoniis ex gallica lingua in latinum, tam eleganti quam veraci stylo, transferri fecit[2].» Le livre du prieur de la Trinité de Londres, auquel il est ici fait allusion, c'est indubitablement l'*Itinerarium Peregrinorum et Gesta regis Ricardi*, la source principale de l'histoire de l'expédition de Richard en Palestine, ouvrage attribué, par Gale et par ceux qui l'ont suivi, à Geoffroi Vinsauf. M. Stubbs, le dernier éditeur de l'*Itinéraire* [3], a fait une juste application du passage précité du *Chronicon Terræ Sanctæ*, et s'en est servi, concurremment avec d'autres arguments, pour retirer à Geoffroi Vinsauf un ouvrage qu'il convient de restituer à Richard, prieur ou chanoine de la Trinité de

[1] Voy. Th. Duffus Hardy, *Descriptive catalogue of materials relating to the history of Great Britain and Ireland*, II, 456.

[2] Ce texte a été cité notamment par M. de Mas-Latrie dans son «Essai de classification des continuateurs de Guillaume de Tyr,» *Bibl. de l'École des chartes*, 5e série, I, 56.

[3] En 1864, dans la collection des *Chronicles and Memorials of Great Britain and Ireland*.

Digitized by Google

Londres [1]. Mais il ne veut pas aller plus loin; il admet avec le *Chronicon* que l'*Itinéraire* est l'œuvre de Richard, mais il rejette absolument l'autorité de cette même chronique lorsqu'elle affirme que Richard n'a fait que traduire en latin un ouvrage français [2]. Pour lui, l'*Itinéraire* est une composition parfaitement originale, et il en déduit longuement les raisons, parmi lesquelles il en est qui, à première vue, semblent assez spécieuses. Tout au plus admettrait-il que l'auteur aurait écrit en français des notes d'après lesquelles il aurait ensuite rédigé son ouvrage en latin. Ces raisons paraissent n'avoir soulevé aucune objection, et Sir Th. Duffus Hardy les admet pleinement [3].

Si bien déduite, et à divers égards si intéressante que soit l'argumentation à laquelle s'est livré M. Stubbs, elle est radicalement renversée par l'apparition du poëme dont MM. Monod et Paris proposent la publication. De l'examen auquel votre commission s'est livrée, résulte la confirmation la plus complète de l'opinion exprimée par M. Monod dans sa lettre, à savoir que l'*Itinerarium* n'est autre chose que la traduction élégante et exacte du poëme d'Ambroise. Sauf que le traducteur latin a modifié en certains endroits l'ordre du récit, il lui eût été difficile d'être plus fidèle. L'auteur du *Chronicon Terræ Sanctæ* avait raison. C'est ainsi que, selon la juste observation de M. Monod, « une œuvre remarquable, que l'on croyait jusqu'ici appartenir exclusivement à l'historiographie anglaise, est restituée à la nôtre. » Pour constater par une preuve en quelque sorte palpable le rapport de l'*Itinerarium* latin à son original français, votre commission croit devoir placer en regard l'un de l'autre le texte latin et le texte français de deux passages pris à une assez grande distance. Dans le premier, il s'agit de la famine dont souffraient les chrétiens au siége d'Acre :

MANUSCRIT DU VATICAN, fol. 32 *b*.	*ITINERARIUM*, I, LXXVI (édit. Stubbs, p. 133).
Une chose en l'ost vendeient, *Quarobles* ot non, ço diseient, Qui ierent duces a mangier; E sis aveit l'em sans dangier, De celes et de noiz menues	Venumdandum exponebatur genus fructus nascens in arboribus, grana scilicet in folliculis, ut legumen inclusa, vulgo vocatum *caruble*, gustu dulce et esu satis delectabile. His reficiebantur egentes,

[1] *Chanoine* d'après Nicolas Trivet; voy. Stubbs, *Introduction*, p. xl-xlj.
[2] *Introduction*, p. lv et suiv.
[3] *Descriptive catalogue*, II, 505.

Digitized by Google

La iert la voie bien menée.
Por le denier une denrée.
I furent molt genz sostenues;
Mais cil qui malade gisoient,
Qui le fort vin sovent bevoient
Dont il aveient grand marchié
Esteient de vin si chargié
A iço que riens ne menjoient[2]
Fors ço que il meins coveitoient
Qu'il moreint, ça treis, ça quatre.
E cil qui s'aloient esbatre
E repassoient e jouoient,
Qui point de vitaille n'avoient,
Cil maldisoient le marchis
Par qui il erent si aquis.

quia major erat inde copia quam rerum aliarum, unde ad hæc emenda via satis erat trita[1], quia, licet minoris æstimationis, nonnihil erat. Illorum qui decumbebant infirmi quia parum edebant, vel quia non habebant, vel quia non poterant, vino quo utebantur æstuante suffocati sunt plurimi, vel ex Falerni violentia, quia cibis non temperabatur, vel ex infirmitate quæ vini non poterat sustinere virtutem. Vini quidem satis tolerabilis habebatur copia vendendi, sed conservando corpori humano non bene competit plurimum vini et modicum cibi; hoc enim decet æquo temperari moderamine. Sed qui tantæ fuerat egestatis occasio non dormitat Marchisi maledictis.

Ce qui suit à trait a l'assaut de Daron :

Manuscrit du Vatican, fol. 68 *c*.

Et il se misent ço me semble,
En la maistre tur tuit ensemble;
Mais de grant mal se porpenserent
Qui lor chevals esjareterent
Et que li crestiens eüssent[3]
Ne que chevalchier les peüssent.
La gent Dieu el chastel monterent,
E cil[4] qui primes i entrerent
Seguins Barrez fud li premiers,
Et Espiarz uns escuiers,
Ne se tint pas de Seguin loinz.
Li tierc fud Pieres li Gascoinz,
E d'autres en i pot aveir
Dont je ne poi les nons saveir.
Puis i entrerent les banieres;

Itinerarium, V, xxxix (édit. Stubbs, p. 354).

Turcos a ruina fugientes raptim nostri insequuntur cædentes, qui resistere non valentes se intromiserunt in turrim principalem; nequissimo quidem usi consilio: universos equos suos, ne alienum cederent in usum, prius subnervaverant. Ipsis fugientibus, nostri viriliter ingrediuntur in castrum, quorum primus erat Seguinus Barrez cum armigero suo Ospiardo[5]; tertius intrantium Petrus erat de Gars-

[1] On voit que le traducteur s'est donné de la peine pour rendre le vers *La iert la voie bien menée*, qui n'est qu'une cheville; mais il a passé les deux vers suivants, qui peut-être manquaient dans son manuscrit.

[2] Ms. *menjouent*, et plus loin *coveitouent*, et même *morouent*, mais un peu plus bas *avoient* en rime avec *jouoient* (ms. *jououent*), montre bien qu'il faut partout corriger *cuent* en *eient* ou *oient*.

[3] *Sic*. Corr. *Que li crestien ne eüssent*.

[4] Corr. *De cils?*

[5] *Espiardo*, dans un autre manuscrit, ce qui s'accorde avec le français.

Digitized by Google

Si n'i ot de plusors manieres :
Estiene de Longchamp premiere
I entra, si n'iert pas entiere,
Et anceis esteit[2] molt depeciée;
(E) après icele (i) fud dresciée
La[3] le conte de Leicestre;
E de aseür mur a destre
Fud l'Andriu de Chavigny mise;
E ovec (tele) i fud cele assise,
Après, la mon seignor Reimont,
Le filz le Prince, el mur amont.
E cil de Gienne e cil de Pise.....

tonia[1]; alii quam plurimi postea quorum jam nomina exciderunt. Baneria Stephani de Longo Campo prima muris eminebat imposita; secunda comitis Leicestriæ, tertia Andreæ de Chavegni, quarta Reimundi filii Principis. Genuenses etiam et Pisani.....

La traduction latine est partout de cette exactitude. On remarque que le traducteur conserve presque toujours les noms sous leur forme vulgaire, ne se hasardant à traduire que ceux dont l'équivalent latin était facile à trouver.

Il devra donc être admis dorénavant que toute la valeur attribuée jusqu'à ce jour à l'*Itinerarium* doit être reportée à son original. C'est cet original qui devient la principale source de l'histoire de la troisième croisade, la traduction latine n'ayant plus qu'une importance accessoire, et ne pouvant plus guère être utilisée que pour aider à l'interprétation du texte français, qui, ne nous ayant été conservé que par un seul manuscrit, présente ça et là des obscurités et même des lacunes.

Dans ces circonstances, votre commission n'hésite pas à proposer au Comité d'accueillir le projet de M. Monod. La publication du poëme d'Ambroise sera d'ailleurs peu onéreuse, car les 12,000 vers dont il se compose tiendront en soixante feuilles, et l'introduction, les tables et le glossaire conduiront difficilement le volume au delà de quatre-vingts feuilles.

Le Comité ne peut concevoir aucun doute sur la compétence des deux édieurs. M. Monod, avantageusement connu par ses études sur Grégoire de Tours et par son active collaboration à la *Revue critique*, saura mettre en pleine lumière la valeur historique du poëme d'Ambroise; et quant à M. Paris, à qui incombera plus particulièrement la tâche d'établir le texte et d'en rédiger le vocabulaire, le Comité a eu, il y a déjà plusieurs années, occasion de lui témoi-

[1] M. Stubbs rejette en variante la bonne leçon *Gasconia*.
[2] Corr. *ert*.
[3] Corr. *Cele*.

Digitized by Google

gner sa confiance en le chargeant de la publication d'un recueil d'anciens glossaires français que, nous l'espérons du moins, il ne nous fera pas longtemps attendre [1].

Votre commission ne croit donc pas nécessaire d'imposer à MM. Monod et Paris un plan rigoureusement déterminé. Toutefois, dans le cas où leur projet obtiendrait l'agrément du Comité, la commission croirait devoir appeler leur attention sur deux points. D'abord, il lui paraît nécessaire que des recherches soient faites sur les personnages nombreux qui figurent dans le poëme, de façon que chacun d'eux soit, autant que possible, l'objet d'une note succincte. Ce travail aurait pu être fait par les précédents éditeurs de l'*Itinerarium*, mais il ne l'a point été, et trop souvent, faute d'une information suffisante, le dernier éditeur de ce texte latin n'a pas été en état de choisir la meilleure des leçons que lui offraient ses manuscrits pour un même nom. Un commentaire historique, pouvant s'adapter au poëme d'Ambroise comme à l'*Itinerarium*, reste à faire. En second lieu, il sera à propos que les éditeurs disposent le long du texte un sommaire qui permette de parcourir rapidement, dans l'ordre du récit, la série des faits racontés dans le poëme. C'est là une aide fort utile, que certains éditeurs étrangers [2] joignent à leurs publications, et dont il serait désirable de voir l'emploi se généraliser chez nous. Le peu de longueur des vers du poëme permettra de faire entrer ce sommaire marginal dans la justification.

L. de Mas-Latrie, Ch. Marty-Laveaux,
Paul Meyer, *rapporteur*,
Membres du Comité.

Rapport sur un fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre.

Communication de M. Dubosc.

Le Comité a déjà reçu, il y a peu d'années, communication d'un fragment du roman d'Alexandre, adressé par M. Deschamps de Pas [3]. Voici qu'un autre de nos correspondants, M. Dubosc, archiviste de la Manche, nous envoie deux feuillets provenant d'un manuscrit du

[1] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, IX, 379.

[2] Voy. par exemple les publications de l'*Early English Text Society* et de la *Chaucer Society*.

[3] Voy. *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, X (1869), 478.

Digitized by Google

même roman. L'écriture paraît appartenir à la seconde moitié du XIIIe siècle. Chaque colonne (il y en a deux par page) contient 50 vers. Il y a donc en tout 400 vers. Les deux feuillets ne se suivent pas. Le premier, dont le recto est maculé au point d'être en partie illisible, commence par ce vers : *Bien li puet souvenir de dolente semeine*, qui correspond au vers 25 de la page 173 de l'édition publiée par M. Michelant en 1846. Le dernier vers du même feuillet, *Tot le mit en presant cil li ont detranchié*, se retrouve à peu près dans l'édition précitée (p. 179, v. 14). Ce texte offre une leçon en général plus correcte que le ms. B. N. fr. 786, que reproduit l'édition de M. Michelant, mais, pour ce premier feuillet, l'ordre des laisses est le même de part et d'autre. Il n'en est pas de même pour le second feuillet, qui se rapporte à une partie du roman d'Alexandre, le *fuerre de Gadres*, où l'ordre des laisses varie singulièrement d'un manuscrit à l'autre. Je vais donner la série des laisses de ce feuillet avec la concordance de l'édition. Les deux premiers vers du feuillet sont : *Onc ne le vi partir que ne fu derompue ; Se de moi desevrez tote est m'ost esperdue.* Le premier manque dans le manuscrit 786 et, par conséquent, dans l'édition ; le second correspond au vers 30, p. 196, de l'édition. Voici le premier vers de chacune des tirades qui occupent le même feuillet :

(1) Li rois ses cors meïsmes est primes retornez.
(Édit. Mich. 196,33.)

(2) Li rois chevauche tost qui molt ot fier corage.
(*Ibid.* 197,17.)

(3) L'amir. fu honteus quant a terre se sent.
(*Ibid.* 198,2.)

(4) Pris est li amir. par folement venir.
(*Ibid.* 198,36.)

(5) Li estor fu molt fier, que plus ne sai retreire.
(*Ibid.* 199,33.)

(6) Li estor fu molt fier et durement feruz.
(*Ibid.* 201,1.)

(7) Molt fu grande la perte si com raconte Witace.
(*Ibid.* 171,5.)

(8) Li duz fu desconfiz et sa gent a perdue.

(9) Li duz fu desconfiz et sa terre gastée.

On voit que ce texte et celui qu'a suivi M. Michelant donnent

Digitized by Google

dans le même ordre les six premières de ces tirades, qu'ils sont au contraire en désaccord pour la place de la septième. Enfin les deux dernières manquent dans l'édition (c'est-à-dire dans le manuscrit 786), bien qu'elles se retrouvent dans divers manuscrits, notamment dans le manuscrit N. B. fr. 15094, fol. 88, et dans le manuscrit du musée Correr, à Venise, fol. 30.

Je transcris ici une des laisses contenues dans l'un de ces feuillets, afin de donner les moyens d'apprécier la langue de ce texte :

Molt fu grande la perte, si com raconte Witace,
Des mors et des navrez qui gisent en la place.
Li dus voit Alix. qui de mort le menace:
S'as poins le puet baillier ne lera nel defface:
La poor qu'il en a li fet muer la face:
A la fuie s'est mis, or gart chascuns qu'il face!
Clins les voit desconfi, si s'est mis en la trace
Et choisist .j. gadrain c'on apele Dicace,
Et sist sor .j. destrier c'om claime Boniface
Nus chevaus envers li ne vaut une limace.
S'or l'en lesse mener ne se prise une grape,
Antresi pres le tient com faucon la becace,
Ne li puet eschaper ne qu'au Lombart sa mace.
Par devant li se met au travers d'une trace,
Sel feri de sa lance ou li confanons lace
Que sor le costé destre li a fet tel crevace,
Ja tant comme il mes vive n'en ert jor qu'il ne hace.
Des arçons le sozlieve, a terre le raquace,
Assez en petit d'eure fu si froiz comme glace;
Dant Clins vint au cheval, par la resne l'embrace,
Le fiuz Qaduit l'enmaine, qui qu'en poit ne qui place,
Puis l'ot es deserz d'Ynde et el resne Caudace.

PAUL MEYER,

Membre du Comité.

RAPPORT SUR LES COPIES DE SAINT-PÉTERSBOURG ENVOYÉES PAR M. DE LA FERRIÈRE.

M. de La Ferrière, à la suite de sa mission en Russie, a adressé à M. le Ministre de l'instruction publique une série de copies de pièces qui ont été renvoyées au Comité pour leur assigner une destination. La commission nommée pour examiner ces documents a reconnu qu'ils comprenaient diverses suites de correspondances des

Digitized by Google

XVIe et XVIIe siècles, reproduites, non pas intégralement, mais seulement par des analyses quelquefois très-sommaires. Elles forment quinze liasses contenant :

1° 140 lettres adressées à Henri II, François II, Charles IX et Catherine de Médicis, du 13 janvier 1558 au 6 mai 1572;

2° 90 lettres à Charles IX, du 9 octobre 1562 au 2 septembre 1572;

3° 85 lettres de Charles IX, de 1562 au 23 octobre 1570 (quelques-unes sont sans date), et 2 de Charles de Valois, de 1638 à 1648;

4° 47 lettres du duc d'Anjou à Charles IX, du 7 octobre 1567 à mai 1573, plus quelques extraits de lettres de Henri III à Villeroy;

5° 8 lettres de Henri IV, à partir de novembre 1601;

6° 12 lettres de Marie de Médicis, de 1612 à 1619;

7° 42 lettres de Louis XIII et 2 de Louis XIV, du 5 janvier 1610 au 30 mai 1649;

8° 4 lettres d'Anne d'Autriche, cotées de 22 à 28, du 10 mai 1647 au 11 septembre 1649;

9° 14 lettres de Gaston, duc d'Orléans, cotées de 10 à 30 avec lacunes, du 26 juillet 1621 au 1er février 1657;

10° 2 lettres de la duchesse d'Orléans, cotées 33 et 34, du 9 juin et d'octobre 1668;

11° 14 lettres de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, du 11 janvier 1616 au 6 avril 1735;

12° 91 lettres de M. de Baugy, ambassadeur à Vienne, à M. de Léon (Brulart), ambassadeur à Venise, du 6 décembre 1612 au 23 avril 1619;

13° 82 lettres de Phélippeaux à M. de Cesy, du 9 mars 1626 au 7 mai 1629;

14° 61 lettres de M. de Brienne à M. de Brasset, du 15 août 1643 au 17 juillet 1652;

15° 26 lettres de Champigny, intendant de Provence, au chancelier Séguier, du 28 juillet 1637 au 21 octobre 1649.

Comme les originaux faisaient partie de collections d'où ils ont été enlevés avant que ces collections fussent transférées à la Bibliothèque nationale, ce qui occasionne des lacunes regrettables dans les séries de pièces diplomatiques que possède cet établissement, la commission est d'avis que ce serait là la destination la plus convenable qu'on pût leur assigner, attendu que ces extraits remplaceraient

Digitized by Google

en partie les documents qui sont perdus ou en feraient connaître le contenu aux érudits qui en ignorent même l'existence; en conséquence, elle vous propose de décider le dépôt des pièces tirées des bibliothèques de Saint-Pétersbourg et envoyées par M. de La Ferrière au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où elles pourront être facilement communiquées au public.

MICHELANT,

Membre du Comité.

CORRESPONDANCE DU COLONEL COMTE LUCE GASPARI AVEC SON PÈRE.

1787-1790.

Communication de M. l'abbé Tisserand.

M. l'abbé Tisserand, correspondant, a trouvé dans les archives de la préfecture des Alpes-Maritimes la correspondance du comte Luce Gaspari, né à Grasse en 1754, d'abord major dans un régiment polonais, puis colonel en France. De 1787 à 1790, il résidait avec son régiment tantôt à Paris, tantôt à Versailles. Il fit aussi, à cette dernière époque, quelque séjour en Corse et à la cour de Turin. Pendant ce temps, il entretint avec son père, l'un des notables de la ville de Grasse, un commerce de lettres assez suivi, bien qu'on y remarque quelques lacunes, du 24 novembre 1788 jusqu'en juin 1789, puis du 11 au 18 juillet de cette dernière année.

L'auteur de l'envoi déclare en commençant que cette correspondance «ne nous apprendra rien de nouveau.» Un pareil aveu, tout en faisant naître le regret que M. l'abbé Tisserand ait pris la peine de copier les 137 pages dont se compose son envoi, semblerait devoir nous dispenser d'en faire une plus longue analyse; mais il ne convient peut-être pas de le prendre tout à fait à la lettre, et, sans penser que la correspondance du comte Gaspari sur ces années grosses d'événements et qui ont donné lieu à tant d'écrits divers puisse former la base d'une publication nouvelle, nous ne croyons pas inutile d'en donner ici une idée. Déposé dans les archives du Comité, le manuscrit copié par M. l'abbé Tisserand et accompagné par notre zélé correspondant de détails sur la famille de l'auteur, sur la ville de Grasse, sa patrie, et sur le contre-coup des mouvements dont Paris était le centre, pourrait être utilement consulté

Digitized by Google

par ceux qui voudraient compléter ou commenter les mémoires ou journaux du temps, tels que Métra, Bachaumont, Pidansat de Mairobert, etc.

Le comte Luce Gaspari, qui paraît avoir prolongé jusqu'à la maturité de l'âge les dissipations de la jeunesse, n'était pas assez absorbé par les devoirs de la vie militaire, ni par les distractions de toute espèce dont sa correspondance porte des traces, pour ne pas prêter une certaine attention aux événements qui se préparaient ou s'accomplissaient sous ses yeux à Paris et à Versailles. C'est d'abord l'Assemblée des notables, puis bientôt les États généraux, le renvoi et le retour de Necker, les folles dépenses de Calonne, les querelles entre les ministres et le parlement, l'attitude hésitante de la royauté, l'arrestation des magistrats d'Eprémesnil et Monsabert, et les troubles qui en sont la suite. Aux récits politiques se mêlent quelques nouvelles littéraires, des épigrammes échangées entre Beaumarchais et Mirabeau, des bruits de cour et de ville, les pamphlets de plus en plus hardis, qui, vendus d'abord sous le manteau, en viennent à s'étaler aux vitres des libraires du Palais-Royal. A propos des nouvelles constructions faites par le duc d'Orléans dans ce palais et du cadran solaire qui venait d'être posé dans le jardin, nous remarquons un quatrain déjà donné par Bachaumont, mais dont notre correspondance offre une variante assez piquante :

Dans ce jardin où tout se montre,
Excepté l'ombrage et les fleurs,
Si l'on y dérègle ses mœurs,
On peut au moins régler sa montre.

Mais déjà les plaisanteries ne sont plus de saison : l'horizon se rembrunit. Nous sommes au 11 juillet 1789; les premiers excès se produisent, le sang coule, et, après une lacune significative de quelques jours, l'auteur de la correspondance reprend à la date du 18 : « Pendant la nuit d'hier, les troupes ont décampé. Le comte d'Artois et ses enfants sont partis. La famille de Polignac a fait de même. On nomme encore MM. de Vaudreuil, de Broglie, le prince de Lambesc, etc. » Puis quelques pages plus loin : « Nous sommes témoins de choses horribles, mais il faut se taire. »

Le comte Gaspari était faiseur de projets et composait même, selon la manie du jour, des brochures économiques et politiques. Un jour, il s'avise de demander une audience à Mirabeau. Celui-ci, qui sent le coup, répond, à la date du 19 décembre 1790, par

Digitized by Google

cette lettre que nous reproduisons, parce qu'elle est courte et assez caractéristique :

« Il n'y a point, Monsieur, défaut de bonne volonté de ma part, si je vous ai refusé la conférence que vous m'avez fait l'honneur de me demander. Je vous prie de faire attention à mes occupations et d'avoir quelque indulgence. Il y a un calcul d'économie très-étendu pour moi à recevoir par lettres toutes les instructions et les confidences qu'on veut me faire, et cela en outre fixe mes souvenirs, lorsque des audiences multipliées, et se nuisant autant par la différence de leurs objets que par leur nombre, ne me laisseraient aucunes traces de beaucoup de choses. Je désirerais que vous jugeassiez convenable de votre part d'adopter cette voie.

« J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« MIRABEAU. »

Nous n'insisterons pas sur les derniers extraits des papiers du comte Luce-Gaspari. Ils sont relatifs à un court séjour qu'il fit en Corse avec son régiment, à une mission près la cour de Turin; enfin ils se terminent par quelques notes généalogiques sur sa famille. Ce que nous avons dit suffit pour faire juger du genre d'intérêt qu'ils peuvent présenter. S'il y avait à suivre le comte Gaspari au delà de l'époque où s'arrête la communication de M. l'abbé Tisserand, nous pourrions indiquer ici deux pièces qui se trouvent à la Bibliothèque nationale et qui pourraient servir à compléter sa biographie :

1° *Récit historique du mariage du comte Luce de Gaspari-Belleval avec mademoiselle la baronne de Jacobi-Kluest.* Paris, s. d. in-fol. (vers 1798).

2° *Mémoire du général comte Luce de Gaspari-Belleval, ancien chambellan du roi de Pologne, et, en dernier lieu, secrétaire d'État de la principauté de Valachie.* Paris, s. d. in 4° (après septembre 1816).

Il ne nous reste qu'à remercier M. l'abbé Tisserand et à demander le dépôt de sa copie aux archives du Comité.

E.-J.-B. RATHERY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Copie d'une épitaphe de l'église Notre-Dame de Beaune[1].

Communication de M. Ch. Aubertin, correspondant.

J'ai trouvé dans les manuscrits inédits laissés par l'abbé Guillaume Bredault[2], prêtre habitué à l'église Notre-Dame de Beaune, la description d'une curieuse épitaphe, qui y existait avant la Révolution.

« On lisait autrefois sur une tombe une inscription si singulière, que je la rapporterai ici pour la conserver. C'est celle d'une dame Grignette, femme de Joseph Chasot, docteur ès droits, avocat à Beaune, qui mourut d'un remède mal administré. »

Vix mea ter denos ætas exegerat annos,
Cumque meos clysmo medicus lenire dolores
  Tentat et offendi membra verenda pudet,
Inscia tam mulier femori cava vulnera figit.
  Clysmum non capiunt viscera, corpus habet.
Intumuit venter, sphacelus cito nascitur urens,
  Et properata mihi mors medicina fuit.
Sic placuit Superis. Morte est mihi tristior ipsa
  Natorum fletus conjugis atque. Datur
Quid dolor et fletus, non possunt fata moveri,
  Serius aut citius mors sua quemque manet.

Steph. Bouchin, Beln. censor ac proc. regius, defunctæ cognatus mœrens, posuit piæ memoriæ ejusdem.

[1] Elle n'est ni dans les additions au chapitre XXIII du livre I des *Bigarrures* de Tabourot, qui est consacré aux Épitaphes, ni dans le curieux recueil de Franciscus Sweertius, *Epitaphia joco-seria*, Cologne, Josse Kalkoven, 1645, petit in-8°.

[2] L'abbé Guillaume Bredault, né à Merceuil en 1737, commença ses études à Beaune, les finit au séminaire d'Autun, et exerça les fonctions de curé de Demigny, puis de Lusigny. Il quitta cette paroisse lors de la grande révolution, passa sept années sur la terre étrangère et reprit en 1802 ses fonctions curiales, à la Rochepot, canton de Nolay (Côte-d'Or). Il était, à sa mort, arrivée le 22 février 1818, prêtre habitué à Notre-Dame de Beaune. Cet ecclésiastique a laissé manuscrits plusieurs ouvrages considérables, que relatent en détail les notices consacrées à leur auteur dans les principaux recueils biographiques.

Digitized by Google

« Un peu plus bas on lisait :

Chymicus ægrotæ liquidum ΚΑΥΣΤΗΡΑ Grignettæ
Attulit : hic uteri nempe levamen erat.
Illa verecundo vultus perfusa rubore,
A medico tantum non sibi poscit opem.
Ergo ut abit, mulier male cauta vocatur, adestque,
Fudit et obliqua pharmaca dicta manu.
Inde cavæ ventris læsi intumuere cavernæ,
Scilicet exitii prævia signa sui.
Sic moritur prætæsa homini monstrare verenda,
Docta verecunde ut vivere, docta mori.

Posuit J. Navetier, advocatus, ex conjuge affinis defunctæ. Obiit 30 aug. 1608[1].

Pour copie conforme :

CHARLES AUBERTIN,

Correspondant à Beaune.

INVENTAIRE DE LA SACRISTIE DES CORDELIERS D'AVIGNON.

2e communication de M. l'abbé André.

La *Revue des Sociétés savantes* a publié, en 1872[2], un *Inventaire de la sacristie des Cordeliers d'Avignon en 1359*, communiqué par moi.

Malheureusement, beaucoup de graves erreurs typographiques se sont glissées dans ce document, qui ne se trouvent pas dans mon manuscrit. J'adressai les rectifications dès la publication de l'inventaire. Ces rectifications s'étant égarées, sans nul doute, j'en adresse aujourd'hui, 14 juillet 1873, le duplicata au Comité.

Au préambule, on lit dans la *Revue* : EGO F. GERARDUS DE ALEMARIA, c'est ALAMANIA que porte mon manuscrit. La baronnie d'Allemagne, aujourd'hui commune de 600 âmes, dans le canton de Riez, était une des quatre grandes baronnies de Provence, possédée, dès le XIIIe siècle, par une branche des barons de Castellane. Les chartes l'appellent *Castrum de Alamania*. Le prénom de Gérard,

[1] J'ai trouvé dernièrement, dans un des anciens registres de la paroisse Notre-Dame, à l'endroit des *mortuaires* pour l'année 1608, la mention suivante :

« Le penultielme aoust a esté enterrée Chrestienne Grignette, femme de maistre Joseph Chasot, advocat à Beaulne. »

[2] Voy. 5e série, t. III, p. 440.

Digitized by Google

assez commun dans la dynastie des barons d'Allemagne, me fait conjecturer que frère Gérard d'Allemagne, qui fit l'inventaire, était de cette race. C'est dans ce lieu que se livra, en 1586, une terrible bataille entre les Ligueurs provençaux commandés par le marquis de Vins et le parti opposé ayant à sa tête le baron d'Allemagne.

Page 441, { ligne 12 du texte, *de Crystalli*, lisez DE CRYSTALLO.
ligne 20, *ampullæ argentæ*, lisez ARGENTEÆ.

Page 442, { ligne 27, *de taphatanato virgato*, lisez TAPHATANO.
ligne 33, *de bucaramo*, lisez DE BUCORAMO.

Page 443, { ligne 2, *Quartus tartarimus*, lisez TARTARINUS.
ligne 10, *item IIII mappus*, lisez MAPPÆ.

Même page, à la note, *Boniface VII*, lisez VIII; le fief de *Bagnoles*, lisez BAGNOLS.

Page 444, ligne 20, *Item XI cuxas*, lisez CAXAS.

Page 445, ligne 12, *Riso de Phystoria*, lisez DE PYSTOIA. On sait que Pistoia est une ville de Toscane.

Page 445, { ligne 19, *cum columpira*, lisez COLUMPNA.
ligne 21, *Cornitis de Ariano*, lisez COMITIS DE ARIANO.

Il s'agit de saint Elzéar de Sabran, comte d'Ariano, au royaume de Naples, mort en 1325 et canonisé à Avignon par le pape Urbain V, le 16 avril 1369.

Abbé J.-F. ANDRÉ,

Correspondant à Vaucluse.

INVENTAIRE DES ORNEMENTS DE QUELQUES ÉVÊQUES DE CARPENTRAS.

Communication de M. l'abbé André, correspondant.

Le document adressé par notre correspondant, M. l'abbé André, renferme l'indication du *spolium* de quelques évêques de Carpentras, tiré des registres du chapitre de la cathédrale. Il vise les ornements pontificaux attribués au chapitre après la mort des évêques depuis l'année 1328 jusqu'à l'année 1758.

L'inventaire de ces *spolia* est très-sommaire et donne, en général, peu de détails relativement à la forme et à la décoration des bijoux et des vêtements dont il est question, surtout lorsqu'il s'agit des XVIIe et XVIIIe siècles. Cependant nous estimons qu'il est utile de publier les extraits recueillis par M. l'abbé André, qui a éclairci son travail par quelques notes indispensables.

Digitized by Google

Nous ne voyons point qu'il en ait mis à l'article relatif au célèbre saint clou, transformé en mors de cheval par Constantin, à ce que rapporte la légende, dont les églises de Milan et de Carpentras se disputent la possession. Ce qui nous semble devoir diminuer quelque peu l'authenticité de celui de Carpentras, c'est qu'il n'est entré dans le trésor de l'église Saint-Siffrein qu'en 1338, comme *spolium* de l'évêque Othon. Or, dans une *Notice historique sur le saint mors de l'empereur Constantin*, M. l'abbé Ricard[1] s'efforce de prouver par des preuves tirées d'auteurs du XVIIe au XIXe siècle, et par la tradition, et par une foule de raison qu'admet difficilement une critique quelque peu sévère, que le saint mors, fait avec un des clous de la croix, fut apporté directement à Carpentras par un des croisés ayant eu part à la prise et au sac de Constantinople.

Le fait rapporté tout simplement par le *Liber conclusionum* du chapitre de Carpentras démolit tout cet échafaudage d'érudition.

Reste à savoir comment cette relique, fausse ou authentique, est arrivée aux mains d'un évêque du XIVe siècle, d'où elle est passée dans le trésor de la cathédrale.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

Inventaire des ornements de quelques évêques de Carpentras.

D'après différents textes du droit canonique, aux titres *De testamentis*, *De peculio clericorum* et autres, le *spolium* (c'est le mot usuel) des évêques appartient au chapitre de leur cathédrale. Ce *spolium* ne comprend que les ornements du prélat défunt et tout ce qui concerne le culte, tels que mitres, chasubles, bagues, calices, croix pectorales, pluviaux, gants, sandales, dalmatiques, bassins, ostensoirs, etc. Les évêques ne peuvent pas disposer de ces objets-là par testament. Les différentes prescriptions rendues sur cette matière constituent en faveur des cathédrales ce qu'on appelle le *jus spolii*.

Je vais donc tirer des *Libri conclusionum* du chapitre de Carpentras, manuscrits appartenant aujourd'hui à la mairie de cette ville, quelques extraits des inventaires du *spolium* de divers évêques. Je laisserai de côté tout ce qu'on trouve dans tous les inventaires de

[1] 1 vol. in-18, de 262 pages. (J.-B. Pélagaud, Lyon, 1862.)

Digitized by Google

cette nature, et me bornerai à ne transcrire que ce qui présente quelque intérêt au point de vue de l'art ou de la liturgie.

1332. «Item un instrument en parchemin de l'an 1328, le 5e du mois de dec., notaire Ponce Geoffroy, qui est l'inventaire des choses sacrées faict par le chapitre au decès du seigneur Othon, evesque de Carpentras [1], dans lequel sont mentionnées les choses suivantes :

«Premierement, un sainct clou, un des trois qui servirent au crucifiement de Nostre Seigneur Jesus-Christ, mis sous la forme d'un frein de cheval, couvert les extrémités du frein d'argent.

. . . . . .

«Une des costes de saint Laurent, martyr, mise dans un vase de cristal ayant le pied de vermeil doré artistement travaillié.

«Un petit vase de cristal ayant le pied d'argent artistement travaillié dans lequel on porte le tres sainct sacrement de l'eucharistie au jour et feste Dieu.

«Deux grandes croix d'argent travaillées avec beaucoup d'artifice, une croix de cristal, deux calices de vermeil et autant de patenes et quatre buretes d'argent, un baston pastoral d'argent, une mitre de vermeil ornée de plusieurs grosses pierres precieuses, une autre mitre de drap blanc ornée de petites esmeraudes, une autre mitre de drap de soye blanc vestu d'or, autre mitre raze de brocard, un ciboyre d'yvoire couvert d'argent pour tenir les hosties.»

(Extrait de la délibération capitulaire du 29 avril 1681, relative aux manuscrits.)

1598 . . . . . .«Plus les deux bacils d'argent avec son boucal et deux missaux que feu Mer Sacrat [2] de bonne mémoire a laissé. Fuit conclusum : Missalia Rmi Dmi Sacrati dentur pretio viginti duorum florenorum unumquodque [3].»

1697. «Voici ce qui revient de l'espolio de feu monseig. de Fortia de Montreal nostre evesque : Deux pluviaux toile d'argent, l'un rouge, l'autre blanc avec les agraffes d'argent, avec les armes de feu Monseigneur; plus deux chasubles, l'une de brocard rouge, or et argent, l'autre de tabis couleur de pourpre avec son passemant de soye, leur estolles et manipules; plus une bource et voile de brocard violet, soye et or, une mitre toile d'or,

[1] L'évêque Othon, élu en 1318, mourut en 1328.

[2] Jacques III Sacrato, neveu par sa mère du cardinal Sadolet, fut élu évêque de Carpentras en 1569 et mourut en 1593.

[3] A cette époque, le florin valait douze sols tournois, et le sol tournois vingt-quatre deniers, ainsi qu'il appert des documents que je dépouille. (André.)

Digitized by Google

une escharpe blanche toile d'or, deux pairs de brodequins avec leur sandales, l'un de brocard d'or et l'autre de damas blanc. J'ay retiré vint six louis d'ort et demy de la vante d'un bassin doré argent et d'une ayguiere argent fin doré, vendu le tout vint neuf livres et demy le marc, ayant pesé le tout dix marcs douze onces et cinq ternails; pour cette somme estre employée pour l'embellissement de nostre maistre autel, scavoir : en six chandeliers argent autour du throsne du très sainct sacrement, et une guirlande aussy argent au devant du pied d'étal qui soutient le throsne conformement au dessein de l'orfreivre, luy ayant donné le prix faict dudict ouvrage pour la façon six louis d'or aux vielles especes[1]. »

. . . . . .

1710. « J'ay receu de l'espolio de feu Mgr Laurent Buzzi[2], nostre evesque, une chasuble bleue[3] et ses dalmatiques, plus..... plus un gremial blanc en broderie, deux pluviaux de toile d'argent blanc et l'autre de toile d'or violet, plus..... plus trois mitres dans leur estuy, l'une de toile blanche, l'une en broderie d'or, appelée la prœcieuse, et l'autre en toile d'argent fleurie, plus un bougeoir d'argent et une paix d'argent aux armes de feu Monseigneur, plus..... plus un dais et parements de serge violette pour ses prædications; plus la croix prætieuse d'esmeraudes et diamants; plus une bague aussi de diamants. »

1734. « J'ay reçu du spolium de feu monseig. Abbati[4], nostre evesque, recemment décédé..... plus une petite main d'argent qu'on appelle indice; plus deux petits instruments pour donner la communion en temps de peste, dont le bout est d'argent[5]; plus une croix pectorale où il y a six turquoises entourées de brillants, montées sur l'argent, une ametiste montée sur l'or, une topaze montée sur l'or, deux aubes, une fleurie et une raiée, chacune avec leurs dantelles, trois mitres, une en broderie, une de toile d'or et l'autre de toile d'argent; plus..... plus trois pluviaux de toile d'or ou d'argent avec un galon d'or, le gremial de toile d'or avec une

[1] Louis II de Fortia de Montréal fut transféré, en 1657, de l'évêché de Cavaillon à celui de Carpentras, où il mourut en 1661.

[2] Laurent Buzzi occupa le siége épiscopal de Carpentras de 1691 à 1710.

[3] Le bleu, comme couleur liturgique, était employé à certaines fêtes de la sainte Vierge. Il a totalement disparu de la liturgie depuis la fin du siècle dernier. En 1836, étant jeune vicaire dans l'ancienne cathédrale de Carpentras, j'ai vu parmi les ornements de cette église une vieille chasuble bleue. Peut-être c'était celle mentionnée ici.

[4] François-Marie Abbati, transféré de Rieti, dans l'Ombrie, siégea de 1710 à 1733.

[5] Cet ornement s'explique par la peste de Marseille qui ravagea la Provence pendant l'épiscopat de ce prélat. Elle fit, pendant un an, une grande mortalité dans Avignon et quelques villes de comtat Venaissin.

Digitized by Google

croix au milieu, en broderie d'argent, deux garniture du throsne episcopal d'une étoffe satinée, l'une blanche et rouge, l'autre verte et violette; plus une ombrelle; plus..... J'ay vendu à monseig. l'evesque de Vaison la croix pretieuse et l'amethiste que nous avons eue de monseig. Abbati, pour le prix de quatre cents livres, plus à un orfévre les deux croix d'or du mesme prelat cent vingt livres. J'ay faict fondre et mettre en lingots tous les bassins, cuvettes, crosses et autres pieces d'argenterie que nous avions de messeig. nos evesques, le tout en lingots, a pesé trente-un marcs; avec cela nous ferons travailler les six chandeliers d'argent de quatre pans de hauteur franc de bobèche, pesant chacun quinze marcs, plus une croix convenable aux chandeliers dont l'ouvrage sera faict en pans exagones, plus deux chandeliers pour les acolythes ronds et unis. On donnera pour cela toute la vaisselle d'argent que nous avons tant en œuvre qu'en lingots, et outre cela, s'il est besoin, on emploira six des calices du chapitre et de plus deux cents escus de droit de chape que monseigneur nostre nouvel evesque doit payer. »

1758. « Voici ce qui revient au chapitre du spolium de monseig. Malachie d'Inguimbert [1], nostre defunt evesque..... plus quatre calices en vermeil ciselés, deux crosses d'argent fin, une croix pectorale de six saphirs blancs et huit petits diamants montée en or avec une chaisne d'or, une croix d'or ciselée avec tous les mysteres de la Passion, une croix de six amethistes et neuf petits diamants montée en argent et emaillée d'un côté, une croix avec six petites emeraudes et neuf petits diamants montée en or avec un cordon de soie verte et or, une croix d'or ciselée avec la croix de Malte en email au milieu, une croix d'or toute unie et plate, une croix avec un Christ et tout le devant de la croix en vermeil et le derrière en or emaillé avec une petite chaisne d'or, une petite croix d'or gravée d'un Christ d'un côté, et de l'autre de Marie, avec un cordon vert, une croix de vermeil le nom de Jesus gravé des deux côtés, une emeraude montée sur une bague d'or vendue trois cents livres à monseig. l'evesque d'Orange, une grande amethiste montée sur une bague d'or, une autre amethiste moindre montée sur une bague d'or, un agathonix avec un *ecce homo* gravé montée sur une bague d'or, une pierre bleue montée sur une bague d'or, un rubis ou grenat monté sur une bague d'or, plus une mitre precieuse d'une toile d'or en broderie d'or, une autre mitre precieuse d'une toile d'argent brodée en or, plus..... plus une chasuble ponceau et or avec un galon d'or,

[1] Malachie d'Inguimbert occupa le siége épiscopal de Carpentras de 1733 à 1752. C'est à cet immortel prélat que cette ville doit sa précieuse bibliothèque, bien connue de tous les savants de l'Europe, ainsi que son magnifique hôpital, qu'il fit construire de ses deniers. Ce bienfaiteur de la science et des pauvres ne légua à son frère, Louis-Siffrein d'Inguimbert, curé de la Chapelle, diocèse de Mâcon, qu'un calice, une chasuble, une aube et un amict.

Digitized by Google

un gremium d'une toile d'argent avec une croix brodée en or au milieu et une dentelle d'or autour.»

Abbé J.-F. André.

Correspondant.

Inventaire du trésor de l'église collégiale et paroissiale Saint-Georges du Puy-en-Velay, en 1352.

Communication de M. Augustin Chassaing, correspondant.

Cet inventaire est surtout intéressant par la grande quantité de vêtements ecclesiastiques qu'il mentionne en décrivant sommairement les tissus dont ils sont faits.

Les tissus de soie sont pour la plupart de Venise, et décorés de lions ou d'oiseaux ou de roues encadrant un homme tenant soit un oiseau, soit une fleur de chaque main, de bestioles à tête d'or dont le corps est vert ou rouge. D'autres étoffes, dont l'origine n'est point indiquée, sont décorées de lions d'or et de dauphins d'argent, de paons, de lions et d'oiseaux.

D'autres portent des représentations de la Vierge et des anges, sans qu'il soit toujours possible de reconnaître si l'image est tissée ou brodée, le mot *operatum* ayant été employé dans presque tous les cas, même lorsque des armoiries se trouvent figurées.

Il eût été intéressant, cependant, de pouvoir distinguer clairement chaque nature d'ornement, afin de reconnaître si quelques-unes de ces étoffes de soie n'auraient pas été tissées en France.

Nous trouvons mentionnés les *panni vocati nac*, étoffe de soie orientale dont parle Marco Polo comme venant de Bagdad, et sur laquelle M. Francisque Michel émet quelques conjectures dans son livre sur *le Commerce des étoffes*, *etc.*

Dans un autre article, on trouve des *panni rigati d'arest.* M. A. Chassaing a cru lire Alest, et devoir attribuer à la ville française d'Alais l'origine de l'étoffe dont il est question. Nous croyons qu'il y a erreur, et qu'il s'agit du «drap d'arest» dont il est souvent question dans les inventaires, et qui semble être la même chose que le *nac.*

Nous ignorons la signification du mot *griu*, qui qualifie un ornement dans cet article : *pulcra vestimento ejusdem panni (Venescie) cum rotis de* GRIU.

Digitized by Google

Nous n'avons pu non plus trouver la signification du mot *escorreus* qui, dans cet article, *quatuor escorreus altaris*, désigne une étoffe destinée à l'autel.

Quelques vêtements étaient garnis de franges d'or faux, à ce que nous supposons d'après ces expressions, *cum tacello de leto*, qu'on retrouve plusieurs fois.

Auprès des étoffes, l'orfévrerie est de peu d'importance.

Les livres de chœur en ont davantage, et nous voyons que la plupart d'entre eux étaient enchaînés, l'un sur l'autel, l'autre du côté du préchantre ou du sacristain, et enfin sur le lutrin.

Quelques ustensiles de cuisine sont mentionnés dans la cuisine capitulaire, et parmi eux, *quatuor sciphi de madre pro cena Domini.*

L'inventaire adressé par M. A. Chassaing est écrit dans un latin qui brave à chaque instant grammaire et dictionnaire, et même le Glossaire de Du Cange, où il introduirait de nouveaux barbarismes, tels que *cayssa* et *bostia* pour traduire les mots caisse et boîte. Cependant, comme c'est de documents qu'il doit s'agir avant tout, et comme l'on en trouve quelques-uns, surtout dans les articles relatifs aux étoffes, nous en proposons la publication.

ALFRED DARCEL,

Membre du Comité.

Inventaire du trésor de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Georges du Puy-en-Velay (1352).

Anno Domini M° CCC° quinquagesimo secundo, et die penultima mensis julii, fuit factum inventarium de bonis capituli Sancti Georgii Aniciensis, ut infra sequitur, per Petrum de Riomo et Symonem Aprilis, canonicos dicte ecclesie, presentibus testibus quibusquam.

Et primo invenerunt quandam casulam de cirico operato cum leonibus auri, seminatam dalphinis argenti, munitam stola et manipulo, alba et succinta munitis de panno casule.

Item, alia vestimenta munita, et est casula panni de cirico operato floribus auri.

Item, alia vestimenta munita panni de cirico operatum pahonibus.

Item, alia vestimenta munita, et casula est operata cum quadam ymagine leonibus et avibus circumdata.

} Ista sunt pulcra vestimenta.

Digitized by Google

Item, quedam alia vestimenta munita, que fuerunt Jacobe Raynoarda, et tradita capitulo per dominum Jacobum Juliani, curatum dicte ecclesie, ut exequtorem dicte Jacobe, ad opus dicte ecclesie, et datis (*sic*) pro anima dicte Jacobe juxta tenorem testamenti ejusdem. } Ista sunt pulcra vestimenta.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico hoperato (*sic*) ymaginibus beate Marie.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico operato ymaginibus beate Marie alterius forme.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico operato ymaginibus angelorum, cum armis Elizabellis Ajassa.

Item, alia vestimenta munita de panno de cirico operato ymaginibus Jhesu Christi.

Item, unam casulam nigram cum armis domini Broncini et Geraudi *Torte*. } Ista quatuor vestimenta fuerunt tradita Duranto *Feu*, epistolario dicte ecclesie.

Item, quedam alia pulcra vestimenta panni de Venescia (*sic*) cum leonibus, munita videlicet casula et amitto munitis eodem panno cum stola et manipula (*sic*) alterius pulcri panni operatam (*sic*) avibus.

Item, alia pulcra vestimenta panni de Venescia cum ymaginibus et aquilis aureis munita.

Item, alia vestimenta pulcra panni ejusdem loci, operatum (*sic*) avibus munita.

Item, alia vestimenta pulcra panni ejusdem loci, operatum (*sic*) ymaginibus tenentibus in manibus duos gallos in quadam rota.

Item, alia vestimenta pulcra panni de cirico cum leonibus, que fuerunt magistri Johannis de Petra seu ejusdem uxoris, cum quibusdam scutis munita cum succinta.

Item, alia pulcra vestimenta panni de Venescia, operatum (*sic*) cum ymaginibus auri tenentibus lilia in manus (*sic*) munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci, alba, operata dalphinis munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni Venescie, operatum (*sic*) per totum aquilis munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni pulpre, operatum (*sic*) avibus vocatis *jantas* et canibus auri munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni vocati *nac*, cum armis Latgeriorum et *de Chamars* munitis (*sic*) cum succinta.

Item, alia pulcra vestimenta panni de cirico, operatum (*sic*) bestionibus cum capitibus auri munitis et corporibus de viridi et rubei et succinta.

Item, alia pulcra vestimenta panni de cirico, operatum (*sic*) capitibus servorum (*sic*) munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni albi, operatum cum armis domini Broncini munita.

Digitized by Google

Item, alia pulcra vestimenta panni Venescie, operatum regibus, pro festo Apparitionis, munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni Venescie, operatum rotis cum avibus vocatis *falcos* munita, que fuerunt magistri Guidonis.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci, cum barris, operatum leonibus auri munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni viridis, cum armis Andree Laytenti munita, et plus garnimentum dyachoni et subdyachoni ejusdem panni.

Item, alia pulcra vestimenta ejusdem panni, cum rotis de *griu* munita.

Item, alia pulcra vestimenta alba, munita ex integro cum uno *orfre*.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci, cum ymaginibus auri beate Marie munita.

Item, alia pulcra vestimenta panni ejusdem loci cum rotis et leopardibus, munita.

Item, alia vestimenta pulcra ejusdem loci, cum rotis parvis et magnis munita.

Item, unam casulam cum una stola et manipulo panni ejusdem, moschatum (*sic*) de cirico albo et viridi.

Item, unam casulam nigram cum armis *deus Latgeirs* et *de Torta* et *deus Broncis*. Tradita epistolario.

Item, alia vestimenta panni albi, munita cum capitibus avium.

Item, alia vestimenta panni Venescie, munita operatum rotis et stellis.

Item, alia vestimenta cum ymaginibus beate Marie et ejus Filii ad invicem se osculantes (*sic*) munita.

Item, alia vestimenta de quadragesimali de *samit pers* munita.

Item, aliam casulam de bocarant album (*sic*).

Item, alia vestimenta panni Venescie parvi valoris, munita.

Item, alia vestimenta panni Venescie cum rotis et leonibus.

Item, aliam casulam ejusdem panni cum rotis et esparveriis.

Item, aliam casulam panni Venescie cum bestionibus.

Item, est sciendum quod postea fuerunt inventa unum par vestimentorum cum armis Broncinorum, *Gir Torte* et *deus Latgers* pro parte, videlicet casula, alba, stola, manipulo, amito, pulcra.

Item, aliud par vestimentorum munitum. Pulcra sunt hec vestimenta.

Item, aliam casulam panni Venescie cum avibus, que fuit Johannis Gaudemarii.

Item, aliam casulam panni ejusdem loci, que fuit matris *d'Aleir*, operatam avibus.

Item, aliam casulam panni Venescie parvi valoris, que fuit uxoris Petri Quintini.

Item, aliam casulam rigatam, munitam alba, stola, manipulo cum amicto.

Item, aliam casulam panni Venescie cum grivonibus.

Digitized by Google

Item, aliam casulum panni rigati *d'Alest*[1], cum stola et amitto.

Item, quinque albas paratas pro festo Pasche, quarum una est de boquarant.

Item, unam albam et quatuor amitos.

Item, almaticam (*sic*) et tunicam *de samit vermeilh* dyachoni et subdyachoni.

Item, tres tunicas diversorum pannorum.

Item, unam almaticam (*sic*) albam rigatam de syndone rubeo et tunicam ejusdem forme.

Item, unam casulam albam parvi valoris.

Item, duas stolas.

Item, aliam albam et unam stolam nigram.

SECUNTUR CAPE.

Primo unam capam panni auri cum tacello argenti, cum uno scuto armis de Pinu.

Item, aliam capam panni Ve[ne]scie cum armis *deus Chandorats*, et tacello argenti et ymaginibus beate Marie, de festo Natalis Domini.

Item, aliam capam panni Venescie cum ymaginibus beate Marie et ejus Filii et uno tacello de loto[2] (*sic*), cum armis *deus Rostains*.

Item, aliam capam rubeam domini Broncini, cum tacello de loto.

Item, aliam capam cum scutis, videlicet : *escut d'azur am un griu raspant d'aur, pes e chap de guolas, am chap de guolas e tres esperras*, cum tacello de loto panni *vert*.

Item, aliam capam que fuit domini Gregorii *del Pereir*, panni *pers*, cum bestionibus et tacello de leto.

Item, aliam capam panni de Venescia cum rotis et leonibus, cum tacello de loto, retis et aquilis habentibus bina capita.

Item, aliam capam panni *jaune* } *de samit jaune.*
Item, plus aliam ejusdem panni }

Item, aliam capam panni Venescie cum duobus falconibus et tacello de loto.

Item, aliam capam panni Venescie cum grionibus auri.

Item, aliam capam panni Venescie cum leonibus magnis et parvis in rota et tacello de loto.

Item, aliam capam panni de Venesci[a] cum tacello de leto et duobus cutis auri cum leopardo viridi.

Item, aliam capam panni de Venesci[a] cum dalphinis et avibus.

Item, aliam capam panni *d'Alest rigat*.

Item, triginta tres capas diversorum pannorum tam bonas quam de-

[1] *Alestum*, Alais, dans le département du Gard. A. C. — Nous pensons qu'il s'agit plutôt de drap d'arest dont on trouve la mention dans plusieurs documents et qui semble être la même chose que le *nac*. A. D.

[2] Pour *leto*, laiton.

Digitized by Google

biles, in quibus sunt in aliquibus tacelli, ultra duas vel tres alias capas que sunt extra armasia, parvi valoris.

Item, sunt ibi in armasiis plura alia fracmenta, parvi valoris, de stolis et manipulis ac paramentis albarum et amitorum.

Item, paramenta que sunt extra armasia ad cohoperiendum in quadragesimali crucifixum et ymagines.

Item, quoddam frustum panni ad faciendum cohopertam altaris.

Item, quedam fracmenta tacellorum de loto.

Item, plus duas capas infra designatas, quas epistolarius in custodia habet, ut infra continetur.

Anno Domini M° CCC° quinquagesimo secundo, et die penultima mensis julii, fuerunt tradita ad custodiendum Duranto *Feu*, epistolario ecclesie Sancti Georgii, videlicet, quatuor paria vestimentorum, de quibus supra fit mentio in inventario.

Item, plus unum par vestimentorum, videlicet casulam de cirico nigro, armis Andree Laytenti operato, cum alba, casula, manipulo et amitto.

Item, duas capas pannorum de sandato, operatis (*sic*) una cum gallis, et alia cum armis domini Broncini.

Item, unum magnum calicem deoratum (*sic*), cum pathena deorata, cum quodam crucifixo in pede argenti.

Item, plus duos calices parvos cum pathenis argenti.

Item, unum turribulum argenti magnum, et alium cupri.

Item, unam casulam nigram cum armis domini Broncini et *Geri Torte*.

Item, duas cruces argenti que portantur in processionibus.

Item, caternum euvangeliorum notatorum, cum panno rubeo de cirico pro subdyacono, ad tenendum pathenam.

Item, caternum corporis Christi.

Item, caternum continentem canticam.

Item, caternum continentem «Benedicamus.»

Item, quatuor libros continentes prosas.

Item, tres libros vocatos *missals*.

Item, unum librum epistolarum et evangeliorum continentem.

Item, unum librum epistolarum.

Item, alium librum evangeliorum.

Item, aliam librum vocatum «officiarium,» ultra incathenatum in altari.

Item, librum vocatum «Titum.»

Item, novem paria corporalium in quadam cayssa fusteum (*sic*); item, duas bursas pro corporalibus.

Item, duas magnas bostias pro hostiis.

Item, quinque albas pro epistolario et clericulis.

Item, unum par cohoperturarum sive paramentorum altaris, rigata.

Item, aliud par cohoperturarum sive paramentorum altaris, operatum.

Item, novem mapas altaris; item, aliam mapam altaris, parvi valoris.

Digitized by Google

Item, quatuor *escorreus* altaris.

Item, unum casulam nigram, ultra supradictam.

Item, habet capitulum in ecclesia, videlicet in choro, a parte precentoris, duo psalteria et unum responsorium incathenata.

Item, a parte sacriste, duo psalteria incatenata et unum responsorium parvi valoris.

Item, in armasio vocato *letrial,* primo, unum responsorium parvum quod fuit domini Vitalis Rotberti.

Item, librum canolarum.

Item, librum dyalogorum.

Item, librum vocatum «Officiarium» cum ordinario.

Item, duos libros ejusdem forme, continentes responsorium sanctorum et feriale.

Item, in ciborio, octo libros magnos incathenatos, continentes expositiones euvangeliorum et alias lectiones que leguntur in matutinis annuatim.

Item, alium librum collectarum incathenatum *el letrial.*

Item, in armasiis, quendam librum continentem euvangelia et expositiones euvangeliorum.

Item, unum missale antiquum.

Item, unum caternum responsorie beati Georgii.

Item, in armasiis, unum caternum de lectionibus beati Georgii.

Item, est sciendum quod vicarius vicarie Mathei Rostagni habet a capitulo unum calicem et quedam vestimenta et quosdam libros in inventario, ad deserviendum in dicta capella. Stat littera; recepit eam Johannes Bufferna notarius.

Item, plus terraria, littere, privilegia et alia munimenta scripturarum capituli predicti.

Item, habet capitulum unam custodiam argenti ad portandum corpus Christi.

Item, aliam custodiam de loto supra altare.

Item, habet capitulum in armasiis unam magnam crucem argenti cum uno magno crucifixo, in qua cruce dicuntur esse sexdecim marchi argenti.

Item, unum magnum calicem quod fuit domini Jacobi Broncini; ponderat duos marchos argenti vel quasi cum pathena, cum uno scuto armis dicti domini Broncini.

Item, alium calicem cum pathena, fractum in pede.

Item, alium calicem cum pathena. Fuit accomodatum Bechiquoto Sancti Vitalis.

Item, alium calicem unius marchi, quod fuit Duranti Saurelli. Habet eum dominus Jacobus Juliani curatus.

Item, in quadam bursa sunt, infra armasia, duo paria corporalium.

Item, duo chandelabra de loto.

Item, sigillum capituli est in armasiis in quadam pixide.

Digitized by Google

Item, in coquina, habet capitulum unam ollam cupri, unam patellam et unam bassinam.

Item, plus alias duas ollas cupri et unam patellam et unam cassam et unum morterium cum pestello.

Item, plus calices supra traditos epistolario, videlicet III.

Item, habet capitulum in ecclesia unum *ursol* pro aqua benedicta, cupri.

Item, habet capitulum quatuor virgas pastorales, cum quatuor mitris, in custodia sacriste.

Item, in custodia bajuli, quatuor siphi (*sic*) *de madre* pro cena Domini.

Item, plures arche ad recipiendum bladum capituli.

Item, et unum vayssellum de fraxino bonum.

Item, alios duos tonellos quales.

Item, est sciendum quod sacrista habet quedam bona, utpote reliquias et quedam alia cum beneficio inventarii. Stat littera; recepit eam Johannes Bufferna qui moratur cum Symone Aprilis.

Item, *Rioms* debet habere unum mixtum de capella Sancti Johannis. Hoc sciunt Symon Aprilis, Jacobus Juliani, *Giri* Clarelli, qui viderunt quod ipse habuit eum, post mortem domini Johannis Raynoardi, de armasio capelle Sancti Johannis. *En marge, on lit :* Affinatum est.

(Arch. dép. de la Haute-Loire. Extrait d'un registre (in-fol. papier) de comptes et de reconnaissances du chapitre de Saint-Georges du Puy (feuillets 45, 46, 50 et 51).

Pour copie conforme :

AUG. CHASSAING,
Correspondant au Puy.

NOTE SUR UNE STATUE GAULOISE DU RILLAN.

Communication de M. Gaultier du Mottay, correspondant.

Le village du Rillan, commune de Saint-Brendan (Côtes-du-Nord), passe, dans la contrée environnante, pour avoir succédé à une ville détruite à une époque qu'on ne peut préciser. D'autres localités en Bretagne possèdent la même légende, et, lorsqu'on se décide à y faire des fouilles, on ne manque jamais d'y découvrir des débris qui se rattachent à l'époque de la domination romaine, et quelquefois à une époque antérieure. Je crois que la statue dont j'ai l'honneur d'adresser un croquis au Comité des Sociétés savantes est dans ce dernier cas, et peut être comprise parmi les rares débris, existant en Bretagne, de travaux artistiques appartenant à la période gauloise.

Digitized by Google

Cette statue, qui fait corps avec une espèce de pilastre rectangulaire et dont la tête manque malheureusement, a 1m,65 de hauteur, y compris la base sur laquelle elle repose. Sa largeur, d'un coude à l'autre, est de 0m,85 ; l'épaisseur du bloc (statue et pilastre) est, au milieu de la hauteur, de 0m 42. Elle semble avoir été destinée à décorer l'entrée d'un édifice, et l'on croit y voir la représentation de l'Hercule gaulois.

Longtemps encastrée dans la muraille d'un bâtiment de basse-cour de la ferme du Rillan, cette statue a été dégagée, il y a quelques mois, par suite de la démolition de ce bâtiment, des maçonneries au milieu desquelles elle était ensevelie, transportée malgré

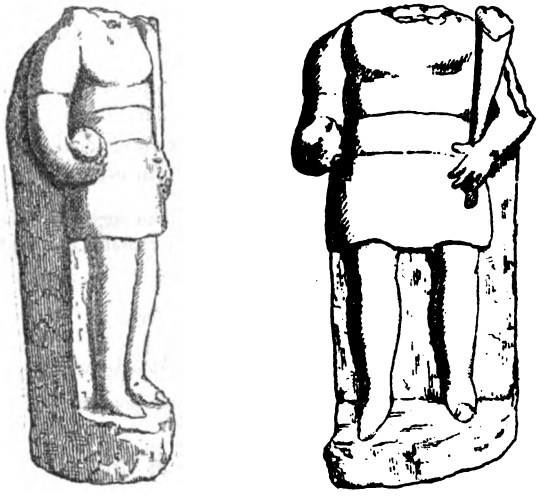

son poids énorme à une vingtaine de mètres de la ferme et adossée contre un fossé, ce qui permet d'en prendre facilement le dessin. Jusqu'à ce moment on avait ignoré sa provenance, mais j'ai été assez heureux pour recevoir de M. Raison du Cleuziou communication d'une espèce de rapport écrit en 1736 et qui donne au sujet de cette statue des détails intéressants ; en voici les termes :

« Il y a environ vingt ans que, lorsque on eslargit le grand chemin qui conduit de Saint-Brieuc à Quintin, les ouvriers qui travailloient à abattre les hauteurs qui se trouvoient à ses costez trouvèrent plusieurs morceaux, même des vaisselles entières et de petites statues de terre, des puits non comblez, mais couverts, garnis de leurs meules (margelles) fort grandes et d'une pièce, des fours (hypo-

Digitized by Google

caustes?), des traces différentes de pavez, faites de pierres posées debout, et divers fondements de bastiments à chaux et à sable, le tout à plus de six pieds de profondeur en terre, eu esgard à la superficie que la terre a présentement en ces endroits. Budet, l'un des habitants de ce village, tira de ces débris une statue de pierre dont la tête est présentement égarée. Ce qui en reste, autant qu'on peut le voir, représente un homme debout, vêtu d'une robe sans plis, qui des épaules le couvre jusqu'au dessus des genoux; cet homme est entouré au-dessus de l'estomac d'une ceinture de six doigts de large. De son bras droit, qui est demi-ployé, il tient une espèce de boule un peu applatie par le bout, et de la main gauche il tient une massue debout que l'on pourrait prendre pour une palme. Les doigts paroissent bien distinctement; on ne voit aucune escriture. Le derrière de cette statue n'est pas ronde-bosse; mais il se trouve confondu avec un quarré long fait de la mesme masse de la pierre, ce qui fait croire qu'elle a été placée autrefois dans un temple.

«Cette figure a trois pieds sept pouces, depuis le pied jusques au bas du cou; chaque bras a deux pieds six pouces de longueur, l'estomac et le ventre ont deux pieds six pouces de grosseur, qui paroist. Les jambes ont environ sept pouces de distance.

«Le lieu où se trouvent ces débris se nomme présentement le pont du *Rillan* ou peut-être d'*Aurélian;* il y a un pont composé d'arcades si bien travaillées, que on n'en voit point de pareilles dans le pays. Les paysans du lieu tiennent, d'ancienne tradition, que, en cet endroit, il y a eu autrefois une ville qui fut abismée et détruite, mais ils ne savent de quelle manière.»

On le voit, la description de la statue qui nous occupe est complète et remarquable pour une description faite au commencement du XVIIIe siècle. Le *Rillan* ou *Aurélian* a été, en effet, une station gallo-romaine, située sur la voie de Carhaix à Alet. Tous les environs de ce village sont encore jonchés de débris de briques, de tuiles et de poteries. Des fouilles y ont été pratiquées à plusieurs reprises, dit M. le président Habasque, elles ont amené la découverte d'une statuette (en terre blanche, probablement), de quelques vases et d'un grand nombre de médailles, aujourd'hui dispersées.

GAULTIER DU MOTTAY,

Correspondant à Plérin (Côtes-du-Nord).

Digitized by Google

Statue de Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne.

Le musée du Louvre, département des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance et de la sculpture moderne, vient d'acquérir un monument des plus intéressants au triple point de vue de l'histoire, de l'art et de l'industrie du moyen âge. C'est la statue de Blanche de Champagne, duchesse de Bretagne, placée jadis sur son tombeau dans l'abbaye de Lajoie, près Hennebon, qu'elle avait fondée, et où elle s'était retirée après la mort du duc son mari.

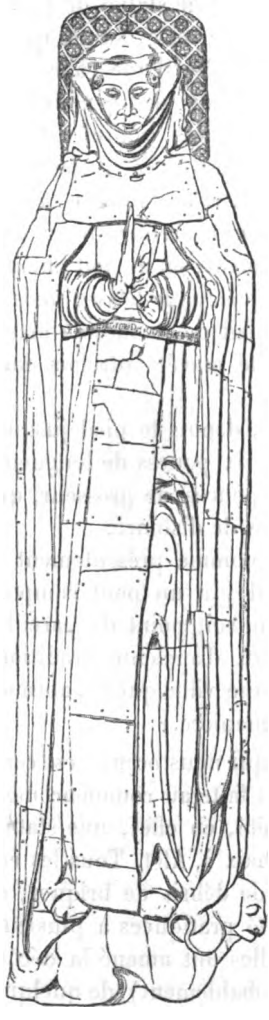

La duchesse est représentée étendue, la tête soutenue par un coussin, les yeux ouverts, les mains réunies sur la poitrine et allongées, vêtue de la robe et du manteau d'abbesse, la tête couverte d'une de ces coiffures dont on retrouve les semblables deux cents ans plus tard dans les miniatures du manuscrit d'Anne de Bretagne, les pieds appuyés sur un chien. La statue mesure 2 mètres de long; elle est en bronze. La face seule est obtenue par le procédé du coulage; tout le reste est en bronze estampé et appliqué sur une âme en bois dégrossie au ciseau. Les lames qui recouvraient le chien ont disparu. Les plaques de bronze adhèrent les unes aux autres par des rivets plats, dont beaucoup subsistent encore. C'est le procédé de la dinanderie appliqué au bronze, et je ne crois pas que l'on puisse citer un autre exemple de ce mode de dressage sur ce métal.

Sur la ceinture qui entoure la taille de la duchesse on lit cette inscription, dont les lettres sont en léger relief :

Flere si quod fuerit miserere.

Digitized by Google

Digitized by Google

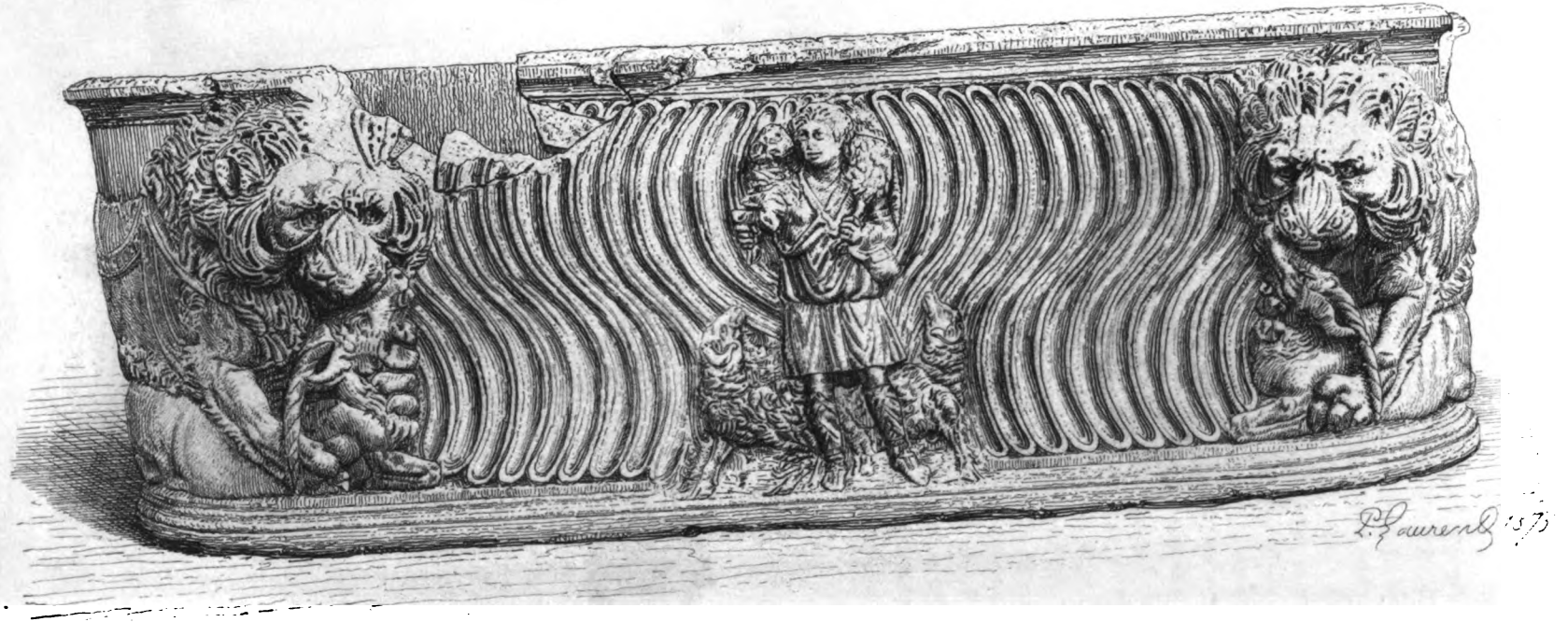

Imprimerie Nationale

SARCOPHAGE CHRÉTIEN À TIPAZA (ALGÉRIE)

Digitized by Google

Le personnage représenté ici est Blanche de Champagne, née en 1220 (?), fille de Thibaut IV de Champagne et de sa seconde femme Agnès de Beaujeu, devenue duchesse de Bretagne en 1235 par son mariage avec Jean Ier dit le Roux, veuve en 1237, morte le 5 août 1283.

La date de sa mort donne la date approximative de l'érection du tombeau et de l'exécution de la statue : elle doit remonter aux dernières années du XIIIe siècle. Les deux belles plaques de bronze qui décorent la cathédrale d'Amiens datent de 1250 environ. Leur exécution, d'ailleurs, n'a rien de commun avec celle de cette statue.

L'abbaye de Lajoie avait été fondée par Blanche de Champagne en 1252. Elle s'y retira après son veuvage, et en était supérieure à sa mort. Le chevalier de Fréminville (*Antiquités du Morbihan*) donne la liste des abbesses jusqu'en 1790.

Cette statue est placée aujourd'hui dans la salle de la sculpture française du moyen âge, au rez-de-chaussée du Louvre.

Mon ami, M. Darcel, en soumet une photographie à la section. Je me joins à lui pour lui demander de vouloir bien en autoriser la reproduction par une gravure jointe au texte de cette communication et qui en formera le meilleur commentaire.

L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Rapport sur un sarcophage chrétien découvert à Tipaza en Algérie.

Communication de M. Cherbonneau, membre non résidant.

M. Cherbonneau, l'un de nos plus dévoués correspondants, a envoyé une excellente photographie, faite par M. J. Geiser en 1870, d'un des sarcophages trouvés sur la côte d'Algérie, à Tipaza, et recueillis actuellement dans le jardin de M. Trémeaux, le colon le plus important de la localité. M. Cherbonneau a accompagné son envoi d'une lettre dont je transcris les passages principaux, en les accompagnant de quelques remarques. Je n'en ai, bien entendu, aucune à ajouter à ce que dit M. Cherbonneau du pays où a eu lieu la découverte.

« Tipaza, que les indigènes appellent *Tefacedt*, par allusion aux

Digitized by Google

ruines qu'elle a laissées, est un village maritime où l'administration française a établi un centre de population. On y arrive par deux routes, l'une partant d'Alger et longeant la mer, l'autre commençant au village de Marengo, qui n'en est éloigné que de 12 kilomètres. La première des deux routes passe au bas de la colline sur laquelle se dresse le Tombeau de la Chrétienne, ce monument extraordinaire, dont Pomponius Mela (livre I, chap. VI) a justement marqué la véritable destination par l'expression *monumentum commune regiæ gentis*. L'empereur Claude y fonda une colonie de vétérans, à laquelle il octroya le droit latin. C'est de Tipaza que partit, en 371, le comte Théodose pour opérer dans l'Ouaransenis contre les Mazices, alliés du rebelle Firmus. Le christianisme y était fortement implanté au Ve siècle, puisqu'en l'année 484, le roi vandale Hunéric ayant envoyé un évêque arien aux catholiques de Tipaza pour les obliger à embrasser l'hérésie d'Arius, une grande partie de la population s'enfuit en Espagne. On dit même que ceux qui ne purent s'expatrier, ayant refusé d'apostasier, eurent la main droite coupée. On voit encore, dans les ruines de cette colonie romaine, les restes d'une église consistant en quatre murs rongés par le temps. »

Quant au sarcophage, de grande dimension, il est de marbre blanc, arrondi sur les deux petits côtés; il est orné de sculptures qui le rangent parmi les monuments du christianisme. Comme principe de décoration, il est couvert de belles et fortes cannelures sinuées, en forme d'S ou de strigiles, dont le mouvement inverti s'oppose et se pondère d'un côté à l'autre.

Au centre, on voit représenté « le bon Pasteur debout, portant sur ses épaules la brebis retrouvée, emblème qui marque la miséricorde de Dieu pour les pécheurs et en même temps l'efficacité de la pénitence. Deux autres brebis, » dont les jambes du pasteur cachent une partie, « relèvent la tête vers lui et vers son précieux fardeau, comme pour marquer leur reconnaissance. »

La présence de deux brebis en sus de celle portée sur le cou est connue, mais assez rare; ordinairement le bon Pasteur n'en a qu'une seule.

Il n'y a rien à dire ici de cette représentation bien connue et dont parlent tous les livres qui traitent d'archéologie chrétienne, si ce n'est que, fréquente en Italie et en Gaule, elle est très-rare

Digitized by Google

en Orient. Dans une récente notice publiée dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXXIII (4e série, t. III), p. 188-97, sur un sarcophage chrétien trouvé à Salone et représentant le bon Pasteur, M. Albert Dumont fait remarquer que c'est seulement le troisième exemple qu'on en puisse citer en Grèce et dans la péninsule du Balkan. L'un se trouve au musée de Sainte-Irène, à Constantinople, et l'autre, qui est contesté, est un bas-relief conservé dans la pinacothèque de l'Acropole, à Athènes. Je citerai ce que dit M. Dumont du bon Pasteur de Salone : « C'est un véritable berger ; la figure, les cheveux, la barbe, n'ont rien de convenu ; nous avons donc là, selon toute vraisemblance, un portrait national, qu'il faut mettre à côté des deux guerriers dalmates trouvés à Durazo et publiés par M. Heuzey, » parce que M. Cherbonneau, et avec plus de certitude encore, dit de celui de Tipaza : « La figure du personnage, aux traits fortement accusés, reproduit assez exactement le type Maurétain, qui, suivant la tradition, s'est conservé dans la montagne de Chenoua. On reconnaît dans le costume, qui ne manque pas d'élégance, la tunique et les jambières des bergers indigènes. » Il faut ajouter que la tunique est serrée d'une ceinture, que les *fasciæ* de la jambe sont entrelacées comme celles que portaient autrefois les Écossais avant d'en avoir conservé sur leurs chaussettes le dessin traditionnel, et même, ce qui est très-visible sur la photographie, que les chaussures, molles et sans semelles, offrent la représentation d'une croix de forme latine, qui serait alors soit en broderie, soit en lanières de cuir ou d'étoffe cousue. Le pied droit est assez indistinct pour qu'on ne l'aperçoive pas au premier abord ; mais, sur le pied gauche, la croix est tout à fait évidente ; dans ce cas, elle aurait certainement existé de même sur l'autre pied.

Les deux extrémités sont ornées d'un sujet de plus haut relief et dans des dimensions relativement plus grandes. C'est un lion furieux qui tient dans ses griffes et qui s'apprête à dévorer un pauvre animal abattu entre ses pattes. Le museau des victimes affolées est très-allongé, et, à côté de leurs oreilles, leurs longues cornes sont striées en spirale ; malgré ce dernier détail, qui peut-être n'est qu'une fantaisie ornementale de l'artiste, ce sont probablement des antilopes ou plutôt des gazelles timides, la proie ordinaire des grands carnassiers de l'Afrique. La représentation des lions est fréquente dans l'antiquité classique et chrétienne. Au sens le plus simple, ils sont le

Digitized by Google

symbole de la force, et ensuite de la vigilance et de la justice; c'est à l'un de ces deux sens et souvent à la réunion des deux que se rapportent les lions si nombreux qui ornent les bras des trônes ou des siéges officiels, qui supportent soit les colonnes des chaires et des ambons, comme en Italie, soit les châsses, les pièces en orfévrerie, les chandeliers même, comme il y en a de si nombreux exemples dans le *Glossaire des émaux* de M. de Laborde, qui se voient aux portails des églises comme à la façade de plusieurs églises de Rome, à celle de Saint-Laurent de Gênes, à celle de la porte latérale de Saint-Séverin, à Paris, et dans tant d'autres endroits. Ils viennent aux chrétiens bien moins de l'antiquité que de la Bible, où ils figurent fréquemment, — Samuel Bochart, dans son *Hierozoicon*, publié à la fin du XVIIe siècle, a recueilli et commenté les passages qui les concernent, — et de l'exemple de l'art judaïque, qui avait mis des lions d'or et d'argent dans le Temple (*Paralipomènes*, I, XXVIII, 17, et II, IX, 18). Ici, ils peuvent avoir plusieurs sens, qui peut-être y sont réunis et confondus, celui du démon et du péché qui se saisit en vainqueur des âmes coupables, comme le dit la première épître de saint Pierre (V, 8) : « Adversarius vester diabolus tanquam leo rugiens circuit, quærens quem devoret, » celui, tout à fait allégorique, de « la juste sévérité dont les pasteurs doivent s'armer quelquefois contre ceux qui s'obstinent à méconnaître leur autorité[1] », et aussi, comme l'indique M. Cherbonneau, d'autant plus naturellement qu'ils se trouvent en rapport avec la figure centrale, le contraste offert à la pensée du spectateur « par le spectacle du danger auquel échappe la brebis retrouvée et ramenée au bercail par le bon Pasteur. » C'est ce sens moral qui s'accorde le mieux avec l'ensemble du monument, en même temps que, « par le parallélisme des poses, le sculpteur a cherché avant tout un bel effet d'ornementation. »

Comme on peut le voir dans la planche qui accompagne cette note, l'effet est, en réalité, puissant et d'un grand goût. Ce n'est pas la représentation de la nature; sur le dos de ses lions, l'artiste a même mis des bandes de cuir ou d'une riche étoffe, une qui entoure le corps, de la nuque jusque sous les pattes de devant, une autre formant cercle comme le tour d'une selle, et, par suite, certainement une autre à l'arrière-train, qu'on ne peut voir dans la

[1] *Dictionnaire* de l'abbé Martigny, p. 369.

Digitized by Google

représentation, prise de pleine face; peut-être même est-ce un souvenir de semblables ornements qu'on a pu mettre aux bêtes vivantes dans les pompes des jeux des cirques. Mais il y a un souvenir inspiré de la réalité dans l'abondance des mèches de la crinière, dans la fureur des yeux, dans le froncement du nez, dans la grimace de la gueule et dans les touffes de poils du dessous du ventre et de la partie postérieure des pattes.

Ajoutons que cette représentation du lion tenant dans ses pattes un animal, si elle est là particulièrement importante, se retrouve dans d'autres sarcophages chrétiens. Pour ne parler que de ceux conservés dans le Campo Santo de Pise, après avoir été réemployés pendant le moyen âge, je citerai, parce qu'on peut les voir gravés dans la *Raccolta di sarcofagi, urne e altri monumenti di scultura del Campo Santo*, gravés par Paolo Lasinio le fils, Pise, 1814, in-4° :

Un premier sarcophage à cannelures sinuées; à ses deux extrémités arrondies se trouve, en haut relief, un génie guidant un lion qui dévore un animal; dans le côté reproduit par la gravure, c'est un cheval (*tavola VIII*);

Un second sarcophage à cannelures sinuées; les petits côtés sont droits; dans le groupe visible dans la gravure, l'animal terrassé par le lion est une biche (*tavola X*, marquée du n° LIII, qui se rapporte au monument);

Sur un troisième, à cannelures droites et à côtés arrondis, l'animal terrassé, du côté visible dans la gravure, est encore un cheval (*tavola CXLV*, n° XLIII).

La planche XIV offre un fragment d'un monument analogue; il ne subsiste plus que la tête du lion et celle de l'animal, qui est peu reconnaissable.

Enfin M. Martigny (*loco citato*) en signale, sans renvois, avec un porc-épic et même avec un homme ou un enfant.

Revenant à notre sujet, il faut dire que ce sarcophage est un beau spécimen de la sculpture africaine. Le travail est plein de franchise et d'énergie, et la tête du bon Pasteur, avec sa figure ronde, ses gros yeux et ses cheveux courts et frisés, est remarquablement vivante. Par le style et la grande composition de l'ensemble, par la belle simplicité des moulures qui bordent le bas et le haut du sarcophage, il est bien difficile de ne pas l'attribuer à une belle époque et de ne pas le croire du IIIe siècle. Si cette conclusion était adoptée, il s'ensuivrait que l'Église d'Afrique peut avoir

Digitized by Google

été prospère et maîtresse plus tôt qu'on ne le croit en général. L'importance, le mérite et le caractère absolument chrétien du sarcophage de Tipaza seraient une raison de le penser, et cette considération, étrangère à l'art, ajouterait encore à l'intérêt de ce remarquable monument.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

RAPPORT DE M. LE BARON DE GUILHERMY SUR DIVERSES COMMUNICATIONS.

M. Beauchet-Filleau, correspondant :

L'église de Bouin (Deux-Sèvres), dans laquelle M. Beauchet-Filleau a recueilli trois inscriptions, appartient au style roman par sa façade, au XVIe siècle par son chœur et son clocher. La première inscription, contemporaine de la partie la plus ancienne de l'édifice, se réduit à un seul mot, STEPHANVS, gravé sur le bord d'un cercle, peut-être un nimbe, au-dessus de l'épaule gauche d'un personnage. Notre correspondant se demande si cette figure représente un architecte, un bienfaiteur ou un archiprêtre. Ce n'est pas nous qui le lui dirons, en l'absence de tout dessin et même de toute description. Les autres inscriptions sont les épitaphes, en français, de Jean Turpin, écuyer, sieur de Puyferrier, Bouin et autres places, mort en 1663, et de sa femme, Marie Tesserant, décédée en 1660. Jean Turpin est qualifié de bienfaiteur et restaurateur de l'église.

M. l'abbé Canéto, correspondant :

Inscription placée autour du cerveau d'une cloche de l'église de Fleurance (Gers) :

> ihs autem trasiens per medm iloru ibat[1] xps vincit xps regnat xps imperat xps ab oi malo nos defendat lan mil CCCCLXVIII amen.

Sur une cloche de provenance inconnue :

> ihs lan mil Vc et XXXVI sancte petre ora pro nobis te deum adorams te deum laudams

Les deux inscriptions sont en caractères gothiques. On voit à la

[1] Évangile selon saint Luc, chap. IV, v. 30.

Digitized by Google

première quelques oiseaux et quelques petits quadrupèdes dans les intervalles des lettres.

M. Nozot, correspondant :

Deux notices sur les villages de Tourteron et d'Yoncq (Ardennes).

Une inscription donne la date de reconstruction d'une partie de l'église de Tourteron en 1533. Cette église contient les épitaphes de Nicolas Hanotin, 1694; de Jean Martin, notaire royal, 1701, et de messire Jean d'Averhout, chevalier, seigneur de Guincourt, Liry, Chery, Pommery et Tourteron en partie, 1682.

L'église d'Yoncq ne possède qu'une inscription constatant la bénédiction d'une cloche en 1787.

M. Soucaille, correspondant :

Sur une plaque de marbre blanc, fixée au mur de l'église de Basson, près Béziers, épitaphe de Boson *de Baciano*, qui mourut le XII des calendes de novembre 1189. Six mots n'ont pu être restitués, ajoute notre correspondant; ces mots sont cependant lisibles sur l'estampage, *qvod es fvi*, *qvod svm eris*.

M. Pouy (d'Amiens) :

M. Pouy nous communique un morceau de tuile trouvé dans une tourbière près de l'ancien camp de l'Étoile, et demande le sens de quelques caractères grossièrement tracés sur ce fragment. Je crois y reconnaître la fin des quatre premières lignes d'une inscription, et j'en lis à peu près toutes les lettres, mais sans pouvoir y trouver aucune signification acceptable. Si la tuile était entière, on s'acharnerait à déchiffrer le texte; incomplète comme elle est, ce serait perdre son temps. J'ai vu des inscriptions de ce genre aussi difficiles à lire, mais mieux conservées, qui dataient environ du XIe siècle, ce qui, d'ailleurs, ne serait pas un motif suffisant pour assigner à celle-ci la même époque.

F. DE GUILHERMY,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Cimetière antique du Mas-d'Agenais. Découverte d'une lampe romaine en bronze.

Communication de M. Tholin, correspondant.

On a trouvé, l'année dernière, sur le plateau de *Bel-Air*, au Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne), une lampe antique en bronze, de grandes proportions, dont voici la description et le dessin, au tiers de la grandeur.

Cette lampe n'a pas d'anneau de suspension. Son rôle était exac-

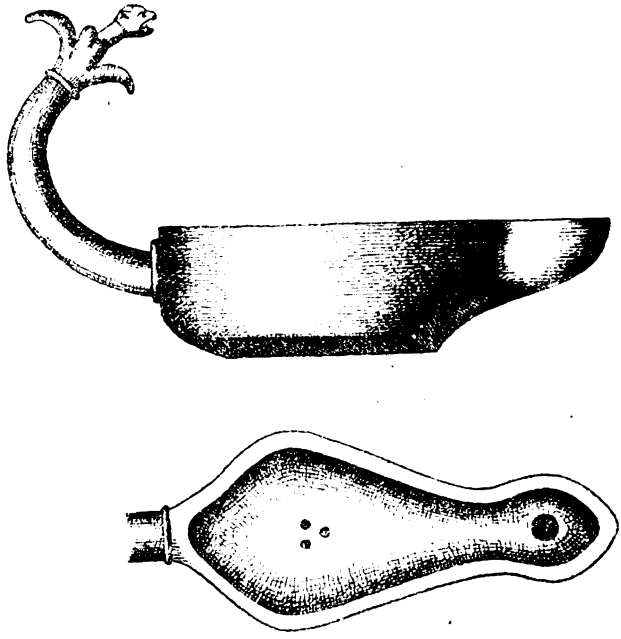

tement celui de nos bougeoirs modernes. La grande simplicité de sa facture n'exclut pas une certaine élégance.

Le réservoir est fermé, de forme ovale, et son extrémité ou bec est percée d'un trou circulaire destiné à recevoir la mèche. Il existe, au centre, dans une dépression formant bassin, trois petites ouvertures par lesquelles pénétrait l'huile versée pour l'alimentation.

La base, ou, si l'on veut, le pied, relativement courte et large, est en retraite du réservoir, dont elle ne se détache pas. L'objet pou-

Digitized by Google

vait garder solidement son aplomb une fois posé sur un meuble; il était en même temps très-portatif. Une tige ronde et massive, soudée par une moulure, constitue le manche. Cette tige se termine par un fleuron dont les quatre lobes épanouies renferment une tête de tigre d'une admirable exécution.

Cette lampe, fort bien conservée, a été découverte dans une tranchée par des ouvriers qui l'ont remise à M. Festugières du Mas.

Ce n'est là qu'un des plus intéressants objets recueillis parmi tous ceux qu'on a exhumés du vaste plateau qui s'étend depuis *Bel-Air* jusques au delà de Saint-Martin. Il existe sur ce point un cimetière antique occupant une surface de plusieurs hectares. Le sol y est mêlé en si grande quantité de cendres et d'ossements, qu'il est exploité à grands frais pour l'amendement des terres par les cultivateurs de trois communes. J'ai visité récemment huit de ces tranchées, qui ont en moyenne $1^{m},50$ à 2 mètres de profondeur [1], dans lesquelles se voient : des excavations en forme de puits, comblées par des couches de terre noire, qui renferment des cendres et des fragments de vases ; des rangées épaisses d'ossements confondus pêle-mêle, ce qui paraît attester l'usage sans doute accidentel de fosses communes ; des inhumations plus régulières avec leur indispensable mobilier céramique; des vases isolés, pleins d'un terreau noir, qui représentent des incinérations; enfin des cavités aux parois rouges et calcinées, qui peuvent être des *ustrinum*. Évidemment, ces sépultures se rapportent à différentes époques.

J'ai trouvé moi-même, parmi les débris de rebut des chantiers, une meule de grès, quatre poids ou pesons en terre cuite, de nombreux fragments de cette fine poterie à vernis rouge, improprement dite samienne, et un moyen bronze de la colonie de Nîmes.

M. Lasmoles, vérificateur des tabacs au Mas, qui m'accompagnait dans cette rapide excursion, a fait, depuis quelques années, une riche collection de monnaies romaines de toutes les époques trouvées pour la plupart à *Bel-Air* ou à Saint-Martin. Il a de plus recueilli

[1] Ces travaux, entrepris dans un but purement d'utilité publique, pourraient facilement tourner à l'avantage de la science archéologique, si quelqu'un avait le goût et le loisir de faire des observations en suivant attentivement les ouvriers. Les poteries sont presque toutes brisées par la pioche dans l'opération du défoncement. Je n'ai rien pu apprendre au sujet de l'orientation des corps et de la position relative des objets qui les accompagnent. J'ai pu constater que les outils et les armes en fer sont très-communs, mais complétement déformés par l'oxydation.

Digitized by Google

un petit fléau de balance en bronze, un gond de porte et des fibules du même métal, des charnières en bois de cerf, cinq vases de fabrication romaine bien conservés, etc.

Au reste, il y a plus de trente ans que les trouvailles importantes faites à Saint-Martin-de-Lesque ont attiré l'attention des historiens agenais. MM. Boudon et Casimir de Saint-Amans, Lagarde, Magen [1], etc., ont signalé tour à tour ces découvertes. La plus importante est celle d'une fontaine d'eau consacrée, *labrum*, portant une inscription au nom d'*Ussubium*.

Cette pièce, qui est en marbre blanc, de la forme d'un balustre de la Renaissance, sert aujourd'hui de support au bénitier de l'église du Mas. Bien que son inscription dédicatoire ait été plusieurs fois publiée, on me saura peut-être d'autant plus de gré de la reproduire que les archéologues du pays ne sont pas d'accord sur son interprétation ; car les uns voient dans *Ussubio* le nom d'un dieu topique et les autres un nom de lieu. La vérité est peut-être des deux côtés à la fois. Voici le texte :

TVELAE. AVG
VSSVBIO. LABRVM
SILVINVS. SCI
PIONIS. F. AN
TISTES. D.

Une inscription exactement pareille existait également au Mas il y a quarante ans. Elle était gravée sur un cippe de marbre circulaire d'une forme assez lourde.

A première vue, ces monuments épigraphiques pourraient paraître concluants pour fixer à Saint-Martin-de-Lesque l'emplacement de l'*Ussubium* ou *Vesubio* de la *Carte théodosienne* et de l'*Itinéraire d'Antonin;* malheureusement, toutes les indications de mesures pour les distances s'opposent à cette attribution.

Les autres antiquités de Saint-Martin, dignes de mémoire, sont une statuette de Pallas en bronze; un médaillon d'or indéterminé, vendu 120 francs à un juif de Bordeaux; une pierre gravée repré-

[1] *Essai sur les antiquités de Lot-et-Garonne*, par Boudon de Saint-Amans, 5e notice ; — *Dissertation sur un autel et un cippe votifs*, par Casimir de Saint-Amans, br. 15 p. pl. impr. Noubel, s. d. ; — Manuscrit sur *l'histoire du Mas*, autrefois publié dans les journaux de Marmande, par M. Lagarde; — *Les livres liturgiques de l'église d'Agen*, appendice V, par M. Magen, dans le *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2e série, t. I, p. 280.

Digitized by Google

sentant un génie, et un hectolitre environ de monnaies employées par un forgeron pour faire de la soudure.

Je rappellerai que MM. Boudon de Saint-Amans et Magen, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, placent, le premier au Mas-d'Agenais, le second, avec plus d'autorité, dans les environs, le fameux temple de *Vernemetis*, mentionné par Fortunat. La légende et le culte traditionnel de saint Vincent de Pompéjac ou du Mas ont permis à M. Magen d'établir l'identité de *Vellanum* et de *Vernemetis*, qui était situé, dit la légende, à cinq milles de *Pompejacum*. L'auteur croit devoir placer plus loin que Saint-Martin le sanctuaire redouté. Il n'y a, en effet, que 2,600 mètres, à vol d'oiseau, du Mas à la ville détruite.

Quoi qu'il en soit, cette ville était certainement très-considérable à l'époque romaine, ainsi qu'on peut en juger par la vaste étendue de son cimetière de *Bel-Air*, et par un plan que M. Werlé, agent voyer au Mas, a relevé, d'après un procédé fort ingénieux, en étudiant la végétation des blés, dont les sillons grêles ou robustes révèlent fort bien les lignes des substructions.

Tout auprès de Saint-Martin se trouvent un *tumulus* et la belle fontaine des *Ormeaux*, nappe d'eau abondante et intarissable.

G. Tholin,

Archiviste du département de Lot-et-Garonne.

Cheval de bronze gallo-romain trouvé à Aubiac (Lot-et-Garonne).

Communication de M. Tholin, correspondant.

Non loin du village d'Aubiac, sur le bord d'un vieux chemin qui conduit à Laplume en passant sur les hauteurs, on remarque, au milieu des champs cultivés, une butte de forme ovale que recouvre un taillis.

C'est le champ de la *Gleisette*, auquel se rattachent des traditions populaires. Là seraient enfouis des trésors, une peau de bœuf pleine d'argent. C'est là qu'à la Toussaint, veille des *Morts*, on peut entendre sonner des cloches sous terre.

Les souches de chêne ont longtemps végété sur le sol de cette butte, mêlé de chaux et de cendres, qui recouvre des monceaux de

Digitized by Google

moellons. M. Désalos, conseiller général, propriétaire du champ, ayant fait des fouilles dans ce tertre, afin d'utiliser la terre qu'il en retirait, à découvert les substructions d'un oratoire certainement fort ancien. Comme ces travaux se continuent chaque hiver depuis sept ans, les fondations de l'édifice sont complétement déblayées aujourd'hui. C'était une nef rectangulaire (longueur dans œuvre, $10^m,10$; largeur, $5^m,90$), dont les murs sont bâtis en petit appareil. Une abside plus étroite, précédée d'une petite travée, constituait le sanctuaire (longueur dans œuvre, $6^m,30$; largeur $4^m,50$). Les substructions de cette dernière partie de l'église, en moyen appareil, sont flanquées de quatre contre-forts étroits. Il y a des raccords irréguliers avec la nef. Le chœur appartient probablement à une restauration de l'époque romane, tandis que la nef pourrait être plus ancienne de quelques siècles.

Des portions de mur, en petit appareil, existent dans l'aire de l'édifice et à l'extérieur, à l'est et au nord. Ces murs sont beaucoup plus épais que ceux de la nef et mieux cimentés. Il serait difficile de relever d'après ces quelques restes un plan de la construction primitive, qui ne paraît pas avoir été très-considérable. Il est du moins évident que l'oratoire est superposé à un établissement gallo-romain.

J'ai trouvé moi-même, parmi les débris amoncelés autour de la *Gleisette :* des fragments de vases en terre dite de Samos; des morceaux de marbre blanc, employés à des revêtements; un bois de cerf scié à ses deux extrémités; des débris de verre irisé.

Mais les découvertes faites par les ouvriers de M. Désalos ont été plus importantes. Ils ont exhumé un cercueil en pierre des carrières de Monsempron, d'une seule pièce, en forme d'auge rétrécie d'un côté, et surmonté d'un couvercle en bâtière d'une seule pièce. Cette sépulture remonte sans doute à l'époque carlovingienne.

On a recueilli, de plus, deux pièces de monnaie du Haut-Empire et une figurine gallo-romaine en bronze, fort curieuse, qui mérite une description spéciale.

C'est un cheval aux proportions très-justes, bien qu'un peu lourdes. La longueur du poitrail à la croupe est de $0^m,078$; la hauteur depuis les sabots des pieds de devant jusqu'au sommet de la tête, de $0^m,10$. Sa crinière est en brosse, caractère commun aux sculptures grecques et romaines. Sa pose est un peu roide et sans mouvement, autant du moins qu'on en peut juger, car il faut dire que trois pattes ont été légèrement tordues, sans doute dans le choc

Digitized by Google

des ruines. Cet objet d'art, revêtu d'une belle patine, est en bronze massif. Le trou de fonte du moule, qui avait été rempli par le métal en fusion, a laissé une pointe en relief au-dessous d'une épaule de devant. C'est une preuve que la pièce n'a pas été retouchée au burin.

Sur la croupe on reconnaît les traces d'un enduit rouge, sorte de pâte appliquée et dont les contours devaient figurer la selle. Ce petit cheval avait-il son cavalier de bronze ou de bois? C'est d'autant plus vraisemblable qu'aucun des détails de la bride n'a été omis. Tout le système du licol est représenté par des lames d'ar-

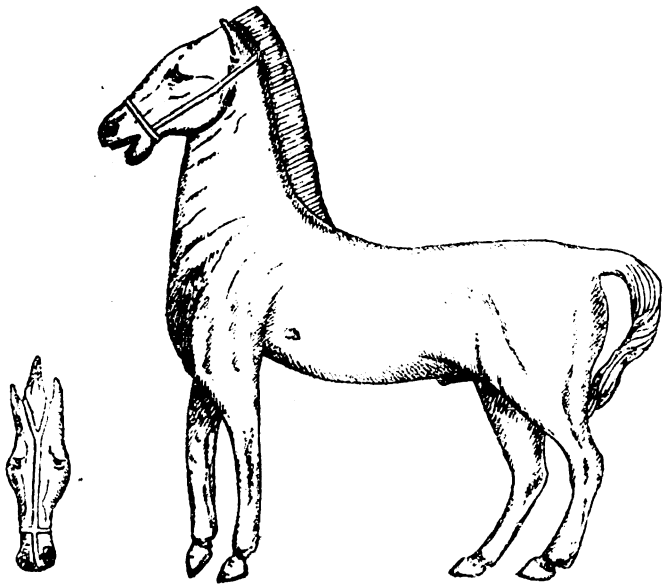

gent incrustées. Ce sont d'abord deux bandes tendues au-dessous des oreilles et se rattachant à une têtière. Une autre lanière passe sur le chanfrein et se divise à la naissance de la crinière de façon à se relier aux rênes qui naturellement font défaut.

Les yeux sont, de même que la bride, en argent incrusté.

On peut trouver dans le *Bulletin monumental* (t. XXXVI, p. 44, 1870) la description et le dessin d'un cheval de bronze de grandes dimensions, qui appartient actuellement au musée d'Orléans. Cette pièce, fort remarquable, ne manque pas d'analogie avec celle qui a été trouvée à Aubiac. Il y a néanmoins cette différence, que les sabots

Digitized by Google

du cheval découvert à Neuvy-en-Sulias reposaient sur un socle muni d'anneaux de suspension et bordé de plaques dont l'une offrait une dédicace au dieu topique *Rudiobo*. M. Mantellier, dans son mémoire sur le cheval de bronze de Neuvy, conclut, avec une certaine vraisemblance, que cet objet était une offrande, un ex-voto suspendu dans un temple.

En admettant ces conclusions, peut-on supposer que le petit cheval d'Aubiac avait la même destination? Assurément, les ruines romaines sur lesquelles était construite la *Gleisette* peuvent être celles d'un temple. Mais on peut croire aussi que ce bronze était simplement un objet d'art décorant un meuble de villa et comparable aux sujets modernes qui remplissent un rôle analogue.

G. Tholin,

Archiviste du département de Lot-et-Garonne.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LISTE DES OUVRAGES OFFERTS AU COMITÉ DU 1er AOÛT 1872 AU 1er AOÛT 1873.

Notice biographique sur M. le docteur Aussant, directeur honoraire de l'École de médecine de Rennes, par M. André. Rennes, 1873, in-8°, 29 pages. (Extrait du tome VIII des *Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.*)

Les musées et galeries de Rome. Catalogue général de tous les objets d'art qui y sont exposés, par Mgr X. Barbier de Montault. Rome, 1870, in-16, IV et 582 pages.

Inscriptions bourguignonnes recueillies en Italie, par Mgr Xaxier Barbier de Montault. Dijon, 1872, in-4°, 50 pages.

Les armoiries ecclésiastiques d'après le droit commun, par Mgr X. Barbier de Montault. Arras, 1872, gr. in-8°, 38 pages, avec 1 planche. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, t. XV.)

Deux ivoires du XIVe siècle au musée chrétien du Vatican, à Rome, par Mgr X. Barbier de Montault. Arras, 1872, gr. in-8°, 15 pages, avec 1 planche. (Extrait de la *Revue de l'Art chrétien*, t. XV.)

Le culte de sainte Madeleine à Rome, par Mgr Xaxier Barbier de Montault. Marseille, 1872, in-8°, 24 pages. (Extrait du XXXIVe volume du *Répertoire de la Société de statistique de Marseille.*)

Un livre d'Heures du XVe siècle, par Mgr Xavier Barbier de Montault, in-8°, 12 pages. (Extrait de la *Revue d'Anjou.*)

Catalogue des pierres et marbres employés depuis le XVIe siècle à Rome, par Mgr X. Barbier de Montault. Caen, 1872, in-8°, 28 pages. (Extrait du *Bulletin monumental* publié à Caen.)

Digitized by Google

La commune de Buxerolles (Vienne), par Mgr X. Barbier de Montault. Caen, 1872, in-8°, 28 pages. (Extrait du *Bulletin monumental* publié à Caen.)

Nieules et gaufriers au moyen âge et à la Renaissance, par Mgr Xavier Barbier de Montault. Toulouse (sans date), in-4°, 56 pages, avec 5 planches. (Extrait des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France.*)

Iconographie et symbolisme de la fable du loup écolier, par Mgr X. Barbier de Montault. Montauban (sans date), gr. in-8°, 14 pages, avec 1 planche.

Les Heures de René d'Anjou à l'évêché d'Angers, par Mgr Xavier Barbier de Montault. Marseille (sans date), in-8°, 11 pages.

Liste des mots relevés sur les monnaies gauloises (1871), par M. Anatole de Barthélemy, in-8°, 8 pages. (Extrait de la *Revue Celtique*, décembre 1871-août 1872.)

Chartes de Conan IV, duc de Bretagne, relatives aux biens de l'ordre du Temple et de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par M. Anatole de Barthélemy, in-8°, 12 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIII.)

Les Origines de la maison de France, par M. Anatole de Barthélemy. Paris, 1873, in-8°, 37 pages. (Extrait de la *Revue des questions historiques*, 1er janvier 1873.)

Les nouvelles recherches sur la langue française et leurs résultats, par M. J. Bastin. Bruxelles, Saint-Pétersbourg, Moscou, 1872, in-8°, 126 pages.

Du paradoxe, discours prononcé par M. Henri Beaune, avocat général, à la rentrée de la cour d'appel de Dijon, le 4 novembre 1872. Dijon, 1872, gr. in-8°, 44 pages.

Recherches sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen avant 1789, par M. Ch. de Robillard de Beaurepaire. Évreux, 1872, 3 volumes in-8°, 251, 425 et 256 pages.

Recherches sur la population de la généralité et du diocèse de Rouen avant 1789, par le même. Évreux, 1872, in-4°, 73 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, XXVIIIe vol.)

L'instruction générale en France. — L'observation et l'expérience, par M. Émile Blanchard. Toulouse, 1872, in-8°, 35 pages. (Extrait de la *Revue*

Digitized by Google

des Deux-Mondes, 15 octobre 1871.) — Réimprimé aux frais de plusieurs membres de la *Société d'histoire naturelle de Toulouse.*

Église Notre-Dame-des-Marais de Villefranche (Rhône), par M. Ch. Blondeau. Villefranche, 1871, in-8°, 36 pages.

Du matérialisme contemporain et de son remède, par M. le Dr Ch. Boillet. Paris, 1872, in-12, 19 pages.

Le collége et le séminaire d'Aire-sur-l'Adour (Landes), notice historique, par M. l'abbé Jules Bonhomme. Paris, 1869, in-8°, 103 pages.

Notice sur la commune de Châtillon-sous-les-Côtes et sur l'emplacement du Castrum Vabrense, par M. Bonnabelle. Bar-le-Duc, in-8°, 10 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*)

Notice historique et statistique sur la ville de Damvillers (Meuse), par M. Bonnabelle. Bar-le-Duc, in-8°, 19 pages, avec un plan. (Extrait des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*)

La Société archéologique de l'Orléanais pendant les années 1867, 1868, 1869. — Compte rendu de sa situation et de ses travaux, par M. Boucher de Molandon. Orléans, 1872, in-8°, 7 pages. (Extrait du 66e *Bulletin de la Société archéologique.*)

Recherches sur la juridiction du roi sur celle de l'évêque dans le bailliage de Troyes et sur les coutumes de ce bailliage, par M. Th. Boutiot. Troyes, 1872, in-8°, 85 pages. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXXVI, 1872.)

Histoire de la ville de Troyes et de la Champagne méridionale, par M. Th. Boutiot. 3e volume. Troyes, Paris, 1873, in-8°, 643 pages.

Fouilles de Bibracte, 1869, par M. E. Bulliot, in-8°, 62 pages. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Le Madracen. — Rapport fait par M. le grand rabbin Ab. Cahen. Constantine, 1873, in-12, 17 pages. (Publié par la *Société archéologique de Constantine.*)

Répartition entre les gentilshommes tenant fiefs nobles en Ponthieu de l'indemnité allouée à messire André de Bourbon Rubempré, délégué aux États généraux de Blois (1577). — Document inédit publié par M. le baron Albéric

Digitized by Google

de Calonne. Amiens, 1872, in-8°, 32 pages, tiré à 100 exemplaires. (Extrait du tome XXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*)

Notes sur quelques points d'histoire concernant la Bourgogne et le Forez, par M. Marcel Canat de Chizy. Lyon, 1872, in-8°, 15 pages.

Notre-Dame de Lourdes. — Étude monographique de cette chapelle, par M. F. Canéto. Auch, décembre 1871, in-8°, 63 pages.

Le Champ de Mars de Vesontio, par Auguste Castan. Paris, 1870, gr. in-8°, 31 pages, avec planches. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Les sceaux de la Commune, l'Hôtel de Ville et le Palais de Justice de Besançon, par Auguste Castan. Besançon, 1872, in-8°, 58 pages avec dessins.

Les Fumades et leurs environs, par M. G. Charvet. Alais, 1872, in-8°, 40 pages, avec 2 planches. (Extrait du *Bulletin de la Sociéte scientifique et littéraire d'Alais.*)

Cartulaire de Remoulins, recueilli, classé, annoté et publié sous les auspices du Conseil municipal de Remoulins, par M. G. Charvet. Alais, 1873, in-8°, 1re livraison, XIIIe siècle, VI et 64 pages.

Les coutumes de Remoulins, publiées par M. G. Charvet. Alais, 1873, in-8°, 19 pages. (Extrait de la *Revue des langues romanes.*)

Imitations de quelques types monétaires propres à la Lorraine et aux pays limitrophes (avec 4 planches), par M. J. Chautard. Nancy, 1872, in-8°, 96 pages.

Imitations des monnaies au type du gros tournois (avec 2 planches), par M. J. Chautard. Bruxelles, 1872, in-8°, 34 pages. (Extrait de la *Revue de la numismatique belge*, 5e série, t. IV.)

Origines tourangelles. — Notes sur l'origine tourangelle de Descartes, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1872, in-8°, 31 pages.

L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans, par M. l'abbé C. Chevalier. Tours, 1873, gr. in-8°, 64 pages.

Hagiographie du diocèse d'Amiens, par M. l'abbé Corblet, t. III. Paris, Amiens, 1873, in-8°, 592 pages.

Digitized by Google

Revue de l'Art chrétien, recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par M. l'abbé J. Corblet, 15e année, 1872, nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12; 16e année, 1873, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. Arras, Paris, in-8°.

Les études archéologiques sur le moyen âge, de 1830 à 1867, par M. Alfred Darcel. Paris, 1873, gr. in-8°, 46 pages, avec gravures dans le texte.

Le séjour de Louis XV à Compiègne en 1764, par M. A. Demarsy. Compiègne, 1872, gr. in-8°, 14 pages. (Extrait du 1er volume du *Bulletin de la Société historique de Compiègne.*)

Les horticulteurs hollandais de l'île d'Amack, à Copenhague, par M. A. Demarsy. Amiens, 1873, in-8°, 12 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société d'horticulture de Picardie.*)

Notice sur M. Emm. Woillez, président de la Société historique de Compiègne, par M. A. Demarsy. In-8°, 6 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société historique de Compiègne.*)

Notice descriptive des limites de la banlieue de Saint-Omer, par M. L. Deschamps de Pas. Saint-Omer, 1873, in-8°, 47 pages, avec 1 plan.

Souvenirs d'un voyage à Rome. — La catacombe Sainte-Calliste, par M. T. Desjardins. Lyon, 1873, gr. in-8°, 19 pages.

Répertoire archéologique du département de Tarn-et-Garonne, par M. A. Devals aîné. Montauban, 1873, gr. in-8°, 71 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.*)

Éloge funèbre de Fleury-Falconnet, décédé vice-président de la Société académique d'architecture (de Lyon), par M. Jacques Farfouillon. Lyon, 1850, in-8°, 12 pages.

Histoire des villes de la province de Constantine : Sétif, Bordj-Bou-Aréridj, Mesila, Bousaada, par M. Féraud, in-8°.

Monographie du Palais de Justice de Dijon. — Histoire. — Description. — Illustrations, par M. N. Fétu. Dijon, 1872, in-4°, 140 pages.

Notice nécrologique sur M. Amédée Thierry, par M. Jules Finot. Vesoul, 1873, in-8°, 7 pages. (Lue à la séance de la *Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône,* le 26 avril 1873.)

Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne. — Le

Digitized by Google

tumulus du Bois de Langres, — Les sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles, par M. Ed. Flouest (avec planches). Semur-en-Auxois, 1872, gr. in-8°, 56 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur,* année 1871.)

Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne (2e fascicule). — Les fouilles du Magny-Lambert (Côte-d'Or), par M. Ed. Flouest (avec planches). Paris, 1873, gr. in-8°, 32 pages. (Extrait de la *Revue archéologique.*)

Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. H. de Formeville. Lisieux, 1873, 2 vol. gr. in-8°, 1er vol. 653 pages, 2e vol. 419 pages.

Rapport sur les travaux de la Commission royale d'histoire, depuis son établissement en 1834 jusqu'en 1872, par M. Gachard. Bruxelles, 1872, gr. in-8°, x et 109 pages. (Extrait du *Livre commémoratif du centième anniversaire de l'Académie (1772-1872.)*

La Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de Touraine, 1787-1790, par Ch.-L. Grandmaison. Paris, 1872, in-8°, 57 pages.

Cartulaires inédits de la Saintonge, par M. l'abbé Th. Grasilier. Niort, 1871, 2 volumes in-4° : tome Ier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Étienne de Vaux, de l'ordre de Saint-Benoît, suivi des Chartes du prieuré conventuel de Notre-Dame-de-la-Garde en Arvert, de l'ordre de Granmont,* LXIV, XII et 176 pages; — tome II, *Cartulaire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Saintes, de l'ordre de Saint-Benoît,* XXIX et 251 pages.

Musée de la ville de Varzy (Nièvre). — Archéologie. Dolmen situé dans le département de la Nièvre et objets d'art attribués aux Celto-Gaulois. — Description, par M. Grasset aîné. Paris, 1873, in-8°, 19 pages, avec 2 planches.

De la conservation des objets d'archéologie, par M. Raoul Guérin. Nancy, 1873, in-8°, 16 pages.

De l'utilité d'une exposition internationale et permanente des produite industriels de l'Europe à San Salvador (Amérique centrale), pour favoriser et développer le commerce entre la France, l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la Belgique et l'Italie, par M. S. Edmond Hirschler. Marseille, 1871, in-8°, 68 pages.

Sigillographie du Maine. — Barons du Maine. — Sceaux des sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais, Jean III, Jean IV et Jean V, par M. E. Hucher, in-8°, 10 pages et 1 planche. (Extrait du tome XIII du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 1872.*)

Digitized by Google

Sigillographie du Maine. — Évêques du Mans. — Sceau de Hamelin, évêque du Mans (1190-1214), par M. E. Hucher. Le Mans, 1873, in-8°, 8 pages.

L'Art gaulois, ou les Gaulois d'après leurs médailles, par M. E. Hucher, 2e partie, 7e, 8e, 9e, 10e feuilles in-4°. Paris, le Mans, 1873.

Notice sur Nicole de l'Escluse, maître ès œuvres de la cathédrale du Mans, en 1420, par M. E. Hucher. Le Mans, 1873, in-8°, 4 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.*)

Compte rendu des travaux de la Commission d'archéologie pendant les 1er, 2e et 3e trimestres de 1872, par M. E. Hucher. Le Mans, 1873, in-8°, 10 pages, avec planches. (Extrait du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.*)

Le vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), restauré à la manufacture de vitraux peints du Carmel du Mans, par M. Édouard, Rathouis, sous la direction artistique et archéologique de M. Eugène Hucher. Paris, le Mans, Saint-Lô, 1873, in-8°, 10 pages.

Histoire de la fondation de Lorient, étude archéologique, par M. F. Jégou. Lorient, 1870, grand in-8°, 351-XLIV pages.

Maximes militaires de Machiavel, par Ed. de La Barre Duparcq. (Mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques). Paris, 1873, in-8°, 57 pages avec 2 planches.

La Bruyère et les guerriers, par le même, 1873, in-8°, 15 pages.

Mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche. Lieu et date de la célébration. Notes rectificatives, par M. Émile Labeyrie. Aire, 1872, in-8°, 15 pages. (Extrait de la *Petite Revue catholique du diocèse d'Aire et de Dax.*)

Étude historique sur la forme, le lieu et la date du mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche, par M. Émile Labeyrie. Paris, 1873, gr. in-8°, 44 pages. (Tiré à 100 exemplaires.)

Considérations sur la vie et les œuvres de Vauvenargues, et sur les inductions qu'on en peut tirer au sujet de ses opinions religieuses, par M. Charles Lacroix. Lyon, 1873, gr. in-8°, 19 pages.

La Normandie à l'étranger. — Documents inédits relatifs à l'histoire de

Digitized by Google

Normandie, tirés des archives étrangères (XVIe et XVIIe siècles), par M. le comte Hector de La Ferrière. Paris, Caen, Rouen, 1873, in-8°, 439 pages.

Le sarcophage de Massanès, par M. A. Lagrèze-Fossat. Gr. in-8°, 5 pages. (Extrait du *Bulletin archéologique de Tarn-et-Garonne*, décembre 1872.)

Notre-Dame-de-Villethiou (diocèse de Blois), par M. Ed. Landau. Tours, 1863, petit in-12, 188 pages.

Notice sur Sainte-Radegonde de l'Écotière, paroisse de Bullou en Vendomois, par M. Ed. Landau. Vendôme, 1870, in-8°, 68 pages.

L'abbaye de Clairmarais, d'après ses archives, par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1864, in-8°, LVII-413 pages, avec planches.

Les abbés de Clairmarais, par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1868, in-8°, VIII-890 pages, avec planches.

Éperlecques (Pas-de-Calais). Ses seigneurs, son ancien château, son église, sa vieille tour, par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1872, in-8°, 196 pages.

Messieurs de Valbelle, évêques de Saint-Omer (1684-1754), par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1872, in-8°, 43 pages.

Établissement d'un hôpital général en la ville de Saint-Omer (1699-1700-1703), par M. Henri de Laplane. Saint-Omer, 1872, in-8°, 16 pages.

Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers, sa configuration, sa composition, son origine, sa destruction, par M. Bélisaire Ledain, accompagné d'un *Album de planches dessinées et lithographiées* par M. Amédée Brouillet. Poitiers, 1872, in-8°, 68 pages. (Extrait du XXXVe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest.*)

Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre. — Ethnologie et familiation, par M. Édouard Le Héricher. Paris, Avranches, 1870, in-4°, 107 pages. (Extrait du XXVIe volume des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.*)

Mague de Saint-Aubin, notice biographique, par M. Alphonse Leveaux. Compiègne, 1873, in-18, 13 pages.

Digitized by Google

Les jours égyptiens, leurs variations dans les calendriers du moyen âge, par M. Jules Loiseleur. Paris, 1873, in-8°, 60 pages. (Extrait du tome XXXIII des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.*)

Classification des églises du diocèse de Clermont, par M. Mallay, père. Clermont-Ferrand, 1872, in-8°, 189 pages.

Lettres de Louise de Colligny, princesse d'Orange, à sa belle-fille Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1555-1620), publiées d'après les originaux par M. Paul Marchegay. Les Roches-Baritaud (Vendée), 1872, gr. in-8°, XVI et 112 pages.

Lettres de Flandrine de Nassau, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, à sa sœur Charlotte-Brabantine de Nassau, duchesse de La Trémoille (1598-1630), publiées d'après les originaux par M. Paul Marchegay. Les Roches-Baritaud (Vendée), 1872, gr. in-8°, 96 pages. (Extrait des *Archives historiques du Poitou*, 1re année, 1872, et tiré à 25 exemplaires.)

Notices et pièces historiques sur l'Anjou, l'Aunis et la Saintonge, la Bretagne et le Poitou, publiées par M. Paul Marchegay. Angers et Niort, 1872, gr. in-8°, *a-h* et 366 pages.

Les monuments celtiques et scandinaves des environs d'Inverness (Écosse), par M. Jules Marion. Paris, 1872, in-8°, 170 pages, avec planches. (Extrait du tome XXXIII des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France.*)

Cours historique de la langue française. — De l'enseignement de notre langue, par M. Marty-Laveaux, très-petit in-8°.

Dictionnaire historique du département de l'Aisne, par M. Melleville. Laon, Paris, 1865, gr. in-8°, 2 vol. tome I, 478 pages; tome II, 499 pages.

Épisode des guerres de religion en Provence. — Siége et destruction du château de Trans, avec une chanson du temps sur la mort des frères Raphaël de Chateauvieux, 1579, par M. Mireur. Draguignan, 1870, in-8°, 67 pages. (Tiré à 150 exemplaires numérotés, n° 137.)

Étude sur la genèse des patois et en particulier du roman ou patois lyonnais, suivie d'un essai comparatif de prose et prosodie romanes, par M. le docteur F. Monin. Paris, Lyon, 1873, in-8°, VIII et 159 pages.

La question du musée de Boulogne-sur-Mer, par M. F. Morand. Boulogne-sur-Mer, 1873, in-8°, 23 pages.

Digitized by Google

Du sentiment national de la province d'Artois sous la domination française. — Programme de question historique, par M. François Morand. Paris, 1873, in-8°, 16 pages.

Notes et documents tirés des archives de la ville de Colmar, par M. X. Mossmann. Colmar, 1872, in-8°, comprenant 24 articles avec une pagination différente.

Collection des tableaux, dessins et gravures de feu M. Guillaume Bodinier. — Catalogue, par M. Armand Parrot. Angers, 1873, in-8°, 85 pages.

Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire, par M. Célestin Port. Paris, Angers, 1872 et 1873, gr. in-8°, sur deux colonnes. (21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e et 31e livraisons.)

Longpré-lez-Amiens et les du Gard, seigneurs dudit lieu. — Maieurs et échevins d'Amiens, etc., à partir du XIIIe siècle. — Le testament en vers du chevalier du Gard, par M. F. Pouy. Paris, 1870, in-8°, 64 pages.

Le mystère de Mgr Saint-Sébastien. — Première journée. — Drame en vers joué à Lanslevillard, en Maurienne, au mois de mai 1567, transcrit du manuscrit original et publié par M. François Rabut. Chambéry, 1872, in-8°, 196 pages. (Extrait du tome XIII des *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.*)

Sabaudia. — Revue historique, artistique, scientifique, industrielle et littéraire du pays des Allobroges et de l'ancien duché de Savoie. (1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e livraisons.) Chambéry, 1872 et 1873, in-8°. Hommage fait par M. Laurent Rabut.

La nation armée. — Organisation militaire de la France, par M. E. de Rautlin Delaroy. Paris, 1871, gr. in-8°, 80 pages.

Rôles de l'armée de Gaston Phœbus, comte de Foix et seigneur de Béarn, (1376-1378), par M. Paul Raymond. Bordeaux, 1872, in-4°, XX et 184 pages.

Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean-de-Sorde, publié pour la première fois sur le manuscrit original, par M. Paul Raymond. Paris, Pau, 1873, gr. in-8°, XXII et 183 pages.

Origine et progrès de réformation à la Rochelle, précédé d'une notice sur Philippe Vincent, par M. L. de Richemond. Paris, 1872, 2e édition, petit in-8°, 128 pages.

Digitized by Google

La mosaïque de Lillebonne, deux lettres de MM. Ch. Rœsler et de Longpérier. (Avec une photographie.) Rouen, Havre, 1871, in-8°, 15 pages. (Extrait des *Publications de la Société havraise d'études diverses.*)

Catalogue du musée archéologique de Philippeville (Algérie), contenant en deux sections le détail explicatif des objets d'antiquité avec notice historique de chaque objet, par M. Joseph Roger. Philippeville, 1860, 64 pages.

Compte rendu de l'exposition artistique et archéologique ouverte à l'Hôtel de ville de Rennes (salles du Présidial), à l'occasion du concours régional, par M. S. Ropartz, président de la Commission d'exposition. Septembre 1872. Rennes, petit in-12, 182 pages.

Recherches historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan. — Archives hospitalières. — XI. Hôtel-Dieu d'Hennebont, par M. L. Rosenzweig. Vannes, 1873, petit in-16. P. 179 à 240.

Monuments celtiques de la Porteilla et de las Clausas, situés sur la montagne de Molitg, signalés et décrits par M. Rouffiandis. Perpignan, 1872, in-8°, 8 pages et 1 planche. (Extrait du *XIXe Bulletin de la Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.*)

Mémoires des RR. PP. Jésuites du collége de Colmar (1698-1750), publiés par M. Julien Sée, avec une notice par M. X. Mossmann. Genève, Paris, Colmar, 1872, petit in-8°, XVI et 200 pages.

De l'administration du département des Landes de 1790 à 1800, par M. H. Tartière, in-16, 53 pages. (Extrait de l'*Annuaire des Landes*, année 1873.)

Biographie de V.-Q. Thouron, ancien élève de l'École normale, etc., par M. Octave Teissier. Toulon, 1872, in-8°, 44 pages avec portrait. (Extrait du *Bulletin de la Société académique du Var.*)

Notice sur l'église de Leyrac (Lot-et-Garonne), par M. G. Tholin. Caen, 1872, in-8°, 12 pages. (Extrait du *Bulletin monumental*, publié à Caen par M. de Caumont.)

Les églises du Haut-Languedoc, par M. G. Tholin. Paris, 1873, gr. in-8°, 15 pages. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXXIII.)

Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne, par M. G. Tholin. Agen, M DCCC LXXIII, in-8°, 22 pages. (Extrait du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, tome III, 2e série.)

Digitized by Google

Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César, par M. Thuot. Limoges, M DCCC LXXIII, in 18, IX et 96 pages (avec une carte).

Les Fourgs et accessoirement les environs : Pontarlier, le Fort de Joux, la Cluse, les Verrières, Jougne et les Hôpitaux, Neuchâtel, Sainte-Croix, Beaulnes, etc., par M. J. Tissot. LES LIEUX. Besançon, 1870, in-12, 238 pages.

Les fouilles du mont Beuvray, par M. A. Vachez. Lyon, 1872, in-8°, 15 pages.

Les fouilles du tumulus de Machezal (Loire), par M. A. Vachez. Lyon, 1873, in-8°, 7 pages.

Recherches sur les quatre grandes voies romaines du Lugdunum, par M. A. d'Aigueperse, annotées par M. A. Vachez. Lyon, 1873, in-8°, 21 pages.

Le château de Montrond en Forez, par M. A. Vachez, in-8°, p. 65 à 99.

Histoire de l'Académie d'Arras (depuis sa fondation, en 1737, jusqu'à nos jours), par M. le chanoine E. Van Drival. Arras, 1872, in-8°, XIII et 334 pages.

Le tombeau de Josué et les couteaux de pierre, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, in-8°, 16 pages.

Encore une énigme historique, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, in-8°, 15 pages.

Le lieu de naissance de Saint-Wast. Dissertation historique, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, in-8°, 12 pages.

Le bailliage d'Aire, par M. le chanoine Van Drival. Arras, 1873, gr. in-8°, 48 pages avec planches.

Histoire du château de Varey en Bugey, par M. Aimé Vingtrinier. Lyon, 1872, in-8°, VIII et 125 pages, avec une vue des ruines du château.

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1873.

COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES

ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 7 JUILLET 1873.

PRÉSIDENCE DE M. L. DELISLE,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. le comte de La Ferrière adresse un certain nombre de lettres comprenant vingt-sept ans de la vie de Catherine de Médicis, et annonce qu'il déposera, le 16 juillet, les deux années qui doivent compléter ce premier volume, s'arrêtant à la bataille de Dreux et au dernier mois de l'année 1562. Il donne quelques détails sur les recherches auxquelles il a dû se livrer et sur la méthode qu'il a suivie dans la disposition des documents qu'il a réunis. Il se rendra d'ailleurs très-volontiers aux observations que la commission voudra bien lui faire.

Renvoi à la commission nommée dans la séance du 3 mars 1873.

M. de La Ferrière dépose également une nouvelle série de documents appartenant à la bibliothèque impériale de Saint-Péters-

Digitized by Google

bourg, et dont il a fait exécuter des copies pendant les missions scientifiques dont il a été chargé en Russie à diverses époques.

Cette communication et les documents envoyés par M. de La Ferrière seront transmis à la commission nommée pour examiner les envois de même nature.

M. G. Bertrand, après s'être entendu à cet égard avec M. Taschereau, administrateur général de la Bibliothèque nationale, propose de publier dans la *Revue des Sociétés savantes* le catalogue des manuscrits français de la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, dont il rappelle qu'il a adressé les dernières parties au mois de mai dernier, et dont les premières se trouvaient entre les mains de M. Taschereau, pour qui elles avaient été copiées il y a quelques années.

La section décide que ce catalogue sera publié dans une des prochaines livraisons de la *Revue des Sociétés savantes;* on devra y faire connaître la provenance des manuscrits. M. Delisle, qui fait cette proposition, pense qu'il y aurait lieu, par exemple, de signaler ceux qui se trouvent compris dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, liste qu'il a publiée lui-même.

M. Ph. Tamizey de Larroque demande à publier dans la Collection des documents inédits, série consacrée aux belles-lettres, la correspondance de Chapelain, dont le manuscrit, cédé par M. Sainte-Beuve à la Bibliothèque nationale, y forme cinq volumes in-4°, catalogues du fonds français, sous les numéros 1885-1889. M. Tamizey de Larroque pense qu'il n'a pas besoin d'insister sur la grande importance d'une semblable publication. La correspondance inédite de Chapelain est un trésor inappréciable pour l'histoire littéraire du XVIIe siècle.

Cette demande est renvoyée à une commission composée de MM. Rathery, Jourdain et Marty-Laveaux.

M. l'abbé Arbelot, correspondant honoraire, adresse un article relatif à la géographie du Limousin au moyen âge, rectifiant une assertion erronée du *Gallia christiana* (véritable emplacement du lieu appelé *Carantenago*).

Renvoi à M. Delisle.

M. Demarsy, correspondant, fait hommage de deux exemplaires

Digitized by Google

de la notice biographique sur M. Magne de Saint-Aubin, que M. Alphonse Leveaux a lue à la Société historique de Compiègne, le 16 janvier 1873.

M. Deschamps de Pas, correspondant, fait hommage d'une notice intitulée : *Notice descriptive de la banlieue de Saint-Omer.*

Des remercîments sont adressés aux auteurs de ces deux ouvrages, qui seront déposés dans la bibliothèque du Comité.

M. Duhamel, correspondant, adresse copies de deux documents inédits, 6 et 10 décembre 1748, concernant l'administration de M. de Curzay, en Corse. Ces pièces, dont les originaux sont conservés aux archives départementales de la Corse, sont accompagnées d'une note du correspondant.

Renvoi à M. de Mas-Latrie.

M. H. Lepage, correspondant, adresse copie de documents qu'il a tout lieu de croire inédits, et qui offrent une sorte d'intérêt d'actualité; cette communication a pour titre : *Le château de Belfort, fief lorrain.*

Renvoi à M. A. de Barthélemy.

M. Nozot, correspondant, adresse divers documents :

1° Oraison à Mgr saint Fiacre, pièce originale trouvée dans une commune du canton de Carignan, arrondissement de Sedan;

2° Priviléges de la souveraineté de Sedan, 28 août 1535;

3° Ordonnance par laquelle est permis à ceux de la religion réformée le presche dans le temple de l'église romaine, 6 février 1587;

4° Serment de fidélité fait et presté à Mgr par les bourgeois et habitants de la ville de Sedan (30 mars 1623).

Renvoi à M. Bellaguet.

M. Soucaille, correspondant, adresse copies de trois document historiques appartenant aux archives municipales de Béziers, portant les dates des 18 avril 1439, 3 septembre 1649, 3 octobre 1667.

Dépôt aux archives et remercîments.

M. de Sourdeval, correspondant, adresse un résumé du dossier

Digitized by Google

sur le droit d'amirauté patrimoniale, que prétendaient et exerçaient les princes de Talmont. Ce dossier fait partie des archives départementales de la Vendée.

Renvoi à M. Lascoux.

M. Charvet, agent-voyer de l'arrondissement d'Alais, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, fait hommage des ouvrages suivants :

1° Première livraison du cartulaire de Removlains (XIIIe siècle), dont l'administration municipale de cette localité lui a confié la publication;

2° Les coutumes de Removlains;

3° Les fumades et leurs environs.

Dépôt de ces trois brochures à la bibliothèque du Comité et remercîments.

Le même M. Charvet adresse copie d'un autographe de deux lettres inédites du pape Clément VII (1529-1533), qu'il accompagne de quelques éclaircissements.

Renvoi à M. de Mas-Latrie.

M. Mireur, archiviste du département du Var, fait hommage d'une brochure qu'il a publiée et qui a pour titre : *Épisode des guerres de religion en Provence; siége et destruction du château de Trans, avec une chanson du temps sur la mort des frères Raphaël de Châteauvieux*, 1579.

Dépôt à la bibliothèque et remercîments.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. Cocheris, A. de Barthélemy, Théry, Jourdain, Lalanne, Hippeau et de La Villegille.

M. le Président, après avoir pris l'avis de la section, nomme une commission qui sera chargée de préparer la liste des Sociétés savantes qu'il y a lieu de proposer à M. le Ministre pour recevoir des subventions, en 1873, sur le fonds affecté à cette destination.

M. Boutaric, au nom de la commission chargée d'examiner le projet de publication, dans la collection des *Mélanges* de documents inédits, des correspondances françaises dont M. G. Bertrand a fait exécuter des copies à Saint-Pétersbourg, propose l'ajournement de cette publication. Il est nécessaire d'attendre que ces documents,

Digitized by Google

dont la recherche doit être continuée, soient plus nombreux et forment un ensemble plus complet.

Cette proposition est adoptée.

M. L. Delisle fait connaître que la commission nommée pour s'occuper de la publication des *Rôles gascons* n'est pas encore en mesure de faire son rapport. Elle a besoin de s'entendre avec l'éditeur, M. Francisque Michel, sur le plan qu'il convient d'adopter pour cette publication.

Des rapports sont lus par :

M. Jourdain, sur les *Mémoires de l'Académie des sciences, etc., de Clermont-Ferrand* [1] ;

M. Rathéry, sur le *Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin* [2] ;

M. Théry, sur le *Bulletin de la Société d'agriculture, des sciences et arts de Poligny* [3] ;

M. A. de Barthélemy, sur le *Bulletin de la Société archéologique de Sens* [4] ;

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest* [5] ;

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société académique de Laon* [6].

Ces six rapports sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

M. L. Delisle lit un rapport sur l'Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux, par M. de Formeville, 2 vol. in-8°.

M. Lascoux donne également lecture d'un rapport sur deux communications manuscrites. Il propose de déposer aux archives celle qui est adressée par M. d'Arbaumont, correspondant, et qui a pour titre : *Contrôle des amendes et exploits de justice advenus et escheus du mois de février au mois de septembre 1459 au baillaige de Dijon, etc. etc.*

[1] Tomes XI, XII et XIII.
[2] Tomes XIX et XX, 1689 à 1871.
[3] Année 1871.
[4] Tome X.
[5] Tomes XXXIV, 1869, et XXXV, 1870-1871.
[6] Tome XVIII, années 1866-1867 et 1867-1868.

Digitized by Google

Le même rapporteur propose l'impression de deux pièces copiées par M. Albanès, dans un vieux registre de notaire à Toulon, à savoir :

1° Contestation survenue à Ollioules, le 10 août 1487, entre deux habitants du bourg de Sixfours, au sujet de la tête d'un poisson appelé *Empereur;*

2° Comment on recrutait l'équipage d'un navire à Toulon, en 1497.

M. Lascoux désire qu'à l'avenir M. Albanès, en envoyant, comme il vient de le faire, de bons textes, veuille bien y joindre des annotations.

M. de Mas-Latrie donne lecture d'un rapport sur une communication de M. d'Arbaumont, dont il propose le dépôt aux archives : *Recherches sur le prieuré de Sainte-Foy ou mieux de Chevigny-Sainte-Foy (Côte-d'Or).*

M. L. Delisle rend compte verbalement de diverses communications qui avaient été renvoyées à son examen.

M. Tartière, correspondant : Note sur le cartulaire municipal de la ville de Dax, dont le correspondant désirerait que la publication fût faite aux frais de l'État. Il ne saurait être donné suite à cette proposition; mais, comme la note de M. Tartière est très-bien faite, il y a lieu de la publier dans la *Revue*, pour faire connaître les détails intéressants qu'elle renferme.

M. Aubertin, correspondant : Copie d'un titre relatif à la concession faite à l'église de Poligny, canton de Nolay, arrondissement de Beaune (Côte-d'Or), de reliques de saint Bon (août 1692).

M. Dupré, correspondant : Analyse et extraits d'un cartulaire de la ville de Blois. La section, dans l'impossibilité où elle se trouve de publier le travail de M. Dupré, exprime le vœu que celui-ci puisse publier sa notice dans un recueil local, et elle ne doute pas que la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher ne s'empresse de l'accueillir dans ses Mémoires.

A cet effet, la section renvoie à son correspondant l'intéressant travail dont il lui avait donné communication.

Digitized by Google

Les conclusions des rapports de MM. Lascoux, de Mas-Latrie et Delisle sont adoptées.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX,

VICE-PRÉSIDENT.

M. Francisque Michel demande une nouvelle mission en Angleterre, pour y continuer la copie des *Rôles gascons*.

M. Ch. Aubertin, correspondant, adresse copie d'un mémoire du conventionnel Joseph Lebon, qui contient le germe de l'idée que Bonaparte a essayé de réaliser plus tard, lors de la formation du camp de Boulogne. Il s'agissait de l'établissement, à Ambleteuse, d'un port destiné à commander le détroit du Pas-de-Calais, à protéger la France contre toute attaque de la part de l'Angleterre, et à favoriser une descente en ce pays.

Renvoi à M. Hippeau.

M. Charles de Beaurepaire, correspondant, adresse la copie d'un arrêt de l'échiquier de Normandie, rendu, en 1474, contre Marguerite de Pierrecourt, veuve du chroniqueur Jean Lefebvre de Saint-Remy. Ce document fournit quelques particularités sur la vie du chroniqueur bourguignon.

Renvoi à M. Delisle.

M. Henri de Laplane[1], correspondant, fait hommage de divers volumes publiés par lui, et qu'il espère que le Comité voudra bien faire déposer dans la bibliothèque des Sociétés savantes.

1° L'abbaye et les abbés de Clairmarais, d'après les archives.

2° MM. de Valbelle, évêques de Saint-Omer, 1684.

3° Eperlecques (Pas-de-Calais), ses seigneurs, son ancien château, son église et sa vieille tour.

[1] M. Henri de Laplane est décédé depuis cet envoi.

Digitized by Google

Plusieurs de ces volumes paraissent présenter une certaine importance; la section désire qu'un de ses membres les examine et lui en rende compte.

Elle prie M. Jourdain de vouloir bien se charger de ce rapport.

M. G. Leroy, correspondant, adresse copie d'un document inédit avec une note à l'appui, concernant le passage de l'ambassadeur de Perse à Melun, en l'année 1715, lorsqu'il se rendait à la Cour de Louis XIV.

Remercîments et dépôt aux archives.

M. Brun Durand, membre de plusieurs Sociétés savantes, transmet la copie d'une charte du 5 janvier 1398, constatant l'obligation de 300 florins d'or, souscrite par les habitants de la ville de Crest (Drôme) pour le compte de Louis II de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois, leur seigneur.

Renvoi à M. Lascoux.

M. Victor de Saint-Genis, conservateur des hypothèques à Châtellerault, lauréat de l'Institut, etc., adresse un mémoire sur une paraphrase satirique inédite du *Pater*, écrite de 1450 à 1480, en Savoie, par un moine de l'abbaye de Sixt-en-Faucigny.

Renvoi à M. Marty-Laveaux.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, fait connaître les propositions faites par la commission chargée de dresser la liste des Sociétés auxquelles elle propose à M. le Ministre d'accorder des subventions.

La commission, comme les années précédentes, a divisé les Sociétés en trois catégories :

La première se compose de cinq Sociétés, la deuxième de trente et une et la troisième de quarante-cinq; en tout quatre-vingt-une Sociétés.

La liste arrêtée par la commission est adoptée.

Des rapports sur des publications de Sociétés savantes sont lus par :

M. Bellaguet, sur les *Mémoires de la Société polymathique de Verdun*[1];

[1] Tome VII.

Digitized by Google

M. Desnoyers, sur la *Société de statistique de Marseille* (suite)[1];

M. Boutaric, sur les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*[2] et les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*[3];

M. Lascoux, sur le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*[4].

M. Michelant, sur le *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*[5].

M. Bellaguet lit un rapport sur une communication de M. A. Dupré, ayant pour titre *Cérémonial des obsèques du roi Charles VII*, et propose d'en publier certains extraits dans la *Revue*.

Cette proposition est adoptée.

M. Meyer lit un rapport sur d'anciennes poésies religieuses, en dialecte liégeois, communiquées par M. Henri Beaune, et dont il propose l'impression dans la *Revue*.

Adopté.

Les rapports de MM. Bellaguet et Meyer sont renvoyés à la commission de la *Revue*.

M. le comte de La Ferrière, présent à la séance, annonce qu'il déposera dans le courant de la semaine prochaine la fin du manuscrit du tome Ier de la Correspondance de Catherine de Médicis.

La section d'histoire et de philologie ajourne au mois de novembre la reprise de ses séances.

C. Hippeau,

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie.

[1] Tomes XXVIII et XXXIV.
[2] Tome II, 7e série.
[3] Tome VI, 4e série, 1870.
[4] Tomes V et VI.
[5] Dixième année, 1868-1870.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

SÉANCE DU 14 JUILLET 1873.

PRÉSIDENCE DE M. LÉON RENIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT, VICE-PRÉSIDENT DE LA SECTION.

M. Barbier de Montault, correspondant, fait hommage des dernières brochures qu'il vient de publier :

1° *Des armoiries ecclésiastiques d'après le droit commun* (extrait de la *Revue de l'art chrétien*, 1872);

2° *Deux ivoires du XIVe siècle au musée chrétien du Vatican, à Rome* (extrait des mêmes recueil et volume);

3° *Les Heures de René d'Anjou, à l'évêché d'Angers* (Marseille, in-8° de 8 pages);

4° *Les musées et les galeries de Rome, catalogue général de tous les objets qui y sont exposés* (Rome, 1870, in-16 de IV-582 pages);

5° *Nieules et gaufriers du moyen âge et de la renaissance*, in-4° (extrait des *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, t. X, année 1873).

Des remercîments seront adressés à M. l'abbé de Montault.

Le même correspondant adresse les copies de cinq inscriptions recueillies dans l'Allier, l'Indre et la Vienne, qui fournissent des dates de construction ou des signatures de tableaux exécutés au XVIIe siècle en province.

M. Barbier de Montault demande, à cette occasion, s'il faut supprimer dans les copies d'inscriptions ce qui ne peut s'exprimer que par un caractère spécial, ou s'il vaudrait mieux restituer la partie abrégée, etc.

M. de Guilhermy, à qui la communication de M. l'abbé Barbier de Montault est renvoyée, voudra bien examiner les questions posées par le zélé correspondant.

Digitized by Google

M. l'abbé Baudry, correspondant, adresse un aperçu du résultat des fouilles du vingtième puits funéraire de Troussepoil, et en même temps adresse au Ministre une demande, sur laquelle la section se réserve de donner un avis après nouvelles informations.

M. Cournault, correspondant, a adressé trois communications :

D'abord la description d'une enceinte fortifiée située sur la hauteur qui domine les communes de Prévocourt et de Tincry, canton de Delme, arrondissement de Château-Salins, département de la Meurthe avant la guerre.

Cette enceinte offre une grande analogie avec les refuges que M. le docteur Keller a signalés en Suisse et qu'il a décrits t. XXXII et XXXIII des *Mémoires de la Société des antiquaires de France.*

M. Cournault annonce en même temps la découverte faite, sur le territoire de la petite commune de Hau, entre Tincry et Nancy, de substructions antiques consistant en briques carrées et de forme arrondie. Ces dernières, empilées, formaient des colonnes de petite dimension.

Le même correspondant adresse la relation d'une excursion à Sion (Meurthe), où le docteur Cugnien, de Vézelise, l'avait informé qu'il avait opéré, sur le plateau de la montagne, des fouilles ayant amené la découverte de murs antiques. Cette relation est accompagnée de deux planches de dessins.

Dans le même envoi figurent encore de nombreux dessins de *torques* et le calque du dessin d'un vase étrusque de bronze, provenant de Toul, Langres, Marsal, etc.

Ces communications sont renvoyées à M. J. Quicherat.

M. T. Desjardins, correspondant, président de la Société académique d'architecture de Lyon, demande au Ministre de vouloir bien prendre sous son patronage cette société, fondée en 1830, et qui publie régulièrement un volume d'*Annales* tous les deux ans. A l'appui de cette demande, le président adresse les statuts et les diverses publications de cette Société.

M. Lance, à qui sont renvoyées ces publications, est prié d'examiner la question de savoir si cette Société remplit les conditions voulues pour être inscrite au nombre des Sociétés auxquelles le Ministre de l'instruction publique accorde des subventions.

Digitized by Google

M. Gomart, correspondant, appelle l'attention du Ministre sur l'ancien camp romain de Vermand, dont l'administration des domaines vient de prendre possession, ce qui fait craindre la destruction des importants vestiges encore debout de l'oppidum des *Veromandui*, l'un des plus anciens monuments du nord de la Gaule. Cette communication est renvoyée à la Commission des monuments historiques.

M. l'abbé Grimot, correspondant, adresse une notice, accompagnée d'une photographie, sur la vierge du pèlerinage d'Arcachon. M. Anatole de Montaiglon examinera cette communication.

M. Nozot, correspondant, adresse des notes sur trois communes du département des Ardennes, Blombay, Charnois et Givron. La section renvoie ces notes à M. de Guilhermy.

M. Mireur, archiviste du département du Var, adresse copie de deux documents extraits des archives d'un notaire : *Inventaire des habillements et parures d'une dame de Provence en 1580*, et *Additions à cet inventaire*. Renvoi à M. Darcel.

M. le Président désigne, pour rendre compte de publications de Sociétés savantes, MM. J. Quicherat, F. de Guilhermy, Clément de Ris, de Montaiglon et P. Lacroix.

M. de La Villegille, secrétaire du Comité, fait connaître la liste, par catégories, des Sociétés savantes auxquelles la commission spéciale propose qu'il soit accordé des subventions par le Ministre.

Après délibération, la liste de la commission est adoptée, avec deux modifications proposées par MM. Quicherat et de Montaiglon, qui ont demandé et obtenu l'élévation, à des rangs supérieurs, de deux Sociétés dont ils ont fait valoir les titres.

Des rapports sur les publications des Sociétés savantes sont lus :

1° Par M. de Montaiglon, sur le 1er fascicule du tome Ier du *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, 1869-1870;

2° Par le même, sur la *Revue agricole, scientifique et littéraire de l'arrondissement de Valenciennes*, 19e et 20e années, t. XXI et XXII;

Digitized by Google

3° Par M. Douët-d'Arcq, sur la 2e partie du tome VIII des *Mémoires de la Société académique d'archéologie de l'Oise.*

Ces trois rapports sont renvoyés à la Commission de rédaction de la *Revue.*

M. Marion donne des explications au sujet de la 4e note sur les forts vitrifiés de la Creuse en général et en particulier sur le Puy de Gaudy, dont M. Thuot se plaint qu'il n'ait pas été rendu compte dans la *Revue.*

M. Marion ne pense pas qu'il y ait lieu d'insérer cette note *in extenso* dans la *Revue;* mais, si la section le jugeait convenable, on pourrait en publier quelques extraits, que notre collègue se chargerait d'indiquer. Les conclusions de M. J. Marion sont adoptées.

M. Paul Boeswillwald adresse au nom de son père, M. Boeswillwald, membre du Comité, la traduction d'une pièce en langue gasconne du xve siècle, transmise par M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, correspondant à Pau, qui est provisoirement déposée aux archives du Comité.

M. J. Quicherat donne lecture d'une communication de M. Jules Chevrier, correspondant, relative à la question du ferrage des chevaux dans la Gaule. Ce rapport, accompagné de cinq dessins, est renvoyé à la commission de la *Revue.*

M. Albert Dumont lit un rapport sur une communication de M. Aurès, relative à la contenance d'une *œnochoé* du musée de Nîmes.

Le même membre rend ensuite compte verbalement d'une lettre de M. Martin-Daussigny, relative à diverses fouilles exécutées sur divers points de la ville de Lyon. Le rapporteur propose l'insertion de cette lettre dans la *Revue des Sociétés savantes.* Ces conclusions sont adoptées.

M. le comte Clément de Ris lit un rapport sur le dessin adressé par M. Grasset, conservateur du musée de Varzy (Nièvre), d'un cadran solaire horizontal en plomb donné récemment à cet établissement.

Le même membre rend compte d'une communication de M. l'a-

Digitized by Google

miral Lapelin, relative à des inscriptions trouvées dans l'île de Pâques, transmise au Comité par M. le Ministre de la marine. Le rapporteur propose le dépôt aux archives des photographies de ces inscriptions, en exprimant le vœu que l'une de ces photographies soit reproduite dans la *Revue*. Ces conclusions sont adoptées.

M. Douët d'Arcq propose l'impression dans la *Revue* d'une note adressée par M. l'abbé Corblet sur un sceau en cuivre du xve siècle trouvé à Saint-Quentin, qu'il voudrait voir reproduit avec cette note, attendu que c'est le sceau d'un inquisiteur et que ces monuments sont d'une grande rareté. La collection des Archives nationales, qui compte maintenant plus de 30,000 types, n'en possède qu'un seul de cette classe, celui des inquisiteurs généraux; mais ce sceau date de l'an 1662. Les conclusions de M. Douët d'Arcq sont adoptées.

M. de Montaiglon propose verbalement l'impression dans la *Revue* :

1° D'une communication de M. l'abbé Magloire Giraud. Il s'agit d'un document qui se rattache à une précédente communication du savant ecclésiastique, insérée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 2e série, t. III, p. 389-401, sur le sculpteur Joseph Lieautaud.

2° D'une communication de M. Gabriel Leroy, correspondant. C'est la copie de documents inédits, avec notes explicatives, sur les peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet, avec des détails sur diverses œuvres d'art de l'abbaye du Lys, près Melun. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

M. Chabouillet donne lecture d'un rapport sur une dissertation de M. l'abbé Arbellot ayant pour objet le diptyque en ivoire de Flavius Félix, dont les deux feuilles étaient conservées jadis dans l'abbaye bénédictine de Saint-Junien, au diocèse de Limoges. Le rapporteur propose le dépôt de cette communication aux archives, et demande que des remercîments soient adressés à M. l'abbé Arbellot.

M. Darcel propose la publication dans la *Revue* de deux inventaires des armes conservées en 1511 et 1512 à l'hôtel de ville de Nîmes, dont les copies ont été envoyées par M. A. de Lamothe, correspondant. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Digitized by Google

M. Albanès, docteur en théologie, rappelle que, dans une précédente communication, il avait affirmé que la première partie de l'épitaphe de sainte Casarie était entièrement inédite. M. Albanès croit devoir se rectifier lui-même. Le *Gallia christiana*, dans les *Addenda* du tome II, a donné les neuf premiers vers de cette épitaphe, qui avaient été communiqués aux auteurs de cet ouvrage par dom Jacques Boyer, religieux de Saint-André; mais le dixième vers, qui sert à lier la première partie à la deuxième, a été omis des deux côtés, de manière à laisser l'inscription incomplète.

M. le baron de Guilhermy fait ressortir l'intérêt qu'il y aurait à donner le texte entier d'une aussi importante inscription, et propose le renvoi à M. Albanès de ses précédentes communications, en le priant d'y faire telles rectifications qui lui paraîtraient nécessaires.

M. Édouard de Barthélemy lit une note relative à des fouilles récemment exécutées sur plusieurs points du département de la Marne. Cette note est renvoyée à la commission de la *Revue*, et notre collègue reçoit les remercîments de l'assemblée.

M. le Président déclare la clôture de la session de 1872-1873 et ajourne ses collègues au mois de novembre 1873.

CHABOUILLET,

Secrétaire de la section d'archéologie.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrant.

Tomes XI, XII et XIII. Clermont-Ferrand, 1869, 1870 et 1871, 3 vol.

L'Académie de Clermont est une de celles dont les travaux se poursuivent avec le plus de régularité. Elle n'a pas été détournée de ses voies par les circonstances qui tendaient le plus à l'en éloigner. Au milieu de nos désastres, elle a continué à se réunir, à entendre d'intéressantes communications, et à enrichir de nouveaux volumes la collection de ses Mémoires. Ce sont quatre volumes de ce genre qui ont été renvoyés à notre examen; ils correspondent aux années 1869, 1870 et 1871. Peut-être le compte rendu que nous allons en faire paraîtra-t-il un peu long; mais nous prions nos collègues de vouloir bien considérer qu'il s'agit, non pas d'un volume, mais de quatre, dont un seul a huit cents pages, et qui tous contiennent des études historiques et des documents dignes, nous le croyons, de l'attention du Comité.

Quand on a écarté les mémoires purement scientifiques, comme la *Nouvelle théorie chimique*, de M. Hippolyte Lamy, ou la *Description d'une nouvelle horlogerie électrique*, de M. Guyard, les matières de notre compétence qui composent ce volume sont des pièces de vers, des notices biographiques, enfin plusieurs mémoires ou documents ayant un caractère exclusivement historique.

Nous nous contenterons de citer, sans nous y arrêter autrement, les pièces de vers qui ont été lues dans les séances de l'Académie de Clermont. Ce sont *Quelques vers* et des *Souvenirs rimés*, par M. de

Digitized by Google

Parieu, ancien ministre de l'instruction publique; une comédie-proverbe, en un acte, et des *Strophes et Sonnets*, par M. Louis Chalmeton. Ajoutons-y un hymne, du caractère le plus gracieux et le plus touchant, *La prière des petits enfants*, de M. Eugène L'Ébraly, que l'Académie de Clermont, sans l'avoir possédé dans ses rangs, avait le droit de compter parmi les siens, puisqu'il était enfant de l'Auvergne.

Nous nous bornerons également à donner la liste des notices biographiques consacrées, dans les volumes qui sont entre nos mains, à M. Mathieu Enjubault, ancien président de la cour d'appel de Riom, à M. de Fos, membre de l'Académie de Clermont, à M. Rabusson-Lamothe, député du Puy-de-Dôme à l'assemblée législative, et à MM. Gilbert Riberolles, Dufraisse du Cheix et Andrieu, députés de la basse Auvergne aux États généraux de 1789. Comme on le voit, ces dernières notices nous reportent vers des temps et vers des événements qui commencent à s'éloigner de nous, et sur lesquels il est important de recueillir, avant qu'ils ne s'effacent, les souvenirs des contemporains. Elles ont été composées par M. Francisque Mége, avec érudition et conscience, d'après les journaux et les écrits du temps, et, ce qui leur donne encore plus de prix, sur des indications fournies par les archives locales et les papiers de famille. Nous n'essayerons pas néanmoins de les analyser, car nous estimons que l'analyse enlève aux biographies les mieux composées ce qui fait leur principal intérêt, en les dépouillant de ces détails personnels et intimes qui ne sauraient subsister dans un simple résumé.

Mais nous avons hâte d'arriver à la partie de nos trois volumes qui rentre le plus directement dans le cadre des études de la section, et qui, par conséquent, doit nous occuper d'une manière plus spéciale. En voici le contenu, année par année, ou, ce qui revient au même, volume par volume :

Année 1869. *La presse en 1631*, par M. Eugène Tallon. — *Les murs et fortifications de Clermont-Ferrand au commencement du XVIIIe siècle*, par M. Francisque Mége. — *Situation financière de la ville de Clermont-Ferrand à la veille de la Révolution* (1788), par le même. — *Lettres sur l'Assemblée législative* (1791-1792), adressées à la municipalité de Clermont-Ferrant par Antoine Rabusson-Lamothe, député du Puy-du-Dôme.

Année 1870. *Un détracteur de Titus*, par M. Grellet-Dumaizeau.

Digitized by Google

— *Classification des églises du diocèse de Clermont*, par M. Mallay père.

Année 1871. *Les constitutions de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont*, par M. Michel Cohendy. — *Correspondance de Georges Couthon*, député à l'Assemblée législative et à la Convention nationale.

Le mémoire de M. Tallon sur *La presse en 1631* nous fait assister aux débuts de la presse politique, alors que, sous l'administration de Richelieu, quelque forte qu'elle fût déjà, une lutte des plus vives, lutte de pamphlets, c'est-à-dire de médisances et de calomnies, s'engage entre les partisans et les adversaires du puissant ministre. Parmi les premiers d'abord, et bientôt parmi les seconds, figura, au premier rang, Mathieu de Morogues, abbé de Saint-Germain, aumônier de la reine Marie de Médicis, apologiste zélé de la politique de Richelieu aussi longtemps que Richelieu ménage la reine-mère, mais son ennemi acharné dès que le cardinal, moins encore dans l'intérêt de son propre pouvoir que dans celui de la France, a rompu ouvertement avec celle qui avait favorisé son élévation. Nous regrettons que M. Tallon n'ait pas eu sous les yeux la notice approfondie que M. Perroud a consacrée, en 1864, à l'abbé de Saint-Germain, dans les *Mémoires* de l'Académie du Puy, et dont nous avons rendu compte ici même, il y a quelques années[1]. Nous croyons aussi qu'il eût trouvé d'utiles indications dans une note de M. Louis Lacroix, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, sur une collection de 32 pièces historiques imprimées à Paris, pendant l'année 1614, et relatives aux troubles politiques du temps. Cette note fait partie du recueil des *Mémoires lus à la Sorbonne en 1861*[2]. Enfin, sans prétendre multiplier indéfiniment ces indications bibliographiques, nous ne pouvons omettre une dissertation latine *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, présentée, en 1856, par M. G. Hubault, à la Faculté des lettres de Paris. Dans les sujets de la nature de celui que M. Tallon a traité, on ne saurait s'enquérir avec trop de soin des travaux antérieurs. Non-seulement ils épargnent souvent bien des recherches et quelquefois bien des erreurs, mais les emprunts qu'on est en droit d'y faire contribuent à rendre plus solide et plus complet le travail nouveau qu'on a soi-même entrepris.

[1] *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. V, Paris, 1867, p. 36 et 37.
[2] Paris, Imprimerie impériale, 1863, in-8°, p. 251 et suiv.

Digitized by Google

Les deux communications de M. Francisque Mége sur la ville de Clermont-Ferrand fournissent des données précieuses pour l'histoire de l'Auvergne, et nous supposons bien que le dernier historien de Clermont, M. Tardieu, en a tiré partie. La première, qui concerne à peu près exclusivement la topographie, offre la description de la vieille enceinte et des fortifications de la ville, d'après un procès-verbal dressé, en 1738, par les employés du domaine, en vue de déterminer les parties de fossés, remparts et constructions, qui seraient susceptibles d'être aliénées. La seconde communication de M. Mége nous fait connaître le triste état des finances de Clermont en 1788, c'est-à-dire aux derniers jours de la monarchie. Son revenu, au témoignage des officiers municipaux, s'élevait à 67,747^{tt} 2^{s} 6^{d} : ses dépenses ordinaires et prévues ne dépassaient pas 63,154^{tt} 19^{s} 3^{d}; ce qui donnait, en apparence, un excédant de recette de 4,600 livres environ; mais cet excédant ne suffisait pas pour couvrir les charges extraordinaires et imprévues; encore moins contribuait-il efficacement à diminuer la dette municipale qui dépassait alors 100,000 livres. Le conseil de ville proposait, pour sortir d'embarras, certaines aliénations de rentes et de biens fonds. Mais il est douteux que ces projets aient eu aucune suite. Bientôt la révolution les emporta comme bien d'autres, en imposant aux municipalités de nouvelles obligations qui firent oublier les anciennes.

Nous sommes entraînés bien loin de la révolution française, bien loin de Clermont et de l'Auvergne, par un mémoire de M. Grellet-Dumaizeau, intitulé *Un détracteur de Titus*. Ce détracteur de Titus n'est autre que M. Beulé, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Les amateurs de l'antiquité grecque et romaine, qui se plaisent à suivre, même dans les recueils périodiques, les études dont elle est l'objet, n'ont pas oublié cette galerie de portraits, habilement mais sévèrement tracés, que M. Beulé a consacrés, il y a quelques années, dans la *Revue des Deux-Mondes*, aux premiers empereurs romains. Parmi ces princes, Titus est peut-être celui que l'ingénieux écrivain avait traité avec le plus de rigueur. Bien loin de voir en lui, selon la tradition, les délices du genre humain, il l'avait représenté sous les couleurs les plus sombres, comme une âme sanguinaire et dévorée d'ambition, qui n'avait dû sa bonne renommée dans l'histoire qu'à son hypocrisie. M. Grellet-Dumaizeau proteste contre ce jugement avec une singulière énergie, qui n'est pas exempte d'amertume, ni même d'injustice; car il ne reproche pas seulement

Digitized by Google

à M. Beulé des erreurs, il va jusqu'à mettre en doute sa loyauté. Dans l'examen d'un point d'histoire, nous aurions voulu ne trouver sous la plume de l'écrivain aucune expression où parût le reflet de dissidences, disons mieux, de ressentiments politiques. Cette réserve faite, nous n'éprouvons aucune peine à reconnaître que la discusion à laquelle s'est livré M. Grellet-Dumaizeau est très-solide; qu'il suit M. Beulé pas à pas, en lui opposant des textes d'un grand poids; que l'empereur Titus ne pouvait trouver un avocat plus convaincu ni plus savant; et qu'enfin, si le portrait qu'a tracé de ce prince le brillant secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts a l'éclat et le charme d'un paradoxe artistement soutenu, on peut sérieusement douter, après avoir lu la réfutation de M. Grellet-Dumaizeau, que ce portrait soit exactement conforme à la vérité historique.

Nous avons peu de chose à dire de la courte notice de M. Michel Cohendy sur *Les constitutions de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.* Elle n'est qu'un résumé très-succinct de l'histoire de cette compagnie. Deux tableaux y sont annexés : ils font connaître les noms des membres titulaires résidants et non-résidants de l'Académie de Clermont, depuis l'année 1824, où elle fut réorganisée sur les bases actuelles.

Nous nous étendrons davantage sur la *Classification des églises du diocèse de Clermont*, par M. Mallay père, travail considérable, qui a coûté à l'auteur de longues recherches et qui sera toujours consulté avec fruit. L'auteur y a joint une introduction qui offre par elle-même un véritable intérêt; car elle comprend les procès-verbaux des visites pastorales faites par plusieurs évêques aux XVIIe et XVIIIe siècles. On y voit, par exemple, que, de 1725 à 1741, Massillon a fait mille trois cent vingt visites pastorales, et qu'il a trouvé dans les paroisses visitées : 861 ciboires en argent; 856 porte-Dieu en argent; 846 soleils-visoirs en argent et 1 en étain; 1,371 calices en argent; 509 reliquaires en argent; 1,252 en diverses matières; 3,065 autels; 592 chapelles; 135 hôpitaux; 49 établissements de charité; 18 couvents d'hommes; 15 couvents de femmes; 57 écoles de garçons; 43 écoles de filles; 786 sages-femmes; 24 chapitres; 299 chanoines, etc. Au reste, les procès-verbaux auxquels nous empruntons ces détails ne sont pas les seuls documents que M. Mallay a eus entre les mains. Il s'est livré, durant plusieurs années, à une véritable enquête sur les églises et chapelles du diocèse de Clermont, et il est parvenu à donner par

Digitized by Google

arrondissement une nomenclature des édifices paroissiaux, en indiquant, pour chacun d'eux, la date de la construction ou de la restauration, et une description, le plus souvent sommaire et quelquefois détaillée. Nous ne sommes pas en mesure de garantir que l'auteur ne se soit jamais trompé, ni de relever ses erreurs, en supposant qu'il en ait commis. Ce travail de critique exigerait une étude approfondie à laquelle nous n'avons ni le temps ni les moyens de nous livrer. Mais nous n'hésitons pas à signaler le travail de M. Mallay, pris dans son ensemble, comme une statistique dressée avec conscience, et qui nous paraît devoir être fort utile aux futurs historiens de l'Auvergne.

Nous avons réservé pour la fin de ce rapport les deux correspondances publiées par M. Mége, à savoir : les lettres sur l'Assemblée législative adressées à la municipalité de Clermont par Rabusson-Lamothe, député du Puy-de-Dôme, et la correspondance du trop célèbre conventionnel Georges Couthon.

Né à Clermont-Ferrand, le 13 juillet 1756, d'une famille originaire des environs d'Ébreuil, Antoine Rabusson-Lamothe était avocat du roi au présidial de Clermont, lors de la convocation des États généraux. Il ne fit pas partie de cette assemblée; mais il fut député par ses compatriotes à l'Assemblée législative. Là, il fit preuve, au moins jusqu'à la journée du 10 août, d'une singulière modération, et se montra très-attaché aux principes constitutionnels, hors desquels il ne voyait que confusion, anarchie et dissolution sociale. Il estimait que la Révolution ne devait pas se prolonger après l'établissement des lois, et qu'on devait, au besoin, se sacrifier pour les faire respecter et exécuter. « Les plus grands ennemis du peuple, disait-il encore, ne sont pas les aristocrates à panaches et à rabat, qui, dans leur vain et sot orgueil, veulent faire perpétuer et consacrer des priviléges pécuniaires et de petites distinctions. Pour moi, ajoutait-il, je redoute bien davantage ceux qui excitent et flattent en même temps les passions du peuple, qui exagèrent tous ses droits, qui ne lui parlent jamais de ses devoirs, qui énervent l'autorité des lois, qui avilissent ou compromettent la représentation nationale..... » Tel est l'esprit général qui règne dans la première et la plus considérable partie de la curieuse correspondance publiée par M. Francisque Mége. « Pour qui n'est pas aveugle, écrivait encore Rabusson-Lamothe au lendemain de la journée du 20 juin 1792, pour qui n'est pas aveugle, les projets des factieux sont à décou-

Digitized by Google

vert; on veut anéantir le pouvoir exécutif, le transporter ou le changer; enfin on viole ouvertement la Constitution, qui assure la prérogative royale..... Des intrigants échauffent et émeutent quelques mercenaires, et blessent toutes les idées de justice, de morale, de politique, de droit social et naturel. On ose présenter comme le vœu du peuple, comme le peuple lui-même, huit à dix mille personnes dont la plupart n'ont pas même l'activité civique.» Et plus loin, p. 371 : «L'Assemblée ne devait pas hésiter à faire rechercher et punir les auteurs des instigateurs de la scène du 20 juin, et déjà il n'en est plus question.» Mais, après le 10 août, le langage de Rabusson-Lamothe change; il semble que ses yeux aient été tout à coup dessillés, et il accuse le malheureux Louis XVI avec autant de véhémence qu'il protestait naguère contre les anarchistes. Triste palinodie d'une âme faible, qui n'avait pas cessé au fond d'aimer l'ordre et la paix, mais que la peur avait troublée et égarée! Rabusson ne fit pas partie de la Convention; sous le Consulat, il fut préfet de la Haute-Loire, et il paraît avoir administré ce département avec sagesse. Sous l'Empire, des revers de fortune lui enlevèrent tout ce qu'il possédait. Il mourut en 1821, dans un état voisin de la misère.

La correspondance de Georges Couthon est plus curieuse encore que celle de Rabusson-Lamothe. Elle a été retrouvée par M. Mége à la bibliothèque de Clermont, et, bien qu'elle renferme d'importantes lacunes, elle offre un véritable intérêt par les lumières qu'elle jette sur le caractère et les opinions de son auteur. Couthon, chose singulière! s'était d'abord prononcé de la manière la plus énergique en faveur de la monarchie constitutionnelle. «Je serais le premier à adopter l'état républicain, écrivait-il en 1791, comme étant celui qui, dans les obligations sociales qu'il impose, s'écarte le moins du but de la nature, si je voyais la possibilité de nous maintenir dans ce genre de gouvernement. Mais, quelque ardent que soit, parmi les Français, le feu sacré du patriotisme, peut-on se flatter que le sentiment du bien public commande perpétuellement à tous? Quel est celui qui, connaissant les hommes tels qu'ils sont, oserait garantir son pays des brigues, des factions, des conspirations? Comment empêcher que l'empire le plus beau, le plus florissant, ne devienne tôt ou tard l'objet des désirs brûlants de l'ambition? Quels moyens de prévenir et d'arrêter les suites d'un projet combiné au milieu de la confiance obtenue par un traître? Ne vit-on pas chez les Romains, le peuple le plus fier et le plus jaloux de sa liberté, un Sylla pré-

Digitized by Google

parer la chute de la République, et bientôt après un César, plus audacieux encore, la consommer? Et combien de Syllas et de Césars ne se trouverait-il pas en France!... Je crois donc que la monarchie légale est le seul gouvernement qui nous convienne par essence. Je crois qu'il nous faut un roi, mais un roi citoyen, qui ne prétende régner que par la loi et suivant la loi...» Ainsi s'exprimait Couthon, dans sa comédie de *l'Aristocrate converti*, que M. Mége a eu l'heureuse idée de réimprimer; et, dans une lettre du 21 février 1792, il déclarait de nouveau la ferme volonté d'être fidèle au serment qu'il avait fait de maintenir la Constitution. Mais une année ne s'était point écoulée, Couthon oubliait son serment jusqu'à voter la mort de Louis XVI; bientôt il inaugurait à Lyon, par de sanglantes hécatombes, les cruautés qui suivirent la victoire de l'armée républicaine; il associait son nom aux mesures les plus violentes ordonnées ou inspirées par le Comité de salut public, et il succombait, au 9 thermidor, avec Robespierre et Saint-Just, chargé, comme eux, de l'exécration des gens de bien. Il est curieux de suivre, dans sa correspondance avec la municipalité de Clermont, le progrès de la passion politique détournant de leur cours naturel les sentiments généreux et honnêtes dont il n'était pas dépourvu, envahissant peu à peu son âme, finissant par la dominer, et le conduisant, par une pente rapide, à des actes de cruauté devant lesquels, quelques années plus tôt, sa conscience aurait reculé. Cette correspondance ne renferme pas les éléments d'une apologie de Couthon; mais elle contribuera à le faire mieux connaître, et à mêler un peu d'indulgente pitié aux sentiments d'horreur que son nom avait excités jusqu'ici. Écrite au jour le jour, sous le coup des événements, elle est d'ailleurs un nouveau et utile témoignage sur la période la plus sanglante de la Révolution française. A ce double point de vue, on ne saurait trop remercier M. Francisque Mége de l'avoir mise en lumière et d'en avoir enrichi la collection des Mémoires de l'Académie de Clermont.

C. Jourdain,
Membre du Comité.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Limousin.
Tomes XIX et XX, années 1869 à 1871, 2 vol. in-8°.

De ces deux volumes, le premier, qui serait mieux qualifié de

Digitized by Google

fascicule, ne renferme, pour ce qui est du ressort de la section, qu'un court document et une notice peu étendue. *Le roi Louis XI à Brives*, communiqué par M. Philibert Lalande, est à la fois un monument de la langue limousine au xve siècle et un épisode de l'histoire locale pouvant fournir quelques détails sur les cérémonies usitées lors de la réception des souverains dans les diverses villes de leur royaume. L'abbé Arbellot a retracé la vie modeste et laborieuse du père Étienne Pétiot, de la compagnie de Jésus, né à Limoges en 1602, mort au collége de Metz le 12 février 1675; il y a joint la liste de ses ouvrages latins et français, parmi lesquels on remarque un éloge de Louis XIII, composé en 1628, à l'occasion de la prise de la Rochelle, et réimprimé depuis, où les diverses péripéties du siége, sans en excepter la fameuse digue construite par l'ordre de Richelieu, se trouvent décrites dans une latinité pure et élégante.

Le second volume est rempli par des biographies dues à la plume élégante de M. Dubédat, conseiller à la cour de Limoges. Nous nous contenterons de mentionner celles de M. Alphonse Bardinet et Othon Péconnet, jeunes avocats du barreau de cette ville, morts tous deux à la fleur de l'âge, tous deux victimes du devoir, l'un dans les plaines de Terminiers, l'autre à l'Assemblée nationale. Mais la *Notice sur Tabaraud*, qui n'occupe pas moins de 235 pages, mérite, par son importance et par la plus grande notoriété de celui qui en est l'objet, que nous y insistions davantage.

Membre de la communauté de l'Oratoire, fondée par le cardinal de Bérulle, vantée par Bossuet et par Voltaire, qui se distinguait des autres ordres par l'absence des vœux, et qui se rattachait par plus d'un lien à Port-Royal, dont elle partageait la double vocation pour l'enseignement et pour la polémique religieuse, de cette célèbre société à laquelle appartinrent, dans le passé, Mascaron, Massillon, Malebranche, Daunou et Fouché, à une époque plus rapprochée de nous, et qui compte encore de nos jours des représentants distingués, Tabaraud, oratorien, gallican, canoniste, fut mêlé aux controverses de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, en passant par la Révolution française.

Nous le voyons d'abord, préparé par de fortes études, enseigner les lettres et la philosophie dans les couvents de son ordre, travailler à la Théologie de Lyon, et lutter contre l'évêque de la Rochelle pour la cause du droit et de la liberté, à propos de l'édit qui rendait

Digitized by Google

l'état civil aux protestants. Mais, plus tard, quand les prélats sont persécutés à leur tour, il prend en main la défense de son évêque contre un usurpateur, il cherche à calmer les passions dans cette ville de Limoges qui semble vouée aux luttes du cléricalisme et de la liberté, où l'ancien moine Foucaud, défroqué, mais toujours jacobin, menaçait les hommes de l'échafaud, et brisait, dans un festin soi-disant patriotique, la belle verrière du Christ crucifié, qui devait être également sacrée pour lui au double point de vue de l'art et de la religion. «Qui eût osé prédire alors, dit à ce propos M. Dubédat, que ce fougueux tribun, ce renégat, revenu de ses illusions et de ses fureurs, tromperait les jours de sa vieillesse maladive et chagrine, dans une tour silencieuse, en face de la cathédrale de Limoges, en rimant quelques chansons charmantes, et en traduisant les *Fables de la Fontaine* dans l'idiome patois de son pays? Il ne songeait pas, en 1793, que la poésie lui donnerait, au déclin de ses jours, cette popularité qu'il cherchait à conquérir par les audaces et les violences, au travers de la plus furieuse tempête qui soit jamais passée sur la France. Qui aurait surtout pu prévoir que sa dernière heure serait consolée et bénie par cette religion chrétienne qu'il avait tant de fois insultée et reniée, et qu'un évêque de la sainte et vieille église viendrait s'agenouiller au pied de son lit de mort, et invoquer pour lui les miséricordes du Dieu dont il avait brisé l'image?»

Tabaraud, forcé de quitter la France, s'était retiré en Angleterre. Il s'y constitua le défenseur du clergé refugié, et donna des articles politiques au journal le *Times*. Ce fut là qu'il prépara les matériaux du plus célèbre de ses ouvrages, l'*Histoire du philosophisme anglais*, dans lequel il soutient cette thèse originale, que c'est notre philosophie française du XVIIe siècle qui, gâtée et corrompue en Angleterre par les Collins et les Toland, nous est revenue sous le nom de philosophisme et sous le patronage de Voltaire, de Diderot et de d'Alembert.

Revenu en France, et mis par l'abbé Bernier sur la liste des nouveaux évêques à instituer en vertu du Concordat, il refuse, et, quoique nommé censeur de la librairie sous l'Empire, il revient toujours, avec une prédilection marquée, à la polémique pour laquelle il semblait né. «Dans cette orageuse existence de Tabaraud, dit son biographe, le travail était la loi suprême. Il écrivait livres sur livres, fulminait des brochures, envoyait à des journaux articles

Digitized by Google

sur articles, s'attaquant à tous, aux évêques, au pape, aux jésuites, à Voltaire, à l'empereur, à Lamennais [1], à Bellart; son nom était partout: au bureau de la censure, à la *Biographie universelle*, où il n'écrivit pas moins de 770 articles, à la *Biographie de Feller*, à la *Chronique religieuse*, à la *France catholique*, aux *Annales de la Haute-Vienne*, au *Times* et aux *Débats*. Il lutta contre la cécité même, ne redoutant ni la peine ni le danger dans l'accomplissement de sa tâche, allant sans cesse de Paris à Limoges, toujours en éveil, sincère et doux avec ses amis autant qu'il était dur envers ses ennemis, et portant partout son air belliqueux, son esprit et son courage. Il n'avait jamais reculé devant personne; il aurait pu dire, avec Saint-Cyran, qu'il fallait travailler sans cesse et mourir à l'œuvre et debout : *stantem mori oportet*.....

«Il a été de la famille des grands jansénistes, et il a eu plus d'un point de ressemblance avec Arnauld : amoureux, comme lui, de la polémique et de la controverse, infatigable autant que le docteur illustre de Port-Royal, et d'une conscience aussi inflexible et aussi pure que la sienne... Leur style même se ressemble, un peu terne, diffus quelquefois et peu châtié... Le relief et la couleur n'y brillent que par éclairs, mais on y sent toujours la chaleur et le foyer.... Son malheur aura été de ne pas se borner à combattre les ennemis de la religion, au lieu d'égarer ses coups dans des guerres éteintes depuis plus d'un siècle. S'il avait su rester dans cette voie sacrée, il aurait plus glorieusement et plus utilement servi la religion et le pays.»

Ne pouvant suivre l'auteur dans les détails de la vie accidentée du père Tabaraud, dans l'énoncé de ses nombreux ouvrages et des circonstances où ils ont vu le jour, nous avons voulu du moins, par ces citations empruntées au résumé final de son biographe, donner une idée de l'excellent travail de M. Dubédat, où le mérite du style s'unit à la justesse des vues, à la sûreté de la critique littéraire et historique.

E.-J.-B. Rathery,

Membre du Comité.

[1] Il est curieux de voir comment ce nom, voué à la célébrité, se trouve mentionné dans la lettre d'un ami de Tabaraud, à propos d'un article du *Mémorial* sur *La distinction du sacrement et du contrat de mariage* : «L'auteur, est-il dit dans cette lettre, se nomme Laménée, Loménée, ou Lamesnaye, frère, dit-on, d'un grand vicaire de Bayeux.»

Digitized by Google

Bulletin de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts de Poligny.

Année 1871.

Le Bulletin des années 1869 et 1870, formant les tomes X et XI, manquent à la collection. Une note insérée à la première page du Bulletin de 1871 constate que, par suite de la guerre et pendant plusieurs mois, la publication a été interrompue, que le service des postes a été fort irrégulier à cette époque, et invite à réclamer les numéros manquant. Peut-être cette lacune pourra-t-elle être comblée.

Les fascicules composant le tome XII, qui comprend l'année 1871, sont remplis en grande partie par des communications scientifiques.

On y trouve, en outre, des extraits de quelques manuscrits de Chevalier, historien spécial de Poligny, retrouvés par MM. Prost et Baille, et communiqués par ce dernier. Quoique Chevalier laisse à désirer pour la critique, il intéresse par son patriotisme sincère et désintéressé, et l'histoire locale lui doit de la reconnaissance.

M. Prost, dans un travail exact et sérieux, fait comparaître devant nous les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de la ville de Poligny.

A l'époque de l'affranchissement des communes, les bourgeois, échappés à la tutelle violente des seigneurs, sentirent le besoin de se créer une force armée capable de les protéger. De là les milices bourgeoises, espèces de compagnies, de corporations libres, à la fois civiles et militaires, constituées pour la défense de la ville contre les routiers, les tard-venus, les malandrins, qui, aux XIVe et XVe siècles, sillonnaient et dévastaient la France.

La nécessité d'être toujours sur le qui-vive entretint d'abord l'esprit militaire dans ces compagnies; mais, lorsque le royaume fut plus tranquille et que le pouvoir se centralisa, elles devinrent purement civiles et ne furent plus guère que des réunions de plaisir.

Aux XVIe et XVIIe siècles, elles rivalisèrent d'éclat et même de fastueuse magnificence. Tournées en ridicule au XVIIIe, elles furent dissoutes par un décret de l'Assemblée nationale du 12 juin 1790. Elles se relevèrent plus tard sous un autre titre; ce furent les sociétés de tir, institution utile, justement populaire, et qui est en progrès aujourd'hui.

Digitized by Google

La compagnie des Chevaliers de l'arquebuse, à Poligny, avait été organisée en 1538 par Charles V. Elle succédait à celle des arbalétriers, corporation modeste, que l'invention des armes à feu rendit inutile, et qui n'a pas d'histoire. Pour la première fois, en 1648, les chevaliers se qualifièrent de chevaliers du noble jeu de l'arquebuse. Les fêtes prirent un aspect plus riche, plus solennel. Puis, l'autorité municipale disputa aux chevaliers quelques-uns de leurs priviléges, et ils se soutinrent, plutôt comme les représentants d'une tradition que comme les membres d'une compagnie indépendante. La cherté des vivres, la répugnance de la ville à faire des sacrifices pour la montre, amenèrent des conflits, puis des concessions, puis des conflits nouveaux. En définitive, le dernier mot resta à l'autorité municipale. En 1752, la compagnie refusa une médaille d'or accordée par la ville à l'avocat Grand, roi du jeu pour cette année; elle la trouvait trop mesquine. Elle en accepta une pareille l'année suivante.

Le récit de ces difficultés de ménage est assez piquant, et figure, pour ainsi dire, dans un petit cadre, les transformations de l'esprit public.

La compagnie, affaiblie par une décadence toujours croissante, s'éteignit enfin, par force majeure, à l'époque du décret déjà cité.

Je n'ai trouvé dans le Bulletin aucune autre communication susceptible d'analyse. Les pièces de vers qu'il renferme ne manquent ni de goût ni de facilité.

THÉRY,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société archéologique de Sens.

Tome X, 1872.

Ce volume, outre les procès-verbaux des séances de la Société depuis le 3 janvier 1866 jusqu'au 4 décembre 1871, contient un certain nombre de mémoires et de notices qui méritent l'examen des sections d'histoire et d'archéologie du Comité.

M. Deligand s'est occupé de deux questions très-étrangères l'une à l'autre comme ordre d'idées; il a donné une notice historique sur Jean Cousin et a fait l'histoire du Ru de Mondereau.

Déjà M. Deligand avait publié une notice sur le grand peintre

Digitized by Google

sénonais, en 1851, dans le *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Il indique une double rectification sur le lieu de naissance et sur la famille de Cousin; des auteurs qui ont une certaine autorité ont avancé que cet artiste était né au château de Monthard, domaine de sa famille. La famille Cousin était pauvre et n'avait pas de domaines; Monthard, aux xve et xvie siècles, appartint à une famille noble du nom de Bouvyer, qui est encore représentée aujourd'hui; seulement, comme Jean Cousin, en 1537, épousa en troisièmes noces Marie Bouvyer, fille de Henri, seigneur de Monthard, on commit une confusion maintenant accréditée et qui tend à transformer le fils d'un pauvre paysan de Soucy en un seigneur de Monthard, château de la même paroisse.

Quant au Ru de Mondereau, il s'agit ici d'un épisode d'histoire d'administration municipale. Le Ru de Mondereau est un cours d'eau artificiel créé, au milieu du xive siècle, pour amener l'eau de la Vanne dans les fossés qui venaient d'être creusés autour de Sens par ordre du régent Charles, à l'effet de mettre la cité à l'abri des coups de main des Anglais et des rôdeurs; au xvie siècle, cette eau fut amenée par des conduits, puis par des tuyaux, dans l'intérieur de la ville. Cette concession, faite avec l'agrément du roi, sur le territoire de qui la prise d'eau était faite, fut reconnue et respectée par la ville de Paris en 1865, lorsqu'elle fit venir les eaux de la Vanne. Il appartenait à M. Deligand, alors maire de Sens, de traiter cette question, qui ne manque pas d'un certain intérêt local.

M. Lallier, déjà connu par une étude soigneusement faite il y a quelques années sur les biens et les revenus de l'Hôtel-Dieu de Sens, a demandé à des documents déposés dans les archives du même établissement des renseignements sur le salaire des vignerons il y a 330 ans. En comparant ces salaires au prix des objets de première consommation, M. Lallier établit que, de 1520 à 1540, les ouvriers et particulièrement les vignerons jouissaient d'une aisance incontestable et étaient rémunérés plus largement qu'aujourd'hui; mais il constate aussi que, dès la fin du xvie siècle, les guerres civiles et les guerres de religion amenèrent une décadence agricole qui dura 200 ans. Il se résume en rappelant que les événements suivent des évolutions dont le résultat est de faire reconnaître combien ce que l'on croit neuf est souvent ancien, et en émettant le vœu que la devise économique assez répandue, *produire et consommer*, devienne *produire et épargner*. Il est certain que, plus on étudie les

Digitized by Google

souvenirs du passé, en les comparant aux discussions des assemblées modernes et aux théories de la presse, plus on reconnaît que l'ignorance de l'histoire prive beaucoup de législateurs et de publicistes de précieuses connaissances, d'expérience et de saine critique.

On lit avec intérêt la notice de M. Brissaud relative à Villeneuve-le-Roi, fondée par Louis VII sur un terrain acheté à l'abbaye de Sainte-Marie d'Auxerre, ainsi que la notice qu'il a consacrée au docteur Bailly : la vie du docteur Bailly est une des mieux remplies dont un homme de bien puisse désirer laisser le souvenir.

Ce même volume contient plusieurs pages dues à M. J.-B. Buzy, professeur au lycée. Il a célébré en vers français très-agréablement tournés *l'Ile d'Yonne* et *les Bourdons sénonais*, et traduit en prose française le chant de la bataille de Fontenay, livrée par les princes carolingiens en Auxerrois. Il a aussi donné des études sur sainte Théodechilde, fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, et sur Héloïse et Abailard.

M. Buzy est un littérateur et un poëte qui se laisse lire avec plaisir et fruit; aussi je n'ose lui reprocher, à propos du chant de Fontenay, de ne pas avoir essayé d'apporter plus d'érudition. C'était peut-être une belle occasion de fixer ce texte d'après l'étude du manuscrit et de rappeler tout ce qui a pu être déjà dit sur ce document.

Le R. P. Cornat a eu la patience de composer, en 50 pages imprimées en caractères serrés, un répertoire de tout ce qui concerne le diocèse de Sens et le département de l'Yonne dans l'immense recueil de l'abbé Migne. — M. Lhuillier, de Melun, a fourni l'inventaire des titres de la seigneurie que les religieuses de Notre-Dame-du-Lis, près Melun, possédaient à Malay-le-Roy.

Je signalerai tout spécialement à la section les *Esquisses historiques* sur Sens, de 1436 à 1438, rédigées par M. Julliot, président de la Société, d'après les registres de compte de Jehan Misée, procureur et receveur de la communauté des habitants. Cette étude est pleine de détails inédits et intéressants sur l'administration municipale, l'état des fortifications de la ville, les faits de guerre, la présence de Charles VII à Sens, le siége de Montereau, etc. On y voit, entre mille détails, de quelle manière par trop cavalière les impôts rentraient au xve siècle.

Les gens des trois états des pays de par deçà la Loire avaient été convoqués par le roi à Bray-sur-Seine et avaient accordé une nou-

Digitized by Google

velle aide pour les frais de la guerre; la quote-part de la ville de Sens était de 800 livres, ce qui était d'autant plus lourd que peu auparavant, pendant le séjour du roi dans cette ville, il y avait déjà eu une levée de 480 saluts d'or. La communauté de Sens espérait avoir au moins une diminution dans ce nouvel impôt, quand arriva un trésorier avec mission de réaliser sans délai la somme due. La communauté faisait dans le même moment les élections de ses chefs municipaux; pour faire prendre patience au trésorier, on lui offrit dix-huit pintes de vin, une douzaine de petits pains, un cochon, quatre chapons. Le trésorier accepta le don, mais ne se montra pas plus patient, et maintint les magistrats prisonniers à l'hôtel de ville pendant deux jours, jusqu'à ce qu'on lui eût donné un à-compte de 730 livres; le roi, plus tard, fit remise des 70 livres qui auraient dû compléter le chiffre d'abord fixé. Hâtons-nous de dire que les prisonniers se nourrirent convenablement aux frais de la ville. Dans les comptes municipaux, on remarque du reste, généralement, que les édiles du moyen âge n'oubliaient jamais la table, et que celle-ci était défrayée par l'argent de la communauté.

ANATOLE DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE L'OUEST.

Tome XXXIV, année 1869. — Tome XXXV, années 1870-1871.

Les sujets d'histoire occupent les trois quarts du tome XXXIV des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest.*

M. Mourain de Sourdeval, qui a entrepris une série d'études physiques et historiques sur le littoral vendéen, a exposé dans ce volume le résultat de ses recherches sur l'île de Rié. Cette île faisait partie d'un archipel qui bordait autrefois la côte de la Vendée. Au lieu d'être, comme alors, entourée par la mer, elle l'est aujourd'hui par des marais plus ou moins desséchés, et forme les trois communes de Saint-Hilaire-de-Riez, Croix-de-Vie et Riez-Notre-Dame, dans l'arrondissement des Sables-d'Olonne.

La seigneurie de Rié était sous la mouvance de la principauté de Talmond. Il y avait dans l'île un certain nombre de petits fiefs qui rendaient hommage au seigneur de Riez. Parmi les priviléges atta-

Digitized by Google

chés à cette seigneurie, il en est deux qui méritent d'être signalés par leur singularité : l'un imposait au prieur de Saint-Hilaire l'obligation de loger et nourrir les lévriers et autres chiens du seigneur avec ses gens, lorsqu'il allait à la chasse de ce côté; l'autre était un droit d'asile pendant quarante jours et quarante nuits pour les criminels qui se réfugiaient dans l'île, et si, au bout de ce temps, ils parvenaient à faire un pas hors de l'île et à y rentrer, le bénéfice recommençait pour un égal terme, et ainsi indéfiniment.

L'événement le plus remarquable dont l'île de Rié ait été le théâtre est l'expédition qu'y fit Louis XIII, en avril 1622, pour en chasser l'armée calviniste, commandée par Benjamin de Rohan-Soubise. M. Mourain de Sourdeval, qui avait déjà raconté avec détail, dans les *Annales de la Société d'émulation de la Vendée*, *1861*, ce curieux épisode de l'histoire de France, que plusieurs historiens ont placé à tort dans l'île de Ré, en a reproduit ici un récit abrégé. Il nous fait connaître aussi la chronologie des seigneurs de Rié, dont la mention la plus ancienne, d'après le cartulaire de l'abbaye de Boisgrolland, publié par M. Marchegay, paraît remonter à la fin du XIIe siècle. Il a pu également, grâce aux obligeantes communications de M. Filaudeau, archiviste du département de la Vendée, nous donner une analyse succincte des principales pièces du volumineux dossier consacré à la seigneurie de Rié dans les archives départementales.

Ce mémoire est suivi d'une notice historique sur le château de Montreuil-Bonnin, par M. Félix Dupuis-Vaillant, avocat général à la cour d'appel de Poitiers, mort en 1856.

M. Félix Dupuis-Vaillant, un des fondateurs de la Société des antiquaires de l'Ouest, avait écrit et publié cette notice en 1838. Comme elle est devenue à peu près introuvable, la Société a jugé utile de la réimprimer dans le recueil de ses Mémoires, en l'accompagnant de quelques notes sur les procès soutenus par les seigneurs de Montreuil-Bonnin contre l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, au sujet des droits de justice réclamés par les parties sur des localités voisines de Montreuil. Cette réimpression nous a paru être un hommage rendu à la mémoire d'un confrère regretté plutôt qu'à l'excellence du travail. Bien qu'on y trouve la trace de quelques recherches sérieuses, c'est moins une œuvre d'érudition qu'une œuvre d'imagination, qui, tant par la forme que par le fond, se ressent de la jeunesse de l'auteur.

Digitized by Google

Le travail de M. Alfred Richard, archiviste du département de la Vienne, sur l'organisation communale de la ville de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) jusqu'en 1790, est le commencement d'une série de recherches qui embrasseront sous tous les aspects l'histoire de cette ville. Celles-ci ont pour objet de nous initier au régime sous lequel elle a vécu pendant plusieurs siècles. Malgré les lacunes que le manque de documents ne lui a pas permis de combler, on peut suivre dans son récit le développement de l'organisation communale de Saint-Maixent et ses modifications jusqu'au moment de la transformation sociale de 1789. M. A. Richard nous apprend que, sur trois cent cinquante années de délibérations que les archives de la mairie devraient posséder, il n'en reste que quatre-vingts, n'allant pas au delà de 1607; que ces archives ne renferment aujourd'hui aucune pièce antérieure au xve siècle, et que, depuis cette époque, la plupart de celles qui devraient s'y trouver ont disparu; enfin que le feu a détruit, en 1805, dans le dépôt des Deux-Sèvres, les chartriers de l'abbaye, dont l'histoire est intimement mêlée à celle de Saint-Maixent.

A l'aide des documents qu'il lui a été possible de recueillir, M. A. Richard fait passer successivement sous nos yeux l'état de l'administration de la ville avant la création de la commune, les origines de la commune en 1440, les statuts de l'échevinage, ses attributions et celles des maires, l'institution des mairies perpétuelles et leurs rapports avec l'intendance de la province et avec l'autorité royale jusqu'à la fin de l'ancien régime en 1790. Cet exposé, qui contient des faits et des renseignements intéressants, est complété par une liste chronologique et alphabétique des maires et des échevins de Saint-Maixent, à partir de 1441, avec l'indication des sources auxquelles elle a été puisée.

Les matières historiques et archéologiques se partagent en proportions égales le tome XXXV. En ce qui concerne l'histoire nous y trouvons :

1° *La chronologie historique des vicomtes de Châtellerault avant la fin du xiiie siècle, d'après les documents inédits*, par dom Fr. Chamard, bénédictin de l'abbaye de Ligugé, près Poitiers;

2° Un mémoire relatif à l'*Ancienne navigation sur le littoral septentrional de la Vendée, époques gauloise, gallo-romaine, moyen âge*, par M. Ch. de Sourdeval;

3° Une notice sur *Un soulèvement en Poitou, Aunis, Saintonge, An-*

Digitized by Google

goumois, *1643*, par M. Chéruel, recteur de l'Académie de Poitiers;

4° Une étude sur l'*Impôt d'un vingtième sur l'affranchissement des esclaves*, par M. de La Ménardière.

Dom Chamard, en nous entretenant des vicomtes de Châtellerault, a voulu, au moyen de documents pour la plupart inédits, retracer l'existence d'une de ces familles féodales qui, sous l'autorité immédiate des grands vassaux de la couronne, ont joué un certain rôle dans l'histoire particulière de nos provinces, et jeter quelque lumière nouvelle sur les points restés obscurs de la généalogie de ces seigneurs et sur les principaux actes de leur administration, jusqu'au moment où leur histoire se fond avec celle d'une famille étrangère au Poitou.

Le premier vicomte authentique de Châtellerault, d'après dom Chamard, serait Adraldus, qui est mentionné pour la première fois sous ce titre dans une charte de l'abbaye de Saint-Cyprien-de Poitiers, datée de 937. Il n'existe qu'un seul monument de sa magnificence; c'est la donation d'un alleu situé dans le *pagus* de Poitiers, dans la viguerie de Vivonne et dans le village de Moncels, en faveur de l'abbaye et des chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand (juillet 969). Le même vicomte figure comme témoin dans deux autres chartes du comte de Poitou, du 1er janvier 969 et du 11 octobre 977. Le savant bénédictin discute avec beaucoup de sagacité les origines assez obscures de cette vicomté. Nous ne le suivrons pas dans l'examen consciencieux, auquel il s'est livré, des faits qui se rapportent aux successeurs d'Adraldus jusqu'à la fin du XIVe siècle, époque à laquelle la vicomté de Châtellerault passa dans la famille des sires d'Harcourt.

Parmi les notes que dom Chamard a jointes à son travail, il en est une qui impute à M. Léopold Delisle une erreur de date commise dans la publication d'un des actes de Philippe-Auguste, où figurent les trois frères Raoul de Lusignan, comte d'Eu, Hugues, comte de la Marche, et Geoffroy de Lusignan, vicomte de Châtellerault.

M. L. Delisle, dans un article de la Bibliothèque de l'École des chartes (3e livrais. 1872), a répondu à cette note en maintenant l'exactitude de la date indiquée par lui, et a saisi cette occasion pour soumettre à dom Chamard quelques observations sur un autre point de chronologie touchant le mariage du vicomte Aimeri Ier. Dom Chamard, dans une note supplémentaire insérée à la fin du même volume, reconnaît la justesse d'une partie des raisons pré-

Digitized by Google

sentées par M. L. Delisle, et combat les autres. Nous laissons à notre honorable président le soin de discuter de nouveau, s'il y a lieu, et d'éclaircir, avec la netteté et la précision qui lui sont habituelles, ces diverses questions.

Le mémoire de M. Ch. de Sourdeval, concernant l'*ancienne navigation sur le littoral septentrional de la Vendée*, est la suite des études dont nous avons parlé plus haut. Les témoignages que M. Ch. de Sourdeval a tirés des données géologiques pour prouver l'importance et l'ancienneté de cette navigation nous ont paru reposer sur des fondements plus solides que ceux qu'il a puisés dans les souvenirs historiques. Il n'était peut-être pas indispensable de remonter jusqu'à Ulysse, ni même jusqu'au navigateur carthaginois Himilcon. Il pouvait se borner à rappeler l'occupation romaine, les relations commerciales qui existèrent sous les rois mérovingiens entre les côtes d'Angleterre et celles de France, et les incursions des pirates scandinaves sur les rivages de Boin et de Noirmoutiers.

M. Chéruel a payé sa bienvenue à la Société des antiquaires par la lecture d'un mémoire sur une question d'histoire locale. Il s'agit d'une tentative de soulèvement qui eut lieu, à la fin de l'année 1643, dans le Poitou, l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, et qui se manifesta, en octobre, novembre et décembre, par des émeutes de paysans et des assemblées menaçantes de la noblesse. Les historiens du Poitou ne parlent que vaguement de ces événements et paraissent en avoir ignoré les détails. Les lettres de Mazarin, et surtout les papiers de Michel Le Tellier, alors secrétaire d'État, ont permis à M. Chéruel de donner des renseignements plus complets sur les mouvements séditieux qui faillirent allumer une guerre civile dans ces provinces, sur les divers incidents de ces troubles et sur les principaux personnages qui y jouèrent un rôle. Le cardinal Mazarin, voyant la révolte se propager et devenir un véritable danger, envoya le marquis d'Aumont à la tête d'un corps d'armée, avec ordre de la réprimer énergiquement. Le marquis d'Aumont, secondé par l'habileté du marquis de Parabère, gouverneur du Poitou, et par l'influence de l'évêque de Poitiers, Henri de la Roche-Posay, accomplit promptement et avec succès la mission que lui avait confiée Mazarin, et, dès le mois de février 1644, la révolte était complétement étouffée.

Une inscription funéraire, heureusement retrouvée dans les fouilles de l'enceinte romaine de Poitiers, a fourni à M. de La Mé-

Digitized by Google

nardière l'occasion d'étudier l'une de ces anciennes institutions de l'empire romain dont la trace semblait perdue sans retour, et qui, grâce aux investigations archéologiques et aux progrès de la science épigraphique, reparaissent à la lumière et jettent un nouveau jour sur l'histoire de la civilisation romaine. Cette inscription est ainsi conçue : *A Alphia Faventina, leur fille, Catilia et Faventinus, fermier de l'impôt du 20me sur les affranchissements.* C'est l'histoire de cet impôt que M. de La Ménardière a essayé de retracer, en y joignant, d'après un grand nombre de textes anciens et d'ouvrages modernes, dont il semble avoir fait une étude très-attentive, des aperçus intéressants sur d'autres parties du régime financier des Romains.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société académique de Laon.

Tome XVIII, années 1866-1867 et 1867-1868. Laon, 1870.

En 1870, la Société académique de Laon comptait vingt années d'existence; aussi le secrétaire a-t-il cru devoir, en tête de son rapport annuel, jeter un coup d'œil rétrospectif pour signaler les progrès de la Société, les services qu'elle a rendus aux études historiques dans le département de l'Aisne, et constater son zèle et son ardeur au travail, attestés d'ailleurs suffisamment par l'épaisseur du volume que nous analysons et par l'importance de quelques-uns des mémoires qu'il renferme.

Le premier est une notice biographique que M. Piette a consacrée à Armand Constant Tellier, député à la Convention nationale; c'est la dernière qu'il ait écrite pour compléter, selon le vœu de ses confrères, celle qui avait été lue l'année précédente à la Société de Seine-et-Marne. Tellier, né à Laon, en 1755, dans une condition fort modeste, après s'être fait recevoir avocat au parlement de Paris, se fixa à Melun, où il avait acheté la charge de conseiller-avocat du roi au bailliage de cette ville. Nommé successivement député à l'Assemblée nationale, puis à la Convention, pour représenter le département de Seine-et-Marne, et non celui de l'Aisne, comme le porte le titre par erreur, Tellier fut chargé, à Lyon, pendant la disette de 1795, d'une mission spéciale, dont il sortit avec

Digitized by Google

honneur, grâce à sa fermeté, à sa sagesse et à son esprit de conciliation. Envoyé plus tard à Chartres avec des pouvoirs illimités pour surveiller le commerce des grains et les menées royalistes qui agitaient le pays, il céda devant une émeute, faute de troupes pour la réprimer, et, pour éviter de plus grands malheurs, il consentit à abaisser le prix du pain, à titre seulement de secours provisoire. Mais, se croyant déshonoré par cet acte de faiblesse, il se brûla la cervelle dans la nuit même qui suivit, victime d'un sentiment de dignité poussé jusqu'à l'exagération.

La prévôté de Ribemont, dont M. Matton a consulté scrupuleusement les plumitifs, n'était qu'une petite juridiction, remontant tout au plus au milieu du XVIIe siècle, analogue à peu près à nos tribunaux de simple police. On comprend qu'il ne s'y débattit jamais que des affaires d'un minime intérêt; les conflits, les contestations du prévôt, du lieutenant de bailliage et de leurs greffiers, sans importance à l'époque même où s'agitaient leurs petites passions, méritaient à peine l'honneur d'être racontés aussi minutieusement que l'a fait M. Matton. Outre cette communication, il a lu quelques *Notes sur le lot et le pot* (mesures du pays), *les présents, les obligations verbales, la chasse et les chiens dans le nord de la France.* Ces notes concernent des coutumes locales dont il est bon de conserver le souvenir. Une des plus curieuses consistait à confier le nettoyage des rues aux chiens errants, comme cela se pratique encore dans l'Orient; mais ici elle offre ce contraste piquant que, pour diminuer le nombre de ces auxiliaires, quand il devenait trop considérable pour les besoins de la voirie, les officiers de la police municipale, à qui elle incombait, appelaient des tueurs de chiens qui, dans leurs tournées annuelles, en abattaient en quelques jours des centaines à des prix parfois dérisoires. On doit aussi à M. Matton quelques recherches sur *Les enseignes et les lavages de Saint-Firmin de la Fère*, dont la fête attirait autrefois un grand nombre de pèlerins, auxquels on vendait fort cher, sous le nom d'*enseignes*, de petites médailles de plomb, de cire, et des bouteilles contenant ce qu'on appelait alors les lavements du saint, c'est-à-dire l'eau dans laquelle on avait plongé ses ossements. Ce trafic fort lucratif a disparu avec le culte qui l'avait fait naître; il n'en reste plus d'autre trace qu'une foire annuelle très-achalandée.

Plus loin nous rentrons dans le domaine de Thémis. M. Combier, dans son *Étude sur une erreur judiciaire*, nous présente, avec des

Digitized by Google

détails nouveaux et navrants, le procès criminel de Lelye et Puré, qui a déjà figuré à deux reprises dans des recueils spéciaux. Les erreurs judiciaires sont de tous les temps et de tous les lieux, en dépit des améliorations successivement introduites dans nos codes; et, malgré toutes les garanties données aux accusés, nous voyons encore se produire de nos jours, quoique rarement, des faits aussi regrettables. Mais cette affaire offrait cette particularité que le principal accusé, condamné à mort et exécuté, était le frère de la victime, à laquelle il portait une affection sincère. Des circonstances malheureuses, de faux témoignages, l'animosité du dénonciateur, accusé de complicité, mais seul vrai coupable, enfin les imperfections de la législation et même le peu de capacité du premier juge chargé de la poursuite criminelle, amenèrent un dénouement fatal que ne purent réparer le procès en révision et la réhabilitation qui en fut la suite.

M. Fleury, continuant ses *Études révolutionnaires*, a, sous ce titre : *La noblesse du département de l'Aisne pendant la Révolution*, donné un extrait du livre qui doit faire suite à son Histoire du clergé, à la même époque et dans le même pays. Un autre recueil (*Mémoires de la Société historique de Soissons*) avait signalé tous les excès dont avaient souffert les monuments de la contrée, pillages, incendies, dévastation des châteaux, des parcs, des forêts, destruction de monastères, d'églises, soit dans un but de cupidité, soit par esprit de lâche vengeance, sans compter les ravages sourds et plus funestes encore de la bande noire : voilà le tableau que présente le Soissonnais au début de la Révolution. Il était resté cependant incomplet, et M. Fleury s'est chargé de l'achever, en montrant l'acharnement déployé contre les nobles soupçonnés de vouloir émigrer, surveillés, maltraités, arrêtés lorsqu'ils essayaient par la fuite de se soustraire aux vengeances et aux cruautés de leurs bourreaux, qui souvent n'étaient mus que par une basse envie ou par la cupidité. Et il ne faut pas ici taxer d'exagération l'historien qui a puisé ces détails aux sources officielles. Les administrations révolutionnaires, « nous dit-il, ont consigné par écrit tout ce qu'elles faisaient et pensaient. La mine est toute neuve et féconde, elle ne s'épuisera pas de sitôt. » M. Fleury a su mêler à son récit quelques anecdotes curieuses qui en voilent un peu l'amertume. Une des plus piquantes est le récit de la fuite de Monsieur, qui, obligé de s'arrêter à Soissons pour faire réparer une roue de sa voiture, attribuait à la perfection de son accent an-

Digitized by Google

glais l'indifférence du maître de poste; celui-ci, bien que l'ayant parfaitement reconnu, non-seulement ne crut pas devoir empêcher son voyage, mais encore prit les mesures nécessaires pour éviter une arrestation infaillible, si le poste placé à la sortie de la ville avait exécuté rigoureusement sa consigne.

Le morceau capital et de beaucoup le plus important de ce volume, c'est la monographie que M. l'abbé Poquet a consacrée à l'abbaye de Longpont, une des plus célèbres de la province. Après avoir tracé l'histoire du monastère, sa fondation, ses vicissitudes, jusqu'à sa vente comme propriété nationale et sa destruction; après nous avoir décrit les cloîtres, les tombeaux et les diverses parties de ce magnifique édifice et ses ruines, M. Poquet a voulu nous faire connaître le château actuel, transformation de l'antique abbaye, les collections d'art qu'y a rassemblées le propriétaire, le comte Henri de Montesquiou, et le soin religieux avec lequel celui-ci conserve ces vénérables débris.

Cette étude se complète par la série des épitaphes des personnages illustres inhumés à Longpont, recueillies dans la collection Gaignières à Oxford, par la description détaillée des propriétés de l'abbaye et par une suite de pièces justificatives tirées de diverses archives et de la Bibliothèque nationale. Ce travail, qui occupe un peu plus de 200 pages, fait honneur à l'abbé Poquet par l'étendue et la profondeur des recherches, ainsi qu'à la Société qui l'a publié. Provoquer de semblables travaux et faire connaître en détail les monuments les plus curieux et les plus intéressants du pays, c'est là le rôle spécial réservé aux sociétés de province, et il faut louer celles qui s'acquittent de ce devoir avec le même zèle que la Société académique de Laon.

M. Gomart a consacré à l'abbaye de Saint-Martin, de Laon, un travail qui n'est que le résumé de ses recherches dans les Annales de l'ordre de Prémontré, dans le *Gallia christiana* et les manuscrits de D. Grenier. Bien que puisée à de bonnes sources, cette notice présente quelques inexactitudes relatives à un fait sur lequel nous étions plus particulièrement renseigné. Le quarantième abbé de Saint-Martin était Bernard Potier, auquel l'abbaye fut donnée en commende de 1590 à 1605. On trouve consigné dans le *Gallia christiana* ce fait, qui n'est cependant mentionné ni dans les diverses généalogies manuscrites de Bernard Potier, ni dans le père Anselme, qui énumèrent en détail la nomenclature de toutes les fonctions, charges

Digitized by Google

et distinctions, et la liste en est longue, dont il fut revêtu. Aussi nous pouvons supposer que ce titre d'abbé commendataire ne figure pas dans son contrat de mariage, en date du 9 octobre 1600. Sur les réclamations des religieux, il consentit à se démettre et à faire nommer un abbé régulier, moyennant le payement d'une rente perpétuelle de 2,000 livres en faveur des Feuillants qu'il avait établis à Blérancourt. Le successeur nommé en vertu de cet accord fut Claude Bazin, qui occupa le siége abbatial de 1605 à 1611; cependant l'établissement des Feuillants, d'après les historiens du pays, ne remonte qu'à 1614 et serait postérieur de neuf ans à la transaction faite en leur faveur. Plus loin nous voyons Louis Potier, le ministre et secrétaire d'État de Henri IV, qualifié de seigneur de Blérancourt, quoique ce titre appartînt exclusivement à cette époque à Bernard Potier, son fils, qui porta constamment jusqu'à sa mort, en 1662, le titre de marquis de Blérancourt, que lui donnent Tallement des Réaux et les écrivains du temps. Ces faits ont peu d'importance, et nous ne savons s'il faut attribuer ces légères erreurs à l'auteur ou aux sources qu'il a consultées, mais nous croyons que c'est dans la plus parfaite exactitude que repose le principal mérite des études locales, et c'est ce qui nous a engagé à relever de si minces détails.

La troisième partie des Mémoires est réservée aux documents inédits; elle contient une courte communication de M. Demarsy, qui a extrait d'une notice sur le cartulaire du comté de Rethel, publiée par M. L. Delisle dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de France*, toutes les indications relatives au département de l'Aisne. A la suite, M. Demarsy a édité la *Chronique abrégée de l'abbaye de Bucilli* (ordre de Prémontré), écrite en latin par Casimir Oudin, en 1652. Elle se trouve à la suite du cartulaire (Bibliothèque nationale, fonds lat. n° 10121), dont elle forme en quelque sorte la table chronologique. Cette publication forme un complément utile au dépouillement de ce cartulaire, dû à notre collègue, M. Cocheris. Comme on le voit par le XVIIIe volume du Bulletin, la Société académique de Laon justifie les éloges que lui donne son secrétaire dans le rapport annuel.

MICHELANT,

Membre du Comité.

Digitized by Google

Mémoires de la Société philomathique de Verdun (Meuse).
Tome VII.

Ce volume se compose de huit mémoires, dont quatre scientifiques, deux archéologiques et deux historiques. C'est de ces deux derniers que nous avons à rendre compte au Comité. Ils sont dus à M. l'abbé Jules Didiot, docteur en théologie, conservateur de la bibliothèque publique de Verdun. Le premier est intitulé : *Nicolas Arnou, Verdunois, philosophe et théologien du XVIIe siècle;* le second : *Souilly et sa prévôté en 1649.*

Nicolas Arnou, que la plupart de ses biographes désignent sous le nom d'Arnù [1], et dont M. l'abbé Didiot nous a retracé la vie et les travaux, quitta la France dès ses premières années et vécut constamment en Espagne et en Italie. Il était né le 11 septembre 1629, à Méraucourt (*castrum Miraldi curiæ*), qui n'est plus aujourd'hui qu'une simple ferme, près de la commune de Bezonvaux, canton de Charny. On n'a point de renseignements sur sa famille. On sait seulement qu'il commença ses études au collége de Verdun, et qu'à l'âge de treize ans il s'enfuit à Paris avec le dessein d'entrer dans un des colléges de l'Université. Mais, au bout de quelques mois, poussé par la pauvreté, il s'engagea comme page au service d'un gentilhomme catalan qui l'emmena à Perpignan, et qui, frappé de ses aptitudes, lui fournit les ressources nécessaires pour suivre les cours de rhétorique et de philosophie chez les jésuites de cette ville.

En 1645, après une année d'épreuve et de noviciat dans l'ordre de Saint-Dominique, il partit pour l'Espagne et suivit avec succès ses cours de philosophie et de théologie à Girone et à Puicerda, et il était à peine âgé de vingt-trois ans lorsqu'il fut envoyé à Urgel pour y professer la philosophie. Peu de temps après, il alla enseigner la théologie dans les colléges dominicains de Tarragone et de Perpignan, et en 1663 il fut élevé à la dignité de président ou recteur du collége théologique public de cette dernière ville. Pendant huit années de son séjour à Perpignan, de 1661 à 1669, il prêcha

[1] «Suivant toute apparence, dit M. l'abbé Didiot, cette orthographe fut adoptée par Arnou quand il vit la difficulté que les Espagnols et les Italiens avaient à prononcer correctement la dernière syllabe de son nom. Il en retrancha une lettre, de manière à en fixer pour eux le véritable son.»

Digitized by Google

le carême dans l'église collégiale de Sainte-Marie de la Réal. En 1675, il fut appelé à Rome par le général des dominicains Thomas de Roccaberti, et chargé de la chaire de théologie, puis de la régence du collége de Saint-Thomas d'Aquin, à la Minerve. L'éclat de son enseignement et ses premières publications sur saint Thomas d'Aquin inspirèrent à la république de Venise le désir de le posséder et de lui confier une chaire de métaphysique dans l'Académie de Padoue, qui était alors très-florissante, et dans laquelle les deux grandes directions de la philosophie et de la théologie du moyen âge, l'école thomiste et l'école scotiste, étaient représentées et avaient chacune son enseignement distinct.

Vers la fin de 1679, Arnou arriva à Padoue et y occupa la chaire de métaphysique *in via sancti Thomæ*. Ainsi parle l'annuaire de l'Université de Padoue pour 1681-1682. En 1689, il remplaça le P. Séraphin Pizzinardi dans la chaire de théologie.

M. l'abbé Didiot a trouvé dans les archives de l'Académie de Padoue la délibération officielle du Sénat de Venise à ce sujet, et il nous en donne l'extrait suivant :

« La chaire de théologie restant vacante, les réformateurs de l'Université, dans la nécessité d'y pourvoir, réfléchissent au mérite du P. F. Nicolas Arnou, Lorrain, qui depuis dix ans enseigne la métaphysique aux applaudissements et à la satisfaction universelle des étudiants; ils le jugent capable et digne de remplir le poste susdit, et croient qu'on peut se promettre de ce sujet distingué, dans la chaire de théologie, la continuation des fruits de son bon service. »

Ce fut trois ans après qu'Arnou, s'étant rendu à Bologne pour y passer le temps des vacances, y fut frappé d'apoplexie et mourut le 8 août 1692.

Ce qui ajoute de l'intérêt à cette biographie, pour laquelle M. l'abbé Didiot a consulté les différents auteurs qui ont écrit sur Arnou, tels que Charles Patin [1], Échard et Quétif, Moréri, D. Calmet,

[1] Charles Patin, fils de Gui Patin, premier biographe d'Arnou, avait été professeur de médecine et de chirurgie à Padoue. Il composa un ouvrage intitulé : *Le lycée de Padoue*. Les deux pages consacrées à Arnou sont accompagnées de son portrait. Ce fut un Français, M. Desbois, qui le dessina. Il l'a représenté dans son costume religieux et la tête couverte du bonnet de docteur. M. l'abbé Didiot a fait copier ce portrait sur l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, et un artiste verdunois, M. Fouquet, l'a reproduit par la photographie en tête de la notice de M. l'abbé Didiot.

Digitized by Google

D. Cajot, Feller, Michaud et autres, c'est qu'il a pu, grâce à de nouveaux renseignements et à des documents inédits recueillis par lui dans un voyage en Italie, réparer certaines omissions ou rectifier certaines erreurs commises par ces auteurs. Aux détails biographiques il a joint, chemin faisant, une analyse, mêlée de critiques judicieuses, des principaux ouvrages d'Arnou, qui sont pour la plupart des commentaires de la doctrine de saint Thomas d'Aquin : *Clypeus philosophiæ thomisticæ; — Dilucidum philosophiæ syntagma e D. Thomæ Aquinatis, doctoris angelici, B. Alberti magni et optimorum quorumque philosophorum effatis ac dogmatibus concinnatum, variaque eruditione locupletatum, etc.; — Doctor angelicus, D. Thomas Aquinas, in Summa theologiæ sui ipsius interpres et sacri depositi fidissimus custos, etc.* Ses appréciations dénotent une étude approfondie des matières philosophiques et théologiques.

Le second mémoire de M. l'abbé Didiot, qui a pour titre *Souilly et sa prévôté en 1649*, est une sorte de fragment d'histoire locale composé à l'aide de documents empruntés aux archives municipales de Souilly, aux registres de la chambre des comptes du Barrois et à la bibliothèque publique de Verdun. M. l'abbé Didiot a eu pour but de nous montrer quelles étaient l'organisation et la condition d'une des prévôtés meusiennes au milieu des guerres du XVIIe siècle.

Le bourg de Souilly, aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement de Verdun, était, en 1649, le chef-lieu d'une prévôté qui dépendait du duché de Bar et qui comprenait Souilly, Monthairon-le-Grand et Monthairon-le-Petit, le ban de Dugny, le ban de Mauljouy, la petite Souhesme, le fief de Woy, la mairie d'Ysoncourt, Saint-André et Osches. M. l'abbé Didiot nous indique quels étaient les droits divers des ducs de Lorraine et de Bar sur chacune de ces localités, comment elles étaient administrées au point de vue politique, judiciaire et financier, et à quel état de misère elles étaient réduites en 1649, par suite des désordres de la guerre. On ne pouvait plus recruter d'employés pour les administrations, ni percevoir les impôts. Beaucoup de villages étaient inhabités; la plupart des prés n'étaient plus fauchés; les terres labourables demeuraient en friche; le chiffre de la population diminuait sensiblement.

Cette suite de renseignements présentés par M. l'abbé Didiot est accompagnée de notes propres à éclaircir certaines coutumes et

Digitized by Google

certaines locutions locales. Nous ne pouvons que le féliciter de son travail sur la prévôté de Souilly, ainsi que de sa notice sur Nicolas Arnou.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Tomes V et VI.

En vous rendant compte des précédents volumes publiés par la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, nous vous avons parlé de l'*Essai historique sur la baronnie de Clérieu*, par M. Anatole de Gallier; des *Recherches sur les établissements de bienfaisance de la ville de Valence*, par M. Dupré de Loire; de la *Lettre sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné*, par M. Brun-Durand, et des *Étymologies des noms de lieu du département de la Drôme*, par M. le baron de Coston.

Nous ne reviendrons pas sur ces divers mémoires, aujourd'hui terminés; mais nous prenons la liberté de signaler encore celui de M. Brun-Durand au savant continuateur du *Gallia christiana;* et quant à celui de M. le baron de Coston, si l'on peut en critiquer la méthode, il est juste de faire ressortir les recherches auxquelles l'auteur s'est livré en ce qui touche les différents noms portés successivement par les lieux dont il parle. En voici un exemple :

«Le village de Chavrols est appelé *Carrovolis* en 956 et 957; *Carrovolum* dans le xie siècle; *Caravolsium* et *Charavols* en 1332; *locus de Charolis* en 1378; *Chairovals* dans le xive siècle et *Charroux* en 1556.»

M. de Coston indique les sources où il a puisé ces renseignements; et, si jamais on entreprend de faire le dictionnaire topographique du département de la Drôme, son livre sera utilement consulté.

Saint Bertrand de Garrigue (des frères prêcheurs), sa vie et son culte, tel est le titre sous lequel M. l'abbé Isnard a entrepris d'écrire l'histoire du compagnon de saint Dominique. Ce mémoire, déjà assez long, et non encore terminé, aurait gagné à être conçu dans de plus modestes proportions et à être écrit plus simplement. Ainsi,

Digitized by Google

après avoir dit qu'en allant de Toulouse à Paris, Dominique et Bertrand s'arrêtèrent à Roc-Amadour (et non Roca-Madour) et passèrent la nuit dans l'église de la Vierge, l'auteur ajoute : « Un tableau d'assez bon goût, exposé dans l'antique sanctuaire, redit encore à la postérité le souvenir de cette nuit auguste. Dominique et Bertrand y paraissent comme deux anges en contemplation en présence de la reine du ciel; et le pèlerin, qui va s'agenouiller devant l'image de la Mère de Dieu, semble respirer encore, sous ces voûtes noircies par le temps, le parfum de sainteté qu'exhalèrent dans l'oraison les lèvres pieuses de ces infatigables propagateurs du rosaire. »

C'est peut-être là le style de la légende, mais ce n'est certainement pas celui de l'histoire.

M. l'abbé Isnard aurait pu prendre pour modèle la *Notice historique sur le couvent de Sainte-Claire de Romans*, par M. Ulysse Chevalier. Ce couvent n'est pas bien ancien, puisqu'il ne date que de l'année 1620, et les événements dont il a été le théâtre ne sont pas bien remarquables; mais M. Chevalier a écrit sa notice clairement, simplement, et a donné sur chacun des personnages nommés dans son récit des notes biographiques qui témoignent du soin scrupuleux que l'auteur apporte à tous ses travaux.

M. Arnaud a publié des *Notices relatives aux guerres de religion*, tirées d'un manuscrit provenant des archives du couvent de Saint-François de Montélimar.

Ce titre nous avait fait espérer que la publication de M. Arnaud donnerait des renseignements intéressants sur les troubles du Dauphiné; mais les *Notices* ne sont à vrai dire que des éphémérides de 1558 à 1685, éphémérides très-succinctes et qui ne peuvent guère servir qu'à préciser quelques petits faits relatifs à la province, et surtout au couvent de Saint-François. Nous y avons cherché vainement la trace de l'impression qu'avaient dû causer en Dauphiné les événements mémorables survenus dans le nord de la France. Ainsi, en 1588, pas un mot de l'assassinat des Guises. En 1610, pas un mot de l'assassinat de Henri IV. En 1572, on se contente de dire : *25 aoust, après la mort de l'Amiral, nouvelle guerre... La Saint-Barthelemy donne naissance aux 3mes troubles, que d'autres appellent 4mes.* En 1589, on écrit : *2 aoust, jour qu'Henri III fut assassiné.*

Vous voyez que tout cela est bien laconique et que les dates indiquées ne sont même pas d'une exactitude rigoureuse, car Coligny,

Digitized by Google

blessé le 22 août, a été tué le 24, et c'est le 1er août que Henri III a été assassiné.

Un jeton trouvé en Lorraine, et qui paraît remonter à la fin du XVIe siècle, a fourni à M. Roman le sujet d'une dissertation sur une question controversée, celle de savoir si Diane de Poitiers avait eu des enfants du roi Henri II. «Diane n'eut pas d'enfants de ce prince, dit M. Rochas dans sa *Biographie du Dauphiné*. Cependant on a prétendu qu'elle lui donna une fille, nommée Mlle de la Montagne. Duchesne en parle dans ses manuscrits, et dit qu'elle était âgée de 76 ans au moment où il écrivait (vers 1630). L'existence de cette fille n'est rien moins que prouvée.»

Or le jeton, reproduit par M. Roman, présente d'un côté les armes de Poitiers avec la légende *Magdelaine de Poitiers*; de l'autre, les armes de la Montagne, avec la légende *Nicolas de la Montagne*, et il semble évident qu'on doit y reconnaître le nom et les armes du mari et de la femme. Une généalogie de la maison de la Montagne, citée par M. Roman, fait d'ailleurs connaître que Nicolas épousa Magdelaine, et l'on peut remarquer que dans cette généalogie on donne à la femme de Nicolas le prénom de *Diane*, comme si on avait voulu accentuer encore davantage l'origine de cette bâtarde royale.

Il faut donc tenir aujourd'hui pour constant que Henri II eut une fille de Diane de Poitiers.

Le Dauphiné a produit plusieurs poëtes patois, que l'un des membres de la Société a entrepris de faire connaître. Son premier travail est consacré à un contemporain, Roch Grivel, tisserand à Crest. Grivel a conquis dans son pays une célébrité méritée, et su se concilier l'estime de tous ses concitoyens. Il n'a pas jeté sa navette aux orties, et, quoique ouvrier, ne s'est pas cru appelé à régénérer la société; il se contente de donner de bons exemples et de bons conseils. Il a notamment composé pour une cavalcade de bienfaisance une chanson dont chaque couplet se termine par ces mots : *Véné déman*, locution patoise qui correspond à la locution française : *Repassez demain.*

Voici la traduction en prose de l'un de ces couplets :

«On parle du progrès, et chacun le vante. C'est bien; mais repoussons celui qui compromet la paix publique bien plus que les abus. Le vrai progrès est fils de la concorde; disons donc au désordre : Tu as fait ton temps, repasse demain.»

Digitized by Google

Signalons en terminant ce rapport :

1° *L'ample discours du siége et prinse de la ville et citadelle de la Meure*, reproduction d'une plaquette imprimée à Lyon en 1580, et qui sert de complément au journal du siége dont nous avons parlé précédemment;

2° *La description de la ville de Valence*, composée en 1572 par Claude Rogier, avocat, sur l'invitation des consuls;

3° Une lettre de des Adrets, en date du 28 novembre 1562, qui convoque à Valence une assemblée générale à l'effet d'*esclacir et rédiger en fidelle registre tout ce qui s'est exercé, commis et perpétré en ce dict pays;*

4° Et enfin trois notices de M. Lacroix, l'une sur Louise-Anastasie Serment, fille savante, une des habituées du salon de Mlle de Scudéry, et qui eut avec le poëte Quinault des relations qui, dit-on, ne furent pas toujours exclusivement littéraires; l'autre sur Golet de la Garenne, poëte dauphinois, mort vers 1675; et la troisième sur Genton de Barsac, géologue, mort dans les premières années du XIXe siècle.

Tel est, sans compter les mémoires qui ressortissent à la section d'archéologie et à la section des sciences, le contenu des deux volumes dont nous avions à vous rendre compte, et qui se rapportent, l'un à l'année 1870, et l'autre aux années 1871 et 1872. Ces dates prouvent que, si la Société départementale de la Drôme a eu, comme tant d'autres, à subir le contre-coup des désastres de la France, elle n'a pourtant pas cessé de travailler et a courageusement continué l'œuvre qu'elle avait entreprise. Il faut la louer de cette persévérance, et l'en louer d'autant plus que ses ressources pécuniaires ont malheureusement diminué. En effet, le Conseil général de la Drôme a refusé, en 1871, de lui continuer la modeste subvention qui, jusque-là, lui avait été accordée.

LASCOUX,

Membre du Comité.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES D'AVALLON.

10e année 1868. Avallon, 1870.

Le Bulletin de la Société d'Avallon n'est qu'un fascicule de 160 pages, dont les deux tiers sont dus à la plume du colonel Goureau, ce qui ne semble pas attester un grand zèle chez les

Digitized by Google

membres, assez nombreux d'ailleurs, de cette Société. M. Goureau a écrit, d'abord, une notice historique assez détaillée sur Santigny, où il est allé prendre sa retraite. Santigny est un petit village du département de l'Yonne (arrondissement d'Avallon, canton de Guillon), situé au sud-est du département, sur la route de Sauvigny-le-Bois à Aisy, et presque limitrophe de la Côte-d'Or.

Après une description minutieuse du village et de ses alentours, M. Goureau nous fait connaître l'église, le cimetière, les divers édifices, modernes pour la plupart, la configuration du sol et ses produits, et les usages du pays, dont il discute les origines. Par sa situation il a pu appartenir à la confédération des Mandubiens aussi bien qu'à celle des Lingons. La découverte de fragments grossiers de poterie non vernissée, de débris de tuiles romaines, d'une médaille de bronze de Faustine, femme de Marc-Aurèle, et quelques objets grossiers dont on n'a pu exactement déterminer la forme, assignent une haute antiquité à cette localité, près de laquelle on voyait, il y a peu d'années encore, une voie romaine, connue dans le pays sous le nom de *chaussée Brunehaut*. Cette reine possédait en effet à Monréal, qui n'est situé qu'à une faible distance de Santigny, une villa appelée *Brocaniaca* ou *Brocaniacum*, qu'elle habitait, vers l'an 600, au témoignage du moine Jonas, qui a écrit la vie de saint Colomban. Il est assez difficile de suivre l'histoire de cette seigneurie dans les temps postérieurs; on voit seulement figurer dans un acte de 1147 un Thibaut de Santigny qui partit cette même année pour la Terre Sainte avec Anseric de Monréal, son seigneur. Plus tard, la terre, par diverses causes, héritages, donations ou tout autre motif, fut à plusieurs reprises partagée, démembrée, aliénée, reconstituée en partie, si bien qu'en 1757 il surgit devant la chambre du domaine, séante à Dijon, un procès fort compliqué, où figurent en même temps, comme demandeurs et défendeurs, quinze parties qui réclament des redevances ou la possession exclusive de certaines propriétés que l'on avait crues communes jusqu'alors, telles que l'église, le cimetière, la place des Ormes. Au nombre des plaideurs on voit l'évêque de Langres, abbé commendataire de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean; Mme de Saux-Tavannes, comme abbesse de l'abbaye royale de Saint-Andoche d'Autun; et enfin le roi lui-même, représenté par ses officiers en qualité de coseigneur, ensuite de la réunion de la Bourgogne à la France par Louis XI, substitué aux droits du duc après la mort de Charles le Téméraire.

Digitized by Google

La procédure fut longue et compliquée, en raison surtout de la quantité innombrable de pièces fournies par les parties à l'appui de leurs prétentions respectives. Sans entrer dans le détail de l'arrêt qui intervint et régla définitivement les prétentions de chacun, nous dirons qu'il maintint entre quatre copropriétaires, le roi, l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean, celle de Saint-Andoche d'Autun et M. de Villers-la-Faye, qui avait soulevé la procédure, la seigneurie de Santigny et les droits qui en découlaient. La Révolution les supprima. La terre passa ensuite aux mains des héritiers de M. de Villers. Son fils, qui avait cru, plus tard, pouvoir faire revivre une partie des priviléges de l'ancien régime, succomba dans un procès que lui intenta la commune au sujet de la revendication d'un chemin dont il voulait s'emparer. Cet échec le dégoûta du pays, et il vendit sa terre au général de Candras, dont M. Goureau va nous tracer plus loin la biographie.

Nous venons de voir figurer dans le procès engagé au sujet de la seigneurie de Santigny l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean; nous la retrouvons dans la *Notice historique sur la forêt Saint-Jean et sur le bois dit des dix-sept communes*, du même auteur. Fondée au ve siècle, cette abbaye, renommée par sa sainteté et par le rang élevé de ses abbés, possédait de grands biens qui s'étendaient sur dix-sept communes. Une de ses plus importantes propriétés était la forêt Saint-Jean, vulgairement appelée *forêt des Granges Obasées*, située au nord des villages d'Anstrudes et de Souillas, et comprenant une étendue de 1,326 arpents (560 hectares). L'abbé avait accordé, sans que l'on puisse préciser à quelle époque ni dans quelle circonstance, le droit d'usage aux habitants des dix-sept villages qui dépendaient de l'abbaye. Toujours est-il certain qu'ils en jouirent sans difficulté jusqu'en 1582, où il s'éleva une grande contestation entre eux et l'abbé Philippe de Lénoncourt, qui prétendit alors que les bois et usages des Granges lui appartenaient en tous droits pour les deux tiers; les habitants soutenaient, au contraire, que de temps immémorial ils avaient joui de la totalité des bois comme usagers, sauf le tiers en réserve, et que l'abbé ne pouvait prétendre qu'à un tiers, soit de la réserve, soit des deux autres portions. Pour éviter un procès, on convint de s'en référer à un arbitrage. L'abbé et les autres villages ou hameaux désignèrent leurs délégués, qui, au nombre de trente-cinq, arrêtèrent les conditions d'une transaction. Elle portait qu'à l'abbé demeurait en totalité la propriété des bois en droits

Digitized by Google

de fonds et seigneurie, et que moitié seulement serait concédée aux habitants à titre d'usage perpétuel et irrévocable. L'abbé accordait en outre le partage, en proportion des feux, sous une redevance de deux deniers par feu pour les habitants de Moutiers-Saint-Jean et de quatre pour ceux des autres lieux.

Les usagers jouirent paisiblement jusqu'en 1729, où un certain gentilhomme écossais nommé d'Anstruther, qui avait fait ériger en baronnie, sous son nom, la seigneurie de Bierry-aux-Belles-Fontaines, revendiqua à l'abbé de Moutiers-Saint-Jean une partie du bois des Granges, qu'il disait lui appartenir. L'arrêt de la cour de Dijon, qui fut rendu en 1741, lui adjugea la portion de forêt en litige, et réduisit à 214 hectares les 280 dont les habitants avaient été en possession non interrompue pendant 148 ans. A la Révolution, la partie du bois appartenant à l'abbaye fut réunie au domaine de l'État, et celle dont jouissaient les habitants fut partagée par l'administration préfectorale de l'Yonne entre les communes usagères, en proportion du nombre de feux de chacune d'elles. Jusqu'en 1855, ces bois furent régis par l'administration des eaux et forêts; à cette époque, le préfet confia cette gestion à un syndicat composé d'un délégué de chaque commune.

M. Goureau n'a pas voulu quitter Santigny sans consacrer un souvenir à l'un des derniers propriétaires de cette terre, et à ses travaux précédents il a joint une notice biographique sur le général Jacques-Lazare Saveltier, baron de Candras, dont la famille, très-ancienne dans le pays, tirait son nom du fief de Candra, situé au territoire de l'Isle-sur-le-Serain. Né à Époisses, le 14 août 1768, le jeune Candras commença chez lui ses études; il les continua au séminaire d'Autun, qu'il quitta pour échapper à une punition qu'il trouvait humiliante, et il les termina dans sa famille. En 1792, il vint à Paris, s'engagea dans le 7e bataillon, obtint les grades de sous-lieutenant et de chef de bataillon successivement dans le même mois, en raison des circonstances extraordinaires où se trouvait le pays. Le 20 ventôse an VIII, il fut nommé chef de brigade de la 4e demi-brigade de ligne, fit la campagne du Rhin sous le commandement en chef de Moreau, dans la division Richepanse, et se signala d'une manière toute particulière à la bataille de Biberach avec son régiment, qui y fit des merveilles. Promu général de brigade, il prit une part active à la guerre d'Allemagne, assista aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau; il fut en 1808 créé baron

Digitized by Google

de l'empire, avec une dotation dans le royaume de Westphalie, et fut investi en 1809 du commandement de la Poméranie suédoise. Rentré en France en 1810, il fit l'acquisition de la terre de Santigny; il y commençait des travaux lorsque éclata la guerre entre la Russie et la France; il fut appelé à la grande armée, où sa brigade, faisant partie du 2e corps, commandé par le maréchal Oudinot, fut laissée pendant toute la campagne à Polosk, sur la Dwina, pour couvrir la gauche. Le 28 novembre, le maréchal, ayant passé la Bérézina à Strudianka, dut livrer un combat acharné pour assurer aux débris de l'armée la route de Wilna. La brigade de Candras, déjà réduite à 1,500 hommes par suite des luttes qu'elle avait eu à soutenir antérieurement contre un ennemi trois fois plus nombreux, en perdit encore 1,100 et 69 officiers sur 80. Candras, atteint d'un coup mortel, resta sur le champ de bataille avec le général Legrand, commandant la division. L'empereur, pour récompenser ce dernier fait d'armes, transgressa lui-même les règles établies pour la transmission des majorats, et transmit à la fille de Candras, âgée seulement de dix-huit mois, le titre de son père avec tous les avantages qui y étaient attachés.

Nous ne craindrons pas d'empiéter sur les attributions de la section d'archéologie en signalant ici le récit de la *Découverte d'un monument antique sur le Monte Marte près d'Avallon en novembre 1822*, par M. Malot. L'auteur raconte, dans une série de lettres spirituellement écrites et oubliées depuis longtemps, les épisodes qui ont accompagné les fouilles entreprises pour mettre au jour quelques restes de constructions antiques et de débris de statues qu'il n'a pas été possible de déterminer exactement. Ce n'est donc qu'une relation purement littéraire, qui perd presque tout son intérêt après un espace de temps aussi long. Elle est suivie de notes sur les médailles trouvées dans ces fouilles et décrites sommairement par M. Lauvrau de Thory, à en juger par le titre, qui porte : *Notes faites au premier aperçu sur plusieurs médailles trouvées dans les fouilles exécutées à la montagne de Montmarte près Avallon, et qui pourront servir par la suite à en faire une description plus exacte.* Nous n'en donnerons pas une nomenclature qui n'est pas de notre compétence, et nous terminerons notre analyse en signalant quatre fables de M. Bidault, qui terminent le volume. Dans l'une, intitulée *le Strass et le Diamant*, on devine de suite la moralité qu'en tire l'auteur, en mettant en regard un diamant brut et une pierre fausse magnifiquement

Digitized by Google

enchâssée. Dans la seconde, un Écolier, qui veut s'emparer d'un nid de rossignols, remet de jour en jour l'exécution de son projet, si bien que la nichée s'envole au moment où il compte mettre la main dessus; dans une autre, le Champ, la Vigne et la Forêt se disputent la prééminence, en faisant valoir les services que chacun d'eux rend à l'homme. L'idée n'est pas neuve et n'est pas suffisamment rajeunie par les détails. La meilleure nous a paru être *le Voyageur et le Dattier*, où l'arbre répond aux remercîments du voyageur qu'il a rassasié, par ces mots si simples et si vrais pour un cœur généreux : «Mon bienfait, c'est ma récompense.»

En résumé, ces petites pièces, écrites avec esprit et facilité, jettent un peu de variété sur ce Bulletin, consacré pour la plus grande partie à l'histoire d'une seule localité.

MICHELANT,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Bulletin de la Société historique de Compiègne.

Tome I, 1er fascicule. Compiégne, 1869-1872, in-8° de 168 pages.

Il est d'usage de ne rendre compte que de volumes complets; mais ce demi-volume, publié par la Société de Compiègne, est le premier qu'elle fasse paraître. Fondée en 1868, la Société y met au jour les procès-verbaux de ses séances, d'août 1868 à la fin de 1869, le compte rendu général de ses travaux, pendant la même période, par son dévoué secrétaire, M. Arthur Demarsy, et ensuite un certain nombre de mémoires. Depuis la guerre, elle a repris ses travaux, et ne tardera pas à publier la fin de son premier volume; mais, en raison des circonstances qui sont venues interrompre ses efforts, il convient de lui souhaiter la bienvenue et de la féliciter du sens dans lequel elle dirige ses recherches et ses publications. On ne saurait trop le répéter, le principal, comme à la fois le plus facile et le plus difficile objet d'une société provinciale, c'est d'être provinciale, de s'attacher par le détail à tout ce qui est local. Sans parler de l'histoire naturelle, l'histoire, les institutions, les coutumes, la géographie historique, la biographie, l'histoire littéraire, la bibliographie, les monuments de toute époque, l'archéologie, l'histoire des artistes, ouvrent aux investigations consciencieuses un champ presque indéfini. Plus on restreint le sujet d'une recherche, plus on peut en tirer un résultat complet et qui se suffise à lui-même. C'est bien dans ce sens que la Société historique de Compiègne dirige ses travaux: antiquités antérieures ou postérieures à la civilisation romaine, histoire, numismatique, biographie, tout se rapporte à la circonscription territoriale dont elle s'est proposé d'étudier le passé, et l'on ne saurait trop l'encourager à se tenir dans les limites qu'elle s'est si judicieusement tracées; elle y a tout à gagner, sans avoir rien à y perdre.

Il existe dans la forêt de Compiègne, sur le versant oriental du mont Saint-Mard, un énorme dolmen calcaire, de neuf mètres de

Digitized by Google

longueur sur sept de largeur et plus de quatre de hauteur, sur la plate-forme duquel on peut monter par l'un de ses côtés. Il est connu dans le pays sous le nom populaire, peu justifié par son poids et par sa forme carrée, de pierre qui tourne ou pierre torniche, curieuse forme féminine dont le masculin s'est conservé dans le mot *tournis*, par lequel on désigne une maladie des moutons. M. Plessier (p. 82-99), après l'avoir décrite avec soin, a donné le résultat des fouilles faites par M. Viganobsky, le savant inspecteur de M. Viollet-le-Duc à Pierrefonds. Celles-ci ont prouvé que le monument avait une destination funéraire, en découvrant sous l'une de ses extrémités, non pas un ossuaire, mais vingt squelettes enterrés ensemble sans aucune trace d'incinération et sans aucun objet de bronze ni de fer. L'orientation des corps du couchant au levant n'y était pas constante, et l'on n'y a rencontré que des instruments de silex de petite taille et appartenant tous à la fabrication par éclats. Il est donc probable que c'est une sépulture très-ancienne.

M. Emmanuel Woillez a consacré une notice (p. 60-70) aux objets provenant de sépultures découvertes près de Verneuil (Oise), au lieu dit le Tremblaye. Les inhumations y étaient isolées, irrégulières, sans orientation, à peu de profondeur, et au milieu même de la terre, sans cercueil ni autre défense. On n'y a rien trouvé en pierre, mais deux objets de fer, un mors de bride et une sorte de couteau, et trois de bronze, un collier et deux anneaux ciselés. Mais ce qu'on y a le plus rencontré, ce sont des fragments de vases, surtout en forme de coupes et de bassins. La grossièreté de la pâte, pleine de parcelles de silex, l'imperfection de la cuisson, les formes générales et les détails d'ornements, formés de linéaments en zigzag ou de points enfoncés, montrent incontestablement que les sépultures sont gauloises aussi bien que les poteries, sans qu'il soit pour cela certain qu'elles soient antérieures à l'introduction de la civilisation romaine. Les vases fabriqués à la main sont très-grossiers; ceux fabriqués au tour, gaulois par la pâte, se rapprocheraient davantage des formes gallo-romaines. Quelques-uns sont extérieurement d'un rouge pâle, tandis que la partie intermédiaire est encore d'un noir grisâtre, ce qui ne résulte nullement d'une couverte en matière différente, mais seulement de l'inégalité de la cuisson, assez incomplète et trop faible pour avoir dépassé les superficies et pénétré jusqu'aux centres. Le mémoire est très-intelli-

Digitized by Google

gemment accompagné de deux planches contenant vingt-six objets; des descriptions de ce genre seraient, sans planches, peu compréhensibles et presque inutiles; des dessins leur donnent toute leur valeur.

M. de Roucy, bien connu par ses fouilles heureuses dans la forêt de Compiègne, où il a trouvé au mont Saint-Mard, près de Pierrefonds, les substructions d'un immense établissement dont il faut attendre qu'il parle lui-même en détail, a, dans les procès-verbaux (p. 52-5), une note sur deux petites plaques de terre cuite antique trouvées à Conchy-les-Pots, une tête de femme en forme de mascaron, et une tête, de profil et ceinte de lauriers, de l'empereur Vespasien. Le dessin lithographié ferait plutôt penser à la Renaissance, où l'on a répété à satiété les profils impériaux, mais je n'ai pas vu l'original, et M. de Roucy a trop l'habitude des antiques pour ne pas avoir raison. Seulement, s'il est vrai qu'une fabrication peut exister de tout temps dans un endroit qui en offre sur place les matériaux, le nom vulgaire de Conchy-les-Pots, comme en Vendée celui de la Chapelle-aux-Potiers, se rapporte seulement au moyen âge et ne peut prouver que pour lui. Ajoutons que M. de Roucy a parlé en même temps d'une curieuse pâte de verre antique opalin avec le profil en creux d'Antonin, trouvée près de Nesles, dans la Somme, et d'un disque de verre antique représentant un profil d'empereur, trouvé à Beaumont, dans la rivière d'Oise, près du lieu dit le Vieux-Pont.

Les notes de M. du Lac (p. 141-9), non pas sur des monnaies, mais sur quelques jetons et médailles relatifs à la ville de Compiègne, sont intéressantes et d'une bonne critique, mais elles portent surtout sur des médailles et des jetons modernes. Pour les époques antérieures, il n'a pu parler que de deux monuments. Il fait facilement justice de l'un, qui serait une médaille commémorative de la défense de Compiègne en 1460; on ne la connaît que par une gravure de la première édition de Mézeray, mais on sait combien à cette époque les livres sont pleins de médailles supposées. L'autre, très-réellement ancien, reste cependant énigmatique. C'est un petit médaillon de plomb avec la légende, sur le revers, LVDOVICVS REX, dans un cercle, et au centre une croix à branches égales et pattées comme dans les gros tournois. Sur la face est une tête de roi couronnée, entre un objet indistinct, que je ne crois pas une palme, et une fleur de lis accompagnée de trois points, qui marquent peut-

Digitized by Google

être une valeur. Elle a été trouvée en 1839, dans les décombres de l'ancien couvent des Cordeliers, établis à Compiègne sous saint Louis, qui les protégea particulièrement, et M. Combrouse l'a décrite sans détail dans son Décaméron numismatique. Il est possible de supposer qu'on y ait voulu représenter saint Louis, mais les effigies royales ne paraissent sur les monnaies que bien plus tard, à la fin du xve siècle et à la suite des monnaies italiennes. Je serais disposé à y voir un mereau à l'usage du couvent, qui avait plus de raison qu'un autre de se souvenir du saint roi; mais, malgré l'absence de la qualification de saint, j'ai peine à la croire contemporaine ou même immédiatement voisine. Je l'attribuerais plutôt au xive siècle, et la forme de la fleur de lis ne s'y opposerait pas.

Le dernier mémoire dont il me reste à vous entretenir, et le plus important du volume, est la publication, par M. Ferdinand Leproux (p. 109-140), des pièces relatives à la construction, à Compiègne, de la chapelle de la Salvation élevée à la Vierge, en 1468, par Louis XI, près la porte de Pierrefonds, et démolie en 1748. Ce compte des dépenses de la construction, que M. Leproux a très-justement rapproché de celui de la chapelle de Saint-Pierre-de-Mont de Chastres, publié par M. Lassus dans le *Bulletin des Comités*, en 1849, est conservé au département des manuscrits de la la Bibliothèque nationale.

Pour faire d'abord la part de la critique, il sera nécessaire de faire un *errata* pour quelques fautes d'impression. On trouve deux fois, p. 135, «ainsi que devise est,» qui n'est pas une forme; il faut *devisé*. Un mot a été particulièrement malheureux: «clef d'*ogme*,» page 128; «*angme*, vaulter *à croix d'angme*,» page 134; «les croisées d'*angmes*,» page 135, sont évidemment *ogive*, *augive* et *augives*. La faute d'impression saute aux yeux, quand même une fois il ne serait pas en même temps question des arcs formerets; mais tout le monde ne le verra pas à une lecture rapide, et les passages sont alors incompréhensibles. Au reste, rien n'est plus curieux que ce marché : maçonnerie, charpente, couverture, menuiserie sculptée, serrurerie, vitrerie, orfévrerie du service divin, étoffes et broderies des vêtements sacerdotaux, s'y trouvent avec le détail le plus précis et le plus instructif. Il y aurait lieu, d'après les marchés et les comptes que l'on connaît, d'essayer un glossaire des termes d'architecture et de construction au moyen âge, comme M. de Laborde

Digitized by Google

en a fait un pour les orfévreries et les émaux. Le compte publié par M. Leproux en serait une des meilleures sources, et ne serait pas sans offrir des difficultés; ainsi, dans cet article, page 134 : « ès *houssières* de la montée à vifz (c'est-à-dire de l'escalier à vis) seront revestues les *aubes* de molure bien et souffisanment et de *froles* admorties de crestes. »

L'architecte, j'entends celui dont on a exécuté le plan et le dessin, ne me paraît pas cité. En effet, les maçons Adam et Pierre Masse (ou Massé), Bernard Heiquerel, Gilles Houbert (Honbert?), dont les trois premiers sont indiqués comme demeurant à Compiègne, et le dernier à Gournay-sur-Aronde, à une lieue de Compiègne, sont nommés ensemble, sans distinction et sans supériorité d'aucun d'eux sur les trois autres; ils ne doivent avoir joué là que le rôle d'entrepreneurs et de constructeurs matériels, moins importants que Colard Sohier, Jean Cabonel et Louis Guignecourt, maçons jurés à Compiègne et commis pour visiter et recevoir leur ouvrage. Le dessin devait avoir été fourni et envoyé par un des architectes habituellement employés par le roi. Mais on trouve cités d'autres artistes. C'est à Jean Karado, fondeur et canonnier à Paris, qu'est due la cloche de la chapelle. Thomas Pigne, nous dirions maintenant Peigne ou Peigné, tailleur d'images à Paris, sculpte la statue du fondateur; Louis XI y était à genoux devant un prie-Dieu, avec ses heures, et sous un dais semé de fleurs de lis et orné de deux anges tenant un L couronné. Cette figure de Louis XI en *priant* devait être posée devant l'image de Notre-Dame-de-Salvation, et, par conséquent, au maître-autel, et non pas à côté d'une statue, mais d'une peinture, comme on le peut voir par ce curieux article :

« A Jacob de Litemont (et non Liremont), peintre du roy nostre sire, la somme de six vingts dix sept livres dix deniers tournois en cent escuz d'or, pour avoir paint le dossier (c'est-à-dire le retable, le tableau d'autel) de la dicte chapelle de Nostre Dame de Salvacion, où est l'ymaige de la glorieuse Dame, les deux tables d'autel (l'autel était donc à deux étages, un pour l'autel même et un pour le gradin supérieur, sur l'un des bouts duquel était posée la statue de Louis XI), ensemble la clef d'ogive qui est au-dessus d'icelle chapelle à l'escu de France à deux angles, le tout fait de fin or et azur et autres fines coulleurs, ainsi qu'il appartient à Chapelle Royale, et tout ainsi et par la forme et manière que baillé lui a

Digitized by Google

esté par escript et selon la devise des personnages des Saiins et Sainctes à la dévotion du dit Seigneur. »

On connaît d'ailleurs ce Jacques ou Jacob de Litemont, Lictemont, Lithemont, ce qui est la même chose. Les *Archives curieuses*, 1re série, I, page 91, mentionnent deux étendards de saint Michel avec le dragon et des soleils, faits pour Louis XI en 1469; mais, dans des pièces relatives à Jacques Cœur, il figure comme peintre de Charles VII et de la reine, et, dans les comptes de Tanneguy du Châtel, pour les dépenses des funérailles de Charles VII, en 1461, il figure « pour avoir moulé et empreint le visage du dict feu seigneur pour servir à l'entrée de Paris. » Il y a même là quelque chose de singulier. On sait, au commencement de son règne, combien Louis XI a éloigné, persécuté même ceux qui avaient servi Charles VII, et qu'il a fini par s'en repentir et revenir à quelques-uns. Cela lui a porté malheur en fait d'imprimerie. On lui sait grand gré d'avoir protégé Ulric Géring, quand il se fut établi à Paris déjà depuis quelque temps; mais son père avait envoyé à Mayence, pour étudier l'art d'imprimerie, Nicolas Jenson, maître de la monnaie de Tours, et Louis XI n'avait qu'à lui continuer sa protection pour que le premier imprimeur en France fût un Français, comme Caxton a été le premier imprimeur de l'Angleterre. Louis XI, qui ce jour-là ne se doutait guère de ce qu'il faisait, a laissé de côté Jenson, qui a été à Venise, où il a expatrié sa gloire. Jacques de Litemont devait donc être à son époque un peintre bien considérable pour que Louis XI l'ait conservé et lui ait pardonné d'avoir été au service de son père.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AGRICULTURE, SCIENCES ET ARTS DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

Revue agricole, industrielle, scientifique et littéraire.

19e et 20e années, tome XXI, 1867, tome XXII, 1868, in-8°.

Le tome XXI de cette utile revue contient la fin du travail de M. Cellier sur Watteau, sa famille et ses contemporains. J'ai déjà parlé du commencement; la suite mérite les mêmes éloges et des réserves analogues, éloges pour ce qui s'y trouve de nouveau, ré-

Digitized by Google

serves pour des opinions hasardées ou des parties incomplètes. Comme les notes de M. Cellier et les autres communications que j'ai à signaler y sont publiées d'une façon très-éparse, je les indiquerai dans l'ordre où elles se trouvent dans les volumes, pour en rendre plus facile le renvoi et par suite la recherche.

On y trouve d'abord, XXI, 98-100, la réimpression des lettres de Watteau, publiées dans les Archives de l'art français (1re série, t. II, septembre 1852, p. 208-13), puis un catalogue de Watteau, d'abord celui des pièces gravées par lui-même, résumé de l'article du «Peintre-Graveur français» de Robert-Dumesnil (II, 1836, p. 181-7; cf. XI, 323-4), ensuite, d'après les catalogues des ventes qui ont eu lieu à Paris depuis une vingtaine d'années, une simple énumération des pièces dans l'ordre alphabétique des noms de graveurs, p. 99-103 et 119-25, terminée par l'indication, en une page, d'une vingtaine de dessins passés en vente à Paris depuis dix à douze ans, et une autre page sur ses portraits. C'est, on le voit, un catalogue trop sommaire pour être non-seulement définitif, mais même suffisant. En réalité, le catalogue raisonné de l'œuvre de Watteau est à faire, d'une façon complète; le travail, qui serait des plus intéressants, ne serait pas très-difficile, et, s'il était fait avec soin, c'est-à-dire avec des descriptions détaillées et des indications complètes, ferait grand honneur à celui qui l'entreprendrait et le mènerait à fin. Le plan en serait des plus simples. Il faudrait séparer absolument les dessins des tableaux; cela permettrait, pour les dessins, de décrire de suite et dans leur ordre ancien ceux gravés, en trois volumes in-folio, par les soins des amis du peintre, et connus sous le nom d'Œuvre de Watteau; une seconde partie des dessins réunirait tous ceux qu'on sait exister ou avoir existé d'après les catalogues de ventes autorisées ou les livrets de musées, en y mêlant les *fac-simile* qui ont paru séparément. Pour les tableaux, il faudrait absolument les classer par sujets, et les décrire un à un, soit d'après les originaux, soit d'après les gravures, dont on donnerait les dimensions. On sait que la plupart de celles-ci portent le plus souvent, en latin et en français, l'indication du cabinet où l'original se trouvait, et, détail des plus importants, les dimensions en pouces et en pieds. Il va sans dire que ces inscriptions sont des plus importantes à transcrire, ainsi que tous les titres et aussi toutes les explications versifiées, qui représentent si bien l'esprit du temps. Le dépouillement des catalogues de ventes, et ceux du XVIIIe siècle

Digitized by Google

sont sur ce point peut-être même plus importants et plus soigneux que ceux du XIXe siècle, établirait la généalogie des tableaux, les prix qu'ils ont été vendus et les derniers possesseurs. Il serait impossible qu'il n'y eût pas plus tard des additions et des rectifications, mais les éléments sont assez nombreux et la question assez étudiée pour permettre au premier travail d'être à peu près complet et définitif. Il serait des plus intéressants à faire comme à lire, et l'on a lieu de s'étonner qu'il n'ait pas encore été fait. On trouve ici même, dans la chronique artistique, p. 426-7, une répétition, non signalée et avec variantes, de l'*Escarpolette*, qui appartient à M. Al. Courtin de Valenciennes.

M. Cellier avait analysé les curieux documents sur Pater qu'il a découverts; on en trouve ici le texte complet, p. 189-91 et 229-34. C'est, je l'ai déjà dit, la partie vraiment nouvelle de son travail, et elle est désormais indispensable à connaître toutes les fois qu'il sera question des imitateurs de Watteau. La note consacrée à l'œuvre d'Eisen, p. 235-8, n'est pas assez complète pour ne pas être reprise; celle consacrée à Louis Watteau, p. 238-9, contient l'acte de mariage de son père Noël Watteau, du 3 novembre 1721, dont les énonciations établissent d'une façon incontestable sa parenté avec Antoine, qu'on a quelquefois mise en doute.

Je n'ai pas parlé d'une note sur Nicolas Wleughels, p. 235, où M. Cellier le prend de si haut avec Mariette qu'il est impossible de ne pas la relever.

Mariette depuis quelque temps n'a pas de chance; dans un article de son Dictionnaire critique, rectifié en une ligne de l'*errata*, M. Jal l'a confondu avec un Pierre Mariette, son oncle, qu'il cite pour la naissance d'un enfant, en 1672, et dont il dit: « C'est lui qui annota l'*Abecedario* du père Orlandi. On a publié ses notes intéressantes. » Pour un homme qui s'en est servi, l'erreur est forte d'avoir pu, sans s'étonner, mettre en plein XVIIe siècle un homme né en mai 1694, qui a vu tout le règne de Louis XV et qui a parlé d'une partie des artistes de la seconde moitié du XVIIIe.

Mais voici la note dont il s'agit: « Mariette, si injuste avec Pater, n'a pas montré plus de bienveillance à l'égard de Wleughels, auquel il ne se contente pas de dénier tout talent, mais qu'il dépeint comme un intrigant sans pudeur. On a cru trop longtemps sur parole ce méchant confectionneur de catalogues; la postérité doit juger les artistes d'après leurs œuvres et non d'après les critiques

Digitized by Google

partiales des contemporains. Wleughels vaut mieux que par la réputation qui lui a été faite par l'auteur en question... Il répugne de croire qu'il ait dû exclusivement à l'intrigue le poste éminent de directeur de l'Académie de France à Rome et la décoration de l'ordre de Saint-Michel.» Je ne me chargerai pas de prouver que les contemporains peuvent bien avoir quelque droit de parler, ni qu'il peut y avoir eu des postes éminents, même des croix de Saint-Michel, où l'intrigue et le savoir-faire n'ont pas été inutiles, et je n'ai aucune envie de rompre des lances pour ou contre Wleughels. Mais M. Cellier a été bien vif, et, il me permettra de le lui dire, plus qu'injuste en traitant Mariette de «méchant confectionneur de catalogues.» Que dirait-il de mieux des experts de ventes borgnes? Il oublie trop qu'il y a bien des choses et de très-grandes qui sont des catalogues. Tous les grands savants en histoire naturelle, tous les grands érudits qui éclaircissent l'histoire par des séries de documents anciens, et l'histoire littéraire par la bibliographie, les grands philologues dont les dictionnaires sont des monuments, tous les historiens de la gravure, tous les historiens des peintres et des sculpteurs, tous les archéologues qui se sont appliqués à l'étude des œuvres subsistantes de l'antiquité, tous les grands épigraphistes et numismatistes, sont aussi des «confectionneurs de catalogues,» et il n'est pas facile de mériter d'être mis en leur compagnie.

Mariette aussi a beaucoup catalogué, mais il l'a fait avec une sûreté de goût et une supériorité de critique qui en font un maître. M. J. Dumesnil ne lui aurait pas consacré un volume entier de son recueil sur les *Amateurs françois*, M. de Chennevières n'aurait pas écrit sur lui une importante étude dont la prompte publication serait bien désirable, s'il avait été l'homme plus que médiocre dont parle M. Cellier. Outre ce qu'il a imprimé, car l'auteur du texte du Cabinet Crozat, de la notice sur Léonard, du Traité des pierres gravées et du livre sur la fonte de la statue équestre de Bouchardon, n'est vraiment pas le premier venu; il a joué de son temps un rôle des plus importants dans la sphère de ses études, et non-seulement à Paris, mais à l'étranger. Bottari a publié ses lettres dans son recueil des *Lettere pittoriche* au milieu de celles des artistes italiens, et il l'a fait de son vivant, puisque le recueil a paru de 1754 à 1773 et que Mariette n'est mort qu'en 1774. Ce n'était pas l'un des contrôleurs généraux de la grande chancellerie, ce qui

Digitized by Google

était pourtant quelque chose, qu'on voyait en lui, mais l'associé de l'Académie de peinture, l'amateur, le collectionneur et le critique. Sur ce point il était et il est resté maître. Ce sont, comme il convient, les meilleurs juges qui l'estiment le plus; on sait le cas qu'en fait M. Renouvier, et, en fait de critique et d'érudition artistique, je ne sache pas que quelqu'un s'y connût mieux que l'auteur des *Types et manières des maîtres graveurs*.

De plus, et dans l'ordre d'idées des énormes services rendus par Mariette à l'histoire de l'art moderne, il y en a un que M. Cellier n'est pas seul à ignorer, bien qu'il soit déjà fort connu dans le milieu qui s'occupe de ces choses, et qui a une singulière importance. On sait la juste renommée du *Peintre-Graveur* de Bartsch. Comme il comprend les Italiens, les Allemands et les Flamands de la belle époque, il est bien autrement important que le livre excellent de M. Robert-Dumesnil, qui, se restreignant aux Français, n'a eu la pensée que de se mettre à sa suite et de lui ajouter un supplément. Loin de moi de nier la valeur et l'utilité de Bartsch; la première est incontestable et la seconde est constante; mais il est certain que, sans le dire autant qu'il l'aurait dû, Bartsch s'est non-seulement servi des notes inédites de Mariette, mais que, pour les Italiens du XVIe siècle et pour les camaïeux du même pays, il l'a copié si fréquemment que, au lieu de dire qu'il s'en est servi, il serait plus juste de dire qu'il en a été absolument le plagiaire. On croit, pour cette grande époque italienne, lire un article de Bartsch, et, sans le savoir, on lit tout simplement, sans changement, sans suppression comme sans addition, le texte même d'un article de notre Mariette. Je l'ai dit, il y a déjà longtemps, en 1858, dans une note de l'*Abecedario*[1]; mais une note au bas d'une page ne se lit guère et ne compte pas, même quand ses conclusions sont acceptées par un article de biographie générale[2]. On me pardonnera donc d'y reprendre l'état de la question, pour en saisir ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'être par eux-mêmes forcés de reconnaître sur ce point la vérité.

Bartsch, né en 1754, mort en 1820, et dont l'ouvrage a paru de 1803 à 1821, n'a pas connu Mariette, non-seulement parce qu'ils ne sont pas du même pays, mais parce que Mariette est mort quand Bartsch avait au plus vingt ans. Il est venu plus tard à Paris, mais

[1] Tome V, 1857-8, p. 236-7, au commencement de l'article *Raimondi*.

[2] Biographie Didot, XXXIII, 1860, article de M. H. H-n, p. 742, note 2 (M. Hennequin, je crois).

Digitized by Google

alors les papiers manuscrits de Mariette, l'*Abecedario* interfolié du père Orlandi et les dix volumes in-folio de catalogues de noms des peintres et des graveurs, les seuls dont Bartsch aurait eu à se servir, n'étaient pas encore entrés à la Bibliothèque et n'étaient connus de personne. La Bibliothèque les a acquis bien postérieurement de M. Leblanc, père de l'auteur du Manuel inachevé de l'Amateur d'estampes, qui les tenait lui-même de l'expert Regnault de la Lande; on connaît les remarquables catalogues de ventes de ce dernier, et l'on peut dire que ce qui s'y trouve de meilleur vient de ces notes de Mariette.

Bartsch n'a donc pas connu les manuscrits de Paris, mais il en a forcément connu un autre, et voici comment. On sait que le fonds du Cabinet des estampes de la Bibliothèque impériale de Vienne se compose de la collection de gravures du fameux prince Eugène, et que celui-ci avait acheté en bloc la collection formée par le père de Mariette, mort à quatre-vingt-deux ans, en 1742. Or nous savons, par Bartsch lui-même, que le Marc-Antoine du prince Eugène avait été arrangé dans le principe par « le célèbre Mariette, qui, par la vaste étendue de ses connaissances et de sa pratique en matière d'estampes, mérite à tous égards d'être pris pour arbitre et législateur. » Plusieurs fois il s'autorise de l'opinion de Mariette pour attribuer une estampe à Augustin Vénitien plutôt qu'à Marc de Ravenne, ou réciproquement, et ces jugements de Mariette n'étaient imprimés nulle part. Ils viennent donc d'un catalogue manuscrit.

De l'autre côté, les manuscrits autographes de Paris se composent de deux choses : un premier corps de catalogue, soigneusement transcrit et à larges lignes, et, sur les marges comme dans les interlignes, des notes ajoutées, inégales d'écriture et écrites à toutes les époques. Quant à Bartsch, nous ne le trouvons conforme qu'aux parties les plus anciennes de ce premier corps du catalogue que nous avons à Paris. Presque tout ce que dit Bartsch se trouve déjà dans Mariette, mais ce qui lui manque se trouve en plus à Paris; ce sont les annotations des marges et des interlignes, fruits de la maturité et de la vieillesse de Mariette, presque toujours supérieures, et par lesquelles le peu que nous avons imprimé de remarques sur Marc-Antoine, publiées en 1858, quarante-quatre ans après le volume de Bartsch publié en 1813, ajoute à la publication du savant iconographe allemand, et, marchant de pair, malgré sa condition

Digitized by Google

posthume, avec la science moderne, vient décider des difficultés restées jusqu'aujourd'hui douteuses et apporter des renseignements demeurés nouveaux.

Il faut remarquer que M. de Chennevières et moi, dans l'impossibilité où nous étions de trouver à publier intégralement l'étonnant et énorme travail de Mariette, nous n'en avons extrait que ce qui était note biographique, discussion, remarques critiques, laissant absolument de côté tout ce qui était description pure, même d'états. Il y a de ce côté tout à prendre encore aujourd'hui, et celui qui, en les copiant séparément, en les disposant dans un ordre général, se contenterait d'imprimer dans un bon ordre tous les papiers de Mariette, ferait une chose des plus utiles, et cette publication apprendrait beaucoup, même à ceux qui savent le plus. Il serait bon aussi d'imprimer en entier le manuscrit complet du *Dictionnaire des artistes* de Heineken, qui est conservé à Dresde et dont il n'a été imprimé que quatre volumes s'arrêtant au milieu de la lettre D. Celui-ci n'est guère qu'une nomenclature rapide et toute sèche; il serait surtout utile pour les artistes médiocres, et particulièrement pour les graveurs allemands des XVIIe et XVIIIe siècles, qui ne sont catalogués nulle part; mais son œuvre resterait bien inférieure à celle de Mariette, non-seulement à cause des développements de celui-ci, mais surtout de la sûreté de son goût et de sa critique.

Revenant à ce qui est maintenant publié de Mariette sous le titre d'*Abecedario*, nous avons expliqué pourquoi, les emprunts de Bartsch portant surtout sur des descriptions, nous n'avons pas eu à en donner de fréquents exemples. Un seul suffira: l'appréciation de Bartsch du Martyre de saint Laurent de Bandinelli (*Abecedario*, VI, 239-40) est textuellement celle de Mariette. En même temps il est sûr qu'il ne s'est pas servi des remarques nouvelles. Comme, s'il les avait connues, il en aurait profité comme il l'a fait des autres, il en résulte qu'il existait au Cabinet de Vienne un catalogue manuscrit de Mariette, dont celui de Paris est une sorte de brouillon, ou plutôt de minute déjà mise au net, conservée par son auteur et devenue plus complète et toute nouvelle, parce que jusqu'à sa mort elle a été incessamment corrigée et augmentée. Il se peut même qu'une bonne partie, peut-être la totalité de ces catalogues de graveurs, qui forment à Paris dix volumes in-folio, ne soit pas autre chose que le catalogue de la collection des estampes fait pour le prince Eugène, au moment de son acquisition, et dont Mariette a

Digitized by Google

continué de se servir, soit pour en faire le catalogue de sa nouvelle collection, soit tout au moins et certainement pour y conserver ses nouvelles remarques. Bartsch s'est servi des anciennes, il n'y a pas là-dessus le moindre doute, et la copie dont il s'est servi doit exister à Vienne, où Mariette a passé deux ans à mettre en ordre la collection vendue par son père. Pour défendre Bartsch, on peut dire seulement qu'il a pu se croire autorisé à se servir en maître de ces notes, en leur qualité d'espèce de catalogue antérieur, appartenant par là de droit, comme il appartenait de fait, au Cabinet de Vienne, dont il était l'un des inventaires. C'est une théorie administrative d'autant plus étrange que Mariette n'était pas l'un de ses prédécesseurs; il en a même si peu parlé, qu'il l'a laissé pleinement ignorer, et que non-seulement il n'a pas rendu à Mariette la justice qui lui était due, mais qu'il a été envers lui d'un sans-gêne et d'une ingratitude absolument volontaires. Il y fallait insister, parce que, si Bartsch n'a pas copié Mariette, c'est Mariette qui aurait copié Bartsch, et il n'est pas besoin de dire que cela est matériellement impossible. Ce qui est vrai, c'est que de son temps Mariette savait et écrivait ce qui n'était nulle part, et aussi que, si Bartsch a donné une partie des résultats acquis par son prédécesseur, il ne le doit pas à un autre qu'à ce prédécesseur lui-même. C'est une justice tardive, mais, après examen, personne ne peut en contester la vérité. Elle est encore trop peu connue; c'est ce qui m'a permis de la répéter ici pour l'aider à faire son chemin.

Je serai moins long à propos du tome XXII. On y trouve sur le sculpteur Saly, dont les travaux en Danemark ont été l'objet d'un bon article de M. Dussieux dans ses *Artistes français à l'étranger*, 1856, p. 207-8 et 241, un certain nombre de notes curieuses, p. 1-2, 6-7 et 31; c'est une indication des médailles et des imprimés relatifs à la statue équestre consacrée par la Compagnie des Indes Orientales au roi Frédéric V. On y annonce aussi la publication des documents inédits sur la statue de Louis XV, faite par Saly pour Valenciennes.

La note sur «un Watteau inconnu,» mai 1868, p. 174-5, est la reproduction d'un article imprimé à Paris dans un journal intitulé *l'Art industriel;* il s'agissait d'un Watteau inconnu représentant sainte Geneviève lisant, et qui se trouve dans une des chapelles de l'église Saint-Médard, à Paris. Ce tableau est en mauvais état, mais ce n'est pas un Watteau; ce doit être, d'après la description, une

Digitized by Google

copie quelconque de la sainte Geneviève de Vanloo, bien connue par la gravure de Balechou.

On peut lire, p. 217-22, le rapport de M. Delière sur le concours ouvert pour les paroles d'une cantate à Watteau. L'article de M. Cellier, p. 360-75, intitulé *Watteau en Angleterre*, est composé d'extraits de Waagen, bien moins précis et solide que Smith, de M. Thoré sur le Watteau de la galerie d'Arenberg à Bruxelles, de M. Clément de Ris sur un tableau du musée d'Angers. Le plus curieux de ces extraits est la traduction du passage relatif à Valenciennes, qui se trouve dans l'ouvrage anglais de Samuel Ireland, *A picturesque tour through Holland, Brabant and part of France, made in the autumn of 1789*, London, 1790, in-8°. En parlant de Watteau, il donne un renseignement que je transcris : « Watteau soignait excessivement son trait. Il avait l'habitude de tracer ses figures à la mine de plomb; j'ai souvent été à même de vérifier le fait sur des toiles endommagées. » Du reste, rien n'est plus intéressant pour des provinces ou des villes que ces témoignages de voyageurs écrits par eux dans des relations générales; on ne va pas les y chercher, et les Sociétés de province feraient bien de les en extraire et de les réunir en faisceau pour les joindre aux ouvrages locaux. Je peux même citer pour la France un ouvrage bien curieux sous ce rapport; ce sont les lettres de Duché de Vanci, imprimées pour la première fois à Marseille, en 1831, et qui ne sont pas très-connues. Duché, l'auteur de la tragédie d'Absalon, avait accompagné les fils de Louis XIV dans leur voyage à la frontière d'Espagne, pour y conduire leur frère Philippe V, et dans leur retour à Paris par le midi de la France, le Lyonnais et la Bourgogne. Il y avait, de son temps, peu de voyageurs aussi intelligemment curieux que Duché; il cherche à voir et il sait voir; costumes, mœurs, monuments, aspect du pays, tout ce qui n'intéressait pas les gens éclairés du temps, il s'en préoccupe et le rend à merveille; c'est un volume à découper pour les Sociétés des pays qu'il a traversés, et c'est pour cela que je le signale ici par occasion.

Dans ce même article, M. Cellier a extrait des livrets de l'Académie de Saint-Luc, réimprimés par M. Lacroix dans la *Revue universelle des arts* de Bruxelles, — ils viennent d'être reproduits en un volume par M. J.-J. Guiffrey, — les descriptions des ouvrages exposés par Eisen de 1752 à 1774. Un document plus rare, donné par le même M. Cellier, d'après les registres de l'église Saint-Jacques de

Digitized by Google

Valenciennes, est l'acte de baptême du marquis de Paulmy, né le 22 novembre 1722.

Je ne terminerai pas ce compte rendu sans rappeler que M. Cellier promet le catalogue du médaillier de la Société, et que le premier numéro de 1867 est consacré au catalogue complet dressé par M. Lerat des ouvrages contenus dans la bibliothèque de la Société, fondée en 1831 et devenue presque publique à cause du grand nombre de ses membres. On ne saurait trop louer de pareils travaux. En même temps que cette publicité est la meilleure garantie de la conservation, ces collections, au lieu de rester inutiles et poudreuses, deviennent utiles et sont consultées, parce qu'on sait ce qu'on peut leur demander. La Société de Valenciennes donne là un exemple qui devrait être imité partout, et il n'est que justice de la proposer sur ce point comme un modèle.

ANATOLE DE MONTAIGLON,

Membre du Comité.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHÉOLOGIE, SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE.

Tome VIII, 2e partie. Beauvais, 1872, in-8°.

Ce volume contient deux travaux d'archéologie: l'un sur un camp romain, l'autre sur un atelier de silex taillés. Il s'y trouve bien aussi une histoire de l'abbaye de Saint-Lucien, qui, à la rigueur, pourrait se rattacher à l'archéologie, attendu qu'elle donne des tombes et des reliquaires. Mais, comme l'intérêt de ce travail est surtout dans la description de l'état du monastère et la biographie de ses abbés, nous en laissons l'examen à nos collègues du Comité d'histoire, ne nous occupant ici que des deux premiers travaux.

On a découvert et signalé en France beaucoup de camps romains. « Le plan des camps, dit *Végèce*, doit être ou carré, ou triangulaire, ou ovale, suivant les nécessités des lieux ou des circonstances. » *Interdum quadrata, interdum trigona, interdum semirotunda, prout loci qualitas, aut necessitas postulaverit, castra facienda sunt.* (Végèce, l. I, c. XXIII.)

Au siècle dernier, l'abbé de Fontenu a donné, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, jusqu'à cinq *Dissertations sur quelques*

Digitized by Google

camps connus en France sous le nom de Camps de César. Sa première dissertation a pour objet un camp qui est à trois quarts de lieue de Dieppe. Ce camp, de forme trangulaire, a l'un de ses côtés terminé par les falaises de Dieppe. D'après l'examen des lieux, l'abbé de Fontenu non-seulement ne le regarde pas comme un camp romain, mais même va jusqu'à y voir, et cela non sans raisons valables, un camp formé par les Anglais, lorsqu'ils vinrent mettre le siége devant Dieppe, en 1442. (*Mém. de l'Acad.* t. X, p. 403.) Dans sa seconde dissertation (p. 422), l'auteur commence par revenir sur ce camp, et cherche l'étymologie du nom de *Cité de Lime* qu'il porte. Puis il parle du camp de Saint-Leu-d'Esserent (Oise, arr. de Senlis, c^on^ de Creil), qu'il admet comme étant un camp de César, ou, tout au moins, un camp romain. La troisième dissertation (p. 436) a pour objet le camp de Pequigny-sur-la-Somme (Picquigny, chef-lieu de canton de la Somme, arr. d'Amiens). Il y reconnaît un véritable camp de César. Ce camp est de forme à peu près triangulaire. Ce qu'il offre de singulier, c'est qu'on a découvert, en 1730, d'immenses souterrains qui régnaient au-dessous du terrain, et dans lesquels on distinguait encore la trace des chariots qui ont dû transporter cette immense quantité de matériaux qui ont servi à la construction de nombreux monuments de la province, et, entre autres, de la belle cathédrale d'Amiens, commencée en 1220 et achevée en 1269. La quatrième dissertation (t. XIII, p. 410) porte sur le camp de l'Étoile, sur la Somme, à trois lieues au-dessous de Picquigny, sur la route de Pontdormy. C'est un camp de forme ovale, assis au milieu d'un marais, sur une éminence qui domine tous les environs et qui commande l'un des plus importants passages de la Somme pour aller dans le Vimeux. L'abbé de Fontenu l'admet comme un camp de César, ainsi qu'un autre, le camp de Vissan, bourg situé au bord de la mer entre Calais et Boulogne. C'était autrefois un port de quelque importance, mais qui est aujourd'hui entièrement ensablé. Ce camp de Vissan, de forme ovale, était fort bien situé pour défendre le port du côté de la terre. La cinquième dissertation (t. XIII, p. 420) traite d'un camp de Neufchâtel, à une lieue du petit port de Camiers, entre Boulogne et Étaples. Le P. Le Quien l'a pris pour un camp romain. Ce n'était pas l'opinion de l'abbé de Fontenu; il le regardait comme un ouvrage relativement moderne. Elle traite encore d'un autre camp, situé en Beauvoisis, à trois lieues de Beauvais, à une demi-lieue de Presles, maison de plaisance des

Digitized by Google

évêques de Beauvais, et à un quart de lieue de l'abbaye de Froidmont. Il est placé sur une éminence escarpée qu'on nomme le *Mont-César*. L'abbé de Fontenu le croit de l'un des successeurs de César. Quant à un troisième camp, également situé en Beauvaisis, entre Clermont et Pont-Sainte-Maxence, près de la paroisse de Catenoy, ce n'est, suivant lui, qu'un camp moderne, et il ajoute : « L'on pourroit substituer à ce camp imaginaire plusieurs vieux camps réels qu'on voit en France, auxquels on a donné le nom de César, et dont l'on n'a fait aucune mention dans les discours précédents, tels que sont les camps du Châtelet dans le Réthelois, de Romorantin dans l'Orléanais, de Vésou en Franche-Comté, du Bois-du-Chêne entre Melun et Guinet, près du village de Chanteil-en-Brie, et un autre camp qui se trouve à une lieue d'Angers, entre le conflant de la Loire et de la Maine; mais on abandonne ces camps, et quelques autres qui sont dans nos provinces, aux recherches des curieux qui pourront dans la suite travailler sur les anciens monuments répandus dans différents cantons de la France, et dont plusieurs mériteroient bien d'être tirez de l'oubli. » (*Mém. de l'Acad.* t. XIII, p. 427.)

Enfin, le tome XIV des *Mémoires de l'Académie des inscriptions* contient, à la page 98, une addition à ces différents mémoires, qui a pour objet un camp de Lucius Galba, l'un des lieutenants de César, à *Octodurum*, aujourd'hui Martigny, dans le Valais. La figure est un ovale parfait. Mais il faut remarquer que la planche n'est qu'une restitution faite d'après Végèce.

L'auteur du mémoire dont nous allons maintenant parler, M. Armand Rendu, a répondu au vœu exprimé par l'ancien académicien. Son travail est intitulé : *D'un castellum Romanum stativum*, à Montigny-lez-Maignelay (Oise). Nous laissons la parole à l'auteur pour nous donner l'emplacement de cet ouvrage.

« Sur le territoire de Montigny-lez-Maignelay (Oise), à droite de la route départementale de Beauvais à Noyon, dans l'angle formé par cette voie et le chemin dit de l'Écu de-France, il existe une enceinte fortifiée, connue sous le nom de *Fort-Philippe*. Cette enceinte a été jusqu'ici, par erreur, considérée comme une construction militaire de l'époque féodale. Loin de là, c'est un CASTELLUM ROMANUM STATIVUM des derniers siècles de l'empire. » (P. 441.)

L'ouvrage est de forme carrée, d'une superficie de 6 hectares 37 ares, et le plan qui accompagne le mémoire indique l'emplace-

Digitized by Google

ment de quatre tours aux quatre coins, qui sont orientées, par conséquent, tour Nord, tour Sud, tour Est et tour Ouest. La plus haute, la tour Est, n'a que 4 mètres de hauteur au-dessus du rempart. Les remparts sont formés d'un amas de pierres crayeuses qui ont dû être extraites du fond des fossés. Dans sa description détaillée du terrain, l'auteur a grand soin de relever les mesures exactes des différents ouvrages qui s'y trouvent. C'est qu'il tire de là tous ses arguments pour considérer ce monument comme un camp établi avec toutes les règles de la castramétation romaine. Il ajoute au reste, ce qui est plus probant, qu'on y a trouvé des tuiles et des poteries romaines. Mais il ne les décrit pas et n'en donne pas les dessins. Quoi qu'il en soit, il ne combat pas assez victorieusement, suivant nous, l'opinion des archéologues de la contrée qui, s'appuyant avec raison sur la dénomination de Fort-Philippe que porte le lieu, voient là une forteresse des temps capétiens. Cette dénomination a si bien persisté, qu'elle se retrouve sur la carte de Cassini. Et pourquoi cette forteresse, avec ses quatre tours à sa motte, ne serait-elle pas due à quelque roi du nom de Philippe, à Philippe Ier, par exemple, qui, en sa qualité de l'un des premiers rois de la nouvelle dynastie capétienne, ne manquait pas de raisons de chercher à se procurer des moyens de défendre ses jeunes possessions? Pourquoi pas encore à Philippe-Auguste, ce roi conquérant, constructeur et acquéreur? Car, indépendamment de la Normandie, il acquit, dans la contrée qui nous occupe, les comtés de Clermont (Oise) et de Beaumont-sur-Oise. Ces hypothèses, nous nous y attendons, ne seront pas admises par l'auteur, dont la conviction, fondée au reste sur une étude très-consciencieuse de son sujet, est que le *Fort-Philippe* est un *castrum Romanum stativum*, et que c'est le plus régulier, le plus complet, le plus typique des camps romains du département de l'Oise. Nous laisserons à ceux qui ont fait de la castramétation romaine leur étude privilégiée à porter sur ce point un arrêt définitif, ce qui ne nous empêchera pas de recommander le mémoire de M. Armand Rendu comme l'un de ces bons et consciencieux travaux que nous envoie habituellement la province.

Le second travail que nous avons à signaler dans le volume dont nous rendons compte est celui de M. Aug. Baudon, intitulé : *Mémoire sur les silex travaillés de l'atelier de Camp-Barbet, à Janville, canton de Morcy (Oise)*. Ce travail, d'une certaine étendue (68 pages

Digitized by Google

et 8 planches lithographiées), conçu sur un plan très-méthodique et abondant en détails descriptifs, pourrait être, jusqu'à un certain point, considéré comme un manuel complet sur la matière. Pour le prouver, il suffira de récapituler ici ses divisions. Dans un avant-propos, M. Baudon commence par insister sur la richesse du département de l'Oise en restes de l'âge de pierre, puis il jette un coup d'œil sur les travaux qui ont précédé le sien. Vient ensuite le mémoire, qui est divisé en deux parties, subdivisées en chapitres.

Dans le premier chapitre, intitulé *Généralités*, on lit : «Janville, écart situé sur le territoire de Mouy, au sud-est, à 2 kilomètres de distance, se compose d'une ferme et de quelques maisons voisines, campées au milieu d'une plaine interrompue par des branches latérales de la vallée du Thérain. Du hameau, l'on descend dans un étroit vallon qui a reçu, ainsi que la colline voisine, le nom de Camp-Barbet. Je n'ai pu découvrir l'origine de cette dénomination. Les silex travaillés se trouvent sur le plateau, qui a une superficie de 80 ares.» (P. 453.) Dans son avant-propos, M. Baudon avait dit : «C'est à M. Buquet, de Cauvigny, que revient en entier l'honneur de la découverte d'un véritable et riche atelier *néolithique*, le seul que nous puissions signaler positivement, et remarquable par la grande variété des espèces. Il me communiqua, en 1869, les objets provenant de ses investigations, faites dès l'année 1868, et il me conduisit sur les lieux.» (P. 452.) Le chapitre II traite des matériaux du travail : «Je divise, dit M. Baudon, en trois groupes les matières employées. Celles du premier entrent pour les neuf dixièmes dans la fabrication : 1° silex pyromaque; 2° diorite; 3° roche grésoïde très-dure, ou même (rarement) grès pur diversement coloré.» (P. 458.) Chapitre III. Mode de fabrication des instruments. C'est la percussion. «Ce n'est pas, dit M. Baudon, une simple théorie. Je rends compte du résultat de la pratique. De fréquents essais furent tentés, et j'ai vu débiter des objets aussi beaux et presque aussi finis que beaucoup de ceux du Camp-Barbet. On employa des percuteurs préparés aussi bien que des fragments anguleux. Mes fils et moi nous sommes arrivés à confectionner plusieurs pièces. Biseaux, pointes, javelots, grattoirs, tout se fabrique d'une façon à peu près semblable, et l'industrie de nos aïeux était aussi simple qu'intelligente dans son exécution.» (P. 461.) L'aveu que contient ce passage suffirait pour démontrer aux débutants dans l'étude des silex travaillés de quelles précau-

Digitized by Google

tions et de quels soins ils doivent s'entourer avant de se prononcer sur l'authenticité de ces sortes d'objets, aujourd'hui si avidement recherchés.

La deuxième partie est consacrée à la description des objets travaillés, que M. Baudon classe en trois catégories : 1° instruments adaptés aux besoins domestiques; 2° armes; 3° instruments indéterminés.

La première de ces trois divisions comprend : 1. Le nucleus «masse de silex, sans forme déterminée, de laquelle on détachait des lames plus ou moins épaisses, qui servaient ensuite pour la confection de divers objets.» (P. 462.) 2. Le marteau. M. Baudon en distingue de trois espèces: marteaux informes, marteaux arrondis, marteaux allongés. 3. Le pilon. 4. Le grattoir. Cet instrument servait principalement à la préparation des peaux. C'est le type dominant au Camp-Barbet. M. Baudon en compte jusqu'à douze types, donnant vingt-six variétés. 5. Lames. C'est surtout avec elles que se fabriquaient les têtes de flèches. Ici, quatre types et cinq variétés. 6. Couteau; six types. 7. Hachette; dix types. 8. Couperet. 9. Perçoir. «Les perçoirs, dit M. Baudon, servaient à forer les os et à faire des trous dans le cuir, afin d'y passer des lanières destinées à retenir les vêtements et les chaussures. En quelques tours, avec plusieurs espèces d'entre eux, j'ai percé des semelles de cuir d'un demi-centimètre et des planches, sans endommager le silex.» (P. 485.) Ici, quatre types. 10. Polissoir.

Les armes de chasse et de combat forment la deuxième division. Ce sont : 1. La hache, extrêmement rare au Camp-Barbet. 2. Le poignard; deux types : conique; en pic. 3. La lance. «Les lances, dit M. Baudon, sont de longs silex taillés sur le pourtour, obscurément prismatiques, amincis en arrière et affilés antérieurement ou arrondis à cette extrémité, assez pesants, sans élégance, quelquefois tortus.»(P. 493.) 4. Le javelot; sept types. 5. Les flèches; dix types et vingt variétés. «Les haches, lances, têtes de javelots, etc., dit M. Baudon, étaient retenues au manche au moyen d'intestins frais qu'on appliquait autour et qu'on laissait sécher ensuite.» (P. 488.)

La troisième et dernière division embrasse tous les objets en silex dont l'usage est jusqu'à présent resté indéterminé. M. Baudon apporte à leur description le soin minutieux qu'il a employé pour les autres. Sa méthode de description rappelle celle des naturalistes, c'est-à-dire qu'autour du mot principal il accumule les épithètes

Digitized by Google

destinées à modifier son sens. C'est ainsi, pour en donner un exemple, qu'il décrit la variété lamellaire du type pedonculé de la flèche : « Mince, triangulaire, convexe, recourbée, taillée en longues tranches en dessus, un peu concave en dessous, pointue, base à peine prolongée, 5 à 6 centimètres de long sur 2 et demi à 3 centimètres de large. » (P. 503.) On sent de quelle utilité sont les planches à l'appui de descriptions de cette sorte. Aussi M. Baudon a-t-il accompagné son curieux mémoire de huit planches, tout en exprimant le regret de ne pouvoir en donner davantage. Ces planches, fort bien faites, sont dessinées par lui, et ajouteront à l'utilité de son savant travail pour faciliter l'étude assez difficile des silex travaillés.

L. Douët d'Arcq,

Membre du Comité.

Digitized by Google

RAPPORTS

DES MEMBRES DU COMITÉ SUR LES COMMUNICATIONS MANUSCRITES.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Rapport sur l'Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux.

2 volumes.

Le Comité a bien voulu, dans une de ses dernières séances, m'inviter à lui rendre sommairement compte de l'*Histoire de l'ancien évêché-comté de Lisieux*, en deux volumes, dont M. de Formeville lui a fait hommage. C'est avec un véritable plaisir que je m'acquitterai de cette tâche et que j'appellerai l'attention de mes collègues sur l'œuvre d'un des plus anciens et jadis des plus actifs correspondants du ministère.

Le livre de M. de Formeville se compose de deux parties. La principale est une histoire des évêques de Lisieux, composée vers le milieu du XVIIIe siècle, par Noel Deshays, curé de Campigny. C'est une compilation médiocre, dont le manuscrit fut retrouvé en 1837, par M. Le Prevost, au séminaire d'Évreux, et qui aurait pu, sans grand inconvénient, rester inédite. Mais elle a fourni à M. de Formeville un prétexte pour rassembler et coordonner, sous forme d'introduction et d'appendices, qui sont beaucoup plus étendus que les mémoires de Deshays, une foule de renseignements utiles sur l'histoire ecclésiastique, féodale, municipale et industrielle du diocèse de Lisieux. Toutes les parties n'en sont pas également bien traitées; mais le tableau que M. de Formeville a tracé de l'administration spirituelle et temporelle de l'évêché et du chapitre de Lisieux, depuis le XVe siècle jusqu'à la Révolution, est rempli de détails curieux, qui tous ont été empruntés à des documents authentiques. Il y a des longueurs et des inexpériences de composition

Digitized by Google

qui nuiront au succès du livre; on pourrait y signaler des inexactitudes, qui tiennent souvent à la confiance exagérée que l'auteur a accordée à ses devanciers; mais le lecteur sérieux, qui ne s'arrêtera pas à ces imperfections, sera récompensé de sa persévérance, et saura gré à M. de Formeville d'avoir soigneusement compulsé les anciennes archives de Lisieux et d'en avoir extrait tant de particularités historiques.

Le plus ordinairement les documents ne sont qu'analysés; cependant un certain nombre sont publiés textuellement; je citerai une nouvelle édition des Pouillés de Lisieux, par M. Le Prevost, et plusieurs rôles de fiefs des XIVe, XVIe et XVIIe siècles. La table du Cartulaire de l'évêché de Lisieux que fit rédiger Thomas Basin, et qui est resté à Lisieux, occupe trente-quatre pages du second volume; elle fait bien connaître un document important, qui malheureusement renferme peu de pièces anciennes et est surtout rempli par des actes du XIVe et du XVe siècle.

En résumé, les deux volumes de M. de Formeville sont une publication utile pour l'histoire de Normandie. Nous devons remercier l'auteur d'en avoir enrichi la bibliothèque du Comité.

L. Delisle,

Membre du Comité.

Note sur deux cartulaires municipaux de la ville de Dax (Landes),

Par M. Tartière, correspondant à Mont-de-Marsan.

Le premier de ces cartulaires, connu sous le nom de *Livre rouge*, est un registre parchemin de 33 centimètres de hauteur sur 28 centimètres de largeur. Il est relié en bois recouvert de cuir, avec bandes de fer en dedans. L'écriture est du XVe siècle.

Ce cartulaire contient soixante-treize chartes relatives aux priviléges de la ville et du pays des Landes. La plus ancienne est de 1170 et la plus récente de 1400. Elles embrassent donc à peu près les trois siècles de la domination anglaise. Presque toutes sont écrites en gascon ou en latin : dans ce dernier cas, la traduction gasconne suit toujours l'original latin, et la rubrique est placée entre le texte et la version. Quelques chartes sont en français anglo-normand; une est en castillan; elle est de Ferdinand III, le Saint, et est datée

Digitized by Google

de 1225. Les autres sont de Philippe IV le Bel; des rois d'Angleterre, Henri III, Édouard III, Richard II, du Prince Noir, des vicomtes de Tartas, d'Orthe, des sénéchaux des rois de France, d'Angleterre, etc.

Le second cartulaire, connu sous le nom de *Livre noir*, est un registre in-4°, sur papier contenant 255 feuillets. Il se compose de deux parties.

La première est un coutumier de la ville, rédigé par «Johan de la Porte, deu nombre deus notaris de la Cort de l'officialitat d'Acqs.» La rédaction est en gascon des XIVe et XVe siècles. Chaque article commence par ces mots : «Note que, note per costume,» et se termine par l'indication des sources ou des preuves qui en légitiment la teneur. On y trouve aussi les coutumes propres au Marensin, à Gabarret, Sault, Sort, Bidache, Mauléon, Saint-Sever, etc. Cette première partie renferme 99 feuillets, non compris la table qui est en tête et qui comprend 20 feuillets.

La seconde partie n'est qu'une copie du *Livre rouge*. Le copiste reproduit fidèlement son modèle, n'ajoutant rien, laissant des blancs où il en trouve, et se rendant même illisible quand il n'a pas pu déchiffrer quelque mot ou quelque abréviation. Il se permet seulement de changer l'orthographe ancienne, qui est généralement plus conforme au dialecte dacquois; ainsi, tandis que l'article féminin est écrit presque toujours *le* dans l'original, il écrit *la*.

Cette copie doit être de la première moitié du XVe siècle, tant à cause de l'écriture que parce qu'il n'est fait nulle mention des Français comme maîtres de Dax.

H. Tartière,

Correspondant du Ministère, archiviste des Landes.

Rapport de M. Lascoux sur des communications de MM. d'Arbaumont et Albanès.

M. d'Arbaumont a extrait des archives de la Côte-d'Or une copie du *Contrerôle des amendes et exploits de justice advenus et eschus, du mois de fevrier au mois de septembre 1459, au bailliage de Dijon, aux siéges dudit Dijon, d'Auxonne, de Saint-Jean-de-Losne et Saulx.*

La lettre annonçant l'envoi de cette copie se termine ainsi : «Di-

Digitized by Google

verses circonstances, indépendantes de ma volonté, m'ont empêché depuis assez longtemps de correspondre avec le Ministère. J'espère qu'elles ne se renouvelleront plus, et que rien ne s'opposera désormais à ce que je satisfasse avec toute l'exactitude désirable aux obligations que m'impose mon titre de correspondant. »

Vous voyez, Messieurs, que la résolution prise par le Comité d'enlever le titre de correspondant à ceux qui ne correspondent pas commence à porter ses fruits.

Le registre copié par M. d'Arbaumont énumère treize faits délictueux, constituant pour la plupart des actes de violences contre les personnes, et qui ont été punis de simples amendes.

L'un d'eux aurait pourtant mérité une peine beaucoup plus sévère. En effet, Alexandre de Saulx, seigneur de Vantoux, accompagné de deux de ses serviteurs, s'était transporté au prieuré de Sainte-Foy, et en avait brisé les portes. Le prieur et sa *chambelière* se réfugièrent dans l'église; *mais lesdits Alexandre et ses serviteurs trouvèrent manière d'ouvrir ladite église, et entrèrent dans, prirent ladite chambelière, et oultre son gré l'emmenèrent à Vantoux et en firent leur plaisir; et avec ce prirent le bréviaire dudit prieur, et plusieurs autres de ses biens.*

Ce crime odieux n'emporta contre ses auteurs qu'une amende de 20 écus d'or, et sans doute la qualité du principal coupable ne fut pas étrangère à une pareille indulgence. Les membres de la famille de Saulx s'étaient pourtant déjà signalés par leurs habitudes violentes; et l'aïeul d'Alexandre, Jean de Saulx, dit Le Louvet, avait été poursuivi pour meurtre par lui commis sur la personne de Guillaume de Bessey, écuyer. Nous avons, en 1865, rendu compte de ce procès, à la suite d'une communication faite par M. Simonnet.

Nous avons l'honneur de proposer à la section de remercier M. d'Arbaumont, et d'ordonner le dépôt dans les archives du Comité des documents transmis par notre correspondant.

M. Albanès, docteur en théologie à Marseille, a communiqué au Comité deux actes, rédigés en latin, et tirés des minutes de Me Honorat Pavès, ou Pavesi, notaire à Toulon au xve siècle, qui sont aujourd'hui déposés aux archives du département du Var.

Le premier est relatif à une contestation survenue le 10 août 1487 entre Jehan Antelme ou Antelmi, habitant du bourg de Sixfours (*castrum de Sex Furnis*), et Guiraud de Simiane, seigneur de Gorde,

Digitized by Google

au sujet de la tête d'un poisson appelé *Empereur*[1] (*ad causam capitis cujusdam piscis Imperatoris appellati*).

Antelme avait porté un *empereur* sur le marché d'Olioules (*de Oliolis*), et en avait réservé la tête tout entière à Bertrand de Marseille, coseigneur du lieu. Mais Guiraud de Simiane prétendit qu'en sa qualité de représentant de son père, coseigneur d'Olioules, la moitié de cette tête devait lui appartenir. Antelme ne voulut pas faire droit à cette réclamation : de là une querelle très-vive, qui ameuta la population, et à la suite de laquelle Guiraud de Simiane fit arrêter Antelme par les inspecteurs du marché (*bajuli nundinarum*).

Antelme eut beau crier : *Jeu mi appelli davant mon juge compétent*, et, apercevant dans la foule le notaire Pavès : *Vos en demande instrument, mestre Honorat Pavès, coma notari public;* de son côté, maître Alary Dacheni, syndic d'Olioules, eut beau protester contre cette arrestation, qu'il disait contraire aux coutumes (*capitula*) d'Olioules, puisque Antelme était propriétaire (*possidens*) : le marchand de poisson n'en fut pas moins conduit en prison, et maître Pavès dut se contenter de rédiger la protestation en plein air et sur la voie publique (*actum in dicta carreria publica*).

Les circonstances relatées dans cet acte, la forme de la procédure suivie, et le nom du seigneur qui se montrait si âpre au maintien de ses droits féodaux, et qui sans doute est l'un des aïeux du petit-gendre de Mme de Sévigné, nous font penser qu'il y a lieu d'imprimer ce document dans le Bulletin du Comité.

Nous ferons la même proposition pour la seconde pièce transmise par M. Albanès, dont voici l'analyse :

Au mois de février 1497 (n. st.), Jean Henrici, et dix autres individus, tous Bretons, se présentent devant le notaire Pavès, et s'engagent à fournir les uns vingt hommes, les autres quinze, et les autres dix, au total cent cinquante, pour former l'équipage du navire *la Loyse*, qui se trouvait alors dans le port de Toulon, et qui appartenait à Étienne Debest, chambellan du roi de France et sénéchal de Beaucaire. Le capitaine, envers lequel l'engagement était contracté, se nommait René Parent ou Parentis, et prenait le titre de vicomte de Rouen (*Renato Parentis, militi, vicecomiti Rotomagensi.*)

Il est stipulé que les matelots seront traités conformément aux

[1] « Grand poisson de mer qui ressemble au Carcharias... quelques-uns le mettent entre les espèces de Xiphias. On en trouve dans la Méditerranée... On appelle aussi ce poisson *Spada*, ou *Espado.* » (*Dictionnaire de Trévoux*, au mot *Empereur.*)

Digitized by Google

usages de Bretagne et de Normandie (*ad modum Britanniæ et Normandiæ*), et qu'on payera pour chaque matelot engagé deux écus du roi, valant 6 florins, monnaie de Provence, et pour chaque maître ou quartenier 4 écus, valant 12 florins provençaux.

Ces diverses stipulations sont bonnes à recueillir; mais nous devons surtout faire remarquer : 1° la nationalité de ces gens de mer, qui viennent du fond de la Bretagne prendre du service sur les côtes de Provence; 2° le nombre considérable des matelots engagés; 3° la qualité du propriétaire du navire et celle du capitaine.

De tout cela il faut conclure que *la Loyse* n'était pas un simple navire marchand; et, si d'ailleurs on se rappelle ce que dit Philippe de Commynes du désir ardent qu'avait Charles VIII de prendre une revanche de sa triste campagne de 1495 [1], on arrive sans beaucoup d'efforts à croire que l'armement de *la Loyse* était fait en vue d'une nouvelle expédition militaire en Italie.

Il nous paraît donc, ainsi que nous l'avons déjà dit, qu'il convient d'imprimer dans notre Bulletin les deux pièces que nous venons de vous faire connaître. Mais, tout en remerciant M. Albanès, nous lui reprocherons l'absence complète de notes et d'éclaircissements, toujours si nécessaires pour bien apprécier la valeur d'un document. Ce genre de travail est, en général, facile à ceux qui vivent sur les lieux où se sont accomplis les faits mentionnés dans les pièces communiquées, tandis qu'il est souvent difficile et quelquefois impossible à des étrangers. Nous espérons qu'à l'avenir M. Albanès nous enverra non-seulement de bons textes, mais qu'à ces textes il joindra de bonnes annotations.

LASCOUX,

Membre du Comité.

Un procès pour des droits seigneuriaux, au sujet d'une tête de poisson, en 1487.

In nomine Domini nostri Jhesu Christi. Amen. Anno Incarnationis ejusdem millesimo iiij^c lxxxvij, et die Veneris decima mensis Augusti, notum

[1] « Et si avoit son cueur tous jours de faire et acomplir le retour en Italie, et confessoit bien y avoir faict des faultes largement, et les comptoit : et luy sembloit que si une aultre fois il y povoit retourner et recouvrer ce qu'il avoit perdu, qu'il pourvoyeroit mieulx à la garde du pays qu'il n'avoit faict, par ce qu'il avoit armée de tous costez : et pensoit bien d'y pourveoir, pour recouvrer et remettre en son obeyssance le royaulme de Naples... » (*Mémoires de Commynes*, t. II, p. 586, édition de la Société de l'histoire de France.)

Digitized by Google

sit cunctis presentibus et futuris, quod existentes in loco de Oliolis, et in carreria publica, ante domum heredum quondam Olivarii Deyderii, in qua nobilis et generosus scutiffer Guiraudus de Symiana, dominus de Gorda, habitat, et Johannes Antelmi, castri de Sex Furnis, et altercantibus ipsis duobus, verbis, ad causam capitis cujusdam piscis *Imperatoris* appellati. eo quia ipse dominus de Gorda male contentum se exhibebat, quia ipse Johannes Antelmi, qui dictum piscem imperatorem venalem adduxerat ad dictum locum de Oliolis, totum dictum caput, ad dominos de Oliolis pertinens et spectans, in solidum, ut dicebat, tradiderat generoso domino Bertrando de Massilia, condomino de Oliolis, seu ejus clavario, cum medietas illius capitis pertineat et spectet ad ipsum dominum de Gorda, nomine sui patris condomini ipsius castri. Et post diversa verba ibidem habita, inter que ipse dominus de Gorda ipsum Johannem Antelmi requisivit, quatenus dicturus accederet uxori dicti nobilis Bertrandi de Massilia, quatenus medietatem ipsius capitis sibi traderet et mandare vellet; qui Antelmi accedere noluit; et post diversa verba super hoc ibidem habita, tandem ipse nobilis Guiraudus de Symiana, dominus de Gorda, ipsum Johannem Antelmi jussit de persona capi et incarcerari per nonnullos homines ibidem existentes, baiulos nundinarum nuncupatos. Et cum ipsi homines jam ipsum Johannem Antelmi cepissent, ipse Antelmi dixit viva voce: *Jeu mi appelli, et vos en demande instrument, mestre Honorat Paves, coma notari public.* Et deinde, ipsis baiulis dictis *de fiera* illum ducentibus, dixit ipse Antelmi iterato: *Jeu mi appelli davant mon juge competent.* De qua appellatione, ipse Johannes Antelmi requisivit me notarium infrascriptum, tanquam notarium publicum, ut sibi habeam facere publicum instrumentum. Et ibidem existens providus vir magister Alarius Dacheni, consindicus dicti castri de Oliolis, fuit protestatus de contraventione capitulorum dicti castri, cum ipse Antelmi sit possidens, et non debeat sic incarcerari. Et de predictis petiit equidem sibi fieri publicum instrumentum per me notarium subscriptum. Et hiis non obstantibus, dictum Johannem Antelmi duxerunt infra dictam domum habitationis dicti domini de Gorda. Actum Oliolis, in dicta carreria publica, presentibus... Et me Honorato Pavesij, notario, etc.

(Cartulaire d'Honoré Pavès, notaire à Toulon. — Archives départ. du Var, E. 463, fol. xxxv.)

Pour copie conforme :

J.-H. Albanès,

Docteur en théologie.

Comment on recrutait l'équipage d'un navire, à Toulon, en 1497.

Concordatio hominum pro navi *Loysa*, domini senescalli Bellicadri.

Anno Incarnationis Domini millesimo quadringentesimo nonagesimo

Digitized by Google

sexto, et die vicesima quarta mensis Februarij, notum sit, etc., quod magister Johannes Henrici, loci de....., magister navigagii, Radulphus Robini del Illa de Breart, diocesis de Dolh, nobilis Normandus le Bigot, de Seint Brieu, Darianus le Duc, de Conquest, Marchus Salamonis, de Conquest, Olivarius le Sault, de Brest, Yvonus le Devic, de Cornoalha, Johannes le Drech, de Plemarc, Yvonus Nicholay, de Plemarc, Guillelmus Guilho, d'Yjourt, et Petrus Lorymet, loci d'Aurey, bona fide, etc., videlicet quilibet pro se ipso, promiserunt magnifico viro domino Renato Parentis, militi, vicecomiti Rotomagensi, capitaneo navis *Loyse*, ad magnificum et potentem dominum Stephanum de Best, cambellanum christianissimi domini nostri regis Francorum, et senescallum Bellicadri, pertinentis et spectantis, ibidem presenti, etc.; se ipsos providere ipsi domino vicecomiti et capitaneo, de summis et quantitatibus hominum sequentibus, bonorum et aptorum, et sufficientium ad navigandum, pro servicio ipsius navis *Loyse*, nunc infra portum Tholoni existentis, pro viagio nunc de proximo fiendo, qui homines bene et legaliter servient, neque navem ipsam relinquent, donec viagium sit completum. Et primo, dictus Johannes Henrici, magister navigagii, promisit providere de viginti hominibus, bonis et sufficientibus. Radulphus Robini promisit providere de aliis viginti. Nobilis Normant le Bigot providere promisit de decem hominibus. Darianus le Duc promisit providere de quindecim. Marchus Salamonis, etiam de quindecim. Olivarius le Sault, de decem. Yvonetus le Devyc, de decem. Johannes le Drech, de decem. Yvonus Nicholay, de decem. Guillelmus Guilho, de decem; et Petrus Lorymet, de viginti. Et promiserunt dicti magistri quartonerii, sive conestables, dictos homines, videlicet quilibet ipsorum suos, de quibus providere habent, presentare ipsi domino vicecomiti et capitaneo, seu alteri ab eo deputando, quotienscunque dictus dominus capitaneus illos habere voluerit, bonos et sufficientes ad navigationem, qui in dicto viagio servient bene et legaliter.

Et promisit dictus dominus vicecomes et capitaneus illos habere et tenere ad modum Britanie et Normandie, et eisdem facere expediri, pro quolibet homine, duo scuta regis, valentia florenos sex monete Provincialis, et pro quolibet ipsorum magistrorum, seu quartoneriorum, quatuor scuta regis, valentia florenos duodecim monete Provincie...

Actum Tholoni, in aula domus nobilis Petri Marini. T. Petrus Valserre, Johannes de Mari. Et ego Honoratus Pavesij, notarius.

(Protocole d'Honoré Pavès, notaire à Toulon. — Archives départ. du Var, E. 646, fol. 360).

Pour copie conforme :

J.-H. Albanès,

Docteur en théologie.

Digitized by Google

Rapport sur une Notice concernant le prieuré de Chevigny-Sainte-Foix.

Communication de M. d'Arbaumont, correspondant à Dijon.

M. d'Arbaumont adresse à M. le Ministre une courte notice, avec quelques documents à l'appui, sur le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy, au diocèse de Langres, fondé, vers la fin du xie siècle, par l'abbaye de Conques, dans le domaine de Chevigné que lui donna le seigneur de Saulx, et réuni, en 1489, à la manse abbatiale de la Sainte-Chapelle de Dijon. Ces faits et ces dates sont les notions les plus importantes de l'histoire de ce prieuré. Les documents transcrits ou analysés par M. d'Arbaumont proviennent des extraits du cartulaire de l'abbaye de Conques, désigné sous le nom de *Liber mirabilis*, extraits adressés en 1546 par les religieux de Conques aux chanoines de la Sainte-Chapelle de Dijon, et conservés aujourd'hui aux archives du département de la Côte-d'Or. Le plus ancien acte est la donation même, faite au mois de juillet 1086 par Guy, comte de Saulx, à l'abbaye de Conques, de l'alleu de Chevigny. Les autres documents, au nombre de douze, concernent les intérêts communs du prieuré de Sainte-Foy et des seigneurs de Saulx. Ils pourraient être utilement consultés, ainsi que les commentaires qui les accompagnent, pour compléter et rectifier en quelques détails la généalogie de la maison de Saulx, publiée par dom Plancher.

Nous avons l'honneur de proposer au Comité d'adresser des remercîments à M. d'Arbaumont et de déposer sa *Notice sur le prieuré de Chevigny* dans ses archives.

L. de Mas-Latrie,

Membre du Comité.

Rapport sur une instruction relative aux obsèques de Charles VII.

Communication de M. Dupré, correspondant à Blois.

M. Dupré, en signalant au Comité, il y a quelques années, le nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy, qui appartient à la Bibliothèque de Blois, indiquait en même temps d'une manière sommaire plusieurs des documents contenus dans ce manuscrit. Il nous communique aujourd'hui un nouveau document qui lui avait d'abord échappé, et qu'après un examen plus attentif il a découvert et jugé

Digitized by Google

digne d'intérêt. C'est une instruction relative aux obsèques du roi Charles VII, qui fut ajoutée au nécrologe du XIIe siècle, à l'époque de la mort de ce roi, arrivée le 22 juillet 1461. M. Dupré pense que c'est ce cérémonial que les religieux de Pontlevoy observèrent au service solennel qu'ils durent célébrer pour le repos de l'âme du roi défunt, auquel ils étaient redevables d'une faveur spéciale. En effet, ce prince, n'étant encore que dauphin, et passant un jour par Montrichard, leur avait permis de clore leurs bâtiments de murs et de fortifier leur abbaye, pour la préserver de l'invasion des Anglais : concession qui fut confirmée par lettres patentes du 3 avril 1422.

Le document transmis par M. Dupré est très-court. Il serait utilement inséré dans la *Revue des Sociétés savantes*. Il pourrait être curieux de comparer quelques-uns des détails contenus dans le nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy avec ceux qui se trouvent dans les autres relations des funérailles de Charles VII, et notamment avec ceux que comprend le chapitre CLIII de la chronique de Mathieu d'Escouchy, publiée par M. D. de Beaucourt, lequel est intitulé : *Du trespassement du roy Charles, VIIme de ce nom.*

Nous proposerons également l'insertion, dans la *Revue*, de deux autres pièces de même nature, que M. Dupré a extraites des archives de Joursanvault (collection de la bibliothèque de Blois). Ce sont : 1° une quittance de fournitures achetées pour les obsèques du duc Charles d'Orléans, père de Louis XII, mort à Amboise le 4 janvier 1465, et pour le deuil de sa veuve; 2° une note constatant la distribution de gros drap faite, chaque année, aux pauvres de Blois, le jour du service anniversaire célébré en mémoire de ce prince.

L. Bellaguet,

Membre du Comité.

Cérémonial des obsèques du roi Charles VII.

Il y a quelques années, je signalai au Comité le nécrologe de l'abbaye de Pontlevoy, qui est heureusement échu à la bibliothèque de Blois. En même temps, j'indiquais sommairement le contenu de ce manuscrit précieux. Depuis, je l'ai examiné avec plus d'attention, et j'y ai découvert certains documents qui m'avaient échappé d'abord. Celui que je vais communiquer au Comité m'a

Digitized by Google

paru digne d'intérêt. Je devais d'ailleurs le faire connaître pour réparer une omission involontaire dans ma précédente analyse.

Il s'agit du cérémonial suivi aux obsèques du roi Charles VII. Cette instruction catégorique fut ajoutée au nécrologe du XIIe siècle, à l'époque de la mort de ce roi, arrivée en 1461. L'écriture du XVe siècle ne laisse aucun doute sur la date d'une insertion évidemment postérieure au corps de l'ouvrage.

Voici le texte même de l'*ordo* en question :

C'est la forme et la manière, après le trespas du roy, comment il se doibt porter en litière, pour porter au lieu où il a esleu sa sépulture.

Premièrement, convient avoir une litière portée par certains officiers royaulx, et doibt estre en la dite litière une forme et semblance du roy, couchée en lit en grands draps, la forme toute vestue en forme de homme comme roy, c'est assavoir vestu d'ung pourpoinct, tunique et dalmatique de drap d'or à fleurs de lys, manteau dessus de drap d'or fourré d'armines, fermé dessus l'espaule d'ung bouton de *surpliz*[1], tenant en sa main dextre ung grant sceptre et en la main senestre une main de justice, avecques anneaulx ès dites mains, en sa teste une couronne, les sandalles et chausess semblables aux dits vestemens, avecques soliers de mesme, couverte la dite litière de drap d'or pendant de tous costez de la dite litière, vers la teste du dit roy, à deux orillères de velour vermeil à quatre houpes de perles; auprès de la dite litière, deux lampiers d'or, pleins de cire, ardans continuellement jusques après la sépulture; une croix, ung benoistier et deux assencires d'or; et, pour couvrir la dite litière, ung ciel de drap d'or à quatre lances; et, après la sépulture du dit roy, est couverte la place d'ung drap d'azur à fleurs de lys à une croix blanche de veloux.

L'an mil quatre cens sexante et ung, trespassa le roy Charles 7 de ce nom, au chastel de *Meung*[2], le jour de la Magdeleine[3]. Dieu, par sa grace, doint le repoux à son ame! Amen.

Tel fut probablement le cérémonial que les religieux de Pontlevoy observèrent au service solennel qu'ils eurent à célébrer pour le repos de l'âme du roi défunt. Ils devaient bien cet honneur à la

[1] Je lis ainsi l'abréviation *spliz*. Autrefois, ce mot n'avait pas seulement l'acception toute spéciale que nous lui donnons. Outre le vêtement ecclésiastique de dessus (*superpellicium*), il servait aussi à désigner la chemise, vêtement intérieur, posé sur la peau; on l'employait alors comme synonyme d'*indusium*. (Voir le *Glossaire* de Du Cange.)

[2] Mehun-sur-Yèvres en Berry.

[3] Le 22 juillet.

Digitized by Google

mémoire de Charles VII. Ce prince, n'étant encore que dauphin et passant, un jour, par Montrichard, leur avait permis de clore leurs bâtiments de murs et de fortifier leur monastère pour le préserver de l'invasion anglaise; ils ne l'oublièrent pas[1].

Nous avons un récit détaillé des funérailles de Charles VII et de son royal convoi depuis Mehun-sur-Yèvres jusqu'à la nécropole de Saint-Denis. Mathieu de Coucy ne nous laisse rien ignorer de cette longue et imposante procession[2]. Nous voyons, par exemple, que l'on y porta solennellement la figure du roi, couchée sur un lit de parade et habillée à peu près comme la statue décrite dans le nécrologe de Pontlevoy. L'histoire de Charles VII, attribuée à tort au poëte Alain Chartier, contient le même detail d'ornementation[3].

Le docte historien de l'abbaye de Saint-Denis s'exprime en termes analogues. Nous transcrivons ce passage, comme pouvant servir d'explication au document inédit qui précède; car les deux cérémoniaux offrent des points de ressemblance très-visibles.

« On dressa, dit Félibien, *le lit de l'effigie;* c'était la figure du roi au naturel; elle le représentoit couché, un bonnet sur sa teste, avec la couronne royale au dessus, vestu d'une tunique et d'un manteau royal fourré d'hermines, ayant des gants en ses mains et tenant dans l'une la main de justice et le sceptre dans l'autre. Cette figure fut posée sur un charriot suspendu, couvert d'un grand poesle de velours noir, croisé de satin blanc, aux armes de France. Pour le cercueil, on le mit dans une litière, couvert d'un drap d'or. On transporta ainsi l'un et l'autre, c'est-à-dire le corps et l'effigie de Charles VII, de Mehun à Paris[4]. »

Le recueil des historiens de Charles VIII, publié par Denis Godefroy, nous a conservé *in extenso* le programme des magnifiques funérailles de ce prince[5]. Il y a encore beaucoup d'analogie entre certaines parties de ce grave cérémonial et l'*ordo* monastique de Pontlevoy. Ainsi, lorsque le convoi de Charles VIII fut arrivé à Paris, en l'é-

[1] Lettres patentes du 3 avril 1422, rapportées dans l'histoire manuscrite de l'abbaye, de dom Chazal, et visées dans le *Gallia christiana*, t. VIII, col. 1386.

[2] Recueil des historiens de Charles VII, publié par Denys Godefroy. (Paris, 1661, de l'Imprimerie royale, in-f°, p. 732 et suiv.)

[3] Édition de 1617, in-4°, p. 251. — Ces chroniques paraissent être plutôt de Jacques Le Bouvier, hérault d'armes, dit *Berry*. (*Bibliothèque historique du père Lelong*, t. II, p. 192.)

[4] *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, p. 357.

[5] Édition de l'Imprimerie royale, 1684, in-f°, p. 747 et suiv.

Digitized by Google

glise Notre-Dame-des-Champs, où la dernière station devait avoir lieu, on disposa au-dessus du *tahuc* (cercueil) une plate-forme en bois, sur laquelle on plaça une statue couchée, à découvert. Le revêtement du lit de parade et l'habillement de l'image royale, tels que les décrit cette ordonnance (p. 751 et 752), sont exactement conformes aux prescriptions du nécrologe de Pontlevoy. Il ne faut pas s'en étonner; car les maisons religieuses s'efforçaient d'imiter, dans leurs églises abbatiales, les cérémonies usitées pour les obsèques des rois et des princes. La page inconnue que nous venons de produire offre une preuve sensible de cette pieuse émulation.

Renseignements sur les obsèques de Charles d'Orléans, père de Louis XII.

Ce prince mourut à Amboise, le 4 janvier 1465; son corps fut aussitôt ramené à Blois et provisoirement déposé dans une chapelle de l'église collégiale de Saint-Sauveur, située auprès du château. Nous empruntons aux archives *Joursanvault* (collection de la bibliothèque de Blois), deux pièces concernant ces premières funérailles.

1° Quittance de fournitures achetées pour les obsèques du duc Charles et pour le deuil de sa veuve.

Je Michel Boudet, l'aisné, marchant demourant à Blois, confesse avoir receu de maistre Macé Guernadon, conseiller et trésorier de feu monseigneur le duc d'Orléans, que Dieu absoille, la somme de cinquante six livres cinq solz sept deniers maille tournois, pour les causes et parties qui s'ensuivent, par moy baillées et livrées pour raison de l'obsèque du dit feu monseigneur; c'est assavoir : pour sept cens or fin de Paris baillez, par le commandement de monsieur *le général*[1], à Pietre André, paintre, pour mectre et employer en la painture de la cotte d'armes, estandart et bannière estant à présent sur le corps du dit feu Monseigneur, en l'église de Saint Sauveur de Blois, au pris de 30 sols tournois le cent, valent 10 livres 10 sols tournois; pour six cens d'argent, pour emploier comme dessus, 40 sols tournois; pour une aulne et demie de bougran illec employez, 8 sols 9 deniers tournois; pour sept aulnes et demie de toille d'atour baillez à mon dit sieur le général, pour le veufvage de madame la duchesse, au prix de 8 sols 6 deniers tournois pour l'aulne, valent 6 l. 11 s. 3 d. tournois; pour une pièce d'autre toille fine contenant 14 aulnes, pour le dit veufvage, baillez au dit général, à 30 solz l'aulne, valent 21 l. t°; pour une aultre pièce de toille contenant

[1] Directeur général des finances du comte de Blois.

Digitized by Google

10 aulnes trois quarts, pour la dite cause, à 27 s. 6 d. l'aulne, valent 14 l. 15 sols 7 d. obole; et pour l'empirance[1] de six pièces de bougran, par moy prestez pour tendre en l'église Saint Sauveur pour le fait du dit obsèque, 20 s. t'. Toutes lesquelles parties se montent à la dite première somme de 56 livres 5 sous 7 deniers obole tournois. De laquelle somme je me tiens pour content et bien paié, et en quicte mon dit sieur, son dit trésorier et tous aultres; tesmoing mon seing manuel cy mis, le 11e jour de janvier, l'an mil quatre cens soixante et quatre[2]. *J. M. Boudet.*

(Original sur parchemin.)

2° Distribution de gros drap aux pauvres.

Il est deu à Guillaume Phelipeaux, marchant drapier demourant à Blois, la somme de vingt sept livres vingt souls huit deniers tournois, pour trente deux aulnes et demye de bureau, au pris de 16 s. 8 den. tournois l'aulne, lequel a esté donné et distribué à huit pauvres, le jour de l'obit que on fait le service pour feu Monseigneur, que Dieu absoille, père de Monseigneur qui à présent est[3], ainsi qu'il est de coustume de faire tous les ans, le 4e jour de janvier. Fait le 8e jour du dit mois de janvier *1494*. *G. Doulcet*[4].

(Original sur papier.)

Ce service anniversaire était célébré dans l'église de Saint-Sauveur, où le corps de Charles d'Orléans reposa jusqu'au mois de février 1505. A cette époque, Louis XII le fit transporter à Paris, dans la chapelle des Célestins, où Louis d'Orléans, père de Charles, et les autres membres de la même famille avaient leur sépulture. Félibien nous a conservé la description authentique de ces secondes obsèques, dignes du noble défunt[5]. Dans le convoi figuraient, avec honneur, vingt-quatre habitants de Blois, porteurs de torches aux armes de la ville; dernier hommage rendu à la mémoire d'un excellent prince, qui avait laissé dans notre pays des souvenirs vraiment populaires!

A. Dupré,

Bibliothécaire de la ville de Blois.

[1] L'usure.

[2] 1465 en nouveau style.

[3] Louis, duc d'Orléans, roi en 1498.

[4] Ce G. Doulcet, signataire du présent certificat, était conseiller-maître à la chambre des comptes de Blois.

[5] *Histoire de Paris*, t. II, p. 904.

Digitized by Google

Rapport sur d'anciennes poésies religieuses en dialecte liégeois.

Communication de M. H. Beaune.

M. H. Beaune, avocat général à la cour d'appel de Dijon[1] et correspondant du Ministère, a fait, dans une collection privée, une trouvaille dont il rend compte en ces termes : «Parmi les manuscrits conservés dans la bibliothèque du château de Grosbois (Côte-d'Or) se trouve une *paire d'heures* sur vélin, illustrée de miniatures, de lettres ornées, de vignettes, et datant vraisemblablement du XIVe siècle. Le volume compte 243 feuillets. Il est précédé d'un calendrier et de huit grandes miniatures à fond d'or accompagnées en regard de pièces de vers, ou du moins de lignes rimées, qui sont des prières ou des invocations à Dieu et à la sainte Vierge... Je les ai transcrites avec le soin le plus scrupuleux, respectant jusqu'à la disposition matérielle du texte et laissant l'interprétation des mots ou de la pensée aux membres du Comité.. .. Je n'ajouterai qu'un mot, c'est que ces heures, qui évidemment sont étrangères par leur origine à la Bourgogne, ont longtemps appartenu à la famille Millière, qui a fourni des maîtres à la chambre des comptes de Dijon et des conseillers au parlement de cette ville aux XVIe et XVIIe siècles. Les gardes du manuscrit sont même couvertes de mentions ou d'annotations relatives à la vie intérieure de cette famille. Elles ont ensuite passé entre les mains de la famille Quarré de Quintin et d'Aligny, qui a donné de nombreux magistrats à la même cour souveraine aux XVIIe et XVIIIe siècles.»

Les huit pièces copiées par M. Beaune sont bien en vers, et en vers de douze syllabes, sauf la troisième qui est en décasyllabes; la première et la sixième ont 30 vers, les six autres 24, soit en tout 204 vers. Ce sont, comme le dit notre zélé correspondant, des invocations à Dieu et à la Vierge; mais il est à propos d'ajouter que ces prières se suivent dans un ordre qui est celui de l'histoire du Christ. La première est adressée à la Vierge, considérée comme mère du Sauveur; les autres ont respectivement pour objet la nativité (II), la présentation au Temple (III), l'entrée à Jérusalem (IV), la cène (V), la flagellation (VI), le crucifiement et la mise au sépulcre (VII), la résurrection (VIII). Ces prières ont été composées

[1] Nommé procureur général à Alger, le 24 février 1874.

Digitized by Google

pour l'usage d'une femme. Cela est surabondamment prouvé par I, 7 : *Otroie a tue* ANCELE; I, 30 : *Ke tez fiz moi conoisse* A FILLE ET A AMIE; IV, 21 : *Doneis moi, vostre* ANCELLE..., etc. Le livre d'heures lui-même, au commencement duquel ces poésies sont inscrites, a donc été composé pour l'usage de quelque riche dame. Il n'y a pas de doute non plus, quoique M. Beaune ne le dise pas, que les grandes miniatures peintes en face de chaque pièce soient dans un rapport étroit avec les pièces elles-mêmes. Cela serait probable *à priori*, alors même que le texte n'en porterait pas témoignage [1].

Ces pièces sont intéressantes par leur origine, qui peut, comme on va le voir, être déterminée avec certitude.

Il y a à la Bibliothèque nationale, sous le numéro 1077 du fonds latin, un psautier, suivi de diverses hymnes et prières, qui contient, en ses premiers feuillets, comme le manuscrit du château de Grosbois, un calendrier et un certain nombre de pièces de vers. Ces poésies sont au nombre de sept, et cinq d'entre elles sont les mêmes, sauf quelques variantes, que celles dont M. Beaune nous envoie la copie. Les deux autres ont le même sujet, sinon la même teneur, que les pièces II et VII du manuscrit de Grosbois. L'ordre n'est pas tout à fait le même : dans le manuscrit de Paris, la pièce sur l'entrée à Jérusalem (IV) vient avant celle sur la présentation au Temple (III), et la pièce sur la flagellation (VI) vient avant celle qui a trait à la cène (V). On voit qu'il y a transposition de la part du manuscrit de Paris.

Il y a bien des années que les prières versifiées du manuscrit 1077 ont attiré mon attention, à cause du dialecte un peu étrange dans lequel elles sont écrites. Je les signalai autrefois à un jeune philologue allemand, qui étudiait alors à Paris, M. le Dr Schirmer, et je l'engageai à les publier. M. Schirmer les publia en effet, et d'une façon généralement fort satisfaisante, dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XXXVII, p. 321-8 (1865). Ni lui ni moi ne savions alors de quel dialecte ces pièces présentaient les caractères. Mais, depuis, M. L. Delisle, examinant attentivement le calendrier qui se trouve en tête de ce manuscrit, y remarqua les noms de divers saints liégeois, et acquit ainsi la conviction, dont il a bien voulu me faire part, que ce psautier avait été fait dans le diocèse de Liége. Je suis porté à croire que cette conclusion est également ap-

[1] Voy. IV, 19-20; VI, 2; VII, 22.

Digitized by Google

plicable au manuscrit du château de Grosbois, qui doit être, non pas précisément un livre d'heures, mais, comme le manuscrit de Paris, un psautier; et je ne puis qu'engager M. Beaune à vérifier si dans le calendrier de Grosbois on ne voit pas figurer, comme dans le calendrier du manuscrit 1077, certains saints wallons ou flamands, tels que saint Vaast et saint Mengold en février, saint Ursmar et la translation de saint Lambert en avril, saint Servais en mai, saints Gondulphe et Monulphe, sainte Monegonde en juillet, saint Hubert en novembre.

Si, comme je n'en doute guère, le manuscrit de Grosbois a la même origine que le manuscrit 1077, il appartient à une série dans laquelle on peut encore faire rentrer un troisième psautier vendu a Paris en 1867, et qui ne m'est connu que par la description du catalogue de vente[1]. Ce catalogue attribue, par suite d'une erreur qu'il est inutile de discuter, la confection du manuscrit à l'année 1155 ou 1160. Mais, si le rédacteur du catalogue s'est trompé d'au moins un siècle quant à la date, il nous fournit de sûrs renseignements quant au lieu d'origine :

« Le psautier et les heures ont été exécutés pour l'usage de l'église de Liége : le calendrier en fournit la preuve. On y lit les noms des saints Remacle, Servais, Mondolf, évêque de Maestricht; de saint Lambert, évêque de Maestricht et patron de Liége, avec la fête de sa translation; de saint Hubert, dernier évêque de Maestricht et premier évêque de Liége; de plusieurs saints et saintes honorés en Belgique. De plus, on sait que la cathédrale de Liége est sous l'invocation de sainte Marie et de saint Lambert; et l'on trouve après les litanies cette prière significative : *Ut clerum et plebem sancte Marie sanctique Lambert martyris conservare digneris, te oro Deus.* »

Le catalogue nous fait encore savoir que « sur le recto de la troisième miniature on lit une curieuse pièce de vers en *romant*, dont voici les premiers :

Uns faisselet de myre est mes amis a moi,
Cui semblance en dolor tratier en presen voi;
Mes amis donc moi tel myrre en moi comprendre
Ke puisse dignement et plorer et complandre, etc. »

Or tel est le début de la sixième des pièces qui nous sont commu-

[1] *Notice d'un manuscrit du XIIe siècle et de quelques livres anciens*, dont la vente aura lieu le lundi 11 mars 1867.... Paris, Labitte. 16 pages. Ce manuscrit a atteint le prix de 755 francs.

Digitized by Google

niquées par M. Beaune. Voilà donc trois manuscrits qui appartiennent à la même famille, et qui se retrouvent en des lieux divers, hors du pays qui est leur commune origine. Je suis persuadé qu'on trouverait en Belgique d'autres exemplaires du psautier accompagné de ces mêmes poésies liégeoises.

Elles sont liégeoises en effet, quoique les formes dialectales ne soient pas également conservées dans la copie du château de Grosbois et dans celle de notre grande Bibliothèque. Cette dernière, vraisemblablement la plus ancienne des deux, est aussi la plus caractérisée comme dialecte. Je ne veux pas, à l'occasion d'un texte isolé, entreprendre ici une dissertation sur le dialecte de Liége, mais du moins je crois utile de mettre au jour ce texte, et j'ai conséquemment l'honneur de proposer au Comité l'impression des poésies communiquées par M. Beaune. Je propose d'y joindre le texte correspondant du manuscrit de Paris, qui, ayant été publié dans un recueil allemand, comme je l'ai dit précédemment, est assurément peu connu et peu accessible. J'ai, à cette intention, préparé pour l'impression le texte de M. Beaune, y corrigeant diverses fautes de lecture, et y plaçant la ponctuation nécessaire.

Il me reste à indiquer, et je le ferai très-sommairement, quelques-uns des caractères du dialecte liégeois, tels qu'on les peut observer dans les deux textes de nos prières. En somme, le dialecte liégeois a peu de caractères qui lui soient absolument propres : ce qu'il a de plus saillant, c'est qu'il réunit en soi un certain nombre des caractères du lorrain et du picard, mais il se rattache plutôt au premier qu'au second. Comme traits propres, les faits que je remarque dans les pièces communiquées par M. Beaune sont :

La réduction à *i* de *ie* tonique, dans *derire* (derrière), IV, 13, *tratir* (anc. fr. *traitier*), VI, 14, fait dont les textes liégeois offrent de nombreux exemples. Ainsi dans la Geste de Liége [1] : *volontir*, liv. I, v. 3273, *princhir*, *richir*, *destrir*, *etc.*, passim. L'effacement de l'*e* en ce cas était si complet, que la Geste de Liége fait rimer (p. ex. liv. I, tirade LV) *arire* (arrière), *chire* (chiere) avec *empire*, *sire*, *etc.*

La mutation d'*el* tonique en *eal*, dans *columbeal*, *angeal* (anc. fr.

[1] Dans la *Collection des Chroniques belges*, à l'appendice du *Myreur des histoirs* de Jean d'Outremeuse : le premier livre dans les tomes I et II (Bruxelles, 1864 et 1869); le second livre dans le t. V (1867). Je cite la Geste de Liége de préférence à la chronique de Jean d'Outremeuse, parce que, les vers étant numérotés, les citations sont plus faciles à retrouver.

Digitized by Google

colombel, *agnel*), III, 13, 14. Ainsi dans la Geste de Liége : *casteal*, liv. I, v. 108, 170; *reveal*, v. 626; *preal*, v. 631, etc.

Le passage à *o* d'*e* (originairement *i* latin) suivi d'un *m* et placé avant la tonique : *promier*, *promir*, V, 2. Même forme dans la Geste de Liége précitée, liv. I, v. 80, 169, etc.

La mutation d'*e* suivi de *st* en *a* dans *astoit*, III, 9, V, 11; cette forme est constante dans la Geste aussi bien que chez Jean d'Outremeuse.

L'intercalation d'un *n* entre *e* et *sp*, *sc*, dans *ensprendemens*, I, 5; *enspée*, VII, 15; *enspirs*, texte de Paris, I, 1; *enscriture*, ibid. I, 18. Nous avons des exemples assez analogues dans la Geste de Liége; le mot *eglise* (anc. fr. *esglise*) y est toujours écrit *englize* ou *englieze*, liv. II, v. 76, 84, 153, etc.; de même *ajunstie* (*ajustée*), v. 290, *enbahis* (*esbahis*), 26, etc.

Les troisièmes personnes en *arent*, dans les prétérits de la première conjugaison : *anunczarent*, II, 1; *baptizarent*, VIII, 18. Cela est constant dans les textes wallons.

L'emploi de *lh* pour marquer le son de l'*l* mouillée, tout comme en provençal et en portugais : ainsi *conselh*, *defalhe*, I, 17; *orguelh*, I, 26; les exemples sont encore plus fréquents dans le texte de Paris. Cette orthographe est constante dans les textes liégeois. Elle a persisté dans les pays wallons jusqu'à la fin du xve siècle au moins.

Je me borne à ces indications. Il ne saurait y avoir place dans ce rapport pour une dissertation sur le dialecte du pays de Liége. Je ne puis cependant me dispenser, en terminant, d'appeler l'attention des romanistes sur ce dialecte et sur sa littérature. Il y a là un sujet d'études plus fécond qu'il ne paraît. Plusieurs manuscrits importants, dont la provenance n'a pas été suffisamment recherchée, me paraissent devoir être attribués aux pays wallons. De ce nombre me paraît être le manuscrit Canonici misc. 74 de la Bodléienne, où j'ai cru autrefois reconnaître le dialecte du nord de la Bourgogne [1]. Et peut-être on pourrait en dire autant de la traduction des sermons de saint Bernard et de celle de divers ouvrages de saint Grégoire, textes qui ont été attribués à la Bourgogne en un temps où l'étude de notre ancienne langue était loin d'être établie sur ses vrais fondements [2].

Paul Meyer,

Membre du Comité.

[1] *Archives des missions*, 2e série, V, 153 (tiré à part, p. 149).

[2] Le Roux de Lincy, introduction aux *Livres des Rois*, p. cxxvi, cxxxiv.

Digitized by Google

I.

O vierge de droiture ki de Jessé eissis,
Ki la flor engenras sor cui li sains Espirs
Reposat plainement, si con dist Ysaies,
4 Et enco sens parti par don de set parties;
Racine de Jessé, ensprendemens d'amors,
Flors esliz de casteit, dame digne d'onor,
Otroie a tue ancele savorer le savoir
8 De cet saintisme fruit dont tu portas la flor.
Le cuer a tue ancele enspren de la chaloir
Ki desent par set grasces et de par son ardoir,
Ke la flor de casteit ne puist en moi marchir
12 Ne la flamme d'amor karitable alentir.
Mon estre et mon penser, mon vivre et mon parler
Puist l'espir de science ensengnier et donter;
Et cix de pieteis raemplisse mon cuer
16 Por ramembrer tes vertus et de nuit et de jor.
Li espirs de conselh ne moi defalhe mie
K'al conselh d'Escriture puisse aturner ma vie.
Force en après m'otroi d'esteir al detement
20 Ke dire ou lire orai prestres et sage gent.
El palais de mon cuer par l'espir de savoir
Fai sentir cum est duz li savoir toi savoir.
Si moi garde partot l'espirs d'entendement.
24 Ke ne chai' en error par dis de male gent.
Le cremur alsiment si loal ferme en moi
Ki en chace l'orguelh et de pechiet la loi
Flors de totes vertus, maison del saint Espir,
28 De l'arbre de te grasces moi degnes repartir,
K'en cest sicle present si florisse ma vie
Ke tez fiz moi conoisse a fille et a amie.

Amen.

1. Ce vers et le suivant sont simplement assonants; d'autres sont dans le même cas, par ex. III, 1-2. — 4. Le premier hémistiche n'a pas de sens; cf. ci-après la leçon du ms. lat. 1077 (*B*). — 16. *ramembrer* est trop long, cf. *B*; en revanche *te*, dans *B*, semble fautif; cependant cf. LE *mues bestes*, II, 5, et au v. 9 de la pièce correspondante du ms. 1077, *tos* LE *sages*, *se bras*, III, 8, etc. C'est peut-être un caractère du dialecte. — 23-4. Meilleur que *B*.

Manuscrit latin 1077, fol. 9. — O verge de droiture ki de Jessé eissis, — Ki la flur engendras sor cui li sains Enspirs — Reposat plainemen, si com dist Ysaies,— (4) Et en toi s'enspandi par don de set parties; — Racine de Jessé, ensprendemen

d'amur, — Flurs et lis de casté, dame digne d'amur (*sic*), — Ot roi a tine (*sic* ancelle savorer le sawr (savur) — (8) De cel saintime fruit don tu portas la flur — Le cur de tun ancelle enspren de la chalur — Ki descent par set grasces et de par sue ardur — Ke la flur de casté ne puist en moi marchir, — (12) Ne la flame d'amur caritaule alentir. — Mon estre et mon penser, mon vivre et mon parler — Puist li spirs de science ensenhir et donteir; — Et cilh de pieté raemplisse mon cuer — (16) Par (*sic*) membreir te vertus et de jor et de nuit. — *Spc̄ consilii* ne moi defalhe mie, — C'al conselh d'Enscriture puisse aturner ma vie; — Force en après m'otroi d'ester al detemen — (20) Ke dire et lire orai prestes et sage gen. — El palais de mon cur par l'espir de savoir — Fai sentir cum est dues li savoir toi savoir. — Si moi garde partot li enspir mon Senhor — (24) Ke mi arme et me cors ne chai[ent] en error. — La cremor alsimen si loial ferme en moi — Ki en chace l'orguelh et de pechié la loi. — Flors de toutes vertus, maison del sent Enspir, (28) De l'arbre de te grasces moi denges repartir — K'en cest sicle presen si florisse ma vie — Ke tes fis moi conoisse a filhe et a amie.

II.

Sire Deus cui naiscence li prophete anunczarent,
Et li angle a pastors joaument la nunczarent,
To droit en Bethleem maintenant en alerent,
4 Gisant enz en la crepe humlement toi trovarent,
Entre le mues bestes toi trovarent gisant,
Envelopeit en draz en guise d'on enfant;
Les ensenges de l' angle trovarent maintenant :
8 Lors s'entornarent baut et liet et joant;
La vostre duce mere humlement i gisoit;
Et Joseph li vilhas bonement la gardoit;
De vostre povreteit formement soi complaindoit;
12 Ke Deus estiez et hom nekedent bien savoit;
Hautisme Deus, beas sire, par vo saintisme non
Si en la sainte Virgene presis carnation
Por nos a rachater de la mains a felons
16 Ke n'aleisiens, bea sire, en ifer le parfon :
Si voirement, pius sires, ke nos ici creons
K'al tier jor suscitastes de mor sain Lazaron,
Marie Magdalene fesistes vrai pardon,
20 Cant lavat les vos piez en la maison Simon,
Defen moi et les miens de honte et de prison,
Ke ne puissent gaber nostre anemi felon;
Je meïmes aie, sire, vraie confession
24 Anchois ke m'arme parte de cest sicle ou nos sons.

1-4. Ces quatre vers ne sont pas, comme on pourrait le croire, sur la même rime : les deux premiers sont originairement en *ierent* (l'*i* étant amené par le *c* spirant),

Digitized by Google

et les deux autres en *erent*. — 8. Vers trop court : suppléez [*il*] après *s'entornarent*? — 17. *ici*, corr. *ice*. — 23. Corr. *sire*, *aie*.

A cette pièce correspond celle-ci dans le manuscrit 1077, fol. 10 : Pius Deus omnipotens ki ha sies et lon vois, — Ki jusk'a fin de terre apparustes a rois — Can cel' enstoile virent en Orient to droit — (4) Ki la vostre naiscence finemen demostroit, — Et neis astoit en terre ki tos no saveroit, — De son precios sanc s'en nos ne remanoit; — En Iherusalem vinrent a Herode le roi — (8) Ki de vostre venue astoit en grant effroi, — Ilh manda tos le sages et si lor demandoit — Ke disoit l'Enscriture u Jhesus naisteroit; — Et cilh li respondirent : « En Bethleem to droit. » (12) Ce dient li prophete ke ilh la naisteroit. — Atan li troi roi d'Erode soi turnarent — Et droit ver Bethleem lor chemin arotarent; — Offrande de ha pris awek eas aportarent, — (16) Or et encens et myrre bonement vo doneren[t]. — Le roi, la deité, l'amor signefiarent — De celle mor ke Giu moi donarent — Cant en la sainte crois vos cors aficharent; — (20) Si voiremen, bea Deus, ke c'est voirs et jel croi — Mon cors et la moi' arme gardeis en bone foi, — K'en après ceste vie puisse venir a toi.

III.

Bea sire Deus, ki, après vo naiscence
Quarante jors, fustes offers el temple
Es mains de Symeon le prudome chenu
4 Ki en vilhece main jor t'out attendu,
Car le respons de tue part avoit
Ke ilh la mort a nul jor ne voroit
Jusk'a cel'ore ke [ilh] t'auroiit tenut
8 Et en se bras acolé et sentut ;
Anne meïsme (iasto) la prophete i astoit,
Ki en continence par main jor t'attendoit;
Offrande, sire, vostre mere i portat,
12 Ke vos del temple, car c'est drois, rachata,
Dous turterelles et dous columbeal,
Dont si fu povres, car n'avoit nul angeal;
La chanta, sire, Symeon la chanzon
16 Ki mut ert bele et si avoit bel son;
Ilh le chanta li prudome, si l'escrit,
Si le savons parmi lui, car ilh dist :
«Or laissiés tu, sire, ton serf en pais;
20 «Je t'ai veü, vivre ne quier ja mais;»
Or te prie je par ta misericorde
Ki enver toi n'ai[e] nule descorde
A icel jor kant deverai finer,
24 Ce nos otroie ki saint fin doit regner.

3. Trop long dans les deux manuscrits; corr. *Par Symeon*? — 4. Trop long dans *B*. — 9. Ce *iasto*, que j'enferme entre (), vient de ce que le copiste s'était trop pressé

Digitized by Google

d'écrire la fin du vers. — 12. *c'est*, la bonne leçon est celle de *B*. — 13. La bonne leçon paraît être celle de *B*, mais pourtant *de* oblige de donner l'*s* à *columbeal*, ce qui fausse la rime. — 24. *saint*, cf. *B*.

Manuscrit latin 1077, fol. 12. — Bea sire Deus ki, après ta naiscence — Quarante jors, fustes offers a temple — El main de Symeon le prodome chenu — (4) Ki en sa vielhece main jor t'out atendu, — Car le respon de toe part avoit — Ke ilh la mort a nul jor ne veroit — Jusk'a cele hoire ke ilh t'aroit tenut — (8) Et en se bras acoleit et sentut; — Anne meïme la prophete i astoit — K'en continence en main jor t'atendoit; — Offrande, sire, vostre mere i porta, — (12) Ke vos del temple, car c'ert drois, rachata, — Dois turterelles u de dois colembeas; — Don fut de povre car n'avoit nul anheal; — La chanta, sire, Symeon la chanchon — (16) Ki mut ert belle et si avoit bel son; — Ilh le chanta li prodom, si l'enscrist, — Si le savons parmi lui, car ilh dist: — «Or[e] lais tu sire, ton serf en pais; — (20) Je t'ai veü, vivre ne quier ja mais.» — Or te proi ge par ta misericorde — Ke enver toi n'ai[e] nule descorde — A icel jor can deverai finer, — (24) Ce nos otroi ki sen fin deis regneir.

IV.

Deus sire ki en Iherusalem venis a passion,
Et chevau[cha]ste[s] l'asne, ice nos aprent ou,
Vos i venistes, sire, ce fut voirs, humlement,
4 Et i fustes loés de trestote la gent;
«Osanna! li nos rois, bin soi[e]s tu venans!»
Et ensi fu parfaite la loenge as enfans:
Li un jetarent flor, li autre vestimens,
8 Et li alcant sternirent tresto le pavement
La videmes venir, fors rois omnipotenz;
Joaument vos receurent can venistes laenz;
Et li vostre disciple vos i vinrent siwant:
12 Sor la beste u seïstes misent lor vestimens;
Et le gens aloent et derire et devant,
«Osanna! fiz David, bien sois tu venans!»
Duz Deus, si com c'est voir ke nos ici disons,
16 Sain Daniel jetastes de la fosse a lions,
Sainte Susanne ostastes de la perdition,
Et Jonas jetastes del ventre del peisson;
Et ceste vostre ymagene ke nos ici veons,
20 Ramembrer les nos fais, si com nos creons,
Doneis moi, vostre ancelle, pure confession
Et de tos me pechiés vrai[e] remission,
Ki saint Piere l'apostles donastes le pardon
24 De ce k'ilh vos renoat por paür des felons.

1. Trop long dans les deux mss. — 9. *videmes*, ainsi transcrit par notre correspondant, doit probablement se lire *u deviés* (cf. *B*). Toutefois cette leçon donne au

Digitized by Google

vers une syllabe de trop, à moins de contracter *deviés* en deux syllabes, ce qui semble peu légitime. Cependant cf. *estiez*, VII, 19. — 13. Le vers est faux, à moins de faire compter la finale d'*aloent*; cf. V, 5, VIII, 17-8. — 20. La bonne leçon est celle de *B*, où *le* est pour *les*.

Manuscrit latin 1077, fol. 11. — Deus sire ki en Jherusalem venis a passion, — Et chevachastes l'aine (*sic*), ce nos aprent on, — Vos i venistes, sires, c'est voirs, humlemen, — (4) Et si fuistes loez de trestote le gen; — «Osanna! li no roi, bin soi[es] tu venans!» — Ensi fu parfaite la loenge as enfans : — Li un jetarent flur, li atre vestimens, — (8) Et li acan sternirent tresto le pavemen — La u deviés venir, fors rois omnipotens; — Joamen vo rechurent can venistes laens, — Et li vostre desciple vos i vinren siwant : — (12) Sor la beste u sesistes misent lor vestimens; — Et li atre aloent et derire et devant. — «Ozanna, fis David!» li aloent criant : — Du Deus, si con c'est voirs ke nos ici disons, — (16) Sain Daniel jetastes delle fosse a lions, — Sainte Susanne ostastes de la perdition, — Et si getas Jonas del ventre del peisson; — Et ceste vostre ymagene ke nos ici veons — (20) Ramembre le vos fais, si ke nos le creons, — Doneis moi, vostre ancelle, piwe confession — Et de tos no pechiés vrai[e] remission, — Ki sain Pire l'apostle donastes le pardon — (24) Cant ilh vos renoat por paür de felons.

V.

Ave Deus, bea sire, ki le monde formas,
Adam le promier pere de la terre creas;
Cant Jesus a la cene ces apostles apelas,
4 K'ert a venir de toi bonement lor nunczas,
Et ke tuit voilassent sovent lor chastias;
Et saint Johan l'apostle sor ton piz reposas :
Ce fut voirs, bea Deus sire, plus des autre[s] l'amas;
8 Don si presi[s] le pain si los saintefia,
Puis le brisas en pieces, [et] si lor devisas;
Judas le traïtor meïmes en donas;
Ke ch'astoit li tiens cor très bien le demonstras
12 Ki por nos fu vendus a la gens Kaïfas;
Puis presis le tuaile, entor toi le fermas,
Presis l'aiwe el bacin, tos lor piez les lavas
Signe fu d'umlité ke tu la demonstras;
16 Après, a l'autre mot, forment le contristas
Cant tu desis, bea sire : «Li uns moi traïras
«De vos, por crucefyer a felons moi donras;»
De ce furent dolant; si plaist chascuns a dire
20 «Sui je donkes icilh?» si plaist chascuns a dire :
Si com ice fu voirs, bien l'avons oï dire,
Ke por nos pecheors soffris tes grief martyre.
Defen moi en cest sicle et de honte et d'ire,
24 K'en après ceste vie regne o vos, bea duz sire.

Digitized by Google

1. Il est bien évident que la bonne leçon est *aiue*, et non pas *ave*. — 5. Cf. ci-dessus, IV, 13, et la note. — 7. *Deus*, il faudrait *dous* ou *duz*; cf. v. 24. — 8-9. La leçon d'*A* est évidemment la meilleure. — 17-18. *B* est préférable, à condition de corriger *donrant* en *donrat*. — 19-20. Voy. *B*.

Manuscrit latin 1077, fol. 14. — Aiue Deus, bea sire, ke le monde formas, — Adan le promir pere de la terre creas; — Can sesis a la cene tes apostles apelas, (4) K'ert a venir de toi bonemen lor nunchaz, — Et ke tuit voilaissent sovent lor chastias; — Et sen Johan l'apostle sor ton pis reposas : — Ce fut voirs, bea du sire, plus des atres l'amas; — (8) Don si presis le pain et si lor devisas, — Puis le brisas en pieces et le saintefias; — Judas le traïtur meïmes en donas; — Ke ch'estoit li tien cors tre bin lor demostras — (12) Ki por nos fu vendus a la gens Cayphas; — Puis presis la tuale, entur toi le fermas, — Presis l'aiwe el bacin, to lor pius (*sic*) lor lavas; — Signe fut d'umlité ke tu la demostras; — (16) Après, a l'atre mot, formen le contristas — Can tu desis, bea sire : « Li uns moi traïrat — De vos, por crucefiir a felons moi donrat. » — De ce furent dolant, si prist chascun a dire : — (20) « Sui ge donkes icilh? dite le moi, bea sire : » — Si com ice fut voirs, et l'avons oï dire, — Ke por nos pecheors soffristes gran martyre, — Defende me en cest sicle et de honte et d'ire — (24) C'après iceste vie regne o toi, bea du sire.

VI.

Uns faiselet de mirre en mes amis a moi
Cui semblance en dolor traitier e[n] present voi;
Done moi, piu salveres, tel mirre en moi comprendre
4 Ke puisse dignement et plorer et complaindre
Sor tes aigres batures, ke to sens okoison
Flaelerent a l'astache menteür et felon.
Mes amis, done moi tel mirre conquelhir
8 Ke je puisse amertune a to jors mais sentir.
Amere fu ta mors, mais mut de bon odor,
Car le honte soffris dont nos portons l'onor.
Oi com[e] duce mirre, ki metroit son penser
12 De gardeir icel home ki l'ome avoit formeit!
Le creator del monde et del ciel le sagnor
Traitir et deminer a tele desonor!
Es bras de mon desir fai moi, sire, asembler
16 Cest faisselet de mirre, ke je puisse porter
Legierement le fais de tribulation,
Ke moi font anemis diable, la chars, li mons,
Et totes mes grevances en ta subjection
20 Torner par la vertu de ta compassion,
Si ensiwre t'amor, si curre après t'odor
Et amender ma vie et servir at'onor,
Et de la pourece de la mortalité
24 Ke venins de pechier at en moi amené.

Digitized by Google

La mirre de ta mort ki le monde at salvé
Garir en puist mi arme al fin de mon eé
Par la confession de ta grande pieté.
28 Et si j'atrai a toi a la fin curté
Ou la vie serat et la santez durable,
En cui li amis Deu joie aront parmanable.

1. « Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, » *Cant.* I, 12. *en* n'est pas admissible ; il faut *est*, comme dans le manuscrit cité au commencement de ce rapport. *B*, et sans doute aussi *A*, porte *e*, qui est en effet parfois employé pour *est*. — 18. Plus correct dans *B*. — 28. La bonne leçon est évidemment celle de *B*. Peut-être se lit-elle aussi dans *A*?

Manuscrit latin 1077, fol. 13. — Un faiselés de myrre en mes amis a moi — Cui semblance en dolur traitier en presen voi; — Done moi, du savere, teil mirre en mo[i] comprendre — (4) Ke puisse dignement et ploreir et complaindre — Sor tes aigres batures, ke toi sens okoison — Flaelerent astaché menteor et felon. — Mes amis, done moi teil myrre conkelhir — (8) C'amertume a to jors en puis[se] mais sentir. — Amere fut ta mors, mais mut de bon odur, — Car le honte soffris don nos portons l'onur.—Oi com[e] duce mirre ki metroi son penseir—(12) D'engardeir icel home ki l'ome avoit formeit, — Le creatur del monde et del ciel le sanhor — Traitier et demeneir a teile deshonur! — E bras de mon desir fai moi, sire, asembler — (16) Cest faiselet de mire, ke ge puisse porteir — Legieremen le fais de tribulation, — Ke moi funt anemi et li chars et li mons, — Et totes ma gravance en ta subjection — (20) Turner par la vertu de ta compassion, — Si ensivre ta vie, si curre après t'odur — Et amendeir ma vie et servir a t'onur,— Et de la pureture de la mortalité — (24) Ke venins de pechiet at en nos ameneit. — La mire de ta mort ki le monde a saveit — Garir en puist mi arme al fin de mon eet — Par la confession de ta grande pieté, — (28) Et si l'atrai a toi a ta bineürteit — U la vie serat et la santé durable, — En cui li amis Deu joi' aront parmanable.

VII.

Aiue, Deus bea sire, ki en la crois montas,
De ton prescios sanc trestos nos rachatas,
Estendus enz en la crois por nos et piez et bras;
4 Por nos soffris la mor, car fortement nos amas.
Longis li chevaliers le costé vos percha,
Vostre prescios sanc juske a puins li cola,
Ilh le mist a ses iez, dont si vos regarda,
8 De ce ke forfait ot merci vos en priat.
Cant issi fustes, sire, en la crois deviez,
Joseph rova vo cors, et ilh li fu donez.
D'un sidone mut bel fustes envolepez,
12 En mirre et aloez el sepulchre posez;
Sains Johans li apostles ce creans, e fu la,

Digitized by Google

Et vostre duce mere ki fortment vos ama.
L'enspée de dolor, ce fut voirs, senti la
16 Ke Symeons li justes devant li propheta.
Gran joie apremairains, ce fut voirs, en ot ele,
Cant ele soit de fi ke vos porta pucelle;
Car Deus estiez et home de fit savoit la belle,
20 Et si vos alaita a sa tenre mamelle.
Or vos prions nos, sire, par vo saintisme non,
Par ce[le] vostre ymagene ke nos ici veons
Ki delle crois recorde vos deposition,
24 De trestos no forfais nos faites vrai pardon.

A cette pièce et la suivante correspond dans le manuscrit 1077, fol. 15, celle-ci : Dues Jhesu Crist ki por no savemen — Venis en terre morir destroitemen, — Puis vos a mis Joseph el monument — (4) K'ilh avoit fait a sin ues proprement, — Envolepeit mut onestement — D'on blan sydone ki fut fais subtiement. — Le trois Maries a point de l'ajornée, — (8) Vos i requisent sen nulle demorée, — Et ungemen por toen precios (*sic*) — Por enuindre vostre cors glorios; — L'angele ont trové seant ki lor at demostreit — (12) Le liu u poseis fuistes et astiés releveis, — Et si lor dist c'a[s] desciple[s] alaissent — Et a Piron et a cas denunchaisent — Ke relevez astiés de mort a vie; — (16) Et apres ce vo mostras a Marie, — Le Magdalene, ki tan for vos amat — Et a vo piés si tenremen plorat — Ke se pechiés trestos li pardonastes; — (20) Por ce promir a lui vo demostraste (*sic*). — Dues Jhesu Crist si ke c'est voirs et jel croi, — Mon deseir et m'amor trai a toi — Si purement et si enticremen — (24) Ke ge veoir te puisse sevre (*sic*) al jugement.

VIII.

Deus ki a tier jor de mor resuscitastes,
Quarante jors en terre puissedi conversastes
A pluisors aparustes, si com dist l'Escriture,
4 Et a tes sains apostles, ce fut bone aventure;
Et puis si lor desistes ke un pau demorroit,
Ke nus de tes disciples veor ne te poroit,
Et puis un pau après a ceas si revenroit
8 Et a tes bons amis si toi demosteroit,
Et puis voanz auz tos el ciel, sire, monta[s]
Ton saint Espir après, sire, lor envoas
En ciel icel liu u ilh asembleit astoent,
12 Ou la tue promesse fiement atendoent.
Lor furent ilh apris tot subitainement,
Ke de tos les lenwages orent entendement;
Et puis en totes terres les fesis departir
16 Por miserins pechors enver toi convertir;

Digitized by Google

Et ilh i alerent mut debonairement
Et si baptizarent en ton nom mut de gent;
Et puis tantost el ciel, peres sire, montas,
20 Et puis al fin del sicle jugier nos revenras :
Or[e] te vulh proier, Jesus li fis Marie,
Ke la moi' arme de toi ne soit partie,
Mais al jor del juwise cant veor nos venras
24 Mon cors et la moi' arme awec toi emportras.

11. Corr. *De ciel en icel liu u asembleit?* — 16. Cette forme *miserins* m'est suspecte. — 21. *vulh*, ms. *wlh*. — 24. Pour *emporteras;* on a de même *comandrons*, *portra*, dans le ms. Canonici misc. 74 (*Archives des Missions*, 2e série, V, 194).

Paul Meyer,

Membre du Comité.

Digitized by Google

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

La question du ferrage des chevaux en Gaule,

A propos d'une communication de M. Chevrier.

La note de M. Chevrier, correspondant à Châlon-sur-Saône, que la section d'archéologie a renvoyée à mon examen, se rapporte à la question toujours controversée du ferrage des chevaux dans l'antiquité. Elle est accompagnée de dessins représentant huit de ces sabots de fer que l'on désigne sous le nom d'hipposandales, et deux fers de cheval de la forme encore usitée aujourd'hui.

Des dix pièces figurées, cinq seulement (quatre sabots et un fer) sont inédites. Notre correspondant a emprunté les autres à des publications récentes.

L'intention de M. Chevrier n'a pas été de faire une dissertation. Il n'a voulu qu'une chose : mettre, par l'entremise du Comité, à la disposition des personnes que cela intéresserait, des matériaux qu'il a recueillis et qu'il juge susceptibles de contribuer à l'éclaircissement d'une question obscure.

Comme cette question est de celles qui me préoccupent, que j'ai pris une part active au débat qu'elle suscita il y a quelques années, et qu'aujourd'hui j'ai par devers moi des preuves décisives en faveur de l'opinion que j'ai toujours soutenue, je profiterai de l'occasion qui m'est offerte de dire mon dernier mot, tout en faisant ressortir ce qu'il y a d'utile dans la communication de notre correspondant.

Au sujet des ferrailles qu'on est convenu d'appeler hipposandales, M. Chevrier fait une distinction qui me semble de toute nécessité.

Tels de ces objets consistent en une semelle rendant assez exactement l'empreinte d'un pied de cheval, avec deux larges pinçons ou oreillons amortis en boucles qui se relèvent sur les côtés, et un quartier également relevé par derrière; tandis que d'autres, beaucoup plus irréguliers de forme quant à la semelle, ont ordinaire-

Digitized by Google

ment deux oreillons de chaque côté et de plus deux crochets : l'un qui se projette en avant de la semelle, l'autre qui se dresse verticalement par derrière. Pour saisir la différence, on n'a qu'à jeter les yeux sur les figures ci-jointes, n°s 1 et 2.

Fig. 1.

M. Chevrier ne tient pour hipposandales que les sabots de la première espèce.

Il se réfère aux pièces du même genre, publiées dans le *Traité de la maréchalerie vétérinaire* de M. Rey [1]. Il ne pouvait pas invoquer une meilleure autorité. Les exemples de M. Rey sont peu nombreux, mais bien choisis. Il y en a un surtout qui est d'une valeur inestimable pour la science; c'est celui d'un sabot ayant fait partie d'une garniture complète dont furent trouvés chaussés les quatre pieds d'un même animal enseveli sous les ruines d'un établissement romain à

Fig. 2.

Granges, dans le canton de Vaud (Suisse). Cette précieuse découverte a fourni à un vétérinaire du pays, M. Bieler, le sujet de la dissertation la plus instructive qui ait été écrite sur la matière [2]; elle a mis hors de doute l'identité de l'objet dont il s'agit avec la *solea*

[1] Deuxième édition. Un vol. in-8°, Paris, 1865.

[2] Note sur l'histoire de la ferrure, dans le *Journal de médecine vétérinaire de l'école de Lyon*, t. XIII (1857), p. 241.

Digitized by Google

ferrea des auteurs latins. Elle a légitimé le terme d'hipposandale qui avait été adopté un peu à la légère.

Le nouvel échantillon produit par M. Chevrier (c'est celui auquel j'ai renvoyé le lecteur il n'y a qu'un instant) a été trouvé à Lux, près de Châlon, à une profondeur de $1^{m},30$, dans un terrain d'alluvion. La semelle est forée. L'un des oreillons est muni d'un anneau par où passait la courroie destinée à lier l'appareil autour du pied. Il y a au quartier de derrière des rivures sur lesquelles notre correspondant ne s'explique pas. Elles indiquent la présence d'une gâchette qui maintenait la courroie sur le talon. La gâchette existe à l'un des types reproduits par M. Rey; mais elle est placée en dedans. Sur les quatre pièces trouvées à Granges, elle est remplacée par un crochet rabattu derrière le talon.

Je puis ajouter que la talonnière n'était pas une partie indispensable de la *solea ferrea*. Elle manque à l'un des échantillons tirés des ruines du Vieil-Évreux, que M. de Caumont a fait connaître[1]. Un autre type, que j'ai vu au musée d'Autun, est dans le même cas, mais avec une différence digne de remarque. La semelle est non-seulement forée, mais ouverte jusqu'au talon, de sorte qu'elle se rapproche de la forme des fers. C'est un fer très-couvert, cannelé en dessous, et muni sur les côtés de deux oreillons avec boucles et anneau.

Sans doute il se présentera encore d'autres variétés d'hipposandales, quand on aura fait l'inventaire de tout ce que possèdent en ce genre les collections publiques et privées.

Pour ce qui est des sabots munis de crochets par derrière et par devant, M. Chevrier déclare que de pareilles chaussures eussent infailliblement blessé les jambes des chevaux, et il est conduit par là à leur chercher une autre destination. Il se demande s'ils n'auraient pas servi d'étriers. Cette hypothèse ne le satisfait pas pleinement. Il y voit bien des objections; mais, somme toute, il lui paraît plus raisonnable de se prononcer pour des étriers incommodes que pour des fers impossibles.

Impossibles, oui, en tant qu'il se serait agi de chausser ainsi les chevaux; mais, si ces appareils ont été destinés à des bœufs, la difficulté n'est plus la même. Les bœufs, avec leur démarche et la conformation de leurs jambes, ont pu porter impunément cette chaussure.

[1] *Bulletin monumental*, t. VI, p. 473, fig. 3 de la planche.

Digitized by Google

Or, plusieurs fois déjà, on a proposé de rapporter aux bœufs ceux des sabots antiques qui, à cause de leur conformation, ne pouvaient de toute évidence convenir aux chevaux. Cette opinion fut énoncée dans une séance de la Société française pour la conservation des monuments, tenue à Dieppe en 1840[1]. «Les antiquaires d'Autun, est-il dit dans le rapport d'où je tire ce fait, pensent que ces objets étaient à l'usage des bœufs engravés.»

Plus récemment, M. A. Delacroix a émis la même opinion à propos d'une découverte faite à Besançon[2]. L'objet était d'une conservation parfaite, et par sa forme annonçait mieux que d'autres pour quel genre de pied il avait été fait. Le savant franc-comtois ne voulut pas cependant s'en rapporter à sa seule impression. Il porta le sabot dans un atelier de maréchalerie fréquenté par les gens de la campagne. A première vue, un ouvrier dit que c'était un fer de vache. Des paysans qui étaient là furent du même avis, et ajoutèrent que cette chaussure ne conviendrait pas pour le travail, mais qu'elle serait très-utile pour remédier aux blessures que se font les bêtes quand les troupeaux sont en marche. M. Delacroix écrivit là-dessus un petit mémoire dont la conclusion est que cette pièce et toutes celles qui lui ressemblent doivent être appelées *busandales*.

Le musée lorrain de Nancy possède un monument qui confirme pleinement l'opinion des paysans francs-comtois et la conclusion de M. Delacroix : c'est une stèle funéraire sur laquelle est représenté en bas-relief un personnage qui n'a pu être qu'un conducteur de bœufs. La sculpture est grossière; elle est de plus mutilée; mais on en voit assez pour reconnaître tout d'abord un homme de la campagne. Il est affublé d'une large et courte blouse que je crois être le *birrus*. Il porte au cou un sachet d'amulette, dont la forme semble indiquer qu'il contenait une petite hache celtique, c'est-à-dire le talisman dont on se sert encore aujourd'hui dans les montagnes du centre de la France pour toucher les bestiaux malades. Mais la profession de notre Gallo-Romain est indiquée d'une manière plus certaine par l'objet qu'il tient dans sa main droite. C'est un bâton pointu d'un bout et de l'autre terminé par un pommeau, qui nous représente l'aiguillon des anciens, tel que Rich l'a figuré dans son dictionnaire, au mot *Stimulus*. Il est donc hors de doute qu'on a

[1] *Bulletin monumental*, t. VI, p. 474.
[2] *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. IX (3e série), p. 142.

Digitized by Google

voulu représenter un bouvier. Or, il tient dans sa main gauche une courroie au bout de laquelle pend le sabot à deux crochets. Le complément de ses attributs est l'instrument qu'il portait par pré-

caution pour mettre au pied de ses bêtes, s'il arrivait que quelqu'une se blessât en chemin.

La conclusion de tout ce qui précède est que, pour être en possession de la vérité, la doctrine archéologique devra combiner la distinction établie par M. Chevrier avec l'attribution et la dénomination proposées par M. Delacroix. Les sabots de fer qu'on déterre

Digitized by Google

en si grande quantité sur le parcours des anciennes voies seront, suivant leur forme, des hipposandales ou des busandales.

Passons aux fers de cheval.

Les deux dont M. de Chevrier nous a envoyé le dessin ont déjà été gravés par lui pour les Mémoires de la Société historique et archéologique de Châlon-sur-Saône [1]. Il les a trouvés lui-même dans une sépulture qui était incontestablement de l'époque mérovingienne. Ces fers, quoique ayant, selon toute apparence, appartenu au même cheval, sont de façon différente. L'un est percé de six étampures, ondulé sur ses rives et dénué de crampons aux éponges, tandis que l'autre, bigorné sur ses contours, porte des crampons et présente huit étampures pratiquées dans des rainures. Cette diversité, qui s'explique en supposant que les deux fers auraient été posés dans des lieux différents, n'est pas ce qui frappe le plus le savant châlonnais. Il attache plus d'importance à la date du dépôt, parce qu'il voit là un point de repère au moyen duquel pourra être fixée l'époque « où la *solea ferrea* cessa d'être employée pour faire place au système plus pratique du fer à clous. »

Ces dernières expressions, que j'emprunte à la note de M. Chevrier, mettent suffisamment sa pensée à découvert. Selon lui, il y a eu gradation dans la pratique qui consiste à garnir de fer les pieds des chevaux. D'abord on leur attacha, au moyen de courroies, des sabots postiches; on n'en vint que plus tard à leur clouer des patins sous les ongles. Telle est sa doctrine, ou plutôt telle est la doctrine à laquelle il s'est rallié; car il n'est pas le premier qui considère les fers à clous comme un perfectionnement tardif des hipposandales. La même opinion est exprimée dans la plupart des traités spéciaux; elle a dirigé les recherches d'où est sorti le ve chapitre du *Tombeau de Childéric* de M. l'abbé Cochet; c'est celle qui prévaut aujourd'hui.

Elle est acceptée par le plus grand nombre; mais elle a aussi des adversaires, et plus d'une atteinte sérieuse lui a été portée.

M. Bieler, le vétérinaire de Rolle qui a disserté sur les hipposandales, ne la partage pas.

M. Rey, après l'avoir exposée dans la dernière édition de son traité, présage qu'elle devra être modifiée par suite de découvertes nouvelles qu'il ne connaissait encore qu'imparfaitement [2].

[1] Tome V, 2e partie, 1869, p. 221.

[2] *Traité de la maréchalerie vétérinaire* (1865), p. 30.

Digitized by Google

La haute antiquité du ferrage a été soutenue, avec pièces à l'appui, dans le sein des Sociétés archéologiques du Doubs et du Morbihan [1].

Dans un mémoire très-étudié, où sont réunies toutes les preuves qui semblent établir que ni les Grecs ni les Romains n'ont ferré leurs chevaux, M. Nicard se prononce pour l'origine gauloise de cette pratique [2]. Moi-même, depuis dix ans, je n'ai laissé échapper aucune occasion de conclure dans le même sens.

Le Comité, sans doute, n'a pas oublié la discussion qui s'éleva à à ce sujet entre M. Duplessis, de la Société d'Ille-et-Vilaine, et moi, à la réunion des Sociétés savantes de 1866. Je puis, sans être taxé de vanité, évoquer ce souvenir. Il n'est pas celui d'un triomphe; car je ne parvins à convaincre ni M. Duplessis ni les autres archéologues de la même école qui prirent part au débat.

Il s'agissait de deux moitiés de fer trouvées dans deux tumulus différents sur le territoire d'Alaise (Doubs). La découverte avait eu lieu sous mes yeux; je pouvais donc en parler sciemment. J'eus beau faire ressortir toutes les circonstances qui prouvaient que ces fers n'avaient pas pu être apportés là postérieurement, et que le dépôt datait du temps de l'indépendance de la Gaule : comme il était écrit que le premier fer connu est celui que l'on trouva, sous le règne de Louis XIV, dans le tombeau de Childéric Ier, mort en 481, aux yeux des uns, j'avais été la dupe d'une hallucination, et, dans la pensée des autres, les tumulus que j'avais fouillés étaient les sépultures de guerriers contemporains de Clovis ou de ses fils.

Aujourd'hui que les motifs qui jetèrent la défaveur sur tout ce qui était annoncé comme provenant d'Alaise n'existent plus, aujourd'hui que des fers de la même famille que ceux qu'a fournis cette localité ont été trouvés ailleurs, je reprends ma thèse.

Oui, les moitiés de deux fers de cheval ont été trouvées dans deux tumulus situés aux deux extrémités du massif d'Alaise, à 4 kilomètres de distance l'un de l'autre; et, de plus, un troisième tumulus a donné des clous à ferrer sans l'accompagnement du fer. Ces objets sont au musée archéologique de Besançon. Ils ont été décrits et gravés dans les Rapports si précis de M. Castan sur les fouilles d'Alaise [3].

[1] Voyez ci-après, p. 259.

[2] *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXIX (1866), p. 127.

[3] *Les tombelles celtiques et romaines d'Alaise*, 1859, p. 20. — *Les tombelles et*

Digitized by Google

Les sépultures qui ont fourni les fers étaient des tumulus à foyers : ce qui ne les classe pas parmi les sépultures barbares du VIe ni même du Ve siècle.

Ils offraient tous les deux le même mélange d'ossements d'homme, de cheval, de chien et d'ours, avec accompagnement d'un marteau de fer, de petits outils à forer et de poterie celtique. L'un des deux a donné de plus le mors de cheval en fer tordu, si caractéristique de l'époque gauloise.

Quant à l'hypothèse d'un apport postérieur, elle est de toute impossibilité.

Le fer de l'un des tumulus reposait, avec les autres objets, dans une épaisse couche de cendres couverte par un entassement gigantesque de quartiers de roches. C'était une sépulture tout à fait monumentale, qui avait été construite au bord d'un précipice, sur une plate-forme produite par des couches calcaires relevées et fendillées de toutes parts, au point que l'accès du tumulus était dangereux même pour les piétons. Jamais cheval de selle ni de travail n'avait eu à passer en cet endroit. L'autre tumulus était construit dans un fourré sur un versant rocailleux; le foyer qui recélait les objets avait été recouvert de larges dalles que les ouvriers ne soulevèrent qu'à grand'peine. Le dépôt s'est montré intact et inviolé.

De part et d'autre, un clou à ferrer a été recueilli à côté du fer. Ce sont des clous en forme de T, aplatis sur les côtés; mais la traverse qui fait la tête de l'un est droite, tandis que celle de l'autre est profilée en courbe au sommet. A ce dernier modèle appartiennent les clous isolés qui ont été tirés du troisième tumulus.

Voilà pour Alaise.

En 1862, un habitant de Thionville, faisant défricher un bois sur la commune de Colmen, lieu dit Dampontswald, rencontra un tumulus qu'il fit fouiller avec soin. On y trouva des os calcinés, des cendres et du charbon, une massue en bois de chêne incrustée de cailloux blancs, une pointe de flèche en silex, une hachette de fer, enfin la moitié d'un fer de cheval[1].

M. Fouquet, de la Société polymathique du Morbihan, qui s'est particulièrement occupé de recherches sur la destination des men-

les ruines du massif et du pourtour d'Alaise, 1861, p. 23. — *Les champs de bataille et les monuments du culte druidique au pays d'Alaise*, 1864, p. 12.

[1] *Bulletin de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle*, année 1863, p. 154.

Digitized by Google

hirs, a trouvé à deux reprises le fer de cheval au pied de ces monuments. La seconde fois, c'était en 1865, lorsque s'était déjà produite la résistance à l'idée que les Gaulois eussent pratiqué le ferrage. M. Fouquet s'appliqua, dans le compte rendu de sa découverte, à constater l'état de parfaite intégrité du gisement, et les raisons qui s'opposaient à ce qu'on pût dire que l'objet aurait glissé là accidentellement, ou y aurait été mis pour préparer une mystification[1]. Ses observations, corroborées par celles de deux autres savants qui l'accompagnaient, mettent hors de doute l'antiquité du dépôt. Le fer reposait à une profondeur de $1^{m},15$. Il était fragmenté en cinq morceaux par l'oxydation, et non-seulement oxydé, mais cristallisé en plusieurs endroits. La longueur de flèche était de 11 centimètres, le plus grand diamètre de 10.

Une découverte d'un ordre tout différent, qu'un savant de la Suisse, M. Quiquerez, signala dès 1856, est encore plus décisive : c'est celle d'un squelette de cheval rencontré à $3^{m},60$ de profondeur dans une formation de tourbe compacte à Bellelay (canton de Berne). Ni la nature de la tourbière, ni la situation des os, qui étaient posés à plat et dispersés, ne se prêtaient à l'hypothèse que l'animal se fût enfoncé dans le sol. Il avait visiblement été exposé à l'air après sa mort et dévoré par les bêtes. A l'un de ses pieds adhérait un petit fer à bords ondulés. La rencontre d'un rouleau de monnaies du xve siècle, plongé à 60 centimètres dans la même tourbière, permit à M. Quiquerez de calculer le progrès de la formation. L'accroissement du dépôt tourbeux étant de 15 centimètres par siècle, l'antiquité du squelette, et celle du fer par conséquent, remontait à six ou sept siècles avant notre ère[2].

Nanti de ce terme de comparaison, M. Quiquerez se mit à la recherche des fers gaulois. Le succès a dépassé son attente. Il en a recueilli plus de vingt en fouillant certains reliefs de terre qui abondent dans la région supérieure du Jura bernois, et qu'il avait reconnus pour être les restes des établissements formés par la population primitive. Les pièces qu'il en a tirées se sont toujours trouvées en compagnie d'outils de pierre et de tessons de la plus grossière poterie.

On trouvera dans le Recueil des mémoires de la Société d'ému-

[1] *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, année 1865, p. 67.

[2] *De l'âge de fer. Recherches sur les anciennes forges du Jura bernois*, p. 9. Porrentruy, 1866.

Digitized by Google

lation du Doubs l'exposition étendue des faits que je viens de résumer[1]. M. Quiquerez lui-même est l'auteur de ce travail, à l'appui duquel il a publié le dessin des variétés que présente sa collection. Les différences sont à peine sensibles. On voit que ces fers, ramassés dans un rayon de pays très-restreint, ont été faits pour une même race de chevaux et par des ouvriers qui travaillaient tous de la même façon. Ils sont petits, étroits, faibles de métal, d'un fer très-doux, constamment percés de six étampures qui ont été fraisées en long en vue de la forme que présentait la tête des clous. La distension du métal à chacune des étampures a produit sur les bords l'ondulation dont nous avons parlé à propos du cheval de la tourbière de Bellelay. L'épaisseur ne dépasse pas 4 millimètres, ni la largeur 16 centimètres. Le poids est renfermé entre 90 et 120 grammes.

M. Quiquerez est un savant ingénieur, praticien consommé en matière de sidérurgie et l'un des meilleurs archéologues de la Suisse. Personne n'a poussé plus avant les recherches sur les origines de l'industrie du fer dans nos pays. Je ne crois pas pouvoir abriter d'un nom plus autorisé que le sien le premier point de la doctrine que je me suis proposé d'établir dans ce rapport. Ses recherches achèvent de mettre hors de toute contestation l'antiquité du ferrage des chevaux.

Si nous sommes encore à compter les pièces à conviction d'où il résulte que les Gaulois se livrèrent à cette pratique du temps de leur indépendance, il n'en est pas de même pour la période subséquente. On peut dire que les fers gallo-romains sont innombrables. Depuis que l'on exécute des fouilles dont le résultat est consigné, on ne s'est pas attaqué une fois aux substructions d'un établissement d'importance datant de l'époque romaine, qu'on n'y ait trouvé le fer de cheval. Telle localité en a fourni, non pas un ou deux, mais des masses. A la vérité, les antiquaires à qui nous devons la mention de ces découvertes ont rarement pris la peine de préciser la position occupée en terre par les objets, de sorte qu'on a toujours fait la même objection : « Ces fers ne sont-ils pas tombés du pied des chevaux qui passèrent plus tard par dessus les ruines? » Et de ce scrupule est sortie l'incrédulité d'où il est si difficile aujourd'hui de faire revenir la plupart des archéologues.

[1] Tome IX de la 3e série, année 1864, p. 139.

Digitized by Google

Cependant, si l'enquête avait été poussée à fond, il eût été possible de recueillir un certain nombre de faits qui ne laissent pas de place au doute.

Dans la *Statistique monumentale du Puy-de-Dôme* [1], M. Bouillet a donné la figure d'un fer à planche, c'est-à-dire fermé au talon et garni de cinq clous, qui fut trouvé en 1835, à 3 mètres en terre, sous le pavé d'une voie romaine, tout près de Clermont. Personne assurément ne pensera que ce fer, détaché du pied d'un cheval au moyen âge, soit allé percer la croûte de pierre sous laquelle il reposait.

En 1842, dans la cave d'une maison de Troyes, à 3 mètres sous le sol de cette cave, on découvrit l'orifice d'un puits funéraire bouché avec des briques, et l'on retira de ce puits des chaînes, des clefs, des figurines d'*ex-voto* et un fer de cheval [2].

M. de Pibrac, dans l'exploration qu'il fit, en 1857, des puits funéraires de Beaugency, retira de l'une de ces sépultures, avec d'autres objets qui annonçaient les premiers temps de la domination romaine en Gaule, un fer de cheval [3].

Plus récemment, M. l'abbé Baudry, à son tour, a vu sortir de l'un des puits funéraires les plus profonds de Troussepoil (Vendée) un autre fer sur lequel je reviendrai tout à l'heure.

Ne voilà-t-il pas assez d'exemples du même fait pour dissiper toute incertitude, et pour autoriser les plus timides à admettre que les Romains purent voir des chevaux ferrés longtemps avant que les barbares leur eussent enlevé la possession de la plus grande partie de la Gaule?

Mais ce n'est pas tout. Tandis qu'on se tue à dire qu'aucun des monuments figurés que l'antiquité nous a transmis ne représente le fer aux pieds des chevaux, l'un de nos beaux musées départementaux et des plus visités, le musée Calvet, à Avignon, possède un bas-relief du IIe siècle au plus tard, qui donne le démenti le plus formel à cette assertion. Et ce bas-relief, ce n'est pas d'hier qu'il est exposé aux yeux du public. Il est à Avignon depuis 1835; il a été signalé par Mérimée, qui a appelé particulièrement l'attention des antiquaires sur la circonstance de la ferrure [4].

[1] Page 64 et planche III.

[2] *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XIX, p. 90.

[3] *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. IV (année 1859), p. 97.

[4] *Notes d'un voyage archéologique dans le midi de la France*, p. 176.

Digitized by Google

Un monument de cette importance mérite qu'on s'y arrête. J'ai la satisfaction de pouvoir le mettre sous les yeux du Comité et des lecteurs de la *Revue des Sociétés savantes*, d'après un dessin qu'a eu l'obligeance de me communiquer M. Deloye, conservateur du musée Calvet, notre correspondant à Avignon.

Sur un *carpentum* élégant, attelé de deux chevaux que dirige un cocher armé d'un fouet en façon de martinet, est assis un personnage habillé à la gauloise. La hauteur de son siége désigne un fonctionnaire public d'un rang élevé. Derrière lui se tient debout un licteur, la hache à la main. Cette représentation ne constitue

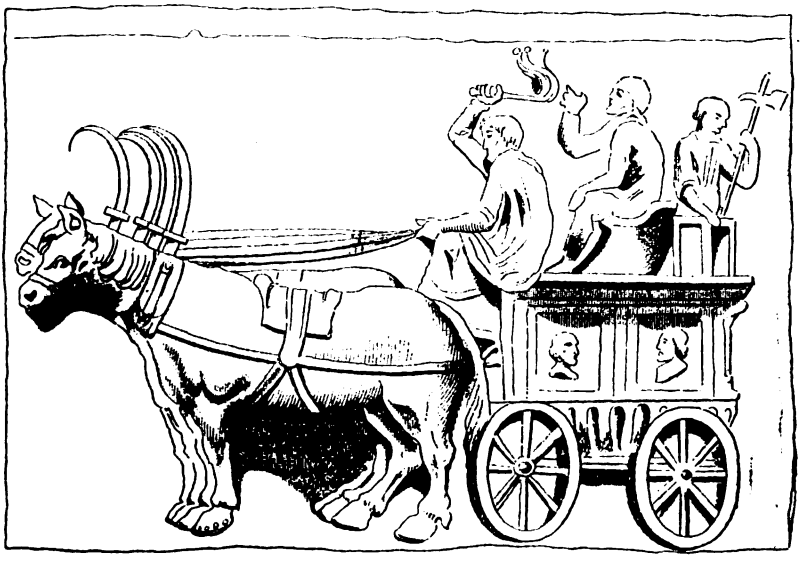

qu'une partie du monument. Il y a au-dessus une frise où l'on voit figurée une course en chars, puis un fronton encadrant un buste de grandeur naturelle.

Ce monument vient de Vaison, où il était encore lorsqu'il fut décrit par Mérimée. M. Deloye m'apprend qu'il fut recueilli avec d'autres pièces d'antiquités par Sébastien Blégier, gouverneur de Vaison en 1560, pour servir à la décoration de la demeure que ce personnage se faisait alors construire. Notre correspondant voit là le mausolée d'un des quatuorvirs de l'antique Vaison. Le *carpentum* nous représenterait la voiture de cérémonie du corps municipal de

Digitized by Google

la cité Vocontienne, et les deux têtes sculptées sur le panneau en évidence, lesquelles en font supposer d'autres sur le panneau qu'on ne voit pas, seraient les portraits des membres du quatuor-virat en exercice.

Relativement aux chevaux qui sont pour nous l'objet important, M. Deloye me donne le renseignement que voici :

« On distingue très-bien sur le pied de devant du premier cheval le fer avec quatre clous qui le fixent, tandis qu'on aperçoit à peine quelques légères traces du ferrement sur les deux pieds de devant du second cheval, et peut-être sur un des pieds de derrière du premier. »

Ainsi, il n'est pas du tout certain que les pieds de derrière aient été ferrés, et il faut un effort d'attention pour constater que ceux de devant l'ont tous été. Mais cela ne fait rien. Pour détruire l'argument tiré de ce que les anciens n'auraient jamais figuré un cheval avec le fer à clous, il suffit que le bas-relief de Vaison nous montre un seul pied dont personne ne puisse contester la ferrure, et cette preuve, nous l'avons dans le pied de devant du premier cheval, car ce pied est ferré aussi visiblement que possible, et ferré avec l'attache de quatre clous qui ont été, non pas rivés, mais rabattus et tamponnés sur le sabot de la bête.

Voila donc un monument devant lequel il faut à toute force que l'on s'incline. Est-il unique en son genre? Pas précisément. Je suis en mesure d'en invoquer un autre dont le contrôle sera plus facile, car il a sa place au musée du Louvre. Oui, au musée du Louvre; mais il ne crève pas les yeux pour cela. Il est on ne peut pas plus défavorablement placé, scellé très-haut dans un mur et à contre-jour[1]. Bouillon et de Clarac l'ont décrit et fait graver chacun à leur tour, sans tenir compte de la circonstance si curieuse qu'il présente pour l'objet de ce rapport; de sorte que ce monument, rendu depuis si longtemps au domaine public, mérite encore le nom d'inédit[2].

C'est un bas-relief d'Hector traîné derrière le char d'Achille. L'un des chevaux de l'attelage est représenté dans son entier. Il a

[1] Première salle au rez-de-chaussée, sous la galerie d'Apollon, à gauche en entrant.

[2] Bouillon, *Musée du Louvre*, t. III, bas-reliefs, p. 25 et pl. 21. — De Clarac, *Musée de sculpture antique et moderne*, t. II, première partie, p. 661 et pl. 111 de l'atlas.

Digitized by Google

aux quatre pieds des fers à clous tamponnés sur le sabot. De plus, comme le pied gauche de devant est levé, on voit le dessous du fer et les trous fraisés dans lesquels étaient logés les clous.

Cet ouvrage accuse le style de la sculpture romaine de l'époque des premiers Césars. On sait qu'il est venu de la villa Borghèse. Ainsi, tout se réunit pour accabler la critique négative contre laquelle je suis en lutte.

Comme on s'est prévalu aussi de ce que la numismatique ne fournissait aucun indice dont pussent faire leur profit les défenseurs de l'antiquité du ferrage, je suis bien aise d'alléguer, au contraire, l'autorité du répertoire de M. Cohen. Je trouve dans cet ouvrage [1] la mention d'une tessère de bronze, attribuée conjecturalement à Domitien, mais datant, dans tous les cas, du Haut-Empire, qui semble avoir été frappée à l'occasion d'une victoire remportée sur de la cavalerie gauloise. Elle a pour empreinte, au droit, deux fers de cheval au milieu d'un *torques*, et au revers un rameau d'olivier accompagné de la légende IO IO TRIVMP.

Du moment que l'usage du fer de cheval est démontré par des monuments figurés du Haut-Empire, et que ce fer a été rencontré en Gaule à des profondeurs qui garantissent l'antiquité du dépôt, il n'y a pas de raison pour qu'on rejette les pièces qui ont été fournies par les fouilles, quand les fouilles ont été dirigées par de bons observateurs et qu'elles n'ont rendu que des objets antérieurs au ve siècle. Je ne crains donc pas d'être taxé de témérité en acceptant comme gallo-romains les fers trouvés, en 1846, dans les décombres enfouis sous la forêt de Brotonne [2], et ceux qui ont été recueillis au camp de Dalheim en Luxembourg [3], et ceux qui, lors de la construction des égoûts de Besançon, en 1863, sont sortis des ruines du ive siècle amoncelées sous le sol de cette ville [4], et ceux de la collection formée par M. Quiquerez avec le produit de ses fouilles tant au Mont-Terrible que sur l'emplacement des autres stations romaines du Jura bernois. Je ne cite que les découvertes dont j'ai conservé la mémoire. La quantité de pièces qu'elles ont fournies suffit pour justifier l'expression dont je me suis servi

[1] *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. VI, p. 543.

[2] *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XIV, p. 9.

[3] *Publications de la Société archéologique du grand-duché de Luxembourg*, t. VII, p. 185; t. IX, p. 126; t. XI, p. 92.

[4] *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. XVIII, 3e série (année 1863).

Digitized by Google

d'abord, quand j'ai dit que les fers gallo-romains étaient innombrables.

On est à même de reconnaître à présent combien peu est fondé le jugement en vertu duquel une succession chronologique a été établie entre les hipposandales et les fers. Ceux-ci ne sont pas le moins du monde un perfectionnement de celles-là, et tous les raisonnements édifiés sur cette hypothèse tombent à plat. Les Gaulois ont pratiqué le ferrage avant la conquête romaine; ils l'ont pratiqué après, sous les yeux de leurs dominateurs, qui ne furent émerveillés en aucune façon de leur procédé, puisque, loin de se faire une loi de l'imiter, ils importèrent et maintinrent concurremment la mode italienne d'enfermer les pieds des bêtes dans des chaussures de fer. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'une telle préférence est inexplicable, qu'il y a une loi de nature qui veut qu'après une conquête vainqueurs et vaincus s'empruntent mutuellement leurs pratiques utiles, que les Romains se sont distingués entre tous les peuples par leur intelligence à s'approprier ce qu'ils trouvaient de bon chez les autres, que la ferrure à clous leur aurait été d'un trop grand secours dans leurs guerres sur le Rhin et sur le Danube pour qu'ils aient consenti à s'en passer lorsqu'elle était usitée en Gaule : ces arguments, qui sont ceux de M. Duplessis, lorsqu'il traita la question en Sorbonne[1], ne sont que des arguments spécieux. Le fait est là, pour prouver une fois de plus que le vraisemblable n'est pas le vrai.

Enregistrons-le donc, ce fait, et contentons-nous de le consigner tel qu'il se présente, sans lui faire dire plus qu'il ne dit.

De ce qu'il y a des fers qui remontent à l'antiquité celtique, cela ne veut pas dire que tous les chevaux gaulois aient été ferrés. Il se peut que cette précaution n'ait été prise qu'à l'égard des bêtes qui avaient à faire de certaines évolutions, ou bien que ç'ait été un signe de distinction pour la monture ou pour les attelages des chefs; il se peut encore que les quatre pieds du cheval n'aient pas toujours été ferrés.

Les mêmes restrictions sont à faire au sujet de la coutume observée à l'époque romaine. Il n'y a pas de fers au plus grand nombre des représentations de chevaux trouvées dans notre pays, et, si la garniture se montre au complet sur le bas-relief du Louvre, sur

[1] Étude sur l'origine de la ferrure du cheval chez les Gaulois, dans le volume *Archéologie*, 1867, des *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes*.

Digitized by Google

celui de Vaison elle paraît n'avoir été attribuée qu'aux pieds de devant.

En somme, il n'y a de certitude que quant à l'existence du ferrage et quant à la forme des pièces qu'on employait à cette opération.

Les caractères des fers gallo-romains ont été précisés d'abord par M. Bieler, et plus tard par MM. Delacroix et Quiquerez.

Ceux que M. Bieler avait eu l'occasion d'observer en 1857, date de la publication de son mémoire [1], étaient à six étampures oblongues, distribuées sur une rainure continue, analogue à la rainure qui règne encore sous les fers anglais. Les étampures, plus larges que la rainure, avaient produit sur les rives les mêmes festons qui caractérisent la plupart des fers gaulois. L'ajusture était nulle ou presque nulle; les éponges, refoulées sur quelques échantillons, étaient munies sur d'autres de crampons peu travaillés. Quelquefois il y avait aussi un crampon à la pince. Les clous avaient la tête arquée et la lame carrée.

La description de M. Delacroix répond parfaitement à celle-là, sauf que la rainure n'existe pas sous les fers recueillis à Besançon [2]. Presque tous ont les crampons d'éponges, et la saillie des têtes de clous hors de la fraisure où ils sont engagés répond à celle des crampons. La lame de quelques-uns de ces clous a été complétement bouclée à la pointe : ce qui explique les saillies figurées sur les sabots des cheveaux du Louvre et de Vaison. Les festons du contour ont été effacés sur cinq ou six pièces qui ont subi le travail du marteau après l'étampage. Deux fers plus petits que les autres, au lieu d'être percés de six trous, le sont de quatre seulement. Dans tous, le métal est d'une pâte très-blanche et d'une extrême ductilité.

M. Quiquerez, en comparant les fers des ruines romaines avec ceux de l'époque celtique, a constaté une augmentation sensible dans les dimensions, d'où il a induit qu'un des effets de la conquête avait été d'améliorer la race des chevaux. Il a trouvé le double type avec ou sans rainure. D'après les pesées qu'il a faites, ces fers contiennent de 180 à 245 grammes de métal, tandis que, pour ceux de l'âge

[1] Sur les anciens fers de chevaux dans le Jura, *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. IX, 3e série (année 1864), p. 129.

[2] Fouilles des rues de Besançon, en 1863, dans les *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. VIII, 3e série, p. 205.

Digitized by Google

antérieur, le poids se tient entre 90 et 120 grammes, et que les fers du moyen âge descendent rarement au-dessous de 300 grammes et montent jusqu'à 365.

Quoique le plus grand nombre des fers gallo-romains soient percés seulement de six trous, ceux qu'on a trouvés à Dalheim l'étaient de huit, comme aujourd'hui, et c'est aussi le cas de celui du bas-relief de Vaison, puisque quatre têtes de clous ressortent du sabot qui est figuré de profil.

Le fer à planche de Clermont, qui n'a que cinq étampures, peut passer pour avoir appartenu à un pied malade ou difforme.

Enfin on a trouvé des fers sans étampure.

J'insisterai sur cette singularité, qui a certainement une signification, car, à ma connaissance, elle s'est déjà présentée trois fois, et toujours dans des sépultures.

L'un des fragments découverts à Alaise appartint à un fer de cette espèce. Il n'a point été percé, quoiqu'un clou à ferrer eût été déposé auprès de lui.

M. de Bonstetten a publié la figure d'une moitié de fer, également sans trous, retirée par lui d'un tumulus qu'il jugea être de l'époque helvéto-romaine [1].

Enfin le fer rendu par l'un des puits funéraires de Troussepoil est dans le même cas. Ce dernier offre de plus une circonstance curieuse. Il est muni à la pince d'un tenon qui s'élève de 2 centimètres sur toute la largeur de la lame, comme si ce fer avait été destiné, non pas à garnir un pied de cheval, mais à être fiché contre un mur ou dans du bois.

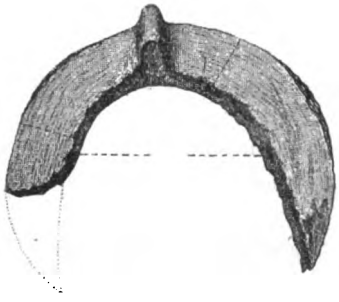

Ainsi donc, on a déposé dans les sépultures, tant gauloises que gallo-romaines, des fers impropres au service. Dans quelle intention? La pensée qui se présente tout d'abord à l'esprit est que ces objets ont eu la valeur de symboles.

La signification la plus simple d'un fer déposé à côté d'un mort serait d'indiquer que le personnage, en son vivant, avait pratiqué

[1] *Recueil d'antiquités suisses*, pl. VI, fig. 13.

Digitized by Google

la maréchalerie, qui a pu être considérée comme un art d'une excessive difficulté. Il se peut aussi qu'une idée différente, une idée religieuse ait été attachée au fer, et qu'on l'ait mis comme offrande dans les tombeaux.

Ici se présente tout naturellement le souvenir des fers cloués aux portes des églises pendant le moyen âge. On en voit encore quatre sur la porte de la cathédrale d'Embrun, qui passent pour avoir appartenu au cheval de Lesdiguières. On dit Lesdiguières, parce que, en Dauphiné, Lesdiguières est le personnage légendaire sur le compte duquel ont passé la plupart des anciennes traditions. L'église d'Embrun possédait certainement cet *ex-voto* avant le règne de Henri IV.

Un fer désigné sous le nom de fer du cheval de saint Georges fut jadis l'une des reliques les plus renommées de Leipsick.

Sur la face de lit d'une pierre ornée de moulures, qui paraît avoir servi de base à un pilier du baptistère antique de Besançon (elle a été retirée récemment des décombres de cet édifice), on voit la figure d'un fer de cheval gravée en creux très-profondément.

M. Aymard, l'un de nos correspondants du département de la Haute-Loire, m'a appris qu'en Velay, d'anciennes pierres plantées dans les champs portent la même image, gravée en creux aussi. Les paysans appellent ces pierres *roche-chevalade*, *pierremule*, *pierremur*, et la figure qui est dessus est pour eux le fer du diable, car l'opinion dans le pays est que le diable a des pieds de cheval et non pas de bouc. Le fer ici est donc pris en mauvaise part, et la même chose est arrivée à l'égard de toutes les superstitions qui dérivent de l'antiquité. Suivant les lieux, il s'y est attaché une idée de sainteté ou de réprobation.

Pour moi, je ne serais pas éloigné de croire qu'il y eut dans l'olympe gallo-romain un dieu ou un génie forgeron du fer de cheval. Les singuliers attributs de saint Éloi dans l'imagerie du moyen âge m'ont suggéré cette opinion. Vainement la vie du célèbre évêque de Noyon a été écrite par un autre évêque, son contemporain, avec la plus rare exactitude; vainement cette biographie présente sans interruption ni lacunes l'enchaînement des travaux du saint, d'abord comme orfévre attaché à l'administration des finances de Dagobert, et ensuite comme apôtre de la Belgique : le peuple, transportant sur sa personne des réminiscences d'un autre temps,

Digitized by Google

a fait de lui un maréchal-ferrant. Les peintres et sculpteurs ont ajouté à son costume d'évêque le tablier de cuir; au lieu de crosse, ils lui ont mis dans la main droite un marteau, tandis que de l'autre main ils lui ont fait tenir un pied de cheval. Pour comble de bizarrerie, ce pied est détaché de l'animal, qui figure presque toujours à quelque distance ayant l'une de ses jambes de derrière coupée au jarret[1]. Cette scène ne se rapporte à aucun texte, et les traditions débitées à son sujet ne sont que des légendes forgées à *posteriori* pour expliquer l'image. Il n'y a rien à dire, sinon qu'on voit là un de ces mythes païens qui, malgré les efforts de l'Église, ont pris place dans le christianisme. Trouvera-t-on que c'est abuser de la permission des rapprochements que d'établir un lien de parenté entre les fers votifs des sépultures antiques et les croyances perdues dont notre art religieux a conservé la dernière expression? Dans tous les cas, le Comité ne trouvera pas mauvais que j'aie appelé l'attention des praticiens de l'archéologie sur un ordre de faits dans lequel des découvertes d'un véritable intérêt peuvent se produire.

Je terminerai ce rapport par deux remarques sur des faits mal interprétés de l'histoire ancienne de la maréchalerie.

La philologie a été invoquée comme donnant, sinon la preuve décisive, du moins un indice que le ferrage des chevaux est d'origine germanique plutôt que gauloise[2].

En effet, nous appelons *maréchal* celui qui ferre les chevaux; percer le fer se dit *étamper;* l'instrument avec lequel on pare le pied du cheval avant d'y appliquer le fer est le *boutoir :* autant de mots dont il faut aller chercher la racine dans la langue des anciens Germains.

A ce compte, l'armure de nos anciens chevaliers serait aussi d'origine germanique, car leur casque s'appelait *heaume*, leur cotte de mailles *haubert*, leur épée *branc*, l'aiguillon de leurs souliers *éperon*, la flamme de leur lance *gonfanon*, la bosse de leur bouclier *boucle :* toutes dénominations qui dérivent également de la langue des Germains. Cependant il n'y a pas une des choses qu'elles expriment qui n'ait été à l'usage des Gaulois, même du temps de leur indépendance. Comment cela a-t-il pu se faire?

[1] L. P. Cahier, *Caractéristique des saints*, t. I, p. 209; Forgeais, *Plombs historiés trouvés dans la Seine*, 2e série, p. 152.

[2] *Mémoires lus à la Sorbonne en 1866 (Archéologie)*, vol. publié en 1867, p. 199.

Digitized by Google

L'explication est la même dans les deux cas.

Au IXe siècle, lorsque se forma la langue française, la cavalerie était composée des grands propriétaires de la Gaule, presque tous Francs d'origine. Il est tout naturel que les termes pour désigner ce qui tenait à l'attirail du cavalier et de sa monture aient été empruntés à la langue des Francs.

L'auteur anonyme de la vie de Louis le Débonnaire, qu'on désigne sous le nom de «l'Astronome limousin,» raconte qu'à la fin de l'année 832, lorsque l'empereur se rendit en Aquitaine pour châtier son fils Pepin, révolté contre lui, une forte gelée étant survenue à la suite de pluies abondantes, l'âpreté du sol abîma les pieds des chevaux au point qu'une partie de la cavalerie fut obligée de mettre pied à terre [1]. Cela revient à dire que le plus grand nombre des chevaux de ce temps-là n'étaient point ferrés.

Le P. Daniel a introduit dans son *Histoire de France* le fait rapporté par l'Astronome limousin, mais en y ajoutant une glose de sa façon. Répugnant à admettre que les chevaux de la cavalerie de Louis le Débonnaire n'étaient point ferrés, il imagina qu'ils l'étaient seulement pendant l'hiver, et que cette fois on n'avait pas pu procéder à l'opération à cause de l'hostilité du pays où l'on se trouvait. C'est ce qu'il exprime dans son récit [2].

Le P. Daniel ne cite jamais ses autorités, mais il jouit d'une réputation d'exactitude qui a entraîné Beckmann et d'autres critiques après lui [3]. On a cru de bonne foi que tout ce qu'il disait avait été tiré d'un auteur original, et l'opinion sortie de là est qu'au IXe siècle on ne ferrait les chevaux qu'en hiver.

On saura maintenant que le ferrage au IXe siècle n'était pas plus d'hiver que d'été, et qu'à cette époque, de même que dans les siècles antérieurs, il ne fut encore pratiqué qu'exceptionnellement.

Nous avons de plus la preuve indirecte que les chevaux auxquels on mit des fers, à l'époque carolingienne, n'en eurent qu'aux pieds de devant.

[1] «Asperrima hiemis incubuit inclementia, primo quidem pluviarum inundantia, deinde humectationem terræ glaciali rigore adstringente; quæ adeo noxia fuit, ut, subrutis pedibus equinis, rarus quisque foret qui vectione equorum uteretur.» (Dans Duchesne, *Historiæ Francorum scriptores*, t. II, p. 309.)

[2] *Histoire de France*, t. II, p. 257.

[3] *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXIX, p. 137.

Digitized by Google

L'article 12, livre II, du *Miroir saxon* obligeait le juge, en cas d'appel, de déléguer des commissaires à l'effet de conduire les parties devant la justice supérieure. Des fournitures étaient dues à ces commissaires, entre autres des fers pour « les pieds de devant de leurs chevaux [1]. »

Cette loi fut écrite en un temps où l'on ferrait les chevaux des quatre pieds. Pourquoi le fisc ne faisait-il les frais que de deux fers sur quatre? Évidemment parce qu'on n'avait ferré que les pieds de devant à l'époque où s'était établie la coutume, et, comme il s'agit des Saxons, la coutume ne peut pas être reculée plus loin que le IXe siècle.

Il faut donc en venir à cette conclusion dernière, que, malgré l'antiquité de son origine, la maréchalerie ne prit d'extension, même dans les pays qui l'avaient vue naître, qu'à l'époque où son introduction dans les armées de l'empire grec est constatée par des textes, c'est-à-dire au Xe siècle.

J. Quicherat,

Membre du Comité.

Communication de M. Grasset aîné, relative à un cadran solaire en plomb appartenant au musée de la ville de Varzy (Nièvre).

M. Grasset, conservateur du musée de Varzy (Nièvre), adresse à la section le *fac-simile* d'un cadran solaire en plomb, horizontal, mesurant 54 centimètres de diamètre. Il n'offre d'autre intérêt que l'inscription suivante tracée sur une bande qui pourtourne le bord extérieur du cadran : *Guillermus Legrand presbiter cum Christo vivat feliciter. Amen. Bymai* (mot incomplet et douteux) *et sans nulle pose fu faict. 1514.* Le segment dépourvu de lettres horaires est rempli par les attributs de la passion. Ce petit monument gnomonique était évidemment placé dans la cour de quelque habitation religieuse. C'est un don fait au musée de Varzy par un collectionneur, M. Fayet, qui s'en rendit acquéreur à Paris, dans une vente publique. Des recherches dirigées dans les archives de la Nièvre n'auraient donc aucune chance d'amener la découverte de l'emplacement qu'il oc-

[1] « Cuilibet equo quatuor manipuli infra diem et noctem erogentur, et in anterioribus pedibus equi sufferrentur. » (Goldast, *Collectio constitutionum et legum imperialium*, t. I, part. 2.)

Digitized by Google

cupait, ou de faire connaître le personnage, Guillaume ou Guillemin Legrand, qui le fit placer.

Je propose le dépôt aux archives.

Comte L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Lettre de M. le contre-amiral de Lapelin, accompagnée de photographies de quelques inscriptions gravées sur bois provenant de l'île de Pâques.

J'ai déjà rendu compte à la section d'une communication de M. le contre-amiral de Lapelin relative à des statues colossales en pierre trouvées dans l'île de Pâques en 1871. A la date du 5 juin 1873, M. le Ministre de la marine a adressé à M. le Ministre de l'instruction publique un second envoi de M. de Lapelin, concernant de nouveaux objets provenant également de l'île de Pâques.

Ce sont trois morceaux de bois en forme de palette oblongue, mesurant 29, 37 et 40 centimètres de longueur, et chargés de dessins ou plutôt de caractères rudimentaires entaillés dans l'épaisseur du bois. Les deux faces de ces morceaux en sont couverts. L'amiral de Lapelin joint à sa communication manuscrite une photographie de chacune de ces faces, qui en permet une description exacte.

Ce ne sont certainement pas des dessins décoratifs, de simples motifs d'ornements que j'ai sous les yeux. Leur disposition en lignes horizontales et régulières éloigne toute hypothèse de ce genre. On reconnaît facilement des figures d'hommes les bras et les jambes écartés, des figures de singes suspendus à des arbres, des oiseaux, des poissons, des tortues, des arcs débandés, séparées par des traits verticaux ou losangés. Nous sommes donc en présence de caractères graphiques qui représentent un objet rappelant un fait, de ceux que dans l'égyptologie on appelle spécialement *hiéroglyphiques*. Ces caractères n'offrent aucune ressemblance ni avec ceux des monuments celtiques, ni avec les rhunes scandinaves, ni avec les hiéroglyphes égyptiens, ni avec les figures que l'on trouve sur les monuments aztèques ou péruviens. D'après la note de M. l'amiral de Lapelin, « les indigènes de l'île de Pâques donnent à cette écriture le nom de *Timo-te-ako-ako*. Son sens échappe à la majorité des habi-

Digitized by Google

tants. Il s'est conservé dans quelques familles.» On a signalé à l'amiral un indigène, habitant actuellement Manga Riva (îles Gambier), «comme pouvant en donner le sens ou tout au moins la clef. Le seul renseignement que j'aie pu obtenir, dit M. Lapelin, c'est que ces bois, *dont quelques-uns sont assez récents*, seraient des chants populaires et plus fréquemment des prières aux divinités du temps de leur paganisme.»

Les questions soulevées par cette communication sont tellement vagues, tellement obscures, que la section approuvera, je l'espère, ma réserve. Peut-être jugera-t-elle convenable de la renvoyer à l'examen de la section d'histoire et de philologie.

En attendant, je me borne à demander le depôt de ces photographies dans nos archives, en exprimant le vœu que l'une d'elles soit reproduite par la gravure. La publicité donnée à cette reproduction pourrait faire surgir des documents dont je serais le premier à profiter.

Comte L. Clément de Ris,

Membre du Comité.

Le diptyque consulaire de Saint-Junien au diocèse de Limoges.

Communication de M. l'abbé Arbellot, correspondant.

M. l'abbé Arbellot, curé-archiprêtre de Rochechouart, a adressé au Ministère de l'instruction publique une notice sur un diptyque consulaire dont on conservait jadis les deux feuilles dans l'abbaye bénédictine de Saint-Junien, au diocèse de Limoges (*monasterium Comodoliacense*). L'auteur de cette dissertation, intitulée *Diptyque de Flavius Félix*, commence par rappeler qu'en 1807 M. Roulhac de Rochebrune, membre du conseil général de la Haute-Vienne, ancien maire de Saint-Junien, envoya la première feuille de ce diptyque au Ministre de l'intérieur. Dans sa réponse à M. de Rochebrune, en date du 25 janvier 1808, qui est sous les yeux de M. l'abbé Arbellot, le Ministre déclare s'être «empressé de «faire remettre cet objet au Cabinet des antiques de la Bibliothèque «impériale, où il sera ajouté à la collection de diptyques que pos«sède cet établissement.»

Après cette citation et après avoir constaté que la deuxième feuille du diptyque de Saint-Junien, perdue sans doute au moment de la

Digitized by Google

Révolution, n'a jamais été retrouvée, M. l'abbé Arbellot demande au Ministre ce qu'est devenu cet objet précieux et s'il est encore à la Bibliothèque nationale. Heureusement, il est facile de répondre à cette question. Déposée à la Bibliothèque impériale en 1808, la première moitié du diptyque consulaire de Saint-Junien a toujours été exposée, depuis cette époque, dans la salle publique du Cabinet des antiques, où, grâce à Dieu, on peut la voir encore aujourd'hui.

Il est plus difficile de répondre à une autre question posée également par M. Arbellot : « Quel est ce Flavius Félix, patrice et consul ? » M. le curé de Rochechouart croit cependant cette question résolue, et qu'il n'y a qu'à suivre Mabillon, qui a publié le premier ce diptyque en 1706 et l'a attribué à un Flavius Félix, consul l'an 511, que l'on ne connaît que par l'inscription de son nom sur les Fastes. Mabillon est certainement une imposante autorité; cependant l'illustre diplomatiste n'était pas assez archéologue pour que l'on puisse accepter sans examen ses opinions en matière d'antiquité figurée, surtout lorsqu'il s'est élevé des doutes sur leur exactitude. Or c'est le cas pour l'attribution du diptyque de Saint-Junien. A l'exception de Banduri et de Passeri, les érudits qui, depuis plus d'un siècle, ont parlé de ce monument, se sont accordés à le donner à un autre Flavius Félix qui fut consul près d'un siècle plus tôt, l'an 428. Cependant M. l'abbé Arbellot n'a pas mentionné cette nouvelle attribution.

En ce qui concerne cette question toujours si délicate de la date, indépendamment de Mabillon, le correspondant ne s'est préoccupé que de deux auteurs, aujourd'hui peu connus, M. Rougier-Châtenet et M. Allou, et ne discute ni Hagenbuch ni Gori, qui n'ont pas adopté l'opinion de Mabillon, ni les nombreux écrivains plus récents qui ont suivi ceux-ci, comme les auteurs du *Trésor de numismatique*[1] et ceux des divers catalogues imprimés du Cabinet des médailles et antiques, ni M. Jules Labarte, l'auteur de l'*Histoire des arts industriels*, ni tant d'autres qu'il ne cite même pas. Ce silence doit sans doute s'expliquer par la rareté des livres d'archéologie à Rochechouart, et il y a lieu de regretter cette circonstance, car M. l'abbé Arbellot a montré souvent qu'il savait se servir de ceux

[1] Cet ouvrage a été publié par Charles Lenormant, avec la collaboration de celui qui écrit ces lignes.

Digitized by Google

qu'il a entre les mains; mais, tout en rendant la justice qui est due à son mérite, depuis longtemps apprécié par le Comité, il m'a semblé qu'il n'y avait pas lieu de proposer l'impression d'un travail sur un diptyque dans lequel n'est pas prononcé le nom de Gori, l'auteur du livre classique sur ces monuments. Je me contenterai donc de demander que des remercîments soient adressés à M. l'abbé Arbellot. En provoquant une enquête sur le précieux ivoire qu'il croyait perdu, M. le curé de Rochechouart n'a pas seulement donné un bon exemple, il a aussi démontré l'erreur dans laquelle étaient tombés, au commencement de ce siècle, les deux auteurs que nous venons de nommer. M. Rougier-Châtenet[1] et, après lui, M. Allou[2] ont conjecturé, dit M. l'abbé Arbellot, que le Fl. Félix du diptyque de Saint-Junien « était le même qui, avec saint Rurice, depuis évêque de Limoges, assista dans son exil Fauste, évêque de Riez. » En quelques mots, M. l'abbé Arbellot a fait justice de cette conjecture; il lui a suffi de rappeler que « ce Félix, qui était patrice et préfet du prétoire, ne parvint jamais, dit Sirmond, à la dignité de consul. » C'est là une réfutation péremptoire, mais, comme il y a aussi de graves objections à reconnaître le Fl. Félix de l'an 511 dans le Fl. Félix du diptyque de Saint-Junien, je ne puis me dispenser de reprendre cette question, et je me félicite même de l'occasion qui m'est offerte de faire mieux connaître un des plus importants monuments de l'établissement confié à ma garde, et peut-être d'apporter de nouveaux arguments à l'appui de l'attribution qui me paraît devoir être préférée à celle de Mabillon.

I.

On ne sait pas quand le diptyque de Fl. Félix fut apporté dans l'abbaye, puis collégiale de Saint-Junien de Limoges; on sait seulement qu'au XVIIe siècle, ainsi que M. l'abbé Arbellot le dit dans sa notice, ce diptyque servait de couverture à une vie manuscrite de Rurice II, évêque de Limoges, que l'on y conservait dans les archives et qui avait été écrite en 1461 par l'un des chanoines, nommé Jean Courtois.

[1] *Statistique de la Haute-Vienne*, par M. Rougier-Châtenet, 1807; voy. p. 150. Si l'on n'a pas les grands ouvrages d'archéologie à Rochechouart, on ne rencontre pas toujours non plus, même à Paris, tous les livres que l'on voudrait y trouver, comme, par exemple, cet ouvrage de M. Rougier-Châtenet. Je l'ai vainement cherché.

[2] Allou, *Monuments de la Haute-Vienne*, 1821, p. 339.

Digitized by Google

Voici la description de cet ivoire prise pour la première feuille sur l'original au Cabinet des médailles, et pour la seconde sur la planche de Mabillon :

Première feuille, en haut, on lit en creux :

FL·FELICIS V·C·COM·AC.MAG.

La suite des titres du consul se trouvait sur la seconde feuille :

VTRQ·MIL·PATR·ET·COS·ORD.

L'inscription complète doit être lue ainsi : *Flavii Felicis, viri clarissimi, comitis ac magistri utriusque militiæ, patricii et consulis ordinarii;* c'est-à-dire : (*Présent*) *de Flavius Félix, clarissime, comte et maître des deux milices, patrice et consul ordinaire.*

Sur la première feuille, Fl. Félix est représenté dans une tribune ou loge, dont les rideaux ouverts sont retenus par des embrasses semblables à celles de nos fenêtres. Le consul a la tête nue, des moustaches et la barbe taillée en pointe. Son costume se compose de la tunique de dessous sans ornements, de la tunique de dessus richement brodée, et de la *trabea*, ancienne robe prétexte; il a aux pieds les chaussures patriciennes. De la main gauche il tient le long sceptre consulaire, terminé par un globe supportant les bustes des deux empereurs régnants en Orient et en Occident. Sa main droite, posée sur son cœur, paraît exprimer les sentiments d'affectueux respect du consul envers les dignitaires auxquels étaient envoyés les diptyques.

Sur la deuxième feuille, aujourd'hui perdue, le consul est, comme sur la première, debout dans une loge, mais avec un costume moins compliqué. Sur le dessin de Mabillon, on ne distingue qu'un long manteau.

Je rapprocherai du diptyque de Saint-Junien le diptyque anépigraphe de Novare[1]. Ainsi que le premier, ce diptyque montre sur ses deux feuilles un consul debout dans sa loge aux rideaux entr'ouverts, et à peu près dans la même attitude, tenant également un *volumen*. Les costumes de ces personnages sont semblables. Il y a cependant quelques différences entre les deux monuments, et il faut observer que le diptyque de Novare paraît d'un meilleur travail que celui de Saint-Junien. La loge du consul, dont nous ignorerons sans doute

[1] Ant. Fr. Gori, *Thesaurus diptychorum veterum*, t. II, p. 183, pl. IV.

Digitized by Google

toujours le nom, est plus ornée que celle de Fl. Félix et se termine élégamment par une sorte de dôme. Il est regrettable que le diptyque de Novare n'ait pas d'inscription, car, si nous connaissions sa date avec certitude, il serait plus facile de fixer celle du diptyque de Saint-Junien, qui est de la même époque.

C'est dans les Annales de l'ordre de Saint-Benoît que Mabillon fit connaître le diptyque de Saint-Junien [1]; l'illustre bénédictin, qui ne parla qu'incidemment de ce monument, l'attribua, mais non sans dissimuler son hésitation, à un Flavius Félix, consul, l'an 511 de notre ère, pour l'Occident, avec Secundinus, consul pour l'Orient.

Quelques années plus tard, Banduri publia de nouveau notre diptyque dans ses Antiquités de l'empire d'Orient [2], et adopta, sans la discuter, l'attribution de Mabillon; mais d'autres savants furent moins dociles. Hagenbuch, le premier, je crois, proposa, en 1747, de reconnaître sur ce diptyque un consul nommé également Flavius Félix [3], dont la magistrature remonte à l'an 428; et depuis la publication du Trésor des diptyques de Gori, qui adopta cette manière de voir [4], malgré les réserves émises à ce sujet par Passeri [5] dans la préface de ce grand ouvrage, qui ne vit le jour qu'en 1759 par ses soins après la mort de l'auteur, on a généralement abandonné la vieille attribution. On peut consulter à ce sujet le *Trésor de numismatique et de glyptique* [6], la notice du Cabinet des médailles et antiques par Marion du Mersan [7], une dissertation de M. Costanzo Gazzera [8], un Essai sur les ivoires antiques écrit en anglais par un

[1] «Alterum diptychon Comodoliacense exhibet duplicem Flavii Felicis consulis effigiem, *forte* ejus qui cum Secundino consulatum gessit anno DXI, idemque comes ac magister utriusque militiæ, patricius et consul ordinarius, ut inscriptio refert. His *obiter* expositis, rerum nostrarum seriem persequor.» (Voyez *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. III, lib. XXXVII, p. 203.) Le mot *alterum* est motivé par la mention du diptyque de Compiègne qui précède celle du diptyque de Saint-Junien.

[2] Banduri, *Antiquitates imperii Orientis*, t. II, p. 492, édit. de Paris, 1711.

[3] Hagenbuch, *Epistolæ epigraphicæ;* voy. t. I, p. 296.

[4] Gori, t. I, p. 129.

[5] Passeri, préface du *Thes. vet. diptych.* de Gori, t. I, p. XVII.

[6] Voyez *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, 2e partie, p. 6; pl. XII. (Année 1839.)

[7] Marion du Mersan, *Histoire du Cabinet des médailles antiques et pierres gravées... avec une description des objets déposés dans cet établissement*, Paris, 1838; voyez p. 18.

[8] Dans un mémoire consacré à un autre diptyque, celui d'Aoste, M. Gazzera parle incidemment de celui de Saint-Junien. Ce travail sera cité plus loin.

Digitized by Google

savant hongrois, M. F. Pulszky [1], le catalogue du Cabinet des médailles publié en 1858 [2], la description sommaire des monuments exposés dans le département des médailles à la Bibliothèque nationale, publiée en 1867 [3], et d'autres ouvrages dont il sera question plus loin.

Aujourd'hui, après une nouvelle étude, je crois, comme par le passé, qu'il y a de bonnes raisons pour placer la fabrication du diptyque de Saint-Junien à une époque plus reculée que celle qui lui a été assignée dubitativement par Mabillon, puis par Banduri et Passeri, et enfin par M. l'abbé Arbellot; mais, avant de discuter cette attribution, il faut avertir qu'on ne doit pas supposer avec divers auteurs, et notamment avec ceux du *Trésor de numismatique*, que l'illustre bénédictin ait confondu un Félix Gallus, consul l'an 511, avec un Flavius Félix, consul l'an 428. Il est vrai que, dans plusieurs anciens catalogues des consuls, on trouve à l'année 511 Secundinus, consul pour l'Orient, et Felix Gallus, consul pour l'Occident [4]; mais c'était par suite d'une erreur, et Mabillon ne l'ignorait pas, bien qu'il n'ait pas indiqué l'autorité sur laquelle il s'appuyait pour ne pas suivre cette leçon. Ce ne serait en tout cas qu'une simple inadvertance, mais il ne l'a pas faite, et, pour le disculper complétement de cette accusation, il suffit d'ouvrir la liste rectifiée et amplifiée des consuls de Borghesi : là, à l'année 428, on trouve les consuls Fl. Constantius Felix et Fl. Taurus, puis, à l'année 511, on trouve un consul, et ce consul a pour collègue *Fl. Felix*, et non pas *Fl. Gallus Secundianus* et non *Secundinus*. Ceci suffit à la justification de Mabillon, car, en attendant la publication des commentaires de la liste dressée par Borghesi, on peut s'en rapporter sur ce point à la sagacité et à l'érudition de ce savant, pour ne pas parler de l'autorité que chacun reconnaît à celui qui a bien voulu se charger de publier les œuvres complètes du célèbre

[1] Francis Pulszky, *Catalogue of the Fejérváry ivories in the museum of J. Mayer, esq., etc., preceded by an Essay on antique ivories.* Liverpool, 1856; voy. p. 6.

[2] Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées..... et autres monuments exposés dans le Cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque impériale;* voy. p. 559, n° 3262.

[3] *Description sommaire des monuments exposés dans le département des médailles et antiques à la Bibliothèque impériale*, publiée en 1867; voy. p. 109, n° 4644.

[4] Dans la seconde édition des Fastes d'Almeloveen, publiée à Amsterdam en 1740, à l'année 511, on lit encore : *Secundinus. Orient. Felix Gallus. Occid.*

Digitized by Google

épigraphiste italien et qui a lui-même adopté cette modification [1]. Il est donc entendu qu'il y eut deux consuls du nom de Flavius Félix; ce qui reste en question, c'est de savoir pour lequel des deux a été fabriqué le diptyque de Saint-Junien. Je le répète, j'incline à croire qu'il faut reconnaître sur ce monument le plus ancien de ces deux personnages, non-seulement par des motifs tirés de l'appréciation de sa fabrique, mais aussi en raison de notions que l'histoire consultée avec plus d'attention va nous fournir sur le consul de l'an 428, tandis que jusqu'à présent on ne sait de celui de l'an 511 que l'inscription de son nom sur les *Fastes*. Si l'on s'en rapportait aux assertions de divers auteurs, comme, par exemple, de ceux du *Trésor de numismatique* et du *Catalogue du Cabinet des médailles* publié en 1858, le consul de l'an 428 ne nous serait pas plus connu; on verra qu'il n'en est pas ainsi. Mais, avant de le démontrer, nous chercherons à établir pourquoi, *a priori*, et simplement au point de vue archéologique, il nous semble qu'il faut faire remonter notre diptyque jusqu'au commencement du ve siècle.

Mabillon, disculpé du péché d'inadvertance, n'a pas à être défendu de n'avoir pas discuté l'attribution entre les deux Fl. Félix au point de vue proprement archéologique. La critique de l'antiquité figurée était à peine née lorsqu'il écrivit ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît;* lui-même était plutôt historien et diplomatiste qu'antiquaire, et, en cette occurrence, au lieu de le critiquer, à supposer que nous soyons dans le vrai, il faut le remercier de nous avoir fait connaître le diptyque de Saint-Junien alors qu'il était entier; sans le soin qu'il prit de le faire dessiner et d'en orner ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, il est probable que nous n'en aurions pas connu la deuxième feuille, où nous venons de lire le complément des titres de Flavius Félix. Au contraire, à notre époque, on a fait de grands progrès dans la science délicate de la classification des monuments par époques; aussi, en ce qui concerne la fixation de la date du diptyque de Saint-Junien, suis-je presque assuré de ne pas m'égarer, surtout si l'on songe à la bonne

[1] Le catalogue des consuls, dressé par Borghesi, sur lequel je m'appuie, n'a pas encore été livré au public. M. Léon Renier, l'éditeur des œuvres complètes de l'épigraphiste italien, l'a fait imprimer, il y a dix ou douze ans, sans commentaires, et uniquement pour faciliter son travail et celui des collaborateurs de cette grande entreprise, qui, comme on le sait, sont répandus dans les divers centres scientifiques de l'Europe.

Digitized by Google

et nombreuse compagnie qui me précède. L'intervalle de près d'un siècle qui sépare les consulats de 428 et de 511 est tellement considérable, qu'on peut, sans trop de témérité, dire avec les auteurs du *Trésor de numismatique* qu'il n'est pas probable que le diptyque de Saint-Junien soit du même temps que celui de Dijon ou d'Aréobindus, qui date de l'an 506 [1]. Le dernier de ces diptyques est très-richement orné, le consul y est désigné par tous ses noms, qui sont nombreux, comme il était d'usage à cette époque; au contraire, l'ornementation du diptyque de Saint-Junien est d'une grande sobriété, le dessin en est sévère. Ce sont là des indices d'antiquité relative qui ne trompent guère. Il y en a d'autres encore, par exemple le petit nombre des noms du consul, et surtout l'omission de son *gentilicium*, que nous ferons connaître plus loin; en effet, non-seulement la décoration des diptyques fut plus simple à l'origine que dans les bas temps, mais, dans le principe, les inscriptions furent généralement très-brèves. Les longues énumérations de noms, devenus avec le temps de plus en plus nombreux, étaient inutiles au moment où le consul envoyait les diptyques aux sénateurs; aussi, d'abord, se contentait-on d'y inscrire les noms sous lesquels il était désigné d'ordinaire, parfois même un seul, comme sur le diptyque d'Aoste, dont nous aurons à parler; mais, comme il arrive habituellement, on se relâcha bientôt de cette simplicité, et, en 513, on inscrivait quatre ou peut-être cinq noms sur le diptyque de *Fl. Taurus Clementinus Armonius Clementinus* [2], et nous en lisons six et même sept sur deux autres des années 517 et 518, ainsi qu'on le verra tout à l'heure.

J'espère que ces considérations, empruntées à l'étude des diptyques en général, et qui sont surtout de l'ordre archéologique, feront pencher la balance en faveur de l'antiquité relative que je crois pouvoir attribuer au diptyque de Saint-Junien, avec beaucoup de bons esprits. Mais ce ne sont pas les seules qu'il y ait à faire valoir. Il y a encore les arguments de l'ordre historique. Le Flavius Félix, consul l'an 511, n'est connu jusqu'à présent que par l'inscription de son nom dans les Fastes : qui peut nous assurer

[1] « Au reste, cet intervalle (*82 ans*) avait suffi pour faire subir à l'art une révolution assez sensible pour qu'il fût facile à un œil quelque peu exercé de reconnaître que le diptyque de Dijon était postérieur à celui de Saint-Junien. » (Voy. *Trésor de numismatique. Recueil général de bas-reliefs, etc.* IIe partie, p. 6, col. 1.)

[2] Voyez Gori, t. I, p. 229, pl. IX et X, et Pulszky, ouvrage cité, p. 62.

Digitized by Google

que, comme celui de l'an 428, il ait été revêtu des dignités de comte, de maître des deux milices et de patrice? Il y a, au contraire, des raisons de croire que le consul qui est inscrit l'an 428 dans les Fastes avec les seuls noms de Flavius Félix est un *Flavius Constantius Felix*, qui, on va le voir, fut certainement revêtu de ces dignités. Je l'ai déjà dit, on a cru que le consul de l'an 428 était inconnu comme tant d'autres; ainsi, on lit dans le *Trésor de numismatique :* «L'histoire ne fait que nommer ce consul à son rang chronologique; il paraît avoir dû son élévation à la noblesse de la famille Flavia, à laquelle il appartenait[1].» Mais, très-probablement, il y a là deux erreurs. D'abord Flavius n'est pas ici un *gentilicium*, mais un nom honorifique devenu commun à la plupart des grands personnages de l'empire, et qui reparaît à chaque instant dans les Fastes depuis le règne de Constance Chlore qui le porta sur ses monnaies[2], et qu'on trouve aussi sur celles de la plupart des membres de sa famille[3]. Quant aux motifs de l'élévation de Fl. Félix au consulat, les auteurs du *Trésor de numismatique* peuvent avoir rencontré juste en l'attribuant à sa haute naissance, bien qu'ils aient ignoré que le consul de l'an 428 se nommait Constantius, *gentilicium* qui permet de lui supposer soit une parenté véritable, soit une parenté d'adoption avec la famille de Constantin. Je n'insiste pas sur cette hypothèse, attendu que ce que nous avons à ajouter à ce que l'on sait de ce personnage par le diptyque de Saint-Junien se borne à une inscription et à deux brèves mentions d'une chronique, qui, à la vérité, nous font connaître ses noms au complet, la date et la cause de sa mort, ainsi que le nom de sa femme, mais ne nous apprennent rien sur sa naissance.

[1] Voy. *Recueil général de bas-reliefs*, déjà cité, p. 6, col. 2. — On lit également dans le *Catal. du Cab. des méd.* de 1858 : «Le consul Fl. Félix n'est connu que par l'inscription de son nom dans les Fastes.» (Voy. n° 3262, p. 560.)

[2] Ce nom venait de sa descendance vraie ou prétendue de Claude le Gothique, que Trebellius Pollio (*in Claudio*, VII) nomme *Flavius Claudius*, mais qui lui-même ne reçoit ce nom ni sur ses nombreuses monnaies, ni sur ses rares inscriptions.

[3] Hier encore on pouvait s'étonner de ne lire les sigles *Fl.* sur aucune des monnaies de Constantin le Grand, tandis qu'on les voit sur plusieurs inscriptions de ce prince. Aujourd'hui on peut encore dire qu'on ne les inscrivit pas ordinairement sur ses monnaies, mais je viens de les lire sur un *aureus* inédit, frappé à Trèves, qui a été trouvé en 1873 en Bretagne, et dont voici la description : FL. CL. CONSTANTINVS AVG. Buste à droite de Constantin Ier, avec la couronne diadémée et laurée, et le *paludamentum*. — Revers : SECVRITAS REIPVBLICAE. La Sécurité se reposant sur une demi-colonne. A l'exergue TR. (*Treveris*).

Digitized by Google

On lisait jadis à Rome, dans l'abside de la basilique de Saint-Jean de Latran, l'inscription suivante :

AVLA DEI HAEC SIMILIS SYNAI SACRA IVRA FERENTI,
VT LEX DEMONSTRAT HIC QVAE FVIT EDITA QVONDAM.
LEX HINC EXIVIT MENTES QVAE DVCIT AB IMIS
ET VVLGATA DEDIT LVMEN PER CLIMATA SECLI.

FLAVIVS CONSTANTIVS FELIX V. C. MAGISTER
VTRIVSQVE MILITIAE PATRICIVS ET CON. ORD.
ET PADVSIA EIVS INL. FOEMINA VOTI COMPOTES
DE PROPRIO FECERVNT.

C'est Onuphrius Panvinius qui paraît avoir le premier fait connaître ce texte important, dans son curieux petit livre sur les basiliques de Rome, publié en 1570. On le trouvera dans le chapitre de la quatrième sacro-sainte basilique de Saint-Sauveur, *alias* de Saint-Jean de Latran [1]; depuis, on l'a publié souvent, presque toujours avec des inexactitudes, et souvent, comme dans les recueils de Gruter [2] et de Muratori [3], avec la fâcheuse suppression des quatre vers qui précèdent l'énoncé des noms et titres de Flavius Félix.

Les libéralités de Fl. Constantius Félix et de Padusia sa femme, auxquelles font allusion l'inscription qu'on vient de lire et d'autres qu'il est inutile de citer ici, sont la décoration, en ouvrages de mosaïque, de l'abside de Saint-Jean de Latran, peut-être même la construction de cette partie du célèbre édifice, et enfin le don d'un trône pontifical qu'on y voyait jadis, et sur lequel elle était gravée, si l'on s'en rapporte à la note qui l'accompagne dans les transcriptions manuscrites de Marini reproduites dans le recueil d'Angelo Maï [4]. J'ai préféré la copie de Marini à celle de Panvinius, qui,

[1] Panvinius, *De præcipuis basilicis urbis Romæ*, in-8°, 1570; voy. p. 109.

[2] Gruter, p. MLXXVI, 2 (*Romæ, in Laterano. — Ex pergamenis antiquis illustris bibliothecæ Electoralis Palatinæ. Gruterus.*) On sait que la bibliothèque Palatine est depuis longtemps au Vatican. Dans la transcription de Gruter, le mot *Constantius* est omis.

[3] Muratori, p. CDIII. 4.

[4] Voy. *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita ab Angelo Maio, lib. Vatic. præf°*, t. V, p. 82, et *Adnotationes*, p. 463. Après avoir reproduit, page 81, plusieurs autres inscriptions qui se trouvaient, selon Marini, à Rome, *in abside S. Johannis in Laterano musivo opere*, à la page 82 l'illustre cardinal donne, sous la rubrique *Ibidem in throno*, le texte que je viens de reproduire.

Digitized by Google

malgré toute la gratitude que nous lui devons, ne mérite pas la même confiance que l'illustre auteur des *Atti e monumenti de' fratelli Arvali*. Un exemple suffira à justifier ma préférence. Selon Panvinius, que d'autres ont suivi, notamment Muratori, le consul Fl. Félix n'aurait pas eu seulement le *gentilicium* CONSTANTIVS, omis dans les anciens fastes, comme il arrive souvent, mais que lui donnent ceux de Borghesi et de M. L. Renier; il aurait eu en outre *Victor* pour second surnom; or ce surnom est né visiblement d'une vicieuse interprétation des sigles V. C. qui signifient *viri clarissimi*. D'ailleurs, quoi qu'il en soit de cette variante et d'une autre inutile à signaler parce qu'elle n'importe pas à l'identification qui nous occupe, il est une chose certaine, c'est que le Flavius Constantius Félix de l'inscription de Saint-Jean de Latran fut consul l'an 428, et n'est pas, comme l'ont cru Panvinius[1] et Ciampini[2], le patrice Constantius qui fut consul en 417 pour la deuxième fois, empereur en 421, et que nous nommons Constance III. Pour arriver à cette identification, Panvinius et Ciampini sont obligés de supposer que le patrice Constantius aurait épousé Padusia (*inlustris femina*) avant Placidia, fille de Thédose Ier, que l'histoire nomme seule comme sa femme, et qui lui donna deux enfants, Honoria et Valentinien III; mais cette supposition gratuite tombe devant le simple énoncé de deux dates certaines, à savoir que Constance III mourut à Ravenne en 421, tandis que Fl. Constantius Felix, le mari de Padusia, mourut en 430. Cette date importante nous est révélée par la *Chronique* de Prosper d'Aquitaine, qui, en mentionnant la fin tragique d'un patrice qu'il ne nomme que *Felix*, mais qu'il dit être le mari de *Padusia*, ne permet pas de douter qu'il n'ait eu en vue le *Fl. Constantius Félix* de l'inscription de Saint-Jean de Latran.

Arrivé à l'année 430, le chroniqueur s'exprime ainsi : « Aétius fit tuer Félix avec sa femme Padusia et Granitus diacre, parce qu'il les soupçonnait de lui avoir préparé des embûches[3]. » Or, comme quelques lignes plus haut, à l'année 429, le chroniqueur parle d'un *Félix patrice*, il est impossible de ne pas voir un seul et même personnage dans le Fl. Constantius Félix de l'inscription de Saint-Jean

[1] *Loc. cit.*

[2] *De sacris ædificiis a Constantino magno constructis synopsis historica;* voy. p. 15 et 16.

[3] « Aetius Felicem cum uxore Padusia et Granitum diaconum, quum eos sibi insidiari præsensisset, interemit. » (*Chronic. Prosperi Aquit. anno 430.*)

Digitized by Google

de Latran et dans le *Félix* de la chronique de Prosper d'Aquitaine. C'est à ce Flavius Constantius Félix que je crois devoir attribuer le diptyque de Saint-Junien, en dépit d'une difficulté sur laquelle je dois m'expliquer. Si l'on s'en rapportait aveuglément au texte de Prosper d'Aquitaine, on ne pourrait pas attribuer notre diptyque à Fl. Constantius Félix, attendu que, d'après une première mention par le chroniqueur du Félix tué par Aétius, ce Félix n'aurait été fait patrice qu'en 429[1]. On ne pourrait donc attribuer notre diptyque à un consul de l'an 428 qualifié de patrice sur ce monument; mais n'est-il pas évident qu'il y a là soit une erreur du chroniqueur, soit une faute matérielle de copiste. Quant à moi, avec Hagenbuch, qui a remarqué cette différence et qui n'en n'a pas non plus été ébranlé dans sa croyance à l'identité du *Fl. Constantius Félix*, tué en 430, avec le consul Fl. Félix du diptyque de Saint-Junien, je crois que les coïncidences que nous venons de signaler satisfont aux exigences de la critique la plus sévère.

En effet, à l'exception du titre de *comte* omis dans les transcriptions de l'inscription de Saint-Jean de Latran, nous retrouvons dans ce texte tous les titres donnés au consul *Fl. Felix* sur notre diptyque. C'est donc, selon toute vraisemblance, du même personnage qu'il est question dans ces deux monuments et dans la chronique de Prosper d'Aquitaine. Si je ne l'affirme pas, c'est uniquement parce qu'une partie de ma démonstration repose sur l'appréciation du style du monument, et que l'on peut ne pas partager ma manière de voir à cet égard; mais, soutenu par l'assentiment de la plupart de ceux qui ont parlé de ce diptyque depuis Mabillon, j'ai cependant quelque espoir de la voir adopter. Il est, en effet, difficile de supposer que le consul Fl. Félix de l'an 511, absolument inconnu jusqu'à présent, ait eu précisément les titres que nous voyons à celui de l'an 428 sur le diptyque et dans l'inscription de Saint-Jean de Latran.

Ainsi, nous possédons maintenant d'importantes notions sur ce consul Fl. Félix de l'an 428, que l'on croyait entièrement oublié par l'histoire. Nous savons qu'il fut assez riche pour avoir pu embellir de ses deniers la mère des églises de la ville et du monde, *urbis* et *orbis*, qu'il joua un rôle assez considérable pour avoir fait

[1] On lit en effet dans Prosper d'Aquitaine, à l'année 429 : « Felice ad patriciam dignitatem provecto, Aetius magister militum factus est. »

Digitized by Google

ombrage au puissant Aétius lui-même, qui le fit mourir avec sa femme nommée Padusia, et que la fin tragique des deux époux eut lieu en 430, deux ans après la date de notre diptyque.

J'arrive au diptyque d'Aoste, dont j'ai annoncé que je parlerais dans ce travail. La publication de ce monument a précédé celle du diptyque de Saint-Junien par le *Trésor de numismatique*, sa description dans le catalogue du cabinet des médailles et antiques de 1858, et aussi la liste des diptyques consulaires connus en 1856, donnée dans l'*Essai* sur les ivoires de M. Pulszky, et cependant les auteurs de ces divers ouvrages ont ignoré son existence. Il y a donc utilité à le faire connaître des archéologues qui, surtout dans les départements, n'ont pas entre les mains les livres où il a été expliqué et figuré. D'ailleurs, la description de ce précieux monument, qui, il y a déjà plus de trente ans, est venu enlever au diptyque de Saint-Junien la priorité de date dans laquelle il s'était maintenu parmi les diptyques consulaires depuis Gori, ne peut que corroborer l'opinion que nous cherchons à faire prévaloir.

C'est à Aoste, dans une vieille sacristie de la cathédrale abandonnée depuis longtemps, qu'en 1833 on découvrit ce précieux monument. L'année suivante, le professeur Costanzo Gazzera le publia avec une planche de la grandeur de l'original dans les Mémoires de l'Académie de Turin [1]; mais ce ne fut qu'en 1860 qu'il le fut de nouveau dans un ouvrage français, plus accessible que le savant et volumineux recueil italien: je veux parler du beau livre intitulé *La Vallée d'Aoste*, que l'on doit à M. Édouard Aubert, membre de la Société des antiquaires de France, qui en a écrit le texte et exécuté les dessins [2].

Le diptyque d'Aoste a été consacré à l'empereur d'Occident Honorius par Anicius Petronius Probus, fils de Probus, petit-fils de Probus, consul, en l'an 406, avec l'empereur d'Orient Arcadius; au lieu de l'effigie du consul, on y voit, répétée sur les deux faces intérieures, celle de l'empereur lui-même, figuré debout. Sur les deux faces, Honorius est représenté en habit militaire, mais nimbé

[1] *Memorie della reale Accademia di Torino*, année 1834, t. XXXVIII, publié en 1835. Voyez, p. 225, *Dichiarazione di un dittico consolare inedito della chiesa cattedrale della città di Aosta.*

[2] Voy. Éd. Aubert, *La Vallée d'Aoste*, p. 214, Paris, 1860, in-4°. Malgré les dimensions réduites de la gravure, le caractère et le style sont peut-être plus fidèlement rendus que sur la grande planche des Mémoires de l'Académie de Turin.

Digitized by Google

et la couronne en tête. Sur la première face, il tient de la main gauche une lance et s'appuie de la droite sur un bouclier. Sur la deuxième face, il tient de la main droite le labarum sur lequel on lit :

IN NOMINE
XPI VINCAS
SEMPER.

Au lieu de se terminer par un fer acéré, la hampe du labarum est surmontée d'un chrisme inscrit dans un cercle. De la main gauche, l'empereur tient un globe surmonté d'une statue de la Victoire qui lui présente une couronne. Au-dessus de la tête du prince, on lit sur les deux faces :

D. N. HONORIO. SEMPER. AVG.

Enfin, aux pieds de l'empereur, toujours sur les deux faces, on lit :

PROBVS FAMVLVS V. C. CONS. ORD.

Ainsi que l'a fait remarquer M. Gazzera, *Famulus* n'est pas un des noms du consul Probus. Ce mot indique le respect du consul pour l'empereur.

L'antiquité de ce diptyque consulaire, le premier de ceux de cette classe par la date, n'est pas son seul mérite; c'est l'un des mieux exécutés et des mieux conservés que l'on connaisse. Cependant il n'a pas gardé de traces de ces dorures non plus que de cette couleur rouge mentionnées par Claudien [1], dont les vers sont rappelés dans le travail de M. l'abbé Arbellot.

En attribuant le premier rang par la date au diptyque d'Aoste, qui ne remonte qu'à l'an 406 de notre ère, je n'oublie pas que, suivant plusieurs écrits récents, il existerait trois de ces curieux monuments qui le précéderaient, l'un de plus d'un siècle et demi, un autre de plus d'un siècle, et le troisième de près d'un siècle. Si je n'ai pas tenu compte de ces diptyques, c'est à dessein, attendu que l'attribution des deux plus anciens me paraît plus que douteuse, et que je ne suis pas sans inquiétude sur l'authenticité du plus récent.

[1] Claudien, *De laudibus Stiliconis*, lib. III, v. 345 à 349 :

Tum virides pardos, et cætera colligit Austri
Prodigia, immanesque simul Latonia dentes,
Qui secti ferro in tabulas, auroque micantes,
Inscripti rutilum cælato consule nomen,
Per proceres et vulgus eant : —

Digitized by Google

C'est M. F. Pulszky, dans son essai sur les anciens ivoires, qui a le premier proposé de fixer l'âge de deux de ces diptyques, d'ailleurs connus depuis longtemps, l'un à l'année 248 de notre ère, l'autre à l'année 303; du moins, à ma connaissance, M. F. Pulszky est le premier qui ait motivé cette attribution [1]; mais je la trouve mentionnée, il est vrai avec quelque hésitation, dans la seconde édition d'un catalogue de spécimens d'anciennes sculptures en ivoire, dû à M. Ed. Oldfield, du British Museum, inséré dans une publication qui date de 1856 [2], ainsi que l'ouvrage du savant hongrois. Quant au troisième de ces diptyques, qui serait de l'an 322, mais ne paraît pas avoir encore été reproduit, je le trouve signalé pour la première fois en 1864, par M. J. Labarte, dans la première édition de son savant ouvrage sur les arts industriels au moyen âge [3], et plus récemment dans la liste des diptyques consulaires donnée par M. W. Maskell, dans la préface de sa description des anciens ivoires du South Kensington Museum [4].

Le diptyque attribué à l'année 248 par M. Pulszky n'est autre que la moitié de diptyque sans légende que Millin vit à Mâcon (et non à Dijon) en 1804, dans la collection de M. de Roujoux fils, et

[1] Voy. *Catalogue of the Fejérváry ivories, etc.*, p. 16 et suiv.

[2] Voy. p. 34 du catalogue de M. Oldfield, dans la publication intitulée : *Notices of sculpture in ivory consisting of a lecture on the history... of the art, delivered at the first annual 8^al meeting of the Arundel Society, on the 29th june 1855, by M. Digby Wyatt, etc., and a catalogue of specimens of ancient ivory-carvings in various collections, etc.*, par Edm. Oldfied, etc. *London*. Cette publication est de 1856, c'est-à-dire de l'année qui vit paraître l'*Essai* de M. F. Pulszky; mais, le catalogue de M. Oldfield étant précédé d'une préface dont le titre rappelle une précédente édition: *Preface to the original edition of the catalogue*, je ne sais quel est le véritable auteur de l'attribution que je crois devoir combattre, attendu que je n'ai pu consulter cette première édition.

[3] Voy. t. I, p. 198 de l'*Histoire des arts industriels au moyen âge*, par Jules Labarte, Paris, 1864. Le savant académicien publie en ce moment une seconde édition de ce magnifique ouvrage.

[4] Voy. *A description of the ivories ancient and mediæval in the South Kensington Museum, with a preface by W. Maskell, etc.*, Londres, 1872. M. Maskell nous apprend qu'il s'est servi, pour dresser cette liste, non-seulement des anciens ouvrages où il est question de diptyques, de l'Essai sur les anciens ivoires de M. Pulszky où il s'en trouve également une, mais encore d'une liste donnée par lui comme la plus complète de toutes, et qui figure dans un mémoire lu par M. le professeur Westwood devant la Société d'architecture d'Oxford. Ce mémoire a été publié dans les *Proceedings* de cette Société, *Trinity term*, 1862, p. 127. Je n'ai pu me procurer ce recueil.

Digitized by Google

que le conservateur du Cabinet des médailles et antiques publia en 1807 [1]. Mon prédécesseur se garda de fixer une date à ce monument, où il reconnut un consul assistant dans sa loge aux jeux du Cirque, entre deux personnages, peut-être ses parents, et « dont l'un, qui est imberbe, pourrait être le fils de l'autre, qui paraît d'un âge avancé. »

Plus hardi, M. Pulszky vit dans ces deux personnages barbus l'empereur Philippe l'Arabe en compagnie du flamine de Rome et des Augustes, ou peut-être du prêtre du Soleil, et dans le jeune homme imberbe le fils de Philippe, qui fut empereur et consul avec son père en 247 et en 248. Cette attribution, fondée d'abord sur la conviction où était son auteur que ce diptyque ne pouvait être que du milieu du IIIe siècle, puis sur la nécessité où il s'est vu, en conséquence, de faire un consul de ce jeune homme imberbe, et, partant de ces deux hypothèses, sur l'impossibilité de trouver dans les fastes de cette époque un très-jeune consul autre que le fils de Philippe, paraîtra peut-être téméraire. J'en fais juges les lecteurs qui examineront soit le diptyque original conservé aujourd'hui dans la collection Mayer à Liverpool, soit une empreinte de ce monument[2], soit simplement la planche de Millin, qui, quoique réduite, en a suffisamment rendu le caractère; après cet examen, j'en suis assuré, la plupart penseront avec moi que ce monument ne date pas du milieu du IIIe siècle, mais du Ve.

D'ailleurs, indépendamment des considérations tirées du style et de la fabrique parfois trompeuses, il en est d'autres à faire valoir contre l'opinion de M. Pulszky. On ne les exposera pas toutes ici: cela nous entraînerait trop loin; il suffira de faire observer que, si jusqu'à présent on n'a pas retrouvé de diptyques consulaires qui soient certainement antérieurs au Ve siècle, ce n'est peut-être pas seulement parce que le hasard nous les dérobe, mais parce que, selon toute probabilité, l'usage de donner des diptyques d'ivoire sculptés et inscrits ne prit naissance, même en Occident, qu'après l'année 330, c'est-à-dire après l'installation de Constantin à Byzance, devenue la seconde capitale

[1] Voy. *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. Ier, p. 400, pl. XXIV, 3. Ce M. de Roujoux fils est le baron P. G. de Roujoux, sous-préfet à Dôle en 1806, puis préfet du Ter en Catalogne, qui se fit connaître plus tard comme publiciste et historien.

[2] Ce diptyque a été moulé; j'en ai eu entre les mains une belle empreinte conservée chez M. Muret, du Cabinet des médailles et antiques.

Digitized by Google

de l'empire. En effet, il ne faudrait pas arguer d'une loi, souvent citée, de Théodose Ier, qui, en 384, interdit à tous autres qu'aux *consuls ordinaires* de donner des diptyques d'ivoire, pour supposer que longtemps avant cette loi les consuls étaient dans l'usage de donner des diptyques sculptés et portant leurs noms et leurs titres. En fait, si les auteurs anciens abondent en témoignages sur l'usage des *pugillares* ou diptyques, il n'existe pas de textes au moyen desquels on puisse fixer le moment où s'établit pour les consuls l'usage de distribuer à leur avénement des diptyques semblables à ceux dont nous nous occupons; et je crois qu'il est peu d'archéologues que ne mettrait pas en défiance l'annonce d'un diptyque consulaire du IIIe siècle. Aussi, sans avoir la prétention de fixer la date à laquelle commença l'usage de l'envoi des diptyques consulaires, je déclare que je ne puis accepter l'attribution du diptyque de Mâcon aux deux Philippe, empereurs et consuls en 247 et 248.

Le second des deux diptyques dont l'attribution ne me paraît pas acceptable est celui où l'on a vu une représentation commémorative de l'apothéose de Romulus, le fondateur de Rome, sous un consul incertain, et que M. Pulszky croit avoir été fabriqué en l'honneur de Romulus, fils de Maxence, *M. Valerius Romulus*, consul avec son père en 308. Cette moitié de diptyque, possédée au temps de Gori par les comtes Gherardesca de Florence, est aujourd'hui au British Museum. C'est un monument très-important et qui représente très-probablement l'apothéose d'un empereur; mais, outre que le travail ne permet pas de le faire remonter au commencement du IVe siècle, je ne puis croire avec M. Pulszky que la fixation de sa date soit aussi simple qu'il paraît le supposer. Ceux qui jadis y virent l'apothéose de Romulus, le fondateur de Rome, se sont fondés uniquement sur le déchiffrement du grand monogramme qu'on remarque dans la partie supérieure de ce monument, et où l'on a retrouvé les éléments du mot *Romulus*. M. Pulszky, considérant ce déchiffrement comme certain, ne comprend pas comment on n'a pas adopté une explication satisfaisante et simple, qui résout toutes les difficultés, en un mot, « qui se présente d'elle-même[1]. » Or cette explication, celle qu'il veut faire prévaloir, c'est que ce diptyque aurait été exécuté

[1] « All endeavours to determine the date of the interesting monument were given up; though a satisfactory explanation, simple, and solving all the difficulties, presents itself at once. » (Voy. p. 18 de l'*Essai* cité.)

Digitized by Google

pour Romulus, fils de Maxence, consul en 308. Mais, avant tout, est-il certain qu'il faille lire Romulus sur notre monument? Gori ne le croyait pas; il voyait bien des difficultés à cette lecture, notamment la présence d'un C et d'un A[1]; il est vrai que M. Pulszky interprète ces lettres superflues et les autres par *Aurelius Romulus Cæsar*, interprétation qui n'est pas plus satisfaisante que celle du nom principal. Je me suis prononcé ailleurs sur les dangers de l'interprétation de la plupart des monogrammes des médailles antiques; j'ai fait observer que, leurs combinaisons n'étant pas soumises à des règles fixes, lorsque nous ne sommes pas aidés par des circonstances accessoires, par le type, etc., nous risquons de nous égarer[2]. Ces considérations et d'autres que je ne puis développer ici s'appliquent aussi bien aux monogrammes des diptyques en général qu'à ceux des monnaies, et s'appliquent particulièrement au diptyque Gherardesca.

Je ferai donc observer, d'accord avec Gori, premièrement, que l'on ne trouve pas nécessairement le nom de Romulus dans le monogramme de ce précieux monument; puis, j'ajouterai que, si nous lisons avec facilité et certitude plusieurs noms de consuls dans plusieurs monogrammes sculptés sur certains diptyques, c'est seulement lorsque ces diptyques portent en même temps les noms de ces consuls écrits tout au long. Ces sortes de pléonasmes, qui se retrouvent jusque sur des médailles grecques antiques, ne doivent pas étonner; il faut y voir une preuve à ajouter à d'autres d'un fait qui me paraît avéré, c'est que les anciens n'ignoraient pas que la lecture des monogrammes est arbitraire, lorsque rien ne vient la faciliter. Dans la haute antiquité, comme plus tard et jusqu'au moyen âge, ces monogrammes superflus constituaient une sorte de blason, de symbole, mais, sauf sur certaines monnaies byzantines[3], ne tenaient pas lieu du nom du personnage qu'ils servaient cependant à désigner. Du reste, sur le diptyque Gherardesca, la présence d'un monogramme ne serait pas en faveur de l'attribution de ce monument au IVe siècle, attendu que la plupart des diptyques

[1] Gori, *Thes. diptych. veter.* t. II, pl. XIX, p. 127, 142, 148-9.

[2] *Revue numismatique*, année 1867, p. 392 et suiv., dans une dissertation intitulée : *L'Eucratidion, etc.*

[3] Voy. sur ces monogrammes l'*Essai de classification des suites monétaire byzantines*, de M. de Saulcy, et la *Description générale des monnaies byzantines*, par Sabatier.

Digitized by Google

à inscriptions explicites, où nous en rencontrons d'analogues, comme ceux de Clémentinus et d'Orestes, sont du vi^e siècle. Je ne parle pas des divers diptyques où l'on voit le monogramme d'*Areobindus*, parce que ce nom fut porté par deux consuls, et qu'il existe des diptyques où le monogramme paraît seul, et d'autres où il est accompagné d'une inscription qui donne ce nom en entier, et que, si je suis disposé à attribuer les uns et les autres au même personnage, celui qui fut consul en 506, à l'exclusion de son aïeul qui le fut en 434, je ne puis ici exposer les raisons de ma manière de voir à cet égard. Cette incertitude partielle n'enlève d'ailleurs rien à notre raisonnement.

Le troisième des diptyques de la liste de MM. Westwood et Maskell, celui qui porte une inscription, mais que M. Pulszky n'a pas placé dans la sienne, peut-être parce qu'il ne l'a pas connu, est conservé à la bibliothèque royale de Berlin, qui le possède complet. M. Maskell s'est contenté de mentionner ce monument dans sa liste; j'en emprunte la description à la seconde édition de l'ouvrage de M. Labarte déjà cité :

« Le plus ancien de tous est celui de Probianus, conservé à la bibliothèque royale de Berlin. Chacune des feuilles est divisée par la moitié en deux compartiments. Le magistrat est représenté, dans les deux tableaux du haut, revêtu du costume purement antique : dans la feuille de gauche, il écrit; dans celle de droite, il paraît dicter un arrêt. Il est assisté dans les deux tableaux de deux jeunes gens vêtus à l'antique, qui écrivent ses décisions. Dans les deux compartiments du bas, deux personnages paraissent plaider devant le magistrat; une sorte de trépied dans le style antique est placé entre les deux plaideurs. On lit dans le haut des tableaux cette inscription : VICARIVS VRBIS ROMÆ RVFIVS PROBIANVS V. C. (*vir consularis*). Le diptyque reproduit donc Probianus, personnage consulaire et lieutenant du préfet de Rome. La liste des consuls ne désigne avec le nom de Probianus que Petronius Probianus qui fut consul en 322[1]. »

Ce n'est pas incidemment et sans avoir vu un monument en nature, sans même en avoir vu une reproduction, que je voudrais me prononcer sur son authenticité. J'exprime donc ici simplement de

[1] Voyez *Histoire des arts industriels au moyen âge, etc.*, par Jules Labarte, membre de l'Institut, 2e édit. t. Ier, p. 106. Ce volume porte la date de 1872.

Digitized by Google

l'inquiétude, comme je le disais plus haut; cependant je crois devoir exposer les motifs de cette inquiétude. Ce qui l'a suscitée dans mon esprit, indépendamment de la singularité de l'inscription qu'on vient de lire et aussi de celle de la représentation, c'est l'observation qui termine l'article consacré par M. Labarte à ce monument.

« Sous le rapport de l'art, dit-il, ce diptyque est supérieur à tous ceux qui le suivent; il est remarquable par la correction du modelé et le fini de l'exécution, et doit être sorti des mains d'un artiste qui s'inspirait des plus belles œuvres que la statuaire ait produites dans les meilleurs temps de l'art romain. Nous pensons que cette sculpture n'a pas encore été citée, et sa perfection nous aurait fait douter de son authenticité, si le savant M. Pertz, conservateur de la bibliothèque de Berlin, ne nous avait assuré que cet établissement en avait la possession depuis très-longtemps [1]. »

Le certificat de M. Pertz, irréfutable en ce qui touche à l'ancienneté de la possession de ce diptyque par la bibliothèque de Berlin, paraîtra-t-il suffisant pour établir l'authenticité du diptyque de Probianus? M. Labarte lui-même est-il tout à fait converti? Que le diptyque de Berlin ne soit pas l'œuvre d'un faussaire de notre temps, cela est évident, puisque M. Pertz déclare qu'il est depuis très-longtemps dans la bibliothèque de Berlin; mais que faut-il entendre par *très-longtemps?* Ce diptyque ne peut-il avoir été fabriqué au XVIe siècle, alors qu'il y avait tant d'artistes si habiles, et si amoureux de l'antiquité, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de la contrefaire? S'il en était ainsi, ce diptyque pourrait être depuis plusieurs siècles dans la bibliothèque de Berlin, c'est-à-dire depuis *très-longtemps*, sans que, pour cela, on fût en droit d'affirmer son authenticité [2]. Il est d'ailleurs une question qui vient naturellement à l'esprit. Comment se fait-il qu'un monument de cette importance, conservé depuis très-longtemps dans la bibliothèque du souverain, dans une ville savante comme Berlin, n'ait pas encore été publié, ainsi que le croit M. Labarte, et qu'en tout cas ce mo-

[1] *Hist. des arts industr. au moyen âge, etc.* p. 106 et 107.

[2] Une note de M. Maskell nous apprend que ce diptyque sert de couverture à une vie manuscrite de saint Ludgerus; mais cet archéologue n'indique pas la date de ce manuscrit, et, en tout cas, on pourrait lui avoir donné pour reliure le diptyque de Probianus depuis deux ou trois cents ans, c'est-à-dire depuis *très-longtemps*, sans que pour cela la question de l'authenticité de l'ivoire fût plus avancée.

Digitized by Google

nument soit encore aussi peu connu[1]? N'y a-t-il pas dans tout ceci de quoi faire réfléchir, et n'est-il pas permis de supposer que M. Labarte a conservé *in petto* ses premiers doutes, bien qu'il ait cru devoir paraître les abandonner. En un mot, il nous semble que, sans témérité, on peut voir dans les paroles du savant académicien un acte de courtoise déférence, et non un acquiescement complet. C'est le visiteur reconnaissant du bon accueil qu'il a reçu à la bibliothèque de Berlin qui parle, mais non l'archéologue, le critique dont on connaît le coup d'œil et l'expérience.

J'ajouterai que, si je ne me montre pas aussi réservé en cette occurrence que M. Labarte, c'est que, n'ayant pas eu comme lui l'avantage et l'honneur d'être reçu par M. Pertz, je suis plus libre pour rappeler que le témoignage du célèbre éditeur du recueil des historiens de l'Allemagne a peut être moins d'autorité sur les questions proprement archéologiques que sur celles qui se rattachent à la diplomatique et à la critique historique.

Deux observations encore. En supposant authentique le diptyque de Berlin, en supposant également que Rufius Probianus soit le même personnage que le Petronius Probianus inscrit comme consul dans les Fastes à l'année 322 de J.-C., deux suppositions aussi hasardeuses l'une que l'autre[2], il n'en faudrait pas moins le rayer de la liste des diptyques consulaires. Ce n'est pas un consul qui est représenté sur cet ivoire, mais un personnage qui, s'il parvint à cette dignité, n'en avait pas encore été revêtu au moment

[1] M. Léon Renier est, comme moi, très-disposé à douter de l'authenticité de ce monument. Mon savant collègue a bien voulu m'apprendre que Borghesi, qui, grâce à l'obligeance de Kellermann, a eu communication de tout ce que les collections de Berlin renfermaient de documents relatifs à ses études, ne paraît pas avoir eu connaissance du diptyque de Probianus. N'est-il pas permis de conclure de cette omission de Kellermann, évidemment volontaire, qu'à Berlin même jadis des archéologues avaient des doutes sur l'authenticité de ce monument. Je dois encore faire observer que M. Oldfield n'a pas mentionné le diptyque de Rufius Probianus dans son catalogue des diptyques, où cependant je vois la description d'une feuille d'un exemplaire du diptyque d'Anastasius, consul l'an 517, qui se trouve à Berlin, dans le Kunstkammer. (Voy. p. 35 du Cat. déjà cité.)

[2] D'après les Fastes de la liste Borghesi-Renier, la plus exacte et la plus complète aujourd'hui, on ne connaît pas tous les noms du consul de l'an 322 de J.-C., car son article est ainsi conçu : .... *Petronius Probianus;* mais ceci n'autorise nullement à supposer que parmi les noms inconnus de ce personnage ait figuré celui de *Rufius*, et il serait téméraire, d'autre part, de prétendre que le *Rufius Probianus vicarius urbis Romæ* du diptyque de Berlin, s'il existe, se soit nommé *Rufius Probianus Petronius.*

Digitized by Google

où il fut sculpté. En effet, les sigles V. C. ne signifient pas *vir consularis*, mais *vir clarissimus;* l'abréviation consacrée des mots *vir consularis* est V. COS ou V. CONS. Ce serait donc en qualité de vicaire de Rome que Rufius Probianus, à l'imitation des consuls, aurait envoyé des diptyques comme présent d'avénement? Le vicaire de Rome avait-il cette prérogative? Exista-t-il un vicaire de Rome du nom de Rufius Probianus? Je n'aimerais pas à répondre affirmativement à l'une ou à l'autre de ces questions. En ce qui concerne la seconde, je dirai seulement que, toujours en supposant que Rufius Probianus ne fasse qu'un avec le consul nommé *Fl. Petronius Probianus* dans les Fastes d'Almeloveen et le consul ainsi désigné... *Petronius Probianus*... dans les Fastes Borghesi-Renier, on ne trouve pas de vicaire de Rome portant réunis les noms *Rufius* et *Probianus* dans la liste de ces magistrats conservée parmi les papiers du savant épigraphiste [1].

II.

Ceux qui savent ce que l'archéologie a obtenu et peut obtenir de lumières de l'étude des diptyques, et particulièrement des diptyques consulaires, comprendront que je me sois efforcé d'épurer les listes de ces précieux monuments que nous venons de citer. Ce sont des textes si importants, que j'ai songé un instant à joindre à ce rapport une liste raisonnée des consuls dont on possède des diptyques, en la complétant par une brève description des représentations sculptées sur ces monuments, et surtout par l'exacte transcription de leurs inscriptions. J'espérais faire accepter ce supplément, qui ne pouvait être très-considérable, puisque l'on ne connaît guère plus de douze noms certains de consuls sur les diptyques; mais j'ai dû renoncer pour le moment à cette entreprise. En y regardant de près, on s'aperçoit vite que la première condition d'un pareil travail serait d'avoir vu tous ces rares monuments en nature, et la seconde de posséder l'édition des Fastes que prépare en ce moment M. Léon Renier, et qui paraîtra dans l'un des prochains volumes des œuvres complètes de Borghesi. Je me bornerai donc à donner ici la description sommaire des cinq diptyques consulaires avec inscriptions conservés à la Bibliothèque nationale, qui à elle

[1] C'est encore M. Léon Renier qui, en m'apprenant cette circonstance, a confirmé mes doutes à l'endroit de l'authenticité du diptyque de Berlin.

Digitized by Google

seule possède un tiers de ceux connus aujourd'hui; cela suffira à montrer que nous n'avons pas exagéré les difficultés de la confection d'une liste des consuls nommés sur les diptyques, puisque, sur les cinq diptyques consulaires possédés par la Bibliothèque nationale, il en est deux dont on ne peut pas identifier les consuls avec une complète certitude. Nous nous sommes expliqué au sujet du premier de ces cinq diptyques; on va voir qu'il est sage d'hésiter encore à l'endroit du second.

1° Le diptyque de Saint-Junien, attribué à Fl. Félix, consul l'an 428.

2° Le diptyque d'Autun. Le Cabinet des médailles et antiques n'en possède que la première feuille [1]. Selon le P. Allegranza, qui a publié un exemplaire complet de ce diptyque, il faudrait le donner à un *Fl. Petrus* mentionné par les anciens Fastes avec ces seuls noms, comme ayant été, en 516, consul d'Occident, sans collègue en Orient [2]. Millin, sans avoir eu connaissance de la dissertation d'Allegranza, a publié, en 1807, cette première feuille du diptyque de Fl. Petrus, qu'il rencontra chez un chanoine d'Autun au commencement de ce siècle [3].

Avant de discuter l'attribution d'Allegranza, je décris le monument.

Première feuille. On y lit en haut :

FL. PETR. SABBAT. IVSTINIANVS. V. I.

Au milieu, dans un médaillon, on lit en creux le premier vers d'un distique; le second vers est sur la deuxième feuille :

MVNERA PAR
VA QVIDEM PRE
TIO SED HONOR
RIB ALMA.

Sur la seconde feuille connue par les exemplaires complets, on lit en haut la suite des titres du consul :

COM. MAG. EQQ. ET. P. PRÆS ET. C. ORD.

[1] C'est Millin qui, en 1805, fit l'acquisition de cette moitié de diptyque pour le Cabinet des médailles et antiques.

[2] Voy. p. 3 des *Opuscoli eruditi latini ed italiani del P. M. G. Allegranza, publicati dal P. J. Bianchi, etc. Cremona*, 1781, in-4°. La dissertation d'Allegranza, intitulée *De diptycho Cremonese*, est accompagnée d'une planche in-f° reproduisant ce monument, grandeur de l'original, soit 36 centimètres.

[3] *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. I, p. 339.

Digitized by Google

Au milieu, dans le médaillon, le second vers du distique :

PATRIBVS
ISTA MEIS OFFE
RO CONS. EGO.

Ces inscriptions restituées donnent : *Fl. Petrus Sabbatius Iustinianus, vir inlustris, comes, magister equitum et peditum præsentalium, et consul ordinarius.* En 1858[1], j'avais écrit PRÆSES au lieu de l'abréviation PRÆS ; je corrige cette faute aujourd'ui, grace à la planche du P. Allegranza, que je n'avais pu consulter alors, et au lieu de *præses*, je lis, avec M. Léon Renier, PRÆS*entalium*, ce qui change les titres de Fl. Petrus Sabbatius Justinianus ; ce personnage était *homme illustre, comte, maître des gardes à cheval et à pied præsentales et consul ordinaire.* Le P. Allegranza traduit P. PRÆS par *perfectissimus præses*, ce qui n'est pas possible, attendu que ce titre exige un complément. Quant à M. Pulszki, il a supposé P*ræfectus* PRÆS*idii*, ce qui n'est pas plus admissible.

Quant au distique, il doit être lu ainsi :

Munera parva quidem pretio, sed honoribus alma,
Patribus ista meis offero consul ego.

Dans l'*Essai sur les ivoires*, de M. Pulszki, où ce diptyque est mentionné, le premier vers se termine par *ampla* au lieu d'*alma*. Serait-ce un *lapsus calami*, ou faut-il croire, bien que M. Pulszki ne s'explique pas à ce sujet, que l'exemplaire complet cité par lui, comme ayant appartenu d'abord à la famille Stella, puis au marquis Trivulzi de Milan, doive être distingué de celui que le P. Allegranza nomme *Diptyque de Crémone?* Je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'on lit clairement *alma* sur la plaque d'ivoire originale au Cabinet des Médailles, ainsi que sur la planche du P. Allegranza, et enfin qu'on lit aussi *alma* sur un autre exemplaire complet de ce même diptyque, conservé au Puy-en-Velay, dans le cabinet du savant archiviste de la Haute-Loire, M. Aymard, correspondant du Ministère de l'instruction publique. La variante *ampla* est d'ailleurs très-acceptable[2] ; elle rendrait même la pensée de l'auteur du dip-

[1] *Catal. du Cab. des médailles*, p. 562.

[2] On constate souvent des variantes dans les légendes de diptyques d'ailleurs semblables ; je noterai encore que sur l'ivoire du Cabinet des médailles on lit *honorib*, et que le mot est entier, *honoribus*, sur la planche du P. Allegranza. Le savant domi-

Digitized by Google

tyque plus saillante par l'opposition avec *parva*. On trouve dans Ovide cet adjectif se rapportant également au mot *munus* :

Quod minus interea est, instar mihi muneris ampli [1].

Bien que le diptyque de Fl. Petrus Sabbatius Justinianus ne soit décoré que par des rosaces, ces vers le rendent très-curieux. En effet, on ne connaîtrait pas par les textes l'usage de donner des diptyques aux sénateurs, qu'on l'aurait appris de ce monument. On va voir d'ailleurs que le cabinet des antiques possède un autre diptyque, celui de Compiègne, qui porte une inscription grecque dont le sens est le même. Si ma mémoire ne me trompe pas, ces deux diptyques sont les seuls connus où l'on ait trouvé cette intéressante information.

Maintenant, en quelle année ce consul a-t-il été en charge? Millin, qui a reconnu ici avec raison une œuvre du VIe siècle, n'a pas su à qui il fallait l'attribuer; il s'exprime ainsi à ce sujet : « Le nom de ce magistrat, qu'on ne doit pas confondre avec l'empereur Justinien, ne se trouve pas dans les fastes consulaires [2]. » Cependant, l'an 516, les anciens Fastes, précisément au VIe siècle, mentionnent un consul à qui il aurait été permis d'attribuer ce diptyque, bien qu'avec réserve, attendu qu'il n'y est porté, par exemple, dans l'édition d'Almeloveen déjà citée, que sous les deux premiers des noms que nous y lisons, *Fl. Petrus*. Inadvertance ou prudence, Millin a bien fait de ne pas se prononcer; car, si la liste de Borghesi est conforme à celle d'Almeloveen pour cette année 516, le savant épigraphiste a eu certainement de bonnes raisons pour modifier les noms des consuls de l'année 521. En effet, au lieu de *Fl. Anicius Justinianus* pour l'Orient, et de *Fl. Valerius* pour l'Occident, qu'on trouve à cette année dans le livre d'Almeloveen, dans la liste Borghesi-Renier, avant un consul qui n'a d'autre nom que *Valerius*, on rencontre en 521 précisément les quatre noms du consul

nicain doit être compté parmi les érudits qui attribuent le diptyque de Saint-Junien à Fl. Félix, consul l'an 428. A la suite de la dissertation sur le diptyque de Crémone, il le place en tête d'une liste des diptyques consulaires connus de son temps, qui comprend vingt-quatre de ces monuments. Je n'ai pas besoin de dire que tous ne portent pas des noms de consul, et que, par conséquent, plusieurs des attributions sont contestables.

[1] Ovide, *Tristia*, III, 8, v. 21.

[2] *Voyage, etc.* I, 339 et 340.

Digitized by Google

de notre diptyque, *Fl. Petrus Sabbatius Justinianus*, et en outre l'indication *Sabbatii f(ilius)*. Il est donc certain que, lorsque paraîtra l'édition des Fastes selon Borghesi, préparée par M. Léon Renier, nous connaîtrons les bases de cette modification. Jusque-là, on peut s'en rapporter à Borghesi, et pour ma part je suis disposé à abandonner le Fl. Petrus de l'an 516, à qui, sur la foi d'Allegranza, j'avais donné notre diptyque en 1858 [1].

Il y a trop peu de distance entre les années 516 et 521 pour que l'on puisse cette fois motiver une préférence sur des considérations empruntées au style et à la fabrique du monument; c'est par conséquent sur des documents qu'a dû s'appuyer le savant italien, et je ne doute pas que l'assentiment général ne soit acquis à la correction que nous relevons dans sa liste aussitôt qu'on en connaîtra les motifs, surtout si cette correction obtient l'approbation de l'éditeur de ses œuvres complètes.

3° Ce diptyque est l'un des trois qui appartenaient jadis à la cathédrale de Bourges, et qui, après avoir été dispersés, sont tous maintenant dans des établissements publics. De ces trois diptyques, deux sont consulaires, mais un seul, celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale, dans le département des manuscrits, porte des noms de consuls. Voici la description sommaire de ce monument, qui est complet.

Première feuille. On lit en haut :

FI. ANASTASIVS PAVLVS PROBVS
SABINIAN. POMPEIVS ANASTASIVS.

Le consul est assis sur un trône magnifiquement orné et préside aux jeux du cirque, dont une scène, représentant des bestiaires aux prises avec des ours, décore la partie inférieure de la plaque. Le même sujet est répété sur la seconde feuille, avec cette différence qu'en bas, au lieu d'une scène de bestiaires, on voit une course de chevaux.

Seconde feuille. Suite de l'inscription de la première :

VIR INL COM DOMESTIC EQVIT
ET CONS ORDIN.

Ce consul fut en charge l'an 517 avec Fl. Agapitus.

[1] Voy. *Catalogue, etc.* n° 3263, p. 562.

Digitized by Google

Le grand diptyque de Bourges, c'est de beaucoup le plus grand des trois [1], déposé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale depuis plus d'un demi-siècle, a été reproduit, en 1836, dans le *Trésor de numismatique et de glyptique* [2].

Un autre exemplaire de ce diptyque, provenant de Liége, a été publié par Gori, qui n'a pas oublié non plus celui de Bourges. On lit SAVINIANVS au lieu de SABINIANVS sur l'exemplaire de Liége [3].

On ne sera peut-être pas fâché de connaître le sort des deux autres diptyques de Bourges; il y en a un dans le musée de cette ville; l'autre a été acquis, en 1864, pour le Cabinet des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale.

Celui du musée de Bourges est consulaire, mais dépourvu d'inscription. Peut-être ce monument, qui n'a que 35 centimètres de hauteur, a-t-il subi quelque mutilation? Sur la première feuille, on voit le consul assis entre deux jeunes gens debout, assistant aux jeux du cirque. En bas, un bestiaire combat contre quatre lions. Sur la seconde feuille, même décoration; il n'y a de variantes que pour le combat de la scène inférieure. Ici la victoire du bestiaire paraît certaine.

Le diptyque acquis pour le cabinet des médailles est composé de deux plaques réunies au XVIe siècle. L'une appartient à l'art païen du IVe ou du Ve siècle. C'est une représentation dont on connaît l'analogue sur un ivoire du Musée du Louvre, Apollon et les Muses et une scène dionysiaque. L'autre est chrétienne et pourrait remonter au XIIe, peut-être même au XIe siècle. Ce sont les quatre évangélistes représentés assis sous des arceaux de style roman. On peut voir la figure de ces deux derniers diptyques à la suite d'une dissertation de M. J. Dumoutet, qui a été insérée dans le *Recueil des lectures faites à la Sorbonne en 1863* [4].

4° Le diptyque dit *de Hollande*. Le Cabinet des médailles et antiques, où est conservé ce monument, n'en possède que la première feuille [5].

[1] 37 centimètres de hauteur.

[2] Voy. *Recueil général de bas-reliefs, etc.*, 1re partie, pl. XVII, et p. 11 du texte.

[3] Voy. Gori, t. I, p. 261, pl. XI.

[4] Voy. deuxième année, volume publié en 1864, *Mémoire sur les diptyques de la cathédrale de Bourges*, par M. J. Dumoutet, p. 230 et suiv. pl. VII, VIII, IX et X.

[5] C'est le n° 3265 du catalogue de M. Chabouillet.

Digitized by Google

On y lit en haut :

H. ANASTASIVS.PAVL.PROB
MOSCHIAN.PROB.MAGNVS.

Il y a des raisons de croire avec Gori [1], qui n'a pu se procurer un dessin de la première feuille de notre diptyque, alors en Hollande, que la seconde était celle qu'il a publiée dans son livre d'après Maffei [2]. Si cette conjecture était fondée, comme nous le croyons, notre consul aurait porté les titres d'*homme illustre* et de *comte des gardes à cheval de l'empereur*.

V.INL.COM.DOMESTIC.EQVIT.ET CONS.ORD.

Sur la première feuille, le consul est assis sur un trône superbe, entre les figures de Rome et de Constantinople. Dans la partie inférieure, on a représenté les libéralités faites au peuple par le consul; deux esclaves vident des sacs pleins de pièces de monnaie dans des mesures.

La seconde feuille, que je ne connais que par Gori, représente un sujet semblable, avec cette différence qu'au lieu d'une distribution de pièces de monnaie, la partie inférieure représente des scènes des jeux du cirque.

Les Fastes d'Almeloveen mentionnent à l'année 518 un Fl. Magnus consul pour l'Orient avec Fl. Florentinus pour l'Occident, mais avec réserves; ceux de Borghesi n'indiquent pas cette année de consul pour l'occident, et nomment le consul d'Orient, *Fl. Anastasius Paulus Probus Moschianus Probus Magnus*, peut-être bien d'après notre diptyque.

On ne peut omettre d'avertir que, sur l'ivoire du Cabinet des médailles et antiques, au lieu des sigles *Fl.*, on lit la lettre H; mais la fréquence de l'emploi du nom de *Flavius* en guise de prénom pendant les IVe, Ve et VIe siècles, et l'invraisemblance d'un prénom commençant par une H, autorisent à supposer ici une faute du sculpteur en ivoire, qui n'a encore été signalée, que je sache, que par le catalogue du Cabinet des médailles et antiques de 1858 [3].

[1] Voy. *Thes. vet. diptych.* t. II, p. 13.
[2] Voy. *Museum Veronense*, p. CXI.
[3] Voy. *Catalogue, etc.*, par M. Chabouillet, n° 3265, p. 565.

Digitized by Google

5° Le diptyque de Philoxène, consul pour l'Orient en 526, provenant de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. On le possède complet au Cabinet des médailles.

Les noms et les titres du consul ne sont pas gravés dans la partie supérieure de ces deux plaques d'ivoire, qui ne diffèrent l'une de l'autre que par les inscriptions commençant sur l'une et finissant sur l'autre. Ces noms, en latin, sont gravés en creux au milieu de l'un des trois médaillons, qui, liés par une bandelette, constituent la décoration de ces plaques. Les deux autres médaillons sont ornés, l'un du buste du consul, le deuxième de celui de Constantinople. Une inscription grecque sculptée en relief occupe l'espace laissé libre par les trois médaillons.

Inscriptions latines :

PREMIÈRE PLAQUE.

FL THEODORVS
FILOXENVS
SOTERICVS
FILOXENVS
VIR ILLVST.

DEUXIÈME PLAQUE.

COM DOMEST
EX MAGISTROM
PER THRACIA
ET CONSVL
ORDINAR.

(*Flavius Theodorus Filoxenus Sotericus Filoxenus, vir illustris, comes domesticorum, ex magistro militiæ per Thraciam et consul ordinarius.*)

On aura remarqué la répétition du nom *Filoxenus* parmi les cinq donnés sur ce diptyque à notre consul de l'an 525. Cette fois, ce n'est pas une faute du sculpteur en ivoire, ainsi que l'a cru l'auteur du commentaire de l'article consacré au diptyque de Compiègne, dans le *Corpus inscriptionum græcarum*[1]. Cette répétition doit indiquer le nom habituel du consul; je citerai trois exemples de ré-

[1] Voyez t. IV, n° 8632 : « Ceterum in titulo latino Filoxenus illud alterum mero artificis errore videtur esse repetitum. »

Digitized by Google

pétitions semblables, qui ne permettent pas d'admettre l'hypothèse de M. Kirkhoff. Nous avons cité plus haut un diptyque avec quatre ou cinq noms : c'était plutôt seulement quatre qu'il aurait fallu dire. En effet, le consul de l'an 513 ne se nommait pas sans doute, comme on le pourrait croire d'après son diptyque, *Fl. Taurus Clementinus Armonius Clementinus*, mais seulement *Fl. Taurus Clementinus Armonius*, et, selon toute vraisemblance, son nom habituel était *Clementinus*. La même observation s'appliquerait et au consul Areobindus de l'an 516, à qui son diptyque donne quatre noms : *Fl. Areobindus Dagalaiphus Areobindus*, mais qui n'en avait probablement que trois : *Flavius Areobindus Dagalaiphus*, et au consul Anastasius de l'an 517, à qui son diptyque donne sept noms : *Fl. Anastasius Paulus Probus Sabiànus Pompeius Anastasius*, et qui n'en avait peut-être que six : *Fl. Anastasius Paulus Probus Sabianus Pompeius*. Ces exemples n'autorisent-ils pas à supposer que le consul Philoxène de l'an 529 s'appelait, non pas *Fl. Philoxenus Sotericus Philoxenus*, mais *Fl. Philoxenus Sotericus*, et qu'on le nommait habituellement *Philoxenus* ou *Fl. Philoxenus*, comme on le voit désigné dans les anciens fastes. Cette explication de la répétition de l'un des noms d'un consul n'est d'ailleurs pas nouvelle. Je ne sais qui l'a émise pour la première fois; mais, dès l'année 1854, on la trouve dans les *Inscriptiones confederationis Helveticæ*, de M. Th. Mommsen, où figure, sous le n° 342, la mention de l'un des exemplaires du diptyque d'Aréobindus que nous venons de rappeler et que possède le musée de Zurich. M. Léon Renier, qu'il faut toujours citer, pour peu que l'on côtoie le domaine de l'épigraphie, est également disposé à admettre cette explication, qu'on justifierait par l'exemple de certaines inscriptions où l'un des noms du personnage mentionné, évidemment le nom caractéristique, est placé seul en vedette, en haut du *titulus*. A la vérité, on pourrait opposer à notre système l'un des diptyques consulaires du Cabinet des médailles, où ce n'est pas à la fin de la kyrielle que se trouve semblable répétition, mais aux quatrième et cinquième rangs. Cette objection mérite d'être discutée. Il s'agit du consul de l'an 518, nommé *Fl. Magnus* par les anciens fastes, et que l'on désignait sans doute par ces deux noms ou même seulement par le second, et qui porte sept noms sur le diptyque dont nous venons de parler, le diptyque de Hollande, notre n° 4. *Fl. Anastasius Paulus Prob Moschian Prob magnus*. Nous y voyons bien deux fois la même abréviation *Prob;* mais le consul

Digitized by Google

portait-il réellement deux noms identiques? Qui nous dit que *Prob* signifie ici deux fois PROBUS? Ce nom n'a-t-il pas des dérivés divers comme Probianus, Probinus? S'il en était ainsi, ce diptyque ne contredirait nullement notre système; mais, quoi qu'il en soit, il n'en est pas moins impossible d'admettre, avec l'auteur du tome IV du *Corpus inscriptionum græcarum*, que la répétition du nom *Philoxène* sur le diptyque de Saint-Corneille soit le résultat d'une erreur du sculpteur; nous ne rencontrerions pas autant de fois une erreur semblable sur des monuments aussi rares.

Reprenons la description du diptyque de Saint-Corneille.

L'inscription grecque en relief forme deux vers :

PREMIÈRE PLAQUE.

ΤΟΥΤΙ ΤΟ
ΔΩΡΟΝ
ΤΗ ΣΟΦΗ
ΓΕΡΟΥΣΙΑ

DEUXIÈME PLAQUE.

ΥΠΑΤΟΣ
ΥΠΑΡΧΩΝ
ΠΡΟΣΦΕΡΩ
ΦΙΛΟΞΕΝΟΣ

(*Τουτὶ τὸ δῶρον τῇ σοφῇ γερουσίᾳ*
Ὕπατος ὑπάρχων προσφέρω Φιλόξενος.)

«Moi Philoxène, consul ordinaire, j'offre ces présents au sage Sénat.»

Ce diptyque, remarquable à tous égards, et notamment par cette inscription, qui, aussi bien que celle du diptyque d'Autun, expliquerait à elle seule l'usage des diptyques, a conservé un ancien encadrement en bois plaqué d'argent. A la fin du manuscrit qu'il recouvrait dans l'abbaye de Saint-Corneille, un religieux a écrit ces mots : «L'on appelle ce livre les tablettes de l'écriture de Rome.»

Le diptyque de Saint-Corneille a été publié plusieurs fois[1]; mais la plus fidèle des reproductions de ce précieux monument est celle

[1] Notamment par le P. Sirmond, dans son édition de Sidoine Apollinaire, note de l'épître VI, liv. VIII. Voyez aussi Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti*, t. III; Gori, t. II, p. 14, tav. XVIII. Ce diptyque, décrit sous le n° 3266 dans le *Catalogue*

Digitized by Google

du *Trésor de numismatique et de glyptique*[1]. Le procédé d'Achille Collas, employé par les éditeurs de ce grand ouvrage, parfois défectueux lorsqu'il s'attaque à des médailles de petit module, est excellent pour reproduire des monuments de grande dimension, surtout lorsque, comme sur ce diptyque, il n'y a pas de trop brusques inégalités dans le relief.

Indépendamment de ces cinq diptyques consulaires avec inscriptions et d'autres ivoires antiques, la Bibliothèque nationale possède deux autres diptyques consulaires sans incriptions, qui offrent par conséquent moins d'intérêt que ceux qui viennent d'être décrits[2]. Le premier, provenant d'Autun, ainsi que celui que nous avons décrit au n° 2 parmi nos diptyques consulaires, est entier, mais n'a de même d'autre décoration qu'un médaillon destiné à recevoir les noms du consul[3]. Celui qui porte le nom traditionnel de diptyque du roi de France, et qui a été publié par Gori[4], est du moins remarquable par la beauté du travail[5]; le sujet offre la plus grande analogie avec celui du diptyque dit *de Hollande*, dont nous venons de parler. C'est de même un consul assis sur un trône supporté par deux lions entre deux figures personnifiant Rome et Constantinople, c'est-à-dire les deux capitales de l'empire romain.

CHABOUILLET,

Membre du Comité.

NOTE SUR LES RÉSULTATS DE FOUILLES EXÉCUTÉES SUR DIVERS POINTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Des fouilles récemment exécutées dans le département de la

général de M. Chabouillet, déjà cité, porte le n° 4648 dans la *Description sommaire, etc.*, également citée plus haut.

[1] Voy. *Recueil général de bas-reliefs et d'ornements*, 2e partie, pl. LIII, et texte, p. 26.

[2] Voyez *Catalogue* de M. Chabouillet, déjà cité, nos 3264 et 3267, et *Description sommaire*, nos 4646 et 4649.

[3] Voy. Millin, *Voyage dans le midi de la France*, t. I, p. 338, pl. XIX.

[4] Voy. *Thes. vet. diptych.* t. II, p. 169, pl. II.

[5] On n'en possède qu'une seule feuille, et cette feuille pourrait même avoir perdu la portion de la partie supérieure où se lisaient ordinairement les noms du consul, ainsi que la partie inférieure où devaient être représentés soit des libéralités, soit des jeux. C'est le n° 3267 du Catalogue de M. Chabouillet.

Digitized by Google

Marne ont amené des résultats assez intéressants, et prouvent une fois de plus à quel point cette contrée est une mine inépuisable pour l'archéologie.

A Vertus, près de Châlons, nous avons fait pratiquer, avec M. Alfred Werlé, des fouilles qui ont amené la découverte de divers objets : un très-beau vase en verre, forme coupe, avec une grecque en galerie à l'orifice, un bracelet et un collier en bronze, quatre vases en terre noire de 20 centimètres de hauteur, un plat pareil de 22 centimètres de diamètre, un en terre rouge. Un grand nombre de fosses ont été ouvertes; malheureusement, la plupart avaient été anciennement fouillées; je dis anciennement, car on n'en a aucun souvenir dans le pays.

Près de la ferme de la Pombelle, à Sillery, près Reims, plusieurs tombes ont été rencontrées à 3 mètres de profondeur; dans l'une reposait un squelette de proportions colossales; on y a recueilli une monnaie en bronze très-fruste, mais où l'on reconnaît cependant la tête laurée d'un empereur, des fibules en verre, des fragments de poterie; chaque tombe renfermait un cercueil en bois, d'après les clous et la poussière facilement reconnaissable.

A Courmont, près de Muizon, de l'autre côté de Reims, on a exhumé pareillement plusieurs cercueils en pierre, ne contenant aucun objet particulier. Un seul en bois renfermait, comme à la Pompelle, un très-grand squelette; on y a recueilli des fibules d'apparence mérovingienne, en bronze doré, ornées de petits grenats et de têtes chimériques aux extrémités; une boucle de ceinturon et un anneau uni de même métal; une bague chevalière en or pesant 9 grammes, dont le chaton de forme diagonale présente des dessins très-délicats; plus une sorte de manche de petit couteau en or avec une croix sur les cannelures. Ces objets sont déposés chez M. le comte Adrien de Brimont, à Brimont.

A Juvigny, non loin de Châlons, près du château, des travaux faits dans une grevière ont amené la découverte de cinq ou six squelettes avec des vases en terre rouge, des vases de verre, des clous, etc.

Enfin, à la Marzelle, près de Suippes, le hasard a mis au jour la voûte d'une excavation souterraine de 50 mètres de longueur, 2 de hauteur et 1 de largeur; à l'entrée, il devait exister une porte, à en juger d'après les pilastres qui restent de chaque côté. La voûte est taillée en ogive; à droite du couloir sont trois chambres, l'une

Digitized by Google

de 4 mètres de longueur sur $1^m,50$ de large et $1,^m65$ de hauteur, de voûte ogivale; l'autre en plein cintre, de 6 mètres sur $2^m,50$, et $1^m,60$ de hauteur; la dernière, de 2 mètres de long sur $1^m,40$ de largeur, et la même hauteur; à gauche, deux salles, l'une de 3 mètres sur $1^m,40$ et $1^m,60$ de hauteur, l'autre de $2^m,50$ sur $2^m,30$ de largeur et $1^m,60$ de hauteur. Près de là, à 60 centimètres du sol de la galerie, est une ouverture en cintre servant d'entrée à une autre salle, mais celle-ci est envahie par l'eau. Les salles sont taillées avec un instrument tranchant dont les marques sont visibles et accusent 6 centimètres de largeur.

Il nous a semblé que ces indications ne seraient pas sans intérêt pour le Comité.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY,

Membre du Comité.

QUATRIÈME NOTE SUR LES FORTS VITRIFIÉS ET LES BLOCS DE GRANIT FONDU DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Communication de M. Thuot, professeur de philosophie au collége de Guéret [1].

« Les fouilles faites il y a environ deux ans dans la muraille vitrifiée du Puy de Gaudy m'avaient permis d'affirmer : 1° que cette muraille est postérieure à l'ère gallo-romaine; 2° que la vitrification n'a pas été obtenue au moyen d'un feu intérieur, c'est-à-dire dont le foyer se serait trouvé sous le granit fondu; 3° qu'un feu ordinaire, allumé sur le mur, n'aurait pu produire le phénomène tel qu'il se présente, en raison de circonstances excluant cette supposition.

[1] La *Quatrième note sur les forts vitrifiés du département de la Creuse* est parvenue au Ministère de l'instruction publique à la fin de juillet 1870. Des circonstances absolument indépendantes de la volonté du rapporteur en ont retardé le compte rendu jusqu'aujourd'hui, et de telle sorte qu'une *Cinquième note* sur le même sujet a été analysée dans la *Revue des Sociétés savantes* (5e série, t. III, p. 679) avant que la note précédente eût été examinée par la section d'archéologie du Comité. Le présent mémoire de M. Thuot, par la nature des détails descriptifs qu'il contient, se prêtant difficilement à une analyse qui ne saurait être que la reproduction même du texte, nous avons jugé plus convenable et plus utile de le reproduire, sinon *in extenso*, du moins par extraits assez longs, pour donner au lecteur une idée claire et suffisante de l'aspect actuel du monument décrit et du système imaginé par l'auteur pour en expliquer l'origine. — Jules MARION.

Digitized by Google

« Désirant compléter mes recherches, j'ai fait, à la fin de l'hiver dernier, de nouvelles études dont cette note contient le résultat.

« . . . L'endroit que j'ai cru devoir choisir pour y faire mes nouvelles recherches est cette portion des murs restée seule entièrement intacte, que j'ai signalée autrefois. Ce point est voisin de la courtine et termine le fort avancé du Bois-Rond du côté du nord-est. Là le rempart a $7^m,50$ d'élévation du côté de la campagne et $1^m,95$ du côté de l'intérieur de la forteresse. Il garnit le flanc d'une colline. Des revêtements surmontent l'ouvrage de terrassement et forment parapet en dedans et en dehors, c'est-à-dire sur chacune des deux faces. Ces revêtements consistent en deux assises de pierres brutes, à peu près cubiques, et ayant en moyenne 65 centimètres en tous sens, sur le côté extérieur, et 58 sur le côté intérieur. L'assise inférieure est cachée sous la terre presque en entier. Les deux assises supérieures forment donc à elles seules ce qu'on pourrait appeler le mur proprement dit. Entre ces deux rangées de pierres est un espace large en moyenne de $1^m,70$, faisant avec les revêtements toute la surface du mur. Le milieu de cet espace est occupé par le granit fondu, sur une largeur moyenne de $1^m,25$; le reste est un mélange de petites pierres de terre et de bruyère, séparant de chaque côté le granit fondu des revêtements. La surface totale du mur en cet endroit est donc de $2,^m98$. La largeur du terrassement, mesurée suivant une ligne horizontale partant du bas de la pente intérieure, est de $9^m,85$.

« J'ai fait commencer la tranchée par la pente extérieure, dont le développement total est de $19^m,85$. Sur cette longueur, j'ai fait attaquer en un point d'où je devais, marchant horizontalement, arriver à la rencontre de la base du travail de construction; c'est-à-dire que la fouille, atteignant le centre du mur, devait avoir une profondeur d'environ 4 mètres.

« La pioche n'a rencontré d'abord qu'une terre de bruyère très-meuble, mêlée de pierres de petite dimension. Après un travail assez court a commencé à apparaître une terre glaise, compacte, grise, très-naturelle, humide et semblable en tout à celle qu'on extrait dans ce pays des lieux marécageux pour en faire une poterie grossière. Avancer de 2 mètres a suffi pour me faire constater que cette terre formait une couche déposée sur une surface à peu près plane, horizontale, et, dès lors, faite exprès pour la recevoir. Sur ses bords, cette couche était épaisse de 1 mètre; mais son épaisseur allait en

Digitized by Google

diminuant dans la direction de l'axe du mur, de manière à donner à l'ensemble comme la forme d'une cuvette.

« La fouille avait atteint 1^{m},70 de hauteur quand a commencé à se montrer une argile jaune, pareille à celle des champs. Cette argile était superposée à la terre glaise, faisait retraite suivant l'inclinaison du talus, et représentait une seconde couche placée sur la première sans aucun milieu. Son épaisseur diminuait aussi légèrement dans la direction de l'axe du mur; sa profondeur moyenne était de 75 centimètres. L'argile jaune ne s'est pas présentée avec la même unité de nature que la terre glaise. A son apparition, c'est-à-dire sur son bord, elle était jaune d'ocre, légèrement humide, même un peu grasse, au point de se laisser serrer et de prendre une forme. Mais, plus loin, sa teinte se rapprochait du rouge; d'où je reconnus que j'avais atteint la région où s'était fait sentir l'action du feu. En effet, l'argile en cet endroit paraissait cuite, était sèche et coulait entre les doigts qui la pressaient, comme eût fait du sable. En ce moment la fouille était profonde d'environ 2^{m},50; nous avions parcouru un peu moins de 3 mètres horizontalement, et nous approchions des revêtements faisant devant nous un parapet au sommet du rempart.

« A cette distance du mur a commencé à se montrer, au-dessus de l'argile rouge, une terre de bruyère très-compacte et très-serrée, à ce point que la pioche avait de la peine à l'entamer. Cette terre était une troisième couche, superposée à la seconde, sans aucun milieu non plus et faisant comme elle une retraite déterminée par l'angle d'inclinaison du talus. Entre la terre glaise et l'argile des champs, la ligne de séparation était régulière et nette; entre l'argile des champs et la terre de bruyère, cette ligne était ondulée, même assez profondément. A la terre de bruyère se trouvaient mêlés quelques petits amas d'argile, égarés sans doute, et que le feu avait convertis en terre cuite. La matière formant ces amas ne présentait aucune cohésion; les toucher suffisait pour les réduire en une poussière rouge. La couche faite de terre de bruyère est la plus épaisse des trois; elle atteint jusqu'à 1^{m},20. J'ai dit que la terre de bruyère avait été serrée; la même remarque est à faire pour la terre glaise et pour l'argile des champs, qui ont été également entassées et battues.

« Le travail ayant été continué sans qu'il se présentât rien de particulier, le moment vint de faire tomber les revêtements. Quand cela

Digitized by Google

eut été fait, nous trouvâmes derrière eux un redressement de la couche de terre de bruyère, s'élevant perpendiculairement comme une petite muraille. Cette muraille, large de 25 centimètres, séparait les revêtements du granit fondu et s'élevait à leur niveau. De petites pierres s'y trouvaient mêlées, mais sans arrangement aucun; la terre était foulée au point d'être presque dure. La résistance venant de cette circonstance fut la seule qu'il y eut à vaincre; toute cette petite muraille s'écroula après quelques coups, et laissa à découvert la face latérale du bloc fondu, avec lequel rien n'avait la moindre adhérence. Cette face était mamelonnée légèrement, lisse et partout intacte. Les revêtements étaient tombés aussi presque d'eux-mêmes; rien ne les unissait à ce qui les entourait; de sorte qu'ils ne donnèrent d'autre peine que celle qu'on pouvait attendre de leur poids.

«Les premiers coups de pioche donnés ensuite furent dirigés vers la partie basse du granit fondu et à son point de rencontre avec la couche de terre de bruyère. Bientôt nous vîmes apparaître sous le bloc un tuf granitique roux, très-meuble, homogène et semblable, sauf la couleur, à celui que les maçons emploient dans le mortier sous le nom de tuf maigre. Ce tuf était placé sous le granit fondu, mais sans déborder. Il y avait entre les grains dont était formé ce tuf une telle absence de cohésion, qu'il coulait de lui-même sur nos pieds quand un instrument lui faisait une ouverture. Cette couche de tuf a une épaisseur de 35 centimètres; le bloc fondu a une épaisseur de 65 centimètres. Bientôt nous atteignîmes l'axe du mur, sans rien rencontrer qui dût être signalé. En ce moment, la tranchée avait environ 4 mètres de profondeur. La face du fond, prise de bas en haut, présentait : 1° sol primitif et terre glaise, $1^{m},20$; 2° argile des champs, 75 centimètres; 3° terre de bruyère, $1^{m},20$; 4° couche de tuf, 35 centimètres; 5° granit fondu, 65 centimètres.

«Jugeant qu'il serait plus facile de percer l'autre pente du rempart en suivant une marche pareille à celle que j'avais suivie déjà, c'est-à-dire en allant de l'extérieur vers l'intérieur, j'arrêtai le travail pour faire commencer une attaque de l'autre côté et en face. De ce côté, qui était destiné à être occupé par les défenseurs de la forteresse, la hauteur totale de l'ouvrage n'est guère que de 2 mètres, et la pente est moins brusque.

«Je commençai par faire pratiquer un trou d'une certaine lar-

Digitized by Google

geur à l'endroit où le talus vient faire sa rencontre avec la pente de la colline. Quand la couche de terre glaise eut été aperçue dans sa partie extérieure, puis traversée perpendiculairement en cette même partie, le travail se continua horizontalement, dans la direction de la première excavation et à la même profondeur. La couche de terre glaise s'est présentée avec la même disposition et la même épaisseur que de l'autre côté du rempart; l'argile des champs et la terre de bruyère avaient quelques centimètres de moins; cette différence est la seule que j'aie pu constater, de sorte que j'aurais à répéter pour ce côté ce que j'ai dit pour l'autre.

« Les deux pentes du rempart, sur toute leur étendue, sont recouvertes d'un humus profond de 30 centimètres. Je n'en ai pas parlé, parce que cet humus, terre naturelle et très-pénétrable, semble avoir été répandu sur le travail de construction pour l'abriter seulement, et ne lui appartient en aucune manière. Je dirai aussi que des pierres se trouvaient mêlées aux trois couches de terre. Ces pierres étaient toutes placées de manière à reposer sur leur face la plus large, mais sans représenter aucun ordre et brutes; petites et abondantes dans la partie haute du rempart, elles étaient moins nombreuses et quelquefois fort grosses dans la partie basse; la terre comprimée retenait si fortement celles de cette dernière sorte, que nous avons dû en casser plusieurs pour pouvoir les extraire.

« Quand il ne resta plus qu'une cloison mince pour séparation entre les deux trouées, une forte impulsion fit tomber le tout, et le bloc de granit fondu resta isolé et suspendu au sommet du rempart, joignant les deux bords de la tranchée, comme une planche jetée en travers joint les deux rives d'un ruisseau.

« . . . Le point purement descriptif étant terminé, je résumerai tout ce qui précède de la manière suivante :

« Une tranchée large de 2 mètres, longue de 12 et profonde de 4, ayant été faite au travers du rempart vitrifié du Puy de Gaudy, à un endroit où ce rempart a 7 mètres d'élévation totale à l'extérieur et $1^{m},95$ à l'intérieur, cette fouille a fait reconnaître qu'il avait été creusé sur le flanc de la colline dite le Bois-Rond, et près du sommet, une sorte de fossé ou coupure à angle droit, régnant sur toute la partie qui regarde la campagne. Le côté vertical de cette coupure était haut d'environ $1^{m},50$; le côté horizontal était large de 4 mètres. Ce dernier côté avait reçu sur son bord un remblai, portant son développement total à près de 11 mètres. Sur cette aire avaient

Digitized by Google

été déposées les couches de terre suivantes : 1° une couche de terre glaise profonde en moyenne de 95 centimètres, large de 10 mètres, relevée sur ses bords et formant comme une cuvette; 2° une couche d'argile jaune des champs, profonde en moyenne de 70 centimètres; 3° une couche de terre de bruyère épaisse en moyenne de 1 mètre. Ces trois couches vont en diminuant de largeur, de bas en haut, suivant la convergence des deux talus. Sur la dernière, c'est-à-dire sur la couche de terre de bruyère, large à son sommet de 3 mètres seulement, est placé le mur proprement dit. Ce mur se constitue de trois parties, qui sont : 1° une double assise de pierres, faisant garniture ou parapet intérieurement et extérieurement, lesquelles pierres sont brutes, à peu près cubiques et un peu plus grosses du côté de la campagne que du côté de la forteresse; 2° un entassement perpendiculaire de petites pierres et de terre de bruyère, large de 25 centimètres, joignant les assises et régnant derrière elles; 3° enfin, au centre du mur, c'est-à-dire entre les deux entassements, une bande de granit fondu, large en moyenne de $1^m,25$ et épaisse de 65 centimètres, reposant sur un amas de tuf de même largeur et épais de 35 centimètres.

« J'ajouterai, comme réflexion, que le granit fondu se présente sur tous les points du mur avec une épaisseur constante; que, de plus, il n'offre à sa surface aucun signe de brisure ou de diminution; d'où j'ai pensé que la muraille, intacte sur ses côtés là où a eu lieu la fouille, est aussi, quant à la hauteur, dans l'état où elle était originairement.

« L'enceinte vitrifiée du Puy de Gaudy étant faite comme il vient d'être dit, à quelle époque peut-elle appartenir?

« Il y a deux ans déjà, j'avais été amené à penser que cette muraille n'est point de construction gauloise, par la rencontre que j'avais faite d'un morceau de tuile enfermé dans un bloc de granit fondu, les Gaulois, d'après le témoignage de Vitruve, n'ayant employé à la construction de leurs maisons que le bois, la paille et la terre. De plus, en piochant sous des blocs non déplacés, j'avais trouvé des fragments de poterie romaine. La conclusion à laquelle m'avait conduit la présence de ces objets se trouverait confirmée définitivement aujourd'hui, savoir que le mur vitrifié du Puy de Gaudy est postérieur à l'ère gallo-romaine. En effet, au centre du rempart et au plus bas de la couche de terre de bruyère, dès lors à une profondeur de $1^m,80$, j'ai trouvé que les débris gallo-romains

Digitized by Google

abondent en quantité aussi grande que sur l'emplacement même de la ville ruinée, circonstance que mes recherches antérieures n'avaient pu me faire connaître, étant trop limitées. Je n'ai rencontré absolument rien dans la couche de terre glaise ni dans la couche d'argile jaune, ce qui n'est pas étonnant. Le gisement de terre glaise le plus rapproché des murs est à plus de 600 mètres, dans les prés traversés par le ruisseau de Laspeyras; l'argile jaune pourrait venir de moins loin, cependant elle n'est abondante que dans les lieux bas et manque totalement sur les hauteurs, où la terre de bruyère descend jusqu'à la roche. La terre glaise et l'argile jaune ne devaient donc rien contenir, ayant dû être empruntées à des terrains éloignés. Il n'en est pas de même de la terre de bruyère. D'abord, elle couvre la montagne et pouvait être prise partout; ensuite, l'emplacement de l'ancienne ville dominant le mur vitrifié et s'en trouvant tout proche, c'était là que l'on devait tout naturellement la prendre, surtout à cause de la pente qui facilitait le transport.....

«..... De ce qui précède, je tirerai cette conclusion involontaire : la construction du mur vitrifié du Puy de Gaudy est postérieure à la destruction de la ville gallo-romaine dont les ruines sont sur la montagne.

«En donnant les détails qui sont plus haut, j'ai pensé pouvoir faire connaître exactement la manière dont est construit le rempart; ce point m'a paru important; peut-être, en effet, par un rapprochement heureux, serait-on conduit à en découvrir les auteurs. Des murs anciens appartenant à des lieux et à des temps divers ont dû souvent être observés. Or celui dont j'ai parlé est d'une structure si spéciale, qu'il semble annoncer tout à la fois et un art particulier et une nationalité déterminée; de sorte que, dans le cas où des ouvrages militaires faits de même sorte auraient été signalés dans d'autres pays, cette similitude mériterait, je crois, d'arrêter l'attention; et, s'il existait quelque recueil des divers modes de fortification employés dans les temps anciens, il pourrait arriver que le consulter suffît pour résoudre la question.

«Les forts que l'on appelle vitrifiés sont rares. Mais serait-il nécessaire de rencontrer un terrassement tel que celui que nous avons décrit, accompagné aussi de granit fondu? Je ne crois pas. Dans le fort du Puy de Gaudy, la partie vitrifiée joue un rôle si secondaire, qu'elle pourrait être remplacée, avantageusement même, par des

Digitized by Google

pierres ordinaires; à ce point que cette bande de granit fondu semble une superfétation, venant ou d'un caprice ou de quelque raison mystérieuse. Toutefois, pour asseoir et placer cette superfétation, il a fallu faire un rempart. Ce rempart, tel qu'il s'est offert et tel que nous l'avons présenté, ne peut avoir eu aucune influence dans la production du phénomène de la fusion; si donc on fait abstraction du granit fondu, on se trouve en présence d'un rempart élevé par je ne sais quel peuple, mais élevé certainement à la manière ordinaire à lui dans les travaux de fortification. Rencontrer cette manière employée ailleurs serait peut-être trouver le mot de l'énigme.

« Mais si, en ce qui touche le Puy de Gaudy, on interrogeait l'histoire seulement pour résoudre la question, je n'hésiterais pas, pour moi, à dire que cette enceinte est un camp fortifié des Visigoths.

« Du moment, en effet, qu'elle ne saurait être ni celtique, ni romaine, ni gallo-romaine, il faut qu'elle appartienne aux temps postérieurs à la disparition des Romains; il faut, dès lors, qu'elle soit l'œuvre d'un des peuples qui se sont substitués à ces derniers; il faut donc qu'elle soit l'œuvre ou des Goths ou des Francs. Cette muraille n'a pas été élevée par les Francs, si on la compare aux ouvrages laissés par eux dans les pays qu'ils ont conquis lentement et en y élevant pendant plus de deux siècles des moyens de résistance. D'ailleurs, un lieu-fort mérovingien se trouve aussi dans le département de la Creuse : c'est Saint-Georges Nigremont, le *Niger mons* de Grégoire de Tours, où Chramne, fils de Clotaire, se retira à l'approche de ses frères venant à la tête d'une armée pour le réduire à l'obéissance. Là, le système de défense est chose presque informe : des pierres posées peu régulièrement au sommet d'une pente rapide et autour d'un plateau, voilà tout ce qu'il y a.

« A l'appui de notre opinion attribuant aux Goths de l'ouest les fortifications du Puy de Gaudy, nous ferions remarquer que l'on ne trouve nulle part, à l'intérieur de la place, les traces d'aucune habitation quelconque contemporaine des murs. Cette circonstance indiquerait qu'il y avait là, non une ville, mais un campement; d'autant plus que ceux qui se sont établis en ce lieu ont renversé la ville gallo-romaine, ne voulant pas s'en servir pour s'abriter... Cependant l'établissement du Puy de Gaudy était un établissement important et fait pour rester durable; les remparts seuls, sans compter de considérables travaux d'approche, ont dû demander un

Digitized by Google

temps fort long. Ceux qui les ont élevés devaient, par conséquent, avoir dans le pays une domination assise, puisqu'ils ont pu prendre le loisir de faire une enceinte à leur mode, je dirais presque à leur fantaisie, sur plus d'un kilomètre et demi d'étendue.

« Remarquons encore que le sol est nu partout sur l'emplacement de la ville gallo-romaine, excepté là où se trouvent les vestiges d'un monument religieux; ces ruines seules, dans l'intérieur entier de l'enceinte, se présentent comme chose postérieure à l'ancienne ville. Tout près des ruines est un cimetière, dont le sol est jonché de débris gallo-romains. . . . . »

La deuxième partie de la *Quatrième note* de M. Thuot se compose d'une dissertation historique et philologique sur la nature et les circonstances de l'établissement des peuplades germaniques dans la Gaule. Cette dissertation, trop longue pour être reproduite ici et ne se rattachant d'ailleurs que par incidence au sujet principal du mémoire, se termine ainsi :

« . . . De toutes les considérations qui précèdent, je tirerai cette dernière conclusion : le mur vitrifié du Puy de Gaudy serait, suivant moi, l'ouvrage des Visigoths, et aurait été construit de 412 à 507.

« Je ne veux pas terminer sans donner la copie d'une inscription curieuse, du moins pour ce pays, récemment découverte au village des Bains.

« La pierre qui contient cette inscription a 75 centimètres de longueur, 30 d'épaisseur et 60 de largeur; toutes ses faces sont dégrossies seulement, excepté celle qui a reçu des lettres, état qui indiquerait que la destination première de cette pierre était d'être placée dans une muraille. On l'a trouvée en démolissant une maison ancienne, appartenant à la famille de Mme du Miral; c'est à son

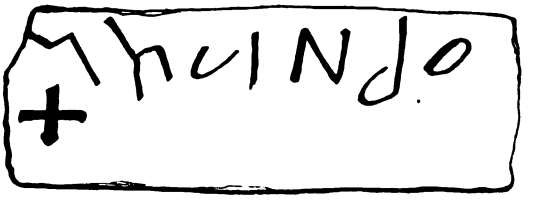

homme d'affaires que l'on en doit la conservation. Une cassure, faite par des maçons qui se disposaient à en faire d'autres, partage la pierre en passant entre la troisième et la quatrième lettre; mais les morceaux ont été soigneusement rapprochés et placés dans la

Digitized by Google

façade de la maison nouvelle. Un coin est un peu endommagé. La lettre N a 8 centimètres de hauteur.

THUOT,

Professeur de philosophie au collége de Guéret, membre de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse.

P.-S. A cette note, écrite en 1870, nous donnerons pour conclusion le dernier paragraphe d'un article lu au mois d'avril 1873 devant le bureau et devant la commisson de rédaction de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, article inséré à la page 273 du Bulletin de cette Société, paru le 31 décembre 1873 :

« Ce monument épigraphique était le seul qui eût jamais été découvert au Puy-de-Gaudy ; nous avions, on le comprendra, un extrême désir de connaître le seul mot écrit que nous léguait le passé ; nous fîmes donc une empreinte de l'inscription et l'envoyâmes à M. le Ministre de l'instruction publique, en le priant de vouloir bien la soumettre à l'examen du Comité des travaux historiques. Quelque temps après nous reçûmes une réponse qui fut pour nous la plus heureuse révélation. Jusque-là notre opinion sur la nationalité du peuple qui avait fondé et fortifié la ville de Ribandelle n'était qu'une conjecture raisonnable ; cette conjecture devint aussitôt une certitude. Le témoignage écrit que le hasard a fait rencontrer donne, en effet, à la déduction que nous avions tirée des faits historiques un appui si décisif, que cette déduction devient une vérité acquise. *Les caractères de cette inscription*, écrit M. le Ministre, *semblent être latins, mais grossièrement formés. L'inscription d'ailleurs ne paraît pas composée de plus d'un mot, et le rapporteur croit y voir un nom barbare, celui du défunt* CHVINDO. *La racine de ce mot se retrouve dans un certain nombre d'origine germanique en usage surtout aux* VI*e et* VII*e siècles.* La conséquence à tirer de l'interprétation donnée à l'inscription tumulaire du Puy de Gaudy est que cette inscription nous a conservé un nom contemporain de l'existence de la ville de Ribandelle, lequel nom est un nom *germanique*. L'extrême importance de cette constatation n'échappera à personne ; elle permet, en effet, de considérer comme certain le séjour d'un peuple germanique dans une ville dont la destruction correspond à la fondation de Guéret, cette fondation, rapportée à l'année 720, se trouvant coïncider avec la

Digitized by Google

guerre impitoyable que fit Charles Martel aux Aquitains en 719. L'inscription du Puy de Gaudy serait donc, en ce qui touche l'histoire particulière de la contrée, comme un trait d'union placé entre l'époque gallo-romaine et le moyen âge, entre Ribandelle et Vervactum, appelé plus tard Waractum, puis Garactum, et aujourd'hui Guéret, d'après Adrien de Valois. »

T.

Marché pour la construction des orgues de la cathédrale de Bayonne.

Communication de M. P. Raymond, correspondant à Pau.

Maître Domingo de Castelbon, organiste espagnol, demeurant à Vittoria, s'engage envers deux chanoines de Bayonne et deux bourgeois de cette ville à construire les orgues de la cathédrale moyennant 140 écus et la fourniture des matériaux nécessaires. L'acte est passé devant un notaire de Bayonne, le 8 novembre 1488.

TRADUCTION.

Au nom de Dieu. Amen.

Que ce soit chose connue de tous que le jour de la date ci-dessous écrite, en la présence de moi notaire public et des témoins ci-dessous désignés, constitués personnellement, les vénérables et discrets seigneurs messeigneurs Auger d'Anglade, Bertrand de Lebet, chanoines de l'église cathédrale de Bayonne, Pernauton de Lelande et Mathieu de Legoarde, bourgeois, marchands et voisins de la ville de Bayonne, d'une part, et maître Domingo de Castelbon, organiste, habitant de la ville de Vittoria du royaume d'Espagne, d'autre,

Sur les orgues que devait faire ledit maître Domingo, pour les besoins de ladite église cathédrale de Bayonne, de leur bon gré, etc., se sont entendus dans la forme et la manière suivante : et d'abord que ledit maître Domingo sera tenu de faire les orgues de vingt pans[1] à la mesure des pans dudit maître Domingo.

Item il y aura cinquante-huit grands tuyaux commençant du plus grand au plus petit.

Item il y aura cinquante-huit autres petits à côté des grands, et ceci pour le jeu principal.

Item en plus il y aura derrière un autre orgue qui sera de huit points plus haut, lequel aura quatre cents tuyaux et se touchera sans toucher le grand, quand l'on voudra, et chacun séparément.

[1] On appelle *pan* ou *empan* une mesure égale à la main ouverte, *palma*, *palmus*.

Digitized by Google

Item toutes les orgues seront de huit contres modernes, et, parce que l'orgue est grand et qu'il y faut quelques primes, le jeu sera augmenté de dix points dans les notes supérieures sans les finètes qui sont les bémols qui sont six ensemble, qu'il faut prendre et qui passeront la quantité des cinq cents tuyaux.

Et ceci par le désir qu'a ledit maître Domingo de bien servir en cette affaire, lesquelles dites orgues ledit maître Domingo sera tenu de faire en la forme susdite à la connaissance de deux personnages experts en la matière, choisis par les deux parties, et cela dans le terme de huit mois premiers venant à partir du premier jour de janvier prochain.

Item ledit maître Domingo sera tenu de faire en plus d'autres orgues petites de six pans avec huit contre-flûtes, avec une aile, d'ici au jour et fête de Noël prochain.

Et tout ceci pour le prix et somme de cent quarante écus, comptant par chaque écu cent dix liards.

Item il est convenu que, pour faire tous les soufflets des grandes orgues et petites orgues, lesdits d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde devront bailler audit maître Domingo quinze douzaines de peaux bonnes et marchandes, à dix réaux la douzaine, et comptant par chaque réal dix liards.

Item est convenu entre les susdits que lesdits d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde seront tenus de bailler audit maître Domingo, pour faire lesdites orgues, la quantité d'étain nécessaire auxdites orgues, bon et marchand, comme il convient pour les orgues.

Item il est convenu qu'au commencement il sera donné un dauphin d'étain pesé, lequel sera fondu et converti en canes et affiné, et après il sera pesé, et, selon la mesure qui sera trouvée dans ledit étain ainsi affiné et converti en canes, il sera baillé le nécessaire pour lesdites orgues, et les recoupes resteront auxdits d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde.

Item lesdits d'Anglade, etc., seront tenus de payer audit maître Domingo lesdits cent quarante écus, à savoir : un tiers quand ledit maître Domingo aura fait le bâtis desdites orgues, l'autre tiers quand il touchera le jeu, et le troisième tiers restant six mois après que lesdites orgues seront terminées.

Et pour faire et accomplir ceci, etc.

Ce fut fait à Bayonne, le dix-huitième jour de novembre de l'an de grâce quatorze cent quatre-vingt-huit, en la présence aussi des sages hommes Barthélemy de Lacome, Pierre Lacade, prébendier de Bayonne, et Salvat de Labat, prêtre, citoyens de Bayonne, témoins appelés et priés pour les présentes.

ORIGINAL.

In nomine Domini. Amen.

Digitized by Google

Conegude cause sie a totz que lo die de le date jus scriut, en la presenci de mi notari public et deus testimonis jus escriutz, constituitz personaumentz, los venerables et discrets seinhers mosseinhers Auger d'Anglade, Bertran de Lehet, canonges de le glisie cathedrale de Baione, Pernauton de Lelande et Mathiu de Legoarde, borgues, marchans et vesins de le ciutat de Baione, d'une part, et meste Domingo de Castel-Bon, organiste, habitant de le ciutat de Victori deu reyaume d'Espainhe, d'autre.

Sus los orguentz fasedors per lodit meste Domingo per et ad obs de le dite glisie cathedrale de Baione, de lor bon grat, etc., se son appunctatz en le forme et maneyre seguent: et primo que lodit meste Domingo sera tingut de far los orguentz de vint pamms ab lo p[e] deus panms deudit meste Domingo.

Item y aura cinquoante oeyt tuetz grans comensan deu maior dequi au menor.

Item y aura autres cinquoante oeyt petitz ab aquetz grans et asso quoant au flautat principal.

Item mes y aura darre autre orguen que sera oeyt puntz mes hault, loquoau aura quoate centz tuetz et se toquera chetz toquar lo grant quoant hom volera et cascun de per si.

Item seran totz les orguentz de oeyt contres moderns, et per que l'orguen es gran et y aye de aver primes augunes lo joc sera crescut de detx puntz en las sobres agudes chetz las finetes que son les memols que son chiis enchiments, que a de lhevar et que passeran la some deus sincq centz tuetz.

Et asso per lo desir que lodit meste Domingo a de ben servir en aquest negoci, losquoaus ditz orguentz lodit meste Domingo sera tengut de far en le forme suberdite a conechence de dus personatges expertz en la materi, elegitz per ambes partides, et asso deffens lo termi de oeyt mes prumer venentz, contantz deu prumer jorn de gier prumer venent.

Item plus sera tingut lodit meste Domingo far autres orguens petitz de chiis panms ab oeyt contre flautatz ab une ale, d'assi au jorn et feste de Nadau prumer venent.

Et tot asso per lo pretz et some de cent et quoarante scutz, contan per cascun escut cent et detz arditz.

Item es accordat que per far tant los barquinx deus grans orguentz et petitz sera tingutz balhar losditz d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde audit meste Domingo quinze dodzenes de baldres bons et marchantz, a detz reyaus dodzene, et contan per cascun reyau detz arditz.

Item es arcordat enter los susditz que losditz d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde seran tingutz balhar audit meste Domingo, per far losditz orguentz, tant d'estainh que sera necessari ausditz orguentz, bon et marchant, segont apertin per orguentz.

Item es arcordat que de comensement lo sera donat ung daufin d'es-

Digitized by Google

tainh pesat, loquoau sera fundut et convertit en canes et afinat, et apres sera pesat et segont la mezure qui sera trobade esser en lodit estainh aixi afinat et convertit en canes, lo sera balhat lo compliment que sera necessari per losditz orguentz, et los retalhs demoreran per ausditz d'Anglade, de Lehet, de Lelande et de Legoarde.

Item seran tingutz los susditz d'Anglade, etc., pagar audit meste Domingo losditz cent et quoarante escutz, es assaver : la terce part la et quent lodit meste Domingo aura feyt lo git deusditz orguentz, l'autre terce part quant toquera lo flautat et l'autre terce part restante chiis mes en pres que losditz orguentz seran afinatz.

Et ad asso tenir, complir, etc.

Acta fuerunt hec Baione die decimâ octavâ mensis novembris anno Domini millesimo quadringentesimo octuagesimo octavo. Presentibus ibidem providis viris Bartholomeo de Come, Petro Lacade, prebendario Baione, et Salbato de Labat, clerico, civibus Baione, testibus ad premissa vocatis et rogatis.

(Archives des Basses-Pyrénées, G. 84. — L'acte est retenu par Barthélemy Daguerre, clerc de Bayonne, notaire apostolique et ordinaire de l'évêque de Bayonne.)

Le 6 décembre 1490, Domingo de Castelbon réclama le reste de l'argent qui lui était dû pour les orgues de l'église de Bayonne. Bertrand de Lehet et Mathieu de Lagarde le renvoyèrent au lendemain, lui promettant qu'il serait content « de bone rason. »

Quant à Pernauton de Lalande, il répondit qu'il ne devait rien à Domingo et ne s'était obligé en rien.

(Acte de protestation retenu par Jean d'Urruti, notaire de Bayonne, G 84.)

Pour copie conforme :

PAUL RAYMOND,

Archiviste des Basses-Pyrénées.

DÉCOUVERTE D'UNE COLONNE DANS DES FOUILLES À LYON.

Communication de M. Martin-Daussigny.

Le 29 mai dernier, des ouvriers terrassiers, en creusant un petit canal dans la rue de Savy, à l'angle de la place Sathonay et tout contre la maison n° 1 (ancien couvent des dames de la Déserte), ont rencontré, à 1m,40 de profondeur, une colonne en pierre, choin

Digitized by Google

de fay, couchée perpendiculairement à la rue de Savy, et son extrémité supérieure engagée sous le trottoir de ladite maison. Extraite avec soin, elle a été portée au palais des arts.

Le fût de la colonne est intact. Son astragale n'a pas la moindre cassure, et le congé du bas n'est que fort peu endommagé, de sorte qu'on peut avoir sa hauteur totale qui est de $2^{m},46$; son diamètre est de 31 centimètres dans sa partie inférieure; c'est une colonne d'*atrium* élevée probablement sur une maçonnerie à hauteur d'appui. Malheureusement, elle est privée de sa base et de son chapiteau.

Cette colonne est sans cannelures. Tout à côté, on a trouvé, à la même profondeur, un assez gros fragment d'une colonne absolument semblable. Le sol dans lequel ce monument a été trouvé est formé de débris antiques, briques et ciments romains, et d'une grande quantité d'ossements de l'espèce bovine. Sur la colonne, on remarque les traces d'un instrument de travail qui ressembleraient à celles résultant de l'emploi de la boucharde. Pareilles traces se trouvent sur des inscriptions antiques, ou plutôt sur les côtés des monuments portant des inscriptions. Peut-être même l'instrument antique, équivalent à notre boucharde, était-il rond au lieu d'être carré.

Cette découverte n'aurait par elle-même rien de fort intéressant, si elle n'était qu'un fait isolé, quoiqu'il soit très-probable que d'autres colonnes seraient trouvées si une tranchée suffisamment large était ouverte dans le reste de la rue; mais ladite découverte devient d'une certaine importance en ce qu'elle se rattache à toutes celles qui ont eu lieu sur ce point à différentes époques, ce quartier du vieux Lugdunum gaulois (*pagus Condat*), d'après une inscription qui y a été trouvée, étant celui où ont été découverts les monuments antiques les plus intéressants sur le culte augustal, et enfin les restes de la décoration de l'enceinte sacrée, puis les vestiges les plus importants et par-dessus tout les restes de l'inscription capitale ROMAE ET AVGVSTO, découverts par moi en 1859.

Je rappellerai donc qu'en 1820, quinze pas plus loin que le gisement de la colonne trouvée dernièrement, en construisant la maison Girodon, on découvrit trois mosaïques superposées, n'ayant entre elles qu'une couche de terre variant de 60 à 80 centimètres, ce qui atteste trois habitations, dont la seconde avait été établie sur les ruines de la première, et la troisième sur les ruines de la seconde.

Digitized by Google

Ces trois mosaïques étaient d'un mérite fort inégal, celle de dessous, naturellement la plus ancienne, était aussi la plus belle. Une bordure d'entrelacs de couleurs variées entre des lignes droites entouraient de magnifiques médaillons dont quatre représentaient les quatre saisons, têtes d'un caractère remarquable et dont deux seulement conservées ont été employées par moi dans la décoration de l'entrée de notre salle des antiques.

Les deux autres mosaïques, placées au-dessus de celle que je viens de décrire, étaient de beaucoup inférieures en mérite et dénotaient des époques de décadence, surtout la dernière, c'est-à-dire la première découverte. Ces deux mosaïques de dessus portaient des traces de calcination.

Enfin, dernièrement, au 14 février de cette année, un peu de côté et sur la place Sathonay même, vis-à-vis la maison n° 3, à dix pas du gisement de la colonne, a été trouvée, à $1^{m},40$ de profondeur, une fort jolie mosaïque fond blanc et à dessins noirs, formée de seize compartiments semblables. Cet ensemble était entouré d'une bordure dans la composition de laquelle étaient rappelés tous les ornements de médaillons. Chaque médaillon ayant 94 centimètres et la bordure générale 50 centimètres, la mosaïque, formant un carré parfait, avait donc $4^{m},76$; une grande partie de ce travail s'étend encore sous le trottoir de la maison n° 3.

Cette mosaïque reposait sur un terrain fortement battu et recouvert d'une couche de ciment rougeâtre dans lequel on remarque la présence de la brique pilée. Ladite mosaïque était recouverte de 80 centimètres de décombres résultant d'un écroulement, car les pierres, dans le plus grand désordre, laissaient entre elles des vides assez considérables. Sur ces décombres et au-dessus de la mosaïque était établie une conserve d'eau antique, formée d'un béton ou ciment romain de 6 à 8 centimètres d'épaisseur. La conserve avait $3^{m},50$ de longueur; sa largeur n'a pu être mesurée. Cette conserve est encore une preuve des deux habitations établies l'une sur l'autre.

Au résumé, l'ensemble de ces découvertes, auxquelles j'ajouterai celle du bas-relief des mères Augustes, donne la preuve d'une grande richesse d'habitations gallo-romaines sur ce point, à quelques pas de l'autel d'Auguste, de l'amphithéâtre, des statues colossales et sur le penchant de la colline dont le nom de Sébastien ne provient que du nom de *Sebastos* que les chrétiens grecs de Lugdunum

Digitized by Google

avaient donné à la colline *Auguste*, à mi-hauteur de laquelle a été trouvée, en 1528, la table de bronze contenant le discours de l'empereur Claude.

MARTIN-DAUSSIGNY,

Correspondant du Ministère, directeur des musées de Lyon

SCEAU EN BRONZE DÉCOUVERT À SAINT-QUENTIN.

Communication de M. l'abbé Corblet, correspondant, à Amiens.

J'ai l'honneur d'adresser au Comité des Sociétés savantes (section d'archéologie) l'empreinte d'un sceau en bronze qu'on vient de trouver à Saint-Quentin, dans le terrain sur lequel s'élevait jadis le couvent des Jacobins. L'inscription est ainsi conçue : *S. fris* (puis une lettre que je ne puis déterminer) *Nicolai Bovelettes in officio sce inquisitionis.* Le champ du sceau offre la figure agenouillée de saint Pierre de Vérone, martyr dominicain, bien reconnaissable au glaive qui va lui fendre la tête. Au-dessous, sous une arcade en accolade, l'inquisiteur Nicolas Bovelettes semble implorer saint Pierre de Vérone pour qu'il lui communique les lumières dont il a besoin dans l'exercice de sa charge. Une banderole qui part de son épaule porte ces mots : *Credo in.*

De la découverte de ce sceau, on a conclu trop rapidement : 1° qu'il y a eu jadis à Saint-Quentin un tribunal de l'inquisition ; 2° que le couvent des Jacobins était probablement, dans l'origine, sous le vocable de saint Pierre de Vérone.

L'office d'inquisiteur n'était pas attaché à tel ou tel couvent de dominicains ; c'était une charge personnelle, conférée le plus ordinairement, mais pas exclusivement, à un membre des frères prêcheurs. L'official de l'inquisition étendait sa juridiction sur une certaine circonscription, et n'avait point de résidence fixe pour l'exercice de ses fonctions. En tant que religieux, il habitait une maison de son ordre, située dans son district inquisitorial ; mais il se rendait partout où l'appelaient les nécessités de sa charge. Quand le tribunal de l'inquisition était établi dans une ville d'une façon permanente, l'official ou grand inquisiteur résidait dans son couvent ; mais ce couvent restait complétement étranger, comme dans le premier cas, au ministère spécial de l'un de ses membres. Le couvent

Digitized by Google

avait son sceau spécial, qu'il n'aurait point permis à l'inquisiteur d'emprunter pour son ministère personnel, ce qui lui aurait fait contracter une sorte de solidarité. Dans l'ordre des frères prêcheurs, la dignité d'inquisiteur, comme celle de prédicateur général et de maître en théologie, entraînait avec elle le privilége du sceau et des armes. Ce n'est donc pas le sceau d'une communauté, mais celui de l'inquisiteur Bovelettes qui vient d'être trouvé, et il ne faut pas voir dans l'effigie de Pierre de Vérone le patron d'un couvent. Il est, au reste, très-naturel que Bovelettes, quand bien même il n'aurait pas eu pour patron *de religion* Pierre de Vérone, ait choisi pour illustrer son sceau le plus célèbre des inquisiteurs martyrs de son ordre.

La lettre qui suit le mot *fratris*, et que je ne puis déterminer, serait-elle un I, un L ou un P... ? Dans le premier cas, ce serait l'initiale du nom *de religion* du P. Bovelettes (*Johannis*, *Jacobi*, *Julii*, *etc.*, car l'usage dominicain est de placer ce nom immédiatement avant le nom de baptême. Je ne pense pas qu'on puisse voir là l'initiale d'*inquisitoris :* 1° à cause de la redondance qu'offrirait alors la légende; 2° parce que, si je ne me trompe, le titre d'*inquisitor* ne se place point entre le mot *frater* et le nom du religieux.

Si la lettre douteuse est un L, c'est évidemment l'abréviation de *Lectoris*. Le lecteur, chez les Dominicains, correspond au docteur-professeur en théologie. C'est le grade immédiatement inférieur à celui de *magister*, maître en théologie. Ce titre est toujours intercalé entre le mot *fratris* et le nom du religieux.

Enfin, si c'est un P, j'y verrais *Petri*, nom *de religion* de Bovelettes, et cela nous expliquerait la présence de saint Pierre de Vérone.

En résumé, cette effigie ne saurait nullement prouver que le couvent des Jacobins de Saint-Quentin ait pu être primitivement placé sous le patronage de saint Pierre de Vérone. En face du silence de l'histoire sur l'existence d'un tribunal de l'inquisition à Saint-Quentin, nous devons supposer que ce sceau aura été apporté au couvent des Jacobins par quelque cause accidentelle, peut-être comme un objet de curiosité, et que sa découverte n'intéresse point directement les annales de l'ancienne capitale du Vermandois.

L'abbé J. Corblet.

Digitized by Google

Acte d'émancipation de Joseph Lieautaud, sculpteur de la Ciotat, par Pierre Lieautaud, son père (14 avril 1683).

Communication de M. l'abbé Magl. Giraud, correspondant.

Après avoir construit et achevé le maître-autel de l'église de Saint-Maximin (Var) pour la somme de 22,000 livres, et avoir rempli toutes les conditions du *prix fait* à la grande satisfaction des religieux dominicains du couvent de cette ville[1], Joseph Lieautaud, étant alors âgé de 39 ans, demanda à Pierre Lieautaud, son père, de vouloir bien l'émanciper et le mettre hors de la puissance paternelle, afin de travailler à l'avenir pour son propre compte, et se faire, par ce moyen, une position avantageuse et honorable. Pierre Lieautaud ayant accueilli favorablement la juste demande de son fils, l'acte suivant fut passé à Saint-Maximin, le 14 avril 1683 :

Extraict d'émancipation et donation pour Joseph Lieautaud.

L'an mil six cens huictante troix et le quatorze jour du mois d'avril, avant midj, au reigne du tres crestien prince Louis quatorzi^e^, par la grâce de Dieu roy de France et de Navarre, compte (*sic*) de Provance, Forcalquier et terres adjacentes, longuemant et heureusemant soit-il. Comme soit que par les loix divines et humaines, les enfantz procréés de legitime mariage ce treuvent soubmis soubz la puissance paternelle, au moyen de laquelle, quojque juste et humaine, par un defaut de liberté les enfantz ce rendent nonchallantz à ce pousser à la vertu par l'apréhantion qu'ilz ont de ne pouvoir libremant dispozer des biens qu'ilz pourront acquérir par leur industrie et vacations et autres considerations, par moyen de quoj bien souvant survient des axcidantz facheux; pour ces cauzes jl est que, par devant m^r^ m^re^ Jéan Anibal de Richiere, s^r^ d'Allons, conseiher du roy, juge civil et criminel au siége royal de ceste ville de St Maximin, et la prézance et acistance de Me Jean Mayol, advocat en la cour, premier consul de la dicte ville, et de nous, not^re^ royal, soubzsigné, et tesmoingz sy après nommés, sont constitués en leurs personnes Pierre Lioutaud (*sic*), maitre pollieur[2] du lieu de la Ciotat, et Joseph Lioutaud, son filz, maître esculpteur, jcelluy fisz habitant et résidant au dict St Maximin, lequel Joseph

[1] Voy. la *Revue des Sociétés savantes*, série 2, tome III, pages 389-401, documents relatifs à la construction du maître-autel de l'église de Saint-Maximin (Var), exécuté par Joseph Lieautaud, sculpteur de la Ciotat.

[2] Fabricant de poulies. Dans les documents précités, page 393, ligne 12, Joseph Lieautaud est qualifié de M^e^ pellicier par erreur; il faut lire M^e^ pollieur.

Digitized by Google

Lioutaud, estant avec toute humillité au devant le dit Pierre Lioutaud, son père, l'auroit humblement requis voulloir l'esmanciper et mettre entierement hors de sa puissance paternelle, ayant experiansse que, moyennant la liberté qu'il acquerra au subjet d'ycelle de ce pousser à la verteu par l'entremise des affaires et négosses à quoy il né peut facillement parvenir par défaut d'estre esmancipé; ce que enten leü par le dit Pierre Lioutaud père, considérant que le dit Joseph Lioutaud, son filz, a passé son eage de majoritté, et qu'il est dans un estat à sçavoir ce conduire dans les affaires de la négossiation, et d'ailheurs qu'il est suffizament instrui et de son intelligence et bonne voullonté, afin de luj donner plus de moyen de ce pousser à la verteu et luj procurer son avanssement en adhérant à la prière et réquisition de son dict filz, auroit accordé et mesme rezolleu de l'esmanciper et mettre entièrement hors de sa puissance paternelle; au subjet de quoj le dict Pierre Lioutaud père a prié et requis les dictz sieus juge et consul voulloir permettre et accister à l'esmancipation qu'il entend fère au dict Joseph Lioutaud, son filz, et le dict sieur juge y mettre et interpozer son authoritté judiciaire pour l'entière vallidité d'icelle; sur laquelle réquisition le dict sieur juge, ayant interrogé le dict Pierre Lioutaud, moyennant sermant presté entre ces mains, sj l'acte d'esmancipation qu'il entend faire et passer en faveur du dict Joseph Lioutaud, son filz, est de sa propre et libre voullonté, et sy pour ce faire il y a esté forssé, suborné ou seduit de la part de son dict filz, ou autres pour luj, soit par menasses, constrainte ou autremant, l'avertissant que, lhorsque telz actes sont faictz et passés aux formes presantes, sont à jamais irrevocables, et que par après il n'aura plus aulcun pouvoir sur la personne et biens de son dict filz, lequel par moyen de telle esmancipation sera entièrement hors de sa puissance paternelle, et qu'il ne sera nullement obligé le secourir an des necessités ny lui donner aulcuns secours; à quoi le d' Pierre Lioutaud père a respondeu qu'il dezire non seullement esmanciper son dict filz, mais encore luj fère donation entre vifz de tous ces acquetz et conquetz, estant suffisamment informé qu'après la présante esmancipation il n'aura plus aulcun pouvoir sur la personne et biens de son dict filz, d'ailheurs qu'il ne sera aulcunement obligé à son secours, n'ayant, au subject d'icelle, nullemant esté forssé ny suborné, soit de la part de son dict filz ni autres, mais c'est aiussin son propre agrément et libre vollonté, percistant à la requizition, suivant laquelle le dit sieur juge a offert d'acister avec le dit consul au faict de la dite esmancipation et donation, et que, pour la vallidité d'icelle, il interpozera son authorité judiciaire. En exécution de quoj, au mesme instant, aux présances susdictes, le dit Joseph Lioutaud filz, estant à genoux au devant le dict Pierre Lioutaud père, ayant entre ces mains celles du dict Joseph Lioutaud, son filz, luj requérant tousjours la dite esmancipation, jcelluy Pierre Lioutaud père auroit à l'instant rellaxé de ces mains, pouvoir et puissance paternelle, le dit Joseph Lioutaud, son filz, et par le beneffice de l'esman-

Digitized by Google

cipation l'a faict et declaré et constitué franc et libre de son authorité paternelle, luj donnant plain et suffizant pouvoir de contracter, agir et negossier, separement et à part d'icelluy Lioutaud, son père, avec telles personnes que besoin sera, comparoir en jugement, soit en demandant qu'en defendant, achefter, acquerir de biens et facultés, vendre et aliener, d'iceux tester et disposer ainssin que bon luj semblera, et generallement faire par son dict filz comme tout père de familhe et home franc et libre peut faire de droits, et donne au dict Joseph Lioutaud, son filz, tout ce qu'icelluj acquerra par l'advenir et qu'il peut avoir acquis par son travailh et industrie par le passé, sur lesquelz faict despartement de tous ses droitz que la loy luj acquerroit et qu'y peut luy avoir acquis, mesme des acquizitions et profitz que son dict filz peut avoir faict par le passé, dont et du tout luy en faict donation entre vifz sans que luy et autres enfantz y puissent rien prethandre, et, pour plus de vallidité du present acte [de] donation, par devant monsieur le juge du dit St Maximin les constituants ont faict et estleu pour leurs procureurs, scavoir : le dit Lioutaud père, m^r^ Arbaud, et le dit Joseph Lioutaud, fitlz, moi dict notaire procureur par devant le dit juge, ausquelz donnent suffizant pouvoir de requerir et accorder l'insinuation du present acte, soubz promesse d'agréement et rellevemant en bonne forme, dont et du tout le dit Joseph Lioutaud filz en a humblement remerssié son dict père, de quoj et de tout ce que dessus les dits Lioutaud, père et filz, ont requis le dit sieur juge voulloir luj en conceder acte, et, en le faizant, interpozer son decret et authoritté judiciaire, que le dit sieur juge luj en acorde et conssède, et ordonne que le present acte sera gardé, observé et executté selon sa forme et theneur. A quoj les parties ce sont soubmis, et pour cest effect obligent tous leurs biens prezants et advenir an touttes cours de susdits et autres, l'ont juré et requis. Acte faict et publié au dit St Maximin, en la maison du susdit juge, aux presances du s^r^ Bernardin Layet et s^r^ Pierre Desautiers de la ville, tesmoingz requis et signés avec les parties. D'Allous juge, Mayot consul, P. Lioutaud, Joseph Lioutaud, Layet, Essautier, et de nous notaire soubzsigné. *Gasquet*, notaire, à l'original.

Collationné sur l'original par nous no^re^ royal soubz^ne^.

GASQUET, no^re^.

L'extraict sy dessus, portant donation, a esté insinué et enregistré rière le greffe, suivant l'ordonnance de monsieur le juge, randue en jugement le 19e avril 1683, par moy greffier; ainssin je le certiffie, je

RICHIER, greffier.

La dite donation contenue en l'acte d'emancipation cy dessus a esté autorisée, [h] omologuée et insinuée par l'arrest rendeu en audience par mon-

Digitized by Google

sieur le lieutenant general au siége general de Provence, seant en ceste ville d'Aix, du dix neufvies[e] juillet mil six cens quatre vingt trois, et, suivant icelle, le dit jour le dit contract, ensemble la nouvelle procuration, ont esté enregistrées au siége des insinuations au greffe du dit siége. Ainssin l'ateste je, greffier soubz[ne], je

CAUVIN.

(Original conservé dans les papiers de la famille Lieautaud, de la Cadière (Var).

Pour copie conforme :

L'abbé MAGLOIRE GIRAUD.

La lettre suivante et quelques croquis, faits à la plume selon son habitude, trouvés parmi les papiers des descendants de Joseph Lieautaud, prouvent que cet artiste, après la construction du maître-autel de l'église de Saint-Maximin, employa son talent à la sculpture sur bois et à l'ornement des vaisseaux de la marine marchande. Peut-être son ami, le célèbre Pierre Puget, quand celui-ci était sculpteur de la marine royale au port de Toulon, lui confiait-il quelques ouvrages. Toujours est-il que la lettre dont il s'agit atteste que Joseph Lieautaud n'était pas étranger à ce genre de sculpture. En voici la copie :

Cele (*Cette*), jüië (*juillet*).

« Me servant de l'oucasion de..... pour vous remercier de l'onneur que vous m'avet fait d'obliger Mr Aüdiber de ce servi de moi pour faire l'esculpture de votre vèseau (*vaisseau*), ie vous prie d'avoir la bonté de m'en voyé le sujé ou le non (*sic*) que vous voudré metre au vèseau. »

Ce billet ne porte pas la signature de Joseph Lieautaud; mais il est écrit de sa main. Nous en avons découvert le brouillon au dos de la lettre que lui écrivit le peintre Bouisson, auquel Joseph Lieautaud s'adressa pour peindre les deux tableaux qui décorent le maître-autel de l'église de Saint-Maximin.

L'abbé MAGLOIRE GIRAUD,

Correspondant du Ministère, à Saint-Cyr (Var).

Digitized by Google

Documents inédits sur les peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet. Notes sur quelques œuvres d'art de l'abbaye du Lys, près Melun.

Communication de M. G. Leroy, correspondant.

J'ai l'honneur de communiquer au Comité des travaux historiques copie d'un acte notarié passé entre les religieuses du Lys et la veuve du peintre Martin Fréminet, le 26 avril 1626, pour l'entrée au couvent d'une fille née du premier mariage de la contractante avec Ambroise Dubois.

S'il ne s'agissait que d'une prise de voile par une jeune novice, dans les conditions ordinaires, peut-être cette communication n'offrirait-elle qu'un intérêt tout à fait secondaire. Mais des détails qu'elle fait connaître sur les familles des deux célèbres artistes, détails qui ont échappé à leurs biographes, me semblent dignes de remarque.

Ils constatent, en effet, qu'Ambroise Dubois, que l'on savait avoir été marié une première fois, vers 1578, avec la fille du peintre Charles de Maugras, et de laquelle il eut quatre enfants, deux garçons et deux filles, épousa en deuxièmes noces Françoise de Hoëy, dont il eut Louis Dubois, mentionné dans plusieurs biographies, et une fille, Étiennette, religieuse au Lys. Il en résulte aussi qu'après la mort de son premier mari Françoise de Hoëy se remaria avec Martin Fréminet. Elle en eut un fils Louis Fréminet, qui était, par conséquent, et comme l'a dit avec raison M. Villot dans sa Notice des Tableaux du Louvre, *frère de mère* de Louis Dubois (3e édition, 1866, pages 114 et 130[1]).

Une particularité du même acte, c'est l'obligation prise par la veuve des deux peintres de fournir à l'abbaye du Lys, en considération de la réception de sa fille Étiennette, une suite de tableaux ou peintures pour l'ornement du sanctuaire et des chapelles, savoir :

L'Assomption de la Vierge;

Saint Jean au désert et le baptême de Notre-Seigneur;

La Vierge portant l'enfant Jésus;

L'image de saint Louis.

Quelques-unes de ces peintures se retrouvent dans l'inventaire

[1] Ce degré de parenté est d'ailleurs confirmé par un brevet du 14 juillet 1651, qui accorde à Louis Dubois (fils d'Ambroise) 2,000 livres de pension dont jouissait Fréminet fils, son *frère de mère*, naguère décédé. — Notice de M. Villot, page 130.

Digitized by Google

du mobilier du Lys, dressé au mois d'août 1790, en exécution des décrets de l'Assemblée nationale. La partie de cet inventaire concernant les œuvres d'art est transcrite en fin du document inédit que j'ai l'honneur de soumettre au Comité.

L'église de Dammarie-les-Lys, commune dans l'étendue de laquelle se trouvait l'ancienne abbaye du Lys, a recueilli quelques tableaux provenant de cette abbaye; mais aucun d'eux ne paraît se rapporter aux indications de la donation du 26 avril 1626. On ignore le sort des œuvres d'art provenant des libéralités de la veuve des deux grands peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet.

G. Leroy,

Correspondant du Ministère, archiviste de la ville de Melun (Seine-et-Marne).

Réception d'Étiennette Duboys à l'abbaye du Lis.

Du dimanche vingt sixiesme jour d'apvril mil six cens vingt six, après midy.

Furent présents en leurs personnes :

Noble et religieuse dame, madame Marie Marguerite de la Trémouille, abbesse de l'abbaye Nostre-Dame et roialle du Liz-les-Melun; dames Anne Eugenie Arnauld, Magdaleyne Gabrielle Picon, Marthe Marye Ladvocat, Marye Magdaleyne Pailliot, Francoyse Marye Chauveau, Angelicque Ysabel Dolet, Anne Catherine Chauveau, Magdaleyne Agnès Gibert, Marye Angelicque Suireau, Catherine Agathe Le Bernard, Geneviève Brigidde de Thumery, Marye Scholastique de Sèlve, Marguerite Françoyse Saulnier, Marguerite Catherine Le Bailly, Anne Magdaleyne du Fresnoy, Catherine Claire Lefebure, toutes relligieuses professes de la dicte abbaye, deuement convocquez et assemblez au parloir d'icelle abbaye au son de la cloche, en la manière accoustumée, faisant et représentant la plus grande et seyne partye des relligieuses professes du dict lieu;

Pour elles, d'une part.

Dame Francoyse de Hoey[1], veuve en premieres nopces de feu Ambroise Duboys, vivant paintre et varlet de chambre ordinaire du roy, et en secondes nopces de feu Messire Martin de Freminet, vivant chevalier de l'antien ordre du roy, demeurant à Fontainebleau;

[1] D'autres documents portent Doué. Nous croyons vicieuse cette façon d'écrire le nom de famille de l'épouse des peintres Ambroise Dubois et Martin Fréminet. L'acte que nous transcrivons ici est signé par elle de Hoey. On ne saurait produire de document plus authentique.

Digitized by Google

Tutrice de Estiennette Duboys, fille du dict sieur Duboys et de la dicte dame de Hoey;

Pour elle, d'autre part.

Lesquelles partyes de leurs bonnes volontez, sans contrainctes, les dictes dames abbesse et relligieuses en la presence et du consentement de reverend père en Dieu, frère Estienne Maugis, abbé de la Charmoy, de l'ordre de Cisteaulx, et de père Guillaume de Sabatier, aussy prebtre religieux du dict ordre, procureurs d'icelle; et la dicte dame de Hoey, assistée de Claude de Hoey, son oncle, paintre et varlet de chambre ordinaire du roy, demeurant au dict Fontainebleau, aussy present;

Recongneurent et confessèrent avoir fait et font les traictez qui sensuivent, pour raison de la reception de la dicte Estiennette Duboys, à present et dès deux ans novice et aiant pris la vesture en icelle abbaye, c'est assavoir:

Que les dictes dames abbesse et relligieuses du Liz ont promis et promectent prendre et recepvoir la dicte Estiennette Duboys pour relligieuse de chœur de la dicte abbaye, en laquelle elle a cejourd'hui, soubz le bon plaisir de Dieu, faict vœu et profession, pour y vivre et estre entretenue comme les aultres dames relligieuses d'icelle.

En faveur de laquelle reception, la dicte dame de Freminet a constitué, assigné par ces presentes, constitue, assigne et promet doresnavant payer et constituer, faire valloir et servir envers et contre tous, de tous empeschements quelconques, aus dictes dames abbesse et relligieuses du Lis, ce acceptant, la somme de soixante-quinze livres tournoiz de pention et rente viagère qu'elle promet paier et continuer aus dictes dames ou leur procureur, ou au porteur, en la dicte abbaye du Liz, par chascun an, le vingt-sixiesme jour du moys d'apvril, première année de paiement commençant dujourd'huy vingt-sixiesme apvril en un an que l'on comptera mil six cens vingt sept, et de là en avant continuer d'an en an à pareil jour, la vye durant de la dicte Estiennette Duboys seullement.

Et au fournissement de laquelle pention la dicte dame de Freminet a obligé specialement pareille somme de soixante-quinze livres tournoiz de rente qu'elle a droit de prendre et percevoir par chascun an sur les biens de Anthoine Outrebon, chantre et varlet de chambre ordinaire du roy, et dame Nicolle Vattier, sa femme, demourans à Paris, et faisant partye de cent livres tournoiz de rente à elle deue et constituée par les dessus nommez, et dont elle promet fournir coppye du contrat à la dicte dame abbesse du Lyz, et generallement sur tous et chascun les aultres biens, heritages et rentes à la dicte dame de Freminet appartenans, presens et advenir, qu'elle a affectez et hypotecquez, à fournir et faire valloir icelle pention la dicte vye durant, sans que la generalle d'arrerages à la specialle ni la specialle à la generalle, et advenant le decedz de la dicte Estiennette Duboys icelle pention demeurera estaincte.

Digitized by Google

Aussy promect la dicte dame de Freminet de donner et fournir aus dictes dames abbesse et relligieuses le grand tableau qu'il convient au tabernacle d'icelle abbaye, auquel sera empreint et representé l'*Assumption de la Vierge,* paint en huille et sur thoille et de telle grandeur qu'il convient.

Et encorres trois aultres tableaux pour les trois autelz et chapelles de la dicte eglise du Liz, aussy paintz en huille et sur thoille, l'un auquel sera representé *sainct Jehan au desert et le baptesme de Nostre-Seigneur,* le second sera l'*image de la Vierge portant Nostre Seigneur,* et le troisième auquel sera l'*image de sainct Louys,* convenables aus dits autels qui en ont esté baillez à la dicte dame de Freminet, qui promect iceulx tableaux fournir en la dicte abbaye dedans le premier jour de juillet prochainement venant.

Et sy à la dicte dame de Freminet fourny les vestures, meubles et aultres choses qui a convenu à sa fille tant lors de la vesture que pour sa profession, et faict les presants aus dictes dames en la manière accoustumée.

Car ainsy a esté accordé entre les dictes partyes.

Et à ce faire estoient presants le dict sieur Anthoine Outrebon, chantre et varlet de chambre ordinaire du roy, et dame Nicolle Vattier, sa femme, demourans à Paris, rue Sainct-Honoré, paroisse Sainct-Eustache; la dicte dame Vattier de son dict mary autorisée.

Lesquelz ont recongneu et confessé estre debteurs solidairement envers la dicte dame de Freminet de la dicte somme de cent livres tournoiz de rente, ci-dessus obligée et affectée à la continuation de la dicte pention de soixante-quinze livres tournoiz, et accepté ces presantes pour signiffication.

Ce fut faict et passé au parloir de la dicte abbaye, en presence de Me Pierre Desprez, premier tailleur, varlet de chambre de monseigneur le prince de Condé; Me Gabriel Bourget, huissier en l'eslection de Melun, et Jehan Sursaime, clerc, demourans à Melun, tesmoings.

Les dictes partyes, assistans et tesmoings, ont signé ces presantes avec les dicts notaires.

(La minute originale de cet acte, dressée par Me Pierre Violet, notaire au Châtelet de Melun, est conservée en l'étude de Me Pujol, notaire en cette ville).

État des tableaux de l'église du Lis, tels qu'ils sont indiqués en l'inventaire dressé le 2 août 1790 et jours suivants, en exécution du décret de l'Assemblée nationale des 14 et 20 avril précédent.

Dans le collatéral du côté de l'épître, il y a une chapelle posée contre le mur, faite en boiserie, avec un tableau représentant *Jésus-Christ portant sa croix.*

Digitized by Google

La chapelle de Saint-Jean-Baptiste, au côté droit du grand escalier, par lequel on monte au sanctuaire, est ornée de pilastres, colonnes cannelées, corniches et ornements qui les surmontent, le tout de bois, *le tableau du saint*[1] avec son cadre de bois peint.

Du côté gauche du grand escalier est la chapelle de la Compassion, ornée dans le même genre que celle de Saint-Jehan-Baptiste.

Vis-à-vis l'autel du Sacré-Cœur, *un tableau de sainte Anne*, avec son cadre en bois attaché au mur.

Dans le fond est le maître-autel d'une architecture majestueuse[2]. Cet autel est orné de pilastres et colonnes cannelées avec leurs corniches, plinthes, chapiteaux et couronnements qui s'élèvent jusqu'à la voûte, le tout en bois, peint en façon de marbre; sur les colonnes deux anges adorateurs de grandeur naturelle; à côté des colonnes deux statues en bois, dont l'une représente *saint Louis*, fondateur de l'abbaye, l'autre *saint Bernard*. Un grand et magnifique tableau représentant *l'Assomption de la sainte Vierge*, avec un cadre superbement doré[3]; un grand et vaste tabernacle en bois doré; au-dessus et dans le couronnement est un tableau représentant *Dieu le père*, avec son cadre doré.

Le chœur qui est dans une grande croisée à gauche du maître-autel est boisé dans tout son contour..... Une grille de fer fort simple le ferme, au-dessus de laquelle est un grand et beau tableau représentant *la sainte Vierge* avec un cadre de bois. Au-dessus du siége abbatial un tableau représentant *Jésus-Christ en croix* avec son cadre en bois, de la grandeur du précédent; à côté de ces deux grands tableaux deux autres plus petits.

[1] Provenant probablement du don de madame Fréminet. On sait qu'elle devait fournir à l'abbaye un tableau représentant : « Sainct Jehan au desert et le baptesme de Nostre-Seigneur. »

[2] Exécuté par Gobert, menuisier du roi à Fontainebleau, en vertu d'un marche passé le 22 septembre 1621.

[3] Ce tableau provenait incontestablement du don de madame Fréminet, qui, d'après les termes de l'acte du 26 avril 1626, avait promis « donner et fournir aux dames abbesse et religieuses le grand tableau qu'il convient au tabernacle d'icelle abbaye, auquel sera empreint et representé l'*Assomption de la Vierge.* »

Jehan de Hoëy, père de la donatrice, avait peint pour la chapelle haute du château de Fontainebleau l'*Assomption de la Vierge.* (Guilbert, *Histoire de Fontainebleau;* l'abbé Tisserand, *Revue des Sociétés savantes*, 1852-1853, p. 262.) — N'est-on pas tenté de croire que le tableau du Lys était une copie de l'œuvre de Jehan de Hoëy, exécutée par les élèves — peut-être par les fils — d'Ambroise Dubois ou de Fréminet?

Digitized by Google

Avant-chœur, un autel avec un grand cadre en bois qui renferme un tableau de *saint Benoist*.

Dans la chapelle des reliques :

Un grand tableau représentant *le Paradis*, avec un cadre doré. A droite de l'autel, deux tableaux dont un est de la plus grande beauté, avec leurs cadres dorés. A gauche, deux autres plus petits. Cinq tableaux dans la petite nef.

(Extrait de la minute originale, conservée aux archives de la Préfecture de Seine-et-Marne.)

Pour copie conforme :

G. Leroy,

Correspondant du Ministère, archiviste de la ville de Melun (Seine-et-Marne.)

Deux inventaires d'armes conservées, en 1511 et en 1512, à l'hôtel de ville de Nîmes.

Communication de M. A. de Lamothe.

Inventaire des arnoys de la première chambre de la maison consulaire faict par mes^rs^ les consuls mess^rs^ Jehan de Brueys, docteur, sire Jehan Pavée, borgoys.

L'an mil v^c^ et onze et le xviii de fevrier.

Premierament faisant led. inventaire avons treuvé :

A lad. chambre, dix neuf vouges nouvel.

Trente troys alebardes.

Une pertusane, ung espieut, quatre voulges anciens.

Plus quatre aches d'armes.

Plus deux aches vielles de peu de valeur.

Plus dix neuf arquebutes de metailh.

Plus une bele piece de metailh forrée de fleurs de lys garnie de son chas.

Plus cinq cortaux de fer.

Plus huict mascles de fer, des serpentines et aultres pieces d'artillerie qui sont dessoubz la crote de lad. chambre.

Plus deux chennes grandes de fer.

Plus seze bregantains.

Plus xxiii arbalestes.

Plus douze corsetz d'arnoys blanc toutz rompus ou mal assemblés.

Plus dix bassinets, tant bons que peu vaillans.

Plus certaines pieces d'arnoys blanc despecées.

Digitized by Google

Plus six caysses pleines de traictz.

Plus certaine quantité de cauquetrepes, item certaine quantité de fer de ache.

Plus une grande piece de malhe.

Plus les originaux des poix, cinq de fer et deux de pierre.

Plus une grande romaine.

Plus une romane moyenne.

Plus l'original cesteyral de fer.

Plus, sur la porte de lad. chambre, certaine quantité de viretons.

Desoubz lad. crote y a :

Premieremant, deux cerpentines longues, chescune montée sur son charriot à deux roues.

Plus deux gros cortaux de fer enchassés en boys.

Plus neuf petitz corteaux de fer enchassés en boys.

Plus certaine quantité de pierres rudes pour gratter l'artillerie.

A la chambre haulte sur les arnoys :

Six farolz de fer.

S'ensuit le rolle de ceux qui ont payé leur arnoys à la ville et quoy ont payé.

Premierement monsieur le 1er consul messire Jehan de Brueys [1], docteur es droicts, a faict fere deux belles coleuvrines à un artilleur nommé Jehan, lesquelles garnies de corcan ont costé XIII florins valant IX livres 15 sous et ont esté mises à la maison consulaire por la tuicion et deffense de la ville, et ce en ensuivant la transaction auctorisée par feu monseigneur Anthoine Dulau [2], en son vivant chevalier et senechal de la senechaussée de Beaucaire et de Nysmes, et la sentence donnée par monseigneur le senechal messire Jacques, seigneur de Crussols [3], senechal de ladite senechaussée, confirmée par arrêt de la court souveraine du Parlement seant à Tholoze et a esté baylé l'argent dix florins après presté le sacrement de son consulat.

Item mr le second consul sire Jehan Pavée [4] a baillé, pour le marc d'argent ordonné estre payé dix jours après presté le sacrement dudit consulat, aultres deux colovrines faictes par ledit maistre, ou le marc d'argent ordonné estre payé par ladite transaction, lesquelles ont costé XIII florins valant IX livres 15 sous.

[1] Docteur ès lois, premier consul de Nîmes (1511 à 1512).

[2] Antoine de Châteauneuf, seigneur du Lau, conseiller et chambellan du roi (1473).

[3] Jacques de Crussols, vicomte d'Uzès, seigneur de Florensac, capitaine de 200 archers de la garde, grand pannetier de France, capitaine des châteaux de Nîmes et de Gallargues (1504).

[4] Jean Pavée, bourgeois, deuxième consul (1511 à 1512).

Digitized by Google

Item sire Jehan Solier [1], maçon, tiers consul, a payé deux colovrines qu'ont costé XIII florins valant IX livres 15 sous.

Item Anthoine Oudrat [2], laboreur, quart consul, a payé pour l'arnoys 9 livres 10 sous, lesquelles ont esté converties en un alcier (?), et ses deux brasseletz, qu'a cousté III livres 10 sous, deux arbalestes garnyes de tilholles à seng bonnes et fortes ont costé VI livres.

Item mr le juge des crismes, messire Jehan Robert [3], a baillé pour son arnoys une salade d'archier et un corps d'arnoys.

Item mr Mathieu Fazendieri [4] a baillé une arbaleste garnye d'un cric, une estaranisse, une cervelière et une ache, plus une bele colovrine de metail garnye de son obrier.

Item Loys Amalric [5], coyratier, a baillé une arbaleste a ung senc.

Item Jehan Quitard [6], par les mains de Yvonnet, le corps d'une coyrasse tant seulement.

Item Loys Blanc [7] a baillé une arbaleste de passe et deux beles aches.

Item me Jehan de Costa [8], pour son arnoys, a baillé une arbaleste et son seing avec quatre talhes, une escarnisse et une alebarde.

Item sire Bernard Raynaud [9], sabbatier, pour son arnoys, a baillé une arbaleste avec son bandage, une ache, une escarnisse et une setiole.

Le XVIII de decembre mil ve et XI.

Messire Pierre Alesti, fils et heretier de feu messire Pierre Alesti [10], docteur, pour portion de son arnoys, a baillé deux aches bonnes et prestes à la demande du conseil de la ville.

Le XXIIII de decembre.

Pierre Advocat [11], esperonnier, a baillé pour l'année de son consulat et pour son arnoys un bel vouge couvert de cuir et une arbaleste en son arpe.

[1] Jean Solier, maçon, troisième consul (1511 à 1512).

[2] Antoine Oudrat, quatrième consul (1511 à 1512).

[3] Il y eut deux juges des crimes de ce nom, l'un en 1487 et le second en 1541; il ne peut être question que du premier.

[4] Mathieu Fazendier fut troisième consul (1510 à 1511).

[5] Louis Amalric, tiers consul (1506 à 1507).

[6] Inconnu.

[7] Louis Blanc, revendeur, tiers consul (1501 à 1502).

[8] Jean de Coste, notaire, tiers consul (1503 à 1504).

[9] Bernard Raynaud, tiers consul (1493 à 1494).

[10] Pierre Alesti, docteur, premier consul (1488 à 1489).

[11] Pierre Advocat, marchand, tiers consul (1490 à 1491).

Digitized by Google

Le xxx de decembre.

Les hoirs de Mr Pierre Payan[1] ont baillé pour leur arnoys une belle arbaleste avec son martinet.

Les hoirs de mons^r Pons Tellini[2] ont baillé pour l'arnoys d'eu une arbaleste avec son arpe et une jusarine à forme de crochet.

Me Guillaume Deplanes[3], notaire, a vii de janvier, a baillé une escaranisse, une cervelière, une alebarde et une panesière.

Jehan Champdony, drapier, a baillé, le viime jor de janvier, une belle arbaleste avecque son guindail, extimée à cinq escuz d'or.

Loys Vidal[4] a bayllé pour son arnoys, le xviie jor de janvier, deux arbalestes garnies l'une d'un cric, l'autre de tilholles.

Les heretiers de Jehan Simon[5], une colovrine de fer avec ung manche de fuste et une escarausse.

Les heretiers de Vidal Bonnier[6], une arbaleste avec son arpe et ung voulge.

Les heretiers de Pierre et Loys Robert, unes bregantines couvertes de fustenne, tous garnies des armes de la ville, et une colovrine de fer.

Anthoine Lagier, dit Bornies, une escaranisse et une alebarde.

Mestre Estienne Pinholis[7], notaire, deux arbalestes, l'une garnie d'ung martinet, l'autre de tilholles.

Sire Pierre Rebol a baillé une arbaleste avec son cric et a promis bailler une colouvrine, laquelle fait fere au colovrinier qui a faicte celles de messieurs consuls.

Les heretiers de messire Jehan de Aurès[8] ont baillé unes bregantines couvertes de fustaine gris.

Les heretiers de Pierre Torrilhan[9], dit le Gavot, ont baillé deux arbalestes garnies chascune de son arpe.

A xviii de fevrier.

Charles Redier[10], dit Prunyères, a baillé deux arbalestes garnie chascune de son martinet.

[1] Pierre Payan, notaire, tiers consul (1481 à 1482).
[2] Pons Thellin, notaire, tiers consul (1488 à 1489).
[3] Guillaume Deplanes, notaire, tiers consul (1505 à 1506).
[4] Louis Vidal, laboureur, quatrième consul (1499 à 1500).
[5] Jean Simon, marchand, deuxième consul (1484 à 1485).
[6] Vidal Bonnier, tiers consul (1496 à 1497).
[7] Étienne Pignolis, notaire, tiers consul (1508 à 1509).
[8] Jean d'Aurès, licencié en droit, premier consul (1498 à 1499).
[9] Pierre Torillan, laboureur, quatrième consul (1506 à 1507).
[10] Charles Rédier, dit Prunière, laboureur, quatrième consul (1507 à 1508).

Digitized by Google

A xx de fevrier.

Sire Loys Abraam [1], borgoys, a baillé pour partie de son arnoys une escarnisse et une alebarde enbloquée, et a promis bailler encores unes bonnes bregantines.

Heres de messire Tristan Valette [2] ont baillé pour leur arnoys une escaranisse et une belle alebarde.

Hoirs de Jehan Odols [3] ont baillé pour leur arnoys une escarnisse et une alebarbe.

Le xx de decembre mil v^c et xii.

Les hoirs de feu mestre Jehan Serviers [4], par les mains de mestre Pierre Parinhes, medecin, une arbaleste toute neusve avec ses tilholles sans seinc; doit encore payer aultre arnoys cest ung (?) une ache et une scaranisse.

Le xxviii de janvier l'an mil v^c et douze.

Sire Guillaume Guerin, second consul de la presente année, a baillié pour son arnoys un archequebute en son carcan et molle, et aussi une grand arbaleste avec son cric pour la bander.

Sire Gabriel Mussieu, tiers consul de la dite année, a baillé pour son arnoys ung autre archequebute en son carcant, plus une arbaleste en son bandage, c'est une arpe.

Guillaume Gymont [5], merchant, a baillé, le xxive de janvier, pour son arnoys un volgue et une arbaleste avec son harpi.

Les hoirs de sire Guillaume Noet [6], borgoys, ont bailhé pour leur arnoys une bregantine couverte de fustaine et une arbaleste.

Les hoirs de sire Pierre Genton [7], une arbaleste garnye de son guindail, et une aultre arbaleste garnye d'une arpe, a xxvie jor de janvier.

Mr Loys Boysse [8] a balhé une arbaleste garnie de son guindal, et une autre arbaleste garnie de talhes, le xxviiie de janvier.

Les hoirs de Bertrand Laurens, dit Belet, ont baillé, le xxxe de janvier, une arbaleste et une escaranisse.

[1] Louis Abraham, bourgeois, deux fois consul (1503 à 1504, 1514 à 1515).
[2] Tristan Valette, bachelier ès droit, premier consul (1484 à 1485).
[3] Jean Odols, laboureur, quatrième consul (1495 à 1496).
[4] Jean Servier, tiers consul (1501 à 1502).
[5] Guillaume Gimont, chaussetier, tiers consul (1494 à 1495).
[6] Guillaume Noyer, second consul (1500 à 1501).
[7] Pierre Genton, arbalétrier, tiers consul (1491 à 1492).
[8] Louis Boysse, laboureur, quatrième consul (1491 à 1492).

Digitized by Google

Mr Barthelemy de Troysemines [1], ung carosse ou le corps d'ung arnoys blanc sans heaulme, bassinet ne jambes.

(Archives municipales de Nîmes, reg. k 1.)

Pour copie conforme :

A. de Lamothe.

Correspondant du Ministère, à Nîmes.

Ces deux inventaires sont tirés du registre k 1 des archives de la ville de Nîmes, intitulé *Comptes de la ville*. Le premier est de 1511, le second de 1512. J'ai pensé qu'il serait curieux de les comparer à un inventaire plus considérable et à peu près de la même époque, publié par le savant Ménard dans les pièces justificatives de son *Histoire de Nismes*. Réunies, ces trois pièces suffiront pour donner une idée de l'armement d'une ville au commencement du XVIe siècle, alors que la couleuvrine et l'arquebuse (archequebute) étaient employées simultanément avec les arbalètes, que bientôt après elles devaient faire disparaître.

A. de Lamothe.

[1] Barthélemy de Troisémynes, premier consul (1508 à 1509).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

PARTIE HISTORIQUE, ARCHÉOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE.

Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain[1]. — *Revue*, mars 1872-février 1873, 12 livraisons. Bourg, gr. in-8°.

Le Travail, par M. Éd. Lhôte. P. 19 à 23.

Les établissements des Templiers et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte dans le département de l'Ain, par M. Guigue. P. 24 à 29, 69 à 72, 136 à 139.

Biographie du général de division Aubry de la Boucharderie, par M. Dufay. P. 30 à 33.

Isabelle de Teyssonge, bluette dramatique, par M. Philibert Le Duc. P. 35 à 46.

Sonnet à M. Nicolas Martin, par M. Eugène Roulleaux. P. 47.

Deux poëtes bressans : M. de Moyria, M. Rossand, par M. H. Pic. P. 49 à 54.

La littérature chrétienne et les chants funèbres de saint Éphrem, par M. F. Martin. P. 55 à 64.

Pensées et aphorismes, par M. Ernest Varenne de Fenille. P. 65 à 68.

Biographies de MM. Adeler, Ador, Aillaud, Aimard, Albert, Amand, André et Anselmier, par M. Dufay. P. 73 à 80.

Le socialisme au XIXe siècle, par M. F. Chicot. P. 102 à 119.

Le Pistolet, par M. Edmond Tondut. P. 120 à 122.

La Corde, par M. Edmond Tondut. P. 123.

Pensées diverses, par M. P. de Vangel. P. 124.

Samuel Guichenon, sa vie, ses œuvres et sa correspondance inédite avec les savants de son temps, par M. Jules Baux. P. 126 à 135, 157 à 168, 189 à 203, 237 à 245, 305 à 318, 368 à 378, 397 à 409.

[1] Fondée à Bourg, le 9 janvier 1872.

Digitized by Google

Économie rurale. Les bois, par M. F. Guillebeau. P. 140 à 144.

Biographie de M. le colonel Armand, par M. Dufay. P. 145 à 151.

La statue de Minerve, par M. Philibert Le Duc. P. 152 à 156.

Quelques glanes de la vie de l'abbé Gorini, par M. l'abbé Dubois. P. 169 à 176.

Biographies de MM. Aussenac, Avignon, Bacheville (Barthélemy), Bacheville (Antoine), par M. Dufay. P. 177 à 183.

Souvenirs de voyage, par M. G. du Puy. P. 184 à 188.

Les arts et les artistes en Savoie, du XIIIe au XIXe siècle, par M. Éd. Lhôte. P. 204 à 214.

Excursions dans la philosophie moderne, par M. l'abbé Louvet. P. 215 à 223, 274 à 283.

Biographie de MM. Baillod, Bardet, Basset de Monchat, Baume (Nicolas-Auguste), Baume (Florent-Alex.-Melchior), par M. Dufay. P. 224 à 233.

Archéologie, par M. Guigue. P. 234 et 235.

La Pervenche, par M. Edmont Tondut. P. 236.

Mémoire historique et géologique sur l'essai de forage d'un puits artésien à Pont-de-Vaux, en 1846-47, par M. L.-M. Nyd. P. 246 à 265. Notes additionnelles. P. 294 à 300, 329 à 331.

Biographies de MM. Béatrix (Joseph), Béatrix (Jean-Baptiste), par M. Dufay. P. 266 à 268.

Soffrey de Belmont à la deuxième croisade, par M. le baron Éd. de Rostaing. P. 269 à 273.

Biographies de MM. Bellaton, Bellay, Bérard, Berger, Bernard, Berthet (Jean-Philibert), Berthet (Laurent-Joseph), par M. Dufay. P. 284 à 293.

La mort de Plautilla, par M. l'abbé F. Martin. P. 301 à 304.

Biographies de MM. Berthier, Bertrand, Beuret, Billiémoz, Billon, Biron, Blanchet, Blanchin, Boget, par M. Dufay. P. 319 à 327.

Quand j'étais enfant, par M. Eugène Roulleaux. P. 328.

Sires de Beaujeu, seigneurs de Dombes et de Valromey, croisés de l'Ain, par M. le baron E. de Rostaing. P. 333 à 339.

Trois statues de Chinard dans le département de l'Ain, par M. Ét. Milliet. P. 340 à 343.

Maurice Simonnet et ses œuvres, par M. G. du Puy. P. 344 à 354.

Annuaire de la Société philotechnique. Rapport à l'Académie du Var (inédit), par M. Éd. Lhôte. P. 355 à 363.

L'exposition du Luxembourg, par M. Guillebeau. P. 379 à 388, 410 à 415.

Biographies de MM. Boissieu, Boisson, Boivin, Bomboy, Bonnard, Bonnard de Brosse de Labarge, Bonnet, Bossu, par M. Dufay. P. 389 à 396.

Digitized by Google

Biographies de MM. Bourdet, Bourdin, Bouvens. P. 416 à 424.

Ça et là, par M. P. de Vangel. P. 425 et 426.

Chant du matin, à ma sœur Victorine, par M. Ernest Cotty. P. 427 et 428.

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. — *Bulletin*, tome III, 2e série. Soissons, Paris, 1872, in-8°.

Mémoire sur la voirie romaine dans l'intérieur de la ville de Soissons, par M. Laurendeau (1re partie). P. 2 à 24.

Inscription tumulaire concernant un membre de la famille Quinquet. Communication de M. Dupuy. P. 26 et 27.

Rapport sur les fouilles pour la distribution des eaux de la ville de Soissons, par M. Laurendeau (2e partie). P. 27 à 38.

Imprimeurs de Soissons recherchés pour avoir imprimé des factums en faveur du surintendant Fouquet. P. 45.

Un livre de famille, par M. de la Prairie. P. 51 à 77.

Communication d'une inscription lapidaire trouvée dans les démolitions du château de Renansart, par M. Suin. P. 80.

Testament de Jean II, comte de Soissons, mort en Tunisie. Communication de M. l'abbé Poquet. P. 81 à 89.

Notice sur un manuscrit contenant la traduction de la *Politique* d'Aristote par Nic. Oresme et ayant appartenu à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, par M. Miller. P. 92 à 115.

Dépouillement des minutes de Me Nicolas Raoullet, notaire à Soissons à la fin du XVIe siècle, par M. Suin. P. 120 à 129.

Acte du 8 octobre 1594 concernant la chapelle et le quartier Saint-Christophe. P. 133 à 135.

Délibération du conseil de la commune de Blérancourt, du 23 pluviôse an II de la République. Communication de M. Suin. P. 136 à 140.

Rapport sur une fouille faite dans la rue Matigny à Soissons, par M. Laurendeau. P. 143 à 155.

Observations sur le *Dictionnaire d'architecture* de M. Viollet-le-Duc à propos de la construction des églises cathédrales, par M. de la Prairie. P. 158 à 190.

Rapport sur une notice concernant une découverte de monnaies romaines, par M. Fournaise. P. 194 et 195.

Note sur un vitrail connu sous le nom de vitrage de la Passion, que l'on voit dans l'église Notre-Dame de la Ferté-Milon, par M. l'abbé Poquet P. 198 et 199.

Note sur les sépultures antiques découvertes à Belleu, au lieu dit *la Fontaine-Saint-André*. P. 206.

Digitized by Google

Note sur Villard de Honnecourt, par M. l'abbé Pécheur. P. 206.

Considérations sur le lieu de naissance de Jacques ou Jacob de *Sessolis*, par M. l'abbé Pécheur. P. 206 à 210.

Notice biographique sur Joseph-Jean-Louis Hoyer, peintre, par M. Laurendeau. P. 217 à 231.

Note critique de M. de la Prairie sur un passage des Mémoires de la Société littéraire de Lyon sur les *pignons gothiques*. P. 238 et 239.

Rapport de M. l'abbé Poquet sur l'excursion archéologique faite par la Société au mont de Soissons, à Arcy-Sainte-Restitue, à Maast et Violaine, à Muret, à Droisy et à Artennes. P. 250 à 267.

Notice biographique sur Pierre-François Robert, ancien curé d'Arcy-Sainte-Restitue, par M. Amédée Piette. P. 268 à 289.

Inscription hébraïque gravée sur pierre, trouvée dans un jardin de la rue de la Bièvre, près de l'ancien mur romain. P. 293.

Peintures murales de l'église de Camelin. P. 296.

Calice et patène en étain trouvés dans le cimetière de Crécy-au-Mont. P. 296.

Ancienne porte de l'abbaye de Notre-Dame de Soissons, indiquée dans une gravure comme celle du château d'Ébroïn. P. 297 et 298.

Société historique algérienne. — Revue africaine, 14e année. Alger, 1870, in-8°.

Afrique ancienne. Procédés agricoles, par M. Frédéric Lacroix. P. 12 à 44 et 97 à 129.

Esquisses historiques sur la Mauritanie césarienne et Iol-Cæsarea (Cherchel), par MM. B. de Verneuil et J. Bugnot. P. 45 à 71 et 130 à 165.

Les écrivains de l'Algérie au moyen âge, par M. A. Cherbonneau. P. 72 à 78.

Lettre à M. Renan, par M. le général Faidherbe. P. 79 et 89.

Dédicace à Vénus, trouvée à Constantine, par M. Cherbonneau. P. 88 et 89.

Les édifices religieux de l'ancien Alger, par M. Albert Devoulx (suite et fin). P. 166 à 192 et 280 à 298.

L'Odyssée ou diversité d'aventures, rencontres et voyages en Europe, Asie et Afrique du sieur du Chastelet des Boys, par M. L. Piesse. P. 193 à 199.

Cirta-Constantine. Expédition et prise de Constantine (1836-37), par M. E. Watbled. P. 200 à 208, 253 à 279, 305 à 325, 385 à 413, 457 à 489.

Balance de la loi musulmane, ou esprit de la législation islamique et divergences de ses quatre rites jurisprudentiels, par le cheik El-Charani, traduit de l'arabe par M. le docteur Perron. P. 209 à 252, 331 à 348.

Digitized by Google

Sur un fragment d'inscription carthaginoise inédit, par M. A. Judas. P. 326 à 330.

Histoire d'un chérif de la grande Kabylie, par M. N. Robin. P. 349 à 362.

Topographie et histoire générale d'Alger, par le bénédictin Fray Diego de Haedo, traduit de l'espagnol par MM. Berbrugger et Monnereau. P. 364 à 375, 414 à 433, 490 à 519.

Origine et constitution de la communauté israélite de Tlemcen, par M. Darmon. P. 376 à 383.

Épitaphe d'une prêtresse flamine des quatre colonies cirtéennes, trouvée à Constantine, par M. A. Cherbonneau. P. 384.

Note sur la mosaïque de Léda, trouvée à Aumale (Auzia), par M. G. Mercier. P. 434 à 440.

Notice sommaire sur le colonel Beauprêtre, par M. Beaussier. P. 441 à 444.

Nécrologie. M. Bugnot, capitaine du génie, par M. R. de Verneuil. P. 455 et 456.

Rapport sur le concours académique de 1870, par M. Victor Berard. P. 520 à 528.

Chronique. P. 90 à 96, 300 à 304, 445 à 454.

Société historique algérienne. — Revue africaine, 15e année. Alger, 1871, in-8°.

La première révolte des Janissaires, à Alger, par M. A. Devoulx. P. 1 à 6.

Cirta-Constantine. Expéditions et prise de Constantine (1836-1837), par M. E. Watbled (fin). P. 7 à 40.

Topographie et histoire générale d'Alger, par le bénédictin Fray Diego de Haedo, traduit de l'espagnol par MM. Berbrugger et Monnereau (suite). P. 41 à 69, 90 à 111, 202 à 237, 307 à 319, 375 à 395 et 458 à 473.

Le registre des prises maritimes, par M. A. Devoulx. P. 70 à 79, 149 à 160, 185 à 201, 285 à 299, 362 à 374, 447 à 457.

Assassinat du pacha Mohammed Tekelerli, par M. A. Devoulx. P. 81 à 89.

Chute de la dynastie des gouverneurs Ar'lebites en Afrique. Établissement de l'empire Obéïdite (886-912), par M. E. Mercier. P. 112 à 137.

Négociations entre Charles-Quint et Kheir-el-Din (1538-1540), par MM. E. Watbled et le docteur Monnereau. P. 138 à 148.

Le capitaine Prépaud, par M. A. Devoulx. P. 161 à 172.

Les inscriptions d'Oran et de Mers-el-Kebir, par le général de Sandoval,

Digitized by Google

traduit de l'espagnol par M. A. Monnereau. P. 173 à 183, 271 à 284, 353 à 361, 434 à 446.

Bibliographie. Compte rendu du Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de la province de Constantine, 14e volume, par M. A. Devoulx. P. 238 à 240.

La régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire, par M. A. Berbrugger. P. 241 à 260, 321 à 334, 401 à 414.

Querelle entre consul et négociant, par M. A. Devoulx. P. 261 à 270.

Sur l'établissement romain en Afrique, par M. Hase. P. 300 à 306.

Documents inédits sur l'assassinat du pacha Mohammed Tekelerli, par M. E. Watbled. P. 335 à 340.

Quelques tempêtes à Alger, par M. A. Devoulx. P. 341 à 352.

J.-B. Germain, chancelier du consulat de France à Alger, par M. A. Devoulx. P. 415 à 419.

Ethnographie de l'Afrique septentrionale. Notes sur l'origine du peuple berbère, par M. E. Mercier. P. 420 à 433.

Chronique. P. 319 à 320, 395 à 400, 474 à 478.

Société historique algérienne. — Revue africaine, 16e année. Alger, 1872, in-8°.

La régence d'Alger sous le Consulat et l'Empire (suite), par M. A. Berbrugger. P. 1 à 19.

Aperçu sur les consulats français dans le Levant et les États barbaresques, par M. E. Watbled. P. 20 à 34.

Le Raïs el-Hadj Embarek, par M. A. Devoulx. P. 35 à 45.

Un mot sur les étymologies à propos de la signification exacte de Sour El-R'ozlan, par M. E. Mercier. P. 46 à 52.

Les inscriptions d'Oran et de Mers-el-Kebir, par M. le général de Sandoval, traduit de l'espagnol par M. A. Monnereau (suite). P. 53 à 69, 89 à 104, 187 à 200, 278 à 291, 343 à 355.

Le registre des prises maritimes (suite et fin), par M. A. Devoulx. P. 70 à 77, 146 à 156, 233 à 240 et 292 à 303.

Un incident diplomatique à Alger, en 1750, par M. A. Devoulx. P. 81 à 88.

Les villes maritimes du Maroc. Commerce, navigation, géographie comparée, par M. Élie de la Primaudaie. P. 105 à 135, 201 à 215, 304 à 318, 388 à 400, 459 à 470.

Pointes de flèches en silex, de Ouargla, par M. Charles Féraud. P. 136 à 142.

Une moitié d'inscription turque, par M. A. Devoulx. P. 143 à 145.

Digitized by Google

M. de Choiseul-Beaupré et le Turc reconnaissant, par M. A. Devoulx. P. 161 à 166.

Délivrance d'esclaves nègres dans le sud de la province de Constantine, par M. Charles Féraud. P. 167 à 179.

Épigraphie indigène du musée archéologique d'Alger, par M. A. Devoulx. P. 180 à 186, 259 à 266.

Hache en pierre trouvée dans les fouilles du canal de desséchement du lac Halloula, par M. Galland. P. 216 à 218.

Naufrage d'un corsaire algérien sur les côtes du Roussillon, en 1764, par M. Reboud. P. 219 à 232.

Expédition du roi Pierre III d'Aragon à Collo (au XIIIe siècle), d'après une chronique catalane, par M. Charles Féraud. P. 241 à 258.

Examen des causes de la croisade de saint Louis contre Tunis (1270), par M. E. Mercier. P. 267 à 272.

La tombe de Khedeur Pacha, à Alger, par M. A. Devoulx. P. 273 à 277.

Mort du pacha Mohammed Khodja en 1754, par M. A. Devoulx. P. 321 à 326.

Histoire des Oulad Naïl, faisant suite à celle des Sahari, par M. Arnaud. P. 327 à 339.

La batterie des Andalous à Alger, par M. A. Devoulx. P. 340 à 342.

Relevé des principaux Français qui ont résidé à Alger de 1686 à 1830, par M. A. Delvoux. P. 356 à 387 et 420 à 450.

Aïn Beïda, par M. Ch. Féraud. P. 401 à 419.

Les corporations de métiers à Constantine avant la conquête française. Traduction d'un manuscrit arabe, par M. Ch. Féraud. P. 451 à 454.

Les chiffres arabes, par M. A. Devoulx. P. 455 à 458.

Un médecin condamné à mort pour avoir laissé mourir son malade, par M. A. Devoulx. 471 à 474.

Chronique. P. 78 à 80, 157 à 160, 319 et 320, 475 à 480.

Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. — *Mémoires*, 3e série, tome IX (36e vol. de la collection), année 1872. Troyes, gr. in-8° avec planches.

Recherches sur la juridiction du roi, sur celle de l'évêque, dans le bailliage de Troyes, et sur les coutumes de ce bailliage, par M. Théophile Boutiot. P. 5 à 85.

Les tableaux des inconnus au musée de Troyes, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 87 à 110.

Le problème démocratique, ou la politique du sens commun, par Th. Mannequin, Bruxelles, 1870, par M. Assolant. P. 111 à 124.

Digitized by Google

Reciacus, les Riceys (Aube), suivi d'un éclaircissement géographique sur *Pauliacus* (Côte-d'Or), par M. l'abbé Charles Lalore. P. 125 à 198.

Du projet d'une réforme de l'enseignement, par M. Baudrimont, par M. Assollant. P. 199 à 209.

Eschyle, Xénophon et Virgile, études philosophiques et littéraires, par M. Courdaveaux, par M. Assollant. P. 219 à 232.

M. Charles Delaunay, membre de l'Institut. Notice nécrologique, par M. Émile Socard. P. 233 à 241.

Étude sur Clotilde de Surville, par M. Charles des Guerrois. P. 243 à 263.

Souvenirs et impressions, 1870-71, par M. le docteur Arsène Vauthier. P. 265 à 284.

Le cheval, esquisse de son histoire, par M. Le Brun-Dalbanne. P. 285 à 290.

Poëmes de l'invasion, par M. Charles des Guerrois. P. 291 à 300.

Académie des belles-lettres, sciences et arts de la Rochelle. — Notices historiques sur les Sociétés des lettres, sciences et arts de la Rochelle publiées sous les auspices de l'administration municipale. La Rochelle, 1873, gr. in-8°, 336 pages.

Société des antiquaires du Centre, à Bourges. — *Mémoires*, 1870-1871-1872, tome IV. Bourges, 1873, in-8°, avec planches.

Rapport sur les travaux des années 1870-1871-1872, par M. A. Buhot de Kersers. P. I à XVII.

Catalogue du musée lapidaire de Bourges. P. 1 à 40.

Fouilles exécutées au tumulus de la Périsse, par M. A. de Lachaussée. P. 40 à 52.

Exploration d'une sépulture à Dun-le-Roi, par M. A. de Lachaussée. P. 53 à 81.

Villa romaine découverte à Levet, par M. Amédée Rapin. P. 83 à 101.

Épigraphie romaine dans le département du Cher, par M. A. Buhot de Kersers. P. 103 à 192.

Note sur un très-ancien vitrail de la cathédrale de Bourges, par M. Albert des Méloizes. P. 193 à 210.

Le droit du treizième sur le vin vendu en détail à Bourges, par M. Toubeau de Maisonneuve. P. 211 à 239.

Digitized by Google

Essais généalogiques sur les anciennes familles du Berry. — Généalogie de la famille Tullier, par M. Paulin Riffé. P. 241 à 333.

Bulletin numismatique, par M. A. Buhot de Kersers. P. 335 à 350.

Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or). — *Bulletin*, 9e année, 1872. Semur, 1873, in-8°.

Notice historique sur les écoles de Semur-en-Auxois, par M. G. Leleu. P. 19 à 103.

Généalogie de la famille Le Prestre de Vauban, par M. L.-P. Desvoyes. P. 105 à 134.

Rapport sur le menhir de Pierre-Pointe, par M. Armand Bruzard. P. 135 à 140.

Monnaies gauloises du musée de Semur, par M. de Saulcy. P. 145 à 147.

Les anciennes forges de l'arrondissement de Semur, par M. Jean-Marie Gueux. P. 148 à 156.

Armorial du pays d'Auxois, par M. L.-P. Desvoyes. P. 157 à 166.

Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. — *Bulletin*, tome VII, année 1873.

Le Dauphiné en 1698 (13e, 14e, 15e art.), par M. Brun-Durand. P. 5 à 20, 168 à 182, 259 à 274.

Clotilde de Surville et ses poésies, par M. Henry Vaschalde. P. 21 à 46.

Phélisie Regnard, par M. Anatole de Gallier. P. 47 à 51.

Les poëtes patois du Dauphiné (2e et 3e art.), par M. A. Lacroix. P. 52 à 70, 193 à 206.

Inscriptions romaines à Valence et à Soyon, par M. Allmer. P. 71 à 76.

Entrée de François Ier à Romans en 1533, par M. E. Giraud. P. 77 à 100.

Une lettre de Pithon-Curt. P. 101 et 102.

Piégros-la-Clastre, par M. A. Lacroix. P. 103 et 104.

Chronique, par M. A. Lacroix. P. 108 à 112, 213 à 217, 342 à 344, 457 à 463.

Réflexions sur les monnaies anonymes des évêques de Valence, par M. J. Roman. P. 113 à 119.

Nouvelles observations sur les monnaies anonymes des évêques de Valence, par M. Ludovic Vallentin. P. 120 à 133.

Digitized by Google

Saint Bertrand de Garrigue (6e et 7e articles), par M. l'abbé Isnard. P. 134 à 144, 392 à 402.

Institutions municipales de la ville de Romans, par M. le docteur Ulysse Chevalier. P. 145 à 167.

Inscriptions diverses, par M. Allmer. P. 183 à 192, 243 à 258, 430 à 451.

D'Ornano (Jean-Baptiste), par M. A. Lacroix. P. 207 et 208.

Nécrologie. M. Odoard (Joseph-Henri-Laurent), par M. A. L. P. 209.

Jean de Serres, historiographe de France sous Henri IV, par M. Anatole de Gallier. P. 225 à 242.

Note sur Mirabel et les trois Blacons, par M. E. Arnaud. P. 275 à 278.

Essai historique de la chambre de l'édit de Grenoble, par M. Brun-Durand. P. 279 à 337, 345 à 391.

Lo Carcovelado, par M. A. Lacroix. P. 338.

Le duel de Gouvernet et de Du Poet, d'après de nouveaux documents, par M. E. Arnaud. P. 403 à 409.

Enseignement primaire dans le département de la Drôme avant 1789, par M. Dupré de Loire. P. 410 à 429.

Un talisman trouvé près Saint-Vallier. P. 452 et 453.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. — Mémoires, 7e série, t. III. Toulouse, 1871, in-8° avec planches.

Classe des inscriptions et belles-lettres.

Les intendants du Languedoc, par M. Florentin Astre. P. 31 à 54.

Chartes de la communauté de Hèches, par M. Cénac-Moncaut. P. 137 à 147.

La tutelle des communes au XIVe siècle, par M. Ad. Baudouin. P. 166 à 171.

De l'acquisition de la propriété des objets d'antiquité et des pièces auxquelles s'attache un intérêt scientifique. — Rapport sur un écrit de M. Gustave Azzuri, par M. Victor Molinier. P. 190 à 216.

Coup d'œil historique sur le comté de Foix, par M. Victor Fons. P. 239 à 267.

Mémoires sur les causes de la rareté des livres, par M. le Dr Desbarreaux-Bernard. P. 281 à 293.

Note sur des constructions anciennes récemment mises à découvert dans la ville de Toulouse, par M. Esquié. P. 303 à 321.

Note faisant suite au mémoire de M. Esquié, par M. de Clauzade. P. 322 à 324.

Les Volkes, par M. E. Barry. P. 335 à 349.

Digitized by Google

Commencement de la querelle du comte de Foix et du duc de Berry, en 1380 et 1381, d'après un nouveau document, par M. Ad. Baudouin. P. 360 à 378.

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. (Suite.) — *Mémoires*, 7e série, tome IV. Toulouse, 1872, in-8° avec planches.

Classe des inscriptions et belles-lettres.

Notice biographique sur le docteur Auguste Larrey, par le docteur N. Joly. P. 1 à 12.

Notice sur le poëte espagnol Alarcon, sur sa comédie *La Verdad sospechosa* et sur les diverses imitations qu'en offrent celle du *Menteur*, de Pierre Corneille, et celle de Goldoni, intitulée *Il Bugiardo*, par M. Victor Molinier. P. 43 à 64.

Quelques précisions sur les origines de la ville de Pamiers, par M. Victor Fons. P. 70 à 81.

Inventaire des livres et du mobilier de Bernard de Béarn, bâtard de Comminges (1497), par MM. Desbarreaux-Bernard et Ad. Baudoin. P. 82 à 131.

Les pierres de Naurouse et leur légende, par M. le docteur Jean-Baptiste Noulet. P. 132 à 138.

Du mode d'élection en usage dans les communes du midi de la France, au moyen âge, par M. Léon Clos. P. 139 à 146.

Fragments d'une étude historique sur l'archevêque de Toulouse, Pierre de Marca, par M. Roschach. P 147 à 172.

Les origines et les premiers temps de la ville de Nîmes, par M. Edw. Barry. P. 193 à 213.

Étude comparative sur la comédie des *Guêpes* et celle des *Plaideurs*, par M. Hamel. D. 260 à 278.

Introduction à l'histoire du parlement de Toulouse, par M. Astre. P. 285 à 305.

Une page des souvenirs de Mme de Caylus, par M. Delavigne. P. 311 à 322.

Des ravages que la peste fit dans notre grand couvent (des Cordeliers) de Toulouse en 1628. — *Extrait des feuillets détachés d'un registre tenu par les religieux Cordeliers du couvent de Toulouse*, par M. de Planet. P. 366 à 371.

Rapport sur le concours de l'année, par M. Roschach. P. 403 à 407.

Digitized by Google

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. (Suite.) — *Mémoires*, 7e série, tome V. Toulouse, 1873, in-8° avec planches.

Classe des inscriptions et belles-lettres.

Évêques de Pamiers, par M. Victor Fons. P: 65 à 91.

Notice sur la tragi-comédie de Gabriel Tellez (Tirso de Molina) : *El Burlador de Sevilla* (le Séducteur de Séville), et sur le *Don Juan* de Molière, par M. Victor Molinier. P. 92 à 120.

Une question de géographie ancienne : les trois Pylos, par M. Léon Clos. P. 144 à 156.

Montjoie Saint-Denis, par M. Ad. Baudouin. P. 157 à 167.

Fondation de l'hôpital de Négrepelisse par le maréchal de Turenne. Notice historique, par M. Vaïsse-Cibiel. P. 168 à 187.

Étude sur la municipalité de Toulouse et l'établissement de son consulat, par M. Léon Clos. P. 188 à 203.

Barthélemy Buyer, marchand libraire et stationnaire à Toulouse (1481-1490), par M. Desbarreaux-Bernard. P. 230 à 238.

La France sous Henri III, par M. Théron de Montaugé. P. 298 à 311.

Tolosa Tectosagum, par M. Barry. P. 341 à 362.

Nicolas Dalayrac, par M. A. Pujol. P. 367 à 383.

Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. — *Bulletin et Mémoires*, tome VIII. Rennes, 1873, in-8°.

Fabrique de poteries artistiques à Fontenay, près de Rennes, au XVIe et au XVIIe siècle, par M. Aussant. P. 1 à 33.

Statistique historique et monumentale du canton de Maure (arrondissement de Redon), par M. l'abbé Guillotin de Corson. P. 35 à 108.

Voie romaine de la capitale des Andes à celle des Rhedones et ses stations Conbaristum et Sipia, par M. de Matty de Latour (avec carte). P. 109 à 154.

Saliens et Ripuaires. — Formation de la monarchie des Francs, par M. E. Morin. P. 155 à 211.

Notices historiques et archéologiques sur les paroisses des deux cantons de Fougères, par M. L. Maupillé. P. 213 à 409.

Poëmes choisis de Marbode, évêque de Rennes, traduits en vers français par M. S. Ropartz. P. 411 à 513.

Notice biographique sur M. le docteur Aussant, par M. André. P. 515 à 541.

Digitized by Google

Société archéologique de Touraine. — *Bulletin*, tome II, 1er, 2e, 3e et 4e trimestres de 1871. Tours, 1871, in-8°.

La sépulture de Ronsard au prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours, par M. l'abbé C. Chevalier. P. 12 à 24.

Un nouveau document sur Michel Colombe. Communication de M. Al. Péan. P. 25 à 28.

Essai sur l'histoire littéraire de Marmoutier au moyen âge, par M. A. Dupré. P. 29 à 53.

Aveu rendu en 1366 au comte de Blois pour des droits féodaux perçus à Villedomer. Communication de M. A. Dupré. P. 54 et 55.

Notice nécrologique sur MM. Champoiseau, Gouin, Lambron de Lignim et Voyer d'Argenson, par M. Ladevèze. P. 56 à 64.

Histoire de l'assistance publique à Tours, avec pièces justificatives, par M. le docteur Giraudet. P. 70 à 156.

Détermination de la lieue gauloise. Rectification, par M. de la Ponce. P. 157 à 160.

Société d'émulation du Jura. — *Mémoires.* Lons-le-Saunier, 1873, in-8°, 397 pages.

Les États, le Parlement de Franche-Comté et la conquête de 1668, par M. Philippe Perraud. Tout le volume.

Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — *Bulletin*, t. XI. Nantes, 1872, in-8° avec planches.

Monuments mégalithiques en Algérie, par M. Lukis. P. 41 à 45.

Lettres missives originales du chartrier de Thouars (série du xve siècle), par M. Paul Marchegay. P. 47 à 66, 107 à 130 et 183 à 225.

Confirmation du droit de haute justice de la seigneurie de Goulaine, par M. Charles Marionneau. P. 67 à 72.

Prières nominales de l'église Notre-Dame de Nantes. P. 88.

Le château du Goust, par M. L. Prevel. P. 89 à 106.

Notes rétrospectives sur les monuments mégalithiques du Morbihan, par M. René Galles. P. 131 à 139.

Réponse posthume de M. le docteur Leray aux notes rétrospectives de M. R. Galles sur les monuments mégalithiques du Morbihan. P. 165 à 174.

Derval, par M. Charles Thenaisie. P. 175 à 182.

Digitized by Google

Bulle d'institution de Jean de Plédran, curé de Saint-Nicolas, en 1503, par M. de la Nicollière-Teijero. P. 226 à 235.

Marc d'or dû à la réception d'un conseiller secrétaire, maison couronne de France, en la chancellerie, près la cour du parlement de Bretagne, en 1768. P. 236 à 238.

Société archéologique de l'Orléanais. — Mémoires, t. XII. Orléans, 1873, in-8°, avec un atlas in-f° de 16 planches.

La doctrine secrète des Templiers, par M. J. Loiseleur. P. 1 à 228.

Recherches et fouilles archéologiques sur le territoire de la commune de Sceaux (Loiret), en un lieu nommé le Pré-Haut, par M. l'abbé Cosson. P. 229 à 244.

Objets trouvés dans la Loire, durant l'été de 1870, par M. l'abbé Desnoyers. P. 245 à 295.

La salle des thèses de l'université d'Orléans, par M. Boucher de Molandon. P. 296 à 386.

Le Châtelet d'Orléans au xve siècle et la librairie de Charles d'Orléans en 1455, par M. L. Jarry. P. 387 à 421.

La librairie de l'université d'Orléans, par M. L. Jarry. P. 422 à 470.

Examen interprétatif du testament du cardinal de Saluces, par M. J. Loiseleur. P. 471 à 489.

Observations sur l'examen interprétatif du testament du cardinal de Saluces, par M. L. Jarry. P. 490 à 508.

La Saint-Barthélemy à Orléans, par M. G. Baguenault de Puchesse. P. 509 à 539.

Note sur un vase de terre décoré de reliefs, conservé au musée historique d'Orléans, par M. J. de Witte. P. 540 à 548.

Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. — Recueil des travaux, 2e série, tome III. Agen, 1873, in-8°.

Compte rendu des travaux de la Société, par M. Ad. Magen. P. 7 à 27.

Inauguration de la statue de Jasmin. P. 28 à 37.

Notice sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne, par M. G. Tholin. P. 38 à 54.

Notice sur deux fours à poterie de l'époque gallo-romaine, par M. Ad. Magen. P. 55 à 67.

Lettres inédites de Janus Frégose, évêque d'Agen. P. 68 à 99.

Une course en Quercy. — I. Cambayrac, par M. Ad. Magen. P. 100 à 139.

Digitized by Google

D'Alexandrie au Caire et à Suez, par M. Eug. Magen. P. 140 à 147.

Une razzia, épisode de la vie militaire en Algérie, par M. le capitaine Doit. P. 154 à 160.

Jules-César Scaliger et sa famille. — Vie de Jules-César, par Joseph, son fils, avec appendice, par M. Ad. Magen. P. 161 à 276.

Jeanne d'Arc. Le combat, par M. J.-B. Goux. P. 277 à 314.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Bulletin, tome XX, 1869. Mende, 1869, in-8° avec planches.

2e partie. Histoire et archéologie.

Lettre du XVIIe siècle relative à l'établissement des moulins d'après un nouveau système, par M. Ferdinand André. P. 5 à 9.

Acte de prix fait des tapisseries de l'église cathédrale de Mende, par M. Barjou. P. 10 à 13.

Voies romaines de la Lozère. Rapport de M. Étiévant sur les fouilles exécutées à l'emplacement de l'ancienne station romaine de Condate. P. 15 à 22.

Quelques mots sur le médaillier de la Société. P. 23 à 30.

Titres sur le randonat. Notes sur divers droits seigneuriaux. Sentence arbitrale en langue vulgaire des XVe et XVIe siècles, par M. Benoît. P. 31 à 46.

Recrutement de la noblesse du midi de la France pour les armées du roi en 1471. Notice par M. Benoît. P. 47 à 52.

Notice sur le papier monnaie émis dans le département de la Lozère en 1792. P. 53 à 73.

Découvertes de monnaies du moyen âge. Note par M. Ferdinand André. P. 74 et 75.

Musée départemental à Mende. Note par M. Ferdinand André. P. 75 à 77.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — Bulletin, tome XXI, 1870. Mende, 1870, in-8° avec planches.

2e partie. Histoire et archéologie.

Études sur les dolmens du département de la Lozère, par M. de Malafosse. P. 5 à 40.

Les Sarrasins dans le Gévaudan. Considérations sur une notice publiée

Digitized by Google

dans le Bulletin des sciences de l'Ardèche par M. le vicomte de Saint-Andréol, par M. Delapierre. P. 41 à 48.

Résultat des fouilles faites dans les grottes de Saint-Georges-de-Levejac. P. 49 à 52.

Statistique du bégayement dans la Lozère. P. 52 à 54.

La Garde-Guérin et ses consuls. P. 55 à 97.

Notice sur M. Louis Lecocq, originaire de Meyrueis, par M. Guérard. P. 98 à 101.

Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. — *Bulletin*, tome XXII, 1871. Mende, 1871, in-8° avec planches.

2e partie. Histoire et archéologie.

Archéologie, par M. Ferdinand André. P. 5 à 14.

Notice sur les orgues de l'église cathédrale de Mende, par M. Ferdinand André. P. 15 à 26.

Les évêques de Mende pendant le XIVe siècle, par M. Ferdinand André. P. 29 à 45.

Documents relatifs à la Garde-Guérin. Communication de M. Benoît. P. 46 à 49.

Titres sur le randonat. Communication de M. Benoît. P. 50 à 57.

Apellatio dominorum de Cayllario et de Alteyraco et suorum adherentium. Communication de M. Benoît. P. 59 à 67.

A la Suisse, poésie, par M. l'abbé Baldit. P. 68 à 73.

Frédéric-Charles, poésie, par M. l'abbé Baldit. P. 74 à 79.

Transaction et hommages passés d'entre Messeigneurs le viscomte de Polignac et de Morangiés. Communication de M. Benoît. P. 81 à 103.

Cromlech, dolmen et tumuli sur le causse de Sauveterre, commune de Sainte-Énimie. P. 105 et 106.

Lettres patentes du roi François Ier portant création d'un marché et de quatre foires à Châteauneuf-de-Randon en 1542. P. 106 à 108.

A M. Thiers, ode, par M. l'abbé Baldit. P. 109 à 112.

Société académique de Maine-et-Loire. — *Mémoires*, tome XXVII. Angers, 1872, in-8°.

Lettres et arts.

Essai sur le canton de Longué et sur le bassin du Lathan, par M. E. Cornilleau. P. 1 à 204.

Digitized by Google

Progrès de la grammaire en France, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, par M. Arthur Loiseau. P. 205 à 312.

Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers (*ancienne Académie d'Angers*). — *Mémoires*, nouvelle période, t. XV. Angers, 1872, in-8°.

Le cercle catholique d'Angers, inauguré le 15 janvier 1872, par M. Henry Jouin. P. 3 à 16.

Allocution de Mgr l'évêque d'Angers. P. 17 à 24.

Au cercle catholique. Poésies, par MM. Paul Belleuvre et Henry Jouin. P. 25 à 32.

Notice sur M. S. de Vauguion, par M. Joseph de Mieulle. P. 32 à 39.

Souvenirs de l'ambulance de la gare d'Angers pendant la guerre de 1870-1871, par M. le Dr A. Lachèse. P. 42 à 51.

Goethe et David. Souvenirs d'un voyage à Weimar (1re partie), par M. Victor Pavie. P. 52 à 76.

Notice sur M. le comte de Quatrebarbes, par M. le comte A. de Falloux. P. 77 à 94.

Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde. Lettres inédites de Chapelain, par M. L. de Lens. P. 129 à 176.

Renaissance de l'université d'Angers (3e partie), par M. Léon Cosnier. P. 177 à 272.

Proposition au sujet du modèle de la statue de Bonchamps, par M. Henry Jouin. P. 273 à 278.

Le roi René d'Anjou et sa famille, d'après trois manuscrits lorrains, par M. H. Sauvage. P. 279 à 288.

Documents pour servir à l'histoire de David d'Angers (1re partie), par M. Henry Jouin. P. 289 à 321.

L'Amour et l'Intérêt ou les Mariages du jour, fable, par M. le Dr Grille. P. 322 à 325.

A M. Paul Flandrin. Sonnet, par M. Henry Jouin. P. 326.

Réponse au questionnaire de la Commission d'assistance dans les campagnes, par M. L. Cosnier. P. 337 à 373.

Congrès archéologique de France tenu à Vendôme du 18 au 24 juin 1872, par M. d'Espinay. P. 374 à 384.

Tableau de la sculpture historique à notre époque (*suite*), par M. Henry Jouin. Statue de Bernard Palissy. P. 385 à 407.

Revue bibliographique par M. Paul Lachèse. P. 408 à 426.

A l'ombre de Roland, par M. Paul Belleuvre. P. 427 à 429.

Digitized by Google

A l'ombre de Robert le Fort, par M. Paul Belleuvre. P. 430 à 432.

Les bains romains à Angers, par M. Louis Rondeau. P. 433 à 443.

Société nationale académique de Cherbourg. — Mémoires. Cherbourg, Caen, 1873, in-8°.

Biographie du brigadier général des Gruberts, par M. Digard de Lousta. P. XIX à XXI.

Biographie du chevalier Dauvers, par M. de Pontaumont. P. XXII à XXVI.

Discours prononcé en 1872 au collége de Cherbourg par M. Frigoult. P. 1 à 12.

Célébrités de village (*le baron d'Oxford; — Pierre le Terrible; — Grégoire le Conteur; — Blaise le Latineux; — Cousin Luc et Cousin Zacharie*), par M. Digard de Lousta. P. 13 à 59.

Récits d'une soirée d'hiver dans la Hague (*Voyage au Toboso; — Le chevalier Dosber; — Confrérie des cornards à Cherbourg; — Théâtre de Cherbourg en 1787; — Véritable origine du blason de Cherbourg; — Le docteur Tiphaigne de Montebourg; — Antoine et Antoinette; — la Table en litige; — Liste des détenus à la maison d'arrêt de Sainte-Marie-du-Mont, pendant la Terreur; — Preuve de seconde vue; — Lycée dramatique de Cherbourg en 1798*), par M. de Pontaumont. P. 60 à 116.

Un tour en Portugal il y a trente ans, par M. Jouan. P. 117 à 144.

Quatre mois du théâtre de Molière (novembre 1664-mars 1665), par M. Édouad Thierry. P. 145 à 170.

Le rois Louis au pavillon de Harlem. Souvenirs contemporains, recueillis et annotés par M. de Pontaumont. P. 171 à 175.

Le poëte Michel Le Goupil, par M. Digard de Lousta. P. 176 à 181.

Bibliographie du département de la Manche, par M. Adrien Pluquet. P. 182 à 568.

Académie de Stanislas. — Mémoires, 1872, 4e série, tome V. Nancy, 1873, in-8°.

Compte rendu de l'année 1872-73, par M. Ed. Lallement. P. V à XXIX.

L'abbé Grégoire, 1750-1789; discours de réception par M. Maggiolo. P. XXX à CII.

Les professeurs de droit à l'Académie de Stanislas; discours de réception par M. Ph. Jalabert. P. CIII à CXXIV.

Réponse aux récipiendaires par M. Volland. P. CXXV à CXXVII.

Souvenirs artistiques et littéraires de Metz, par M. F. Blanc. P. CXXVIII à CLIII.

Digitized by Google

Origines et théories économiques de l'Association internationale des travailleurs, par M. Jules Liégeois. P. 1 à 55.

Notice sur Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, à propos d'un jeton, par M. J. Chautard. P. 222 à 247.

Commission historique du département du Nord. — *Bulletin*, tome XI. Lille, 1871, in-8° avec planches.

Sépultures anciennes. Tumulus. Recherches à faire. Instructions. P. 40 à 44.

Statistique féodale du département du Nord, 1re partie : la châtellenie de Lille, limitée à l'arrondissement actuel, par M. Th. Leuridan. P. 45 à 132.

Les francs des cinq offices des feux, XIIIe, XIVe et XVe siècles, notes et pièces justificatives, par M. H. Caffiaux. P. 133 à 165.

Rapport sur les travaux de la Commission pendant l'année 1868-69. P. 197 à 213.

Saint Amé, archevêque de Sens. P. 213 à 221.

Notice sur le couvent des Augustines de Marchiennes. P. 221 à 225.

Note sur la ville de Marchiennes en 1770. P. 225 et 226.

États des terriers anciens existant dans les communes de l'arrondissement d'Hazebrouck au 1er juillet 1860. P. 226 et 227.

Inventaire des objets d'arts et d'archéologie contenus dans les églises, chapelles et établissements hospitaliers du département. P. 228 à 250.

Mémoires des intendants de la Flandre et du Hainaut français sous Louis XIV, publiés pour la première fois par M. A. Desplanque. P. 251 à 328.

Tableau des patrons des anciennes églises paroissiales de l'arrondissement de Douai. P. 361 à 364.

Notes sur plusieurs collégiales du Nord de la France. P. 365 et 366.

Condé-sur-Escaut; sa collégiale et son chapitre de chanoines. P. 367 à 371.

Condé-en-Hainaut; chapitre des chanoinesses de Notre-Dame (*Beata Maria*). P. 371 et 372.

Rapport sur les travaux de la Commission pendant l'année 1869-70. P. 373 et 374.

Lettre de M. A. Lebeau sur l'emplacement de *Duronum* et sur la découverte d'un milliaire romain à Etrœungt. P. 375 à 378.

Lettre du même sur la découverte d'un nouveau milliaire romain et de sépultures gallo-romaines, à Godin, commune de Haut-Lieu. P. 379 à 386.

Digitized by Google

Commission historique du département du Nord. — Bulletin, tome XII. Lille, 1873, in-8°.

La sainte et noble famille de Lille (1686-1793), par le comte de Fontaine de Resbecq. P. 25 à 167.

Statistique féodale du département du Nord. Le Carembaut par M. Th. Leuridan. P. 169 à 216.

Rapports sur les travaux de la Commission pendant les années 1870-71 et 1871-72. P. 255 à 257.

Annotations concernant certain maître Jacques Jocquet, auteur de pièces théâtrales représentées au séminaire Saint-Pierre de Lille, de 1630 à 1636. P. 258 à 260.

Renseignements demandés par M. d'Haffringues, subdélégué de l'intendant de Flandre et d'Artois, aux échevins d'Orchies, sur l'état de juridiction de cette ville, 1766. P. 261 à 267.

J.-A. Hue de Caligny, auteur du mémoire sur l'intendance de la Flandre maritime. P. 268 à 284.

Manuscrit du couvent de Sainte-Catherine-de-Sienne, de Douai. Notice descriptive, par M. E. de Coussemaker. P. 309 à 397.

La joyeuse entrée des Altesses sérénissimes Albert et Isabelle (1600) Lille au XVIe siècle, par M. J. Houdoy. P. 399 à 513.

Mémoire pour servir à le revendication du coffret renfermant les principales reliques de saint Chrysole, par M. l'abbé Derveaux. P. 514 à 522.

Découverte d'un cimetière gallo-romain à Avesnes. — Origine de cette ville, par M. Lebeau. P. 523 à 540.

Notice nécrologique sur M. Louis Cousin, par M. E. de Coussemaker. P. 541 à 544.

Société d'émulation de Cambrai. — Mémoires, tome XXXII, 1re partie. Cambrai, 1873, in-8°.

Procès-verbal de la séance publique du 24 novembre 1872, par M. A. Durieux. P. 5 à 8.

Discours d'ouverture, par M. Alc. Wibert. P. 9 à 20.

Rapport sur le concours d'histoire, par M. J.-B. Blin. P. 21 à 27.

Rapport sur le concours de poésie, par M. A. Hattu. P. 29 à 51.

Rapport sur divers travaux publics d'art, par M. A. Dumont. P. 53 à 61.

Rapport sur le concours de moralité, par M. A. Durieux. P. 63 à 71.

Beaux-arts. Rapport par M. A. Berger. P. 73 à 77.

Rapport sur l'exposition artistique de Valenciennes, par M. l'abbé Bulteau. P. 79 à 99.

Digitized by Google

Le drapeau sauvé, scène dramatique. P. 101 à 105.

Établissement du christianisme, son influence dans l'histoire de Cambrai et du Nord de la France, par M. A. Wilbert. P. 107 à 186.

Une excursion à Lambèse (Algérie), par M. le sous-intendant Boissonnet. P. 187 à 228.

L'Escaut et ses moulins, par M. A. Ducieux. P. 229 à 271.

Note sur le peintre Prudhon, par M. A. Berger. P. 273 à 281.

Notice historique sur Beauvais, par M. C. Douchez. P. 283 à 553.

Bulletin archéologique de l'arrondissement, par M. A. Bruyelle. P. 555 à 573.

M. de Caumont, par M. A. Wilbert. P. 575 à 583.

Société d'agriculture, sciences et arts de Valenciennes. — Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes, t. III. Valenciennes. 1873, in-8°.

Le beffroi et la cloche des ouvriers de 1358, par M. H. Caffiaux P. 1 à 26.

Une commune flamande. — Recherches sur les institutions politiques de la ville de Valenciennes, par M. L. Cellier. P. 27 à 390.

Société historique de Compiègne. — Bulletin, tome II (2e fascicule). Compiègne, 1873, gr. in-8°, avec planches.

Compte rendu des travaux de la Société pendant les années 1870-71, par M. Demarsy. P. 169 à 174.

L'obituaire des Célestins de Saint-Pierre-en-Chastres, par M. A. de Roucy. P. 185 à 193.

Notes sur l'état militaire et les gouverneurs de Compiègne depuis la fin du XVIIe siècle, par M. de Brécourt. P. 194 à 204.

Les vitraux byzantins de la cathédrale de Noyon, par M. Z. Rendu. P. 205 à 207.

Bellenglise, par M. l'abbé Gordière. P. 208 à 215.

Sur une trouvaille de monnaies et de bijoux du XVIe siècle à Vieux-Moulin, par M. Du Lac. P. 216 à 219.

L'église de Ribécourt, par M. Z. Rendu. P. 220 à 222.

Notice sur des fouilles exécutées à Gury en 1869, par M. A. de Roucy. P. 223 à 231.

Notice sur le changement de noms de la ville de Compiègne, de ses

Digitized by Google

rues et des localités voisines, pendant la période révolutionnaire, par M. A. Sorel. P. 232 à 238.

Notice sur M. Woillez, par M. Demarsy. P. 239 à 244.

Rues, hôtels et quartiers anciens de Compiègne, par M. Aubrelicque. P. 245 à 330.

La fête de l'Être Suprême à Compiègne (1794), par M. A. Sorel. P. 331 à 338.

Sur un tableau du musée Vivenel, par M. Demarsy. P. 339 à 342.

Notice sur deux cachets d'oculistes trouvés dans les environs de Compiègne, par M. A. de Roucy. P. 343 à 350.

Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. — Mémoires, 2e série, tome V. Arras, 1873, in-8°.

Première partie.

Séance publique du 22 août 1871. — Rapport sur les travaux des deux années 1869-70 et 1870-71, par M. l'abbé Van Drival. P. 15 à 27.

Rapport sur quelques pièces de chant envoyées hors concours à l'Académie, par M. l'abbé Planque. P. 54 à 69.

Deuxième partie.

L'abbé Prévost et ses principaux ouvrages, par M. Lecesne. P. 77 à 157.

Notice biographique par M. A. Demory, artiste peintre, par M. C. Le Gentil. P. 158 à 196.

La Sainte-Manne, par M. l'abbé Proyart. P. 197 à 250.

Le lieu de naissance de saint Vaast, dissertation historique par M. l'abbé Van Drival. P. 251 à 260.

Encore une énigme historique, par M. l'abbé Van Drival. P. 261 à 273.

Le tombeau de Josué et les couteaux de pierre, par M. l'abbé Van Drival. P. 274 à 289.

Les armoiries dans les troupes romaines, par M. P. Lecesne. P. 290 à 360.

Troisième partie.

Lectures faites dans la séance publique du 23 août 1872. — Rapport sur les travaux de l'année, par M. l'abbé Van Drival. P. 363 à 373.

Rapport sur les mémoires hors concours envoyés à l'Académie. P. 436 et 437.

Rapport sur le concours de poésie, par M. Coffinier. P. 438 à 444.

Digitized by Google

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, t. XX. Perpignan, 1873, in-8° avec planches.

Résumé des travaux de la section des lettres, du 9 mars 1870 au 24 janvier 1873, par M. Cruchandeu. P. 22 à 24.

L'ancienne industrie de la verrerie en Roussillon, par M. Alart. P. 307 à 322.

Jugement inédit de l'an 865 concernant la ville de Prades. — Examen critique des documents relatifs à l'origine des possessions de l'abbaye de la Grasse, en Roussillon et en Cerdagne, et à l'histoire de la Maison centrale de Cerdagne et de Barcelone, par M. Alart. P. 323 à 352.

Lettre à M. Camp sur ses poésies nationales, par M. Léon Fabre de Llaro. P. 353 à 362.

Traduction en vers français de la 6ᵉ satire du 2ᵉ livre d'Horace intitulée : *Parallèle de la vie paisible de la campagne et des tourments de la ville*, par M. Louis Fabre. P. 363 à 368.

Société Belfortaine d'émulation. — Bulletin, 1872-1873. Belfort, 1873, in-8° avec planches.

Pierre de la Miotte, par M. l'abbé Descharrières. P. 15 à 20.

Un fragment de tapisserie, par M. J. Dietrich. P. 21 et 22.

L'assise de Belfort, par M. G. Stoffel. P. 23 à 31.

Du champ de bataille de César et d'Arioviste, par M. A. Cestre. P. 33 à 51.

Le neveu du maréchal de Bassompierre, par M. D... P. 53 à 55.

Attirail de guerre au château de Belfort en 1585. Communication de M. Frantz. P. 56.

Voltaire et l'église de Belfort, par M. G. Ménétrez. P. 57 et 58.

Une pierre tombale à l'église de Brasse, par M. J. J... P. 59 et 60.

Note sur l'inoculation variolique et la vaccination, à propos d'une lettre de M. de Berckheim de Schopenwihr à M. le baron de Klinglin, en 1777, par M. le Dʳ Marquez. P. 61 à 65.

Une charte de 1291 concernant le fief de Rougemont, par M. J. J... P. 65 et 66.

Les classes latines à Belfort au XVIIIᵉ siècle, par M. J. Dietrich. P. 67 à 75.

Quelques mots sur les environs du Rosemont dans l'antiquité, par M. F. Voulot. P. 76 à 80.

Le château de Weckenthal, par M. J. Dietrich. P. 81 à 84.

Digitized by Google

Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. — *Bulletin*, 2e série, fin du tome XIII (XXIe tome de la collection), 1871-1872. Le Mans, 1872, in-8° avec planches.

De la nature et de la distinction des syllabes latines, par M. Clouet. P. 301 à 329.

Épellation et étymologie. — Réponse à M. Clouet par M. Gasté. P. 330 à 344.

Description et nature de la maladie de Charles VI, roi de France. — Analyse de la monographie de M. le Dr Chereau, par M. le Dr Lizé. P. 345 à 357.

Maître Julien Bigot, curé de Montfort, et l'hôpital de Montfort et Pont-de-Gennes, par M. Bellée. P. 358 à 380.

Découverte de médailles françaises de l'époque de Charles VI. — Note de M. E. Hucher. P. 381 à 384.

De la propriété forestière, par feu M. Béraud. P. 448 à 506.

Étude psychologique et physiologique sur l'activité volontaire et libre et sur l'activité involontaire et spontanée de l'homme, par M. le Dr Lizé. P. 507 à 525.

Des prisons départementales. — Réponse aux questions de la Commission d'enquête sur le régime des établissements pénitentiaires, par M. Boisseau. P. 526 à 567.

Note de M. Charles sur les dates d'exécution et les noms des artistes et des ouvriers qui ont travaillé aux diverses parties de l'église de la Ferté-Bernard. P. 568 à 570.

Réponse au § III de l'enquête parlementaire sur les conditions du travail en France, par M. Percheron. P. 626 à 638.

Rapport de la Commission chargée de préparer une réponse au questionnaire de la Commission parlementaire d'assistance publique dans les campagnes, par MM. Boisseau, Mordret, Charton et Paul Surmont. P. 639 à 686.

Examen des questions générales relatives à l'organisation de l'assistance publique dans les campagnes, par M. Garnier. P. 687 à 694.

De la répression de la mendicité, par M. Boisseau. P. 695 à 729.

Compte rendu des travaux de la Commission d'archéologie pendant les 1er, 2e et 3e trimestres de 1872, par M. E. Hucher. P. 730 à 739.

Note sur Nicole de l'Escluse, maître ès œuvres de la cathédrale du Mans en 1420, par M. E. Hucher. P. 740 à 745.

A part.

Sigillographie du Maine : — *Évêques du Mans.* — Sceau de Guillaume de Passavant et de Hamelin.

Digitized by Google

Barons du Maine. — Sceaux des sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais, Jean III et Jean IV, sires de Bueil, seigneurs de Saint-Calais.

Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. — *Bulletin*, tome II, 1870 à 1872 (2e et 3e livraisons [1]). Dieppe, 1873, in-8° avec planches.

Rapports annuels à M. le Préfet de la Seine-Inférieure sur les opérations archéologiques de son département, pendant les années 1870, 1871 et 1872, par M. l'abbé Cochet. P. 206 à 215 et 367 à 391.

Notice sur des sépultures chrétiennes trouvées, en mars 1871, à Saint-Ouen de Rouen, par M. l'abbé Cochet. P. 216 à 257.

Note sur une tête de lance, en silex, trouvée dans le diluvium, à Caudecôte, près Dieppe, par M. Michel Hardy. P. 258 à 263.

Note sur le manoir de Bévilliers, près Harfleur, par M. de Beaurepaire. P. 263 à 272.

Une pierre-limite de l'abbaye de Saint-Ouen, par M. l'abbé Cochet. P. 273 à 276.

Découverte d'une station de l'âge néolithique à Bernouville, près Dieppe, par M. Michel Hardy. P. 400 à 404.

Note sur les tombes de l'abbaye de Boudeville, près Rouen, par M. de Beaurepaire. P. 405 à 409.

Note sur une pièce du musée d'antiquités, dite *fer à cheval*, par M. F. Bouquet. P. 410 à 430.

Notes extraites des délibérations de l'ancien chapitre, par M. de Beaurepaire. P. 421 à 425.

Fouilles à Eu. — Exploration de la ville romaine d'Augusta, par M. l'abbé Cochet. P. 426 à 433.

La mosaïque de Lillebonne. P. 434 et 435.

Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. — *Mémoires*, t. IX. Versailles, 1873, in-8° avec planches.

Première partie.

Séance solennelle du 22 décembre 1871. — Allocution de M. Augustin Cochin. P. I à V.

Discours de M. d'Urclé. P. VI à XXVIII.

Rapport sur les travaux des deux années académiques précédentes, par M. Anquetil. P. XXIX à XLVIII.

[1] La bibliographie de la première livraison a été donnée dans la *Revue*, 5e série t. III, p. 725.

Digitized by Google

Séance solennelle du 29 novembre 1872. — Allocution de M. de Chambon. P. LVI à LIX.

Discours de M. Chardon. P. LX à LXXVI.

Rapport sur les travaux de la dernière année académique, par M. Anquetil. P. LXXVII à XCVI.

Deuxième partie.

La disette de 1789 à 1792. Épisodes de la Révolution française dans Seine-et-Oise, par M. Dramard. P. 1 à 108.

Notice sur la statue de la Vierge, nommée la Diége, à Jouy-en-Josas, par M. l'abbé Grimot. P. 109 à 113.

Lettre de Pétion à la municipalité de Versailles, à propos du 10 août 1792. P. 114.

Le capitaine François de la Noüe, dit Bras de fer. — Étude sur le XVIe siècle, par M. E. Cougny. P. 115 à 167.

Chars. — Son histoire, ses hauts barons, son vieux château, son hôtel-Dieu, son église. Bercagny et ses environs, par M. le Dr Bonnefoy. P. 168 à 266.

Notice biographique sur Adrienne Lecouvreur, par M. Mercier. P. 267 à 275.

De l'éducation d'un gentilhomme français au XVIIe siècle, par M. Noël. P. 276 à 285.

Fabre d'Églantine à Liége, ou la puissance des vers, par M. Montalant-Bougleux. P. 286 à 292.

Les œuvres d'Émile Deschamps. Hommage à ses éditeurs, par le même. P. 293 à 297.

Les chiens de berger, le chien de l'aveugle et le limier par-devant Cerbère, par M. Charles Lafosse. P. 298 à 300.

Poésies diverses, par M. Courteville. P. 301 à 304.

Fragments d'une traduction d'Horace, par M. Anquetil. P. 305 à 326.

Société archéologique de Rambouillet. — Mémoires et documents, t. I, 3e et dernière livraison. Rambouillet, 1873, in-8° avec planches.

Sépulture de la famille d'Augennes dans l'ancienne église paroissiale de Rambouillet, par M. A. Moutié. F. 229 à 252.

Lettre de M. Joseph Guyot sur les travaux opérés par lui au vieux donjon de Dourdan. P. 253 à 256.

Les poésies de Claude Rabat, chartrain, esleu pour le roi à Montfort-l'Amaulry, et advocat audit lieu, par M. A. de Dion. P. 257 à 270.

Découverte d'une hache en bronze faite dans la commune de Villiers-

Digitized by Google

Saint-Frédéric, canton de Montfort-l'Amaury, par M. F. Morin. P. 271 et 272.

Saint-Sulpice-de-Favières, croix et stalles, par M. L. Morize. P. 278 à 280.

Crypte de l'église de Saint-Arnoult, par M. L. Morize. P. 281 à 288.

Les fiefs du comté de Montfort-l'Amaury, par M. A. de Dion. P. 289 à 387.

Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens. — Mémoires, 2e série, tome X. Amiens, 1873, in-8°.

Compte rendu des travaux de l'Académie, par M. E. Yvert. P. 27 à 39.

La maladie au théâtre et dans les romans, par M. le Dr Herbet. P. 41 à 60.

Le marchand de lunettes, poésie, par M. E. Yvert. P. 61 à 66.

Satires et épîtres d'Horace, traduites en vers français par M. E. Yvert. — Compte rendu par M. de Beaussire. P. 67 à 78.

Des causes de la substitution du drame à la tragédie, par M. E. Donneaud. P. 79 à 125.

Récit des obsèques de M. Obry, doyen de l'Académie. P. 127 à 132.

Quelques fragments d'une traduction en vers du second chant de l'Énéide, par M. H. Dauphin. P. 133 à 150.

A travers les livres à autographes, par M. Auguste Decaïeu. P. 151 à 181.

Étude biographique sur Simon, comte d'Amiens et de Crépy, par M. l'abbé J. Corblet. P. 197 à 217.

L'art dans l'antiquité, par M. A. Roger. P. 247 à 264.

Notices sur MM. Sowinski, Thalberg, Verroust, Vieux-Temps et Vivier, lues par M. Deneux. P. 329 à 337.

Notice sur Gribeauval, par M. E. Hennebert. P. 339 à 360.

Des sciences en général et de leur influence sur l'esprit de la médecine, notamment au XIXe siècle, par M. Peulevé. P. 381 à 408.

Amiens pendant la Terreur, par M. Manuel. P. 421 à 440.

Rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année 1872-73, par M. E. Yvert. P. 461 à 476.

Le Matin, poésie, par M. E. Yvert. P. 477 à 482.

Société des antiquaires de Picardie. — Mémoires, 3e série, tome III. Paris, Amiens, 1873, in-8° avec planches.

Des ateliers monétaires de la ville d'Amiens, par M. Bazot. P. 1 à 26.

Digitized by Google

Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1864 à 1869, par M. J. Garnier. P. 27 à 52.

Rapport sur le concours de 1868. — Histoire de la ville de Roye, par M. Ch. Salmon. P. 53 à 70.

Répartition entre les gentilshommes tenant fiefs nobles en Ponthieu, de l'indemnité allouée à messire André de Bourbon-Rubempré, délégué aux états généraux de Blois, en 1577. Publié par M. le baron Albéric de Calonne. P. 71 à 98.

Correspondance inédite de Turenne avec Michel Le Tellier et avec Louvois. Publié par M. Édouard de Barthélemy. P. 99 à 242.

Démocharès ou une fausse étymologie du mot *mouchard*, par M. l'abbé J. Corblet. P. 243 à 259.

M. Ducarne de Blangy, par M. de Roquemont. P. 261 à 311.

Les pestes ou contagions à Amiens, pendant les xve, xvie et xviie siècles, par M. A. Dubois. P. 313 à 352.

Essai sur les châteaux royaux, villes royales ou palais du fisc des rois mérovingiens et carolingiens, avec plans des vestiges de ces châteaux ou de leurs annexes, par M. C.-P.-H. Martin-Marville. P. 353 à 488.

Des études archéologiques, par M. Leleu. P. 489 à 510.

Rapport sur les travaux de la Société pendant les années 1869-1872, par M. J. Garnier. P. 511 à 516.

Rapport sur le concours de 1873, par M. Janvier. P. 537 à 552.

Rapport sur le concours d'archéologie, par M. l'abbé J. Corblet. P. 553 à 557.

Société d'émulation d'Abbeville. — Mémoires, 3e série, Ier vol. (1869, 1870, 1871 et 1872). Abbeville, 1873, in-8°.

Notice sur la Société d'émulation d'Abbeville, suivie d'une table générale de ses travaux depuis sa fondation, par M. Ém. Delignières. P. 1 à LXXX.

La ligue à Abbeville (3e partie), par M. E. Prarond. P. 1 à 293.

Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jean Daullé, d'Abbeville, précédé d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Ém. Delignières. P. 295 à 459.

Des nouvelles églises construites à Paris et dans ses environs, par M. C.-J. Buteux. P. 461 à 563.

Découverte d'une sépulture franque à Rogent, en 1866. — Notice, par M. E. Hecquet d'Orval. P. 603 à 615.

Notes sur des fouilles faites à Port-le-Grand en 1869, 1871 et 1872, par M. E. Hecquet d'Orval. P. 617 à 623.

Notice sur la statuette d'un dieu gallo-romain trouvée à Cahon, par M. Ch. Louandre. P. 625 à 629.

Digitized by Google

Inauguration du monument élevé à la mémoire de M. Boucher de Perthes, par M. Ém. Delignières. P. 631 à 660.

Notice sur M. Calluaud, par M. E. Prarond. P. 661 à 668.

Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. — Recueil, 1872. Montauban, 1872, gr. in-8°.

Rapport sur les concours, par M. Emmanuel Soleville. P. 5 à 19.

L'éruption du Vésuve en avril 1872, par M. le Dr Guiraud. P. 49 à 73.

Les derniers jours du président Bonjean, par M. Paul Gardelle. P. 79 à 94.

La Vengeance, poëme, par M. Julien Lugol. P. 95 à 101.

Études sur la topographie d'une partie de l'arrondissement de Castelsarrasin pendant la période mérovingienne, par M. Devals aîné. P. 103 à 157.

Essai sur la poésie lyrique des Hébreux, par M. Charles Bois. P. 187 à 241.

Récits et paysages, par M. Émile Pouvillou. P. 243 à 256.

Le Printemps (mars 1871), par M. Henri Nazon. P. 257 à 260.

Étude sur l'histoire de l'acoustique musicale et la mesure des intervalles musicaux, par M. E. Mercadier. P. 261 à 273.

Un proverbe, par M. Gustave Garrisson. P. 275 à 291.

L'agriculture devant l'impôt et le crédit, par M. Perrin de Grandpré. P. 292 à 335.

Pourquoi Corneille n'a-t-il pas été notre Shakespeare? par M. F. Bonifas. P. 337 à 368.

Les aliénés en liberté, par M. le Dr Darnis. P. 369 à 387.

Poésies. — Imitation de Henri Heine, par M. Zénon de Grenier. P. 389 à 400.

Société d'émulation de la Vendée. — Annuaire, 18e année, 1871. La Roche-sur-Yon, 1872, in-8°.

Les puits funéraires du Bernard, par M. l'abbé F. Baudry. P. 37 à 55.

La mairie ou prévôté de la Châtaigneraie, en la paroisse de Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, par M. E. de la Boutetière. P. 57 à 66.

Texte de la charte de l'année 1236 instituant ladite mairie. P. 66 à 68.

Récits de la guerre de la Vendée, par M. l'abbé L. Augereau. P. 69 à 74.

Approvisionnements et dépenses de table au milieu et à la fin du xve siècle. Documents publiés par M. P. Marchegay. P. 139 à 154.

Digitized by Google

Société d'émulation de la Vendée. — Annuaire, 19e année, 1872. La Roche-sur-Yon, 1873, in-8°.

Note sur une croix-reliquaire du XIe siècle, par M. L. Ballereau. P. 91 à 96.

Possessions territoriales des ordres religieux et militaires en bas Poitou, par M. L. de la Boutetière. P. 97 à 108.

Antiquités celtiques de la Vendée et légendes, par M. l'abbé F. Baudry, P. 110 à 136.

Saint-Gilles-sur-Vic, par M. Delidon, avec une planche. P. 148 à 164.

Documents sur l'île d'Yeu, communiqués par M. de Sourdeval. P. 165 à 178.

Les Châtaigniers, poésie, par M. E. Grimaud. P. 179 à 182.

Recherches sur Tiffauges et ses anciens seigneurs, par M. P. Marchegay. P. 183 à 226.

Société des antiquaires de l'Ouest. — Mémoires, tome XXXVI, année 1872. Poitiers, 1873, gr. in-8°.

Séance publique du 27 décembre 1872.

Discours de M. Ledain. P. 3 à 25.

Rapport sur les travaux de la Société pendant l'année 1872, par M. A. Ménard. P. 27 à 40.

Publication de documents inédits.

Cartulaire de l'abbaye de Talmond, par M. de La Boutetière. P. 41 à 498.

Société archéologique et historique du Limousin. — Bulletin, t. XXI, année 1872, 2e et dernière livraison. Limoges, 1873, in-8°.

M. Tixier-Lachassagne, par M. Léonce de Fontaine de Resbecq. P. 169 à 195.

M. François Alluaud, par M. Dubédat. P. 196 à 251.

M. Émile Ruben. P. 252 à 255.

Monographie du canton de Bessines, par M. A. Lecler. P. 256 à 294.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. — Composition du bureau pour trois ans.

Président : M. Houssard.
Vice-présidents : MM. Blanchard et Fennebresque.
Secrétaire perpétuel : M. l'abbé Chevalier.
Secrétaire adjoint : M. Pasquier.
Trésorier : M. Ferré (Armand).

Société archéologique de Touraine. — Composition du bureau pour trois ans.

Président : M. l'abbé Chevalier.
Vice-président : M. Ladevèze.
Secrétaire général : M. Millet.
Secrétaire adjoint : M. l'abbé Juteau.
Trésorier : M. Guyot.
Conservateur des collections : M. Palustre.

Société d'agriculture, sciences et arts de Douai. — Composition du bureau pour 1874.

Président : M. Alfred Asselin.
1er Vice-président : M. Hardouin.
2e Vice-président : M. Vasse.
Secrétaire général : M. Montée.
1er Secrétaire adjoint : M. Favier.
2e Secrétaire adjoint : M. Grimbert.
Trésorier : M. Paix.
Archiviste : M. Brassart.

Digitized by Google

Société historique de Compiègne. — Composition du bureau pour 1874.

Président : M. Al. Sorel.
Vice-président : M. Miresse.
Secrétaire : M. A. de Marsy.
Secrétaire adjoint : M. P.-E. Delarche.
Trésorier : M. Dehesdin.
Commission de publication : MM. de Roucy, Fourrier et du Lac.
Commission des finances : MM. Demonchy, d'Espériès et Heudel.

Société Florimontane d'Annecy. — Concours de poésie.

Le prix de 600 francs, fondé par M. le docteur Andrevetan, de la Roche, avec le concours de la ville d'Annecy, sera décerné par la Société Florimontane en juillet 1874.

Le choix des sujets à traiter est laissé aux concurrents.

Les pièces de poésie doivent être inédites et écrites en langue française.

Les envois porteront une épigraphe qui sera répétée à l'extérieur d'un billet cacheté, indiquant le nom et le domicile de l'auteur.

Sont seuls admis à concourir :

1° Les nationaux, excepté les membres effectifs de la Société Florimontane;

2° Les étrangers, membres effectifs ou correspondants de cette Société.

Les manuscrits devront être adressés au secrétaire de la Société Florimontane, avant le 1er juillet 1874.

Société havraise d'études diverses. — Composition du bureau pour 1874.

Président : M. le docteur Lecadre.
Vice-président : M. le docteur Maire.
Secrétaire général : M. J. Bailliard.
Secrétaire des séances : M. Ludovic Léhaut.
Archivistes : MM. Duboc et Borely.
Trésorier : M. Mallet.
Bibliothécaire : M. Clerc.

Digitized by Google

Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt. — Programme du concours de 1874.

1° Recherches sur un point d'histoire, de critique littéraire, d'archéologie, etc., intéressant la Provence ou le Comtat-Venaissin.

La Société signale aux concurrents, sans toutefois prétendre restreindre le cadre de leurs recherches ni le libre choix de leurs sujets, les questions suivantes :

Études historiques sur le comté de Forcalquier. Son origine et ses limites à diverses époques. — Épisodes inédits des guerres de religion et de la peste de 1720. — Biographies vauclusiennes : évêques, magistrats municipaux, artistes, écrivains, etc. etc. — Examen critique des diverses opinions sur Laure.

Prix : une médaille d'or de 100 francs.

2° Concours de poésie *française*.

La Société décernera pour la première fois en 1874 le prix Fortuné Pin, consistant en une *violette d'or* de la valeur de cent francs, à l'auteur de la poésie française, ayant quatorze vers au moins et cent cinquante au plus, et remplissant le mieux les conditions suivantes :

Le sujet à traiter par les concurrents est laissé à leur libre choix, aussi bien que la forme de la pièce; ils devront se conformer exactement aux dispositions générales du concours. A égalité de mérite, la préférence sera donnée à l'œuvre qui se recommandera, comme celles de Fortuné Pin, par l'élévation du but moral, le sentiment religieux et domestique, et l'amour du pays natal.

3° Concours de poésie *provençale*.

Le choix du sujet et du dialecte est laissé aux auteurs, qui devront joindre un *glossaire* à leurs pièces.

Prix : une médaille de 100 francs.

Nota. Il pourra être accordé, pour chaque concours, des médailles de vermeil, d'argent ou de bronze, comme second prix, ou à titre de mention honorable.

Le prix fondé en mémoire de Fortuné Pin, par sa famille, sera décerné chaque année, à partir de 1874, alternativement pour la poésie française et pour la poésie provençale.

Digitized by Google

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Les pièces, écrites très-lisiblement, devront être adressées *franco* au secrétariat de la Société, *avant le 31 octobre*, et porter en tête une épigraphe ou devise reproduite sur une enveloppe, cachetée et séparée, contenant le nom et l'adresse de l'auteur, avec la déclaration signée que le travail est *inédit* et n'a été présenté à aucun concours.

Les prétendants qui se feraient connaître seraient exclus; ils ne devront pas employer une écriture qui aurait figuré dans un concours précédent de la Société.

Ces conditions sont de rigueur.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus; ils restent déposés aux archives de la Société.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1873.

CATALOGUE DES MANUSCRITS FRANÇAIS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG.

INTRODUCTION.

La Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg est un bel édifice situé dans la perspective Nevski, entre le palais Anytchkoff, résidence du grand-duc héritier, et l'immense bazar nommé *Gastiné-Dvor*. La porte destinée au public s'ouvre sur la place où vient d'être inaugurée la statue monumentale de Catherine II. Le département des manuscrits occupe, avec la chancellerie, les salles du rez-de-chaussée.

Schnitzler, l'illustre savant strasbourgeois qui avait travaillé toute sa vie à nous révéler le monde russe et qui vient de mourir au lendemain des catastrophes subies par sa ville natale, Schnitzler, dans sa *Statistique de l'empire de Russie*, a décrit avec soin la Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg. Cette description demeure exacte dans son ensemble; et les quelques améliorations qu'il y aurait eu à signaler depuis lors sont peu de chose en comparaison des agrandissements considérables et des constructions annexes qui vont, d'ici à peu de temps, renouveler l'aspect de l'édifice. M. Léouzon-Leduc, dans ses articles du *Journal général de l'instruction publique* (septembre et octobre 1857), puis dans son livre sur la Russie, et plus

Digitized by Google

récemment M. le comte Hector de La Ferrière, dans ses trois rapports insérés aux *Archives des missions scientifiques*, ont ajouté d'intéressants détails à la description de Schnitzler, particulièrement en ce qui concerne les manuscrits français et leur splendide installation. Au lieu de reproduire ici les renseignements déjà connus, nous nous attacherons à compléter ou rectifier ceux qui se rapportent aux deux ordres de faits suivants : 1° les origines de la bibliothèque et les provenances des divers fonds composant le département des manuscrits; 2° la série des administrateurs qui se sont succédé à la tête de cette grande institution. Les éléments de cette double notice nous ont été fournis par M. Bytschkoff, directeur-adjoint.

I

La Bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg provient de diverses collections successivement réunies à celle des comtes André et Joseph Zaluski, qui en a constitué le premier fonds.

Solennellement ouverte au public à Varsovie en 1747, la bibliothèque Zaluski subit depuis bien des vicissitudes; elle fut même en partie «dispersée, soit par le fait de l'incurie des premiers administrateurs, soit par suite des troubles intérieurs de la Pologne. En 1795, elle fut transportée à Saint-Pétersbourg comme un trophée des victoires de la Russie.» La Bibliothèque comptait alors 262,000 volumes imprimés et près de 10,000 manuscrits. Mais, dès l'origine, un grand nombre d'ouvrages scientifiques en furent distraits pour doter les bibliothèques de l'École de médecine et de quelques autres établissements publics, de façon que, en 1810, il restait à peine 238,000 volumes.

Ce premier temps d'épreuves passé, les pertes sensibles que la Bibliothèque impériale avait éprouvées furent plus que compensées par de nombreuses acquisitions, qui bientôt lui assurèrent un rang considérable parmi les établissements de ce genre en Europe. Ces rapides accroissements furent dus, en premier lieu, aux libéralités des souverains; puis à des donations privées, aux achats faits par l'administration elle-même; enfin à la loi de 1810, qui a prescrit de déposer à la Bibliothèque impériale deux exemplaires de tous les ouvrages imprimés en Russie.

Nous nous bornerons à énumérer ici les diverses collections composant le département des manuscrits, celles du moins qui sont le

Digitized by Google

plus remarquables par le nombre, l'importance ou le choix des ouvrages.

Les voici dans l'ordre chronologique de réception :

1. La collection, justement célèbre dans le monde savant, des manuscrits que Pierre Doubrowsky, attaché d'ambassade de Russie, était parvenu à recueillir pendant un long séjour à l'étranger, et surtout à Paris, à l'époque de la Révolution (il sera reparlé plus loin des manuscrits de cette collection Doubrowski); acquise par le gouvernement russe en 1805;

2. Les manuscrits et les incunables slaves, réunis par le sénateur Froloff et acquis en 1817;

3. Les manuscrits orientaux trouvés à la mosquée d'Ardébile, trophée de la guerre contre la Perse (1828);

4. Une autre collection de manuscrits de même nature pris à Akhalzikh, Erzeroum, Andrinople, etc., pendant la guerre contre la Turquie (1829);

5. La collection de manuscrits persans, offerte à l'empereur Nicolas par le prince Khozreff-Mirza, envoyé extraordinaire du shah de Perse (1829);

6. La célèbre collection de manuscrits slaves et d'incunables slaves et russes, formée par le comte Tolstoï et achetée de lui au prix de 150,000 roubles ass. ou 171,430 francs (1830);

7. Les manuscrits (avec les imprimés les plus précieux) de l'ancienne bibliothèque de l'Académie des Jésuites de Polotzk, acquis en 1831;

8. Une partie des manuscrits de la bibliothèque publique de Varsovie et de celle de la Société littéraire de la même ville, transportés à Saint-Pétersbourg, avec une partie des imprimés, en 1834;

9. La majeure partie de la bibliothèque du comte Suchtelen, célèbre bibliophile, achetée à ses héritiers (1836);

10. Une collection considérable de livres et de manuscrits sur les sociétés mystiques, achetée de M. Laurentie à Paris (1842);

11. La bibliothèque de l'académicien Pogodine, « depuis longtemps célèbre en Russie au point de vue des antiquités nationales et contenant une vaste collection de manuscrits, d'incunables, d'autographes, de livres imprimés et d'estampes, tous indigènes, » achetée par ordre de l'empereur Nicolas Ier pour la somme de 150,000 roubles arg. ou 600,000 francs (1852);

Digitized by Google

12. La bibliothèque de M. Korobanoff, qui faisait partie de son musée national légué au gouvernement (1852);

13. Une curieuse collection de livres et de manuscrits sur la franc-maçonnerie et les sociétés mystiques, offerte par les héritiers du comte Michel Wiélhorski (1856);

14. Les manuscrits et la correspondance du comte Spéransky, l'un des hommes d'état les plus considérables de la Russie; don de Mme Froloff-Bagréeff, sa fille (1856);

15. Les palimpsestes et les manuscrits grecs et orientaux achetés au professeur Tischendorf, de Leipsig (1858);

16. La bibliothèque de M. d'Adelung, particulièrement riche en livres et manuscrits intéressant la science linguistique (1858);

17. La collection de manuscrits orientaux du prince Dolgorouki, ex-ministre de Russie en Perse (1859);

18. La collection de manuscrits slaves que possédait M. Trekhlétow, marchand, offerte par M. Olovianischnikow (1860);

19. Une collection de «manuscrits russes se rapportant particulièrement aux deux derniers siècles,» offerte par M. Goundobine, correspondant honoraire de la Bibliothèque (1860);

20. Une collection de deux cent cinquante-cinq autographes de différents personnages français, offerte par M. Paul Lacroix (1861);

21. La collection de manuscrits hébreux et caraïms, rassemblée par les caraïms Firkovitch (vingt de ces manuscrits sont antérieurs au xe siècle); acquise aux frais du Trésor (1862);

22. Une «collection d'antiques rouleaux et autres manuscrits hébreux que le caraïm Abraham Firkovitch avait confiée, en 1839 et 1852, aux archives de la Société d'histoire et d'archéologie d'Odessa, et qui, par l'ordre de l'Empereur, a été achetée pour être jointe à la collection mentionnée plus haut» (1863);

23. Une collection de cinquante-deux manuscrits slaves et de deux cent vingt-quatre chartes ayant appartenu à M. J. Sakharow, membre honoraire de la Bibliothèque (1863);

24. Une collection de quarante «manuscrits slaves, acquis de M. Kouprianow, archéologue estimé, professeur au gymnase de Novgorod» (1863);

25. Une collection d'anciens «corans coufiques, sur parchemin, offrant presque tous les différents types d'écriture, achetée à Mme Denoyers, héritière du sieur Marcel, qui fut membre de l'expédition scientifique d'Égypte, organisée par Bonaparte» (1864);

Digitized by Google

26. La collection de cent soixante et un manuscrits arabes, persans et turcs, rassemblée par M. Khanikow, conseiller d'état actuel, pendant son séjour dans divers pays de l'Orient, et acquise de lui en 1864;

27. Une «collection de quarante-quatre manuscrits en vieux slavon, ayant appartenu à M. Bersénew (la pièce principale est l'unique exemplaire des Vies des saints, *Patérik Petcherski*, sur parchemin, grand in-4°, qui remonterait au temps d'Ivan Mikhaïlovitch et à l'an 1406);» collection acquise en 1865;

28. Une «collection autographe de compositions musicales du célèbre Michel de Glinka, comprenant les premières œuvres écrites par lui en 1824, ainsi que les œuvres des derniers temps de sa vie;» collection offerte par M. V. Engelhard en 1867;

29. La collection de «manuscrits russes et slaves ayant appartenu à l'illustre historien N. Karamzine, qui a ajouté de sa main, sur lesdits manuscrits, de nombreuses annotations marginales;» collection offerte par les fils de N. Karamzine (1867);

30. Une collection de vingt-sept manuscrits orientaux, pour la plupart persans, achetée aux héritiers du comte N. Simonitch, autrefois ministre de Russie à la cour de Téhéran, «à qui plusieurs de ces manuscrits, d'une exécution élégante, avaient été offerts par les princes et les ministres persans» (1868);

31. Une collection de manuscrits slaves, offerte par M. le conseiller d'état actuel Hilferding, qui l'avait rassemblée en 1857, lors de son voyage en Bosnie, en Herzégovine et dans la Vieille Serbie (1868);

32. La correspondance du prince V. Odoïèvski, «comprenant les lettres qui lui furent adressées par divers personnages, et offrant d'innombrables renseignements relatifs à l'histoire de la littérature et de l'art russe pendant la première moitié du siècle courant;» don de sa veuve, Mme la princesse Odoïevski (1869);

33. Une collection de manuscrits relatifs à la franc-maçonnerie et aux sectes mystiques, en diverses langues, ayant appartenu à M. Th. Prianischnikow, membre honoraire de la Bibliothèque; don de sa veuve (1869);

34. Une collection de «trente manuscrits latins, sur parchemin, se rapportant particulièrement à l'histoire de la théologie dans l'Europe occidentale, pendant cinq siècles, du XIIe au XVIIe inclusivement;» achetée en 1869;

Digitized by Google

35. Une collection de quatre cent cinquante-cinq cartes de géographie, avec des plans de villes, d'édifices, etc.; transmise à la Bibliothèque par les archives scientifiques de l'état-major (1869);

36. La collection de «manuscrits samaritains, que le professeur caraïm Abraham Firkovitch avait rassemblée pendant ses pèlerinages en Syrie, en Palestine et en Égypte (Les plus précieux manuscrits de cette collection sont : *a*, un livre de commentaires sur le Pentateuque, en langue arabe, et *b*, un recueil de poésies liturgiques pour toutes les époques de l'année et toutes les circonstances de la vie, par divers auteurs. Un recueil manuscrit de poésies du même genre, qui se trouve à la bibliothèque ducale de Gotha, a été publié par Gésénius);» collection acquise en 1870;

37. Une collection d'œuvres musicales, copiées à Rome en 1852-54 dans différentes archives; offerte par M. W. Stassow, conseiller d'état actuel (1870);

38. Une collection de «copies de cadastres, de registres d'arpentage et de divers inventaires dont les originaux se trouvent aux archives du ministère de la justice à Moscou; collection très-importante pour les études de géographie et de statistique de l'ancienne Russie; transmise à la Bibliothèque par autorisation du ministre de la justice, comte K. Palen» (1870);

39. Une collection de quatre-vingt-dix-sept «manuscrits orientaux, trouvés lors de l'occupation de la ville de Kitaba dans le palais du bek de Schakhrisiab;» offerte par le gouverneur général du Turkestan, aide de camp général Kauffmann, membre honoraire de la Bibliothèque (1871);

40. Une collection de manuscrits relatifs à l'Espagne; offerte par le comte V. Panine, membre honoraire de la Bibliothèque (1871);

41. La collection de manuscrits mystiques de feu N. Bouténew; acquise de ses héritiers en 1872.

II

Le premier chef que la Bibliothèque Zaluski ait reçu, après sa translation à Saint-Pétersbourg, fut le comte de Choiseul-Gouffier, émigré français connu dans le monde savant par ses voyages et ses productions littéraires. En 1800, la Bibliothèque passa sous les ordres du comte Stroganoff, qui reçut le titre d'administrateur général des bibliothèques impériales, et eut pour adjoint un autre

Digitized by Google

émigré français, le chevalier d'Augard. La charge d'administrateur général ayant été abolie à la mort du comte Stroganoff, cette institution, devenue en 1811 une dépendance du ministère de l'instruction publique, fut placée sous les ordres d'un directeur spécial; d'abord ce fut le secrétaire d'état Olénine, et, après sa mort, en 1843, M. Boutourline, membre du Conseil de l'Empire, puis, à la mort de celui-ci, en 1849, le baron Modeste de Korff, membre du Conseil de l'Empire et secrétaire d'état. Lors de cette nomination du baron de Korff, l'administration de la Bibliothèque, détachée du ministère de l'instruction publique, passa dans les attributions de la Maison de l'Empereur. Depuis 1861, la Bibliothèque se trouve sous la direction de M. Délianoff, membre du Conseil de l'Empire et secrétaire d'état, lequel a pour adjoint M. l'académicien A. Bytschkoff. Actuellement, la Bibliothèque relève du ministère de l'instruction publique.

La Bibliothèque n'a été régulièrement ouverte aux hommes d'étude et aux visiteurs, avec le titre de «Bibliothèque impériale publique,» qu'en 1814, son inauguration ayant été retardée jusque-là soit par divers travaux préparatoires, soit par les embarras et les préoccupations de la guerre de 1812.

En ce qui touche les manuscrits français de la collection Zaluski et de la collection Doubrowsky, nous avons pu nous borner d'abord aux simples notes qui leur sont consacrées plus haut (p. 2 et 3), puisque la publication du catalogue va révéler toute l'importance qu'elles ont, soit par la quantité considérable des manuscrits qu'elles ont fournis à la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg, soit par la rare et inestimable valeur d'un certain nombre de ces volumes. Les lettres D et Z, inscrites après les numéros d'ordre, indiquent que les manuscrits proviennent de l'une ou de l'autre de ces deux collections.

Ajoutons que, si la majeure et plus précieuse partie de la collection Doubrowsky ne figure pas dans ce «Catalogue des manuscrits français,» c'est qu'on en a fait un corps spécial sous ce titre : *Collection des autographes*. M. Léouzon-Leduc, dès 1852, et M. H. de La Ferrière avaient analysé les richesses de cette collection; nous en avons copié, il y a deux ans, le catalogue pour toutes les parties du moins qui intéressent la France (et c'est la presque totalité, deux cents volumes environ). Ce catalogue particulier a été publié dans la *Revue des Sociétés savantes* (5e série, tome IV, novembre-dé-

Digitized by Google

cembre 1872). Il suffit de rappeler ici en peu de mots que la *Collection des autographes* se compose de recueils de chartes et de lettres de rois, princes, ambassadeurs, ministres, maréchaux de France et autres personnages de marque; que la série chronologique des pièces qu'elle contient va du moyen âge aux premières années de ce siècle, et qu'elle abonde particulièrement en papiers d'état et pièces diplomatiques pour la période qui s'étend depuis le règne de Louis XI jusqu'à celui de Louis XIV. La plupart de ces précieux volumes proviennent, comme on sait, des archives de la Bastille et surtout de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, héritière des grandes collections Séguier et de Harlay, et non moins riche en documents historiques qu'en manuscrits littéraires de l'ancienne France.

Il ne fut que trop facile à Pierre Doubrowski de se procurer tous ces recueils, puis de les expatrier à la faveur des troubles révolutionnaires, et malgré le comité nommé par la Convention à l'effet de réserver les documents et les objets intéressant l'histoire ou l'art national.

C'est également de la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés que sont venus la plupart des splendides manuscrits à miniatures sur lesquels on trouvera de sommaires notices dans le présent catalogue. Les plus beaux sont exposés sous vitrine dans certaines salles de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg qui forment un musée bibliographique de la plus rare valeur. Aux murs sont partout appendues d'autres vitrines verticales, offrant une série chronologique d'autographes de princes et de personnages célèbres, pour laquelle la Collection des Autographes français a encore été mise à contribution.

Encore bien que les manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg aient subi plusieurs classements successifs, et qu'il en résulte souvent, au dos des volumes et sur les feuilles de garde, un luxe embarrassant d'indications contradictoires, il ne serait pas impossible de faire l'histoire des plus importants, et particulièrement des recueils et portefeuilles distraits de nos anciennes collections historiques, qui sont encore tels que nos archivistes du XVIIe et du XVIIIe siècle les avaient composés, et se raccorderaient aisément aux volumes de même famille demeurés en France.

Mais un assez long temps serait nécessaire pour mener à bien une étude de ce genre et pour faire un catalogue irréprochable des

Digitized by Google

manuscrits français de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Il s'en faut bien que nous attribuions cette qualité à la présente publication. Une courte explication est indispensable à ce sujet.

La première pensée qu'on pouvait avoir était d'obtenir une transcription du catalogue officiel, tel qu'il est en usage pour ce département de la Bibliothèque : c'est précisément ce que M. Taschereau, administrateur général de la Bibliothèque Nationale de Paris, avait demandé, il y a quelques années déjà, et ce qui fut en effet entrepris par les soins d'un des membres les plus distingués de la colonie française de Saint-Pétersbourg, M. Howyn de Tranchère. Nous avons fait reprendre et achever ce travail interrompu. A part un certain nombre d'additions plus ou moins récentes, ce catalogue, en son ensemble, date du premier tiers de ce siècle, et fut l'œuvre de bibliothécaires apparemment très-inexpérimentés; les notices des manuscrits les plus importants sont le plus souvent incomplètes sur des points essentiels, souvent même fautives, et c'est à première vue qu'on devait les juger telles. Une année eût suffi à peine pour revoir ou plutôt pour refaire tout ce catalogue; or nous ne pouvions guère prolonger au delà de deux mois notre dernier séjour à Saint-Pétersbourg, en novembre et décembre 1873; encore devions-nous la plus large part de notre temps à la révision et au collationnement des copies de sept recueils de documents historiques. Nous avons pourtant corrigé en toute hâte les notices d'environ deux cents manuscrits, nous attachant de préférence aux plus anciens, antérieurs au XVIIe siècle.

En ce qui regarde ce travail, accompli les originaux toujours en mains et, pour ainsi dire, sur les rayons mêmes, nous devons des remercîments tout particuliers à deux personnes : d'abord à M. le secrétaire d'état Délianoff, directeur de la Bibliothèque, dont la sollicitude hospitalière ne nous a jamais fait défaut durant nos trois missions successives, et puis à M. Bytschkoff, directeur adjoint, conservateur général des manuscrits et membre de l'Académie des sciences de Russie. Marquons bien expressément que M. Bytschkoff a participé de la façon la plus active à cette révision provisoire du catalogue des manuscrits français.

Nous sommes tout des premiers à souhaiter que ce catalogue, ainsi revu et amélioré, serve de point de départ à quelque travail complet, approfondi, définitif, analogue enfin à celui qui se poursuit dans nos archives et bibliothèques de France, suivant un plan

Digitized by Google

et d'après des règles déterminées; mais d'où viendra l'initiative, et quand ce vœu sera-t-il accompli? Sans plus attendre, nous suivrons l'avis de juges autorisés qui estiment que la présente publication sera déjà un sérieux service rendu à l'érudition nationale : trop longtemps réduite à des notions vagues ou partielles sur ces importantes collections françaises de Saint-Pétersbourg, elle entreverra mieux tout ce qu'on en peut espérer de lumières nouvelles pour notre histoire politique et notre histoire littéraire.

Gustave Bertrand,

Membre du Comité des travaux historiques,
chargé de missions en Russie.

Digitized by Google

I

THÉOLOGIE.

THÉOLOGIE.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* Bible (La) hystoriaux, où les hystoires escolatres sont, et les livres qui après ensuivent (1291).

Manuscrit du XIIIe siècle, à trois colonnes, avec lettres ornées en miniature au commencement de chaque livre. — Le 1er volume contient 299 feuillets, le 2e vol. 249. — Au 1er vol., feuillets 123 et 124, 268 et 269, et au 2e vol., feuillets 1 et 2, 126 et 127, 225 et 226, se trouvent des écussons en couleurs avec des armes écartelées de France et de Navarre.

Traduction de la paraphrase latine de Comestor, exécutée par Guiars des Moulins, prêtre et chanoine de Saint-Pierre d'Aire, qui fut élu doyen de ce même chapitre en 1297. Il commença son travail en 1291, au mois de juin, anniversaire de sa naissance, et l'acheva au mois de février 1294.

Les signatures de Marie d'Albret, de Jean d'Albret, de Henry d'Albret, de Henry de Navarre (Henri IV), sur la feuille de garde du 2e volume, et au verso de la même feuille la signature de Marguerite, femme de ce dernier, ne laissent aucun doute que ce précieux manuscrit ait appartenu à la famille royale de Navarre.

Reliure du XVe siècle, en velours rouge sur un tissu d'or, avec des fleurs de velours effacées au-dessous par l'usage.

2 *Z.* Paraphrase de la Bible (chapitre par chapitre jusqu'au 4e chapitre d'Esther).

Manuscrit de 280 feuillets; XVe siècle; incomplet, écrit à deux colonnes; les lettres initiales de chaque livre peintes et rehaussées d'or; miniatures très-vulgaires. Le manuscrit finit par ces mots : « les pucelles et les eunuches. »

3 *D.* Jérôme (Saint). Épîtres de saint Jérôme, traduites par ordre de la reine Anne de Bretagne, à laquelle l'ouvrage fut dédié par le traducteur Antoine de Four, évêque de Marseille.

Le manuscrit commence : 1° « Considérant que tous les anciens interprètes... » 2° « s'ensuyt le trespas de Mons. sainct Ihérosme par son disciple Eusèbe » (fl. 39 et 40), en forme d'épître adressée à Damase, évêque de Porthueuse (*episcopo Portuensi*?), et à Théodose, le gouverneur de Rome.

Manuscrit de 65 feuilles, du XVIe siècle, exemplaire qui fut présenté à la reine,

Digitized by Google

avec 12 superbes miniatures. On remarque dans les ornements la Cordelière, ordre de chevalerie féminine, institué par la reine Anne.

L'épître d'Eusèbe «sur le trépas de saint Jérôme» n'est qu'une traduction libre ou une paraphrase de l'original. Voyez le n° 153, Manuscrits latins In-quarto.

4 *D.* La vie des Apostres et des Martyrs et d'autres Sainz et de Saintes. Commence par la table des matières : «La Disputation de sainct Pol contre Symon mage.»

Manuscrit de 255 ff. du XIIIe siècle, à 2 colonnes, avec miniatures à la tête de chaque vie; initiales à figures peintes et dorées, rubriques rouges.

Acheté à Paris par M. Doubrowski.

5 *Z.* Bonaventure (Saint). La vie et la passion de Jésus-Christ. Commence : «Comment toute sa vie. . . ;» finit : «Allez par toutes terres enseigner.»

Manuscrit de 133 ff., du XVe s.; incomplet; miniatures assez belles au commencement de chaque rubrique, lettres initiales peintes et rehaussées d'or.

Le volume porte trois astérisques (***) comme signe de rareté.

6 *Z.* Albert le Grand. Somme abrégée de Théologie par très-excellent docteur en théologie de l'ordre des frères prescheurs, Albert le Grant, archevesque de Ratispone. Commence : «Cy commencent les rubriches.»

Manuscrit de 215 ff. du XVIe siècle, à 2 colonnes; lettres initiales peintes en couleur bleue et rehaussées d'or. — Ce manuscrit a été fait probablement pour Louis Malet de Graville, amiral de France, gouverneur de Picardie et de Normandie, chevalier de l'ordre du roi, qui mourut en 1516, âgé de 78 ans.

7 *D.* Pseaumes ou Cantiques sur les attributs de Dieu. Dédiez à monseigneur le chancelier (Pierre Séguier) par M. de la Serre, conseiller du roi en ses Conseils et historiographe de France. A Paris, de l'écriture de Nicolas Jarry, parisien, 1647, avec privilége du roi et approbation des docteurs.

Manuscrit exécuté en l'an 1647, de 32 ff., dont le titre est écrit en lettres d'or, bleues et rouges, ainsi que celui de chaque cantique. Les initiales de chaque cantique et de la dédicace sont rehaussées d'or, celles de chaque période en rouge; et il se trouve encore à la tête de chaque psaume des ornements en différentes couleurs. Culs-de-lampe en or et en couleur. Chef-d'œuvre de calligraphie du fameux Jarry.

N. B. J. Puget de la Serre, né en 1606, mort en 1665, fut surtout connu par ses tragédies en prose.

8 *D.* Jehan, évesque de Chalon sur Saone, chancelier du duc

Digitized by Google

de Bourgogne Philippe le Bon. — La faulté de la loi sarrazine et la vérité de la sainte foy chrestienne.

Commence : « A très-puissant et illustre prince... »

Manuscrit du xve siècle, de 412 ff., à 2 colonnes, avec 4 grandes miniatures.

L'auteur dédia son livre à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, le 28 mars 1447. Voyez le 1er et le 2e feuillet du manuscrit.

On voit, dans la première miniature, l'auteur à genoux présentant son livre au prince. Au bas du 1er feuillet un écusson de la famille de Briqueville.

9. Généalogie depuis Adam jusqu'à Godefroi de Bouillon. Commence : « Ci après s'ensuit la généalogie de la Bible qui monstre et dit combien chaschun aage a duré depuis le commencement du monde jusques ad l'avènement de Jésu-Crist. »

Manuscrit du xve siècle en rouleau.

THÉOLOGIE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Bible : Commentaires ou Réflexions sur tous les livres de la Bible.

Commencent par ces mots : « Préface sur la Bible. »

Manuscrits de (555 + 271 + 420 + 340 + 476 + 493 + 467 + 576 + 140 + 467 + 321 + 311 =) 4837 ff. en 12 volumes.

Livre ayant appartenu à Monsieur de Barmont, logé rue des Francs Bourgeois, à Paris.

Avec estampes insérées dans presque toutes les colonnes.

2 *Z.* Jacquet (Charles), chartreux. Paraphrase sur le Pentateuque.

Commence : « La Genèse, première partie. »

Manuscrits de 123 + 177 + 166 = 466 ff.

3 *Z.* Viote (Claude). Commentaire sur le psaume 31e : *Beati quorum remissæ sunt iniquitates, etc.*

Scripsit Claudius Viote, regis consiliarius nec non eleemosynarius. An. 1662.

Commence : « Le bonheur de l'âme chrétienne à qui les péchés... »

Manuscrits de 229 ff. avec la remarque f. 1 : « opus praelo paratum » (l'ouvrage préparé pour être imprimé).

Digitized by Google

4 *D.* Zaluski, archiep. Pultav. (Jos. And.). *Notæ in concilium Tridentinum et observationes.* Notes et observations sur le concile de Trente; 1724. (Commence : «Session 4e».)

Manuscrit de 252 ff. Incomplet au commencement.

5. Des effets du Concile de Tours, tenu l'an 1510, où il est traité des moyens, du temps et du lieu de la parfaite réformation de l'Église qui doit durer jusqu'à la fin du monde.

C'est un fragment d'un manuscrit plus étendu, dont le commencement manque. La pagination commence par 305 et va jusqu'à 318. 13 ff.

6 *Z.* Zaluski (Jos. And.). Abrégé de la Doctrine chrétienne. (Catéchisme.)

Manuscrit de 150 ff.

7 *Z.* Morgues (Sanson) de Saint-Germain. Chapitre second d'un libvre (livre) fait de nouveau pour montrer et justifier la vérité et nécessité d'une seule religion et du saint Sacrement; par lequel livre est aussi traité de tous les principaux points des controverses qui s'agitent en ce temps sur le fait de la religion; ce présent chapitre servant à continuer la vérification du saint Sacrement et Sacrifice de l'Église, commencée par le premier chapitre, ensuite duquel celuy-cy suit; particulièrement à réfuter un livre que le sieur du Moulin, ministre de Charenton, a fait contre le dit sacrement, et ce qu'il en a écrit aussi au livre qu'il a intitulé «Le bouclier de la foi;» par Sanson Morgues de Saint-Germain, seigneur de Suvigny, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

8 *Z.* Traité spirituel et moral sur la naissance du christianisme.

Manuscrit de 235 ff.

9. *Excerpta ex historia sacra* (Extraits de l'histoire sacrée). Commence : «Le livre de la Genèse.»

Manuscrit de 237 ff.

10 *Z.* Conférence sur la Bible. Commence : *Procul dubio videtur cogitandum.*

Manuscrit de 69 ff. dont la seconde pièce est postérieure à la première, écrite par une autre main, et n'est qu'un fragment d'un plus grand manuscrit.

Digitized by Google

11 *Z.* Gras. Recueil de sermons. (T. I commence par *Dominica Quadrag.*; t. II : *In Festo Ascensionis*; t. III : *In Festo S. Andreæ*; t. IV : *In Festo omnium Sanctorum*; t. V : *In solemnitate Jubilæi*; t. VI : *In Festo Conceptionis B. Virg.*)

Manuscrits de I-423, II-372, III-461, IV-328, V-305, VI-293 ff.

12 *D.* Injustice du schisme. « Les réflexions que j'avais faites. »

Manuscrit de 44 ff.

13 *Z.* Zaluski (J. A.) La préparation du prêtre à la messe, qui peut servir de préparation à la communion. 2. L'action du prêtre après la messe (f. 49).

Manuscrit de 137 ff., où quelques ff. manquent ou ont été dérangés par le relieur, par exemple : après le 120e f. verso devra suivre le 127e f.

14 *Z.* Occupations intérieures d'une postulante durant les cérémonies de sa vêture religieuse. — 2. Occupations intérieures d'une novice pendant la cérémonie de sa profession religieuse, f. 9. — 3. Epittre septième (?) de saint Augustin, par laquelle il exhorte à la paix des religieuses qui avaient fait des ligues entre elles pour déposer leur supérieure. Il leur prescrit la manière dont elles doivent vivre, f. 22. — 4. Lettre de saint Augustin (CCXIe de la nouv. édit. t. I, p. 782; et la 247e de la vieille édit., t. I) écrite environ l'an 423 à des religieuses qui s'étaient révoltées avec scandale pour déposer leur supérieure, etc.

Manuscrit de 88 ff. de différents formats in-f°, in-4° et in-8°.

15 *Z.* Rancé (Armand Le Bouthillier de), abbé de la Trappe. Méditations spirituelles. Commence page 2 : « Premier jour de méditations. »

Manuscrit de 187 ff., dont les ff. après le f° 102 sont blancs.

16 *Z.* Zaluski (Jos. Andr.). Remarques sur l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. Commencent : « Préface sur l'histoire... »

Manuscrit de 205 ff.

17 *Z.* Chartres, titres et enseignements de l'abbaye Saint-Crespin de Soissons (*Suessiones*), ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, de la fondation des comtes dudit Soissons, jadis unie à

Digitized by Google

la congrégation d'Aroise. (15 bulles latines au commencement. An 1181, bulle du pape Luce III, *Lucius episcopus, etc.*)

Manuscrit de 196 ff.

18 *Z.* Zaluski (Jos. Andr.). La Pologne, dite le Paradis des Juifs et leur terre de promission, tourmentée par ces diables incarnés, ou information détaillée touchant les Juifs établis en Pologne, leurs profanations des saintes hosties et leurs infanticides, écrite par Monseigneur Jos. A. comte Zaluski, évêque de Kiovie, etc. etc., qui a ajouté à la fin quelques pièces anecdotiques relatives aux Juifs de Pologne, et une bibliothèque des écrivains anti-talmudistes, divisée en 3 classes : les Catholiques, les Néophytes et les Protestants. 1760.

Manuscrit de 191 ff. avec quelques pièces et remarques autographes de l'auteur Zaluski. (Voir ci-après n° 24, et aux in-4° les n°s 120 et 121.)

19 *Z.* *Notata ex historia ecclesiastica collecta ex vitis Paparum.* (Extraits de l'histoire des Papes.) Commence (p. 152) : « . . . de Babylonie établit l'Empire. »

Manuscrit de 156 ff. incomplet; les ff. 1-151 manquent. Après le f° 199, il en manque 12, ainsi qu'à la fin encore plusieurs ff.

20 *Z.* Riguet (L'abbé de). Sistème chronologique et historique des évêques de Toul, avec des mémoires historiques et chronologiques de la vie de saint Dié, par Mons. l'abbé de Riguet. Copie d'un imprimé. A Nancy, chez Paul Barbier, 1701.

Manuscrit de 55 ff.

21 *Z.* Relation du miracle opéré le 6 avril 1733 en la personne de M. Nicolas Besançon par l'invocation du bienheureux diacre François Paris (diacre janséniste).

Manuscrit de 8 ff.

22. Instruction chrétienne. Commence au deuxième folio : « A méditer la conduite des saints dans l'Ancien ou dans le Nouveau Testament. »

Manuscrit de 29 ff. Incomplet au commencement.

23. Fénelon. Écrits divers relatifs au livre intitulé : « Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, » par Messire de Salignac Fénelon, l'archevêque de Cambray :

Digitized by Google

1° Censure par les docteurs de la Faculté de Paris (1 f.); — 2° Lettres de l'auteur et de plusieurs autres personnages ecclésiastiques sur le même sujet, 9 ff.; — 3° Écrit du Père Mallebranche, prêtre de l'Oratoire, sur l'Amour de Dieu, 16 ff. de 33 à 49; — 4° Extrait de l'instruction sur les états d'oraison (liv. 7, p. 233, vers la fin), 40 ff. de 56 à 96; — 5° Treize lettres sur le sujet de disputes de la Sorbonne.

Manuscrit de 140 ff.

24 *Z.* Zaluski (Jos. André). La Pologne, dite Paradis des Juifs et leur terre de promission, tourmentée par les diables incarnés; ou information touchant les Juifs établis en Pologne et dans les pays limitrophes, leur Talmud, leurs sectes (et notamment celles des anti-talmudistes, sectateurs de Sabbatai-Seci), leurs profanations des saintes hosties et leurs infanticides, écrite avec beaucoup d'anecdotes intéressantes, à l'occasion des deux infanticides commis au diocèse de Kiovie; par Monseigneur Jos. And. Junoska de Zaluski.

Manuscrit de 128 ff. Brouillon non achevé. (Voir ci-dessus n° 18, et ci-après aux in-4° les n°s 120 et 121.)

25. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Liste des conciles de Pologne; — *b* f. 2, Exhortation faite aux dames du Saint-Sacrement pendant l'octave de la fête de Dieu, 1748, Mai, à Varsovie; — *c* f. 8, Panégyrique de saint Louis, roi de France, prononcé devant la Reine, à l'église des filles de la Charité; Varsovie, 1748, 25 août, par J. A. Zaluski; — *d* f. 13, J. A. Zaluski : Occupations intérieures d'une postulante durant les cérémonies de sa vêture religieuse, discours à la prise d'habit de Mademoiselle de Wessel, sœur du grand trésorier, aux dames du Saint-Sacrement, 1762; — *e* f. 19, Discours prononcé dans l'église des RR. PP. Capucins de Varsovie, le 16 novembre 1771, au *Te Deum* que fit chanter la nation française pour remercier Dieu d'avoir sauvé le Roi du danger auquel il fut exposé le 3 du même; — *f* f. 21, Sentences tirées de l'Écriture sainte; — *g* f. 24, Sermon sur les avantages de la religion.

Manuscrit de 28 ff.

THÉOLOGIE.

In-4° (*vélin*).

1 *Z.* Exposition de l'Ancien Testament. (*Glossa gallica in vetus*

Digitized by Google

Testamentum P. Comestoris, vel Nicolas de Lyra.) Commence : « Cy est le commencement du livre de Genèse. » — Finit : « Cy fine le livre des Machabeux et aussi tout le viel Testament. »

Manuscrit de 90 ff. du XIVe siècle ; à deux colonnes, avec initiales peintes en deux couleurs ; dorures au commencement de chaque livre.

2 *D.* Diurnal de l'office divin. Commence : « Le premier dymenche de l'avent. » L'office de la messe.

Manuscrit de 181 ff. du XIVe siècle, orné d'une grande et belle miniature à mi-page en tête ; dans le texte de l'ouvrage se trouvent une grande quantité d'initiales peintes à deux couleurs et dorées.

THÉOLOGIE.

In-4° (*papier*).

1 *Z.* Zaluski (Jos. André). Remarques sur les discours de saint Augustin faits sur les psaumes.

Manuscrit de 341 ff.

2 *D.* 1° Les sept psaumes de la pénitence, paraphrasés en sonnets avec des réflexions, dédiés au Roi par le sieur de Noble ; — 2° 19e psaume, paraphrasé en sonnets avec des réflexions sur chaque verset.

Manuscrit de 146 ff. ; autographe.

3 *Z.* Zaluski (J. A.). Explic. littér. sur tous les livres de l'Anc. et du Nouv. Testament. 1722.

Manuscrit de 496 ff.

4 *Z.* Zaluski (J. A.). Remarques sur les Confessions de saint Augustin.

Manuscrit de 250 ff.

5 *Z.* Zaluski (J. A.). 1° Remarques sur saint Augustin et son Commentaire ou Exposition sur l'Évangile de saint Jean ; — 2° Remarques sur l'Exposition de l'épître de saint Jean (f° 104) ; — 3° Remarques sur le livre de saint Augustin : *De verbis Domini secundum Matthæum* (f° 146) ; — 4° Remarques sur le Traité de saint

Digitized by Google

Denis : *De Divinis nominibus*, touchant les choses qui regardent les attributs de la Trinité, l'Incarnation et l'Écriture (f° 170).

Manuscrit de 247 ff.

6 *Z.* Zaluski (J. A.). 1° Collections sur les ouvrages des Saints Pères, 1723; — 2° *De Trinitate, ex Augustino contra sermonem Arrianorum* (f° 97); — 3° Remarques sur les 13 livres de Confessions de saint Augustin (f° 153); — 4° Histoire ecclésiastique avec quelques traittez de Théologie (f° 241); — 5° Remarques sur divers points de l'histoire ecclésiastique (f° 313); — 6° Abrégé de l'histoire des huit premiers conciles généraux (f° 329).

Manuscrit de 368 ff.

7 *Z.* Réflexions sur la doctrine de saint Thomas.

Manuscrit de 309 ff.

8. Berthomeuf. 1° Discours historiques et moraux sur le livre de Tobie (en brouillon et au net), f° 1 ; — 2° Sur le livre de Judith (gâté par l'humidité), f° 187 ; — 3° Discours historiques et moraux sur le livre d'Esther (gâté par l'humidité), f° 237; — 4° Discours historiques, prophétiques et moraux sur le livre d'Isaïe, f° 277; — 5° Prônes prononcés pour exorde avant mon explication du livre des Actes des Apôtres, f° 384; — 6° Sermons prêchés à Paris sur les épîtres de saint Paul, f° 415 ; — 7° Explication du *Pater* faite dans une église paroissiale de Paris au retour de chaque procession durant le jubilé de l'année 1702, f° 701 ; — 8° Discours moraux sur la grâce et les devoirs du jubilé, f° 717; — 9° Différentes remarques et réflexions spirituelles; commence par « retraite, 1710; » — 10° Prières tirées de la sainte Écriture et de l'office de l'église, dédiées à Monseigneur l'archevêque de Paris par Monsieur de Berthomeuf, f° 757; — 11° Les prières journalières de la Reyne, 1737, f° 775; — 12° Controverses, f° 787; — 13° Table des écrits de Monsieur de Berthomeuf, f° 823.

Manuscrit de 835 ff.

9. Mandement de Monseigneur l'évêque d'Aix (Jean-Baptiste-Antoine de Brancas). Voir le commencement, folio 2, où se trouvent ces mots : « Condemnation contre les ouvrages impies du nommé Marquis d'Argens et concluant à la proscription du royaume. »

Manuscrit de 5 ff.

Digitized by Google

10. Initiatoire instruction en la religion chrétienne pour les enfants interlocuteurs Théophile et Théodidacte.

Manuscrit de 84 et 168 ff. avec une miniature représentant un roi tenant une marguerite à la main, avec l'inscription : *Inveni unam preciosam margaritam quam intimo corde collegi.* — Texte du XVIIe siècle.

11. Angennes (Claude d'). Traité de l'authorité des Papes envers les Rois et des Rois envers les Papes.

Manuscrit de 64 ff.

12 *Z.* Angennes (Claude d'), *Episcopus Cenomanensis*, *mortuus* 1601. 1° Traité de l'authorité des Papes envers les Rois et des Rois envers les Papes; 2° Lettres du P(ère) Q(uesnel) à une demoiselle de piété sur divers sujets; 1er mars 1712 (f° 68).

Manuscrit de 66 (132 pp.) + 107 (214 pp.) = 173 ff.

13 *Z.* Catéchisme d'État ou Confessions de l'Europe.

Manuscrit de 8 ff.

14 *Z.* Zaluski (J. A.). Collections de sermons de plusieurs prêcheurs, comme de Bourdaloue, Mascaron, Fromantières, Bossuet, Giroust, Victorin, Chausemer, Le Boux, Mgr l'évêque de Périgueux, Archange Récolet, et d'autres; faites par J. A. Zaluski. Commence par ces mots : *Dominica Resurrectionis.*

Manuscrit de 466 ff.

15 *Z.* Retz. Lettre de Monseigneur l'Émin. Card. de Retz, archevêque de Paris, à Messieurs les archevêques et évêques de France. 1694.

Manuscrit de 19 ff., ou plutôt fragment d'un plus grand manuscrit; la pagination commence par le f° 141.

16. Retz. Mandement de Monseigneur l'Éminentissime Cardinal de Retz, archevêque de Paris, pour exciter tous les fidèles de son diocèse à prier Dieu avec ferveur en ce saint temps, pour la paix générale; et la lettre (du même Card.) à M. de Saussay, son grand vicaire.

Manuscrit de 5 ff. ou plutôt fragment, car la pagination commence par 15 et se termine par 19.

Digitized by Google

17 *Z.* Gondren (Charles de). Petit traité des équivoques fait par commandement du Card. de Richelieu, par le R. P. Charles de Gondren.

Manuscrit de 4 ff.

18 *Z.* Méditations mystiques en forme de journal d'un homme pieux, et quelques-unes en celle de lettres.

Manuscrit de 144 ff. portant le signe de rareté.

19 *D.* Guy (Romain). Sentiments sur les mistères de Jésus-Christ, sur les mistères de la sainte Vierge et sur différents sujets nouveaux, pour aider les âmes dans la pratique de l'oraison, par le P. Romain Guy, de l'ordre des Minimes. 1731.

Manuscrit de 194 ff.

20 *Z.* Le Tourneux. Extraits des lettres (spirituelles) de M. Le Tourneux à Melle de L. 1679-1682.

Manuscrit de 92 ff.

21 *Z.* Briou. 1° Examen des œuvres de M. l'abbé de Briou, ouvrage très-utile aux confesseurs des âmes qui tendent à la perfection, par M. l'abbé Olivier, docteur de Sorbonne, avec table de matières et quelques feuilles imprimées, qui s'arrêtent à la page 172, à cause de la mort de l'auteur; 2° Lettre de M. l'abbé de Briou, écrite à M. l'évêque de Soissons (imprimée); 3° Abrégé de la perfection chrétienne (de 2 ff. manusc.).

Manuscrit de 244 ff. et 140 ff. = 384, plus 5 ff. = 389 ff.

22. Mémoire sur les divers changements que la religion a soufferts en Pologne. (1765.)

Manuscrit de 8 ff.

23. Recueil historique des événements les plus intéressants de l'histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à Jésus-Christ, divisé en 6 âges.

Manuscrit de 116 ff. (230 p.).

24 *D.* Mémoires sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle, par M. Godefroi Herman, chanoine de Beauvais.

Manuscrit de 1858 ff.

Digitized by Google

25 *Z.* Zaluski (J. A.). Remarques sur l'histoire ecclésiastique et l'ancienneté de l'église.

Manuscrit de 918 ff.

26 *Z.* 1° Histoire de la sortie du Père Quesnel de prison de l'archevêché de Malines; 2° Chambres des comptes d'Innocent XI; 3° Dialogue entre saint Pierre et le Pape à la porte du Paradis. Jouxte la copie imprimée à Rome chez Francofile-l'Ethnophile, Septembre 1649.

Manuscrit de 65 ff.

27 *Z.* Lancelot (Claude). 1° Mémoires touchant Monsieur Jean du Vergier de Hauranne et Messire Martude Barcos, par Dom Claude Lancelot, religieux de la même abbaye, avec deux lettres sur la mort de l'auteur (décédé en exil, 1695); 2° Esprit de M. de Saint-Cyran, ou suite des mémoires dressés par Dom Claude de Lancelot pour servir à la vie de M. de Saint-Cyran; 3° Histoire abrégée de l'abbaye de Port-Royal, depuis sa fondation jusqu'à l'enlèvement des religieuses.

Manuscrit de 487 ff.

28 *Z.* Anecdotes relatives à l'Église gallicane, tant en vers qu'en prose.

Manuscrit de 92 ff.

29 *Z.* Diverses pièces relatives aux affaires du Jansénisme, 1729-1739.

Manuscrit de 32 ff.

30 *Z.* Dénonciation à M. le Procureur général au sujet d'un livre du Père Jouvency, jésuite, imprimé à Rome, 1710.

Manuscrit de 28 ff.

31 *Z.* Hommes illustres qui se sont sanctifiés dans la congrégation de la Sainte Vierge, érigée dans la maison professe des Pères de la Compagnie de Jésus, à Paris, de l'an 1631 à 1710; donné par l'auteur, en 1711; 2° Mémoires sur la vie, la mort et les vertus principales de M. le chevalier de Pont-Carré, recueillis des informations qu'on en a prises des personnes qui ont vécu avec lui.

Manuscrit de 203 ff.

Digitized by Google

32 *D.* Remarques sur la vie de Jean Calvin, par Jacques de Huy.

Manuscrit de 26 ff.

33 *D.* 1° Anecdotes curieuses touchant l'immaculée Conception de la très-sainte Vierge Marie, mère de Dieu, 1714; — 2° Addition aux deux anecdotes.

Manuscrit de 219 ff.

34 *Z.* Héron (Jean-Baptiste). Origine et description historique du progrès et de l'établissement de la Sainte-Chapelle de Notre-Dame des Hermites, visiblement consacrée par Jésus-Christ (1730).

Manuscrit de 70 ff.

35 *Z.* Jouvency (Jos.). Recueil des pièces concernant l'histoire des Jésuites, par le R. P. Jouvency. 1710.

Manuscrit de 216 ff.

36 *Z.* 1° Éloge historique du révérend Père Dom Paul Rabusson; — 2° Réflexions sur la prééminence des ecclésiastiques en dessus des laïques.

Manuscrit de 30 ff.

37 *Z.* Zaluski (J. A.). Table alphabétique des noms des saints, dont la vie a été recueillie et mise en ordre par M. Adrien Baillet en 1724. — Table des matières des ouvrages de M. Nicole. — Table alphabétique des noms des saints de l'Ancien Testament. — Table des sermons du Père Bourdaloue. — Table de la sainte Bible.

Manuscrit de 63 ff.

38. Cyprien (F.), de la Nativité de la Vierge, carme déchaussé indigne. Relation des vertus de Madame la baronne de Neuvillette, décédée le 10 avril 1657 en la ville de Paris.

Manuscrit de 67 ff. Jolie écriture.

39 *Z.* Le Brun. Bibliothèque de tous les évêques et archevêques de la ville de Paris, fait en 1724 par le sieur Nicolas Le Brun, maître ès arts en l'Université de Paris.

Manuscrit de 96 ff.

Digitized by Google

40 *Z.* Mémoire chronologique et historique des abbés de l'ordre de Clairvaux (*Clarevallis*).

Manuscrit de 78 ff.

41. Raymondi (Violante), religieuse. Abrégé de l'origine et fondation du monastère des religieuses de Sainte-Marie *in Campo-Marzo*, commencé à Rome l'an 1750. (*Olim ordinis S. Basilii, nunc Benedicti.*)

Manuscrit de 25 ff.

42 *D.* Hélyot. La vie et les œuvres spirituelles de M. Hélyot, conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort en odeur de sainteté le 30 janvier 1685, après avoir édifié par sa vertu, l'espace de 14 ans, la congrégation de la très-sainte Vierge, érigée dans la maison professe des RR. PP. de la Compagnie de Jésus, où il avait esté reçu l'an 1670; par le R. P. Crasset, directeur de ladite congrégation.

Manuscrit de 426 ff.

43. Abrégé de l'histoire de la possession des Ursulines de Loudun, « faite par Urbain Grandier, à ce qu'on le suppose. »

Manuscrit de 282 ff.

44 *3.* Divers brouillons manuscrits sur les convulsions, extrait du « Théâtre des Cévennes; » réponse à l'écrit de M. E... — Arrêté des conférences, etc. — Réflexions sur le mystère de la croix, renouvelé de nos jours.

Manuscrit de 186 ff.

45 *3.* Fulgence. Vie de Fra Paolo Sarpi, religieux serv. Téat. de Venise, traduite par Berthomeuf.

Manuscrit de 52 ff. Incomplet au commencement.

46 *D.* Livre de prières. 1° L'office du matin; 2° Le dimanche des Rameaux et la Semaine sainte.

Livre imprimé au moyen de planches de cuivre travaillées à jour (découpées); 2 vol. dont I = 110 ff., II = 167 ff. Suivi d'une note détaillée de M. le bibliothécaire Doubrowsky : « Ce livre de prières m'a été donné, avec un autre du même genre, à Hambourg, par M. l'abbé Marie, ancien prédicateur de la cour, puis confesseur de la famille royale de France. Tous deux ont été faits par le moyen de planches de

Digitized by Google

cuivre percées à jour, sur lesquelles on passait un froton imbibé d'encre. Ce travail, qui demandoit beaucoup de patience, est de la propre main de la plus sainte personne de notre siècle, Mme Élisabeth, sœur de Louis XVI, roy de France, aussi célèbre qu'elle par ses vertus et par ses malheurs. Cette princesse, dit l'abbé Marie, s'appliquoit à ces sortes d'ouvrages tous les ans pendant le Carême, et, lorsqu'elle les avoit achevés, elle les offroit à sa bien aimée tante, Mme Louise, abbesse des Carmélites de Saint-Denis. Son attachement pour sa tante et les fréquentes visites qu'elle lui rendoit lui attiroient quelquefois les reproches du Roy, son frère, qui lui dit un jour : « Je ne demande pas mieux que vous alliés souvent voir nôtre tante, à condition que vous ne l'imitiez pas en nous quittant; car, Élisabeth, j'ai besoin de vous. » Ses volontés ont été remplies; la princesse ne l'a jamais quitté, même dans ses revers..... »

Le chiffre de Madame Élisabeth, écrit de sa main, se trouve dans le fleuron qui est au bas du titre de l'ouvrage et dans un autre qui est à la fin.

47 *Z.* Mémoires de la naissance de l'Institut de l'adoration perpétuelle du très-saint Sacrement, et de l'établissement de la première maison à Paris..... comme aussi de l'union des maisons de Rambervilliers et de celle de Notre-Dame de Consolation au même institut, et de l'érection en congrégation de ces maisons sous le titre de la Congrégation du très-saint Sacrement.

Manuscrit de 271 ff.

48 *Z.* Litanie de tous les saints et saintes de l'année, ou Martyrologue universel.

Manuscrit de 76 ff.

49 *Z.* Conférences sur les Psaumes de David, par MM. les abbés d'Asfeld (frère du maréchal de France) et du Guet.

Manuscrit de 189 ff.

50 *Z.* Zaluski (Jos. André). Des Sacrements en général, 1723 (*De VII Sacramentis in genere, et in specie de baptismo, etc.*)

Manuscrit de 256 ff.

51 *Z.* Dom Louvard. Explication sur le 3e livre des Rois.

Manuscrit de 222 ff.

52 *Z.* Lesuer. Table des sermons pour les Dimanches et quelques fêtes de l'Avent et du Quarême.

Manuscrit de 97 ff.

Digitized by Google

53 *Z.* Livre de prières.

Manuscrit de 38 ff.

54 *Z.* Livre de prières ou Méditations spirituelles sur les mystères de la Sainte Passion.

Manuscrit de 84 ff. Gâté par l'humidité.

55 *Z.* Olivier (Jean-Jacques). Traité de la vie de Dieu en l'homme et des attributs divins, par M. Olivier, prêtre, ancien curé de la paroisse du fauxbourg Saint-Germain.

Manuscrit de 443 ff.

56 *Z.* Méditations, réflexions et prières sur le *Pater noster*.

Manuscrit de 59 ff.

57 *Z.* Mongeron. Réflexions sur le dernier ouvrage de Mongeron sur les 3 miracles; 2° Réflexions sur les deux parties de l'ouvrage intitulées : Idée de l'œuvre des convulsions, et : De l'état des convulsions.

Manuscrit de 29 ff.

58 *Z.* Paraphrase de l'Épître de saint Paul aux Romains.

Manuscrit de 7 ff.

59 *Z.* Suite des Conférences ecclésiastiques de Paris, 1719-1720.

Manuscrit de 51 ff.

60 *Z.* 1° Exercices journaliers pour les religieux augustins déchaussés, 1671; 2° Traité de la confession pour les religieux.

Manuscrit de 135 ff., dont le dernier traité paraît inachevé.

61 *Z.* Prières ordinaires de la Congrégation de la sainte Vierge, sous le titre de la glorieuse Assomption.

Manuscrit de 27 ff.

62 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de la sainte Bible, c'est-à-dire des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec des notes et des réflexions pour la bien entendre et pour en profiter. 1722.

Manuscrit de 277 ff. à 3 colonnes, dont la première contient le texte, la deuxième les notes, et la troisième les réflexions.

Digitized by Google

63 *Z.* La méthode parfaite de l'adoration perpétuelle ou dévotion universelle du très-saint sacrement de l'Eucharistie, savoir : 1° Toutes les instructions et règlements : 2° les pratiques y employées; 3° les prières et indulgences des associations et confréries érigées en son honneur, pour faire partout la présence réelle de Jésus-Christ dans le très-auguste mystère, sacrifice et sacrement de l'autel. L'an 1666.

Manuscrit de 15 ff.

64 *Z.* Abrégé de la Théologie par Jos.-And. Zalusky, avec additions et table des matières alphabétique.

Manuscrit de 179 ff.

65. Zaluski (J. A.). L'esprit de David ou traduction nouvelle des 150 psaumes de David.

Manuscrit de 205 ff. à 2 colonnes.

66 *Z.* Massillon. Paraphrases de 64 psaumes de David.

Manuscrit de 261 ff.

67 *Z.* Prières et réflexions que Dieu a eu la bonté de m'inspirer, depuis qu'il m'a fait la grâce de me retirer du monde pour vivre dans la retraite (par mylord duc de Perth, retiré en France à l'occasion des troubles en Angleterre).

Manuscrit de 79 ff.

68. Doutes et pensées sur la religion.

Manuscrit de 92 ff.

69 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours sur la sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses, 1723.

Manuscrit de 9 ff.

70 *Z.* Catéchisme romain par demandes et réponses (en 29 chapitres).

Manuscrit de 87 ff.

71. Duchesse de la Vallière. Réflexions sur la miséricorde de Dieu.

Manuscrit de 61 ff.

Digitized by Google

72 *D.* D'Arnoncourt de Morsan. De l'examen de la religion.

Manuscrit de 61 ff.

73 *Z.* Quesnel. Copies de trois lettres à un homme pieux vivant en retraite.

Manuscrit de 21 ff.

74 *Z.* Abeilard. Réponse à Héloïse. Texte et traduction : « Sy j'avois eu lieu de croire qu'une lettre qui ne s'adressoit point à vous eût tombé entre vos mains. . . »

Manuscrit de 16 ff.

75 *Z.* Laurenceau (François). Lettres spirituelles du P. François Laurenceau, de l'Oratoire de Jésus, en 1634 et 1635.

Manuscrit de 124 ff.

76. *Z.* De la Barre. Remarques sur l'histoire ecclésiastique.

Manuscrit de 201 ff. avec la remarque de Zaluski : « forte auctor L. de la Barre ad quem directa hæc epistola (vid. 1 et 2) quam in hoc codice reperi. »

77 *Z.* Discours qu'a fait notre S. Père le pape Clément XI, en plein consistoire, en présence des cardinaux, au sujet de la mort de Jacques II, roi d'Angleterre; 2° Sermon sur le jugement de Dieu, par l'abbé Berthomeuf; 3° Sermon sur l'humeur, par le R. P. Nevisle; 4° Sermon du R. P. Terrasson, prêtre de l'Oratoire, pour le dimanche de la Passion; 5° Discours pour le premier jour des Rogations, sur la sainteté; 6° De la foi en Jésus-Christ.

Manuscrit de 74 ff.

78 *Z.* Zaluski (J. A.). Réflexions sur la passion de Jésus-Christ, en 10 journées; 2° 54 réflexions au sujet du sermon de Jésus sur la montagne.

Manuscrit de 242 ff.

79 *Z.* Traité de Denys le chartreux, surnommé le docteur extatique (*Dionysius Carthusianus*). De la voie du salut et du mépris du monde.

Manuscrit de 144 ff.

80 *Z.* Zaluski (J. A.). Collection sur l'Histoire ecclésiastique des

Digitized by Google

cinq premiers siècles, 1722; 2° Suite des collections de l'Histoire ecclésiastique du v° siècle jusqu'au xi° siècle.

Manuscrit de 787 ff.

81 *Z.* Zaluski (J. A.). Notes sur les psaumes des semaines du carême (*hebdomadum quadragesimalium*), avec l'explication littérale.

Manuscrit de 205 ff.

82 *Z.* Zaluski (J. A.). Méditations sur les exercices spirituels, 1721.

Manuscrit de 125 ff.

83. Zaluski (J. A.). Portefeuille des matières théologiques : 1° Trois lettres sur les convulsions, 1755; 2° Lettre d'un solitaire au pape Clément XI, traduite du latin, 1714; 3° Remarques différentes : Objections du sieur Wolston, tirées du quatrième de ses discours contre la vérité des miracles de Jésus-Christ. (*Journal des savants*, année 1732); 4° Ordre et enchaînement des erreurs des molinistes sur le dogme et sur la morale; 5° Analyse abrégée de l'apologie des curés de Paris; 6° Extrait de ce qui se passa entre quatre convulsionnaires; 7° Les pensées sur les prodiges de nos jours, en 1734, et quatre lettres spirituelles, dont la troisième est de Marie Geneviève; 8° *Officialis Lingonensis.* (Novembre 1698. Menace des censures ecclésiastiques contre certains directeurs de consciences).

Manuscrit de 174 ff.

84 *Z.* Zaluski (J. A.). Pensées choisies tirées de l'Écriture sainte sur la pénitence et la nécessité de se convertir.

Manuscrit de 23 ff.

85 *Z.* Zaluski (J. A.) Abrégé de l'histoire sainte de la Bible.

Manuscrit de 254 ff.

86 *Z.* Zaluski (J. A.). Messe pour le temps de la guerre.

Manuscrit de 43 ff.

87 *Z.* Quesnel. Liste des ouvrages pour et contre le Nouveau Testament du P. Quesnel, 1708 à 1717; 2° Constitution du pape

Digitized by Google

Clément XI pour la condamnation du « Nouveau Testament français avec des réflexions morales par le R. P. Quesnel. »

Manuscrit de 26 ff.

88 *Z.* Suffren. Copies de trois lettres spirituelles du R. P. Suffren, jésuite (dont l'une est adressée au roi, l'autre à la reine, la troisième à Mgr le duc d'Orléans).

Manuscrit de 15 ff.

89. *Z.* Zaluski (J. A.). *Archiep. Pultav. Canon. Cracov. in seminario S. Sulpicii Parisiensi*, 1722.

Recueil de 24 sermons de morale. Commence : « *De peccato mortali.* Qui donnera des parolles à ma bouche. »

Manuscrit de 238 ff.

90 *Z.* Surin. Deux cents lettres spirituelles avec table.

Manuscrit de 296 ff.

91 *Z.* Recueil de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Manuscrit de 225 ff.

92 *D.* Système de religion purement naturelle, divisé en deux parties.

Manuscrit de 180 ff. de la main du célèbre abbé Seffers, comme le remarque M. Doubrowsky; l'ouvrage fut attribué au baron d'Holbach.

93 *Z.* Figures de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Manuscrit de 1,055 ff.

94 *Z.* Sermons. *In die Regum, etc.*

Manuscrit de 237 ff. — *Remarque.* La plupart de ces sermons ont été imprimés dans un recueil de sermons intitulé : *Panégyriques des saints et sermons de morale;* 2e édition augmentée et plus exacte (toujours sans nom d'auteur), à Cologne, 1695, 2 volumes.

95 *Z.* Divers écrits de quelques graves et pieuses personnes : 1° Abrégé de six prédications faictes aux dames religieuses bénédictines de Notre-Dame au faubourg de Sens, l'an 1660; 2° Abrégé des sermons de l'Advent preschés dans Saint-Étienne de Sens 1660, par le R. P. L(éger) S(oyer) R(eligieux) C(arme); 3° Considérations pour les dix jours des exercices; 4° Boucquet de myrrhe

Digitized by Google

cueilli dans le parterre de J. Crist; 5° Abrégé de la vertu d'humilité; 6° Exercice pour le matin; 7° Lettres spirituelles; 8° Les divers et justes sujets d'adoration, de louanges et d'actions de grâce pour chaque jour de la semaine.

Manuscrit de 373 ff.

96 *Z.* Berthomeuf. Réflexions sur quelques épîtres du carême.

Manuscrit de 42 ff.

97 *Z.* Zaluski (J. A.). Versions de différents morceaux des SS. Pères, 1722.

Manuscrit de 216 ff.

98 *D.* Réflexions sur les actes des apôtres, par M. Pon.....

Manuscrit de 49 ff. (de la Bastille).

99 *D.* Réflexions sur les vertus de la grâce, 1738.

Manuscrit de 38 ff. (de la Bastille).

100 *D.* Examen sur la religion en général.

Manuscrit de 106 ff. (de la Bastille).

101 *Z.* Saint Grégoire. Remarques sur les livres de morale de saint Grégoire le Grand.

Manuscrit de 235 ff.

102 *Z.* Zaluski (J. A.). Commentaire sur la Genèse et l'Exode.

Manuscrit de 409 ff.

103 *Z.* Recueil des pieuses réflexions faites dans ma solitude et des dispositions que Dieu m'a mises dans le cœur depuis vingt années que je suis retiré.

Manuscrit de 193 ff.

104 *Z.* Traité de l'Eucharistie, en 2 vol.

Double ms. de 56 ff.

105 *Z.* Le recueil de diverses pièces sur le mariage, par MM. de Launnois et autres, 1720.

Manuscrit de 488 ff.

Digitized by Google

106 *Z.* Hercule (R. P.), prestre de la doctrine chrétienne. Fragments catéchétiques sur le Saint-Sacrement.

Manuscrit de 95 ff.

107 *Z.* Saint Augustin. Sermon de saint Augustin sur le 66e psaume; 2° Exposition de saint Augustin sur le psaume 26.

Manuscrit de 26 ff.

108 *Z.* Zaluski (J. A.). *Concio habita ab J. A. Zaluski cum esset catechista S. Sulpicianus, de labore.*

Manuscrit de 16 ff.

109 *Z.* Zaluski (J. A.). Observations sur la Bible.

Manuscrit de 28 ff.

110 *Z.* Zaluski (J. A.) Paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1725.

Manuscrit de 13 ff.

111 *Z.* Zaluski (J. A.). Panégyrique pour la fête de saint Bernard, par l'abbé Jos. Zaluski, ab. de Fontenay.

Manuscrit de 16 ff.

112 *Z.* Prières du matin et du soir.

Manuscrit de 49 ff.

113 *Z.* Règlement de la journée et deux prières.

Manuscrit de 19 ff.

114 *Z.* Abrégé de l'histoire sacrée, qui renferme d'excellentes leçons pour la jeunesse.

Manuscrit de 89 ff.

115 *Z.* Conduite pour une âme que Dieu appelle à l'oraison de simplicité afin de lui aider dans sa vie à être fidelle à Dieu.

Manuscrit de 105 ff.

116 *Z.* Arnaud. Discours sur l'Eucharistie, par M. Arnaud, docteur de Sorbonne.

Manuscrit de 37 ff.

Digitized by Google

117 *Z.* Massillon. Sermon sur les vices et les vertus des grands.

Manuscrit de 10 ff.

118 *Z.* Deux prières du soir pour les domestiques d'Issy aux jours qu'on ne leur parle pas.

Fragment de 6 ff.

119. Essay de l'abrégé de la vie des rois d'Israël et de Juda.

Manuscrit de 13 ff.

120 *Z.* Zaluski (J. A.) Information touchant les Juifs et leur Talmud, et leurs infanticides, décrite par J. Z(aluski) E(piscopus) K(ioviensis), à l'occasion d'un enfant trouvé mort dans les champs en son diocèse, et de l'objection des nouveaux néophites de Pologne faite aux talmudistes, le 14 novembre 1759; 2° *Elenchus scriptorum, qui data opera seu incidenter exierunt de religione Judaica, de ritibus et ceremoniis et modis circumcisionis Israelitarum; ordine alphabetico dispositus, excerptus ex catalogo bibliothecæ J. Andr. Zaluski.*

Manuscrit de 24 ff. dont la première pièce est une copie du manuscrit suivant, et la seconde est un autographe de l'auteur. (Voir aussi aux In-fol. n°s 18 et 24.)

121 *Z.* Zaluski (J. A.). Information touchant les Juifs et leur Talmud, et les infanticides, etc. 1759. (La même pièce que la précédente, mais autographe de Zaluski.)

Manuscrit de 17 ff.

122. La Religion du laïque.

Manuscrit de 16 ff.

123 *Z.* Torrotti (François). Histoire de la Nouvelle-Jérusalem, le mont Sacré de Varalle, du chanoine François Torrotti, consacrée à Sa Sainteté Innocent XI, 17 septembre 1686.

Manuscrit de 35 ff. Incomplet.

124 *Z.* Quesnel (*Paschalis, Jansenistarum Principalis*). Lettres à une dame de piété sur divers sujets (de 1710 à 1718); 2° Deux discours de M. de Bossuet sur la vie intérieure, sur l'acte d'abandon; 3° Méditations et extrait d'une lettre.

125 *Z.* Zaluski (J. A.). Méditations sur les psaumes de la pénitence de David.

Digitized by Google

126 *Z.* Le Triomphe de la grâce dans la convulsion de la mort de Marie-Angélique Carlier.

127. Zaluski (J. A.). Remarques sur plusieurs passages de la Bible, 1724.

128 *Z.* L'abbé Tousart. Psaume pour Mlle (Marguerite) Pancatetin, tiré des seules paroles de l'Écriture sainte.

129 *Z.* Zaluski (J. A.), Polonais, au séminaire de Saint-Sulpice, catéchiste à Saint-Sulpice. Catéchismes. Exhortations, 1722.

130 *Z.* Exhortation faite, le 18 juin 1748, aux dames du Saint-Sacrement, pendant l'octave de la Fête-de-Dieu.

131 *Z.* Extrait de la Collection des conciles par Labbe et Cossart.

Manuscrit de 580 ff. Incomplet au commencement et à la fin.

132 *Z.* Zaluski (J. A.). Dix entretiens pour les ordinands, avec un sommaire des entretiens.

Manuscrit de 85 ff.

133 *Z.* Lettres spirituelles : 1. « Le souverain bonheur; » 2. « Il me serait difficile de vous exprimer. »

2 manuscrits (en 2 vol.) de 290 ff. t. I; de 205 ff. t. II.

134 *Z.* Prières et instructions chrétiennes pour bien commencer la journée, pour entendre saintement la messe et pour approcher avec fruit des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et les heures canoniales et les vêpres du dimanche.

Manuscrit de 193 ff.

135 *Z.* Exercices spirituels ou instructions pour les novices augustins déchaussés; 2° Règle de S. Augustin, évêque et docteur de l'Église.

Manuscrit de 80 ff.

136 *Z.* Arnaud (Antoine Le Maistre), fils aîné de feue Mme Le Maistre, qui est morte religieuse; 2° Portrait d'une abbesse; 3° Ouvrage de la révérende mère Angélique de Saint-Jean.

Manuscrit de 205 ff.

Digitized by Google

137 *Z.* Patriarches du premier âge du monde et du second jusqu'à Abraham, dont les noms signifient et annoncent le Rédempteur.

138 *Z.* Massillon : Sermons de Massillon et d'autres prédicateurs, recueillis par J. A. Zaluski, sém. de Saint-Sulpice.

139. Conférences ou sermons sur les 17, 18, 19, 20 et 21e psaumes de David.

140 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours du bonheur des véritables chrétiens et du pouvoir qu'ils ont de converser à toute heure avec Dieu, 1722.

141 *Z.* Zaluski (J. A.), séminariste de Saint-Sulpice. Remarques sur l'abbaye de Notre-Dame de la maison de Dieu de la Trappe; 2° Plusieurs autres remarques ascétiques, 1722.

142 *Z.* Octave ou dialogues familiers sur les disputes théologiques du temps, 1663.

143 *Z.* Lettre circulaire de Mme de Blémur (l'auteur des Vies des sœurs bénédictines réformées), aux RR. mères bénédictines, où elle décrit la vie de la feue mère Jacqueline de Borrelle de Blémur, dite de Saint-Benoît, 1696.

144. La Cabale, ou description du nouvel homme et de l'homme élémentaire, et comment il nous faut mourir et être ressuscité avec Jésus (écrite par un anonyme, en 1584).

Manuscrit de 40 ff. portant le signe de rareté.

145. Zaluski (J. A.). Sermon sur le jugement dernier, 1725.

Manuscrit de 20 ff.

146. Recueil de différents écrits : *a* Catalogue de Madame et Mesdames abbesse, doyennes et dames de l'insigne église collégiale et séculière Saint-Pierre de Remiremont, depuis le 3e janvier 1738 jusqu'au 16 juin 1742; *b* Panégyrique de saint Louis, 25 août 1766, à Varsovie, chez les sœurs de la Charité, par J. A. Zaluski; *c* Exhortation sur la semaine sainte; *d* Prône pour le troi-

Digitized by Google

sième dimanche d'après la Pentecôte; *e* Prône pour le quatrième dimanche d'après la Pentecôte; *f* Prône pour le onzième dimanche d'après la Pentecôte; *g* Oraison pour se conduire en chrétien; *h* Préparation pour se mettre en présence de Dieu; *i* Divers fragments.

Manuscrit de 35 ff.

147. Explication des maximes des saints sur la vie intérieure, par Messire François de Salignac de Fénelon, archevêque de Cambray, etc.

Manuscrit de 71 ff.

THÉOLOGIE.

In-8° (*vélin*).

1 *D.* Des Louanges Monseigneur saint Jehan l'Évangéliste. Un livre qu'a fait un maistre en divinité de l'ordre des frères Prescheurs.

Manuscrit de 115 ff. (XIVe siècle) avec miniatures au commencement de chaque chapitre. Majuscules à figures; arabesques.

2 *Z.* 1° Contemplations de saint Augustin pour attraire la personne à Dieu; 2° Méditations de saint Bernard; 3° Traité de saint Bernard, «De l'amour de Dieu,» mis en françois par Vasque de Lucène, Portugallois, avec lettre dédicatoire «à très-haulte, très-puissante et très-excellente princesse Mme Marguerite d'Angleterre.»

Manuscrit du XVe siècle, de 92 ff. avec initiales bleues et rouges; les rubriques rouges.

3 *S.* Le Chapelet des vertus, «auquel est traicté de l'effect de plusieurs vertus et des vices contraires à icelles.»

Manuscrit du XVIe siècle; 53 ff.

4 *Z.* Courtes prières durant la saincte messe.

Manuscrit de 16 ff. (XVIIe siècle).

5 *D.* Plusieurs dévotes oraisons (en français et en latin), louenges, péticions et requestes qui à toute personne ayant entendement sont nécessaires à dire à N. S. Jésu Crist.

Manuscrit de 5 ff. (XVIIe siècle).

Digitized by Google

THÉOLOGIE

In-8° (*papier*).

1 *Z.* Quesnel. Les épîtres ou leçons et les évangiles qui se lisent dans l'église à la messe tous les dimanches et fêtes, et pendant le carême, avec des réflexions morales.

Manuscrit de 634 ff.

2 *Z.* Catéchisme des jansénistes, par demandes et réponses.

Manuscrit de 71 ff.

3 *Z.* Sermons des dimanches et des jours de fête de l'année.

Manuscrit de 259 ff.

4 *Z.* Ferrand. Les nuits paludanes.

Manuscrit de 14 ff.

5 *Z.* Dénouement des disputes présentes, par la discussion des principaux fondements de la religion, en neuf dialogues, entre Nicodème et Nathanaël.

Manuscrit de 127 ff. Les feuillets 28-77 du 1er volume se trouvent, par méprise du relieur, dans le 2e volume.

6 *Z.* Lettres spirituelles.

Manuscrit de 40 ff.

7 *Z.* Madril (Alph. de). Méthode de servir Dieu, composée par le R. P. Alph. de Madril (en trois parties); 2° Abrégé de la méthode ou manière pour bien servir Dieu, d'Alph. de Madril; 3° La méthode de bien servir Dieu, premièrement escrite et composée par Alph. de Madril, et depuis réduite et brièvement colligée en forme d'oraison continue par le R. P. Dom. Saint-Michel, prieur de la Grande-Chartreuse; 4° Quelques exercices pour le soir.

Manuscrit de 276 ff.

8 *Z.* Causfelot (Benoist de), capucin. Brief et fort lucide abrégé de toute la vie spirituelle : savoir est, de la vie active, contemplative et superéminente, toutes réduites en un seul point, c'est à sa-

Digitized by Google

voir la volonté de Dieu, divisée en trois parties : extérieure, intérieure et essentielle.

Manuscrit de 133 ff.

9 *Z.* Les Mystères de Notre-Seigneur, divisés en sept stations : 2° Quelques remarques en brouillons; 3° Prière qu'il faudra mettre après les deux espèces de préparation au commencement de la messe.

Manuscrit de 122 ff.

10 *Z.* Méditations du saint Sacrement.

Manuscrit de 66 ff. Incomplet à la fin.

11 *Z.* Le Purgatoire de sainte Catherine de Sienne.

Manuscrit de 87 ff. avec le signe de rareté.

12 *Z.* Gevry (Antoine). Abrégé de l'histoire du couvent des frères prêcheurs de la ville de Bourges en Berry, par F. Ant. Gevry, religieux du même couvent, à Bourges, 1696.

Manuscrit de 130 ff.

13 *Z.* Gassot. La sainte vie et la sainte mort de Guillaume Ruffin, escolier congréganiste au collége royal de la Flèche, soigneusement recherchée par le R. P. Gassot, de la C. de Jésus. Paris, 1678.

Manuscrit de 37 ff. avec le portrait de Ruffin.

14 *Z.* Prières ou oraisons.

Manuscrit de 274 ff. avec lettres initiales bleues et rouges et rubriques rouges. Incomplet au commencement.

15. Prières (*liber precatorius*).

Manuscrit de 146 ff. avec lettres initiales et rubriques rouges.

16 *Z.* Le Psaulthier du glorieux nom de Jésus; 2° Psaulthier de la Vierge Marie.

Manuscrit de 224 ff. avec initiales rouges et rubriques rouges.

17 *Z.* La Vie de M. de Malapeire; 2° Pièce qui se rapporte à cette vie.

Manuscrit de 73 ff.

Digitized by Google

18 *Z.* Calendrier des fêtes particulières des saints desquels la mémoire est honorée le jour de leur mort, tant dedans que ès environs de la ville de Sens, avec les remarques où reposent leurs corps ou une considérable partie de leurs reliques, 1664; 2° Histoires et Vies des saints : Savinian, Potentian, sainte Colombe, Ursicin, Ambroise, Agrice, Héracle, Paul, Léon, Arthème, Loup, Amé, Vulfran, Ebbon, Honober, Honulphe, Aldric; 3° Catalogue des archevêques de Sens.

Manuscrit de 89 ff.

19 *Z.* De la Vie d'oraison qui répond à la destruction de l'être moral.

Manuscrit de 109 ff.

20 *Z.* Paris (*Diaconus Paris*, *Jansenista author*). L'Épître de saint Paul aux Romains expliquée.

Manuscrit de 62 ff.

21 *Z.* Livre d'oraisons contenant les méditations pour tous les jours du mois avec plusieurs dévotes oraisons, le catéchisme de Metz et de Verdun, les prières du matin et du soir, les oraisons du saint Sacrement, de la Vierge, en vers françois; imprimé pour la première fois, le 23 juillet 1714, à Paris, chez Jean Duprez.

Manuscrit de 149 ff.

22 *Z.* R. P. de Maussan, jésuite. Méthode d'aimer Dieu divinement et avec ordre; 2° Du divin sacrifice; 3° Seconde méthode ou manière d'assister chrétiennement et divinement au divin et adorable et très-saint mystère du sacrifice de Jésus-Christ sur l'autel, avec abrégé de cette méthode; 4° L'âme pénitente; 5° Explication de l'image ou figure du Très-Saint-Sacrement; 6° Avis et instructions pour le mariage, par le R. P. de Maussan, jésuite; 7° De la fréquente communion, dans l'état embarrassant du mariage; 8° Miroir de l'âme chrétienne (composé par le R. P. Dubois, de l'ordre de Saint-Augustin, de la province de Bourges, autrement de Saint-Guillaume, prieur du couvent de Poitiers, pour Mlle de Rivau, qui était une très-vertueuse personne; voir la remarque, p. 288, etc.).

Manuscrit de 201 ff.

23 *Z.* Considérations (XV) faites pour le pénitent par son con-

Digitized by Google

fesseur; 2° Abrégé des peines intérieures de l'âme qui cherche à plaire à son Dieu; 3° Exercice spirituel pour les âmes qui sont dans les peines; 4° De l'opération de Dieu.

Manuscrit de 110 ff.

24 Z. Bellicaniz. De l'opération de l'amour, par le R. P. Bellicaniz.

Manuscrit de 133 ff.

25 *Z.* Zaluski (J. A.). Controverses catholiques ou preuves que l'Église est infaillible et que l'Église romaine est la vraye Église.

Manuscrit de 358 ff.

26 *Z.* Considérations théologiques contre l'infaillibilité attribuée aux papes en ce qui concerne la foy (contre Bellarmin et autres).

Manuscrit de 17 ff.

27 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours sur ces paroles : «La vanité des sciences sans la religion,» conformément à celle de l'Écriture.

Manuscrit de 8 ff.

28 *Z.* Recueil de lettres spirituelles pour tous les mystères de la vie de J. C. (avec table); 2° Pour les fêtes de la Vierge (avec table); 3° Pratiques ou instructions sur les Évangiles de tous les dimanches de l'année (avec table).

Manuscrit de 308 ff.

29 *Z.* Remarques sur le Pentateuque de Moïse (Bible).

Manuscrit de 74 ff. très-gâté par l'humidité.

30. Règles pour une femme chrétienne; 2° Pratiques de quelques vertus.

Manuscrit de 62 ff.

31 *Z.* Règlements propres à toutes personnes désireuses d'embrasser la vertu et pratiquer la charité (1705).

Manuscrit de 207 ff.

32 *Z.* Sermon pour le jeudi saint, à la cérémonie de la Cène, à Versailles.

Manuscrit de 36 ff.

Digitized by Google

33 *Z.* L'Office de la Conception de la Vierge pour le samedi à matines; 2° L'office du nom et couronnement de la Vierge; 3° Litanies de la sainte Vierge et du nom de Jésus-Christ.

Manuscrit de 33 ff.

34 *Z.* Aubin. Conduite spirituelle pour toute l'année; 2° Recueil de louanges et prières à Dieu tirées des psaumes de David; 3° Méditation devant la croix de notre Sauveur J. Christ.

Manuscrit de 57 ff.

35 *Z.* Abrégé de la doctrine de la grâce selon saint Augustin.

Manuscrit de 84 ff.

36 *Z.* Paule le Mercier. Prières pour la confession et communion. *Laus Deo.* 1697.

Manuscrit de 32 ff.

37 *Z.* Zaluski (J. A.). Considérations brièves, mais salutaires, sur l'épouvantable tremblement de terre arrivé dernièrement, non-seulement au royaume de Portugal, mais presque par toute l'Europe et autres parties du monde, avec perte innombrable, tant d'hommes que des biens temporels, faites par J. A. Z. 1756.

Manuscrit de 16 ff.

38 *Z.* De Gabriel (Dominique J.). Les saintes pensées et affections d'une âme touchée de l'amour de son Dieu et qui désire arriver à la perfection, par le F. Dominique de Saint-Gabriel, carme déchaussé; dédiées à la Reyne régente. 6e édition, 1679, avec privilége et approbation.

Manuscrit de 170 ff.

39 *Z.* Matières ou sujets de sermons. (Lat. *Materiæ pro concionibus...*)

Manuscrit de 66 ff.

40 *Z.* Coursier. 1° Abrégé des exercices de la vie spirituelle, divisé en deux tomes, composé par un prêtre de la communauté de Saint-Paul, à Paris, l'an 1691; 2° Remarques sur un manuscrit qui a pour titre : *Abrégé des exercices de la vie spirituelle.*

Manuscrit de 594 ff.

Digitized by Google

41 *Z.* Les Psaumes graduels. 1697.

Manuscrit de 126 ff.

42 *Z.* Doctrine. 3e partie de la doctrine chrétienne (ou catéchisme par demandes et réponses).

Manuscrit de 264 ff.

43 *Z.* Exercices de l'oraison mentale; 2° Règlement de la vie pour une personne qui tend à la perfection pour faire uniquement son salut; 3° Cinq lettres spirituelles.

Manuscrit de 246 ff.

44 *Z.* Dom Louis Le Nain. Diverses pièces fournies presque toutes par dom Louis Le Nain, religieux de la Trappe, dont les unes sont écrites et signées de sa main; quelques-unes ont été remises à M. Bazin, dans le voyage qu'il fit à la Trappe, en 1704.

Manuscrit de 190 ff.

45 *Z.* Zaluski (J. A.). Discours sur la sagesse de Dieu dans la distribution des richesses, conformément à ces paroles de la Sainte Écriture : *Dives et pauper obviaverunt sibi*... (Ecclesiast.).

Manuscrit de 26 ff. incomplet à la fin.

46 *Z.* Oraisons et prières.

Manuscrit de 40 ff.

47 *Z.* Prières.

Manuscrit de 37 ff.

48 *Z.* L'Ordinaire de la sainte messe, 1727. Dubois, rue de la Ferronnerie, à la Croix d'or.

Manuscrit de 52 ff.

49 *Z.* Prières (du matin).

Manuscrit de 57 ff. avec initiales et quelques mots en rouge.

50 *Z.* Oraison mentale.

Manuscrit de 49 ff. Incomplet à la fin.

51 *Z.* Cinq Exercices spirituels de dix jours, 1741.

Manuscrit de 287 ff.

Digitized by Google

52 *Z.* Cent trente et un examens des ecclésiastiques, de L. Tronson.

Manuscrit de 232 ff.

53 *Z.* Explications des textes bibliques de tous les jours de l'année, du 16 juin l'an 1703 jusqu'au 11 février 1705; 2° Image de la vertu de la mère Caterine-Agnès de Saint-Paul, abbesse de Port-Royal.

Manuscrit de 190 ff.

54 *Z.* Examen de conscience pour les hommes, les garçons, les femmes et les filles sur les sacrements, les commandements de Dieu et les principaux devoirs des chrétiens, pour une retraite de sept jours; avec les prières du matin et du jour, la manière de réciter le chapelet, et quelques extraits tirés de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, de sainte Thérèse et d'autres bons auteurs, pour l'instruction des personnes qui s'en voudront servir. Ce 5 juillet 1707.

Manuscrit de 128 ff.

55 *Z.* Morin (P.), prestre de la communauté de Saint-Paul, à Paris. Dictionnaire intérieur et mystique sur toutes les matières spirituelles qui regardent la direction. Fait à Paris, l'an 1703.

Manuscrit de 413 ff.

56 *Z.* 186 Méditations chrétiennes pour l'Évangile de saint Matthieu.

2 volumes, ensemble 818 ff.

57 *Z.* Journée d'une âme religieuse.

Manuscrit de 137 ff.

58 *Z.* Divers traités ascétiques.

Manuscrit de 290 pages.

59 *Z.* Zaluski (J. A.). Pieuses pensées sur la retraite de dix jours. (Paris, 1728.)

Manuscrit de 22 ff.

60 *D.* 1° Méditations spirituelles; 2° Traité d'une messe que le

Digitized by Google

souverain Pontife dit à sainte Gertrude son épouse, lorsqu'elle vivait dans son corps mortel; 3° Explication du saint canon de la messe; 4° Méditations pour les exercices spirituels, par le R. P. dom Séverin; 5° Exercice de tous les mois pour se disposer à bien mourir.

Manuscrit de 195 ff.

61 *Z.* Examen de conscience; 2° Exercice pour se préparer à la mort; 3° Prière pour demander à Dieu une bonne mort; 4° Protestations d'une âme chrétienne pour se préparer à la mort; 5° Examen de conscience pour les personnes spirituelles; 6° Neuf demeures ou degrés du chemin de la perfection; 7° Lettres de M. G. B. T. S. à une personne de piété.

Manuscrit de 245 ff.

62 *Z.* Pazzi (Marie-Madeleine). Dévotion de cinq vendredis à l'honneur de sainte Marie-Madeleine de Pazzi, religieuse carmélite de l'ancienne observance; ou mémoire des cinq faveurs signalées qu'elle a reçues de Dieu, traduite de l'italien en français. Paris, chez Sébast. Cramoisy, avec privilége du roy.

Manuscrit de 71 ff.

63 *Z.* Erreurs des pélasgiens et des semi-pélasgiens sur les matières de la grâce; 2° Sentiments véritables et orthodoxes de toute l'Église.

Manuscrit de 75 ff.

64 *Z.* Kempis (Thomas A-). Sentiments de piété sur la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirés d'A-Kempis.

Manuscrit de 30 ff.

65 *Z.* Réflexions sur la présence réelle du corps et du sang de J. C. dans l'Eucharistie.

Manuscrit de 29 ff.

66 *Z.* Règles d'une société religieuse. (*Regulæ cujusdam Societatis religiosæ.*)

Manuscrit de 40 ff.

67 *Z.* Les paroles sacrées et instructions de la bienheureuse

Digitized by Google

Vierge Marie, mère de Dieu, pour être heureux pendant la vie et après la mort, révélées à St Luc, l'évangéliste, évêque de Thébaïde.

Manuscrit de 79 ff.

68 *Z.* Vingt-huit degrés de la perfection spirituelle.

Manuscrit de 131 ff.

69. Réponse nécessaire aux griefs et plaintes publiques de quelques RR. PP. Bénédictins de la congrégation de St-Vannes de Verdun contre les RR. PP. Jésuites, par un Père de la même compagnie, à Saint-Michel.

Manuscrit de 79 ff.

70 *Z.* Abrégé de la réfutation des Calvinistes en leurs principaux points de créance (*Joannis Delpeche de Hauteville, Tolosanæ diocesis*); 2° Ordre des siècles auxquels les Pères de l'Église ont écrit.

Manuscrit de 118 ff. Incomplet au commencement.

71 *Z.* Prières pour le Chrétien, ou les Entretiens de l'âme fidèle avec son Dieu, tirées des psaumes de David, pour implorer la miséricorde de Dieu et la rémission de ses péchés; avec plusieurs autres pièces.

Manuscrit de 88 ff.

72. Psaumes de David (Psautier) avec table des psaumes.

Manuscrit de 231 ff.

73 *Z.* R. P. Maurice de St Mathieu. Le pain des élus (Jésus-Christ) au très-saint Sacrement de l'autel, tiré des Écritures saintes et des Pères de l'Église, pour servir d'entretiens aux prédicateurs pendant l'Octave du très-saint Sacrement, et à tous les élus et prédestinés pendant le cours de leur exil, par le R. P. Maurice de St Mathieu, relig. carme déchaussé.

Manuscrit de 129 ff. Incomplet à la fin.

74 *Z.* Traduction libre (ou explication en forme de paraphrase courte) des psaumes, avec des arguments qui en donnent l'idée, et des réflexions qui apprennent l'usage que l'on en doit faire.

Manuscrit de 103 ff.

Digitized by Google

75 *Z.* Martyrologe, contenant le nom des saints, selon l'ordre alphabétique, avec l'indication du siècle, par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 75 ff.

76 *Z.* La vie de la Foy, ou pensées chrétiennes dont on peut s'occuper pour pratiquer avec foi les principaux exercices de la religion.

Manuscrit de 77 ff.

77 *Z.* Conduite chrétienne, ou règles qu'une âme chrétienne doit observer pour faire son salut.

Manuscrit de 203 ff.

78 *Z.* Prières (*liber precatorius*).

Manuscrit de 119 ff.

79 *Z.* Prières ou oraisons.

Manuscrit de 33 ff.

80 *Z.* Recueil de lettres spirituelles.

Manuscrit de 270 ff.

81 *Z.* Formules de prières.

Manuscrit de 184 ff.

82 *Z.* Lettres spirituelles.

Manuscrit de 240 ff.

83 *Z.* Histoire sacrée, par Guet (depuis la création du monde).

Manuscrit de 79 ff.

84 *Z.* Suidas. De la chute de l'homme; 2° Fragments de Suidas concernant la sainte Trinité.

Manuscrit de 60 ff.

85 *Z.* L'Ordinaire de la sainte messe.

Manuscrit de 15 ff.

86 *Z.* Règlement de la fraternité de MM. de Port-Royal des Champs.

87 *Z.* Adrien (Pierre), clerc de Rouen. L'esprit de la messe

Digitized by Google

avec lequel on doit assister au sacrifice redoutable de nos autels, pour chaque jour du mois, où l'on trouvera les intentions avec lesquelles l'Église veut que nous y assistions; le tout disposé et interprété à l'usage des fidèles de l'un et de l'autre sexe.

Manuscrit de 310 ff.

88 *Z.* Exercices spirituels de la pratique et méthode de la glorieuse vierge Ste Gertrude, abbesse et religieuse de l'ordre de St Benoist; 2° Méditations pour bien vivre en religion; 3° Grande oblation de soi-même à Jésus; 4° Exercice du St Amour de Dieu; 5° Oraisons jaculatoires pour la vie purgative; 6° Exercices spirituels; 7° Instructions pour une religieuse; 8° Examen du vrai ou du faux amour; 9° Instructions spirituelles du B. Loys de Gonzague; 10° Deux règles de St Bernard pour acquérir la perfection chrétienne et religieuse.

89 *Z.* Remèdes à deux maux intérieurs qui arrivent aux âmes désireuses de leur perfection.

Manuscrit de 32 ff.

90. Zaluski (J. A.). Réflexions sur quelques paroles de Jésus-Christ, particulièrement sur les sept dernières qu'il a prononcées sur la croix, pour servir d'un saint entretien à l'âme chrétienne pendant la messe.

Manuscrit de 38 ff.

91 *Z.* François de Sales. Articles de paix, extraits des escrits de St François de Sales :

1° Les articles qui concernent le bannissement du trouble de la guerre; 2° Trois objets sur lesquels l'homme devroit continuellement méditer et qui lui devroient servir de sujet à ses travaux, son salut, sa vie, sa réputation; 3° Avis salutaires à une personne de qualité; 4° Du circuit de la terre et de la mer; 5° De l'assomption de la sainte Vierge.

Manuscrit de 122 ff.

92 *Z.* Croisset. Les offices de Ste Hedwige, de St Raphaël et de St Gabriel, archanges.

Manuscrit de 58 ff.

Digitized by Google

93 *Z.* Pratiques de quelques vertus chrétiennes.

Manuscrit de 136 ff.

94 *Z.* Zaluski (J. A.). Divers écrits ascétiques :

1° Exclamations de sainte Thérèse après la sainte communion; 2° Lettre sur le mystère de la sainte Trinité; 3° Lettre de communication d'une sainte carmélite à son directeur; 4° Avis salutaire pour la conduite d'une personne, etc.

Manuscrit de 206 ff.

95 *Z.* Méditations utiles et nécessaires au chrétien dans la retraite, et en même temps le véritable guide au salut.

Manuscrit de 159 ff.

96 *Z.* Zaluski (J. A.). Sentiments de piété, 1743.

Manuscrit de 19 ff.

97 *Z.* Grand bijou du grand trésor de grâces, notre petit Jésus, qui dans le louable cloître de Notre-Dame de Laurette, à Salsbourg, est détenu et vénéré, avec un appendice des nouveaux miracles.

Manuscrit de 77 ff.

98 *Z.* Zaluski (J. A.). Élévation du cœur vers Dieu, sur les paroles qui composent l'ordinaire de la messe.

Manuscrit de 130 ff.

99 *Z.* Girard. Extrait de l'éclaircissement du fait et du sens de Jansénius.

Manuscrit de 63 ff.

100. Zaluski (J. A.). Considérations sur plusieurs paroles du grand apôtre St Paul; 2° Préparation de bien et dévotement, attentivement et minutieusement réciter l'office divin.

Manuscrit de 169 ff.

101 *Z.* Lettres spirituelles sur ces trois mots qui furent dits à St Arsène : «*Fuge, tace et quiesce.*»

Manuscrit de 323 ff.

102 *Z.* Avis pour celui qui fera les entretiens de Théologie morale.

Manuscrit de 47 ff.

Digitized by Google

103 *Z.* Zaluski (J. A.). Traité des peines de l'enfer (fait pendant la retraite, au séminaire de St Sulpice), 1721.

Manuscrit de 153 ff.

104 *Z.* Catéchisme : Avis touchant la manière de faire le catéchisme des missionnaires, en 45 instructions.

Manuscrit de 98 ff.

105 *Z.* Exercices spirituels ou opuscules ascétiques.

Manuscrit de 91 ff.

106 *Z.* Prières du matin et du soir pour la confession et communion.

Manuscrit de 45 ff.

107 *Z.* Explication courte et facile en application de la version latine de 71 Psaumes, conformément à l'interprétation française, pour en faciliter l'intelligence au lecteur.

Manuscrit de 134 ff.

108 *Z.* Louables coutumes du novitiat des Carmes déchaussés; 2° Documents pour pratiquer nos actes de communauté au grand profit des auteurs; 3° Traité des passions humaines (1645); 4° Les bons propos que j'ai faits dans les exercices spirituels.

Manuscrit de 287 ff.

109 *Z.* Prières, et surtout celles qui concernent la communion.

Manuscrit de 40 ff.

110 *Z.* Les trois mystères de la mort, de la résurrection et de l'ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ, représentés dans la Ste Messe; 2° L'ordinaire de la Ste Messe; 3° Actes de piété; 4° Prières.

Manuscrit de 145 ff.

111 *Z.* Camus. Extraits des sermons festivaux, de Jean Pierre Camus, évêque de Bellay; 2° Extraits du livre des Nouvelles de l'autre monde; 3° *Subjecta sermonum pro sanctorum festis, sumpta e notatione nominis singulorum.*

Manuscrit de 115 ff.

Digitized by Google

112 *Z.* Delpeche. 1° Annotations théologiques ou quelques extraits; 2° Objections contre la religion réformée.

Manuscrit de 158 ff.

113 *Z.* Traités ou exhortations sur différents sujets de piété et de théologie.

Manuscrit de 217 ff.

114 *Z.* Exercice avant la communion.

Manuscrit de 38 ff.

115 *Z.* Prières pour le soir à l'usage de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle et d'autres.

Manuscrit de 28 ff.

116 *Z.* Livre des prières jansénistes.

Manuscrit de 6 ff.

117 *Z.* Exercice spirituel durant la sainte messe.

Manuscrit de 102 ff.

118 *Z.* Exercice de la messe, composé par Mr Du Plessy, évêque de Nantes.

Manuscrit de 95 ff.

119 *Z.* Méthode pour assister à la mort.

Manuscrit de 38 ff.

120 *Z.* Tiberge. Lettres spirituelles; 2° Quelques réflexions spirituelles sur la droiture; 3° Quelques méditations sur la miséricorde de Dieu.

Manuscrit de 131 ff.

121 *Z.* Exercices du chrétien.

Manuscrit de 40 ff.

122 *Z.* Exercice de piété pratique pour la confession, et la préparation à la Ste Communion.

Manuscrit de 156 ff.

123 *Z.* Bondon. Traité de la présence de Dieu.

Manuscrit de 88 ff.

Digitized by Google

124 *Z.* Prières choisies de divers auteurs à dire avant et après la confession, et avant et après la communion.

Manuscrit de 72 ff.

125 *Z.* Farcy (Gilles). Paraphrase sur l'hymne *Audi benigne conditor*, que l'on chante pendant le Carême, par Gilles Farcy, prêtre.

Manuscrit de 18 ff.

126 *Z.* Duvergier de Hauranne, abbé de St-Cyran. Traité sur l'humilité.

Manuscrit de 13 ff.

127 *Z.* Prières ou oraisons à la Ste Ve Marie, mère de Dieu. Prose de St Casimir à l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie.

Manuscrit de 22 ff. Incomplet à la fin.

128 *Z.* Prières pour la sainte Messe et pour tous les jours de la semaine. Litanies du nom de Jésus.

Manuscrit de 50 ff.

129 *Z.* Prière d'un chrétien dans le cours de la journée.

Manuscrit de 187 ff.

130 *Z.* Méditations spirituelles et prières.

Manuscrit de 69 ff. Incomplet au commencement.

131 *Z.* Méditations spirituelles et prières.

Manuscrit de 44 ff. (Rubriques rouges.)

132 *Z.* Perfection des actions ordinaires accommodée à notre usage.

Manuscrit de 56 ff.

133. Zaluski (J. A.). Abrégé de la doctrine de l'église catholique en 40 actions.

Manuscrit de 74 ff. Incomplet à la fin.

134 *Z.* La Vie de St Bruno, fondateur des chartreux; 2° St Bernard, « les trois degrés de perfection »; 3° Oraison à Notre-Seigneur; 4° Épître pour le jour de St Bruno.

Manuscrit de 15 ff.

Digitized by Google

135 *Z.* Exercices spirituels d'une religieuse.

Manuscrit de 153 ff. Incomplet.

136 *Z.* Scupoli : Combat spirituel ; 2° De l'humilité ; 3° De la mortification.

Manuscrit de 325 ff.

137 *Z.* Prières différentes et méditations spirituelles.

Manuscrit de 180 ff. Incomplet au commencement.

138 *Z.* Au nom de Jésus, conduite à la confession et communion.

Manuscrit de 132 ff. (Ce livre appartenait à la veuve de Bessin, comme le prouve une note autographe sur la page 1).

139 *Z.* Plainte et complaisance de l'amour divin (*sic*).

Manuscrit de 67 ff. Sont écrits d'un seul côté.

140 *Z.* Extraits de quelques S. S. Pères : St Grégoire de Nazianze, etc.

Manuscrit de 47 ff.

141 *Z.* Enseignement de St Louis, roi de France, à son fils Philippe. A Rome, 1620. Appresso Barth. Zannetti.

Manuscrit de 22 ff. dont le titre, toutes les rubriques et quelques mots sont écrits en couleur rouge.

142 *Z.* Entretiens avec Jésus. « Les travaux attachés à la condition du valet. »

Manuscrit de 55 ff. Incomplet, sans commencement et sans fin.

143 *Z.* Conduite pour la communion.

Manuscrit de 54 ff.

144 *Z.* Méditations : 1° Depuis le 1er dimanche de l'Advent jusques au 1er dimanche après l'Epiphanie ; 2° Depuis le 1er dimanche après l'Épiphanie jusqu'à la Septuagésime, etc.

Manuscrit de 376 pages. Titres et rubriques en rouge, bien relié.

145 *Z.* De l'Oraison mentale : *Vigilate et orate.*

Manuscrit de 150 ff.

Digitized by Google

146 *Z.* Prières d'un moine français; 2° L'horloge de la passion; 3° Exercice spirituel de la semaine.

Manuscrit de 59 ff. Incomplet au commencement.

147 *Z.* De Salutio (Barthel. Campi). Testament à son Dieu, par le R. P. frère Barthélemy Campi de Salutio, traduit de l'italien en français, écrit par moy Humbert Fabert, vitrier (*sic*), à Metz 1646; 2° Pratiques ou Exercices spirituels.

Manuscrit de 90 ff.

148 *Z.* Jaume. Instruction sur la religion catholique, apostolique et romaine, qui est la seule vraye, toutes les autres étant fausses, ce qui est clairement montré dans ce petit traité, à la maison de la Salpétrière, 1729.

Manuscrit de 74 ff.

149 *Z.* Extrait de la théologie morale de Monsgr d'Alet (Nicolas Pavillon, évêque d'Alet), 1666.

Manuscrit de 99 ff.

150 *Z.* L'abbé Paris (François), janséniste. Commentaire sur le livre de l'Exode et celui du Lévitique.

Manuscrit de 67 ff.

151 *Z.* Exercices, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. S'ensuivent les Exercices spirituels.

Manuscrit de 57 ff.

152 *Z.* Rancé, abbé de la Trappe. Différents sujets de dévotion.

Manuscrit de 100 ff.

153 *Z.* Pratiques ou instructions sur les évangiles de tous les dimanches de l'année, avec la table des matières, par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 155 ff.

154 *Z.* Prières. Oraison universelle.

Manuscrit de 22 ff.

155 *Z.* Zaluski. Prières chrétiennes au séminaire de St Sulpice, à Paris, 1722.

Manuscrit de 252 ff.

Digitized by Google

156 *Z.* Avila. Lettre spirituelle à une demoiselle.

Manuscrit de 111 ff.

157 *Z.* Sermons, pour les dimanches et quelques fêtes.

Manuscrit de 253 ff.

158 *Z.* Oraisons très-dévotes et très-pieuses, que ceux qui font la dévotion des 15 mardis pourront réciter avant et après la communion qu'ils feront à l'honneur de chaque mystère.

Manuscrit de 148 ff. avec la note à la fin : « Veu l'approbation, permis d'imprimer. Faict ce 5 avril 1684. La Reynie. »

159 *Z.* Les devoirs d'une sœur hospitalière, par un Docteur qui connaît à fond la vie spirituelle. A Paris, chez l'autheur, en Sorbonne, de l'année 1705.

Manuscrit de 162 ff.

160 *Z.* Recueil de différentes matières ascétiques par Sigisbert, capucin. 1679.

Manuscrit de 219 ff.

161 *Z.* Aspirations pour les malades et les agonisants, tirées des Psaumes de David.

Manuscrit de 83 ff.

162 *Z.* Hésyche. Traité de la pureté du cœur, « traduit du grecque d'Hésyche, prestre et religieux de St Bazile. »

Manuscrit de 153 ff.

163 *Z.* Thorentier. De l'Oraison; 2° Pratiques du R. P. T. P. C. 3° Méditations pour le R. P. Thorentier.

Manuscrit de 117 ff.

164 *Z.* Discours et autres traités sur différents sujets de piété.

Manuscrit de 160 ff.

165 *Z.* Méditations chrétiennes. (Vienne, chez Jean Thom. Trattuer, 1764.)

Manuscrit de 227 ff.

166 *Z.* Adrien (Pierre). Remèdes contre les tentations qui pour-

Digitized by Google

raient se présenter et nous conduire insensiblement au péché; 2° L'Ordinaire de la Ste Messe.

Manuscrit de 67 ff.

167 *Z.* Delpêche. Controverses (*Studio et labore Joannis* Delpêche de Hauteville, *Tolosanæ diocesis*, *Parisiis ab an.* 1641 *commorantis ad hunc an.* 1680, f. 2). Commence, f. 3, *Oratio*, *creator ineffabilis;* f. 5, Recherche de la véritable église de J.-C.

Tome second (avec la table des matières sur le feuillet du frontispice; et avec «l'ordre des siècles auxquels les Pères de l'Église ont écrit» à la fin). Commence : «Je croy une sainte, catholique et apostolique Église.»

Manuscrit de 178 ff. (Ier volume), + 263 (IIe), + 200 (IIIe). L'ancienne indication des pages démontre (voyez aux ff. 7, 87, 183) que plusieurs feuillets manquent; et quelques-uns sont entremêlés ou dérangés. Remarque au f° 1 : «J'ai fait imprimer dans mon livre intitulé *Discours publics*, *etc.*, ce qui se trouve ici de rayé ou deschiré.»

C'est le ms. autographe de l'auteur. Il y a un autre vol. III avec la même remarque : «J'ay rayé ou déchiré de ce vol. ce que j'ai fait imprimer dans mon livre intitulé *Discours publics.*» — Ms. de 200 ff. Voyez le n° 112.

168 *Z.* Traité de la sainte Pénitence méritez (*sic*) de Jésus-Christ dans sa mort et passion et appliquez à nos âmes par les sacrements de son église et en l'opération de son Saint-Esprit.

Manuscrit de 107 ff. 213 pp.

169 *Z.* Pensées morales et chrétiennes tirées des écrits des SS. Pères : «Les personnes qui s'appliquent;» finit : «leurs sentimens.»

Manuscrit de 363 ff. Incomplet à la fin.

170 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé du catéchisme sur l'église, 1723.

Manuscrit de 23 ff.

171 *Z.* Testament spirituel (ou direction) pour les ancien chartreux.

Manuscrit de 46 ff.

172 *Z.* Catéchisme ou briève instruction du chrestien (pour l'usage de Louis XIV, roi de France), 1645.

Manuscrit de 24 ff.

Digitized by Google

173 *Z.* Zaluski (J. A.). Méditations sur les quatre dernières fins de l'homme : sur la mort, le jugement, le paradis et l'enfer, 1721.

Manuscrit de 61 ff.

174 *Z.* Manière d'entendre la sainte messe les jours de communion (ou exercice de la messe).

Manuscrit de 40 ff. Avec les rubriques rouges.

175 *Z.* Livre ascétique : « s'ensuit la manière de se lever le matin. »

Manuscrit de 115 ff. Dont les 6 derniers sont de plus petit format.

176 *Z.* Petit catéchisme (f. 8); 2° Catéchisme ou (39) instructions catholiques (f. 28).

Manuscrit de 99 ff. dont les 7 premiers contiennent quelques annotations et des vers latins : *Carmina a Jacopone condita franciscano*, et *Epitaphium Adæ a S^to Victore.*

177 *Z.* Farcy (Gilles). Les élévations saintes de l'âme dévote, par M. Gilles Farcy, prestre.

Manuscrit de 68 (+ 1) ff.

178 *Z.* Méditations spirituelles : « Méditation de l'élection. »

Manuscrit de 75 ff.

179 *Z.* Recueil de prières et oraisons utiles à toutes sortes de rencontres et d'occasions avec la table des matières (sous la fin).

Manuscrit de 35 ff. 70 pp.

180 *Z.* Méthode pour les exercices journaliers des novices de la congrégation Notre-Dame, du monastère de Paris.

Manuscrit de 192 ff.

181 *Z.* Exhortations pour les dimanches de l'année, par le P. Déodate (Théodote), capucin. Tables des exhortations ici contenues.

Manuscrit de 168 ff.

182 *Z.* Prières et oraisons tirées de différents livres de piété, avec une infinité d'autres choisies et très-édifiantes, tant pour régler ses mœurs que pour toutes sortes de besoins, 1723.

Manuscrit de 133 ff.

Digitized by Google

183 *Z.* Neytier. Extraits de livres ascétiques et spirituels, dont les textes sont en la plus grande partie françois et en partie latin. Commence : «Les hommes sont naturellement superbes.»

Manuscrit de 168 ff.

184 *Z.* Lettre d'un anonyme sur la vie sainte d'un homme retiré du monde. «Ma révérende sœur en Notre-Seigneur.» 1660. Voir à la fin.

Manuscrit de 30 ff. 59 pp.

185 *Z.* Discours sur l'Immaculée Conception de la sainte Vierge Marie. *Jacob autem genuit Joseph virum Mariæ.*

Manuscrit de 11 ff.

186 *Z.* Braillet, prêtre à Saint-Paul. Retraite de dix jours sur différents sujets tirés de l'évangile, divisée en trois parties : 1° Préparation à la retraite, prière à la sainte Trinité, règlement de la journée et pratiques; 2° Contenant les sentences et les méditations de la retraite, p. 77; 3° Examen très-utile sur tous les devoirs du chrétien et de la religion, p. 395. 1729. — Avec la table des matières.

Manuscrit de 197 f. 394 p. + 90 ff. 180 pp. = 287 ff. 574 pp. et 4 ff. de la table.

187 *Z.* Prières du matin et du soir avec les offices, litanies pour tous les jours de la semaine, et prières pour la confession et communion.

Manuscrit de 80 ff. Incomplet à la fin.

188 *Z.* Paraphrase en forme de prière sur le *Venite exultemus*, rédigée selon l'ordre du bréviaire romain, f. 2; 2° Paraphrase en forme de prières sur les sept psaumes pénitentiaux, f. 48; 3° Compositions de quelques médicaments, f. 119 v., J. A. Zaluski.

Manuscrit de 142 ff. F° 1 : Passe-port de la sainte Vierge.

189 *Z.* Prières et instructions chrétiennes pour bien commencer et bien finir la journée, pour entendre saintement la messe haute et basse, et pour approcher avec fruit des sacrements de pénitence et d'eucharistie; et les heures canoniales et les vêpres du dimanche.

Manuscrit de 193 ff.

Digitized by Google

189 *bis Z.* Adoration de Jésus mourant, qui se fait tous les jours à trois heures. (Prières.)

Manuscrit de 29 ff.

190 *Z.* Chenurt. Instruction briève touchant la confession, par M. Chenurt.

Manuscrit de 21 ff.

191 *Z.* Messe du jour de saint André; 2° Messe pour le jour de saint François de Sales, f. 73.

Manuscrit de 88 ff.

192 *Z.* Zaluski (J. A.). Avis spirituels : « Vous renoncerez à toutes les vanités. »

Manuscrit de 8 ff.

193 *Z.* Lettres spirituelles pour l'état de perte en Dieu (f. 10), 1692-1694 (f. 80) : « Vous-même demendez-vous qu'est-ce que c'est d'être perdue. » Attribué à Henri Marie Boudon; 2° Maximes de Mons. de Bernier pour la vie militaire (f. 30).

Manuscrit de 39 ff. Avec la remarque de J. A. Zaluski sur le nom de l'auteur de ces lettres, f. 1. « *Forte Henrici Mariæ Boudon, id quod colligo ex symbolo* : Dieu seul. »

194 *Z.* De la fréquente confession (et communion).

Manuscrit de 64 ff.

195 *Z.* Livre de prières : 1° Formulaire du bon propos (f. 1); 2° Exercice de la conscience chrétienne par forme de chapelet (f. 8); 3° Méditations (f. 70).

Manuscrit de 94 ff.

196 *Z.* Bréviaire pour l'office du corps de J.-C. Commence par table de matières : « Matines, etc.; » 2° Extrait de l'Imitation de J.-C., liv. I, chap. III (pas achevé), f. 118.

Manuscrit de 119 ff.

197 *Z.* De la Vallière. Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente (duchesse de la Vallière); seconde édition. A Paris, 1680. Avec table des Réflexions (f. III v°).

Manuscrit de 113 ff.

Digitized by Google

198 *Z.* Traités : 1° Des sept péchés mortels et de leurs remèdes; 2° Des vertus opposées à ces péchés, f. 64 v°; 3° Partie troisième de la communion, par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 111 ff.

199 *Z.* Livre ascétique : 1° Trois articles de trois entretiens et trois unions spirituelles; 2° article 4 et 5 de certaines maximes aidantes à cette adresse de l'âme à Dieu dans son cœur (f. 71; pas achevé). Commence : « Article premier du premier entretien. »

Manuscrit de 76 ff.

200 *Z.* Livre de prières pour les dimanches, choisies (f. 1) : « O Dieu, venez à mon aide; » 2° Textes (f. 116).

Manuscrit de 157 ff.

201 *Z.* Lettres spirituelles à quelques religieuses, de M. Nicole (f. 16, v.) et du père Rigoleu (f. 86); traités et méditations de piété. Commence : « Manière de répandre son cœur devant Dieu. »

Manuscrit de 153 ff.

202 *Z.* Lettres (trois) d'un ecclésiastique (Antoine Arnaud) à une personne de qualité sur la pénitence (de xv chapitres); les seconde et troisième à une religieuse sur la manière de bien vivre et sur la conduite, avec table des contenus; 2° Examen spirituel de l'âme, pour les religieuses (f. 75); 3° Devoirs de vierges non religieuses (f. 201); 4° Réflexions sur la volonté de Dieu (f. 213); 5° Avis sur la conduite qu'il faudra tenir en cas de changement dans la maison (f. 221), avec tables de matières contenues dans les trois derniers sujets, 2, 3 et 4; 6° Avis sur la manière avec laquelle vous devez vous conduire pour vivre chrétiennement (f. 261).

Manuscrit de 265 ff.

203 *Z.* Notes sur le cours de la Théologie morale de M. Bonal, docteur en théologie.

Manuscrit de 444 ff.

204. Recueil de différents écrits : *a* f° 1, Homélie de la sainte Vierge, 1766, 15 août, par J. A. Zaluski; *b* f° 13, Litanies pour honorer la volonté divine; *c* 16, Version de l'oraison de Manassé, roi

Digitized by Google

de Juda; *d* 17, Oraison pour exciter en l'âme la componction et la douleur des péchés; *e* 33. La montée du Mont-Carmel, fragment.

Manuscrit de 36 ff.

205. Exercices du chrétien ou de l'homme intérieur.

De la bibliothèque de la chevalière d'Éon. Manuscrit de 167 pp.

206. Traité sur la prière et autres sujets de la religion chrétienne.

De la bibliothèque de la chevalière d'Éon. Manuscrit de 77 pp.

207. Abrégé de l'histoire sainte.

Digitized by Google

II

JURISPRUDENCE.

JURISPRUDENCE.

In-folio (*vélin*).

1 *Z.* 1° Priviléges des notaires et secrétaires de la maison de France en 20 articles (v. la table f° 25 v.); « donné au Plessis du Parc lès Tours, ou moys de novembre l'an de grace 1482 et de nostre règne (de Louis XI) le 22me. *Lecta, publicata et registrata . . . actum in kamera justicie. Parisiis XII^a^ die mens. Jul. an. 1483;* 2° Privilléges des Maillart ou de Jean Maillart, notaire, et de sa famille (en latin) : *Datum Parisiis, in castro nostro de Lupera, 18 april. 1372.*

Manuscrit de 25 ff. exécuté en 1570, pour Philippe Maillard, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Quincy, lequel y a fait ajouter à la fin les lettres d'anoblissement de sa maison par Charles V, avec ses armes et sa devise : « Sans mal penser. »

La miniature-frontispice représente Louis XI donnant la charte des priviléges à l'un des notaires et secrétaires agenouillés devant lui. Dans l'encadrement figurent les quatre évangélistes écrivant.

2 *Z.* Procès-verbaux d'assises judiciaires d'Angleterre. Incomplet au commencement et à la fin. Commence : « . . . Robert Houel et sa femme. » Il y a des notes brèves en marge à toutes les pages, indiquant la nature de l'affaire, le genre de sentence, etc. « *Judicium*. . . verdic. . . resjeyt. . . *opinio curiæ*. . . attornement... endictement... appel... » En manière de titre courant et en tête de chaque feuillet, on lit l'indication de l'année : au premier feuillet, *Anno XX^mo^;* au dernier, *Anno XLV^to^*. Le corps du texte est divisé aussi par années : *Assisa de anno XX^mo^ I^mo^...* » ou : « *Assisa de anno r. r. nunc XLIII°...* » Il y a souvent les noms des juges : *coram Wychester et Chelrey... coram Wilby...* » ou l'indication du lieu : « *Apud Kynsyton. . . apud Wynton. . .* » Au f° 15 v° se trouve le plus explicite de ces titres : « ...*Anno r(egni) r(egis) E(duardi) tercii vicesimo secundo.* » Le corps du texte en dialecte anglo-normand.

Manuscrit de 155 ff. XIVe siècle. Écriture très-abrégée, très-serrée; de 46 à

Digitized by Google

50 lignes à la page. Une main contemporaine a écrit sur la première feuille de garde : *Sum Francisci Jacksonn.* Une main du XVIIe siècle a inscrit en tête ce titre inexact : *Angliæ chronicum gallicum.*

3 *D.* Extrait des registres de la refformation de la gruerie du Duché de Vallois, du 22e jour de May 1540.

Manuscrit de 8 ff.

4 *D.* Cahier détaché d'un registre de comptes, concernant surtout Claude Boyleaue, receveur du magasin à sel à Beauvais (1547-1549).

Manuscrit de 8 ff. Incomplet : commence du 29e feuillet et finit au feuillet XXXVI.

JURISPRUDENCE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Chaboceau, avocat du Roy. (Voir sa signature à la fin de la lettre dédicatoire, f° 5.)

Entretiens d'un ancien et d'un jeune avocat sur les principes de la Jurisprudence, 1708. Dédiés au duc de Mazarin. (Avec un frontispice dessiné à la plume et collé au feuillet 3.)

Manuscrit de 106 ff. et 196 p.

2 *Z.* Institution au droit françois.

Manuscrit de 122 ff.

3 *Z.* Extraits des auteurs de la Jurisprudence françoise par lieux communs, et l'ordre alphabétique (depuis A jusqu'à L au mot *Légats*).

Manuscrit de 165 ff. Beaucoup de pages blanches. XVIIIe siècle.

4 *Z.* Titres du droit françois par ordre alphabétique.

Manuscrit de 426 ff. Avec la remarque au revers de la reliure : « *Ex Bibliotheca Johannis Forestei, supremæ curiæ advocati.* »

5 *Z.* Répertoire du droit françois.

Manuscrit de 254 ff.

6 *Z.* Répertoire du droit françois.

Manuscrit de 259 ff.

Digitized by Google

7 *Z.* Répertoire du droit françois.

Manuscrit de 175 ff.

8 *Z.* Lieux communs du droit civil et canonique françois, par ordre alphabétique (en français et quelques parties en latin). Commence : « *Adulterium*, » f. 2; jusqu'à : « *Venenum*, » f. 665. 2° Adages et Sentences de droit (du f. 667 r° à 686 v°).

Manuscrit de 688 ff. Texte très-serré; 80 lignes à la page. Les deux derniers feuillets, contenant des fragments d'un procès particulier, ne sont que des feuilles de garde. XVIIe siècle.

9 *Z.* Zaluski (J. A.). Conférence touchant quelques difficultés de conscience, 1722. Commence : « Du baptême, » f. 1.

Manuscrit de 402 ff. 803 pp.

10 *Z.* Table de soixante pièces concernantes la jurisdiction de Cluny (*Cluniacensis ordinis jurisdictio*), dont la 35e, 36e et 37e pièces imprimées sont ici ajoutées.

Manuscrit de 95 ff. (non compris les 16 ff. des trois pièces imprimées), très-gâté par l'humidité.

11 *Z.* Mémoire sur les ordonnances en général, fait par ordre de Mr Colbert; avec les traités qui devoient être faits par M. de Seignelay, après ses études de droit; avec leur distribution.

Manuscrit en trois volumes; ensemble 649 ff. Voir ci-après au n° 31 : l'exemplaire n° 31 est plus complet à la fin et un peu différent au commencement. Celui-ci a l'avantage d'indiquer, dans l'introduction qui forme les premières pages du tome I, les principaux collaborateurs de cet ouvrage : Foucault, père et fils, Bocager, de Gomont, Ragueneau, Dubois, Le Vayer de Boutigny, Billain, Patru, de Loulière, Abraham... et de présenter, en marge, un assez grand nombre d'annotations, renvois, citations.

12 *Z.* Nicole. VII Traités des prêts, des intérêts de l'usure, de l'escompte des marchands et changeurs, etc.

Manuscrit de 342 ff.

13 *Z.* Recueil de pièces tant manuscrites qu'imprimées relatives au droit ecclésiastique. Conférences sur l'édit de Louis XIII. Extrait du journal de M. de Saint-Amour et autres.

Manuscrit de 422 ff.

Digitized by Google

14 *Z.* Benardi. Raisons d'obéir au Pape et au Roy, au sujet de la constitution *Unigenitus*. (Six exemplaires.)

Manuscrit de 34 ff.

15. Dreux du Gué de Bagnole, conseiller du Roy. Déduction ou avis du droit dans la cause de bénéficiaires de Flandre, 1684.

Manuscrit de 74 ff.

16 *Z.* Consultation de MM. les avocats du Parlement de Paris au sujet du jugement rendu à Ambrun, contre Mgr l'évêque de Senez, 1727.

Manuscrit de 34 ff.

17 *Z.* Statuts de l'ordre (militaire) de la Conception immaculée de la sainte Vierge Marie, par Georges Malinsky; avec les remarques (sur ces statuts) par J. A. Zaluski, en regard du texte.

Manuscrit de 12 ff. A deux colonnes.

18 *Z.* Le Vahier. Traité de l'autorité du Roy dans l'administration de l'église gallicane, par M. Le Vahier, Mᵉ des requêtes, 1683.

Manuscrit de 194 ff.

19 *Z.* Recueil contenant les intérêts et prétentions des Papes, Empereurs, Roys, Princes, Républiques et Estats de l'Europe.

Manuscrit de 266 ff.

20 *Z.* Recueil des écrits qui ont été faits sur le différend d'entre MM. les Pairs de France et MM. les Présidents à mortier du Parlement de Paris pour la manière d'opérer aux lits de justice. Avec l'arrest donné par le Roy en son conseil en faveur de MM. les Pairs, à Paris.

Manuscrit de 139 ff.

21 *Z.* Abrégé de la procédure qui s'observe aux conseils du Roy dans les instances qui s'y traittent, suivant l'usage du dernier règlement du 9 juillet 1687.

Modelles de toutes les lettres de justice ou commissions qui se scellent au grand sceau, avec des instructions sur chacune.

Manuscrit de 83 ff.

Digitized by Google

22 *Z.* Divers Discours de la majorité des roys de France et de la régence du royaume. Édits, lettres et autres.

Manuscrit de 383 ff.

23 *Z.* Du conseil du Roy. Règlements qui vont jusqu'à 1674.

Manuscrit de 202 ff. XVIIe siècle.

24 *Z.* Louet. Recueil de notables arrêts du Parlement de Paris, pris des mémoires de feu M. Louet, conseiller; revu et augmenté de plusieurs arrêts de feu M. Julien Brodeau. Paris, 1677.

Manuscrit de 335 ff.

25 *Z.* Extraits des registres du Conseil d'état de France, où il y a quelques papiers officiels autographes et quelques extraits d'arrêts imprimés.

Manuscrit de 273 ff.

26 *Z.* Inscriptions, suscriptions et soubscriptions des lettres que le Roy de France, la Reyne mère, M^r le Dauphin et Monsieur escrivent et qui leur sont escrites, tant dedans que dehors le royaume.

Manuscrit de 182 ff. avec cette remarque sur le feuillet du titre : *Ex bibliotheca Martini Billet. Parisiis*, 1705. Puis : «Ce manuscrit vient de la bibliothèque de M. Peiresk.»

27 *Z.* Sully. Maximes d'État, réflexions et considérations politiques et morales, tirées des Mémoires de Maximilien de Béthune, duc de Sully.

28. Recueil des Grands Jours tenus en diverses villes de France depuis 1367 jusqu'en 1634, «contenant des anecdotes très-curieuses, qui peuvent servir à l'histoire de ce temps;» 4 volumes. Le tome I contient les procès-verbaux des Grands Jours tenus en 1367, 1374, 1376, 1381, 1391, 1395, 1398 et de 1402 à 1409, à Troyes; en 1454, à Poitiers; en 1455, à Thouars; en 1456 et 1459, à Bordeaux; en 1481, à Montferrand; en 1519, à Poitiers; en 1520, à Montferrand; en 1531, à Poitiers. Le tome II contient les procès-verbaux des Grands Jours de 1533, à Tours; de 1534, à Moulins; de 1535, à Troyes; de 1539, à Angers; de 1540, à Moulins; de 1541, à Poitiers; de 1547, à Tours; de 1550, à Moulins. Le

Digitized by Google

tome III contient ceux de 1567 et de 1579, à Poitiers; de 1582, à Clermont en Auvergne; de 1583, à Troyes; et le tome IV, ceux de 1596, à Lyon, et de 1634, à Poitiers.

Manuscrit de (tome I, 181 ff. 362 p.; tome II, 164 ff. 327 p.; tome III, 186 ff. 371 p.; tome IV, 116 ff. 232 p.; ensemble =) 647 ff. ou 1,292 p.

29 *Z*. Règlement de la maison du Roy de France et des principaux officiers servant en icelle.

Manuscrit de 138 ff.

30 *Z*. Consultation (de l'assemblée du clergé de France) sur le mariage de Monseigneur frère unique du Roy (duc d'Orléans) pour la question du droit (1635, Gaston de France).

Manuscrit de 38 ff.

31 *Z*. Mémoires pour les ordonnances en général, faits par ordre de M. Colbert, en 3 vol. (Indication des principaux chapitres de l'ouvrage : Idée de M. Colbert. De quelles lois les François se sont servis avant l'établissement de la monarchie. Des libertés de l'église gallicane. De la prétendue infaillibilité du pape. S'il est permis au roy de faire des levées sur les ecclésiastiques sans avoir recours au pape. Des Universités. Règles de la chancellerie. De la Noblesse. Du droit des coutumes en France. Ordonnances. Édits. Sceaux. Mariages des princes et autres. État des maisons royales. Finances. Parlements. Chambres de l'édit. *Coercitio hereticorum*. Affaire du curé de Québec. Comment la comté de Cahors appartient à l'évêque. Fin.)

Manuscrit en trois volumes, ensemble 873 ff. Voir plus haut le n° 11 *Z*.

32. Abrégé du droit public de Pologne, rédigé sur les mémoires de Mr l'évêque Cujarie.

Manuscrit de 51 ff.

33 *Z*. Droit de France. Arrêts, plaidoyers, procès-verbaux de 1580.

Manuscrit de 191 ff.

34. Procès-verbal de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667.

Manuscrit de 443 ff. Plus complet que le numéro suivant.

Digitized by Google

35 *Z*. Procès-verbal ou explication de l'ordonnance (civile et criminelle) de Louis XIV, de 1667; et de celle de 1670.

Manuscrit de 341 ff.

36 *Z*. Explication de l'ordonnance (civile et criminelle de Louis XIV) de 1667; 2° Explication de l'ordonnance criminelle de l'année 1670 (page 395). Commence par : «Table des titres contenus dans le présent livre.»

Manuscrit de 681 pp.

37. Rouvier. Constitution politique de la monarchie espagnole, promulguée à Cadix le 12 mars de l'année 1812; traduite de l'espagnol par G^me^ Rouvier, conseiller de commerce de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies au service actif de la Commission des loix. (Dédié à Alexandre Ier.)

Manuscrit de 75 ff.

38. Rouvier (G^me^). Analyse de la nouvelle constitution politique de la monarchie espagnole, publiée à Cadix dans la présente année 1812.

Manuscrit de 52 ff. Voir le n° 37.

39. Testament politique, ou les maximes de l'État, du cardinal de Richelieu.

Manuscrit de 220 ff.

40 *Z*. De Lamoignon. Recueil des arrests de M. le premier président de Lamoignon.

Manuscrit de 161 ff.

41 *Z*. Procès-verbal de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670.

Manuscrit de 122 ff.

42 *Z*. Procès-verbal. — Même ouvrage que 41.

Manuscrit de 201 ff.

43 *Z*. Requestes civiles. Commence : «Requeste de M. Jacques-Raoul, évesque de la Rochelle.»

Manuscrit de 136 ff. dont les 128-133 ne sont que des lambeaux.

Digitized by Google

44 *Z*. Inventaire général des contrats d'acquisitions et d'échanges, décrets, partages et transactions concernant la terre noble, fiefs et seigneuries de Stains . . . près la ville de St Denys en France, appartenant à Claude Coquille, seigneur dudit Stains et autres lieux, conseiller du Roy, etc. — Faict et achevé à Stains par moi notaire au Chastellet de Paris, le 21 novembre 1680 : Choppin.

Manuscrit de 186 ff.

45 *Z*. L'esprit de l'ordonnance touchant la procédure.

Manuscrit de 194 ff.

46 *Z*. Style ordinaire du Palais ou formes des procédures.

Manuscrit de 354 ff.

47 *Z*. Les ordonnances militaires des troupes d'Espagne, en 2 vol.

Manuscrit de 239 ff. Porte le signe de rareté.

48 *Z*. Usages et coutumes du commerce de la marine de Marseille.

Manuscrit de 223 ff.

49 *Z*. Mémoires concernant la marine de France, de 1660 à 1672.

Manuscrit de 208 ff.

50. Ordonnance de Georges II, roy d'Angleterre. Imprimé à Londres par Thomas Basket, 1746.

Manuscrit de 10 ff.

51. Ordonnance de Louis XIV concernant la marine.

Manuscrit de 217 ff.

52 *Z*. Articles (362) sur les Coutumes de la prévosté et vicomté de Paris.

Manuscrit de 342 ff. Fin du XVIIe siècle.

53 *Z*. Valois. Réformation générale des eaux et forêt de Laigue, avec le plan de cette forêt, dessiné sur parchemin. — En tête du manuscrit : Louis par la grâce de Dieu, etc.

Manuscrit de 262 ff.

Digitized by Google

54 *Z*. Remontrances (50) de la cour du Parlement de Paris faictes aux Roys de France en diverses années, de 1539 à 1579.

Manuscrit de 384 ff. Belle copie de la fin du XVIe siècle.

55 *Z*. Écrits divers concernant la contribution générale de France, ou les Tailles.

Manuscrit de 40 ff.

56 *Z*. Instruction des finances du royaume de France. Sur les plats de la reliure en parchemin, on lit : « Protocolles des finances. Protocolles de plusieurs pièces d'office. »

Manuscrit de 86 ff.

57 *Z*. Mémoires dressés par ordre du Roy Henry II, roi de France, pour la réformation des finances, par « aulcuns des présidens et maistres de ses comptes à Paris... Au moys de janvier 1556. »

Manuscrit de 92 ff. XVIe siècle.

58 *Z*. Réflexions sur le commerce extérieur de la Russie ou avantages que la Russie peut retirer du commerce avec la France par la mer Noire, les échelles du Levant et la Méditerranée.

Manuscrit de 20 ff. XVIIIe siècle.

59 *D*. Précis sur les principes d'un crédit réel et national.

Manuscrit de 28 ff.

60 *Z*. Recueil des matières essentielles qui regardent le commerce de France en Espagne et aux Indes occidentales.

Manuscrit de 83 ff.

61. Mémoires présentés par les députés du commerce de la ville de Rouen en exécution des ordres de Sa Majesté.

Manuscrit de 26 ff.

62 *Z*. Registres de plusieurs ordonnances des intendants de Picardie, de France, 1634.

Manuscrit de 89 ff.

63 *Z*. Procès-verbal du tabac, 1730-1731. Nantes.

Manuscrit de 91 ff.

Digitized by Google

64 *Z.* Auranet. Coutumes de la prévosté et vicomté de Paris, de M. Auranet; 2° Pourquoi la prescription a été introduite; 3° Des institutions d'héritiers simples et conditionnelles tant par testament que par contrat.

Manuscrit de 341 ff.

65 *Z.* Dumoulin. Extrait du commentaire de Dumoulin sur la coutume de Paris.

Manuscrit de 163 ff.

66 *Z.* Coutumes de la prévôté et vicomté de Paris, en 2 vol. et 334 articles.

Manuscrit de 591 ff.

67 *Z.* Table alphabétique des coutumes, avec la table des tiltres contenus en ce livre.

Manuscrit de 126 ff.

68 *Z.* Coutumes de Paris.

Manuscrit en deux volumes; 213 et 301 ff. XVIIe siècle.

69 *Z.* Coutumes de Paris.

Manuscrit de 97 ff. Ouvrage tout à fait différent du précédent. XVIIe siècle.

70 *Z.* « Cy commencent les coustumes des païs d'Anjou et du Maine, contenant sèze parties. » P. 126, espèce d'appendice sous ce titre : « Aucuns bons notas. »

Manuscrit de 129 ff. Marque de rareté. D'une écriture du XVIIe siècle : « *Circa* 1493. » Le texte est en effet de la fin du XVe siècle, très-compact et surchargé de notes intercalées ou marginales du même temps.

71 *Z.* Règlement général ou abrégé de la coutume de Paris.

Manuscrit de 11 ff. XVIIe siècle.

72. Considérations sur le gouvernement de Pologne et sur sa réformation projettée. 1772. Avec le portrait gravé de Jean-Jacques Rousseau.

Manuscrit de 127 ff.

73 *Z.* Vaudemont (lat. *Valdemontium*). Projet des coutumes du comté de Vaudemont, ainsi que d'ancienneté ont été pratiquées et

Digitized by Google

que pour l'avenir semblent devoir être observées, comme conformes au droit, à la raison et à l'équité.

Manuscrit de 83 ff.

74 *D.* Recherches sur l'origine du despotisme oriental. Paris, le 20 novembre 1758.

Manuscrit de 86 ff. De la Bastille.

75 *Z.* Priviléges de la noblesse de Lorraine. (Lettres de Charles II.)

Manuscrit de 42 ff.

76 *Z.* États de la Ligue tenus à Paris, 1593; et États de Rouen, 1596-1597. Procès-verbaux. Commence : «Table de ce volume contenant ce qui se passa à l'assemblée tenue à Paris en forme d'États Généraux pendant la Ligue, depuis le mois de janvier jusqu'en juillet 1593.» — Au f. 128 commence la partie du manuscrit relative aux «États convoqués à Rouen par le roi Henry IV, 1596.» Finit au f. 157 : «Le présent cahier a été veu, leu et arresté en l'assemblée tenue à Rouen le samedi 25 janvier 1597. Ainsy signé : Henry de Bourbon, P. cardinal de Gondy, de Matignon, mareschal de France; et Le Blanc, trésorier général à Tours, pour greffier.»

Manuscrit de 157 ff. de texte très-compact, et 3 de table des matières.

77 *Z.* «Estat des noms des députez convocquez par le Roy en Assemblée à Rouen, 1596. Abrégé de l'entière valleue des finances du Roy. Estat des despenses nécessaires en l'année prochaine 1597. Estat de ce que monte par mois la despence de l'armée du Roy. Gaiges des officiers de judicature et de finances. Estat fait et dressé en 1584 pour l'entretènement de l'Estat du Royaume et de la despense de la maison du Roy. Règlement général pour les finances. Règlement des Tailles. Mémoire sur le fait du contrat du sieur Parent. Cahier du tiers état de France en 1588. Autres états et pièces diverses relatives aux États Généraux en 1588 et 1596.

Manuscrit de 182 ff. XVIe siècle.

78 *Z.* Exposé touchant le rachat des biens qui appartiennent à l'évêché de Piltin ou de Courlande d'entre les mains de ceux qui les tiennent actuellement en hypothèque.

Manuscrit de 4 ff.

Digitized by Google

79 *Z*. Extraits des États Généraux du royaume de France. Ces deux volumes sont une sorte de sommaire analytique résumant, tome par tome et document par document, une collection assez considérable d'ouvrages (manuscrits ou imprimés) relatifs aux États Généraux, depuis le règne de Charles VI jusqu'à celui de Louis XIII. F. 1. Traité de M. Servin, avocat général au Parlement de Paris, touchant l'origine de la convocation des États Généraux. Les États Généraux sur lesquels il y a le plus de documents analysés sont ceux du règne de Charles VI, ceux d'Orléans en 1560, ceux de Blois en 1576 et en 1588, ceux de 1614 et 1615. Ces derniers occupent les deux tiers du second volume et bonne partie du premier. D'autres documents analysés se rapportent à des assemblées du clergé, des notables, à des Grands Jours, à des États provinciaux. Le dernier analysé (t. II, f. 372) est aussi le dernier dans l'ordre chronologique : il se rapporte à l'assemblée des notables tenue à Paris en 1626 et 1627.

Manuscrit de 414 ff. (tome I) et de 420 ff. (tome II). 2e moitié du XVIIe siècle.

80 *Z*. Procès-verbal de l'assemblée générale du clergé tenue en la ville de Paris, à Saint-Germain-des-Prés, en 1585 et 1586. Commence : « Par le contrat du 20e février 1580 passé entre le Roy et le clergé de France assemblé par permission de S. M. ès villes de Paris et de Melun, Sa dite M. entr'autres choses permettoit au clergé de ce royaulme une assemblée générale pour pourveoir à leurs affaires... » Lettre des sieurs doyen de Langres et abbé de Châtillon, agents du clergé, donnant avis à toutes les provinces de procéder à la nomination des délégués. Lettre du Roi indiquant le 1er septembre 1585 pour la réunion à Saint-Germain-des-Prés. Première séance. Harangues au Roi. Procès-verbaux des séances. Lettres en latin au pape Sixte V et réponse du pape. Etc. etc.

Manuscrit de 337 ff. XVIe siècle. C'est le procès-verbal original, à part les 4 premiers feuillets et les 5 derniers qui ont été recopiés par une main du XVIIe siècle.

81 *W*. Journal de la Commission du gouvernement provisoire de Lithuanie. — 1812.

Manuscrit de 64 ff.

82. Traduction du Canon du sultan Soliman II, représenté à

Digitized by Google

sultan Mourad IV, pour son instruction, faite par M. Dehudoff, et donnée à M. le professeur Biörnstat, le 6 février 1778.

Manuscrit de 48 ff.

83. Affaires généralles et secrettes des finances du royaume de France en l'année 1756.

Manuscrit de 31 ff.

84 *W*. Tables statistiques de la Suède, en 1805, 1806, 1807, 1808, 1809.

Manuscrit de 16 ff.

85 *W*. Projet pour lever à coup sûr tous les obstacles à l'exécution des édits, concernant les défrichements et desséchements, et pour faire mettre en valeur, dans l'espace de trois années au plus, toutes les terres et fonds du royaume généralement quelconques actuellement à défricher et dessécher.

Manuscrit de 16 ff.

86 *W*. Ordonnances publiées en Toscane durant l'administration de S. E. M. L. C. D. R.

Manuscrit de 10 ff.

87 *W*. Lettre d'un gentilhomme polonais escrite de Königsberg à ceux de sa nation qui tiennent le parti de l'Électeur de Saxe, traduite nouvellement du polonais en françois. 1735.

Manuscrit de 15 ff.

88 *Z*. Inventaires des chartres de Lorraine et Barrois. Remontrances et Playdoyers pour la souveraineté du Roy au Duché de Bar, l'un de M. Cappel, advocat du Roy, et l'autre par M. Marion, lors avocat en Parlement, touchant le Barrois et les limites du Royaume du côté de Champagne.

Manuscrit de 431 ff.

89. Copie d'un escrit du marquis de Beaupoil Saint-Aulaire, où il traite des moyens de rendre les Vallaches meilleurs et plus heureux, sous le rapport des intérêts de l'Empire des Russies. Le 18 juin 1811.

Manuscrit de 22 ff.

Digitized by Google

90. Mémoire pour les demoiselles de Beaulieu, héritiers testamentaires du feu sieur Gabriel Coustans, contre le sieur Delourmes Eydours, héritier institué des fonds délaissés par le sieur Jean Delourmes.

Manuscrit de 6 ff.

91. Dissertation sur un gouvernement libre.

Manuscrit de 7 ff.

92 *W*. Principes pour trouver le cours des changes par le moyen des titres, poids et valeurs des espèces, prix de l'or et de l'argent fin, agio et suragio de l'or, des banques, etc.

Manuscrit de 75 ff.

93. Discours sur les fabriques des Draps en France, destinés pour le Commerce au Levant, par un anonyme. Montpellier, le 25 Aoust 1752.

Manuscrit de 10 ff. Incomplet au commencement.

94 *S*. Songe du Verger (ou sur la puissance ecclésiastique et séculière), divisé en 2 livres.

Manuscrit du xve siècle; 208 ff. à 2 colonnes. Initiales peintes en rouge.

95. Cahiers des affaires de change et de comptes différents appartenant au marchand Schulz et au prêtre Potocki.

Manuscrit en 8 cahiers ou liasses.

96 *Z*. Livre des fais d'armes et de chevallerie, duquel les matières y contenues sont proufitables et duisent aux princes et aux chevaliers, et principalment à ceux quy ont charge de gens d'armes. Commence : « . . . puisque elles sont de droit, et il appartient à tout homme faire juste œuvre. » Le dernier chapitre est intitulé : « Cy devise d'armes et de panonceaux et des couleurs qui y sont réputées plus nobles en armoirie, et fait fin de son livre. »

Manuscrit de 82 ff. xve siècle. Incomplet au commencement. Reliure du temps.

97 *Z*. Considérations de feu S. A. le comte André Zaluski, prince-évêque de Cracovie, sénateur de la sérénissime république de Po-

Digitized by Google

logne, sur un mémoire relatif au commerce de la Pologne avec les autres provinces de l'Europe.

Manuscrit de 11 ff. non relié.

98 *W*. Motifs qui, indépendamment de l'intérêt des Polonais, doivent porter le gouvernement Français à s'occuper de la Pologne, avec la lettre de Mostowski adressée au général citoyen Bonaparte, et avec un autre écrit sur le même sujet.

Manuscrit de 3 cahiers.

99 *W*. Divers écrits de feu Kortum : Essay sur la réforme de la justice en Pologne, par Kortum, Conseiller privé de S. M. Pol. A Berlin, 1777. Le même essay, avec quelques modifications.

Manuscrit de 90 ff.

100. Remontrances du Parlement de Paris, sur la réponse du Roy à ses précédentes remontrances en la séance royale du 6 Mai (1788). Commence : « Sire, la réponse de Votre Majesté, du 17 de ce mois, est affligeante . . . »

Manuscrit de 5 ff.

101. Leçons sur le droit naturel et des gens. 1821.

Manuscrit de 41 ff.

102. Traité d'alliances deffensives entre Sa Majesté le Roy de Suède, Frédéric Ier et Sa Majesté Impériale Elisabeth Ire, Impératrice de Russie, arrêté et conclu à Saint-Pétersbourg, le 25 juin 1745.

Manuscrit de 6 ff.

103. Observations sur le corps de droit Frédéricien, ou sur le droit provincial de Prusse.

Manuscrit de 15 ff.

104. Requête au Roi, de la noblesse du pays de Forests.

Manuscrit de 17 ff. XVIe siècle.

105. Recueil de différents papiers et documents concernant la Pologne, dont les plus considérables sont :

Constitution de l'an 1616; Cérémonial à observer à la corona-

Digitized by Google

tion de S. M. le roy Stanislas Auguste, 25 novembre 1754; Instructions communes pour M. Orlik et M. l'abbé De Langlois.

Manuscrit de 57 ff.

106. Recueil de différents documents et écrits : Ordonnance du Roy Louis XIV, 1688; Art. 5 du traité de paix entre S. M. le Roy de Prusse et S. M. la Reine de Hongrie et de Bohême, conclu à Berlin, le 18 juillet 1742; Arresté relatif aux enfants et aux femmes à la suite de l'armée du 7 Thermidor; Sur l'immunité des ambassadeurs et ministres étrangers.

107. Établissements de bienfaisance en Danemark.

Manuscrit de 26 ff.

108. Apperçu des matériaux relatifs pour la plupart à la législation russe, par le baron Rosenkampff.

Manuscrit de 182 pp.

109. Constitution et Institution de l'ordre de saint Janvier à Naples.

Manuscrit de 26 ff.

110. Résultats tirés des tableaux sur les naissances, les décès et les mariages en Russie depuis 1796 jusqu'à 1805 inclusivement; et des tableaux sur les naissances et les décès depuis 1806 jusqu'en 1807, relevés de ceux qui confessent la religion grecque.

Manuscrit de 46 ff.

111. Extrait de quelques parties d'un ouvrage sur les caisses d'accumulation et d'assurances sur la vie, par E. E. Du Villard (de Genève), ex-législateur de la République française. A Paris, rue Guénégaud, n° 21.

Manuscrit de 19 pp. in-fol.

JURISPRUDENCE.

In-4° (*vélin*).

1. Cy s'ensuit la forme et manière comment il a esté procédé au Testament que on disoit estre fait par feue Dame Anne de Chabannes, mariée, à la requeste du feu Roy Charles, à Messire Jacques

Digitized by Google

de Colligny, seigneur de Chastillon; ce que non, comme vous pourrés veoir cy-après (1500-1502).

Manuscrit du XVIe siècle, de 31 ff. (35 avec les ff. blancs), orné d'initiales peintes en couleurs et rehaussées d'or; belles miniatures. On lit à la fin : « Ce présant livre apartient à Nicolas d'Anjou, conte de Roussillon, baron de Mézières, seigneur de Saint Fergeau et des païs de Puysaye, etc. Signé : N. Anjou. »

2. Livre de l'Ordre du très-chrestien Roy de France Loys unziesme à l'honneur de sainct Michel. (Ce ms. est un des exemplaires que le Roi distribuait aux chevaliers à leur entrée dans l'ordre.)

Manuscrit de 44 ff. orné d'une belle miniature représentant le Roi assis sur le trône, entouré de plusieurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. Initiales peintes en couleurs, rehaussées d'or.

A la fin du manuscrit, on voit la signature originale du Roi Louis XI et la date 1478, « au Plessis du Parc-lès-Tours. »

JURISPRUDENCE.

In-4° (*papier*).

1 *Z.* Traité des appropriances par bannies et prescriptions, avec la traduction des commentaires de M. Bertrand d'Argentré (latin *Argentræi*), traduit en 1733. Titre XIVe de l'ancienne coutume de Bretagne; c'est le quinzième de la nouvelle.

Manuscrit de 410 ff. avec cette observation manuscrite sur la feuille de garde : « *Vide Catalogum Bibliothecæ Mss. Regiæ Paris.* t. IV, p. 190, *sub* n° 6003. — *Item*, Lelong, dans sa *Biblioth. de France*, n°s 14869, 16292. — *Item*, Joecher, tome I, p. 524. »

2 *Z.* Louet (Georges). Recueil alphabétique de plusieurs décisions et des plus notables arrêts, en XI volumes.

Manuscrit de près de 2,000 ff. pour les 11 vol.

3 Z. Abrégé des ordonnances des Roys de France.

Manuscrit de 82 ff.

4 *Z.* Déclaration du Roi de France (Louis XV) concernant le Controlle des actes des notaires, donnée le 29 septembre 1722. Instructions pour les Employés à la perception des droits. 1731.

Manuscrit de 375 ff.

5 *Z.* Règlement de Sa Majesté Louis XIV du mois d'avril 1659.

Manuscrit de 44 ff.

Digitized by Google

6 *Z*. État général des revenus du Roy de France et des sommes qui seront payées au trésor royal. 1746.

Manuscrit de 6 ff.

7 *Z*. Plusieurs instructions pour la régie des Aydes dans l'élection de Paris, qu'il est nécessaire de sçavoir tant pour un Receveur que pour un Sous-Receveur et autres Commis aux Aydes pour bien s'acquitter de sa fonction, et tarifs pour la perception des droits sur le détail.

Manuscrit de 75 ff.

8 *D*. Mémoire sur le commerce des Indes.

Manuscrit de 322 ff.

9 *Z*. Instituts Coutumiers, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes du droit coutumier et plus ordinaire de la France.

Manuscrit de 80 ff.

10 *Z*. Coustume de l'Évesché de Metz avec les municipalles des chastellenies de Rambervillers. 1601.

Manuscrit de 46 ff.

11. Fortin (G.). Conférence de la Coutume de Paris avec les autres coutumes de France, et diverses ordonnances et arrêts expositifs de quelques articles d'icelle. Paris, 1611.

Livre imprimé avec des notes manuscrites en marge, 596 ff.

12 *Z*. Coutumes de Hontans (diocèse d'Aire), en patois. P. 1 : « S'ensec lou for den locq de Hontanx... » (35 ff.) Suivi de la traduction : « S'ensuit le for de Hontans octroyé par le puissant, noble et honorable seigneur Jean de Béarn... » — Finit : « Fait au Mon de Marsan, le 4e déc. 1664. Signée Du Faget et Du Grossier, greffier susdit. »

Manuscrit de 61 ff.

13 *Z*. Les Institutions au droit françois, par D. Germain, le 26 novembre 1710.

Manuscrit de 29 ff.

Digitized by Google

14 *Z.* Institutions au droit civil et français.

Manuscrit de 295 ff.

15 *Z.* Zaluski (J. A.). Traité de ce qui a été cru et pratiqué dans tous les temps au sujet de la Juridiction criminelle sur les Ecclésiastiques. 1723.

Manuscrit de 172 ff.

16. Institutions au droit français par D. Germain. (Voir le même ouvrage sous le n° 13.)

Manuscrit de 198 ff.

17 *Z.* Tarif des Droits qui seront levés sur les marchandises manufacturées et denrées entrant ou sortant des pays de l'obéissance du Roi Catholique. Paris, 1712.

Livre imprimé avec des feuilles intercalaires manuscrites. 55 ff.

18 *Z.* Vallon. Expédients pour les finances depuis 1708 jusqu'au 1er septembre 1715.

Manuscrit de 11 ff.

19. Des Bois. L'abbé commendataire, où l'injustice des Commendes est condamnée par la loi de Dieu, par les décrets des Papes et par les ordonnances pragmatiques et concordats des Rois de France; par le sieur Des Bois, docteur en un et l'autre droit. Cologne, 1673.

Manuscrit de 107 ff.

20 *W.* La Politique aisée, abrégée méthodiquement, avec des réflexions nécessaires en faveur des Princes et de la Noblesse, pour leur inspirer de nobles inclinations et pour leur former le jugement, en cinq chapitres.

Manuscrit de 180 ff.

21 *Z.* Despeysses de la Faye. Traité des successions testamentaires et *ab intestat*, de Mr Despesses.

Manuscrit de 145 ff.

22. Fordau (Silvestre). Discours sur la réforme de la Juris-

Digitized by Google

prudence, par Silvestre Fordau, docteur ès Arts libéraux, en Philosophie et en Droit. Munich, 1818.

Manuscrit de 21 ff.

23 *Z.* Opuscules du Droit françois, 1680, en 2 vol.

Manuscrit de 555 ff.

24. *Idem.*

25 *Z.* Traité de Péculat, divisé en 2 parties : 1° Entièrement réfuté un libelle intitulé : «De la peine du Péculat, etc.;» 2° Il est prouvé que tant par le droit civil que par les loix de France le Péculat est puni de mort.»

Manuscrit de 138 ff.

26 *Z.* Huisseau (Joh.). La discipline ecclésiastique des Églises réformées de France.

Manuscrit de 367 ff.

27 *Z.* Traité du droit français touchant les matières ecclésiastiques et bénéficiales suivant l'usage de France.

Manuscrit de 155 ff.

28 *Z.* Mémoires concernant l'administration des affaires du clergé de France. 1725 à 1731.

Manuscrit de 182 ff.

29 *Z.* Six Extraits des Registres du Parlement : Reliefs de prescriptions accordés à Mme l'abbesse de Château-Cherlon, Philippe, chanoine de Besançon, le comte et la comtesse de Poitiers, Mlle Marguerite-Ignace de Lorraine-d'Elbeuf. 1684, 1683, 1682, 1681, 1680 et 1677.

Manuscrit de 24 ff.

30 *Z.* De Riguet (Franç.), *Præpositus ecclesiæ San-Deodati, prædecessor meus*, [i. e. J. A. Zaluski] *in hac dignitate :* Des grands prévosts de l'insigne église de Saint-Dié en Lorraine et de leurs droits et juridiction.

Manuscrit de 276 ff.

31 *Z.* Cahier des remontrances du tiers état aux États tenus à

Digitized by Google

Blois, ès années 1576 et 1577. (Cette copie a été tirée sur un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, in-folio en maroquin rouge, cotté sur le 1er f. «Henry III, v. 30, n° 8801.» Elle vient de la bibliothèque de M. de Béthune, dont les armes se trouvent sur les coins de la reliure.)

Manuscrit de 202 ff.

32 *Z.* Inscriptions, soubscriptions et suscriptions des lettres que le Roi de France, la Reine, Monseigneur le Dauphin et Monsieur escrivent et qui leur sont escrites tant dedans que dehors le royaume.

Manuscrit de 148 ff.

33 *Z.* Traitté de la politique de France, par M. P. H. du C. (Paul Hay du Chatelet?), en onze chapitres, avec une épistre au Roi (signée des initiales P. H. d. C.).

Manuscrit de 91 ff. Fin du XVIe s. ou premières années du XVIIe. *Ex Bibliotheca* Ms. Jos. Foucault, *Comitis Consistoriani.*

34 *Z.* Zaluski (J. A.). Intérêts et maximes des Princes et des États souverains.

Manuscrit de 43 ff.

35 *Z.* Lettre apologétique pour l'ancienne Compagnie des avocats au Conseil du Roi.

Manuscrit de 10 ff.

36 *Z.* Monsieur le Chancellier de France de l'Hospital. Extrait d'un livre escrit de sa main contenant plusieurs traités de paix, appanages, neutralités, recognoissances, foi et hommages et autres droits de souveraineté.

Manuscrit de 24 ff. (Voir Hist. In-folio 135).

37 *Z.* Caulet (François-Estienne). Traité contre la régalle, recueilli des ouvrages de feu M. Caulet, l'évêque de Pamiers, 1681.

Manuscrit de 66 ff.

38 *Z.* Diverses pièces touchant le pouvoir du Roi sur la Régale et autres droits de Souveraineté, dans la principauté d'Orange. Extrait de l'Inventaire des chartes et archives de la Cour des comptes

Digitized by Google

de Provence, remis au dépôt des Terriers des la Chambre de comptes de Paris.

Manuscrit de 155 ff.

39. Très-humbles et très-respectueuses remontrances que présentent au Roi, notre très-honoré et souverain Seigneur, les gens tenant sa cour de Parlement. 15 May 1733 : signé *Portail.*

Manuscrit de 12 ff.

40 *Z.* Doujat. Défense des droits de la Reine très-chrestienne sur le Brabant et autres provinces catholiques des Pays-Bas, pour servir de réponse à un traitté latin intitulé : *Deductio, ex qua probatur clarissimis argumentis non esse jus devolutionis in Ducatu Brabantiæ, etc.*, composé en 1667. Autre titre imprimé : Mémoire pour la défense des droits de la Reyne sur les Pays-Bas Catholiques, 1675, duquel traité n'a esté imprimé que la préface, à cause de la paix d'Aix-la-Chapelle. Voir le n° 57.

Manuscrit de 137 ff.

41 *Z.* Dix Dissertations sur l'administration de l'Église gallicane. 2 parties (avec deux ouvrages imprimés en langue latine).

Manuscrit de 170 ff.

42 *Z.* Le Noble. De la primauté du Pape sur les autres évêques, et en quoi elle consiste; avec encore 4 ouvrages à la suite sur le même sujet (la primauté du Pape).

Manuscrit de 422 ff.

43 *Z.* Morin. Extrait des livres du P. Morin : *De administratione Sacramenti Pœnitentiæ commentarius historicus.*

Manuscrit de 35 ff.

44 *Z.* Recueil de pièces manuscrites et imprimées concernant les religieuses du tiers ordre de Saint-François, établies dans la ville de Nancy sous le nom de Sœurs grises. 1696.

Manuscrit de 230 ff.

45 *Z.* De la Ferrauderye, chanoine de Saint-Maurille d'Angers. Cas de conscience. 1677, tome II.

Manuscri de 147 ff.

Digitized by Google

46. Zaluski (J. A.). Traitté de l'union et désunion des bénéfices (avec la note de J. A. Zaluski : *Excerpt. ex Drapier.* : Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales, 1742). Commence par «Table. Observation.»

Manuscrit de 129 ff. (sans compter les ff. de la table, ou 139 ff. avec la table).

47 *Z.* Berthomeuf. De la Sainteté, et les Devoirs de la Règle de Saint-François.

Manuscrit de 124 ff.

48 *Z.* Règlements pour la maîtresse des sœurs (ou prieure) et pour les sœurs mêmes.

Manuscrit de 114 ff.

49. Mémoire pour nos seigneurs du Parlement au sujet de la déclaration dont l'enregistrement a été requis le 28 mars 1730, dans lequel on examina si la constitution *Unigenitus* est la loi de l'Église et si elle peut devenir la loi de l'Estat; 2° Raison d'obéir au Pape et au Roy de France au sujet de la Constitution *Unigenitus.*

Manuscrit de 21 ff.

50 *Z.* Constitutions sur la règle de saint Benoist.

Manuscrit de 61 ff.

51 *Z.* L'abbé Thouvenot. Réponse à la défense de l'Église de Toul, pour ce qui concerne l'indépendance de l'Église de Saint-Dié.

Manuscrit de 46 ff.

52 *Z.* Sur l'authorité de l'Église. Table d'un livre sur les matières du Jansénisme en 4 lettres. (Incomplet.)

Manuscrit de 38 ff.

53 *Z.* Blondel (Daniel-David). Extrait du livre de la primauté en l'Église.

Manuscrit de 158 ff.

54 *Z.* Anciennes règles des religieuses cordelières de l'Abbaye de

Digitized by Google

Notre Dame de Longchamps, fondée par Isabelle de France, sœur de saint Louis.

Manuscrit de 58 ff.

55 *Z.* Leçons de M. Osterwald. Sur la pratique du saint ministère.

Manuscrit de 73 ff.

56 *Z.* Quesnel (P.). Petit recueil de plusieurs pièces touchant la constitution du Pape et le Nouveau Testament du Père Quesnel. (2 août 1714.)

Manuscrit en 5 cahiers ou 92 ff.

57 *Z.* Dialogue sur les droits de la Reine très-chrestienne (Marie-Thérèse) sur l'Espagne. 1693 (voir le n° 40).

Manuscrit de 37 ff.

58. Raisonnement d'Estat sur les occurrences du temps présent, et principalement de feu Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu et M. le Comte Duc d'Olivarez San Lucar (présenté au roi Louis XIII après la mort du cardinal).

Manuscrit de 73 ff.

59 *Z.* Hay du Chatelet (Paul). Réplique en forme de lettre à l'auteur du «Bouclier d'Estat et de justice» (Baron dell' Isola), par P. H. d. C. (i. e. Hay du Chatelet).

Manuscrit de 66 ff.

60 *Z.* Extraits de divers mémoires concernant les affaires qui ont été rapportées au Conseil du Roi de France pendant les années 1660, 1661, 1662, 1663.

Manuscrit de 46 ff.

61 *Z.* Abrégé de la compétence des maîtres de requestes du Pallais et du fait de leur juridiction en France.

Manuscrit de 103 ff.

62 *W.* La Lithuanie vengée, ou réflexions d'un Polonais sur la déduction du droit du roi de Prusse sur le grand-duché de Lithuanie; inséré par le Prof. Zochakriwtz, à Halle, dans ses «Prétentions

Digitized by Google

illustres.» A Zamocz, 1743, chez Miecislas Jean Czerwensk, imprimeur de l'Académie.

Manuscrit de 15 ff.

63 *Z*. Examen ou réfutation du mémoire touchant la liberté de Florence et du grand-duché de Toscane.

Manuscrit de 33 ff.

64. Mémoire touchant le commerce que les Provinces unies des Pays-Bas font dans les divers endroits du monde; 2° Rapport fait par Daniel Braems, touchant la constitution des affaires dans les Indes Orientales.

Manuscrit de 119 ff. La note sur le feuillet de garde dit : «Ce manuscrit n'a point été imprimé et vient de la bibliothèque de M. le Duc de Saint-Aignan.»

65 *Z*. Zaluski (J. A.). Enseignemens chrétiens et politiques pour le gouvernement des États, 1756, avec la Table des chapitres à la fin.

Manuscrit de 548 pp.; 274 ff. et 8 de la table = 282.

66 *Z*. Real. Extrait de l'ouvrage de M. Real : la Science du gouvernement. Gouvernement de Pologne.

Manuscrit de 76 ff.

67 *Z*. Tarif des droits qui seront levez sur les marchandises, manufactures et denrées entrans ou sortans des Païs de l'obéissance du Roy Catholique, et autres, dans les villes et païs cédez à S. M. par les Traités des Pyrénées et d'Aix-la-Chapelle. Arresté au Conseil Royal des finances le 13 juin 1671.

Livre partie imprimé (en 1712), partie manuscrit. 21 ff.

68 *Z*. Le Vayer. Traité de l'authorité du Roi dans l'administration de l'Église gallicane, par M. le Vayer, maistre des requestes. 1689.

Manuscrit de 174 ff.

69 *Z*. «Le prétendu Maillard estoit acheté et suscité (par le Seigneur de Beaurains).... » Cause criminelle en 1671.

Manuscrit de 44 ff. Incomplet.

Digitized by Google

70 *Z.* Livre IVe de la règle des vingt jours, *in infirmis resignationibus.* (Sujet du droit canon.)

Manuscrit de 25 ff.

71 *Z.* Gudelini. *Commentarii de jure novissimi;* 2° Extrait des Novelles de Justinien.

Manuscrit de 172 ff.

72 *Z.* Voir In-folio, n° 15. Même ouvrage augmenté. 1697.

Manuscrit de 160 ff.

73 *Z.* Justification que la clause d'autorisation générale portée par le contrat de mariage de Mme de la Cour-des-Bois n'a point été suffisante pour la volonté du contrat d'échange passé avec Monsieur son mari, et qu'elle a dû être expressément autorisée par ledit échange.

Manuscrit de 112 ff.

74 *Z.* Extrait ou abrégé de l'ordonnance de Louis XIV du mois d'avril 1667.

Manuscrit de 71 ff.

75 *W.* Principes du droit public pour S. A. Monseigneur le Prince Sapieha. 1810.

Manuscrit de 26 ff. (*Ex libris Alexandri Princ. Sapieha, donatum Societi Varsoviensi*, 1810.)

76 *Z.* Traité des substitutions et fidéi-commis.

Manuscrit de 114 ff.

77 *W.* Abrégé des loix romaines, tiré des Institutes de Justinien, traduit par de Ferrier, commenté par Gabriel Mattéi. 1729, à Varsovie.

Manuscrit de 117 ff.

78 *W.* Avantages de la France par rapport au commerce.

Manuscrit de 21 ff.

79 *Z.* Montremy. Dissertation sur la péremption d'instance au Conseil, dédiée à Monseigneur le premier président par le chev. de Montremy, ci-devant officier dans les troupes du Roy.

Manuscrit de 50 ff.

Digitized by Google

80 *Z.* Traité touchant les franchises des Ambassadeurs à Rome, et ce que les Papes ont fait pour les abolir, 1689; 2° Poésies de Rousseau et autres; 3° Des successions des biens féodaux, à ajouter à la coutume; 4° Réponse au playdoyer de Monsieur Tallon, avocat général au Parlement de Paris, 1688.

Manuscrit de 72 ff.

81 *Z.* Réformation, statuts et coutumes du Duché de Bouillon : à Liége, chez Jean Tournay, imprimeur. 1628.

Manuscrit de 87 ff.

82 *Z.* Germain. Institutions au droit françois, dictées au Collége des Trois-Evêques, dit de Cambray, à Paris, par M. Germain, avocat au Parlement, professeur royal en droit françois en l'Université de Paris. Et appartiennent à Jean-Louis Brunet. 1711.

Manuscrit de 364 ff.

83. Zaluski (J. A.) et Lenguich. Extrait du droit public de Pologne, concernant l'interrègne, la Diète de convocation, l'élection et le couronnement des rois, traduit par Duclos, à Varsovie, 1764.

Manuscrit de 17 ff.

84 *Z.* Despesses. Tome I : des Contrats propres et impropres, leurs accessoires, exécutions et dissolutions.

Manuscrit de 148 ff.

85 *Z.* Traitté du droit françois, en IV livres.

Manuscrit de 77 ff.

86 *Z.* Table des principaux titres de l'ordonnance criminelle de 1667; 2° Notions générales pour bien entendre le titre de la communauté de biens entre conjoints par mariage; 3° Des donations; 4° Abrégé de l'ordonnance civile du mois d'avril 1667.

Manuscrit de 122 ff.

87 *Z.* Germain. Abrégé des institutions au droit françois, etc. (Voir le n° 82.)

Manuscrit de 45 ff.

88 *Z.* Le Maistre. La fille désavouée, plaidoyer par M. Le Maistre;

Digitized by Google

2° Suittes de Pierre de Marca, de Jean du Bellay, de Pierre de La Forest, de Guillaume de Pavie.

Manuscrit de 29 ff.

89 *Z.* Pidou. Traité sommaire de la pratique, fait par M. Hilaire Pidou, procureur au Chastellet, l'an 1708.

Manuscrit de 82 ff.

90 *Z.* Remarques à mon usage sur le droit romain, sur les ordonnances de nos rois, sur les décisions de différents auteurs et sur dispositions des coutumes.

Manuscrit de 148 ff.

91 *Z.* Hallier. Curieuses recherches utiles à ceux qui veulent sçavoir ce qui est de plus remarquable en l'État de France.

Manuscrit de 75 ff.

92 *Z.* Les vrais moyens d'enrichir un état, le prince et les sujets, tout ensemble contenu en la description d'une ville et d'un village, que je propose comme un modelle à tous états et républiques.

Manuscrit de 154 ff. Signe de rareté.

93 *Z.* Foucault (Joseph). Procès-verbal de l'ordonnance criminelle du mois d'août 1670, rédigé par M. Nicolas-Joseph Foucault, secrétaire du Conseil d'État et de la conférence.

Manuscrit de 412 pp. ou 206 ff.

94 *Z.* Savary. Tarif pour le port de Bréqueville; et autre Tarif pour les ports de Courty, Boully, Céaux, Lamarcheraye, Gisor, Genest et Grand-Port. (Ce sont des tarifs pour les percepteurs des salines.) — XVIII° s. Dédié à M. Laugeois, directeur de la compagnie des Indes.

95 *Z.* Journal de la cour de la Tournelle, de 1669, 1670; 2° Plusieurs prononciations et arrêts des plus ordinaires qui se rendent en la chambre de la Tournelle à l'audience.

Manuscrit de 69 ff.

96 *Z.* Procès de François Ravaillac, praticien de la ville d'An-

Digitized by Google

goulême, convaincu du crime de lèse-majesté par lui commis en la personne du roi Henry IV. (Résumé en 55 ff.)

97 *W.* Plusieurs recueils des copies de lettres d'un commerçant français établi à Breslau; de 1711 à 1718.

98. Procès-verbal d'une saisie faite par la police chez un sieur Du Puget; écrit sur papier timbré (timbre de Provence).

Manuscrit de 17 ff. Incomplet, sans date.

99 *Z.* Registre contenant quarante-six feuillets de papier, paraphé par nous Jean Minard et Jacques Rey, dans lequel sont escrites les assurances que nous ferons sur les navires et vaisseaux qui iront en mer, précédé de la copie de ce même registre, 1668.

Manuscrit de 74 ff.

100. Observations sur le commerce des pays qui sont voisins à l'empire de Russie. A Madrid le 5 mars 1725.

Manuscrit de 23 ff.

101 *Z.* Zaluski (J. A.). Extraits 1° des Formules de Marculphe et de celles d'autres auteurs inconnus. (*Ex Marculphi monachi et ex aliis veteribus formulis incertorum auctorum*); 2° du livre intitulé *Summa conciliorum omnium, auctore Franc. Longo Coriolano ord. Capucinorum.*

Manuscrit de 158 ff.

102 *W.* Discours sur l'origine et les progrès de la liberté de Pologne (2 vol.) par T. T. K(ortum).

Manuscrit de 94 ff.

103 *W.* Charles Gröll. Sur la Banque d'Angleterre, mémoire présenté à la Société royale de Varsovie, en réponse à la seconde des questions proposées en sa séance du 28 juin 1815 (et autres écrits de cette nature).

Manuscrit de 26 ff.

104. Extraits d'une dissertation sur les rapports et différences entre les principes de la doctrine du docteur Quesnay et de celle du docteur Smith.

Manuscrit de 3 ff.

Digitized by Google

105. Résumé des éléments de la philosophie rurale.

Manuscrit de 8 ff.

106 *Z.* Les Statuts et ordonnances du très-noble ordre de Saint-Georges, communément appelé la Jarretière, jadis fondé et institué par le victorieux prince Édouard III, roi d'Angleterre, France, etc. en l'an 1344, avec les armes de l'ordre peintes en couleurs et mises avant le titre du manuscrit.

Manuscrit de 16 ff.

107 *D.* Le livre de l'ordre du très-crestien roy de France Loys unziesme à l'honneur de sainct Michel. — Précédé de la «Table des (92) chappitres.»

Manuscrit de 34 ff. Copie du xve s.

108 *Z.* Procès criminel du connestable de Saint-Paul. Procès-verbaux commençant du lundy 27 novembre 1475.

Manuscrit de 70 ff. Copie du xviie s.

109. Recueil de différents documents, savoir : 1° Provisions de premier escuyer de Madame la Dauphine pour le sieur Maréchal Bellefond et survivance pour son fils, 8 janvier 1680; 2° Traité conclu entre l'Empereur et la Czarine, à Vienne, le 6 août 1726; 3° Les dernières volontés et partitions des biens de M. de Grammont; 4° Essai d'un projet sur la manière d'assurer la propriété aux paysans de Pologne dans les terres héréditaires, et de perfectionner par là l'agriculture à Varsovie, le 20 novembre 1765.

Manuscrit de 17 ff.

JURISPRUDENCE.

In-8°.

1 *Z.* Droit français.

Manuscrit de 136 ff.

2 *Z.* Talon. Réflexions sur le plaidoyer de M. Talon, avocat général au Parlement de Paris, touchant la bulle de N. S. P. le pape Innocent XI contre les franchises des quartiers de Rome.

Manuscrit de 64 ff.

3 *Z.* Observations sur l'établissement de la Cour des aydes, édits et règlements concernant la juridiction d'icelle.

Manuscrit de 159 ff.

Digitized by Google

4 *Z*. Extrait ou remarques curieuses tirées du livre : État de France (sorte d'almanach de cour; état de la maison du Roi).

Manuscrit de 50 ff. Commenc. du XVIIIe s.

5 *Z*. Ordonnance de Louis XIV, roi de France et de Navarre, donnée à Saint-Germain, 1667. A Paris, chez les associés choisis pour l'impression de ces nouvelles ordonnances.

Manuscrit de 113 ff.

6 *Z*. Observations analytiques sur les coutumes de la prévosté et vicomté de Paris.

Manuscrit de 40 ff.

7 *Z*. Édits d'Henry III, roi de France, 1579-1583.

Manuscrit de 46 ff. Très-incomplet. 19 pièces. XVI s.

8 *D*. Abrégé de la coutume de Ponthieu, 1705; 2° coutumes localles de la ville et banlieue d'Abbeville, 1705.

Manuscrit de 34 ff.

9 *Z*. Dongleur. Abrégé ou breff recueille (*sic*) des coutumes et constitutions généralles tenues et observées journellement en la cité et pays de Liége à la loi commercialle liégeoise, réduit par alphabet, commencé ce jour de saint Remy 1648, par M. Dongleur.

Manuscrit de 103 ff.

10 *Z*. Abrégé de politique (chrétienne).

Manuscrit de 101 ff.

11 *Z*. Du Val. Institutions au droit franç. par M. Du Val, professeur en droit françois dans l'université de Toulouse, 1704.

Manuscrit de 120 ff.

12 *Z*. Questions du droit françois, par Vallon; 2° Quatre petites cartes géographiques relatives aux batailles de Parme (29 juin 1734) et de Guastalla (19 septembre 1734).

Manuscrit de 130 ff. Signe de rareté.

13 *Z*. L'abbé D'Argenson. Extrait des registres et des mémoires du clergé.

Manuscrit de 157 ff.

Digitized by Google

14 *D.* Règles que MM. les ecclésiastiques qui font le catéchisme aux savoyards auront la bonté d'observer.

Manuscrit de 25 ff.

15 *Z.* Bajot (R. P. Jean). Défense du droit épiscopal et de la liberté des fidèles touchant les messes et les confessions d'obligation, contre l'écrit d'un certain docteur anonyme, par le R. P. Bajot; à Paris, chez Sébastien Cramoisy, imprimeur ord. du Roy, 1655, avec privilége du Roy.

Manuscrit de 98 ff.

16 *Z.* Bertomeuff. Deuxième et troisième suite des raisons d'obéir à N. S. P. le Pape et au Roi au sujet de la Constitution *Unigenitus*.

Manuscrit de 13 ff.

17 *Z.* Statuts ou priviléges de la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel et son saint scapulaire.

Manuscrit de 53 ff.

18 *Z.* Statuts des frères convers de l'ordre des Chartreux; 2° Calendrier pour ces mêmes frères; 3° Table pour trouver les fêtes mobiles de l'an 1608 à 1626; 4° Extrait des notes générales de la visite de la Chartreuse de Paris, le 2 octobre 1656, pour les frères convers.

19 *Z.* Mêmes statuts.

Manuscrit de 141 ff.

20. Règlement donné par le Conseil d'instruction aux maîtres et maîtresses de pensions.

Manuscrit de 13 ff.

Digitized by Google

III

PHILOSOPHIE.

PHILOSOPHIE.

In-folio. (*Vélin.*)

1 *D.* Sénèque. Des quatre vertus principaulx appelées cardinales, traduites de latin en françois (probablement par le mesme Laurent (*sic*), dédiées à très-hault et très-puissant prince Jehan, fils et oncle de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne; 2° Le livre de Tulle (Cicéron) de Viellesse, translaté de latin en françois, du commandement de très-excellent, glorieux et noble prince Loys, duc de Bourbon, par moy Laurent de Premierfaict, 5me jour de novembre 1405, dédié à très-excellent, glorieux et noble prince Loys, oncle du roy du France; 3° Le livre de Tulle (Cicéron) d'Amitié (dédié au même prince), translaté de latin en françois par moy Laurent de Premierfaict, à la monicion et requeste et en l'ostel de noble et saige homme Bureau de Dampmartin, escuier, citoien de Paris et trésorier de France, icelle translation acomplie IXe jour de juillet l'an 1416.

Manuscrit du XVe siècle, de 109 ff. avec les initiales peintes en couleurs et ornées d'or; rubriques en rouge. Trois belles miniatures, pages 1, 19 et 61 : dans la première, Sénèque est au milieu sur le trône, et aux deux côtés sont représentées la Prudence, la Justice, la Tempérance; dans la deuxième, Caton avec Cicéron, Scipion et Lælius; dans la troisième, Scævola, Ennius, Cicéron et Lælius.

2 *D.* L'information des princes et des roys, en trois livres ou trois parties (*Regnabit rex et sapiens*.....); 2° Quatre ballades en vers français. La première commence : «Le roy des roys, le hault Dieu glorieux...»

Manuscrit du XVe siècle; de 163 ff. à deux colonnes. Initiales en rouge et bleu rehaussées d'or; rubriques rouges. Seize miniatures dont quatre grandes à mi-page. Au v° du fol. 10, les armes de René d'Anjou.

3 *D.* Jardin des Nobles, livre composé par frère Pierre des Gros, de l'ordre des frères mineurs. Commence par une dédicace «à très-

Digitized by Google

puissant et noble chevalier Yvon du Fou, conseiller et chambrelam du roy, grant venneur de France, gouverneur d'Angolmoys, cappitaine des chastel et ville de Lizinien-en-Poitou. »

Manuscrit du xve siècle; de 355 ff. à deux colonnes. Vingt-cinq miniatures; dans l'encadrement du premier feuillet, les armes de France entre deux écussons armoriés de la famille du Fou.

4 *D.* Trésor ou traité philosophique de la naissance ou l'origine de toutes les choses, précédé de la table des chapitres du livre, par Brunetto Latini. Commence : « Ichi sont li capytele de cest livre ki est apielés Tresore; » et après cette table, f° 5 : « Ichi coumenche li livres q'est apielés Tresors, ki parle de la naissance de toutes choses. »

Manuscrit du xve siècle; 149 ff. à deux colonnes; une grande quantité de belles miniatures peintes en couleur, et ornées d'or; initiales en couleurs rehaussées d'or.

PHILOSOPHIE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Darminy. Traité de l'immortalité de l'âme, avec la table détaillée de ce qui est contenu dans chaque chapitre du présent traité.

Manuscrit de 490 ff.

2 *D.* Traité contre la prévention; 2° Du même traité.

Manuscrit de 61 ff. de la Bastille.

3 *Z.* L'Esprit de la R(eine) C(hristine de Suède). A la fin : « Cet ouvrage est de qui ne désire rien ni ne craint rien, et qui n'impose aussi rien à personne. »

Manuscrit de 32 ff.

4 *Z.* Zamore (Théodoric de). Miroir de la vie humaine, auquel il est représenté l'estat de la vie de l'homme, ce qui est de sa dignité ou indignité, quelle utilité ou vanité chaque science, art et métier contient. Composé par Théodorique Zamorense, évêque de..... (*sic*) en l'an 1466.

Manuscrit de 65 ff. Incomplet. Finit : « Fin du premier livre auquel a esté traicté de tout l'estat et vie temporelle. »

Digitized by Google

5 *Z*. Corbinelli. Maximes, sentences, préceptes, pensées, sentiments et réflexions morales, chrétiennes et phisiques.

Manuscrit de 266 ff. Signe de rareté.

6 *Z*. Manuel des princes et des grands.

Manuscrit de 98 ff.

7 *D*. Lettre philosophique de Thrasybule à Leucippe, où il traite de la religion, traduite de l'anglois de Jean Locke.

Manuscrit de 63 ff.

8 *Z*. Aimar (Jacques). Examen des différentes opinions sur l'art de découvrir les choses cachées, suivant les expériences faites à Lyon par Jacques Aimar; 2° Réduction du pouvoir des corpuscules, ou examen des opinions qui ont paru sur l'art de découvrir les choses cachées par le moyen de la baguette, etc. 1692.

Manuscrit de 94 ff.

9 *W*². Boulainvilliers. Pratique abrégée des jugements astronomiques sur les nativités, 2 vol.

Manuscrit de 262 ff. 1er vol. *Idem* de 257 ff. 2e vol.

10. Recueil de différents écrits : f° 1 *a*, Extrait de l'opinion sur le mémoire adressé à Son Excellence le Ministre de l'Instruction publique par le curateur de l'Université de Vilna, relativement à la dissertation philosophique de M. Goluckovsky; f° 6 *b*, Mémoire de la méthode dont on se sert pour donner une bonne éducation aux jeunes cavaliers qui sont chez les révérends pères théatins italiens de Varsovie; f° 7 *c*, Discours sur la culture de la raison; f° 20 *d*, Institutions civiles ou éléments de morale pour ce qui regarde l'exercice de cette science, et remplir les devoirs de l'homme, pour l'instruction de jeunes gentilshommes; f° 36 *e*, Maximes et sentences.

Manuscrit de 37 ff.

11. Épître pastorale aux véritables et vrais francs-maçons de l'ancien système : « Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende! »

Manuscrit de 119 ff. De la bibliothèque du comte Wielgoursky.

12. Les voies de la sagesse, les lois temporelles de la justice divine et le traité des bénédictions.

Manuscrit de 101 ff.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

In-4° (*vélin*).

1 *S.* Le livre du Miroir des dames (c'est un traité philosophique des devoirs des femmes).

Manuscrit de 222 ff. à deux colonnes; initiales peintes en couleurs et or. Au bas du dernier feuillet on lit : « Cest livre est à madame Thomine de Villequier, contesse de Villars, et luy donna Mr le conte de Nevers l'an mil cccc cinquante et quatre (1454) en la bonne ville de Vierson. »

2 *D.* Instructions et conseils maternels donnés par la princesse Anne de France, dame de Beaujeu, duchesse de Bourbon, fille aînée de Louis XI, sœur de Charles VIII, à sa fille Suzanne de Bourbon; commence : « La parfaite amour naturelle que j'ay à vous, ma fille, considérant l'estat de notre povre fragilité et meschante vie...; » 2° Extraict d'une espitre consolatoire transmise à une dame nommée Catherine de Neufville, dame de Frène, sur la mort et trespas de son premier et seul filz. (Il est fait mention dans cette épître de la belle défense du château de Brest, 1505.)

Manuscrit du XVIe siècle, de 112 ff. avec les armes de Bourbon-Beaujeu au fol. 1 verso. Plusieurs belles miniatures; dans la seconde, la dame de Beaujeu est assise, instruisant sa fille Suzanne. Lettres ornées; reliure du temps. Sur la garde, la signature de Suzanne de Bourbon, suivie de vers en son honneur.

3 *D.* « Le discours de Plutarque sur le mariage de Pollion et Eurydice, briefvement recueilly et dirigé par petits chapitres et testes, par auschunes similitudes. »

Manuscrit de la fin du XVe siècle, avec onze grandes miniatures et les armes de France et de Bretagne soutenues par deux anges. Lettres initiales peintes en or sur diverses couleurs. Ce manuscrit fut exécuté à l'occasion du mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, en 1499.

4 *D.* Les dis moraulx des philosophes, tranlatez de latin en françois, par Guillaume de Tignonville, chevalier.

Manuscrit du XVe siècle; de 90 ff.; orné de quatorze miniatures. Ce manuscrit a appartenu, au XVIe siècle, à Pierre Gilbert, dont la signature est au verso du feuillet 89 avec deux quatrains; puis à Claude Roger, « maistre d'ostel de M. Du Puys, » qui a constaté sa possession par une note datée de juin 1573 et signée « Roger Bontemps. » L'auteur de cet ouvrage est encore inconnu; le traducteur est Guillaume de Tignonville, chevalier et prévost de Paris, destitué de sa place pour avoir fait pendre deux écoliers coupables d'un crime contre les priviléges de l'Université. Cette

Digitized by Google

raduction des « Dits des philosophes » fut fort goûtée dans le XVe siècle et translatée en plusieurs langues.

PHILOSOPHIE.

In-4° (*papier*).

1 *D.* Le gentilhomme françois, ou entretiens d'un père avec son fils.

Manuscrit de 104 ff.

2 *S.* L'Esprit de Spinoza (par M. Lucas, médecin).

Manuscrit de 94 ff. portant cette remarque au premier f. : Voyez sur cet ouvrage le « Catal. Libror. rar. » (p. 64) de Vogt, qui croit que ce livre n'a jamais été imprimé. On l'attribue à M. Lucas, médecin à la Haye.

3 *D.* Morsan. Le préjugé démasqué, ouvrage métaphysique, par M. le baron de Morsan, 1756.

Manuscrit de 68 ff.

4 *D.* De la Chétardie. Instruction pour un jeune seigneur, par le chevalier de la Chétardie.

Manuscrit autographe de 24 ff.

5 *Z.* De la Bossière. La philosophie de M. de la Bossière, donnée à Paris en 1682.

Manuscrit de 20 ff. Incomplet.

6 *D.* Opinion des anciens sur la nature de l'âme.

Manuscrit de 100 ff., sans compter 2 ff. de frontispice. Manuscrit provenant de la bibliothèque du célèbre abbé Seffers qui a écrit ce volume.

7 *Z.* Réflexions en forme de critique sur les lettres philosoph. de M. de Voltaire; 2° Extrait de deux lettres philosoph. de M. de Voltaire.

Manuscrit de 186 ff.

8 *Z.* Mylius (Joh. Daniel). Emblèmes de philosophie tirés de la *Basilica chemica*, de Mylius, publiée en 1615, en 4 vol.

Manuscrit de 48 ff. avec emblèmes gravés et collés sur des ff. blancs. Signe de rareté.

9 *Z.* Fulgence. Philosophie française contenue en X entretiens, à l'usage du père Fulgence de Paris, prédicateur capucin.

Manuscrit de 189 ff.

Digitized by Google

10 *Z.* Marquis de Andrezel. La politique aisée, avec les réflexions nécessaires pour former la prudence d'un gentilhomme et pour lui inspirer de bonnes inclinations.

Manuscrit de 137 ff.

11 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de la logique, 1722 (1705 à la fin).

Manuscrit de 114 ff.

12 *Z.* L'Éthique ou la philosophie morale. Escrite par moy, Jonas de Montmollin, à Genève, et achevée ce 3e décembre 1661.

Manuscrit de 97 ff.

13 *Z.* De Thou (*Tuani*) (Jac. Aug.). Traité de la philosophie et des philosophes.

Manuscrit de 285 ff.

14 *Z.* Turretin. Cours de logique.

Manuscrit de 15 ff. Incomplet.

15. Hatzfeld. Le philosophe; 2° Examen de religion.

Manuscrit de 132 ff.

16. Instruction du chevalier de Brandis à ses enfants.

Manuscrit de 100 ff. XVIIe siècle.

17 *Z.* Entretiens des roys Louis XIe et Louis XIIe, ès Champs-Élyséez; image de deux règnes différentz.

Manuscrit de 94 ff. XVIIe siècle.

18 *Z.* Pensées utiles et curieuses écrites en 1723 à Paris (*Confer* avec Steele, «Spectateur anglois.»)

Manuscrit de 296 ff.

19 *S.* Clerc. Détermination fixe de l'enseignement uniforme et méthodique que les gouverneurs et les gouvernantes doivent donner aux élèves de l'un et l'autre sexe, dans les maisons d'éducation établies par Catherine II, par M. Le Clerc, ancien médecin de l'armée du roi de France.

Manuscrit de 29 ff.

Digitized by Google

20 *S.* Dissertation sur le livre *De Tribus impostoribus;* 2° *De imposturis religionum, breve compendium fragmentum de Tribus impostoribus.*

Manuscrit de 29 ff.

21 *Z. Manuscriptum de Tribus impostoribus, gallico sermone exaratum, ἀδέσποτον, ἀνέκδοτον et longe rarissimum.* (Manuscrit des Trois imposteurs, écrit en français par un anonyme, très-rare et non encore imprimé).

Manuscrit de 77 ff. avec cette remarque latine sur le prix du manuscrit : *In Jo. Ad. Smidii Biblioth. anonym.* (Append p. 14), *hoc opus 50 imperialium æstimatur pretio* (50 impériaux). — Avec trois *** comme signe de toute rareté.

22 *Z.* Réponse à la dissertation de M. de la Monnoie sur le traité *De Tribus impostoribus.* A la Haye, chez Henri Scheurleer, 1716.

Manuscrit de 15 ff.

23 *D.* Voltaire. Sentiments sur le traité des Trois imposteurs; 2° Traité des Trois imposteurs.

Manuscrit de 121 ff.

24 *Z.* Morand. De la philosophie en général.

Manuscrit de 443 ff.

25 *Z.* Mme de Pringy. Les différents caractères des femmes du siècle, et les moyens de les rendre parfaites. Ouvrage inédit, dédié à très-haute et très-puissante princesse Marie d'Orléans, duchesse de Nemours.

Manuscrit de 113 ff.

26 *Z.* De la Bossière. La philosophie de M. de la Bossière. Donné à Paris en 168... (déchiré).

Manuscrit de 70 ff.

27 *Z.* Zaluski (J. A.). De ceux qui font les esprits forts, ou plus tôt les libertins.

Manuscrit de 10 ff. (fragment d'un plus grand ouvrage; cette pagination est de 257 à 275).

28 *D.* M. de Querlon. Libre recherche sur la nature et l'origine du mal, en VI lettres, traduites de l'anglois sur la 2e édition;

Digitized by Google

2° Lettre autographe de M. de Vialèle. Versailles, le 14 juillet 1757.

Manuscrit de 91 ff. Manuscrit autographe de l'auteur.

29 *Z.* Zaluski (J. A.). La philosophie morale.

Manuscrit de 142 ff.

30 *Z.* Traité contre la prévention, attribué par M. de Zaluski à Louis Henry de Loménie de Brienne, sous-diacre de l'église de Paris, ou à Martin de Fenière, *circa* 1684.

Manuscrit de 80 ff. avec les annotations latines et françaises de M. de Zaluski.

31. Montesquieu. Essai touchant les lois naturelles et la distinction du juste et de l'injuste.

Manuscrit de 18 ff.

32 *Z.* Adrien. Testament de la pierre physique, 1721.

33 *Z.* Raymond Lulle. Dernier testament du divin Reymond Lulle, de l'art transmutatoire.

Manuscrit de 126 ff. avec le signe de rareté.

34 *Z.* Flamel. Abrégé de l'alchimie d'Alphidius, la manière de composer la pierre philosophale, qui s'intitule « *Dominus vobiscum*, » pour savoir de quelle matière il faut travailler.

Manuscrit de 227 ff.

35 *D.* Nomentie astrologique.

Manuscrit de 18 ff.

36 *Z.* Traité d'Alchymie. Pour avoir le ♃ de l'étain, appellé Bon Jupiter, 1725.

Manuscrit de 7 ff.

37 *D.* Le miroir d'Alquimie.

Manuscrit de 19 ff.

38 *Z.* Paracelse. Traité de la nature des choses naturelles, de celle de l'homme et de la pierre philosophale.

Manuscrit du XVIe siècle, de 97 ff.

Digitized by Google

39 *Z.* Discours d'un auteur incertain (de Lacaire). Sur la pierre des philosophes.

Manuscrit de 55 ff.

40 *Z.* Villeneuve (Arnauld). Le magistère parfait et le bonheur complet, adressé par maître Arnauld de Villeneuve au Roy d'Aragon.

Manuscrit de 33 ff.

41. Valentin (Basile). Des choses naturelles et supernaturelles, teincture, racine des métaux et minéraux, composé par frère Basile Valentin, de l'ordre de Saint-Benoist, traduit d'allemand en français, par I. Æ.

Manuscrit de 42 ff. XVIIe siècle.

42 *Z.* Cy commence le livre appelé Ymage de vye, traict des secretz des philosophes (fin du XVe siècle); 2° *Testamentum hadrianeum de auro, philosophorum lapide* (en vers latins. — XVIIe siècle).

Manuscrit de 101 ff.

43 *Z.* *Clavicula hermeticæ scientiæ, ab hyperboreo quodam horis subsecivis calamo consignata anno 1732*, ou la Clavicule de la science hermétique, jetée sur papier par un hyperboréen à ses heures perdues, l'an 1732; latin et français en regard; 2° *Cabala tabulæ Pythagoricæ;* 3° *Josephi de Almerigo regni Hungariæ magnatis, lapidis medicosympathetici inventoris et possessoris unici, monitum adversus prævaricatorum injustitiam.*

Manuscrit de 63 ff. Signe de rareté.

44 *S.* Extraits du livre : «Fragments physiognomiques, tendant à perfectionner la connaissance de l'homme et à entendre la philanthrophie,» par Caspar Lavater; 2° Divinations des anciens Grecs et Romains.

Manuscrit de 60 ff.

45 *Z.* Remarques astrologiques. Recueil.

Manuscrit de 11 ff.

46 *D.* Recueil d'écrits hermétiques : 1° Le livre du très-savant philosophe Rogier Bacon, intitulé le Miroir d'alchymie; 2° Abord de la terre promise, par Hermès; 3° *Opus gratis a Deo homini con-*

Digitized by Google

cessum et revelatum, 1755, c'est-à-dire l'œuvre donnée à l'homme par Dieu gratis; 4° Quatrième et dernière partie du codicille de Raymond Lulle; 5° Le tombeau de Sémiramis scellé hermétiquement.

Manuscrit de 59 ff.

47. Origine des Idées. Système de Malebranche.

Manuscrit de 8 ff.

PHILOSOPHIE.

In-8°.

1. Livre des Trois imposteurs; 2° Lettre de M. de la Monnoie à M. Bouhier, président au parlement de Dijon, sur le prétendu livre des Trois imposteurs; 3° Réponse à la dissertation de M. de la Monnoie sur ce même livre. La Haye, chez Henry Scheurleer, 1718; 4° *De imposturis religionum breve compendium.*

Manuscrit de 89 ff.

2 *S.* Vallée (Godefr.). *Ars nihil credendi*, ou la béatitude des chrétiens, ou le fléo de la Foy, par Geoffroy *à Valle*, natif d'Orléans.

Manuscrit de 108 ff. *Auctor fuit combustus Parisiis*, 1574.

3 *Z.* Cassiodore. Traité de l'âme, en françois, de Cassiodore; 2° Journal ou remarques par jours.

Manuscrit de 63 ff.

4 *Z.* Maximes sur différents sujets pour la vie civile.

Manuscrit de 56 ff. Signe de rareté, avec les armes d'Argenson sur la feuille de garde. *Ex catal. bibl. Argenson.*

5 *Z.* Berthomeuf. Le *Veni mecum* des vrais nobles, des personnes d'honneur et des véritables chrétiens, par ordre alphabétique; 2° Le Petit *Veni mecum* de M. de ***; 3° Du choix d'une religion, 1747.

Manuscrit de 82 ff. Signe de rareté.

6 *Z.* Farcy. L'abrégé de la logique. Dédicaces à M. Beauvilliers.

Manuscrit de 50 ff.

7 *Z.* *Meditationes metaphysicæ de animæ origine, natura, beatitudine,*

Digitized by Google

officio, defectione, restitutione et conservatione. Se trouvent à Amsterdam, 1686. *Libellus rarissimus*, en latin et en français.

Manuscrit de 46 ff.

8 *Z.* Traité de morale en cinq livres.

Manuscrit de 88 ff.

9 *Z.* Entretiens de Démocrite et Hippocrate sur la constitution essentielle du corps humain et des religions (*sic*). Paris, 1739.

Manuscrit de 44 ff. Rare.

10 *Z.* Clefs des charactères de Théophraste; 10e édition de M. de la Bruyère.

Manuscrit de 12 ff.

11 *W.* Maximes (cent cinquante) chrétiennes, politiques et morales.

Manuscrit de 72 ff.

12 *Z.* Descartes. Abrégé des principes de la philosophie.

Manuscrit de 45 ff.

13 *Z.* Instructions du père Tournemine pour les régents; 2° Réponses aux préjugés contre le Juvénat.

Manuscrit de 27 ff. Signe de rareté.

14 *Z.* Baillet. Vie de M. Descartes, en huit livres.

Manuscrit de 940 ff. environ.

15. César Agrippa. Iconologie ou nouvelle explication de plusieurs ymages, emblêmes, tirée des recherches de César Ripa (*sic*), moralisées par Jean Baudouin, de l'Académie française. Avec des ymages dessinées à la plume, qui sont collées au commencement de chaque article. Épître sur l'amour de Dieu.

Manuscrit de 87 ff.

16. Mœurs des nations de l'Europe en petites ou courtes sentences.

Manuscrit de 5 ff.

Digitized by Google

17. Lulle. La physique de Raymond Lulle. La nouvelle métaphysique de Raymond Lulle. Abrégé du principe naturel.

Manuscrit de 102 ff.

18 *Z.* Traité de physique en trois parties.

19 *Z.* Abrégé naturel de la science de physique.

Manuscrit de 142 ff.

20 *Z.* Le Ciel des philosophes, en deux parties, savoir : en théorie et pratique.

Manuscrit de 151 ff. Rare.

21 *D.* La clavicule du très-savant Salomon, dans laquelle les secrets des secrets sont ouverts et découverts au nom d'Adonaï.

Manuscrit de 103 ff. XVIe siècle.

22 *Z.* Bernier. Jugements astronomiques sur les nativités, 1675, par Alex. Paul Bernier, conseiller médecin du roy.

Manuscrit de 133 ff. Signe de rareté.

23 *Z.* Astrologie judiciaire. A Paris, le 4me aoust 1644.

Manuscrit de 80 pages, avec 4 pages de figures et 2 tables.

24 *Z.* Giuliani. Extrait de la Maison de la lumière : l'homme et la femme faits d'esprit, d'âme et de sel.

Manuscrit de 99 ff.

25 *Z.* Premier livre de la Clavicule de la Pierre prétieuse des anciens philosophes, composée par Fr. Basile Valentin, de l'ordre de Saint-Benoist.

Manuscrit de 104 ff.

26 *Z.* Secrets d'alchimie, par Nicolas Flamel.

Manuscrit de 310 ff. ayant appartenu au comte Giuliani.

27 *D.* Villeneuve. Le rosaire des philosophes, avec un petit traité sur la pierre philosophale, traduit d'après l'ouvrage latin d'Arnauld de Villeneuve, par un amateur de la science hermétique.

Manuscrit de 61 ff.

Digitized by Google

28 *Z.* Testament de Nicolas Flamel; 2° Significations des lettres de l'arbre philosophique et table du Chaos.

Manuscrit de 18 ff.

29 *Z.* Extrait de la Clef de la grande œuvre. Chez Caillou, rue Saint-Séverin.

Manuscrit de 10 ff.

30 *Z.* La clavicule secrette de Raym. Lulle contenant l'entière révélation du mystère des sages, vulgairement appelé la pierre philosophale, par Michel Sindinogius, surnommé le cosmopolite polonais.

Manuscrit de 31 ff.

31 *Z.* Goulu, sieur des Aulnets. Secrets de la philosophie naturelle, qui enseigne la transmutation des métaux et à faire une médecine universelle.

Manuscrit de 90 ff.

32 *Z.* Secrets de l'alchimie de médecine universelle.

Manuscrit de 251 ff.

33 *Z.* Oracles des sybilles, en 134 oracles.

Manuscrit de 139 ff.

34 *Z.* La cabale, ou les oracles des douze sybilles, rendus sur diverses questions, ouvrage tiré de la connaissance des nombres, des lunes et des planètes, par Comiers.

Manuscrit de 103 ff.

35 *Z.* Jos. Bapt. Zuchi. Horoscope astronomique. Lettre dédicatoire au prince Sobieski.

Manuscrit de 29 ff.

36. Elohim agla adonay ichon ach Tetragrammaton Sehembam Maphoras. « C'est icy la vraie cabale mystérieuse et divine pour l'intelligence des 150 pseaumes du grand et admirable prophète David, par la vertu desquels il a esté délivré de tant de grands périls et obtenu tant de bénédictions de Dieu et enfin est parvenu à la gloire éternelle. »

Manuscrit de 80 ff.

Digitized by Google

37. Les épîtres de Christophe le Parisien. «Cy commence *Medula artis.*»

De la bibliothèque du comte Wielgorski. Manuscrit de 294 ff.

38. *a* Le char triomphal de l'antimoine, de frère Basile Valentin, moine bénédictin, où il est démontré fort clairement tout ce qui se peut dire de l'antimoine, tant pour la cure du corps humain que pour la transmu[ta]tion de métaux (149 pp.); *b* Traité de l'huile d'antimoine de Roger Bacon, très-grand philosophe et chimiste (12 pp.); *c* Extraits de Paracelse Theophraste (10 pp.) et Théorie et pratique de la pierre des sages, de Georges Phaedron Rodocherus à l'illustre monseigneur Languerus (29 pp.); *d* L'œuvre de Saturne, de Jean Issacus Hollandinus (20 pp.); *e* Dix-sept réflections sur la matière de la pierre à l'usage des physiciens (18 pp.); *f* Extrait des minéraux, de monsieur Jean Isaac Hollandinus (8 pp.); *g* Conclusions du frère Basile Valentin, de tous ses écrits et traités du soufre, du vitriol, de l'aimant, philosophiques et vulgaires. «De ceux-là vient l'universel et de ceux-cy le particulier.» (36 pp.); *h* Traité d'un personnage pieux et docte, où est expliqué l'élixir de Théophraste Paracelse (4 pp.).

Manuscrit de 168 pp.

39. Le véritable traité de la cabale judaïque, par laquelle on peut obtenir des anges, par révélation, tout ce que l'on demande à Dieu.

En russe : «Présent de M. Essipoff, 1866.»

40. Bibliothèque du Chrétien intérieur et du vrai Théosophe.

Idem.

Digitized by Google

IV

HISTOIRE.

HISTOIRE.

In-folio (*vélin.*)

1 *D.* Chroniques de France jusqu'à Charles VI, ou Grandes Chroniques de Saint-Denis.

Manuscrit de 629 ff. en 3 vol. du xve siècle. A deux colonnes. Rubriques rouges. Initiales en or et couleurs, avec 27 très-belles miniatures de la grandeur des pages et 66 petites miniatures.

Dans les deux initiales, l'une du prologue et l'autre du chapitre premier, se trouvent enclavées des armoiries. La reliure est bordée d'un cadre, parsemé de fleurs de lis.

2. Valère Maxime, neuf livres, traduits de latin en françois, les sept premiers par Symon de Hesdin, maistre en théologie, religieux des hospitaliers de Saint-Jehan de Jérusalem, MCCCLXXV (1375), et les deux derniers par Nycolle de Gonnesse, maistre ès arts et en théologie, en l'an MCCCC et ung (1401).

Manuscrit du xve siècle, de 483 ff. à deux colonnes, avec 17 fort belles miniatures de la grandeur des pages. Initiales, encadrements des pages, rubriques, etc., en or et couleurs.

Sa Majesté l'Empereur Alexandre Ier, pendant son séjour à Paris, en 1814, fit l'acquisition de ce superbe manuscrit.

3 *Z.* Chroniques Martiniennes, ou chroniques de frère Martin, chappelan du Pape, traduites par Sébastien de Mamerot de Soissons, l'an MCCCCLVIII (1458).

Manuscrit de 744 pages à deux colonnes, sans lettres initiales, où il y a de la place vide pour les y faire mettre.

4 *D.* Plutarque. Les très illustres vies de aulcuns capitaines très prestantz Rommains, c'est assavoir de Scipion l'Africain, de Pompée et de Marc Tulles Cicéro, par très-élégant aucteur Donat Acciole, rédigée de Plutarque grec en latin, et translatée d'icelluy latin en langue françoyse par Symon Bourgouyn, bachelier ès lois.

Manuscrit de la fin du xve siècle, de 350 ff. avec grande quantité de très-belles

Digitized by Google

miniatures et d'initiales peintes en or et couleurs. Ce manuscrit a été offert à Louis XII, qui a mis sa signature sur le second feuillet.

5 *D.* Histoire de la Terre-Sainte, de 1096 jusqu'à l'an 1266. Commence : « Venus estoit li mois d'aost en l'an de l'incarnation MLXXXXVI; el quinzeme jor do mois li vaillanz Godefroiz de Buillon, dus de Loherene, assembla ceaus qui devoient estre li conpaignon de la voie... » Finit le second volume : « ...ala li rois Charles en Puile et se coubati contre le roi Manfroi et le desconfi et le tua en champ. Amen. Finito libro sit... » (*sic*).

Manuscrit du XIIIe siècle, de 196 ff. au premier volume et de 134 au second. A 2 colonnes. De belles miniatures et des initiales en couleurs rehaussées d'or.

6 *D.* « Ci comence le granz afaires dou livre de Juille Cessar qui fu enperere et haut home, et de Pompée et de Lucan... » Finit : « ...plainemant son pensé. »

Manuscrit du XIIIe siècle, de 193 ff. Incomplet au commencement (manquent 58 ff.). A deux colonnes. Rubriques et initiales en or et couleurs, 4 miniatures.

7 *D.* Croniques d'Amboise. Commence : « Amboise est à sept petites lieues de Tours en une roche spacieuse et grande, et ainsi comme née pour estre par ung grant prince ou par ung roy bastie... » Finit : « ...Et cecy alons-nous deviser. » Puis deux feuillets blancs. Le récit va jusqu'à l'avénement de Clovis.

Manuscrit des dernières années du XVe siècle; de 36 ff. Grande miniature en frontispice et petite miniature au 1er f. du texte. Dans la première, l'auteur est représenté offrant ce livre à Louis XII (beau portrait de ce roi); aux derniers plans, sont indiqués la Loire et le château d'Amboise. Dans la seconde miniature, l'écusson de France. Initiales en couleur sur fond d'or. Reliure en velours vert, du même temps; la feuille de garde en étoffe brochée d'or.

8 *Z.* Du Tillet. Recueil de l'histoire des royaumes de France et d'Angleterre, contenant les faits mémorables des Roys, des guerres et des traités de ces maisons, l'histoire des grands de France, la généalogie des Roys, Princes et Princesses, et plusieurs choses remarquables, par Jean du Tillet, sieur de la Bussière.

Manuscrit en deux volumes, de 549 ff.

9 *D.* Du Tillet, greffier en chef du Parlement de Paris. Recueil des roys de France, composé pour l'usage de Charles IX, roi de France.

Manuscrit du XVIe siècle, de 293 ff., 31 grandes miniatures, portraits des rois de

Digitized by Google

France depuis Clovis jusqu'à François Ier; 22 écussons armoriés. Au f. 151 v°, Charles IX a écrit de sa main : « C'est moy le Roy Charles IXe. »

10 *D.* « Ung abrégié de plusieurs roys qui ont esté en France, des temps de leurs règnes, et comment ilz furent nommez et qui ilz furent, et des croniques escriptes des choses advenues en leur temps... » En vers. Commence : « Aux nobles qui ayment Paris, Où les biens ne sont point taris... » Finit au couronnement de Charles VI.

Manuscrit écrit du temps de Charles VI. 144 ff. à 2 colonnes. Rubriques et initiales rouges.

11 *D.* Chronologie des Rois de France depuis Francus, fils d'Hector, et des Rois d'Angleterre, avec la chronologie des papes.

Manuscrit du xve siècle, de 28 ff., à 2 colonnes, avec les initiales en couleur sur fond doré, et orné de 5 belles miniatures dans le texte. Ce manuscrit a été exécuté en 1464.

12 *D.* Description du monde universel. (Ce manuscrit présente, sous la forme d'un arbre généalogique, une chronologie sacrée et profane, depuis la Création jusqu'à Jésus-Christ.)

Manuscrit de 47 ff., xve siècle. C'est un des plus beaux manuscrits qu'on puisse voir. Il est orné de 72 magnifiques miniatures et de 618 médaillons.

13 *D.* Histoire universelle depuis le grand déluge jusqu'à la mort du Roi Artus, divisée en six livres, par « Jehan de Coursy, chevalier normant. » Ces chroniques furent complétées en 1416 par l'auteur, à son retour des contrées de la Grèce.

Manuscrit du xve siècle, 346 ff. à 2 colonnes; 2 volumes; orné de six fort belles miniatures et d'initiales en couleur et en or.

14 *D.* Chronologie ancienne des Papes, des Empereurs romains, des Roys de France et de ceux de la Bretagne.

Manuscrit du xve siècle, en rouleau.

HISTOIRE.

In-folio (*papier*).

1 *Z.* Mémoire général de la province d'Alsace. Table des principales matières : La situation. Le Rhin et autres rivières. Prairies.

Digitized by Google

Canal. Divisions de l'Alsace. Basse-Alsace, montagnes et principaux passages, forêts, plaines, qualité des vins. Ville capitale de la Haute-Alsace. État ecclésiastique; évêché de Bâle, abbayes d'hommes, abbayes de filles, prieurés, couvents, commanderies, chapitres ruraux; évêché de Constance, couvents; ville de Fribourg; évêché et chapitre de Strasbourg, état des abbayes, collégiales, etc., anciennes maisons religieuses de Strasbourg, maisons et bénéfices occupés par les Luthériens; évêché de Spire, abbayes, nombre des paroisses, revenus des cures. Mœurs des ecclésiastiques des cinq diocèses d'Alsace. Gouvernement militaire; maréchaussée, justice, chancellerie, chambre des monnaies. Justice seigneuriale. Bailliage d'Haguenau. Justice de Mgr l'évêque de Strasbourg. Régence de Bouxweiller. Directoire de la noblesse. Tribunaux de la ville de Strasbourg, sénateurs, compagnies pour l'administration de la justice. Ordonnances de police. Maîtrise des eaux et forêts. Coutumes du pays; compagnies franches; naturel des habitants, feux et âmes, nombre de villes, villages, hameaux. Finances, exemptions pour les villes fortifiées, aides, traites foraines, domaines. Commerce de l'Alsace, fruits, commerce de chevaux fait par les juifs. Tempérament des personnes. Monnaies. Eaux minérales. Mines d'argent; forges et fourneaux; sables d'or, salpêtre. Langue allemande. Manufactures. Terres qualifiées avec les noms de ceux qui les possèdent. Fiefs du roi. Distinction de la noblesse qui fait corps en Basse-Alsace. Nombre des familles qui ont été ci-devant domiciliées. Citadelle de Strasbourg; nombre de maisons, de familles. Biens et revenus de l'église de Strasbourg. Villes de Colmar, Brissac, Fribourg, Belfort, Huningue, Schelestadt, Ensisheim, Rapotswiller, Guebwiller, Sultz, Kaiserberg, Ruffach, Thann (vin de la montagne de Rang), Saverne, Haguenau, Fort-Louis, Wissembourg, Landau, Philipsbourg, Landscroon, Lichtenberg. Naturel des habitants. Réflexions générales.

Les autres mémoires de provinces et de généralités qui sont inscrits ci-après (du n° 3 au n° 20) et dans la subdivision des in-4° (nos 1-13) sont faits sur un plan analogue.

Le manuscrit suivant, n° 2, aurait dû être placé en tête de la collection.

Manuscrit de 445 ff.

2 *Z*. Mémoires abrégez des généralitez du royaume de France.

Digitized by Google

Première partie. Histoire de France, première partie (avant Hugues Capet).

Manuscrit de 423 ff. F° 1 : «Sy c'est une entreprise hardie que d'avoir osé retoucher les mémoires des généralitez de ce royaume dressez par les Intendants des provinces, pour l'instruction et l'usage du prince qui doit un jour gouverner cette monarchie, il n'est pas difficile de la justifier, quand il n'y auroit eu d'autre motif de le faire que celuy d'abréger la lecture immense de ces mémoires qui remplissent en original 42 tommes in folio... Mon but dans cet abrégé est de suivre l'idée que le Prince s'est proposée et qu'il a rendue publique dans le plan qu'il a donné aux Intendants pour régler leurs Mémoires. On y voit qu'outre le détail de la scituation de la nature et des forces de chaque province, outre celui des différents ordres des sujets, il veut estre instruit des antiquitez particulières, des usages anciens et modernes, des moyens qui ont réuni les différents pays à la couronne, et de la forme du gouvernement auquel ils ont esté soumis en divers temps; mais qu'il veut surtout estre en estat de comparer les pratiques du temps passé avec celles de nos jours, dans la veue de former luy mesme un plan favorable à ses sujets futurs...» — Voir le n° 31 ci-après.

3 *Z.* Mémoires du duché d'Alençon et du Perche, 1704.

Manuscrit de 173 ff.

4 *Z.* Mémoires de la province d'Artois, 1700.

Manuscrit de 162 ff.

5 *Z.* Mémoires de la province d'Auvergne, 1704.

Manuscrit de 179 ff.

6 *Z.* Mémoires de la généralité de Bordeaux, 1704.

Manuscrit de 134 ff.

7 *Z.* Mémoires de la province de Berry, 1704.

Manuscrit de 89 ff.

8 *Z.* Mémoires sur le Béarn et la Basse Navarre, 1704.

Manuscrit de 78 ff.

9 *Z.* Mémoires de la province de Bretagne, 1700.

Manuscrit de 156 ff.

10 *Z.* Mémoires de la généralité de Caen, 1704.

Manuscrit de 340 ff.

11 *Z.* Mémoires de la province de Champagne, 1704.

Manuscrit de 215 ff.

Digitized by Google

12 *Z.* Mémoires de la province du Dauphiné, 1704.

Manuscrit de 159 ff.

13 *Z.* Mémoires de l'intendance de la Flandre gallicane, 1700.

Manuscrit de 130 ff.

14 *Z.* Mémoires sur le Languedoc, dressés par M. de Basville, intendant.

Manuscrit de 347 ff.

15 *Z.* Mémoires sur la généralité et le gouvernement de Lyon.

Manuscrit de 393 ff.

16 *Z.* Mémoires de la généralité de Montauban, 1700.

Manuscrit de 191 ff.

17 *Z.* Mémoires de la généralité d'Orléans, 1704.

Manuscrit de 104 ff.

18 *Z.* Mémoires sur le pays de Provence.

Manuscrit de 501 ff.

19 *Z.* Mémoires sur la généralité de la Rochelle, 1705.

Manuscrit de 321 ff.

20 *Z.* Mémoires sur la généralité de Paris.

Manuscrit de 397 ff. Un peu gâté par l'humidité.

21 *Z.* Verdun et le Verdunois. *Lotharingia*, t. II.

Manuscrit de 352 ff.

22 *Z.* Vallon. Table alphabétique des villes, bourgs, etc. de la France, par P. S. Vallon.

Manuscrit de 201 ff. XVIIIe siècle.

23 *Z.* Cartes géographiques coloriées (28) de Guyenne, Languedoc, Béarn, etc. Depuis Bordeaux jusqu'en Catalogne. (Sans texte.)

Manuscrit de 57 ff.

24 *Z.* Description sommaire de l'empire d'Allemagne, des royaumes de Danemark, Suède et Pologne, et du grand-duché de Moscovie.

Manuscrit de 132 ff.

Digitized by Google

25 *Z.* J. A. Zaluski. Description de la Pologne.

Manuscrit de 17 ff.

26 *Z.* Histoire de France depuis l'élévation des Guises jusqu'à la conspiration de La Renaudie (3 livres). Commence : « Combien que les guerres civiles qui, par l'espace de quarente ans continuels, ont misérablement troublé le royaume de France, contiennent de grandes actions... »

Manuscrit de 167 ff. Signe de rareté. Commencement du XVIIe siècle.

27 *D.* Chronologie historique et universelle depuis l'an du monde 1000 jusqu'à l'année 1453 de Jésus-Christ.

Manuscrit de 109 ff. à 3 et à 2 colonnes. XVIIIe siècle.

28 *Z.* Annotations sur l'histoire de Mézeray, en trois tomes; 2° Discours par le président de la Cour, à M. le duc d'Orléans; 3° Pièces du mémorable procès (1606) entre le pape Paul V et les seigneurs de Venise, touchant l'excommunication du Pape publiée contre iceux Vénitiens; imprimé à Saint-Vincent, par Paul Marceau, 1607; 4° La vie du père Paul de l'ordre des Servites.

Manuscrit de 128 ff.

29 *Z.* Table de l'histoire de la Cour de France depuis Faramond jusques au roy Louis XIV.

Manuscrit de 126 ff.

30 *Z.* Rollin (Charles). Histoire universelle des quatre monarchies des Chaldéens, des Mèdes et des Perses, des Grecs et des Romains.

Manuscrit de 179 ff. Autographe avec le portrait de l'auteur, gravé sur cuivre.

31 *Z.* Mémoires abrégés des généralités du royaume de France, première partie.

Manuscrit de 216 ff. (Double du n° 2 de cette même série. Incomplet à la fin.)

32 *Z.* Discours servant à l'intelligence des cartes de l'empire romain selon la division de Constantin, dressées par Sanson.

Manuscrit de 33 ff. avec des remarques et corrections de l'auteur.

33 *Z.* Mémoire sur l'état présent de la province de Bretagne.

Manuscrit de 98 ff. XVIIe siècle.

Digitized by Google

34 *Z.* Jettons de différentes juridictions en France (figurés au crayon et à la plume).

Manuscrit de 123 ff. de la fin du XVIIe siècle.

35 *Z.* Estat des places que les princes mahométans possèdent sur les côtes de la mer Méditerranée, et dont les plans ont esté levez par ordre du Roy à la faveur de la visitte des eschelles de Levant que Sa Majesté a fait faire les années 1685, 1686 et 1687, avec les projets pour y faire descente et s'en rendre maîtres. Contenant les places de la Barbarie, les fortifications de Malte, les isles de l'Archipel, les châteaux des Dardanelles, les côtes de la mer Blanche (*sic*), avec les plans, eslévations, coupes et veues des côtes, rades, ports, forteresses et villes décrites dans le présent Estat, comme aussi des édifices publics, etc.

Manuscrit de 213 ff. avec 40 dessins, cartes, plans, etc.

36. Valles (De). Recueil des armoiries des premiers et anciens pairs, que jadis on appelait les douze pairs de France, et celles des modernes ducs-pairs. Le tout recueilly par le sieur de Valles, en 1636.

Manuscrit de 128 ff.

37 *Z.* Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royalles et bâtiments de France, par A. Félibien, 1681.

Manuscrit de 66 ff. Texte. — *Idem* de 29 ff. Dessins.

38 *Z.* Divers extraits historiques touchant la Turquie, la Pologne, la Hongrie, etc.

Manuscrit de 284 ff. Incomplet.

39 *D.* Mémoire instructif concernant la nature et les avantages du canal de Provence, 1759.

Manuscrit de 81 ff.

40 *D.* Précis du mémoire instructif de la nouvelle compagnie du canal de Provence. Avec les pièces justificatives.

Manuscrit de 25 ff. avec la carte du canal.

41 *Z.* Le parterre des sciences, ou nouvelle méthode d'enseigner

Digitized by Google

en peu de temps à la jeunesse la géographie, par M. de Bouy, 1736. Avec un beau frontispice dessiné.

Manuscrit de 33 ff. avec cartes.

42. Essai sur la manière d'étudier la géographie et l'histoire.

Manuscrit de 6 ff.

43 *Z.* 1° Traité de l'état présent du gouvernement de la république des Provinces-Unies; 80 ff.; incomplet; 2° Acte d'accession des six Provinces Unies au traité signé à Hanovre, le 3 sept. 1725, et autres pièces relatives à l'histoire des Pays-Bas (1716-1726); 3° Traduction du *Craftsman* du samedi 15 janv., contenant une réponse au Journal de Londres du samedi 1er du même mois, adressé à Caleb d'Anvers, auteur du même *Craftsman*.

Manuscrit de 150 ff.

44. Sommaire des grandes annalles et croniques d'Angleterre, depuis le règne de Brutus, qui fut en l'an du monde 2855, jusqu'à l'an de Nostre-Seigneur Jésus-Christ 1566... le tout extrait de plusieurs autheurs anglois et escossois, et nouvellement mis en langue françoise. Achevé d'estre escrit et mis au net le 21e jour d'avril 1567, et commencé à transcrire ce mercredi 23e jour de sept. 1670, m'ayant esté presté par Amy de Calais. La Mote Larbri.

Manuscrit de 430 ff.

45 *S.* Curce (Quinte). Neuf livres de Q. Curce Ruffe, des faits du grand Alexandre, traduits par Vasque de Lucène, Portugalois. Dédicace à Philippe, duc de Bourgogne.

Manuscrit de 269 ff., du xve siècle. Rubriques et grandes initiales rouges. Incomplet à la fin.

46 *Z.* Traités faits par le pape Léon X avec quelques princes.

Manuscrit de 409 ff., avec la remarque manuscrite sur la couverture : *Ex libris Dionysii de Gallo in Parlam. Paris. Consil. Anno 1659.*

47 *Z.* Les anecdotes de Florence ou l'histoire secrette de la maison de Médicis, en sept livres, par Varillas.

Manuscrit de 331 ff.

48 *Z.* Lettres et autres pièces historiques relatives à la captivité et à la rançon de François Ier, roy de France, 1525. Commence :

Digitized by Google

« .... d'hostel de mon vis-roy de Naples ay receu vos lettres gratieuses.... »

Manuscrit de 115 ff. Incomplet au commencement et à la fin, et gâté par l'humidité. Copies du XVIIe siècle.

49 *S.* Chronologie des peuples mentionnés dans les livres hébreux.

Manuscrit de 35 ff.

50 *Z.* Spon. Histoire de Genève par Jacques Spon, 1602.

Manuscrit de 273 ff.

51 *Z.* Conférence secrette de Henry le Grand (IV), tenue pour le sujet des moyens de parvenir à l'empire; avec trois de ceux ausquels il a accoustumé de communiquer ses plus sérieuses affaires, représentans les difficultez de l'élection.

Manuscrit de 15 ff.

52 *Z.* Recueil de pièces concernant l'histoire des Pays-Bas, de 1563 à 1576; en français, en flamand et en latin. A la fin, pièces de vers et pasquilles en flamand et en français.

Manuscrit de 357 ff. Reliure de la fin du XVIe siècle. Incomplet; manquent, presque à la fin, 20 ff. qui ont été découpés.

53 *Z.* Traités de paix entre les rois de France et ceux des autres pays depuis 1465 jusqu'à 1559. Les traités de Saint-Maur, 1465; de Péronne, 1468; d'Arras, en 1482; les traités avec Maximilien d'Autriche, 4 janvier 1493; avec l'Espagne, 19 janvier 1493; avec l'empereur Maximilien, 17 novembre 1510; avec l'archiduc d'Autriche, 24 mars 1514; le traité de Noyon, 1516; plusieurs documents relatifs à la rançon de François Ier; le journal des négociations conduites à Madrid par l'archevêque d'Embrun et le premier président du Parlement de Paris; la longue harangue de ce dernier à Charles Quint; les traités de Madrid, 14 janvier 1526; de Cambray, 1529, et de Crépy, 1544; les dépêches de la négociation pour la paix de Cateau-Cambrésis, 1559.

Manuscrit de 368 ff.

54 *Z.* Liste des œuvres et des pièces qui ont rapport à la vie du roi Jean Sobieski.

Manuscrit de 4 ff.

Digitized by Google

55 *Z.* Dissolution du mariage entre Henry IV, roy de France, et Marguerite de France, fille du roy Henry II. Instruction, procès-verbaux et pièces du procès.

Manuscrit de 361 ff. (Voir plus loin le n° 64, et aux in-4° le n° 34.)

56. Remarques sur un ouvrage militaire relatif à une des campagnes de Napoléon Ier en Allemagne.

Manuscrit de 4 ff.

57 *D.* Deux mémoires politiques sur la situation de la France avec l'Angleterre, auquel est joint le plan général de guerre contre l'Angleterre, présenté à Louis XVI en 1777.

Manuscrit de 47 ff. Du cabinet de Sartine, ministre de la marine.

58 *Z.* Cérémoniel qui a été réglé dans le Saint Empire Romain, entre le chef et les membres, au sujet de la capitulation impériale. 2° Cérémoniel qu'on observe à l'élection et au couronnement d'un empereur et d'un roy des Romains. 3° La couronne de Pologne prétend la préséance sur celle de Bohême.

Manuscrit de 137 ff. Incomplet.

59 *Z.* Six pièces historiques : 1° Relation de la retraite de Monsieur (frère de Louis XIII) en Flandres et son retour en France; 2° Les motifs de la disgrâce du comte-duc de San Lucar, favory de Philippe IV, roy d'Espagne; 3° De la charge d'admiral des mers de Levant séparée de celle d'admiral de France; 4° Instruction générale des ambassades faites en cour de Rome; 5° Moyens de maintenir les Suisses au service du Roy; 6° Relation de Candie, du 2 juillet 1669.

Manuscrit de 144 ff.

60 *D.* Recueil de pièces historiques : 1° Abrégé de l'estat général de la recepte et despense de tout le royaume de France; 2° Narré de ce qui s'est passé sur la fin du règne de Henri IIe, duc de Lorraine et de Bar, et pendant celui de Charles IV, touchant la succession en faveur de la ligne masculine; 3° Articles accordés entre le comte-duc, pour le roy d'Espagne, et le sieur de Fontrailles, pour et au nom de Monsieur, à Madrid, le 13 mars 1642; 4° Confrontation de Monsieur le Grand (Cinq-Mars) à Monsieur de Thou, du vendredy

Digitized by Google

12 septembre 1642; relation de leur exécution; copie de leur dernier interrogatoire; lettre de M. de Cinq-Mars à sa mère, du 12 sept. 1642; diverses pièces relatives au procès de MM. de Cinq-Mars et de Thou; 5° Bref état de l'Église romaine; 6° Mémoire historique sur le royaume de Navarre; 7° Harangue de M. Servien à Messieurs des États Généraux des Provinces Unies des Païs Bas, 1647; 8° Étendue de la République des Provinces Unies.

Manuscrit de 90 ff. XVIIe siècle.

61 *Z*. Traités de paix depuis l'année 1521 jusqu'à 1549. Ce recueil commence par le traité de Madrid, 1526; puis viennent celui de Cambrai, 1529; ceux de 1546 avec l'Angleterre, et de 1549, à Crépy, avec l'empereur d'Allemagne; deux contrats passés avec les ligues suisses, en 1521 et 1529; l'acte conférant la régence à Louise d'Angoulême, mère de François Ier, pendant la captivité du Roi à Madrid; et une suite de documents relatifs aux négociations de la paix de Cateau-Cambrésis.

Manuscrit de 196 ff. Copies de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe.

62 *D*. Administration de Cayenne.

Manuscrit de 226 ff.

63 *D*. Concession de Cayenne, ou registre historique des colonistes établis dans cette contrée, avec la table des commissaires.

Manuscrit de 132 ff.

64 *Z*. Brief discours et remarques sur la vie et la naissance de Henry (IV) le Grand, où se voient les preuves généalogiques de l'alliance d'iceluy et de la reyne Marguerite de France, ensemble les motifs, causes, poursuites, projets et pourparlers tant du mariage de la dite dame avec le dit seigneur Roy que dissolution d'iceluy, 1599.

Manuscrit de 321 ff. (Voir plus haut au n° 55.)

65 *Z*. Chastre (Claude de la). Divers discours, mémoires et avis de Messire Claude de la Chastre, maréchal de France (1556-1594).

Manuscrit de 97 ff.

66 *Z*. Mémoires d'état de Jean Messire Henry Auguste de Lo-

Digitized by Google

ménie, contenant les événements les plus remarquables des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. 1719.

Manuscrit de 198 ff.

67 *S.* Tinseau. Lettres et Mémoires du chevalier de Tinseau, ancien colonel des ingénieurs, au service de Sa Majesté; 2° Lettre à M. le comte S[uchtelen], etc.

Manuscrit de 79 ff.

68 *Z.* Mémoires de feu M. le duc de Buillon (Henry de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, maréchal de France, qui nacquit le 28 septembre 1555 et mourut le 25 mars 1623) à son fils, contenant l'histoire de sa vie. (Ces mémoires ne vont que jusqu'au siége de Montségur par le duc du Mayne.)

Manuscrit de 109 ff.

69 *D.* Gazettes prusses ou extraits des nouvelles politiques de différentes gazettes, 1741-1742.

Manuscrit de 355 ff.

70 *Z.* Registre des prisonniers civils et criminels du grand châtelet de Paris, 1634.

Manuscrit de 62 ff.

71 *Z.* Dupuy. Chancelliers et gardes des sceaux de France, 1627.

Manuscrit de 234 ff.

72 *Z.* La vie de l'empereur Léopold Ier, tirée des mémoires secrets et traduite de l'allemand, première partie.

Manuscrit de 53 ff. Incomplet.

73 *Z.* Ransdorff. Portraits de la cour de Pologne (imprimé à Cologne en 1707).

Manuscrit de 48 ff.

74 *Z.* Second exemplaire du même ouvrage.

Manuscrit de 36 ff.

75 *Z.* Négociations et pièces des traittés de paix de Munster et Osnabruck, en 3 volumes. (Mémoire du Roy à Messieurs les pléni-

Digitized by Google

potentiaires, du 6 janvier 1646; lettre des plénipotentiaires à M. de Brienne, etc.)

Manuscrit de 1056 ff.

76 *Z.* Conférence de Marc près Ardres, entre les députés de l'empereur et ceux du roy Henry II, pour le subject de la paix qui depuis fut conclue à Chasteau-Cambresis, 1559.

Manuscrit de 315 ff.

77 *Z.* Cyropédie de Xénophon, traduite en français.

Manuscrit du XVIe siècle, de 301 ff.

78 *Z.* Voyage que j'ai fait en Flandre, Hollande, Northollande, Zélande et Angleterre, en la compagnie de quatre de mes amis, 1699.

Manuscrit de 118 ff.

79 *D.* Journal de M. des Fougerais Garnier, chevallier prophais de l'ordre militaire de Christ, capitaine du vaisseau *le Triton*, destiné par la compagnie royale pour le voyage des Indes orientales. (Commence le 20 décembre 1720, finit le 27 mars 1722.)

Manuscrit de 140 ff.

80 *Z.* Relation d'un voyage en Éthiopie, écrite en portugais par le père François Alvarez, et traduite en castillan par le père Thomas de Padilla et en français par un officier oisif.

Manuscrit de 158 ff.

81 *Z.* Hugo. Notes sur l'Inde d'après un voyage fait pendant les années 1769-1772, par M. Hugo, capitaine des dragons, 1775.

Manuscrit de 97 ff.

82 *Z.* Bénard (L'abbé). Notes de voyage sur l'Italie, Malte et la Turquie.

Manuscrit de 26 ff.

83 *D.* Couturier. Relation intéressante du voyage du sieur Couturier, banquier à Constantinople, avec les additions qui ont du rapport à M. Couturier, 1739.

Manuscrit de 40 ff.

84 *D.* Description des Pyrénées en forme de voyage.

Manuscrit de 19 ff.

Digitized by Google

85 *Z.* Véritable discours de ce qui s'est passé à Casal depuis le moys d'avril de la présente année 1630 jusques à la fin d'octobre que la paix a esté faicte.

Manuscrit de 37 ff. Signe de rareté.

86 *Z.* « Petit traicté, par manière de cronique, contenant en brief le siége mis par les Anglois devant la cité d'Orléans; et les saillies, assaux et escarmouches qui durant le siége y furent faites de jour en jour; la venue et vaillans faits de Jeanne la Pucelle, et commant elle en feist partir les Anglois, et feist sacrer à Reims le roy Charles septiesme par grâce divine et force d'armes. » — C'est au folio 62 r° que se trouve le titre complet; cette première petite chronique commence ainsi : « Le comte de Salebris, qui estoit bien grand seigneur... » — Puis, au folio 69, commence une autre chronique sur le même sujet : « En l'an mil quatre cens quatre vingt huict, les Angloys tindrent leur conseil au païs d'Angleterre, et là fut ordonné que le conte de Salibéry descendroit au païs de France pour conquerre le païs de Monsieur d'Orléans... » Incomplet à la fin : « ... la dicte saincte et dévote... »

Manuscrit du xve siècle; de 76 ff. Incomplet, signe de rareté.

87 *Z.* Valles. Recueil de tous les maréchaux de France et leurs armoiries, qui ont été successivement créés depuis leur institution.

Manuscrit de 144 ff. avec les armoiries dessinées.

88 *Z.* Promotion de l'ordre du Saint-Esprit faite par le roi Louis XIII de France, à Fontainebleau, le 14 mars 1633.

Manuscrit de 61 ff. portant sur le plat du devant les armes de Louis XIII et des initiales L surmontées d'une couronne royale.

89 *Z.* Histoire de la pairie de France, origine des grands d'Espagne, de la pairie d'Angleterre, des pairs femelles d'Angleterre, etc., par l'abbé Le Laboureur.

Manuscrit de 279 ff.

90 *D.* Epître de Trasybule à Leucippes, traduit de l'anglois de Jean Locke.

Manuscrit de 63 ff.

Digitized by Google

90 *bis Z.* Valles. Même ouvrage que 87.

91 *Z.* La Science d'armoirie, ou la manière des armes et comment on doit les blasonner.

Manuscrit de 114 ff.

92 *Z.* Soyer. Recueil des armoiries des chevaliers du très-noble ordre de la Jarretière, par Charles Soyer, enlumineur du roy.

Manuscrit de 31 ff.

93 *Z.* Robin (Jean). Recueil des armoiries des empereurs, roys, princes, ducs, comtes, barons, etc., de la Bretagne. Fait à Rennes par Jean Robin, libraire, 1633.

Manuscrit de 263 ff.

94 *Z.* Les estat et comportement des armes, livre autant utille que nécessaire à tous gentilshommes et officiers d'armes, par mestre Jehan Caullier, cuisinier et patisier (*sic*, v. au f. 136) en la ville de Béthune, en la comté d'Artois, sous la coppie de mestre Jehan Scohier, Beaumontois, chanoine de Berghes. 1619.

Manuscrit de 413 ff.

95 *Z.* Le noble blason des armes, environ 1450.

Manuscrit de 49 ff. Reliure du xve siècle.

96 *Z.* Briève et succincte description de l'armoirie pour apprendre promptement la vraie intelligence d'icelle.

Manuscrit de 51 ff. xvie siècle.

97 *Z.* 1° Antienne généalogie de la très-illustre maison de Boulongne, par aucuns officiers de la Royne (la reine-mère Catherine de Médicis) en son comté d'Auvergne; 2° Descente des comtes d'Auvergne, alliez à la maison de Boulongne; 3° Armoiries de la dite maison; achevé par Aug. Le Presvost, sieur de Brévaut, le 28 novembre 1582.

Manuscrit de 32 ff.

98 *Z.* Bauldreul (Jean). Généalogie de la maison de Longueville, avec une déduction des seigneuries appartenant à ladite maison.

Manuscrit de 18 ff.

Digitized by Google

99 *Z*. Coquille (Guy). Généalogie et alliance de la maison de Nevers, dressée par Guy Coquille, procureur général du duché de Nivernois, 1572.

Manuscrit de 45 ff. Signe de rareté.

100 *Z*. Alliances de la maison d'Orléans (*Aurelianensis Domus*). Avec des armoiries.

Manuscrit de 16 ff.

101 *Z*. Vivant (Jacques). Généalogie de la maison de Poictiers et de celle de Boullogne. « A très-haulte et très-noble princesse Madame Dianne de Poictiers... Jaques Vivant, son très-humble serviteur et subject, salut avec renommée immortelle. »

Manuscrit de 32 ff.

102 *Z*. Histoire de la maison de la Trimouille (depuis Audebert de la Trimouille, mort en Terre-Sainte en 1099, jusqu'à Loys de la Trimouille, mort en 1577, et jusqu'à son fils Claude, « aujourd'huy duc de Touars. » (1577).

Manuscrit de 10 ff. (19 pages). Fin du XVIe siècle.

103 *Z*. « Cy commence la cronique de Messeigneurs les ducs d'Alençon. L'Autheur. Glorieuse et magnifique chose estoit aux princes et autres créatures humaines soy conduire... » — La chronique s'arrête à l'an 1431. Les cinq dernières pages contiennent la généalogie, qui est conduite jusqu'à René IIIe, duc d'Alençon, et à son fils Charles, « qui fut duc d'Alençon, et est audit lieu en sépulture, et pareillement René son père. »

Manuscrit de 41 ff. Signe de rareté. Copie de la fin du XVIe siècle.

104 *Z*. 1° Histoire de la guerre de 1741, copie corrigée de la main de Voltaire; 2° Addition à l'Histoire de la guerre de 1741 : affaire de Gènes en 1746 et en 1747; 3° Fragment d'histoire de France, de l'année 1461 à 1484.

Manuscrit de 151 ff.

105 *Z*. Bara (Hiérome). Le blason des armoiries, auquel est montré la manière de laquelle les anciens et les modernes ont usé en icelles. A Lyon, 1604.

Livre imprimé, contenant des notes et additions manuscrites, de 234 ff. imprimés et de 200 manuscrits.

Digitized by Google

106 *Z.* Hurault (Paul). Lettres et dépesches de messire Paul Hurault, sieur de Maisse, conseiller du Roy et ambassadeur à Venise, avec les responses, ès années 1589, 1590, 1591, 1592 et 1593; en 3 vol.

Manuscrit de 1192 ff. Belle copie du XVIIe siècle.

107 *Z.* Ambassade d'Espagne des s^s de Lymoge et Saint-Sulpice en 1561 et 1564.

Manuscrit de 411 ff. Belle copie du XVIIe siècle.

108 *Z.* Sillery (De). Ambassade de M. le commandeur de Sillery à Rome, touchant la négociation de la comprotection, promotion des cardinaux, restitution de la Valteline et dépost d'icelle, avec les instructions pour la demande des sommes immenses envoyées par le marquis d'Ancre au grand-duc de Toscane, et plusieurs autres affaires généralles; en 1622.

Manuscrit de 382 ff.

109 *Z.* Catalogue des médailles modernes de tout métal, du cabinet de S. A. Monseigneur le duc du Maine. — De Pharamond à Louis XV, 1728.

Manuscrit de 124 ff.

110 *Z.* Catalogue des médailles modernes de tout métal et de tout pays, du cabinet de S. A. Monseigneur le duc Du Maine, 1735.

Manuscrit de 189 ff.

111 *Z.* Trente et une lettres du roy Jacques au prince royal, père de la princesse Clémentine Sobieski, son épouse, et à la princesse Clémentine; et celles du pape Clément XI, et celles de la princesse Clémentine, 1719.

Manuscrit de 70 ff. Après la page 82, cinq ff. ont été découpés.

112. Catalogue d'une collection précieuse de médailles antiques, grecques et romaines. (Cette collection provient du cabinet du duc de Penthièvre.)

Manuscrit de 7 ff.

113 *D.* Recueil de lettres du roy Henry III à M. de Villeroy

Digitized by Google

(2 seulement), et de Henry IV à la duchesse de Beaufort. (Copies récentes.)

Manuscrit de 29 ff.

114 *D*. Lettre missive du czar Michaïl Féodorowicz au Sultan Achmet de Turquie, en l'an 1613.

Manuscrit de 12 ff.

115 *D*. Recueil de pièces relatives à l'histoire de Neufchâtel, ses environs et ses anciens princes.

Manuscrit de 745 ff.

116 *D*. Lettres de M. François de Harlay, coadjuteur de M. François de Harlay, archevêque de Rouen, son oncle, et agent du clergé dans les années 1649 et 1650.

Manuscrit de 218 ff.

117 *D*. Traités de paix avant 1739. Récapitulation très-sommaire (quatre ou cinq lignes pour chacun) d'un grand nombre de traités. Mémoire assez développé sur cette question : « Comment la maison de Bourgogne avait acquis toutes ses possessions qui sont passées dans la maison d'Autriche par le moyen de quatre femmes. »

Manuscrit de 173 ff.

118 *D*. Copie de (19 des) lettres de Marguerite, reyne de Navarre, au Roy de France, à la Reyne, aux ministres, etc., d'après les originaux qui se trouvent dans le cabinet de M. Doubrowski, gentilhomme russe, attaché à la mission en France. (Les originaux forment le tome 57 de la Collection des Autographes.)

Manuscrit de 22 ff.

119 *Z*. Correspondance de M. d'Allion, ministre de France à la cour de Russie, dans les années 1744 et 1745 (écrites de sa propre main).

Manuscrit de 69 ff. provenant des archives de la Bastille.

120 *D*. Lettres et dépêches de Louis d'Aubusson, maréchal et duc de la Feuillade (en 2 vol.), à Cambray, le 15 décembre 1703.

Manuscrit de 438 ff.

121. Relation de la cour de Pologne sur le sujet de l'élection

Digitized by Google

de M. le Duc, 1662. A la fin : «Dantzic, ce 18 octobre 1662, par le sieur Caillet, envoyé en Pologne par M. le Prince (de Condé) pour l'élection de M. le Duc.»

Manuscrit de 29 ff.

122. La Légende de la vie et de la mort de Démétrius, dernier grand-duc de Moskovie, 1606.

Manuscrit de 24 ff. Incomplet.

123. Mémoires d'un officier suédois sur la campagne de 1788, 1789 et 1790, en Finlande.

Manuscrit de 216 ff.

124. Journal d'un officier suédois pendant la campagne de 1788 et 1789, en Finlande.

Manuscrit de 86 ff.

125 *Z*. Généalogie de la maison royale de France.

Manuscrit de 14 ff.

126 *W*. Copie du protocole des conférences des années 1816, 1817, en 2 vol.

Manuscrit de 266 ff.

127 *W*. Traduction d'une relation, faite en turc par un effendi, de la dernière révolte de Constantinople, en 1731, avec plusieurs circonstances de cet événement tirées d'autres mémoires.

Manuscrit de 39 ff. Voir plus loin aux In-4°, le n° 57.

128 *W*. Mémoires militaires des légions polonaises à l'armée d'Italie et à celle du Danube, écrits à Milan en l'an IX, avec des pièces justificatives, deux états nominatifs des officiers du corps polonais auxiliaire de la République cisalpine, en l'an VI et en l'an IX de la République française, et une carte manuscrite du nord et du centre de l'Italie.

Manuscrit de 501 ff.

129. Copie faite en 1734 de la Généalogie des très-hauts et très-puissants comtes et ducs de Bar, en M. D. XXX; 2° Vues de quelques villes, cloîtres et châteaux de l'Allemagne, dessinées au crayon.

Manuscrit de 74 ff.

Digitized by Google

130 *Z.* Histoire et preuves généalogiques de la maison de Dacier, 1723.

Manuscrit de 19 ff.

131 *Z.* Recueil de plusieurs choses mémorables, contenant différentes lettres remarquables, remontrances du Parlement, mémoires et autres pièces relatives à l'histoire de France, 1573-1602. Entre autres documents importants : Lettres du chancelier de l'Hospital, du connétable Anne de Montmorency, de Henry duc d'Anjou (depuis Henri III), du prince de Parme, du duc d'Épernon à Henri III, de Villeroy, de la Chastre, etc. Testament de François, frère de Henri III. Déclaration du duc de Bourbon, en 1585. Ce qui a été fait par Bellièvre en Écosse, 1586-1587. Procès et mort de Marie Stuart. Mémoire au roy d'Espagne pour l'engager à envahir l'Angleterre, 1588. Instructions du cardinal de Gondy allant à Rome, 1588. Advis de M. de Villeroy à M. de Mayenne après la mort de Henri III. Supplication au Roy (Henry IV) de se faire catholique. Récit fait au duc de Savoye sur les affaires de France, 1590. Des remèdes qui peuvent servir à la nécessité présente de la France. Remontrances à M. du Mayne. Arrêt du Parlement pour empêcher la rupture de la loi salique. Manifeste de M. de Vitry à la noblesse de France... Les dernières pièces du recueil sont relatives au procès de Biron, 1602.

Manuscrit de 314 ff. Documents et copies de la fin du XVIe siècle et des premières années du XVIIe siècle.

132 *W.* Liste nationale, depuis la formation, du corps des cadets, le 29 juin 1765.

Manuscrit de 19 ff.

133 *W.* Relation sur la neutralité entre la Russie et la Pologne, remise au cabinet le 12 avril et envoyée par estafette à Saint-Pétersbourg. Dresde, 1743.

Manuscrit de 32 ff.

134 *Z.* Coup d'œil politique et militaire sur l'Italie.

Manuscrit de 53 ff.

135 *Z.* L'Hospital. Volume contenant plusieurs beaux et bons

Digitized by Google

extraits d'un livre écrit de la main de Monseigneur le chancelier de l'Hôpital et qui n'a jamais paru, lequel traite du comté de Flandres, du comté d'Alençon, du marquisat de Saluces, des hérétiques, de la juridiction des pairs de France, du comté de Poitou, de la foire de Lyon, du traité de paix de Brétigny, du chancelier, de la majorité du Roy, du Béarn, de Mouzon, Lorraine et Bar, du Luxembourg, du traité d'Arras, du retour du Roy à Paris après la défaite des reistres, en 1587; de la prestation publique du serment du Roy au traité de Vervins, en 1590; du traité avec les Vénitiens, etc. etc. Il y a quatre-vingts sujets traités ainsi. Au premier chapitre : «Du comté de Flandre,» on lit cette note : «Extrait envoyé par l'avocat Capel.» Ce recueil n'est pas un double de celui qui est classé dans la section de Jurisprudence, in-4°, n° 36 ; quelques chapitres seulement sont communs aux deux recueils.

Manuscrit de 150 ff.

136 *W*. Acte de la Confédération générale de la Pologne.

Manuscrit de 5 ff.

137. Note de l'impératrice Élisabeth à l'ambassadeur prussien, 1750.

Manuscrit de 8 ff.

138. Supplications du Parlement au Roi, au sujet de l'exil du duc d'Orléans et de l'enlèvement de MM. Freteau de Sainte-Just et Sabatier de Cabres, arrêtés aux chambres assemblées le vendredi 23 novembre 1787; 2° Arrêté du Parlement de Paris, du 3 mai 1788; 3° Historique de ce qui s'est passé à Versailles après le lit de justice tenu le 8 mai 1788; 4° Discours du Roi à la séance; 5° Arrêté du Châtelet, du 16 mai 1788.

Manuscrit de 5 ff.

139. Récit de ce qui s'est passé au palais lors de l'enlèvement de MM. Duval d'Epresménil et Goislard, conseillers au Parlement, siégeants aux chambres assemblées, les Pairs séants.

Manuscrit de 8 ff.

140. Tables contenant année par année le prix du marc d'or et d'argent depuis l'an 1144, le nom des espèces, leur loi, leurs

Digitized by Google

poids et leur valeur. Extrait du traité historique des monnaies de France, par Le Blanc, 1690.

Manuscrit de 10 ff.

141. Journal des opérations et observations faites par MM. Charles Sierakowsky et Thomas Augon, dans leurs tournée et voyage sur les frontières de la Pologne, et celles de l'Othoman, qui ont du rapport au commerce de ces contrées; suivi de tous les calculs, poids et mesures, comme du local du pays, rivières et embouchures, ainsi que de tous les ports sur la mer Noire, depuis Ak-Kerman jusqu'à Okczakow.

Manuscrit de 7 ff.

142. Les armoiries des cardinaux de France. (*Heraldica cardinalium natione Gallorum, seu stemmata gentilitia singulorum ecclesiæ gallicanæ purpuratorum; ab anno 1049 ad 1592, partim impressa, partim manu delineata, partim coloribus genuinis distincta, chartæ albæ agglutinata.*)

Manuscrit de 47 ff. Ex bibl. Lancelot, 133 ff.

143. Recueil de différents documents et papiers concernant la Pologne, dont les plus considérables sont : *a* f. 1, Extrait de la lettre de M. de Lumbres, ambassadeur en Pologne, datée de Varsovie, 8 octobre 1659; *b* f. 3, Énumérations des torts que la cour de Berlin a faits à Sa Majesté polonaise et à la République de Pologne, à n'en compter que ceux qui ont été commis depuis le traité conclu le 12 décembre 1699, par lequel la ditte cour a été remise en possession du territoire d'Elbing; *c* f. 7, Traduction du décret du roy de Pologne en faveur des dissidens, 31 mai 1727; *d* f. 11, Mémoire au roi de France par l'ambassadeur de la République de Pologne, 30 décembre 1735; *e* f. 16, Extrait d'une lettre de M. le comte de Lynar à S. E. de Bruhl, datée de Saint-Pétersbourg, le 25 janvier 1736; *f* f. 30, Copie de la lettre du roi de Prusse écrite au grand général de la couronne, 6 mai 1745; *g* f. 43, Note remise par le seigneur Borch, chambellan de Livonie, à tous les ministres étrangers résidents à Moscou, 1763; *h* f. 47, Protocolle des conférences tenues dans le palais du primat, au mois d'août, 1763; *i* f. 49, Note remise par l'ambassadeur de Russie à Son Altesse le prince de Radziwill, au mois de septembre 1763; *k* f. 50, Déclaration de la part de Sa

Digitized by Google

Majesté le roy de Prusse, faite par son ministre à la République de Pologne confédérée à la diète de 1766; *l* f. 51, Copie de la réponse de S. E. M. de Woronzoff, grand chancelier de Russie, à la lettre de S. A. Monseigneur le primat, en date du 18 janvier 1766; *m* f. 52, Traduction de la lettre de S. A. Mgr le prince Solty, évêque de Cracovie, duc de Sévérie, écrite aux Diétines, le 15 d'août 1767; *n* f. 58, Résultat du Conseil du sénat, traduit mot à mot de l'original, commencé le 30 de septembre et conclu le 6 d'octobre 1769; *o* f. 60, Extrait de l'universal de la confédération générale, publié par M. Joachim Schwartzenberg Czerny, maréchal de la Confédération de Cracovie, le 31 d'octobre 1769; *p* f. 61, Copie d'une réponse du roy de Prusse à un de ceux qui se disent chefs des confédérés de Pologne, en date du 10 novembre 1769; *q* f. 62, Extraits de gazettes; *r* f. 67, Lettre du pape Clément XIV au mufti Osman Mola; *s* f. 69, Copie d'une lettre écrite de Varsovie au sujet de l'ambassadeur de Russie et des événements que sa conduite occasionne en Pologne, en date du 22 juillet 1771; *t* f. 71, Relation sur l'enlèvement du roi Stanislas Auguste par les conjurés, le 3 novembre 1772; *u* f. 84, Lettre de M. de Saldern, ambassadeur de Russie, au comte Oginsky, grand général de Lithouanie, 1775; *v* f. 108, Lettre du grand kan de Crimée aux confédérés de la Pologne; *x* f. 112, Traduction de l'acte de confédérations particulières de la couronne de Pologne et du grand duché de Lithuanie; *y* f. 125, Observations sur les rivières l'Ewst et l'Oges. Riga, 13 novembre 1798.

Manuscrit de 126 ff.

144. Recueil de différents documents et écrits dont les plus importants sont: *a* f. 1, Lettre au roy Charles VIII, de Jean de Rohan, admiral de France, Jean, sire de Rieux, mareschal de Bretagne, et Pierre de Rohan, seigneur de Gié et du Verger : ils mandent au Roy qu'ils ont envoyé à Nantes un trompette pour parler à l'évesque, mais que le prince ne luy a voulu permettre parler à personne qu'au duc, 29 juin 1487, de Lesprenière; *b* f. 2, Eustache de Montberon, vicomte d'Aunoy, au roy Charles VIII; luy mande l'estat des affaires de Bretagne, 19 aoust 1487, à Missac; *c* f. 3, Lettre du roy Charles VIII à Pierre II, duc de Bourbon, son beau-frère; luy confirme son traité avec le pape Alexandre VI et luy demande de ses nouvelles, 20 janvier 1494, de Rome; *d* f. 4, Louis, duc d'Orléans, depuis Louis XII, mande au duc de Bourbon, que la cause pour

Digitized by Google

laquelle il n'a esté assiégé est que Ludovic Sforce a recognu qu'il estoit résolu de se bien deffendre, qu'il n'a pas attendu pour assembler nombre de trouppes, qu'il a desja mil hommes d'armes et quinze mil de pied; le prie de haster son secours, et s'il n'a envoyé en Suisse, d'y envoyer en toute dilligence, 21 aoust 1494, à Ast; *e* f. 5, Lettre du roy Charles VIII, contresignée Robertet, à Pierre II, duc de Bourbon son beau-frère; luy mande comme il est proche de son àrmée, le prie d'avoir l'œil en son absence aux affaires de son royaume, et surtout d'empêcher la pillerie de ses subjects; 5 octobre 1494, d'Ast; *f* f. 6, Lettre du roy Charles VIII, contresignée Dubois, à Pierre II, duc de Bourbon, son beau-frère, par laquelle luy mande de presser les gens de ses finances faire promptement tenir de l'argent, 10 novembre 1494, de Pise; *g* f. 7, Lettre du roy Charles VIII, contresignée Du Bois, à Pierre II, duc de Bourbon, son beau-frère; lui mande qu'il entend que Benoist de Jehan neveu du sieur de Bouchage, son procureur en cour de Rome, soit maintenu dans l'évesché de Cahors, vacant par le décès d'Antoine Alamand, 31 décembre 1494, de Brechane; *h* f. 8, Lettre du roy Charles VIII à Anne de France, sa sœur, femme de Pierre II, duc de Bourbon; luy mande qu'il a trouvé une grosse armée que le seigneur Ludovic, les Vénétiens et leurs alliés avoient amassée pour l'empescher de passer, mais que nonobstant il a passé sans avoir rien perdu et espère de la voir en bref; c'est de la bataille de Fornoue, donnée le 6 juillet, qu'il entend parler, 12 juillet 1495, de Croya; *i* f. 9, Louis, seigneur de La Trimouille, s'excuse envers sa belle-sœur, Claire de Gonzague, veuve de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, son beau-frère, à cause qu'il avait espousé Gabrielle de Bourbon, sœur du dit Gilbert, de ce qu'il a esté si longtemps sans luy escrire... 24 feb. 1497, de Thouars; *k* f. 10, Lettre au sujet du plein pouvoir donné au baron de Goertz par le roy de Suède, et au sujet de ce qu'on prétend que le baron Goertz est ministre public à Cologne, 1717; *l* f. 15, Contenu de la conférence tenue le 11me de janvier 1727 entre S. E. l'ambassadeur plénipotentiaire de Russie et les commissaires suédois, Leurs Excellences les sénateurs, comte de la Gardie, Banser et Ekesbladt, M. le chancelier de la cour Duben, M. le conseiller de la chancellerie Van Kochen, et M. le secrétaire d'état baron Häpten; *m* f. 24, Mémoire du prince Dolgoroucky, présenté au roy de Suède le 2me février 1727; *n* f. 34, Extrait d'un manifeste du prince de Hesse-Hombourg, publié

Digitized by Google

à Léopold, le 13 mars 1735; *o* f. 35, Détail de l'affaire de la Mozelle, envoyé de Fontainebleau le 28 octobre 1735; *p* f. 39, Relation de la fête donnée par le grand vizir à l'ambassadeur de l'empereur de Russie, le 29 septembre 1740; *q* f. 46, Lettre de l'envoyé des États Généraux au comte de Gyttembourg, 2 avril 1743; *r* f. 53, Description de la fête qui fut donnée par M. le marquis de L... ambassadeur de France à la cour de Suède, les 5, 6 et 7 d'avril 1747, à l'occasion du mariage de Monseigneur le Dauphin de France avec Mme la princesse Marie-Josèphe de Pologne; *s* f. 55, Diplome donné par Louis, roi de France, au comte de Löwendal, 17 septembre 1747; *t* f. 65, Protocolle de la conférence tenue le 4 de juin 1756 entre S. E. M. le baron de Höpken et S. E. M. le comte Ekeblad, d'une part, et, de l'autre, M. l'envoyé de Danemark; *u* f. 67, Lettres de M. Winand, datées de Dresde, 1759; *w* f. 71, Contre-déclaration remise au prince Louis de Brunswick par les ministres des cours de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Versailles, dans la conférence tenue à Ryswick le 3 avril 1760; *x* f. 75, Extrait d'une dépêche de Constantinople, reçue le 1er d'août 1770; *y* f. 79, Précis exact et historique du tumulte populaire occasionné par l'ambassade française à Vienne en y arborant un drapeau tricolore, le 13 avril 1798; *z* f. 84, Plusieurs lettres concernant les différentes affaires entre la Suède et la Russie, de l'année 1812; *aa* f. 101, Copie d'une lettre de l'empereur Nicolas au roi de Suède, 30 mars 1826; *bb* f. 102, Copie d'une lettre autographe de l'empereur Nicolas au roi de Suède, en date du 30 mars 1826; *cc* f. 109, Dr Bahstrones, réflexions sur l'état de l'Allemagne et de ce que la France y pourroit faire; *dd* f. 137, Rapport à S. E. Monseigneur le Ministre secrétaire d'état ayant le département des affaires étrangères, sur la Valachie et la Moldavie.

Manuscrit de 147 ff. Les 9 premiers numéros sont des copies récentes, et souvent fautives, de lettres qui font partie de la Collection des Autographes, t. XXXIV.

145. Collection de différentes cartes géographiques.

a Plan de la ville de Kaimienec, dressé sur le lieu par Cyprien Tomaszewiez; *b* Carte du cercle de Zamosc, avec des remarques politiques, dédiée à S. E. la comtesse Zamoyska, née princesse Czartoryska, et dessinée par le chevalier de Losenneau; *c* Plan de la ville de Copenhagen.

146. La grande charte chronologique de Pristley depuis le

Digitized by Google

XIIe siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à 1750 après Jésus-Christ, augmentée et continuée jusqu'au commencement de la guerre générale de l'Europe, 1792, par J. Ch. Ferling, Varsovie, 1797.

147. Carte des bureaux de postes établis sur les différentes routes du royaume de France. Premier aoust MDCCXXXXI.

Sept cartes.

148. Collection d'anciens manuscrits originaux et de quelques copies sur la Russie et autres objets, présentée à Sa Majesté par le comte Tolstoy.

1° f. 1. Relation du couronnement du czar Pierre second.

2° f. 5. Relation de ce qui s'est passé à Moscou le jour que Sa Majesté czarienne Anna Yvanovena fit son entrée en cette ville.

3° f. 7. Relation de ce qui s'est passé à l'occasion de l'audience donnée par Sa Majesté Czarienne aux ambassadeurs de la Chine, le 6 février 1731.

4° f. 9. Relation de ce qui s'est passé à l'audience publique que Sa Majesté Czarienne a donnée à l'envoyé extraordinaire de Turquie, 1731.

5° f. 11. Table des rangs de toutes les charges tant militaires, civiles, que de la cour de la grande Russie, selon qu'elles sont rapportées dans les classes ci-après; les personnes d'une même classe auront rang entre elles suivant l'ancienneté de leurs brevets, bien entendu néanmoins que la préférence sera accordée à celles du service militaire sur les autres, encore bien que leurs brevets ne soient pas si anciens, le 24 janvier 1722.

6° f. 19. Formulaire du serment de fidélité que les sénateurs, les troupes et généralement tous les sujets de Sa Majesté czarienne Pierre II lui ont presté à son avénement au trosne de Russie.

7° f. 20. Extrait de la lettre de M. de Villardeau, consul de France à Saint-Pétersbourg, du 10 février 1725.

8° f. 20. Relation de la pompe funèbre de Pierre Alexévitz, qui s'est faite à Pétersbourg le 22 mars 1725.

9° f. 22. Mémoire touchant l'origine et la conduite de la Czarienne, rédigé et envoyé par le sieur de Villardeau, consul à Pétersbourg, au mois d'avril 1725.

11° f. 25. Réflexions sur le grand-duc de Moscovie.

12° f. 26. État présent de la Russie au 12 février 1725.

Digitized by Google

13° f. 27 v. Relation de tout ce qui s'est passé de plus particulier après la mort du Czar.

14° f. 28. Relation du mariage de M. le duc d'Holstein avec la princesse Anne de Russie, célébré le 1er juin 1725. Cette relation faite et envoyée par le sieur de Villardeau, le 2 juin 1725.

15° f. 29 v. Liste des chevaliers de l'ordre de Saint-Alexandre-Niefsky, institué en 1725.

17° f. 30 v. Liste des dames de l'ordre de Sainte-Catherine.

18° f. 31. Extrait du testament de la Czarine.

19° f. 32 v. Ordre du convoi de la Czarine.

20° f. 34. Portrait du prince Mentchicoff.

21° f. 34 v. Portrait de M. Osterman, allemand de nation.

22° f. 34 v. État abrégé des affaires de Russie sous Pierre II, au mois d'août 1727.

23° f. 36 v. Commerce étranger établi en Russie.

24° f. 38. Mémoire sur les Cosaques, envoyé de Saint-Pétersbourg par le sieur Villardeau, consul, le 29 septembre 1727.

25° f. 40. Relation de ce qui s'est passé à la cérémonie des fiançailles du czar Pierre II avec la princesse Catherine Alexiewna Dolgorouki.

26° f. 42. Czar nommé Alexievitz.

27° f. 44. Éclaircissement sur la cour de Moscovie, 1712.

28° f. 50. Souabe, Wurtemberg, Baden.

29° f. 60. Recueil concernant les affaires d'Allemagne, contenant diverses lettres et mémoires de différentes personnes, particulièrement des négociations des sieurs de Vulcob, Ancel et C. depuis le 9 janvier 1575 jusqu'au 25 août 1587 (copies récentes).

30° f. 84. Journal de police, 1763 à 1765.

31° f. 89. Abrégé de la vie du comte Tolstoy.

149. Aperçu historique sur Gothembourg (ouvrage imprimé) avec des remarques et corrections faites par l'auteur même (manuscrit).

Manuscrit de 75 ff.

150. Mémoire officiel adressé au ministère des affaires étrangères de Russie par le baron de Munchausen, premier conseiller

Digitized by Google

d'état de Son Altesse le duc souverain de Brunswick. Brunswick, 15 avril 1829.

Manuscrit de 240 pp.

151. Mémoire de M. le comte de Brienne, secrétaire d'état, qui contiennent sa vie et l'histoire de son temps, dressez pour l'instruction particulière de ses enfants, et mis au jour par un ami qui a cru rendre un service signalé au public de lui en faire part. 2 livres.

Manuscrit de 382 ff. Le premier livre comprend l'histoire très-exacte de tout ce qui s'est passé de plus mémorable sous le règne de Louis XIII; le second ce qui s'est fait sous celuy de Louis XIV jusqu'à la mort du cardinal Mazarin.

152. Cartes et plans relatifs aux opérations de la flotte à rames de sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, sous les ordres de Son Altesse Monseigneur le Prince de Nassau-Siegen, exécutés par Charles Oppermann, lieutenant-ingénieur et chevalier de Saint-George.

Manuscrit de 17 ff.

153. Cartes et plans relatifs aux opérations de la flotte russe, commandée par Son Altesse Monseigneur le Prince de Nassau-Siegen, rédigés par Charles Oppermann, lieutenant-ingénieur et chevalier de Saint-George. Dessinés et enluminés par les cadets du noble corps d'artillerie et du génie.

Manuscrit de 14 ff.

154. Plans de l'ordre de bataille et de la revue du corps de réserve rassemblé à Kalisz, 1835.

Manuscrit de 4 ff.

155. Journal du sieur de Catheux, mestre de camp d'un régiment de cavalerie et gentilhomme ordinaire du Roi, touchant les Moscovites arrivés en France en l'an 1668.

Copie du manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris. N. 4237. Manuscrit de 13 ff.

156. Mémoire sur la guerre de 1805. Le donateur dit que cet ouvrage inédit est de Metternich et qu'il a été copié par le feu ambassadeur russe à Dresde, Khanikoff.

Donné à la Bibliothèque par M. Zagontiaeff. Manuscrit de 108 + 110 = 218 pp.

Digitized by Google

157. Anecdotes et coutumes des Russes et des peuples qui sont sous le sceptre de Russie, avec ce qu'il y a de plus remarquable dans les trois règnes de la nature et en général dans l'histoire, par un voyageur qui est resté quinze ans en Russie. Tome VII.

Manuscrit de 67 ff.

158. Aperçu ou notice explicative de quelques objets d'antiquité découverts en Tauride, dans un tumulus près du site de l'ancienne Panticapée. Odessa, mai, 1821.

Manuscrit de 30 ff.

159. Malissewski (Mathias Cas. prêtre polonais de Strasbourg). Mémoire adressé à Son Excellence le ministre de l'instruction publique de l'empire de Russie, concernant la restauration de l'histoire ancienne des peuples de la race blanche, 1er juin 1859.

Manuscrit de 333 ff.

160. Essai de statistique de l'empire de Russie. — *Nota.* Cet essai de statistique a été rédigé d'après les meilleurs ouvrages français et étrangers. Parmi ces derniers, ceux que l'on a le plus consultés et qui sont le plus récents, en même temps que les plus estimés, sont : la Statistique de la Russie, par Hassel, 1807; le Coup d'œil statistique des gouvernements de l'empire russe, par Storch, et l'État militaire de la Russie, par Plosh, 1810.

Cadeau de M. Wartolomejeff. En tête du manuscrit M. Raisaroff a noté : Ошбитая братомъ Пансіемъ подъ Вильною у Наполеона въ его Коляскѣ. Pris par le frère Pansey, sous Vilna, dans la voiture (calèche) de Napoléon. — Manuscrit de 475 pp.

161. Mémoire sur la Russie en 1772, par un agent de la cour de France près celle de Saint-Pétersbourg. L'auteur de cet ouvrage est M. Sabathier de Cabres. Certifié conforme à l'original, en 1803, par M. de Chateaugiron, premier secrétaire de légation en Russie.

Cadeau de M. Sobolewsky : « Manuscrit acheté après la mort du marquis de Chateaugiron, bibliophile célèbre, ancien secrétaire de légation en Russie, décédé à Nice, le 6 juin 1848, à l'âge de 74 ans. »
Manuscrit de 155 ff.

162. 1. Anecdotes touchant la véritable cause de la mort du czar Pierre Ier, et touchant la célébration de la fête du conclave, institué par ce prince à la cour, page 1.

Digitized by Google

2. Révolte et destruction des Strélitz en Russie, sous le règne du czar Pierre Alexiovitz, dit Pierre Ier et Pierre le Grand, page 10.

3. Villebois, chef d'escadre dans la marine de Russie. Anecdotes de la cour de Russie sous le règne du czar Pierre et de sa seconde femme Catherine, page 16.

4. Abrégé ou anecdotes de la vie de la czarine Eudochia Fédorowna, première femme du czar Pierre, page 20.

5. Anecdotes ou abrégé de la vie de la Czarine, seconde femme du czar Pierre Ier, surnommé Pierre le Grand, page 25.

6. Abrégé ou anecdotes de la vie du prince Mentchikoff et de ses enfants jusqu'en 1734, page 52.

7. Généalogie de la maison impériale de Russie, page 70.

Ce manuscrit très-précieux vient d'un ministre de France résidant à la cour de Russie du temps de Pierre Ier, et témoin de tous les faits qu'il avance. Note particulière : «C'est streltsy qu'on devrait dire : un strelitz, des streltsy.»

Manuscrit de 72 pp.

163. Déclaration de l'indépendance de la nation hongroise le 4 du mois d'avril 1849, à Debreczin.

Cadeau de M. Panuten. Manuscrit de 6 ff.

164. Correspondance inédite d'un ministre étranger à la cour de Pierre le Grand (vraisemblablement de l'envoyé de Prusse, baron Gustave de Mardefeld) pendant le procès du czaréwitsch Alexis, 1718.

Copiée à Berlin le 29 mars/10 avril 1852, par le prince Alexis Lobanoff de Rostoff. — Manuscrit de 15 ff.

165. Voyage d'Espagne en 1654.

Manuscrit de 253 ff.

166. Traité des origines géorgiennes ou antiquités de la Colchide, de l'Arménie et de l'Ibérie, par E. de Muralt.

Manuscrit de 294 + 11 ff.

167. Voyage du czar Pierre Ier dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liége, en 1717. Recueil de documents inédits tirés des divers dépôts d'archives de la Belgique, par M. Gaschard.

Manuscrit de 102 ff.

Digitized by Google

168. Description géographique, historique, statistique et politique du Brésil, par Lomonosoff.

Manuscrit de 141 ff.

169. Tables historiques, chronologiques et généalogiques de toutes les maisons princières de l'empire de Russie. Rédigées en allemand sur les archives impériales de Moscou, par MM. Müller, conseiller d'état, et le baron de Nicolaï, conseiller privé; traduites en français et augmentées par M. Cordier de Launay, conseiller d'état de Sa Majesté Impériale, et ci-devant intendant de Sa Majesté Très-Chrétienne, en Normandie. A Saint-Pétersbourg, 1805.

Куплена въ (Acheté en) 1866.

170. Lettres écrites de Saint-Pétersbourg dans le courant des années 1811 et 1812, par le comte Frédéric Fagnani, conseiller d'état et chambellan de Sa Majesté le roi d'Italie.

Manuscrit de 160 pp. en 2 cah.

171. Signalement des étrangères renvoyées hors des frontières de l'empire de Russie depuis 1812.

HISTOIRE.

In-4° (*vélin*).

1 *D.* Arbre (L') de bataille, autrement dit arbre de douleur, livre divisé en quatre parties. Commence par la table des chapitres : «Ce livre est divisé en quatre parties,» f. 1. Finit, f. 109 verso : «*Explicit* l'arbre de bataille, autrement dit arbre de douleur.»

Manuscrit de 109 ff. écrit à deux colonnes, orné d'une miniature au commencement (f. 5) avec les initiales peintes en or et en couleurs. Du xve siècle. Il y a cette note sur le feuillet blanc collé à la reliure : «Le xvj^e jour de janvier 1570, Monsieur de Courtebourne retournant du camp de Saint-Jehan d'Angély m'a donné ce livre. J. Rumet.»

2 *D.* Chroniques du duc Loys de Bourbon par Jean d'Oronville, Picart, son secrétaire, dit Cabaret. Commence par table des rubriques, f. 1 : «Ci sont les chappitres des croniques du duc Loys de Bourbon.» Finit f. 176 verso : «Et est le livre compilé par le non saichant Cabaret, povre pellerin riche de plaisir et de joye.»

Manuscrit de 176 ff. orné de 14 belles miniatures, avec les initiales peintes en

Digitized by Google

or et en couleurs et les rubriques rouges. De la fin du xve siècle. Ce manuscrit a été exécuté pour Anne de Beaujeu, régente de France, dont les armes et la devise «Espérance» sont reproduites dans les encadrements des miniatures.

3 *S*. Description des funérailles de Madame Anne, deux fois reyne de France, duchesse de Bretagne. Commence par : «Commémoracion et advertissement de la mort de très-crestienne madame Anne, deux foys royne de France, duchesse de Bretagne.» Écrite en vers. Finit par «l'épitaphe pour la royne,» écrite en vers.

Manuscrit de 61 ff. orné de neuf miniatures, avec les initiales peintes en or et en couleurs. Du xvie siècle.

4 *D*. Cartays. Devises et emblesmes, par M. Cartays, 1660.

1. Pour monseigneur le chancellier de France Pierre Séguier.
2. Sur l'isle où la paix a été conclue, nommée cy-devant l'isle des Faisans.
3. Sur la paix et le mariage d'entre la France et l'Espagne.
4. Pour monseigneur l'éminentissime cardinal Mazarin. Etc.

Manuscrit de 25 ff. orné de 24 miniatures en camayeu à l'encre de Chine. Ce curieux recueil a été fait avec beaucoup de soin pour le chancelier Pierre Séguier, de la bibliothèque duquel il provient.

5 *Z*. Histoire des rois et ducs de la Bretagne Armorique jusqu'aux successeurs français, 1491, dédiée à une princesse de Bretagne. Commence, vers la fin de la dédicace : «... dit avoir esté fils de Jupiter...» Les mots «qui en ce me sont défaillans» finissent la dédicace; l'ouvrage même commence ainsi : «Enéas doncques duc Troyen, aucteur du lignage, etc.» f. 1; et finit, f. 12, par «Balade faicte pour la duchesse Margarite de Foix, quant elle vint en Bretaigne.» Après laquelle suivent «les noms des roys et ducz de Bretaigne Armorique,» f. 13.

Manuscrit de 13 ff. Incomplet d'une partie de la dédicace. Fin du xve siècle.

6 *D*. Histoire des Vénitiens dédiée «au roy très-chrétien, le roy vainqueur, Charles VIII,» par Guillaume de Dormans, advocat en parlement. Commence par la dédicace : «Au roy très-chrestien,» f. 2.

Manuscrit de 46 ff. avec les initiales peintes en or sur le fond de couleur;

Digitized by Google

dans la première sont enclavées les armes royales. Rubriques rouges. De la fin du xve siècle.

7 *D.* «Relation des funérailles d'Anne de Bretagne, reyne de France, morte le 9e jour de janvier de l'an 1513, ou 1514 selon le style de ce temps, à Blois.»

Manuscrit du xvie siècle, de 61 ff. Initiales en couleur sur fond d'or. Huit grandes miniatures. Le volume est terminé par des vers en l'honneur d'Anne de Bretagne, qui ne se rencontrent pas dans les autres copies de cet ouvrage. Ce ms. a été offert par l'auteur Louis Chappe au comte de Lautrec, comme on le voit dans les vers qui se trouvent en tête.

HISTOIRE.

In-4° (*papier*).

1 *Z.* Mémoires de la généralité d'Alençon, dressés par M. de Pommereu de la Bretèche, année 1698.

Manuscrit de 186 ff. (Voir aux In-folio sur papier, n°s 1-20.)

2 *Z.* Mémoires de la province d'Artois, dressés par M. Bignon, année 1699.

Manuscrit de 198 ff.

3 *Z.* Mémoires de la province d'Auvergne, dressés par M. d'Ormesson en 1698.

Manuscrit de 204 ff.

4 *Z.* Mémoires du Béarn et de la Basse-Navarre en 1699.

Manuscrit de 45 ff.

5 *Z.* Mémoires de la généralité de Bourges.

Manuscrit de 85 ff.

6 *Z.* Mémoires de la province de Bretagne en France.

Manuscrit de 172 ff.

7 *Z.* Mémoires de la généralité de Caen.

Manuscrit de 435 ff.

8 *Z.* Mémoires de la généralité de Champagne.

Manuscrit de 215 ff.

9 *Z.* Mémoires du Dauphiné.

Manuscrit de 183 ff.

Digitized by Google

10 *Z.* Mémoires sur l'intendance de la Flandre gallicane, dressés par M. de Bagnols.

Manuscrit de 196 ff.

11 *Z.* Mémoires de la Flandre flamingante.

Manuscrit de 125 ff.

12 *Z.* Mémoires de la province du Hainault, dressés par M. de Bernière, 1698.

Manuscrit de 113 ff.

13 *Z.* Mémoires de la province de Languedoc, 1697, en 2 vol.

Manuscrit de 498 ff.

14 *Z.* Mémoires des états de Lorraine.

Manuscrit de 126 ff.

15 *Z.* Mémoires de la généralité de Lyon.

Manuscrit de 246 ff.

16 *Z.* Mémoires de la généralité de Montauban.

Manuscrit de 226 ff.

17 *Z.* Mémoires de la généralité de Moulins.

Manuscrit de 161 ff.

18 *Z.* Mémoires de la généralité d'Orléans, dressés par M. de Bouville, année 1698.

Manuscrit de 222 ff.

19 *Z.* Mémoires de la généralité de la Rochelle, par M. Bégon.

Manuscrit de 192 ff.

20 *W.* Mémoires militaires des légions polonaises en Italie, avec des pièces justificatives, par Dombrowsky, dédiés aux parents des légionnaires.

Manuscrit de 278 ff.

21 *Z.* Tableau de ce qui est contenu dans les XL (40) volumes in-4° de l'histoire universelle d'une société littéraire d'Angleterre; 2° Calcul sur le méridien.

Manuscrit de 43 ff.

Digitized by Google

22 *D.* Description de la Terre Sainte par le père Vincent Laisné prêtre de l'Oratoire).

Manuscrit de 58 ff.

23 *W.* Liste de toutes les places fortifiées qui composent le recueil du roy, 1693. Catalogue de plusieurs places fortifiées, profils, souterrains, devis, etc.

Manuscrit de 16 ff.

24 *S.* Traité géographique et historique du royaume de Pologne, 1764.

Manuscrit de 195 ff.

25 *Z.* Histoire politique de tous les empires, royaumes et républiques qui sont aujourd'hui florissantes dans l'univers et principalement dans l'Europe; 2° Remarque sur l'état de France, de l'an 1663.

Manuscrit de 86 ff.

26 *Z.* L'Enfant. Histoire générale de tous les siècles, distribuée par mois, jours et années, suivant le plan du père L'Enfant, de l'ordre des frères prêcheurs, augmentée par le sieur Le Brun, maître ès arts.

Manuscrit de 93 ff.

27 *Z.* Chartier (Alain). Escript de l'an 1435, du 1er jour de mai, soubs le roy Charles 7, touchant les guerres des Anglois en France. Commence : « *Audite, celi, que loquor, et audiat terra verba oris mei...* Vous, cieux, escoutez que je parle, et vueille oyr la terre les paroles de ma bouche. Par les cieux je entends vous chrestiens estans en l'église militant... » Un peu plus loin : « Survint une créature de bonne et saincte conversation, moy estant en ceste pensée environ le 1er jour de may, l'an mil cccc xxxv, laquelle me rendi son salu... Je priay qu'elle me voulsist ouvrir et dire la dicte vision. Laquelle acquiessa à ma requeste, en moy requérant que, se je mectoye en escript ce qu'elle me diroit, que je n'y meisse son nom ne le mien. Et pour ce, se je ne metz à ceste présente espictre son nom ne le mien, on ne s'en doit point esmerveiller... » Au dernier feuillet : « Lors sembla à la dite dévote créature que les dites trois dames, *Saincte Eglise, France* et *Angleterre*, furent consolées, et qu'elles se

Digitized by Google

disposoient à entrer en la matière; maiz, quelle conclusion elles prindrent, riens ne luy vint en advision, pour ce que, quant *Bon Conseil* olt finé sa parolle, elle s'esveilla... Achevay d'escrire le xve jour de may.»

Manuscrit de 28 ff. (55 pages). xve siècle. Au haut du 1er f. d'une écriture du xvie siècle : «Juvénal des Ursins;» et à côté, d'une autre main : «*imo* Alain Le Charetier, par un autre manuscript où le nom estoit employé.»

28 *D.* Secret de la négociation du retour du Roy dans sa bonne ville de Paris, en l'année 1652, et de celle de la réduction de Bordeaux à l'obéissance de Sa Majesté, en l'année 1653.

Manuscrit de 163 ff. Incomplet.

29 *S.* Casström (S. N.). Esquisses (des caractères des plus marquantes personnes dans la révolution de Pologne en 1791, la confédération de Targoviezc, celle de Cracovie) croquées par S. N. Casström à Varsovie en 1793 et 1794. Annotations faites en Pologne en 1791 et 1794.

Manuscrit de 58 ff.

30 *Z.* État général de la maison du roy de France, 1739.

Manuscrit de 163 ff.

31 *Z.* État des personnes qui doivent et ont droit de manger aux tables du Roy (de France) durant l'année 1720.

Manuscrit de 137 ff.

32 *Z.* État de France, 1700. (Du roy, de la famille royale, des princes étrangers, des ducs et pairs, des trois estats du royaume, de la justice du gouvernement des provinces, des divers conseils, des revenus du roi, des impôts, etc.)

Manuscrit de 377 ff.

33 *D.* Romieu. Abrégé de l'histoire de quelques Papes et des guerres des Romains en Lybie, Gaule, Syrie, Illyrie, et contre les Parthes et Mithridate, avec leurs guerres civiles, par Jean Bapt. Romieu à Montpellier, 1694.

Manuscrit de 145 ff.

34 *W.* Divorce (Satyrique) du roy Henry IV et de la reyne Margueritte (de Valois), sa première femme, fait par le même roy,

Digitized by Google

produit à la dissolution de leur mariage devant monseigneur le cardinal duc de Joyeuse.

Manuscrit de 30 ff. (Voir plus haut les nos 55 et 64 de la section des In-folio.)

35 *W.* Relations de l'année 1731, 1732 et 1733, en 3 vol.

Manuscrit de 607 ff.

36 *D.* Copie des actesco ncernant le traité de confédération fait en 1494 entre le pape Alexandre VI et le grand turc Bajazet II contre Charles VIII, roy de France. Lettre latine de Charles VIII aux cardinaux, datée de Naples, 8 avril (1494). Instructions d'Alexandre VI au nonce Georgio Buzardo, envoyé par lui *ad magnum turcum sultanum Bajazet.* Cinq lettres de Bajazet au pape. Le volume finit par une dissertation sur ces événements et sur ceux des époques suivantes, concernant les relations de la Turquie avec les États occidentaux, jusqu'à la guerre de 1715.

Manuscrit de 50 ff. Copie du XVIIIe s. portant sur le feuillet de garde du devant la note suivante : « L'original est à la bibliothèque de Cîteaux ; il me fut communiqué en 1717 par dom Cotheret, bibliothécaire de cette maison, homme d'esprit et de mérite. » D'après la notice préliminaire, les pièces de ce recueil furent données à la bibliothèque de Cîteaux par Raymond Pérault, Français né en Saintonge, évêque de Gurk (suffragant de Salzbourg) en Allemagne, où il fit les fonctions de légat des papes Paul II, Sixte IV et Innocent VIII, à la recommandation de l'empereur Maximilien ; créé cardinal par Alexandre VI le 20 septembre 1493 ; puis évêque de Saintes en 1494 ; chargé des affaires de France à Rome par Charles VIII pendant l'expédition de Naples ; de nouveau légat en Allemagne sous Jules II ; mort à Viterbe le 5 septembre 1505, à 70 ans.

37 *Z.* Abrégé historique des informations faites sur l'assassinat de Saint-Micault.

Manuscrit de 16 ff.

38 *Z.* Relation de la captivité du sieur Nouette dans les royaumes de Fez et Maroc. A Paris, chez Jean Cocheret, au 5e pillier de la grande salle du Palais, au Saint-Esprit, 1683.

Manuscrit de 16 ff.

39 *S.* Tableau de l'histoire moderne.

Manuscrit de 67 ff.

40 *S.* Anecdotes de la cour de Danemark ; 2° Procès secret

Digitized by Google

de la reyne Mathilde, du comte Struensée et du comte Falkenskild.

Manuscrit de 138 ff.

41 *S.* Histoire de Suède, dédiée à la reine de Suède par S. A. R. M. L. P. F. très-obéissant et soumis fils Frédéric-Adolphe.

Manuscrit de 37 ff.

42 *Z.* Casström, chargé d'affaires de Suède : Annotations particulières faites à Berlin au mois de mai 1801. (Voir le n° 29 ci-dessus.)

Manuscrit de 103 ff.

43 *D.* Mémoire du Canada. (Histoire de la colonie depuis 1745, et description.)

Manuscrit de 137 ff. Écrit vers 1770.

44 *D.* Mémoires sur les affaires des Indes (8 septembre 1765).

Manuscrit de 96 ff.

45 *Z.* Gazette de France des années 1737, 1738, 1739, 1740, 1741, 1742 et 1743: en trois volumes. Paris, le 2 janvier 1741 : «Le père Pégault, dominicain...» Paris, 1er janvier 1742 : «Le roy signa hier.....» Paris, 4 janvier, 1743 : «Le roy hésite.....» Paris, janvier 1743, etc.

Manuscrit de 1200 ff., en sept volumes.

46 *W.* Différents articles relatifs à ma légation en Suède pendant les années 1789, 1790, 1791, 1792 et 1793, en 8 vol.

Manuscrit de 1200 ff.

47 *Z.* Mémoires de Monsieur le comte de Montrésor, contenant ce qui se passa en France depuis la mort de Monsieur le duc de Montmorency jusques à celles de Messieurs de Cinq-Mars et de Thou; 2° Mémoires de Monsieur de Fontrailles, touchant la ligue de Messieurs de Bouillon et de Cinq-Mars pour perdre le cardinal de Richelieu, 1642.

Manuscrit de 310 ff.

48 *D.* Grand mémoire, ou rêveries du sieur de M. (Masers de La Tude), écrites de sa main, dans le donjon de Vincennes et à la Bas-

Digitized by Google

tille, de 1775 à 1777. (Il y a à la fin un procès-verbal signé Masers de Latude.)

Manuscrit de 473 ff.

49 *Z.* Gazettes de Paris, 1723, 1724 et 1725.

Manuscrit de 409 ff.

50 *Z.* Gazettes de 1747. Londres, 27 janvier 1747.

Manuscrit de 214 ff.

51 *W.* Bulletin de Versailles, années 1777-1779, 1780-1782, 1785-1787, 1787, 1788, 1788, 1789, 1789-1792.

Manuscrit de 1200 ff.

52 *W.* Bulletin d'Allemagne, de la Société typographique de Neuwied, 1790 à 1793.

Manuscrit de 349 ff.

53 *W.* Journal du feu roy de Pologne Stanislas-Auguste, sur ce qui lui est arrivé et sur ce qu'il a vu de plus remarquable depuis le 20 février 1797 jusqu'au 9 février de l'année suivante, c'est-à-dire depuis son arrivée à Vilna, écrit sous sa dictée et envoyé par lui-même à son conseiller intime et agent privé à Varsovie le sieur Boniarelli, pour être communiqué aux personnes de l'auguste famille de ce souverain; 2° Funérailles de feu S. M. Stanislas-Auguste.

Manuscrit de 190 ff.

54 *Z.* Gazettes Prusses, de 1740.

Manuscrit de 24 ff.

55 *Z.* Boulainvilliers (Comte de). Histoire de Mahomet et de ses successeurs, en trois volumes dont le troisième manque.

Manuscrit de 373 ff. Signe de rareté.

56. Caractères satiriques des conseillers du Parlement de Paris.

Manuscrit de 26 ff.

57 *Z.* Traduction d'une relation faite en turc par un effendi. (Voir plus haut, aux In-folio, le n° 127.)

Manuscrit de 165 pp.

58 *Z.* Portraits de la cour de Pologne.

Manuscrit de 87 ff.

Digitized by Google

59 *Z.* Portraits de la cour de Saxe par M. de Ramsdorff, chambellan.

Manuscrit de 45 ff.

60 *Z.* L'histoire des amours de Henry IV, écrite par Louise de Lorraine, princesse de Conty; suivie de la clef du Grand Alcandre.

Manuscrit de 65 ff.

61 *Z.* Mémoires justificatifs de Joseph André Zaluski, présenté au roi Auguste III, 1746.

Manuscrit de 11 ff. Avec le signe de rareté.

62. Brouillon des mémoires précédents. (Voir le n° 61 *Z.*)

Manuscrit de 17 ff.

63 *W.* Histoire de Frédéric-Guillaume, roy de Prusse. Éloge de M. de la Mettrie.

Manuscrit de 59 ff.

64 *W.* Histoire du Palais-Royal; 2° Histoire galante de M. le comte de Guiche et de Madame.

Manuscrit de 35 ff. XVIIe siècle.

65. Histoire de François Ier, roi de France, en neuf livres et en cinq volumes. Commence : « Argument : François, à son advénement à la couronne, tasche inutilement d'empescher l'Empereur et roy catholique de protéger le Milanois... » Livre 1er : « Ce n'est pas sans raison que le règne de François Ier est appellé le siècle d'or de la noblesse françoise. » Le 9e et dernier livre finit ainsi : « ... que le duc de Savoye ne s'estoit jamais voulu mettre à la raison, et qu'enfin les secours que la France tiroit de Soliman étoient gratuitz et sans obligation réciproque. » Puis vient en manière d'épilogue une *Comparaison de François Ier et de Charles-Quint* (242 p.) : « Après avoir travaillé directement au portrait de François Ier, il est nécessaire, pour l'achever, de l'opposer à celuy des hommes qui peut le mieulx contribuer à le faire connaître : c'est de l'empereur Charles-Quint que l'on veut parler... » Finit : « ... et l'on réserve le droit de prononcer sur le tout à quiconque aura plus de lumière. »

Manuscrit de 1100 ff. XVIIe siècle.

66 *Z.* Recueil historique pour la minorité du roi de France

Digitized by Google

Louis XIV, sous la régence de la reyne régente, sa mère, Anne d'Autriche. Premiers désordres en la ville de Bordeaux, 1649.

Manuscrit de 23 ff.

67 *Z.* J. A. Zaluski. Journal de Son Altesse Monseigneur l'évêque de Plock, registré par J. P. Méline, chapelain de Son Altesse, l'année 1730.

Manuscrit de 77 ff.

68 *Z.* Bonardi. Voyage de Turquie.

Manuscrit de 84 ff.

69 *Z.* Voyage en Italie par M. de Fritsch.

Manuscrit de 21 ff.

70 *W.* Mémoires sur la guerre de Bohême.

Manuscrit de 85 ff.

71 *S*² *W.* Journal des campagnes de 1742 et 1743, par un officier du régiment royal suédois.

Manuscrit de 183 ff.

W. Autre exemplaire.

72 *S*² *W.* Eggers (Jacob). Mes rapports à Son Altesse Sérénissime le duc de Saxe-Weissenfelds (Jean-Adolphe), feld-maréchal général des troupes de Saxe, faits de l'armée des alliés des Pays-Bas en 1744, et de celles de Bavière et du Rhin en 1745.

Manuscrit de 166 ff.

73 *W.* La campagne du Pruth par le czar Pierre Ier, en 1711.

Manuscrit de 10 ff. de texte et 19 plans.

74 *W.* Journal des campagnes de 1744 et 1745, par un officier du régiment de La Marck.

Manuscrit de 167 ff.

75 *W.* Journal de la campagne de 1744, par un officier françois, avec le journal du siége de Fribourg, de 1744.

Manuscrit de 66 ff.

76 *W.* M. de Dyhern (lieutenant-colonel saxon). Relation de la campagne de 1744, en Italie et Bohême.

Manuscrit de 259 ff.

Digitized by Google

77 *Z.* Campagne faite par l'armée du Roy au Piedmond, sous les ordres de M. de Catinat, en 1690 et 1691, en 2 volumes.

Manuscrit de 110 ff.

78 *Z.* Sieur D'Hozier. Les noms, surnoms, qualités, armes et blasons des chevaliers et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, créés par Louis le Juste, le XIIIe du nom, roy de France, à Fontainebleau, le 14 mai 1633; avec figures en taille-douce.

Manuscrit de 62 ff.

79 *Z.* Chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit, de la création de Louis XIV, surnommé le Grand.

Manuscrit de 11 ff.

80 *Z.* Recueil des armoiries françaises dessinées.

Manuscrit de 84 ff.

81. Lettres d'un étranger sur le salon de 1787.

Manuscrit de 6 ff.

82. Jetons de la province de Bourgogne, de 1648 à 1694.

Manuscrit de 23 ff.

83 *Z.* Traité de la noblesse françoise.

Manuscrit de 90 ff.

84 *Z.* Réponse d'un sénateur et chevalier de l'Aigle blanche (Jean Jablonowsky, palatin de Russie) à un gentilhomme polonais qui a fait plusieurs critiques sur le dit ordre en 1728.

Manuscrit de 11 ff.

85. Mélange historique.

Manuscrit de 11 ff.

86 *Z.* Deux lettres de Monseigneur l'éminent. cardinal de Retz, archevêque de Paris. Lettre du Pape au Roy sur le sujet de la détention du cardinal de Retz, traduite en latin et suivie de pièces curieuses.

Manuscrit de 79 ff.

87 *D.* Histoire de la marine de France, depuis 1669 jusqu'à 1700, en 5 vol.

Manuscrit de 952 ff.

Digitized by Google

88 *Z.* Barry. Explication des médailles phéniciennes qui sont dans le cabinet de M. de Barry (5 lettres et une planche gravée).

Manuscrit de 17 ff. de texte et 1 gravure.

89 *Z.* Rousseau de Chevincourt. Noms de MM. les cardinaux (de 1671 à 1690); 2° Officiers de la Chambre des comptes, morts ou retirez depuis le 16 mars 1671 jusques au 7 septembre 1684, avec la liste des correcteurs et des auditeurs; 3° Créations des conseillers correcteurs en la cour des comptes, de 1410 à 1690.

Manuscrit de 56 ff.

90 *Z.* Le sacré Collége ou les Portraits du Pape (Clément X) et des cardinaux, où l'on voit le temps de leurs promotions, la voye par laquelle ils y sont parvenus, leur maison, leur esprit et les intérêts qu'ils suivent.

Manuscrit de 74 ff. (Gervais *scripsit die dom. 8 aug.* 1694.)

91 *W.* Petit. Histoire de la ville d'Orange (*Historia Arausicana*), 1685-1693, en 2 volumes.

Manuscrit de 775 ff.

92 *W.* Lettres d'un ministre de Pologne à un seigneur de l'Empire sur les affaires de la Hongrie.

Manuscrit de 31 ff.

93 *W.* Essais sur les États de l'Europe. Histoire de France, d'Espagne, de Portugal, d'Angleterre.

Manuscrit de 210 ff.

94 *Z.* Différents extraits historiques : 1° Horace Tiercelin. De l'Histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à 1640, etc.

Manuscrit de 236 ff.

95. Registre d'ordre du 2e régiment des grenadiers, de 1811 à 1812.

Manuscrit de 136 ff. portant cette note intéressante du feu directeur de la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg, Al. d'Olénine : « Ce registre d'ordre est tombé entre mes mains pendant la retraite de Napoléon Ier. Il commence en France dans la caserne de Courbevoye près de Paris, le 1/13 juillet 1811, et finit au kremlin de Moscou, le $\frac{24 \text{ sept.}}{6 \text{ oct.}}$ 1812. Ce manuscrit original m'a été cédé par M. Grétet, pour la Bibliothèque impériale. »

Digitized by Google

96 *Z.* Instruction de l'Histoire de France, par questions et réponses.

Manuscrit de 56 ff.

97 *Z.* Mémoires sur diverses matières servant à l'Histoire, et table chronologique du père Bernard (Lamy), de l'Oratoire, 1694.

Manuscrit de 162 ff.

98 *Z.* Mémoires concernant la noblesse.

Manuscrit de 157 ff.

99 *Z.* Auteuil (Gombauld d'). Blanche, infante de Castille, mère de saint Louis, reine et régente de France. (Imprimé à Paris, 1644, in-4°.)

Manuscrit de 219 ff.

100 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'Histoire romaine, de Rollin, à Paris, 1722.

Manuscrit de 316 ff.

101 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'Histoire ancienne de Rollin, 1722.

Manuscrit de 221 ff.

102 *W.* La Syntagme sacrée ou la légion des amis.

Manuscrit de 143 ff..

103 *Z.* Recueil de divers traités de paix, depuis 1294 jusqu'à 1644. (Les premiers de ces traités sont ceux du 9 septembre 1294, avec Albert, roi des Romains; du 27 juillet 1324, avec Léopold II, duc d'Autriche; de 1331, avec Jean, roi de Bohême et de Luxembourg, etc. Le dernier document est le manifeste du roi de Danemark contre le roi de Suède, en 1644.)

Manuscrit de 454 ff.

104 *Z.* Zaluski (J. A.). Principes de la chronologie et de l'histoire.

Manuscrit de 312 ff.

105 *Z.* Sicard (Claude), missionnaire célèbre, jésuite. Voyage au Levant, fait en 1721 par le Père Cl. Sicard, avec son compa-

Digitized by Google

gnon le R. P. François de Sales de Girmont, religieux du tiers ordre de Saint-François.

Manuscrit de 220 ff.

106 *Z.* Zaluski (J. A.). Traité de géographie, 1716. (Tome 1er, seulement.)

Manuscrit de 282 ff.

107 *Z.* Robbe. Abrégé de géographie, divisé en 2 tomes, dont le 1er contient l'Europe, et le 2e les autres parties du monde; Vallon, 1710.

Manuscrit de 103 ff.

108 *D.* Description du cours de la Saône.

Manuscrit de 249 ff.

109 *Z.* Mémoires pour servir à l'histoire : 1° Devises des rois de France; 2° Armes et qualités des cardinaux vivants; 3° Abrégé de l'histoire d'Alexandre le Grand; 4° Abrégé de l'histoire d'Hérodien; 5° Traité des magistrats romains, tiré de Lipse; 6° Abrégé de la vie de Jules César et autres.

Manuscrit de 448 ff.

110 *Z.* Grammont, fils du maréchal de Grammont, frère du comte de Guiche. Relation de mon voyage de Pologne, sous le règne de Jean Casimir (1663).

Manuscrit de 70 ff.

111 *Z.* Sapieha. Remarques historiques sur l'origine, l'antiquité et l'excellence de l'ordre de l'Aigle blanc, en Pologne, rétabli vers le commencement de ce siècle par S. M. orthod. Auguste II, roi de Pologne, par Jean Fréd. Lucas, comte de Sapieha, castellan et chevalier de Lithuanie; traduite par Antoine-Louis Du Bois, gentilhomme françois, 1730.

Manuscrit de 69 ff.

112 *IV.* Portrait de la cour de Pologne, imprimé à Cologne, chez Marteau Bouzin, 1712.

Manuscrit de 84 ff.

113 *IV.* Registre d'ordre de correspondance d'un général français en Westphalie, en 1812.

Manuscrit de 23 ff.

Digitized by Google

114 *W.* Voyage du chevalier Des Marchais en Guinée et isles voisines, 1725-1727.

Manuscrit de 9 ff.

115 *W.* Verdun (De la Crenne). Voyage fait par ordre du Roy en diverses parties de l'Europe, Afrique et Amérique, pour vérifier l'utilité de plusieurs méthodes et instruments servant à déterminer la latitude et longitude; suivi de Recherches pour rectifier les cartes hydrographiques.

116 *W.* Généalogies des maisons souveraines d'Autriche, de Portugal, d'Espagne, de France, avec 13 tables généalogiques.

Manuscrit de 82 ff.

117 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'histoire ancienne de Rollin.

Manuscrit de 221 ff.

118 *Z.* Zaluski. Histoire universelle, par Chrysost. Zaluski; continuée par mon gouverneur, M. Schenk.

Manuscrit de 115 ff.

119 *Z.* Instruction sur l'Histoire de France, par demandes et réponses en forme de catéchisme.

Manuscrit de 34 ff.

120 *Z.* Zaluski (J. A.). Abrégé de l'Histoire universelle.

Manuscrit de 22 ff. Incomplet.

121 *Z.* Dembowski (Ant. Sébast.). Traité de la république de Pologne, géographique et politique, pour servir d'instruction à la noble jeunesse, annoté et corrigé par J. A. Zaluski, 1740.

Manuscrit de 158 ff.

122 *D.* Petit abrégé de géographie pour un enfant.

Manuscrit de 48 ff.

123 *Z.* Abrégé de géographie historique, de Pierre Billet, 1669.

124 *Z.* Turgot. Description des fêtes données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de Mme Louise-Élisabeth de France et de Don Philippe, infant et grand amiral d'Espagne, le 29 et 30 aoust 1739.

Manuscrit de 28 ff.

Digitized by Google

125 *Z.* Rudiments sommaires du blason faits par un ancien hérault d'armes de Lorraine.

Manuscrit de 16 ff.

126 *Z.* Jacques de l'Hospital. Description de mon voyage d'Allemaigne: «Et premièrement nous partismes de Bar le neufiéme de may 1564...» — Finit : «Fin du livre de mon voyage d'Allemaigne, par lequel je récite la plus grande partie de ce que j'ay veu tant à la court de l'Empereur que des autres princes d'Allemaigne, que cheus les gentilzhommes ou aus villes, ainsy que dessus l'on peult voir, selon le récit que j'en ay peu faire. Jaques de Lospital.»

Manuscrit autographe de 72 ff.

127 *W.* Tableau de l'histoire moderne, ou révolutions arrivées dans le système de l'Europe depuis le bouleversement de l'empire d'Occident jusqu'à nos jours (ne va que jusqu'à 1453).

Manuscrit de 147 ff., très-soigneusement écrit, avec le titre entouré d'une bordure dessinée. XVIIIe siècle.

128 *Z.* Histoire du procès de Robert d'Artois et de Mahaut, sa tante, pour la succession du comté. Extraits d'un volume in-folio, manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Victor, contenant les pièces du procès de Robert d'Artois. «Ce volume a esté compilé par M. Du Bouchet, en 1655, sur les pièces originales qui sont au Trésor des chartes du Roy.»

Manuscrit de 30 ff.

129 *D.* Voyage d'un anonyme françois, fait en 1719, dans les Pays-Bas, 1719.

Manuscrit de 97 ff.

130 *Z.* Abrégé de chronologie depuis Salomon jusqu'au grand Alexandre.

Manuscrit de 226 ff.

131 *W.* Abrégé de l'histoire romaine.

Manuscrit de 489 ff.

132 *Z.* Armorial ancien ou antique de France.

Manuscrit du XVe siècle, de 103 ff.

133 *D.* Armorial des grands d'Espagne, avec les noms, titres,

Digitized by Google

qualités et armes, mis en ordre et blazonné par le sieur Chrestien, maistre ès arts en l'Université de Paris, 1690.

Manuscrit de 97 ff.

134 *W.* *Numophylacium Quinti Icilii*, ou Collection des médailles des rois de Macédoine, d'Asie, d'Égypte et de Sicile, par Quint Icilius.

Manuscrit de 122 ff.

135 *Z.* Conclave du pape Clément X, 1671.

Manuscrit de 92 ff.

136 *Z.* Abrégé de la géographie mathématique et politique.

Manuscrit de 7 ff.

137 *Z.* Lettre sur la connexion de Brunswic et la maison d'Este (1695).

Manuscrit de 19 ff.

138 *Z.* Table méthodique pour apprendre facilement la géographie et le blason.

Manuscrit de 33 ff.

139 *Z.* Notes sur l'Histoire de France, par Arrien Tarterius.

Manuscrit de 11 ff.

140 *Z.* Fragment historique des choses mémorables depuis 1314 à 1664.

Manuscrit de 22 ff. (Petit cahier de compilations du XVIIe siècle, très-insignifiant.)

141 *Z.* Abrégé chronologique des événements les plus remarquables de l'histoire sacrée et profane, depuis la création du monde jusqu'en l'an 418 du salut.

Manuscrit de 52 ff.

142 *Z.* Briot. De l'histoire de l'empire Ottoman.

Manuscrit de 22 ff.

143 *Z.* Sanson. Alphabet de toutes les villes de l'Europe avec leurs longitudes et latitudes, tirées de la carte de M. Sanson, 1709.

Manuscrit de 42 ff.

144 *Z.* Histoire des rois de France jusqu'à François Ier. (Très-

Digitized by Google

courtes notices, avec les généalogies des diverses branches de la maison de France).

Manuscrit de 90 ff., du XVIe siècle, avec le signe de rareté.

145. Lefèvre, avocat. Curieuses recherches très-nécessaires à ceux qui veulent sçavoir ce qui est de plus remarquable en France.

Manuscrit de 75 ff.

146 *Z*. Précis historique sur S. Ém. Mgr François-Joach.-Pierre de Bernis, cardinal de la Sainte-Église romaine.

Manuscrit de 20 ff. copié sur l'imprimé, par M. l'abbé de Bonneval.

147 *Z*. Toisé général des chaussées et réduction en lieues communes du royaume de 2,400 toises, et lieues du pays de 3,000 toises, des différentes routes du comté de Bourgogne; commencé à la fin de l'année 1734.

Manuscrit de 39 ff.

148 *W*. État politique de la France.

Manuscrit de 85 ff. portant sur la couverture le cachet du comte Adolphe-Louis de Schwerth.

149 *Z*. Lettres d'un Sicilien à un de ses amis, contenant une agréable critique de Paris et des François.

Manuscrit de 14 ff. portant une note indiquant que ce manuscrit a été écrit de la main de M. le professeur Schenck, gouverneur du comte St. Zaluski, 1715.

150. Description de 25 médailles romaines en argent.

Manuscrit de 6 ff.

151 *W*. Idée générale de l'Histoire de France; 2° Extraits des Institutes de l'empereur Justinien, commencés le 18 décembre 1799.

Manuscrit de 171 ff.

152 *Z*. Nombre des villes et villages des diocèses du Languedoc.

Manuscrit de 29 ff.

153. Protocolle (ou extrait) de la Correspondance française, 1797. (Papiers de la légion polonaise.)

Manuscrit de 62 ff.

154 *Z*. Géographie historique avec l'index des matières, 1711. Paris.

Manuscrit de 245 ff.

Digitized by Google

155 *W.* La géographie de l'Europe.

Manuscrit de 75 ff.

156. Lettres et nouvelles écrites pendant la campagne de 1737.

Manuscrit de 26 ff.

157 *Z.* Des souverainetés de l'Europe, par l'abbé Lenglet du Fresnoy.

Manuscrit de 12 ff., écrit de la propre main du célèbre abbé.

158 *D.* Minutes autographes d'une correspondance secrette de quelque agent secret employé près de la cour de Versailles, en 1734.

Manuscrit de 12 ff. (Cette correspondance va depuis le 2 juin jusqu'au 29 octobre 1734.)

159 *D.* Ordres des généraux commandant l'armée française en Hollande, depuis janvier jusqu'à la fin de septembre 1779, avec une lettre de Guillot et une proclamation en hollandais et en français, imprimée, et avec un brevet de lieutenant donné par le Directoire exécutif au citoyen Claude Guillot, imprimé de même.

Manuscrit de 150 ff.

160 *D.* Essai sur le siècle de Louis XIV, par Voltaire.

Manuscrit de 24 ff. (Original, corrigé par l'auteur.)

167. Armorial consulaire de la ville de Lyon, par P. F. Chaussonet, armorialiste de Lyon.

Manuscrit de 85 ff.

169. Notice sur l'escorte particulière de Sa Majesté l'empereur de Russie.

Manuscrit de 7 ff.

HISTOIRE.

In-8° (*vélin*).

1 *Z.* Vies des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Charles VIII. (Incomplet. Petit abrégé de l'histoire de France, fait au XVIIe siècle; le copiste a imité la forme des caractères romains d'imprimerie.)

Manuscrit de 32 ff. Initiales en couleur et or.

Digitized by Google

HISTOIRE.

In-8° (*papier*).

1 *Z.* 1° L'abbé Carcavy. Abrégé de la vie des 50 premiers empereurs romains, avec les effigies, tirées sur les originaux du cabinet du Roy. (Empreintes sur papier doré.)

Manuscrit de 50 ff.

2 *Z.* Paublon (A. B.). Aperçu de la situation actuelle des ci-devant provinces prussiennes, hessoises et autres, formant le nouveau royaume de Westphalie, sous le rapport de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, de l'administration, etc., par M. A. B. Paublon, receveur des contributions de S. M. l'empereur, à Leipzic, septembre 1807.

Manuscrit de 37 ff. Autographe écrit calligraphiquement.

3 *Z.* Les amours de Louis XIV avec Mademoiselle de la Vallière; 2° Les amours du Roy avec Madame de Montespan, avec les intrigues de la cour. — Tome II : Les amours du Roy et de Mademoiselle de Fontanges; 2° Les amours de Madame de Maintenon.

Manuscrit de 404 ff. XVIIe siècle.

4 *Z.* L'abbé Jean. Relations d'un voyage dans le désert, rapport fait par le dit abbé, à un de ses amis, 1680.

Manuscrit de 188 ff.

5 *Z.* Bonardi. Relation d'un voyage à Malte.

Manuscrit de 28 ff.

6 *Z.* Calendrier allemand de 1688, avec des notes écrites jour par jour par un ecclésiastique polonais (le plus souvent à Varsovie).

7 *D.* Journal de la campagne de l'armée prussienne, commandée par le comte de Munich, année 1738.

Manuscrit de 12 ff.

8. Journal de toutes (*sic*) les camps et marches de l'armée des alliés, commençant depuis le 10 juillet de l'année 1702 jusqu'à la paix signée entre l'Empire, la France, l'Angleterre et la Hollande (7 septembre 1714).

Manuscrit de 26 ff.

Digitized by Google

9. Liste des officiers de l'escadre françoise arrivée à la rade de Copenhague, le 20 septembre 1733, avec l'extrait de chaque équipage.

Manuscrit de 11 ff.

10 *Z*. Renoult. Lettre d'un duc à un ministre, écrite au mois de janvier 1721, avec la réponse du dit milord, du mois de février 1721, transcrite par Jean-François Renoult, le 21 novembre de l'année 1721.

Manuscrit de 11 ff.

11 *Z*. Combes. Explication historique de ce qu'il y a de plus remarquable dans la maison royale de Versailles et dans celle de Monsieur, à Saint-Cloud, 1726.

Manuscrit de 36 ff.

12 *Z*. Avertissement au Roy très-chrétien (Louis XIII) sur la guerre de religion, par un protestant.

Manuscrit de 20 ff.

13 *Z*. Relation en forme de journal contenant ce qui s'est passé à Rome depuis la mort du pape Alexandre VII jusqu'à l'élection de Clément IX, du 20 janvier 1667.

Manuscrit de 24 ff.

14 *Z*. Histoire galante d'Henriette Stuart (fille de Charles Stuart).

Manuscrit de 64 ff.

15 *Z*. Maupoint. Insignes héraldiques (gravés) avec des additions manuscrites.

Manuscrit de 180 ff.

16 *Z*. Jouvin. Table alphabétique de ce qui est de plus remarquable dans les voyages faits par M. Jouvin de Rochefort, dans toutes les parties de l'Europe, 1702.

Manuscrit de 48 ff.

17 *Z*. Copernic. Traité de la sphère, où l'on explique les systèmes du monde, suivant les opinions de Ptolémée.

Manuscrit de 185 ff.

18 *Z* Chronologie.

Manuscrit de 42 ff.

Digitized by Google

19 *Z.* Abrégé de l'histoire des roys de France.

Manuscrit de 43 ff.

20 *Z.* L'art noble du blason.

Manuscrit de 21 ff.

21 *Z.* Projet secret présenté à l'empereur ottoman Mahomet V, par Ali Bey Abdallah, pacha du Caire, traduit du turc; à Utrecht, en 1760.

Manuscrit de 5 ff. Copié sur l'imprimé.

22, 23, 24 *Z.* Voyages en Allemagne, 1616; en Italie, 1616; en Franche-Comté, 1678.

Manuscrits de 315, 456 et 327 ff.

25 *Z.* De la sphère. 2° Abrégé de l'Histoire de France et de celle des Romains.

Manuscrit de 39 ff.

26 *Z.* *Idem.*

Manuscrit de 129 ff.

27, 28, 29 *Z.* Abrégés de géographie, 1641 et 1674.

Manuscrits de 76, 106 et 112 ff.

30 *Z.* Histoire du grand Constantin.

Manuscrit de 481 ff.

31 *Z.* Abrégé sur l'histoire grecque d'Hérodote, enrichi de remarques (8 mai 1660).

Manuscrit de 82 ff.

32 *Z.* L'Art du blason, précédé d'un abrégé du blason, en vers.

Manuscrit de 142 ff.

33 *Z.* Alphabet historique composé et recueilli par l'abbé de Bezanson; 2° Traits d'histoires mêlés.

Manuscrit de 257 ff.

34 *Z.* Zaluski (J. A.). Nouveau traité de la géographie ou abrégé de l'univers.

Manuscrit de 314 ff. avec frontispice gravé.

Digitized by Google

35 *Z.* Discours des quatre parties du monde, des empires, estats, royaumes et respubliques, par R. M., de la ville de Castres en Languedoc. A Paris, par R. M. ordinaire du Roy (*sic*), 1708.

Manuscrit de 154 ff.

36 *Z.* Abrégé de géographie.

Manuscrit de 138 ff., du XVIIIe siècle.

37 *Z.* Les trophées et les disgrâces des princes de la maison de Vendôme, 1669.

Manuscrit de 104 ff.

38, 39, 40, 41. Géographie.

42 *Z.* Histoire de Louis XIII, par Samuel Puffendorff; 2° Histoire de Louis le Grand, par M. Le Gendre, chanoine de Paris; 3° État de France (Généalogie des Bourbons, la Maison du Roy, etc.); 4° Description géographique de la France.

Manuscrit de 218 ff.

43 *D.* Journal du voyage d'un anonyme français, fait en Italie en 1655.

Manuscrit de 48 ff.

44 *D.* Voyage d'Italie à Constantinople, 1730.

Manuscrit de 96 ff.

45 *Z.* Voyage d'Italie, 1732.

Manuscrit de 42 ff.

46, 47. État du régiment des gardes françoises pour la revue de l'armée en l'année 1710.

Manuscrit de 19 ff.

48 *Z.* Contrôle général de tous MM. les capitaines du régiment des gardes, qui ont succédé les uns aux autres en chaque compagnie, depuis la création en 1663 jusqu'à l'année 1723.

Manuscrit de 18 ff.

49 *Z.* État du régiment des gardes françoises par rang des compagnies et suivant l'ancienneté de MM. les officiers et sergens, pour l'année 1733.

Manuscrit de 40 ff.

Digitized by Google

V

HISTOIRE NATURELLE.

HISTOIRE NATURELLE.

In-folio.

1 *S*. Catalogue figuré des lépidoptères ou papillons, sphinges, phalènes et teignes qui se trouvent aux environs de Varsovie, par M. le colonel Perthes.

Manuscrit de 26 ff.

2 *Z*. Catalogue de fleurs pour tous les mois de l'année.

Manuscrit de 14 ff.

In-4°.

1 *S*. La végétation réduite à ses vrais principes.

Manuscrit de 44 ff.

2 *D*. Gœr. Histoire des insectes en 36 cahiers.

Manuscrit de 171 ff.

3 *D*. Description des plantes par ordre alphabétique, par M. de Jussieu, 1712.

Manuscrit de 342 ff.

4. Dessins de poires.

215 dessins.

In-8°.

1 *Z*. Vallon. Description de quelques plantes.

Manuscrit de 22 ff.

2 *Z*. Termes botaniques, par ordre alphabétique, Vallon.

Manuscrit de 5 ff.

3. Même ouvrage.

Manuscrit de 51 ff.

4. Extraits d'un livre sur différents sujets d'histoire naturelle.

Manuscrit de 15 ff.

Digitized by Google

VI

MÉDECINE.

MÉDECINE.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* Le livre des herbes et de tous arbres, et les métaux, les pierres et bestes, divisé en 3 parties.

Manuscrit du XVIe siècle, écrit sur 169 ff. à deux colonnes, orné de deux grandes et fort belles miniatures, dont la première représente Dioscoride écrivant son livre. Les 110 premiers feuillets sont pour le texte, le reste pour les miniatures. Lettres en or et en couleurs. On trouve à deux endroits la signature du roi Charles IX.

In-folio (*papier*).

1. Michaud (Jean). Traicté de la peste ou guidon de santé pour la peste, avec les remèdes certains et approuvez par le collège des maistres chirurgiens jurés de Paris, pour s'en préserver et garantir, fait au mesme collège en 1616, augmenté des expériences du sieur Potel, chirurgien traittant la pesthe, à Paris, en 1623; dédié à MM. les magistrats de la ville de Paris, par Jean Michaud, médecin chirurgien juré à Paris; 2° Traité des hernies; 3° Traductions et analyses de Galien, etc.

Manuscrit de 161 ff. Autographe probablement.

In-4° (*vélin*).

1 *D.* Livre donnant la manière de garder et conserver la santé, fait et ordonné par maistre Guy Parat, chevalier et physicien de Monseigneur le Duc de Milan, pour très-puissant prince Phelippe, duc de Bourgongne, et translaté de latin en françois. En 3 traités.

Manuscrit du XVe siècle, de 132 ff.; orné d'une miniature représentant l'auteur à genoux devant le duc de Bourgogne; belle miniature; au bas de la page, les armes du duc de Bourgogne, avec la devise : « Aultre n'aray. » Initiales peintes sur fond doré.

2 *D.* Ci encomance la Cyrurgie de Théderic, frère de l'ordre des Pracheurs, selonc la doctrine des saiges anciens et de maitre Hugue de la Loque, très-saige cyrurgien, entitulée « la Fille de prince. »

Manuscrit de 47 ff. Incomplet à la fin. XIVe siècle.

Digitized by Google

VII

MATHÉMATHIQUES.

MATHÉMATIQUES.

In-folio.

1. Arithmétique commerciale, pour des marchands, bien détaillée, 1644.

Manuscrit de 192 ff. très-soigneusement écrit, et rempli de beaucoup d'ornements calligraphiques; initiales dessinées.

2. Fortification ou architecture militaire, avec 3 plans.

Manuscrit de 47 ff.

In-4°.

1 *S*. Description du canal de Vienne à Trieste, extrait du journal d'un voyageur, may et juin 1798, avec planches.

Manuscrit de 13 ff.; les plans à part.

2 *W*. Traité sur la construction d'un vaisseau, précédé d'un plan démonstratif d'une rame propre à faire voguer les vaisseaux de haut bord en calme, par le capit. Seph. Bar de Bissy.

Manuscrit de 66 ff.

3. Mémoire et tactique pour la flotte à rames (18 planches dessinées).

Manuscrit de 30 ff. de texte.

Digitized by Google

VIII

ARTS MÉCANIQUES.

ARTS MÉCANIQUES.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* « Cy comance le tableau du livre de la chasse. Cy devise du cerf et de toute sa nature. 1 . . . » Suivent les titres des 95 chapitres. Le premier commence : « Ou nom et en l'onneur de Dieu créateur et seigneur de toutes choses . . . Je Gascon, par la grace de Dieu, surnommé Phébus, conte de Foys, seigneur de Béaurn, qui tout mon temps me suis délité par espécial en troys choses, l'une est en amours, l'autre est en armes, et l'autre si est en chace. . . » Finit : « . . . Selon mon petit savoir. Explicit la chace des chiens. » — F° 117 : La vie de l'autheur de ce livre, Gaston Phébus XII, comte de Foix. (Trois pages d'une écriture du XVIe siècle.)

Manuscrit de 119 ff. écrit à deux colonnes; XIVe siècle; 83 belles miniatures, la plupart à mi-page; initiales peintes et rehaussées d'or. A la fin, sur la garde, les armes de Henry d'Orléans, marquis de Rothelin, lequel donna ce livre à Ant. de Lamare, sieur de Chènevarin, en 1680.

Digitized by Google

IX

MUSIQUE.

MUSIQUE.

In-folio.

1 *Z.* Musique pour l'Isis, opéra en 5 actes de Lully.

Manuscrit de 149 ff.

2 *Z.* Musique pour l'opéra d'Atys, de Lully.

Manuscrit de 159 ff.

3 *Z.* Musique pour l'opéra d'Armide, de Lully.

Manuscrit de 169 ff.

4 *Z.* Lully. Recueil des plus beaux endroits des opéras de M. de Lully, avec le portrait gravé de J. Bapt. Lully, surintendant de la musique du roy.

Manuscrit de 121 ff. Le titre et les paroles des opéras sont imprimés sur deux feuillets.

5 *Z.* Lully (J. Bapt.). Musique de l'opéra Bellérophon.

Manuscrit de 159 ff.

6 *Z.* Recueil d'airs à boire de divers auteurs.

Manuscrit de 225 ff.

7 *Z.* Chansons à boire avec la musique notée.

Manuscrit de 57 ff.

In-4°.

1 *Z.* Chansons françaises avec la musique notée.

Manuscrit de 71 ff.

2 *Z.* Musique pour le théorbe.

Manuscrit de 60 ff.

3 *D.* Traité de musique.

Manuscrit de 139 ff.

Digitized by Google

4 *Z.* Cousin. Le connaisseur en musique ou le goût de la musique réduit en art, 1729.

Manuscrit de 32 ff.

5 *Z.* Dodard. Supplément au Mémoire sur la voix et sur les tons, 1706, 14 avril.

Manuscrit de 72 ff.

6 *Z.* Traité sur la mesure du temps, en 14 chapitres.

Manuscrit de 59 ff. avec figure.

7 *Z.* Cantiques et hymnes.

Manuscrit de 42 ff.

8 *Z.* Musique de vaudevilles, d'airs d'opéra, etc.

Manuscrit de 63 ff.

9 *Z.* Lully. Psyché, tragédie mise en musique par le dit.

Manuscrit de 98 ff.

10 *Z.* Lully. Le Triomphe de l'Amour, ballet royal mis en musique par le dit.

Manuscrit de 74 ff.

11 *Z.* Lully. Roland furieux, tragédie.

Manuscrit de 136 ff.

12 *Z.* Airs d'opéra.

Manuscrit de 59 ff.

Digitized by Google

X

BEAUX-ARTS.

BEAUX-ARTS.

In-folio.

1 *Z* Gallerie royalle, en françois et en latin (Regia Porticus).

Manuscrit de 53 ff.

2. Recueil de papiers contenant des informations sur la confection des vernis, l'usage et l'achat des couleurs.

Manuscrit de 21 ff.

3. Recueil et parallèle des édifices de tout genre, par J. M. L. Durand, professeur d'architecture.

Manuscrit de 15 ff.

4 *D*. Portraits de la cour françoise, de François Ier et autres. Portraits en buste, dessinés à trois crayons, noir, jaune, rouge. « François Ier, Madame la Régente (Louise de Savoie, mère de François Ier), la royne Claude (fille de Louis XII et femme de François Ier), la royne Hélyonneur (Éléonore, sœur de Charles-Quint, 2e femme de François Ier), le Roy de Navarre (Henry II d'Albret), la Royne de Navarre (Marguerite, sœur de François Ier, femme du précédent), la duchesse de Ferrare (Renée, fille de Louis XII), la royne Marie (sœur de Henry VIII, 3e femme de Louis XII), Monsieur de Guise, Monsieur de Vaudemont, la grant sénéchalle, Madame de Canaples, M. le grand maistre de Boisy, M. de Lautrect, Madame de Nevers, Madame de Borbon, le prince de La Roche Surgeon, le prince d'Allerac, Mme de Rieulx, Mlle de Givry, Mme de Montijehan, le conte de Cencerre (le père et le fils), [Mlle] Tallart, le conte de Tonnoère, la baillyve de Cam, M. de Chandio, Mme de Vigent, le duc d'Estampes, Madamoiselle de Bressuire, Done Maricque, M. de Brissac, Done Béatry, M. de Thais, la belle Agnès, M. de La Rochefoucaut. » Deux portraits sans noms.

Manuscrit de 54 ff.

Digitized by Google

5 *V*. Recueil de divers écrits, ayant presque tous rapport aux beaux arts.

Manuscrit en 5 portefeuilles, 175 ff. et 5 plans.

6. Catalogue d'un choix de tableaux originaux des écoles italienne, flamande, française et autres.

Manuscrit de 10 ff.

7. Plan de la boucherie des Invalides.

Manuscrit de 1 f.

In-4°.

1 *Z*. L'entrepreneur expert pour des bâtiments particuliers et pour des édifices publics, 1740.

Manuscrit de 113 ff.

2 *Z*. La science des caractères dans la peinture, 1682.

Manuscrit de 30 ff.

3. Description du monument que la compagnie des Indes orientales a consacré à la gloire de Frédéric V, faite d'après l'esquisse approuvée par le roi, le 30 août 1755. Copenhague.

Manuscrit de 13 ff.

4. Notice historique sur l'introduction de la gravure en Russie.

Manuscrit de 10 ff.

5. Vies des plus illustres peintres, avec la description de tous leurs plus beaux tableaux, tiré de divers auteurs italiens, par le R. F. R. 2 vol.

Manuscrit de 500 ff.

In-8°.

1 *Z*. Fondamentale et fort claire information pour peindre en mignature.

Manuscrit de 41 ff. XVIIe siècle.

2 *Z*. Le triomphe de Lully aux Champs-Élysées, à Mme la maréchale duchesse de la Ferté, 1687.

Manuscrit de 53 ff.

Digitized by Google

3 *Z*. Traité des cinq ordres d'architecture, desquels se sont servis les anciens.

Manuscrit de 41 ff. en couverture vélin.

5 *Z*. La Statue, de Léon-Baptiste Albert; petit traité de statuaire.

Manuscrit de 17 ff. Incomplet.

6. Catalogue des empreintes en soufre prises des pierres gravées, au nombre de 2,582. « Abrayas; le Soleil ou Déméurgus; deux Isis, le lotos au front; trois Anubis, » etc.

Manuscrit de 80 ff.

Digitized by Google

XI

POÉSIE.

POÉSIE.

In-fol. (*vélin*).

1. Métamorphoses d'Ovide, traduites en prose française par maître César. « Cy commencent les tables des rubrices de ce présent livre intitulé Ovide méthamorphose. » Après cette table : « Cy s'ensuit une épistre composée par maistre César à la recommendation de poétrie. . . »

Manuscrit du XVIe siècle, 264 ff. à 2 colonnes, avec une très-belle miniature et des initiales sur fond doré.

2 *D.* « La vraye histoire au long de la destruction de Troye la grant. » Commence : « Deleus eut ung frère puissant et hardy. . . » Finit : « Cy finist la vraye histoire de Troie la Grande devant dicte. »

Manuscrit du XVIe siècle, 55 ff. à 2 colonnes, avec 72 grandes et fort belles miniatures, et 55 petites.

3 *D.* Le roman de la guerre de Troye, imité de Darès le Phrygien, par Benoist de Saint-More.

Manuscrit du XIVe siècle, de 167 ff. à 2 colonnes, et orné de grandes et belles miniatures qui se trouvent presque sur chaque page. Initiales à figures, encadrements en or et couleurs.

4 *D.* Œuvres poétiques de Guillaume de Deguilleville, moine de Chaalis. Pèlerinage de Jésus-Christ. Pèlerinage de la vie humaine. Pèlerinage de l'âme.

Manuscrit de 246 ff. ; du XVe siècle. Le manuscrit est orné de 385 miniatures ; l'écriture est à 2 colonnes ; initiales peintes en or et couleurs.

5 *S.* Le Romant de la rose, où tout l'art d'amours est enclose.

Manuscrit du XVIe siècle, de 136 ff. avec les rubriques en rouge.

6 *D.* Li Roumans de Troye, en vers, par Benoist de Saint-More.

Manuscrit du XIVe siècle, de 182 ff. à 2 colonnes. Provient de la bibliothèque du

Digitized by Google

duc de la Vallière. Avait appartenu à Charles Quint, dont la signature est au commencement et à la fin du volume.

7 *D*. Allain Chartier. Œuvres poétiques. Commence : « Cy s'en suit la table des chapitres de ce livre. Le premier chapitre contient le Débat des quatre dames... » Finit : « Explicit Réveille-matin. » Plusieurs autres pièces de vers sur les gardes et sur les feuillets laissés en blanc par le premier copiste; écritures du même temps.

Manuscrit du xve siècle, 177 ff. avec les initiales peintes en or et couleurs.

8 *D*. Poëmes en forme d'épîtres, composés par les beaux esprits du temps de Louis XII, roi de France, dédiés à la reine Anne de Bretagne. « 1° Epistre composée en latin par le royal poëte Fauste Andrelin, en laquelle Anne très-vertueuse royne exhorte de son retour Loys XIIe son mary après le triumphe contre les Véniciens; translatée icelle épistre par Macé de Villebresme; 2° Les épistres envoyées au roy Loys douziesme de là les montz par les Estats de France, Église, Noblesse et Labour, » etc.

Manuscrit de 112 ff. xvie siècle; orné de 11 très-belles miniatures et de lettres initiales peintes en or et couleurs.

9 *D*. Coinsi (Gautier de). Histoire de la vie avec les miracles de la Sainte-Vierge Marie.

Manuscrit de la fin du xive siècle, de 285 ff., à 2 colonnes, orné d'une grande quantité de miniatures, d'initiales peintes et autres ornements. Exemplaire provenant de la célèbre bibliothèque du baron de Crassier, vendue à Liège en 1755; décrit par Montfaucon dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, pages 604 et 606.

10 *D*. Michault (Pierre). Le doctrinal du temps présent, en prose et en vers (1466). Commence : « L'acteur : Faisant discours entre les matières. » Finit : « Sans faillir de mon miliaire. Par Guillaume Molé. Le jour saint Luc d'octobre 1476. »

Manuscrit de 135 ff. avec 20 miniatures et des initiales en or et couleurs.

11 *D*. L'Altercation des troys dames. En vers. Commence : « Le prohème sur le traictié ensuyvant : premièremant qui mord en une verde noys... » Finit : « Que je n'ay fait à l'escripture... »

Manuscrit de 39 ff., xve siècle. Une grande miniature et des initiales en or et couleurs.

Digitized by Google

12 *D*. Histoire de la destruction de Troye la grant, translatée de latin en françois.

Manuscrit de 124 ff. écrit à 2 colonnes; XVIe siècle; quantités de miniatures à deux teintes, brune et claire; initiales en or et couleurs.

POÉSIE.

In-folio (*papier*).

1 *D*. Rimes diverses.

Manuscrit de 340 ff.

2 *Z*. Sainct Bruno ou la Chartreuse de Paris, poëme en 5 livres.

Manuscrit de 151 ff.

3 *D*. Jésus-Christ, comparé au cerf. Commence: «Le serf divin est né plus noblement, Car vierge estoit, est et sera sa mère...» Finit : «De cinq paulmeurs et de plus couronnez.» Un dernier feuillet déchiré contenait la dédicace on «envoy» en quatre huitains.

Manuscrit de 22 ff. XVIe siècle. A chaque feuillet deux huitains avec un dessin en médaillon représentant une scène de la vie de Jésus et un autre plus grand représentant une scène de chasse. Ce sont des dessins à la plume.

Note d'un bibliothécaire: «Cet ouvrage me paraît être de Charles IX. Voyés p. 215 du t. V des *Monumens de la monarchie françoise* par Montfaucon. Son titre est, je crois, la *Chasse au cerf*. Il existait dans la bibl. du duc de la Vallière, 1er vol. n° 2132, un ouvrage imprimé, *La Chasse royale*, composé par le roi Charles IX. Paris, Nic. Rousset, 1625, in-8°. Peut-être celui-ci est le même ouvrage.» — Autre note: «Bernard de Bruxelles, peintre connu par ses chasses, où il peignait d'après nature Charles-Quint son protecteur et les principaux seigneurs de sa cour.»

4 *D*. Tournoy de l'an 1466, ordonné par René d'Anjou, roi de Sicile. Commence: «De deue volunté féale...» Finit: «Vous en baille grain et balle.»

Manuscrit de 48 ff. du XVe siècle, orné de 89 miniatures; initiales en or et couleurs. Un grand nombre de miniatures donnent les noms des chevaliers qui figurent dans le pas d'armes : «Roy de Sicile, Bourbon, comte d'Eu, conte de Nevers, baron de Biron, Guy de Laval», etc.

5 *D*. De La Harpe. Menzikoff ou les exilés, tragédie de M. de La Harpe, 1775.

Manuscrit de 45 ff.

Digitized by Google

6 *D*. L'Isayade ou le prophète Isaye, poëme en 5 chants, en 4446 vers.

Manuscrit de 81 ff.

7 *Z*. L'Anti-Lucrèce, ou apologie pour la vraie religion, en faveur des protestants de France, adressé et dédié au roy Louis XIV.

Manuscrit de 55 ff.

8 *Z*. La Pucelle (suite), ou la France délivrée, livre XIII-XIV, par Chapelain.

Manuscrit de 258 ff.

9 *Z*. Boëce. Sur la consolation de la philosophie, en vers et en prose.

Manuscrit de 62 ff.

10 *Z*. Introduction sommaire à la poésie française.

Manuscrit de 15 ff.

11 *S*. Guillaume de Deguilleville. Œuvres poétiques : 1° Pélerinage de vie humaine; 2° Pélerinage de l'âme (p. 238); 3° Pélerinage de nostre benoit seigneur Jhésu Crist, (p. 370). « Cy commence le pélerinage de vie humaine. Le prologue de l'acteur. . . » Finit : « Que tu ne me soies pas plus. . . » Incomplet.

Manuscrit de 494 ff. XIVe siècle.

12 *Z*. Taraxane. Tragédie en 5 actes

Manuscrit de 34 ff.

13 *Z*. Huërne de la Mothe. L'auteur pénitent à la Bastille, poëme ou confession générale.

Manuscrit de 11 ff.

14 *X*. Zaluski (J. A.). Recueil de poésies des différents auteurs du XVIIe siècle, compilé en l'année 1738. Commence, f° 1 : « Élégie sur la mort d'une dame. »

Manuscrit de 620 pp. 310 ff.

15 *Z*. Tableau du gouvernement de la France ou Éloge du cardinal de Richelieu, et autres pièces poétiques relatives à ce sujet.

Manuscrit de 99 ff.

Digitized by Google

16 *Z*. Sellier. Éloge à Monseigneur le Duc de Fresmes, pair de France, gouverneur de Paris.

Manuscrit de 3 ff.

17 *Z*. Cronique françoise, par Guillaume du Bois, dit Crétin. Commence, f° 1 : « Prologue du quart volume sur le recueil de la Cronique françoyse. Et contient la vie et le règne de Charlemagne... » Finit : « Tout yra bien. C'est fin du quart volume. »

Manuscrit de 113 ff. xve siècle.

18 *Z*. Chuttard-Deborde (Aimé). Les perfections de l'âme.

Manuscrit de 26 ff.

19 *Z*. Collection de poésies et de quelques pièces en prose, par G. Castellani.

Manuscrit de 157 ff.

POÉSIE.

In-4° (*vélin*).

1. Le rommant de la rose, où l'art d'amours est toute enclose (ff. 1-198); 2° Cy commance le Trésor de maistre Jehan de Meun : Des 7 articles de la foy (f. 199-214); 3° Commance le Testament. » Finit : « Cy finist le Testament de maistre Jehan de Meun. »

Manuscrit du xve siècle, de 251 ff. à deux colonnes; orné de beaucoup de miniatures et d'initiales peintes en or et couleurs.

2. « Si commance le Testament maistre Jehan de Meum... » Finit : « Explicit le codicille maistre Jehan de Meun. »

Manuscrit de 40 ff. xve siècle.

3 *D*. Monstreuil (Gilbert de). Le rommant de la violète (f. 1-45); 2° Cy s'ensuit le livre de la panthère.

Manuscrit de 64 ff. à deux colonnes, 17 miniatures, lettres ornées; xive siècle.

4 *D*. Le roman d'Athis et de Prophilias, composé en vers par Alexandre de Bernay. Commence : « Homme bien fondé en science... » Finit : « Joie d'amours qu'il défina. Explicit. »

Manuscrit du xve siècle, de 133 ff.; 26 belles miniatures, initiales en couleurs et or.

Digitized by Google

5 *D*. Le jeu d'amour, décrit en vers. Commence : « Se tu rejètes autrement. . . » Finit : « Et se cest homme c'est un fol. »

Manuscrit de 15 ff. du XIIIe siècle. Chaque page contient huit médaillons dont chacun renferme plusieurs vers et qui sont reliés entre eux par des entrelas en couleur et or. Vient de Saint-Germain-des-Prés.

6. Chants, ballades et rondeaux en l'honneur de la sainte Vierge. Commence : « Foy. Désir humain. . . » Finit : « Ou penses-tu. »

Manuscrit de 109 ff. du XVe siècle, une belle miniature, initiales en couleur et or.

7 *D*. L'Espoir de France. Commence : « Précogitant le règne de Saturne. . . » Fol. 4 v°. « La cantique royalle : Pourquoy est-ce que plusieurs gens. . . » Finit : « Qui peult causer diverse fantasie. » Plus bas : « Le songe creux du Poncalais. »

Manuscrit de 12 ff. XVe siècle.

8 *D*. Jehan de Mehun. Le trésor de maitre Jehan de Mehun.

Manuscrit de 25 ff. du XVe siècle. « Le bon roy Charles huitiesme de ce nom donna à messire Phelippes de Molin, son chamberlain ordinaire, ce livre ainsi qu'il est fait le IXe jour de septembre 1496. » Deux miniatures et lettres peintes en couleur et or.

POÉSIE.

In-4° (*papier*).

1 *D*. Les amours de René (d'Anjou), roy de Naples et de Sicile, et de Jeanne, fille de Guy, comte de Laval, qu'il espousa en secondes noces. Commence : « Vers my avril ou temps que la verdeur. . . » Finit : « Sans en dire plus. Explicit. »

Manuscrit de 37 ff. dont chaque page est ornée de miniatures. Dans la dernière miniature, les armes de René d'Anjou et de Jeanne de Laval, surmontées d'une seule et même couronne qui les unit, avec ces deux vers : « Icy sont les armes, dessoubs ceste couronne, Du bergier dessus dit et de la bergeronne. »

2 *Z*. Drame sacré sur les mystères du Nouveau Testament. Commence : « Judas : Vostre filz, vostre filz. . . » Finit : « Où il fault que viandes a plain. » Suit la liste de 72 personnages du Mystère.

Manuscrit de 93 ff. de la fin du XVe siècle. Incomplet au commencement.

3 *Z*. Recueils de Brevets et actes de l'Ordre burlesque du régiment de la Calotte, 1721, 1725, 1726.

Manuscrit de 981 ff.

Digitized by Google

4 *Z.* Recueil des œuvres de M. J.-B. Rousseau.

Manuscrit de 340 ff.

5 *Z.* De la Chèze. Le siége de Maestrick par le Roy, suite des Entretiens du Rhin et de la Meuse.

Manuscrit de 15 ff.

6 *Z.* Recueil de chansons des plus à la mode. Commence, f° 1 v°, par : «Table par ordre alphabétique.»

Manuscrit de 171 pp. (sans compter les ff. de la table), 86 ff.

7 *Z.* La Femme Docteur, ou la Théologie tombée en quenouille, comédie en prose. (La scène est dans l'appartement de Mme Lucrèce, aux Jésuites); 2° Lettre du Parlement de Bordeaux au Roi, du 11 avril 1731.

Manuscrit de 113 ff.

8 *Z.* Les trois harangues des paysans du village de Sarcelles, à quatre lieues de Paris, près Escouan, faites à Monseigneur l'archevêque de Paris, ès années 1730, 1731 et 1732, avec plusieurs notes en marge; écrites en vers.

Manuscrit de 71 ff.

9 *Z.* A Uranie, par Voltaire, en vers.

Manuscrit de 3 ff.

10 *Z.* Remarques sur l'Andrienne de Térence.

Manuscrit de 19 ff.

11 *Z.* Zaluski (J. A.). Explication des XV livres des Métamorphoses d'Ovide. Commence, f° 1 : «Le chaos desbrouillé.» 1717.

Manuscrit de 57 ff.

12 *Z.* Cyrille de Barry. La Décadence du calvinisme, tragi-comédie en vers, 1686. Commence, f° 1, par une «dédicace au Roi.»

Manuscrit de 37 ff.

13 *Z.* Recueil de chansons, 1736. Commence, f° 1 : «Aussitôt sont venus.»

Manuscrit de 24 ff. Incomplet au commencement.

Digitized by Google

14 *Z.* La Grange. Les Philippiques, dédiées à M. le duc d'Orléans, régent du royaume, en vers.

Manuscrit de 18 ff.

15 *Z.* Les Barricades de Paris, en vers burlesques (Mazarinades et Pasquinades), 1649-1662.

Manuscrit de 108 ff.

16 *Z.* Le Mareschal de Luxembourg au lit de la mort, tragi-comédie en vers. A Cologne, 1695.

Manuscrit de 99 pp. : 50 ff., et, avec le titre et les noms des auteurs, 53.

17 *Z.* Briand. La vie et les aventures de Briand de Crève-Cœur, Parisien, professeur royal en l'Université de Copenhague, écrite (en vers) par lui-même en 1732.

Manuscrit de 16 ff.

18 *Z.* D'Assoucy. Vers à Monsieur le Duc de Montausier, gouverneur de Monseigneur le Dauphin, écrits par C. d'Assoucy.

Manuscrit de 6 ff.

19 *Z.* Les nouveaux Appellans, nouvelle de l'autre monde, en vers.

Manuscrit de 11 ff.

20 *Z.* Remercîment de la Calotte à M. le cardinal Fleury, en vers.

Manuscrit de 5 ff.

21 *Z.* Corneille. Le comte d'Essex, tragédie de M. T(homas) Corneille, en ses œuvres, t. V, 1726.

Manuscrit de 49 ff., et avec les ff. du titre, 51 ff.; orné d'une miniature à la plume.

22 *Z.* Recueil de chansons.

Manuscrit de 165 ff.

23 *Z.* Deux lettres du P. Du Cerceau, jésuite : une à M. Estienne, libraire de Paris; l'autre à M. Joly de Fleury; en vers.

Manuscrit de 10 ff.

24 *Z.* La Grange. Les Philippiques, satire contre Philippe, duc d'Orléans, régent de France, par La Grange, en 1722. (Voir plus haut, n° 14.)

Manuscrit de 15 ff. avec cette observation de Zaluski, f° 1 :

Digitized by Google

« L'auteur de cette sanglante satire est le poëte La Grange, qui, à cause de l'avoir écrite, fut relégué aux îles de Sainte-Marguerite: mais il a trouvé le moyen de se sauver, et s'est réfugié dans les États du roi de Sardaigne, l'an 1722. » (*Mém. hist. et crit.* 1722, mai, p. 84).

25 *Z.* Épître à M. le comte de Sc*** sur les effets de la nature champêtre et sur la poésie descriptive, en vers.

Manuscrit autographe de 22 pages, 11 ff.

26 *Z.* Extraits des poésies de Racine. Commence par « Tables du contenu, » f° 1.

Manuscrit de 127 ff.

27 *Z.* La Religion, poëme.

Manuscrit de 71 ff.

28 *Z.* Odes et autres poésies diverses de J.-B. Rousseau, 1715. Commence, f° 1 : « La Francinade, satire. »

Manuscrit de 109 ff.

29 *Z.* Abrégé de la Poésie française.

Manuscrit de 5 ff.

30 *D.* Le Théâtre de la réformation, drame en 3 actes, en vers.

Manuscrit de 18 ff.; de la Bastille.

31 *W.* La Religion défendue, poëme.

Manuscrit de 43 ff.

32 *D.* Examen de l'Épicédie, en vers. Commence, f° 1 : « L'auteur de l'Épicédie. »

Manuscrit de 8 ff.

33. Courtes notices sur les poëtes, et surtout sur les poëtes françois. Commence, f° 1 : « Ce qui constitue, etc. »

Manuscrit de 3 ff.

34 *Z.* Soixante-deux Devises nouvelles sur la vieillesse de M. B*** à l'occasion du jour de sa naissance, le 2 de may 1731.

Manuscrit de 4 ff.

35 *W.* Requête du Curé de Fontenoy au Roy, à Fontenoy, 1745, en vers.

Manuscrit de 4 ff. écrit à 2 colonnes, excepté l'avertissement.

Digitized by Google

36 *Z.* La Femme-Docteur, ou la Théologie tombée en quenouille, comédie en prose. A la Haye, 1730. Commence, f° 1, par «Lettre de l'auteur.» (Voy. plus haut, n° 7.)

Manuscrit de 115 ff.; un peu gâté par l'humidité au bas des pages.

37 *Z.* Ode sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, 1729.

Manuscrit de 6 ff.

38 *Z.* Poésies diverses de Mme Deshoulières, de Mlle Chéron, de Mme Champion et de M. Rotrou. 1644.

Manuscrit de 138 ff.

39 *Z.* Marivaux. La mère confidente, comédie en 3 actes de M. de Marivaux. 1735.

Manuscrit de 126 pp. 63 ff. (sans compter 2 ff. du titre et des acteurs).

40 *Q.* Philotanus, poëme.

Manuscrit de 27 ff.

41 *Z.* Le nouvel Eden, ou l'Empire de l'amour et de la vertu. Ode à Phyllys.

Manuscrit de 6 ff.

42 *Z.* Nant. L'Ombre de M. l'abbé de Nant, qui paraît à son vallet Antoine, en vers.

Manuscrit de 44 ff.

43 *Z.* Guyonnet. Louis le Grand, poëme héroïque, à Monseigneur le Dauphin, par Ch. Guyonnet de Vertron.

Manuscrit de 18 ff.

44 *Z.* Rousseau. Recueil de différentes pièces de vers, par M. Rousseau.

Manuscrit de 8 ff.

45 *W.* Vers techniques sur l'histoire ancienne et moderne, en 2 parties : la 1re commence, f° 1, par «Table des matières avec l'indication des pages;» la 2e, p. 99 : «Vers sur l'histoire, etc.»

Manuscrit de 95 pp., 48 ff., et, avec la table, 49 ff. : 1re partie, de 47 pp., 24 ff. XVIIe siècle.

Digitized by Google

46 *Z*. Les travaux du glorieux pénitent Louis Enieux à la grotte de Saint-Patrice, en Irlande, tragédie en vers. Commence, f° 2 : « Louis Enieux, gentilhomme. »

Manuscrit de 64 ff., et, avec 2 ff. de la notice sur la naissance du Pénitent, 66 ff.

47 *Z*. Zaluski (J. A.). Paraphrase poétique sur le Cantique d'Ézéchias. 1723.

Manuscrit de 10 ff.

48. Rôles de 5 tragédies de Racine; 9 rôles de la tragédie de la Thébaïde, en 9 cahiers détachés; 6 rôles de la tragédie de Bérénice, en 6 cahiers; 8 rôles de la tragédie d'Andromaque, en 8 cahiers; 6 rôles de la tragédie d'Alexandre le Grand, en 6 cahiers et une suite; 7 rôles de la tragédie de Britannicus, en 7 cahiers.

Manuscrits de la *Thébaïde*, tous les 9 cahiers, 176 ff.; de *Bérénice*, tous les 6 cahiers, 111 ff.; d'*Andromaque*, tous les 8 cahiers, 137 ff.; d'*Alexandre*, tous les 6 cahiers, 114 ff.; de *Britannicus*, tous les 7 cahiers, 123 ff.

49 *Z*. Bellande. Recueil de plusieurs pièces (8), sentences en vers, de Bellande, le 5 septembre 1714.

Manuscrit de 5 ff.

50 *Z*. Le Gras. Vers françois à la louange, honneur et gloire de la princesse Mme Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, etc., écrits et dédiés par François-Nicolas Le Gras.

Manuscrit de 10 ff., avec les armes de la princesse dessinées à la plume f° 1 v°.

51 *Z*. Adrien Doulcet. Chansons françoises. 1597.

Manuscrit de 86 ff.

52 *Z*. Arlequin-Protée, parodie de Bérénice, avec table des matières.

Manuscrit de 214 pp., 107 (109) ff.

53 *Z*. Les nouveaux Appellants, poëme.

Manuscrit de 24 pp., 12 ff.

54. Genlis. Les Bergères de Madian, ou la jeunesse de Moïse, poëme en prose, en 6 chants.

Manuscrit de 39 ff. 4° oblong; autographe de Mme la comtesse de Genlis; offert

Digitized by Google

par son parent, M. Boocker, à la Bibliothèque impér. publ. de Saint-Pétersbourg, le 5 avril 1837.

55 *Z.* Pétrone, traduit en françois (comme on croit) par l'abbé Saint-Réal. Commence, f° 1 : «Traduction de Pétrone, attribuée à l'abbé de Saint-Réal.»

Manuscrit de 137 pp., 69 ff.

56. Recueil de chansons, en vers. Commence, f° 1 : «Point de mariage,» précédés de quelques écrits insignifiants.

Manuscrit de 12 ff.

57 *W.* Essais poétiques d'une apprentif militaire, depuis juillet 1774 jusqu'à juillet 1777, en Gallicie. Première et deuxième parties (incomplètes à ce qu'il paroît) de la table des matières contenues dans les deux parties, f° 4. Le vol. I ne contient que la première pièce de cette partie : *Hermann et Thusnelde*, tragédie en vers et en 5 actes, traduite de l'allemand par M. d'Ayrenhof, colonel du régiment de Charles Colloredo, infanterie. A Rymanow en Gallicie, 1777 (f° 7). Commence, f° 1, vol. I, par la dédicace de l'auteur à Son Altesse M. le Prince Jérôme Sanguszko, Palatin de Volhynie. Vol. II, f° 1 : «Les proverbes à la mode.» 24 pièces de poésie.

Manuscrit de 143 pp., 72 (73 avec la table) ff.

58 *Z.* Vergier. Œuvres diverses de M. Vergier, commissaire général de la marine, et président de la chambre établie à Dunkerque, tout en vers, avec la table des matières à la fin.

Manuscrit de 143 pp., 72 (73 avec la table) ff.

59 *Z.* Satire de Boileau.

Manuscrit de 23 ff.

60 *D.* L'Enfant bien corrigé, par M. l'abbé le Monnier; 2° Sur la dignité; 3° Chanson.

Manuscrit de 6 ff.

61 *D.* Collection des pièces en vers saisies sur les auteurs ou écrites par eux pendant leur détention à la Bastille.

1° Sur les libertés de l'Église gallicane; 2° Énigme; 3° Stances; 4° Sonnet; 5° *In Innocentium XI papam*; 6° La métamorphose des

Digitized by Google

fleurs, par Colletet (1673); 7° Sur le mariage; 8° Prague; 9° La Pucelle, sonnet, par Chappelain; 10° Traduction de l'Idylle sur la paix de 1697; 11° L'état de la France en 1732; 12° Sur la prise de Namur; 13° Alphabet de la pratique de l'humilité; 14° L'Alleluya de M. Chauvelier; 15° Satyre, par Sanlecque; 16° Requeste des dictionnaires; 17° Le lutrin vivant; 18° Satyre; 19° Brevet en faveur du sieur d'Argouges (1726); 20° Brevet pour les advocats (1730); 21° Discours du grand Thomas le jour de sa réception à l'Académie française; 22° Remerciement du régiment de la Calotte au Cardinal protecteur; 23° Compliment des habitans de Sarcelles à Monseigneur l'archevêque de Paris; 24° Chanson nouvelle; 25° Ode à M. Gresset (1737); 26° Sur le dixième imposé en 1741; 27° L'Ane-Roi; 28° Épigramme sur le feu comte de Saxe; 29° Cantiques spirituels sur le mystère de la Très-Sainte Trinité; 30° Soupirs français sur la paix italienne (1649); 31° Cantique sur la naissance du fils de Dieu; 32° Sur l'air des Pendus; 33° Réponse d'un officier qui avait perdu un bras à la guerre, à un jésuite railleur.

Manuscrit de 168 ff.

62 *Z*. Traduction d'un petit poëme polonais, intitulé ainsi : «Mensonges imprimés au sujet de Joseph-André comte Zaluski-Junosza, évêque de Kiovie. . .,» écrit pendant son exil à K. . . ., en Grande-Russie, à l'âge de 72 ans, avec des nottes anecdotiques. Traduit en prose française par le même et adressé à M. Jacques Brucher, très-fameux professeur d'Augsbourg. 1772.

Manuscrit de 95 ff+7 = 102 ff. avec une préface sur l'origine de la maison des anciens comtes de Mazovi-Barans-Junossites-Tabasz de Zaluski, de la même maison que les comtes Semper, Frey de Schoffgotsch de Silésie et de Bohême, aujourd'hui princes du Saint-Empire; adressé à ses neveux et petits-neveux au nombre de près d'une centaine.

63. Collection de pièces en vers : *a* f. 1, Procès-verbal de l'assemblée du clergé de France, années 1655, 1656, 1657; *b* f. 8, Remerciement, 25 avril 1757, par Mme Bourette; *c* f. 9, Pensées tirées du poëme (de Pope) Essais sur l'homme, 1760; *d* f. 18, La linotte et le moineau; *e* f. 20, Sonnet; *f* f. 20 *b*, Sonnet; *g* f. 21, «Le ciel en dispensant ses dons;» *h* f. 24, Fragments; *i* f. 32, Ode sur l'immaculée conception de la T. S. V. Marie; *k* f. 33, Varsovie ridicule; *l* f. 35, Chanson sur l'air : «J'avais juré que l'amour Ne ferait jamais

Digitized by Google

ma peine;» *m* f. 37, Ode de M. Seigneur de Correron sur le tombeau de Mme Langhans, fait par le fameux sculpteur M. Nahl; *n* f. 39, Table de M. Le Laboureur; *o* f. 40, Chronographie numérique pour le maréchal comte Maurice de Saxe; *p* f. 41, Les maximes de la sagesse humaine ou le portrait d'un honnête homme; *q* f. 43, A la très-sainte Vierge mère de Dieu; *r* f. 43, Sur sa présentation au temple; *s* f. 44, Le clocheman et le mâtin; *t* f. 45, Ouvrir à ses sujets les routes de la gloire; *u* f. 47, «Crois que si j'étais Voltaire;» *v* f. 48, «Depuis que Lisette est partie;» *x* f. 49, Fragment. «Pourrois-je bien chanter alors que je soupire;» *y* f. 53, Mardi-Gras; *z* f. 55, On ne doit écrire qu'en maître; *aa* f. 56, «Voulez-vous bien suivre mon sentiment?»

Manuscrit de 59 ff.

64. Poésies de Mme Hoënze Wronski, des Académies de Turin, Aix, Montpellier, Vaucluse, etc. Londres, 1822.

Manuscrit de 160 pages.

POÉSIE.

In-8° (*vélin*).

1 *D*. Le Roman de Fauvel, en vers. Commence, f° 1 : «De Fauvel que tant. . . » Finit, f° 51 : «Ferrant fina, aussi fera Fauvel... Yci fine ce second livre, Qui fut parfait l'an mil et quatre Trois cent et dis sans riens rabatre, Très tout droict si com il me membre, Le sixiesme jour de Décembre» (1314).

Manuscrit de 51 ff., du XIVe siècle; orné d'une miniature au commencement, avec les initiales peintes en couleur, et la première et quelques autres peintes en couleur et en or.

2 *D*. Le roman de charité. Commence : «Dire me plaist et bien doit plaire.» Finit : «*Explicit* li traitiez de Charité;» 2° Le *Miserere* du reclus de Moliens. Commence : «Trop longuemant me suis. . . » Finit : «en majesté. Amen. Explicit *Miserere mei Deus.*»

Manuscrit de 129 ff., orné de deux miniatures au commencement de chaque partie (fos 1 et 62); du XIVe siècle. Au bas du fol. 1 : «Cest livre est aux religieux chartreux de N. D. de Vauvert, près Paris.» Au-dessous une autre note du poëte Desportes : «Ce livre est fort bien fait pour le tans; et n'ay point leu de trouverre dont les vers soient meilleurs ny les mots plus poéticques. Desportes.»

3 *Z*. Image du monde, en vers. Commence, f° 1 : «Ci est le

Digitized by Google

prologue de l'ymage dou monde.» Finit : «Toz dis empire et cetera.»

Manuscrit du XIIIe siècle, de 62 ff. à deux colonnes, les initiales et les rubriques peintes en couleur.

4 *D.* Sonnets de Benserade et autres poésies, ff. 1 à 29.

Manuscrit de 56 ff., dont les feuillets, depuis 1 jusqu'à 29, contiennent ce qui est dans le titre; tous les autres sont remplis des exercices de l'écriture d'un enfant.

POÉSIE.

In-8°.

1. Le Richard et le Poëte, conte en vers.

Manuscrit de 16 ff.

2. Les quatre Odes philippiques (de La Grange) 2° Recueil (f° 25) de vers piquants et gaillards : épigrammes que Rousseau a rejettées de son édition; épigrammes de Brébeuf sur le Fard (f° 42). Extraits de quelques lettres-anecdotes de Dom Hurtado de Mendoza, écrites à l'empereur Charles-Quint touchant ses démêlés avec le pape Paul III (f° 51).

Manuscrit de 56 ff.

3 *D.* La Bastille conquise, poëme héroïco-satyrico-comique, divisée en dix chants, où se voit l'histoire entière de tout ce qui a précédé, accompagné et suivi le blocus de Paris entrepris par le cardinal Mazarin contre le Parlement en l'année 1649.

Manuscrit de 142 ff.; autographe, avec cette observation de P. Doubrowski, écrite sur le premier feuillet blanc du manuscrit :

«Il y a tout à croire que cette pièce est de la main de Scarron ou de Sandricourt, qui ont beaucoup écrit en vers pendant les troubles de la Fronde. J'ignore si elle fut imprimée, du moins elle ne se trouve pas dans la fameuse collection des Mazarinades faite par M. Secousse et le duc de La Vallière. P. D.»

4 *D.* Le Calvaire profané, ou le Mont-Valérien usurpé par les Jacobins réformés, 1664.

Manuscrit de 40 ff.

5 *D.* Chronique scandaleuse ou Recueil de pièces en vers, la pluspart inédites. Commence, f° 1 : «Histoire véritable.»

Manuscrit de 223 pp., 112 ff.

Digitized by Google

6 *Z*. Chansons, dont quelques-unes sont notées. Commence, f° 1 : « Nous voyageons parmi le monde. »

Manuscrit de 129 ff. dont le dernier est oblong.

7 *Z*. Chansons. Commence, f° 1 : « Dedans mon petit réduit. »

Manuscrit de 44 ff. Incomplet au commencement et à la fin.

8 *Z*. Recueil de chansons choisies, avec la table alphabétique à la fin (p. 247).

Manuscrit de 247 pp., 124 ff. et, avec la table, 154 ff.

9 *Z*. Recueil de chansons. Commence, f° 1 : « Chanson nouvelle. »

Manuscrit de 38 ff.

10 *Z*. Chansons françoises et quelques-unes latines, religieuses et profanes. Commencent, f° 1 : « Au nom de Dieu. »

Manuscrit de 16 ff. Incomplet au commencement.

11 *Z*. Recueil de très-agréables chansons sur des airs différents (f° 1 à 9, puis du f° 51 au f° 54 jusqu'à la fin, 249 pp. 125 ff.) En outre : 1° « L'occasion perdue retrouvée, » en vers (f° 9, p. 17); 2° Sermon du vénérable et de l'incomparable père Bacchus (p. 46, f° 23), en prose, avec les suites du *Pater*, en vers; 3° Liste des régiments qui sont au service du roi de France, en l'an 1712 (p. 65, f° 33); 4° Lettre de M. le marquis J. B. à Mlle sa maîtresse à Landau (p. 96, f° 48), en prose.

Manuscrit de 249 pp., 123 ff.

12 *Z*. Satires sur la cuisine papale. Commence, f° 2 : « Au lecteur. Je te puis assurer. »

Manuscrit de 51 ff.

13 *Z*. Les visions du songeur Coq-à-l'âne, satire, 1737.

Manuscrit de 14 ff.

14 *Z*. Le Marchand ridicule, opéra-comique, représenté à la foire Saint-Germain, 1708, et 2° La pomme de Turquie, parade.

Manuscrit de 12 (13?) ff. La première pièce est incomplète; après les 1re et 2e pages suit la 11e, et là finit la pièce.

Digitized by Google

15 *Z.* L'Impromptu du Mardi-Gras (f° 1), pantomime, espèce de comédie italienne jouée par les acteurs du Théâtre Italien, de la composition d'un auteur barocque (f° 2).

Manuscrit de 8 ff.

16 *Z.* Règles pour la poésie françoise contenant 3 parties, par Du Bois, 1717.

Manuscrit de 75 pp. (38 ff.).

18 *Z.* Sultanini. Le nouveau parloir des Nonnains, satire comique de Balthazar Sultanini, Bressan. Commence, p. 3 : « L'auteur au lecteur. »

Manuscrit de 318 pp. (159 ff.).

19 *Z.* Thérèse. Exclamations sacrées composées par sainte Thérèse de Jésus, fondatrice des Religieux et Religieuses déchaussés de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, avec les advis de la même sainte adressés aux mêmes Religieux et Religieuses. Le tout mis en vers françois. A Paris, 1628.

Manuscrit de 66 ff.

20 *Z.* Description exacte du fameux Almanach des jésuites, intitulé : « La déroute et la confusion des jansénistes, » en vers. Commence (f°s 1-4) par une préface : « Comme cet Almanach. »

Manuscrit de 97 pp., 49 ff.

21 *Z.* Le Barreau ecclésiastique, ou Traité des matières théologiques et canoniques, en vers françois, précédé d'une première dissertation en prose, et suivi d'une ode sacrée en latin avec la traduction française en prose à côté, par maître Philippe P***.

Manuscrit de 67 pp., 34 ff.

22 *Z.* Dialogue sur le Quiétisme. A la fin, de la même écriture : « Composez par M. de Fléchier, évêque de Nîmes. » En vers.

Manuscrit de 6 ff.

23 *Z.* Prédictions sur quelques événements, d'un auteur clairvoyant, ou Alphabétomancie, ou bien Almanach des Dames, contenant des prédictions, en vers. Commence, f° 2 : « Avertissement pour se servir de l'Alphabétomancie. »

Manuscrit de 63 pp., 32 ff.

Digitized by Google

24 *Z.* Rembold. Recueil des Épitaphes divertissantes et satyriques (par J. J. Rembold). Berlin et Leipzig.

Manuscrit de 116 ff.

25 *Z.* Recueil de diverses pièces de poésie. Commence, f° 1 : « Galanterie ou lettre écrite de Chantilly. »

Manuscrit de 48 ff.

26 *Z.* Mémoires pour servir à l'histoire de la Calotte, troisième partie, en vers. Commence, page 1 : « Arnold de Boix, » avec la Table des brevets contenus en cette partie.

Manuscrit de 250 pp., 128 ff.

27 *Z.* Recueil de chansons érotiques. Commence, f° 1 : « Ne vous laissez jamais charmer. »

Manuscrit de 49 ff.

28. Recueil des pièces retranchées des œuvres de J.-B. Rousseau, à cause de leur infamie. Avec quelques pièces de ce genre et quelques épigrammes contre Rousseau.

Manuscrit de 41 pp. Reçu de P. A. Loubanoff.

Digitized by Google

XII

ÉLOQUENCE.

ÉLOQUENCE.

In-folio (*vélin*).

1 *D.* Le livre du triomphe de la Force et de la Prudence. Deux traités, l'un, celui de Prudence, divisé en 11 chapitres; l'autre, celui de Force, divisé en 10 chapitres, conte moral et allégorique. Commence, f° 2, par la dédicace à Madame Louise de Savoye, mère du roi François Ier: « Quant je considère, très-haulte Dame. » Finit : « . . . triomphateur soit en éternelle gloire. »

Manuscrit de 184 ff. du XVIe siècle; orné de 18 miniatures, dont la première, avant la dédicace de l'auteur du livre, représente Mme Louyse de Savoye, mère du roy François Ier, et l'auteur à genoux lui offrant son ouvrage. Les miniatures sont mises au commencement de chaque chapitre; mais il en manque 3, l'une au commencement du chapitre III du premier traité, entre les ff. 15 et 16; la deuxième, au commencement du Xe chapitre du même traité, f° 87; la troisième miniature avec un peu du texte, au chapitre III du second traité, entre les ff. 115 et 116. Les initiales sont peintes en couleur sur fond d'or.

2 *D.* Contes chevaleresques (sur les chevaliers Lancelot du Lac, Tristam, etc.). Commence, f° 1 : « En cete partie dist li contes. . . » Finit : « que tu as moult grant mestier. »

Manuscrit de 234 ff.; fin du XIVe ou XVe siècle; à deux colonnes; orné d'une miniature au commencement du manuscrit, avec les initiales peintes en or sur le fond de couleurs; dans quelques-unes des initiales sont enclavées de petites miniatures. Ce manuscrit est incomplet à la fin; il y manque quelques feuillets.

3 *D.* Le Blanc (Étienne). Quatre oraisons de Cicéron : la première au peuple romain (f° 19); la seconde pour Marcus Marcellus (f° 41); la troisième pour Quinte-Ligaire, citoyen romain (f° 52); la quatrième, aux juges délégués en la cause de Titus Annius Milo (f° 65); traduites en françois par Estienne le Blanc. Précédées 1° de la dédicace « à très-noble et très-illustre seigneur Messire Anne, baron de Montmorency, chevalier de l'ordre du Roy, grand maistre et mareschal de France, gouverneur et lieutenant général dudit seigneur en Languedoc, Estienne le Blanc, conseiller d'iceluy

Digitized by Google

seigneur, contrerolleur général de son espargne, etc. (f° 4); 2° Traité de l'origine et naissance des Romains (f° 7); 3° Description des offices, dignités, magistrats par lesquels les Romains se sont gouvernés depuis Romulus jusques à Jules César (f° 11 v°). Finit : « . . . . . pour les plus gens de bien. *Stephanus Blancus finiebat.* »

Manuscrit de 99 ff. du XVIe siècle; orné d'une belle miniature au commencement du livre (f° 3 v°), avec les initiales peintes en couleurs sur le fond d'or, et peintes en or sur le fond de couleurs, avec les rubriques sur le fond de couleur bleue et quelques-unes en or.

4 *D.* Six triomphes de Messire François Pétrarque : quatre « Triomphes de Renommée » (f° 1-306); le cinquième, le « Triomphe du Temps » (f° 306-318); le sixième et dernier, celui de « la Divinité. » — « Cy commence le triumphe de Renommée... » Finit : « Cy finissent les triomphes de messire Françoys Pétrarche, très-illustre poëte, souverain élégant créateur, nouvellement reddigées de son languaige vulgaire toscan en nostre diserte langue françoyse. »

Manuscrit de 326 ff. du XVe siècle; orné de 12 belles miniatures, avec les initiales peintes en or sur le fond de couleurs bleue et rouge, et avec la signature de Louis XII, roi de France (f° 3).

5 *D.* L'Histoire de Joseph d'Arimathie. Commence, f° 4 : « Au tans Augustin César le bon empereor de Rome. » Finit : « Mésire Robert de Boron la branche en sel manière. Explicit. »

Manuscrit de 140 ff. du XIVe siècle, écrit à deux colonnes, orné de 42 miniatures et d'autant de lettres historiées.

6 *D.* Le Debbat ou Estrif de vertu et fortune, envoyé à Phelippe, duc de Bourgoingne, de Brabant, etc., par Martin le Franc, prévost de Lausanne, secrétaire de nostre Saint-Père Nicolas, précédé d'un prologue qui commence, f° 1 : « A très-hault, très-puissant et très-redoubté prince, » et divisé en trois livres ou parties. Finit : « ... comme l'on dit fondée. *Deo gratias.* »

Manuscrit de 101 ff. fin du XVe siècle, à deux colonnes; orné d'une très-belle miniature, f° 1 v°, avec les initiales peintes en or sur le fond de couleur.

ÉLOQUENCE.

In-folio (*papier*).

1 *D.* Le Code amoureux, ou Histoire du congrès de Citère (f° 5),

Digitized by Google

ou bien (f° 1) le Code de Citère, ou Histoire des révolutions de l'empire de l'amour, dédié à Mme Anroux.

Manuscrit de 49 ff. provenant de la Bastille. Incomplet à la fin.

2 *Z*. Bonardi. Le véritable Triomphe de Dames (2 exemplaires ensemble).

Manuscrit de 184 ff.

3 *D*. Le roman du petit Artus de Bretaigne. Commence, f° 1 : «Le preud'homme, les deux filles.» Finit : «...Ceulx qui demourez nous sont. Car assez avons gaigné.»

Manuscrit de 263 ff. des xve et xvie siècles, provenant de la fameuse bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés; très-rare. (Voyez la dissertation ou plutôt la notice qu'a publiée l'abbé Rive sur un autre exemplaire, qui fut dans la bibliothèque du duc de la Vallière, n° 4022 de son catalogue, 3 vol. page 616.) Incomplet au commencement et à la fin.

4 *D*. Le livre des xv joyes de mariage, écrit en l'an de grâce 1483 (voy. à la fin). Commence, f° 1 : «Pluseurs ont travaillé par grans raisons.»

Manuscrit de 125 ff. orné de 16 très-belles miniatures, avec les initiales peintes en couleurs et historiées.

5 *Z*. Le Maitre (Ant.). Institution oratoire, 1658 (f. 112). Commence : «En l'année 1653, en la fleur de ma plus haute réputation...»

Manuscrit de 112 ff.

6 *Z*. Apologie ou défense de M. de Beaufort contre la cour, la noblesse et le peuple.

Manuscrit de 198 ff.

7 *Z*. Contredits pour le procureur général du Roy sur le différend du comte de Saint-Paul contre le procureur général des Archiducs.

Manuscrit de 77 ff.

8 *Z*. Les différends des Ambassadeurs aux Champs-Élisées. (Y figurent Lucien, Cicéron, Amyot, Puffendorf, Grotius, don Mendoza, le Dr Parkins, le baron de Prahlenschield, etc.)

Manuscrit de 16 pp., 8 ff.

9 *Z*. Itisser. Traduction d'un Discours prononcé à Stettin, le 2 février 1746, par M. Chrét.-Fréd. Itisser, professeur en histoire

Digitized by Google

et en langue grecque, à l'occasion de la paix conclue par Sa Majesté Prussienne.

Manuscrit de 11 ff.

10 *Z.* Discours de M. l'évêque de Lavaur sur la mort de M. le cardinal Richelieu, 1642. Commence, f° 3 : *Laudent illum.*

Manuscrit de 56 ff.

11 *Z.* Des Portes. Phraséologie oratoire. Commencé l'an 1579, par Philippe des Portes. Commence par « Table des choses contenues en ce livre : Accuzer et reprandre... »

Manuscrit de 133 ff.

12 *Z.* Discours panégyrique adressé à S. A. R. Monseign. le Prince Charles, prince royal de Pologne et de Lithuanie, à l'occasion de son investiture sur les duchés de Courlande et de Semigalle, par les P. de la C. de J. (*Author Szyrma* Jes.), 1759.

Manuscrit de 9 ff.

13. Essai d'éloge de Copernic, par Mr. J. Sniadecki, traduit en françois par Mr. Tegoborski.

Manuscrit de 29 ff. Imprimé l'an 1818.

14. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Apologie de l'ancienne société des francs-maçons envers le beau sexe, par le président d'Épernay en Champagne, répondant à une lettre qu'il a reçue d'une dame de Paris en date du 22 septembre 1737; *b* f. 4, L'art d'être heureux, ou les vrais plaisirs de l'homme, dédiés à S. E. Monseigneur l'évêque de Kiovie, par Bourdonay, 1762; *c* f. 6, Lettre de Voltaire à Sa Majesté le Roi de Prusse, du 29 octobre 1769, de Ferney; *d* f. 8, Symbole héroïque : une fleur qui reprend son ancien éclat par les rayons du soleil.

Manuscrit de 9 ff.

ÉLOQUENCE.

In-4°.

1. Voyage allégorique, contenant une critique ou réflexion sur les ouvrages d'esprit et sur les mœurs du temps, avec une suite d'aventures galantes. L'ouvrage commence, f° 2 : « C'est une chose assez ordinaire. »

Manuscrit de 198 ff.

Digitized by Google

2. Discours sur les douceurs de la paix, prononcé à Halle le 13 de juillet 1762. H. B. D. comte de Schwerin.

Manuscrit de 14 ff.

3 *D*. Traité des Romans, suivi des trois contes. (Histoire de l'Iman de la mosquée de...; — Histoire du gouverneur d'Errian; — Histoire des douze frères.) Commence, f° 1: «Des Romans. Un de mes amis disoit l'autre jour...»

Manuscrit de 47 ff. Brouillon autographe attribué à Marmontel.

4 *D*. Harangues prononcées au Roi, à la Reine et à Monseigneur le Dauphin, le jour de saint Louis 1679, lors de la présentation du portrait du roi par Pierre Vérité, avocat au Parlement.

Manuscrit de 49 ff.

5 *Z*. Grimaret. Lettres de M. Grimaret, maître de la langue française à Paris.

Manuscrit de 14 ff.

6 *S*. Histoire du prince Apprius, ou traité des fastes du monde depuis sa création, manuscrit persan, trouvé dans la bibliothèque de Scham-Hussain, roi de Perse, détrôné par Mamuth en 1722, traduction françoise par M. Esprit, gentilhomme provençal servant dans les troupes de Perse.

Manuscrit de 223 pp., 112 ff.

7. Éloge de la maison de Bragelonne. Commence, f° 1 : «Provenue par son ancienneté de plus de cinq cents ans.»

Manuscrit ou plutôt fragment de manuscrit de 25 ff.

8 *Z*. Traité du récit, par M. Piat, professeur de rhétorique au collége du Plessis.

Manuscrit de 28 ff.

9 *Z*. Bonardi. Le véritable triomphe des Dames (deux exemplaires en un volume).

Manuscrit de 27 ff. dont les 3 derniers sont déchirés.

10 *Z*. Lettres galantes et philosophiques.

Manuscrit de 73 pp., 37 ff.

Digitized by Google

11 *Z*. Épistolographie françoise, écrite par un Polonais. Commence, f° 1 : « Billets amoureux et galans. »

Manuscrit de 32 ff.

12 *Z*. Morin. Oraison funèbre de Madame Marie de Valernod, dame d'Hercules, prononcée par le père Morin, jésuite.

Manuscrit de 155 pp., 78 ff.

13 *Z*. Isocrate. Oraison d'Isocrate à Nicoclès (texte grec imprimé; quelques feuilles intercalées contenant des exercices de rhétorique), 1710.

Manuscrit de 16 ff. (feuillets du texte grec y compris).

14 *Z*. XVII Règles de la Rhétorique et autres observations relatives à l'art de l'éloquence. Commence, f° 1 : « Table des plus belles matières et sujets ordinaires. »

Manuscrit de 179 ff.

15 *Z*. Recueil des histoires et anecdotes curieuses, fait par J. A. Zaluski, fils du palatin de Rava, à Paris, 1716. Commence, f° 1 : « Table des chapitres et des histoires. »

Manuscrit de 329 ff. en cahiers non reliés, bien écrit. Incomplet à la fin.

16. Plaidoyer de M. Cochin (voy. f° 317, à la fin du manuscrit) contre Anne de Moras, âgée de 13 ans, qui s'est fait enlever par le comte de Courbon, du couvent du Cherche-Midy. Commence, f° 1 : « Messieurs, si l'obéissance. »

Manuscrit de 317 ff. avec une notice sur cette cause à la fin du livre, f° 317.

17. Les matinées du roi de Prusse (Frédéric III). Commence : « Première matinée. »

Manuscrit de 11 ff.

18 *Z*. 1° « Depuis qu'on a publié contre mon dessain la première défense de M. Fouquet, que j'avois escrite pour Sa Majesté... (ff. 1-48). 2° f° 52, Discours au Roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Fouquet, 1644. Commence : « Deux choses bien différentes. » 3° f. 84, L'homme de conscience, au Roy, pour la justification de M. Fouquet. 4° f. 153, Requeste de M. Fouquet. 5° Diverses petites pièces pour et contre Fouquet.

Manuscrit de 155 ff.

Digitized by Google

19 *Z.* Discours de M. de la Chastre sur ce qu'on l'a destitué de la charge de colonel des Suisses, en l'année 1644; et 2° Réponse faite aux mémoires de M. de la Chastre, par M. le comte de Brienne, ministre et secrétaire d'état (f° 97).

Manuscrit de 127 ff.

20 *Z.* Humbles remontrances et supplications au Roy, pour faire voir l'innocence du sieur Drion, l'un de ses gentilshommes servants. 1623.

Manuscrit de 47 ff.

21 *Z.* Discours au Roi par un de ses fidèles sujets sur le procès de M. Fouquet, précédé de la préface de l'auteur; et autres pièces relatives à cette affaire; mémoire sur la peine du péculat, suivant les lois et l'usage de France, puis Requête de M. Fouquet, f. 153, etc.

Manuscrit de 177 ff.

22 *Z.* Dialogue de l'ombre de Charles-Quint avec Volcart. Commence, f° 1 : «L'ombre : Dieu te garde, mon ami; ne me saurois-tu dire s'il y a encor bien loin d'ici aux Païs Bas....»

Manuscrit de 58 ff.

23 *Z.* Trois discours du président de Grenoble, avec la lettre de Berthex. Commence : «Le passé, l'advenir.» 1661-1662.

Manuscrit de 40 ff.

24 *Z.* Cérémonial de l'illustrissime et très-ancien ordre de la Caraffe.

Manuscrit de 11 ff. avec le signe de rareté.

25. Éphéméride érébéique, par Simplicius Prothymos.

Manuscrit de 6 + 95 = 101 pp. Incomplet à la fin.

26. Fragment d'un ouvrage renfermant les pensées et les anecdotes des hommes célèbres. Commence : «Les manières libres de Cratès;» finit : «Pendant la guerre préparant.»

Manuscrit de 110 pp. Incomplet au commencement et à la fin.

27. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Harangue à Monsr d'Orléans, par M. le premier Président de la cour des Aydes de Paris, au mois d'aoust 1661; *b* f. 3, Réponse au discours de M. Rousseau,

Digitized by Google

qui a remporté le prix de l'Académie de Dijon, sur cette question : « Si l'établissement des sciences et des arts a contribué à épurer les mœurs, » 1751; *c* f. 7, Recueil des plus belles lettres tirées des meilleurs auteurs françois.

Manuscrit de 17 ff.

ÉLOQUENCE.

In-8°.

1 *Z*. Lettre de Bélise à Cléanthe.

Manuscrit de 24 ff.

2 *Z*. Thuana. Discours des choses les plus remarquables qui ont esté dites à M. du Puy, conseiller d'estat et garde de la Bibliothèque du Roy, ou qu'il a ouy dire à M. Jacques-Auguste de Thou, président au Parlement de Paris.

Manuscrit de 41 ff.

3 *Z*. Les amours et avantures de don Fremal et de don Garcie. Commence, f° 1, par : « Avis au lecteur. »

Manuscrit de 217 ff. — « Ce livre appartien à Jacques Lantrin, maître pentre, l'année 1738. »

4 *Z*. Exemples pour écrire des lettres familières et quelques autres. Commencent, f° 1 : « Voici les prémices de mon écriture. »

Manuscrit de 28 ff.

5 *Z*. Epistolographie, ou manières de composer toute sorte d'épitres.

Manuscrit de 107 ff.

6 *Z*. Le Palais divertissant de l'Eutrapélie, contes facétieux; 2° Sténographie et cryptographie, un très-petit écrit de 2 ff. (56, 57), non achevé.

Manuscrit de 58 ff.

7 *Z*. Descriptions éloquentes de divers objets et matières, tirées de plusieurs auteurs et surtout des lettres de Rabutin, avec des additions marginales et interlinéaires écrites par une autre main.

Manuscrit de 156 ff.

8. Suite de lettres originales trouvées dans les papiers de F.... A.... 1794.

Donné en cadeau, en 1859, par M. Liprandi.

Digitized by Google

XIII.

LINGUISTIQUE.

LINGUISTIQUE.

In-4°.

1 *W*. Génie de la langue françoise, en 3 volumes, dont le 1er commence, f° 1 : « A. B. On dit par une façon; » le 2e, f° 1 : « F. Fabrique; » le 3e, f° 1 : « N. Nuger. »

Manuscrits dont le vol. I est de 398 ff.; le vol. II, de 298; le vol III, de 358 ff.

2. Creval. Remarques critiques sur la Suite des remarques nouvelles sur la langue française, en deux parties, par M. l'abbé Creval. A Cologne, chez Lebast Richard, marchand libraire, 1699.

Manuscrit de 99 ff.

3 *Z*. Ramsay. Tachéographie, ou l'art d'écrire aussi vite qu'on parle, renfermée sous très-peu de préceptes, expliquée par plusieurs exemples, par le sieur Ch. Aloys Ramsay, gentilhomme écossois, traduit de latin en françois. A Paris, 1681, avec privilége du roi du 19 décembre 1680.

Manuscrit de 22 ff.

4 *Z*. Dialogues ou discours vulgaires en sept chapitres, et vingt et une nomenclatures des choses plus communes, ou discours familiers en vingt-trois chapitres, le tout avec la traduction polonaise; 3° Suite de quelques oraisons, avec la même traduction.

Manuscrit de 149 pp., 75 ff.

5 *Z*. Remarques sur la langue française, tirées de divers auteurs, de M. de Vaugelas, P. Bouhours, etc. Commence, f. 1 : « Remarques sur la langue française, tirées de celles de M. Vaugelas, avec une table alphabétique et avec quelques additions; f. 1 au 153. »

Manuscrit de 304 et XLVIII (48) de la table et des additions, 352 pp., 176 ff.

6 *Z*. Nomenclature françoise-polonoise, 1680. Commence, f. 1 : « Les mots françaisse (*sic*) rencontrée (*sic*). »

Manuscrit d'un écolier, de 18 ff. oblongs.

Digitized by Google

In-8°.

1 *Z.* Grammaire latine.

Manuscrit de 102 ff.

2 *Z.* Zaluski (J. A.). Principes de la langue françoise, avec sa définition, où sont contenus tous les principes pour la bien parler et écrire correctement, 1751.

Manuscrit de 95 ff.

3 *S.* Eggers (J.). Introduction à la langue espagnole, 1732. Commence, f. 2 : « Chapitre 1er. De la prononciation espagnole. »

Manuscrit de 78 ff.

4 *Z.* Dictionnaire des mots françois mal traduits en latin par des lexicographes, avec une liste (page 118) des bons auteurs latins.

Manuscrit de 132 pp., 66 ff.

Digitized by Google

XIV

POLYGRAPHIE.

POLYGRAPHIE.

In-folio.

1 *Z.* Bonardi. Œuvres différentes : 1° L'anatomie de l'homme (f. 1); 2° Sur divers sujets de l'histoire naturelle (f. 37, De l'or, etc.); 3° Le *Veni mecum* (f. 81, 2 exemplaires); 4° La belle manière d'apprendre la langue italienne à une demoiselle française (f. 93); 5° Essay d'une nouvelle méthode pour apprendre à une dame la langue latine et italienne (f. 105); 6° Des sciences physiques (f. 111); 7° Physiologie (âme, corps, etc., f. 165); 8° Des démons (f. 171); 9° Lettre en forme de dissertation sur la cause de la fertilité de la terre (f. 213); 10° Jansénisme et molinisme (f. 235); 11° Prônes ou sermons (f. 249); 12° La divinité de Jésus-Christ (f. 256) et autres pièces plus courtes.

Manuscrit de 291 ff.

2. Pièces détachées en trois volumes dont le premier commence, page 1 : « Le spectateur; » le deuxième : « Œuvres posthumes de Frédéric II, roi de Prusse; » le troisième : « Esprit des meilleurs écrivains. »

Manuscrit en 3 vol. : de 156 ff. vol. I; de 211 ff. vol. II; de 218 ff. vol. III.

3. Anecdotes ou extraits, tirés de différents auteurs.

Manuscrit de 220 ff.

4 *Z.* Pièces diverses détachées, dont les plus remarquables sont : 1° État de l'armée de France, 1734 (ff. 1-32); 2° Écrits relatifs au barreau ou à la jurisprudence (f. 33 : « Pour Antoine, » jusqu'à 52; continuation, f. 72-97; continuation, f. 106-109; continuation, f. 111-132; continuation, f. 143-162 et autres); 3° *Ad titulum De consanguinitate et affinitate argumenta* (f. 55-62); 4° Lettre de M. de Bassompierre à M. de Béthune, ambassadeur à Rome, 15 janvier 1626 (f. 63); 5° Règle fameuse de *Kepler* sur la proportion entre les distances des planètes au soleil et leurs révolutions (f. 134-142); 6° Généalogie de la Czarine (Élisabeth), par Valon, etc. etc.

Manuscrit de 223 ff.

Digitized by Google

5 *D*. Mélanges de diverses pièces tant en vers qu'en prose, dont les plus remarquables sont : 1° Éclaircissement sur la révolte des Cosaques et sur l'irruption des Tatares en Pologne en l'année 1647; 2° Traduction de la lettre du roy de Prusse au roy de Pologne, 1777; 3° Question de la Grande-Bretagne; 4° Copie d'une lettre de MM. de Berne aux États Généraux des Provinces Confédérées, touchant une déclaration de la disposition de la Cour impériale pour un accommodement par rapport à l'octroi d'Ostende, faite par le nonce du pape à l'ambassadeur de France (secret); 5° Écrits du comte Gingendorf; 6° Explication succincte de la possession et du droit incontestable de Sa Majesté Prussienne sur le comté de Tecklenbourg, en 1722; 7° Mémoire historique des transactions et pactes de famille entre Charles V et Ferdinand, son frère, entre Philippe III et Ferdinand II, et entre Albert, archiduc d'Autriche, et Ferdinand II; 8° Essai sur le mouvement d'un corps composé; 9° Instruction chrétienne pour assister dévotement aux processions du Très-Saint-Sacrement; 10° Extrait des dernières relations concernantes le progrès de l'armée impériale contre les Turcs; 11° Ambassade au roy (Louis XIV), en vers, avec médaillon gravé, représentant le roy de France; 1687.

Manuscrit de 137 ff.

6 *Z*. Mélanges de différents écrits : 1° Extrait des Essais de médecine de Bernier (ff. 1-4); 2° Assurances maritimes (ff. 5-20); 3° Écrit sur le sujet que M. l'abbé des Champs, prédicateur de M. le Prince, donne le mercredi 16 may 1686 (23-38); 4° La méthode de traiter les controverses (39-46); 5° Conférence du sacrifice de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, pour prouver la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie (47-64); 6° Mandement de monseigneur l'évêque de Fréjus pour la publication de la constitution de N. S. P. Clément XI (65-76); 7° Observations de M. Maréchal, premier chirurgien de Sa Majesté (77-84); 8° Mandement et instruction pastorale de Monseigneur l'évêque de Metz, pour la publication de la constitution de N. S. P. le Pape, 1713 (85-94); 9° Extrait de la copie d'un inventaire signé par Van der Meulen (95-106); 10° Mémoires sur les vexations qu'exercent les libraires et imprimeurs de Paris sur le public, sur les auteurs et sur leurs ouvrages (107-114); 11° Écrit concernant le Parlement de Paris

Digitized by Google

(119-126); 12° Réponses aux remontrances (127-173); 13° Philippiques ou satyres contre Philippe, duc d'Orléans, régent de France, 1720 (pour lesquelles l'auteur a été relégué aux îles de Sainte-Marguerite (179-194): 14° État des paiements faits des legs du testament de feu Madame la marquise de Torcy (194-207); 15° Observations sur la régie des droits des actes dans la généralité de Soissons (209-218); 16° Mémoires pour les officiers de la maîtrise de Wassy, en Champagne, contre les officiers de la grurie de la principauté de Joinville (219-232); 17° Extraits relatifs aux sujets de jurisprudence (243-283); 18° Explication de N. S. P. le Pape sur la bulle *Unigenitus* (299-300); 19° Copie d'une lettre de monseigneur l'archevêque de Reims à monseigneur l'évêque de Boulogne, du 29 avril 1723 (301-304); 20° Remèdes excellents pour les chevaux (308-327), et quelques petites pièces.

Manuscrit de 329 ff.

7 *Z*. Mélange de diverses pièces, dont les plus remarquables sont : 1° Déclaration du sieur de Seligny, commis d'un des bureaux de la guerre (1-2); 2° Libertés de l'Église gallicane (3-9); 3° Mandement de M. le vicaire général de monseigneur l'évêque de Senès (21-24); 4°-7°. Remontrances au Roy (25-36); 8° Les sermons de saint Paul aux Hébreux (59-84); 9° Dialogue entre un Espagnol et un François (85-92); 10° Soumission de M. Louvet pour la ferme du contrôle des actes de notaires dans le Soissonnois, 1714 (95-98); 11° Lettre de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans, régent, à Mgr le cardinal de Bissy, évêque de Meaux, 1717, ce 13 juillet, à Paris (107-108); 12° Songe du petit père André (109-111); 13° Pour messire Michel-Gabriel-Raphaël, baron de Beauvais, demandeur, contre le substitut de M. le procureur général au bureau des domaines (111-114); 14° Prières de quarante heures (115-122); 15° Discours sur Isaïe (45e, 46e, 47e, 48e, 49e; 41e, 40e, 42e, etc.; f. 127-178); 16° Liste alphabétique des actionnaires compris dans la 1re division de la dixième classe de la troisième tontine établie par édit du mois de may 1709 (179-210); 17° De la supputation de la latitude de la lune et des calculs des autres planètes (211-220); 18° Avis du conseil sur la lettre du général des dominicains au provincial de la province de Paris, etc. (227-234); 19° Fragment d'un écrit relatif au droit canonique (f. 273 : « Sur la fin du mois d'octobre, » f. 283); 20° Raisons d'obéir au pape et au roi de France, au sujet de la

Digitized by Google

constitution *Unigenitus* (284-287); copie de l'original qui est plus bas, pages 304-309; 21° Les humbles et très-respectueuses remontrances au Roi (290-295, et 412); 22° Extrait de l'assemblée générale du clergé tenue en l'an 1715 (296-302); 23° Copies de quelques papiers de barreau (310-314) : « A tous ceux . . . ; » et Délibération du lundi 14 octobre 1715 (318-333); 24° Mémoire sur l'affaire de M. Ogier (334-337); 25° Un procès-verbal du Conseil (376 : « Le mercredi, » — 387); 26° Articles arrêtés pour le règlement de la cinquième chambre des enquêtes en l'an 1619 (404-408); 27° Propositions extraites d'un livre intitulé : « La Genèse en latin et en français avec une explication du sens littéral et du sens spirituel » (432-440); 28° Table contenant, année par année, les prix du marc d'or et d'argent depuis l'an 1144 (448-457); 29° Contract de vente et autres actes notariés de l'an 1682, 1675, 1654 (470-485); 30° Instruction pour le plain-chant (486-499); 31° Sommaire traité du ban et arrière-ban (500-511); 32° Entretiens de Cléon et Atalie (512-529); 33° Règlement du Conseil d'état du 1er février 1622, pour la publication et adjudication des fermes du Roy (530-533); 34° Relation abrégée de l'emprisonnement de dom Louvard, religieux bénédictin (538, à la fin).

Manuscrit de 541 ff.

8 *D.* Harlay. Œuvres diverses de François de Harlay, abbé de Champvallon, depuis archevêque de Rouen et ensuite de Paris, en deux parties : la première renferme des lettres, la deuxième des oraisons funèbres, panégyriques et autres pièces. Commence, f. 1 : « De Paris, ce 3 janvier 1630. »

Manuscrit de 414 ff.

9 *Z.* Burlamachi. Pensées libres sur les loix matrimoniales, avec la lettre de M. Christophe, abbé de Loccum, à qui cet écrit a été envoyé par l'auteur, M. de Burlamachi (f. 1-4); 2° Les modes de Paris (5-6); 3° Extrait de quelques leçons de M. de Moivre sur les probabilités (7-12); 4° Lettre d'un gentilhomme de Mecklembourg à son ami à Coppenhague, Swerin, le 23 octobre 1716 (13-22); 5° Lettre d'un médecin de Paris en réponse à celle qu'un Allemand lui avait écrite de Vienne au sujet d'une maladie dont l'empereur était attaqué (23-24); 6° Extrait d'une lettre de Vienne du 5 novembre 1733 (écrite de la même main que la précédente

Digitized by Google

lettre, 25-26); 7° Réponse de M. le baron de Wieser à Madame la comtesse de Wieser, née comtesse de Linange, à Juliers, en date «ce 24 may 1724» (27-35); 8° Copie de la résolution du 29 octobre 1740, donnée de Leurs Altesses Impériales à M. de Fénelon (36-37).

Manuscrit de 37 ff. de différents formats.

10 *Z*. Prisonniers détenus de l'ordonnance de M. le lieutenant général de police, de 1709 à 1717, au grand Chastelet (ff. 1-22); 2° Petit traité sur la lèpre (25-28); 3° Copie de lettres au roi de Pologne, du palatin de Bractavic, 1749; 4° Mémoire de M. Hoffman, résident du roy de Prusse près la diète de Pologne (33-36); 5° *Epistola Alexandri VII papæ ad clerum gallicanum cum hujus responso* (39-42), en latin; 6° Bulle de confirmation du pape Innocent XII, en latin (46-47); 7° Ordonnance de François de Clermont, évêque-comte de Noyon, aux religieuses de l'Abbaye-aux-Bois, ordre de Cisteaux (53-56); 8° Extrait des registres du conseil d'état du Roi (59-68); 9° Sentence d'excommunication de Mgr l'évêque-comte de Noyon contre quelques religieuses du monastère de l'Abbaye-aux-Bois, ordre de Cisteaux (69-70; voyez n° 7); 10° Copies de deux indulgences (74-76); 11° Traduction d'une bulle du pape Innocent XI (81-82); 12° Réglement de la Société des arts de Paris, 1730 (85-93); 13° Extrait de Rymer (94-96); et quelques autres écrits relatifs à l'histoire de France.

Manuscrit de 96 ff.

11 *Z*. Recueil de pièces juridiques, politiques, historiques, et plusieurs autres, dont les plus remarquables sont : 1° Très-humbles représentations faites à Mgr le Chancelier par la compagnie des avocats aux conseils du Roi, au sujet du réglement du 28 juin 1738 (ff. 1-18); 2° Mémoire pour la capitainerie de Limours (ff. 19-24), pas achevé; 3° Contredits (ff. 26-38); 4° Mémoire sur les eaux et forêts de la France, et particulièrement sur les bois des ecclésiastiques (f. 89, «Je ne puis... » f. 94); 5° Gendarmerie (97-105); 6° Traité du revenu et dépense des finances de France (108-113); 7° Harangue de M. Talon, advocat général, au lit de justice du Roi tenu en Parlement à Paris, 1648 (117-119); 8° Mémoire pour dame Charlotte-Jeanne-Rose de Mailly, prieure perpétuelle du monastère royal de Poissy, contre la sœur Louise de Longueil (120-121); 9° Requête

Digitized by Google

présentée au régent par les provinces du royaume, au sujet de remontrances faites au Roi par le Parlement de Paris, le lundi 27 juin 1718 (122-133); 10° Prophétie du cardinal du Cuza sur la fin de l'Église, laquelle prophétie se trouve à la fin de ses ouvrages, t. II, chapitre : *De novissimis diebus* (146-147), copie de l'original qui est plus bas (f. 174); 11° Lettre d'un ecclésiastique où il traite d'un sujet du droit canon (ff. 150-156, mais il en manque quatre pages au commencement, de 1 à 5); 12° Relation d'un homme marin qui a paru en 1720 (197-199); 13° Articles de capitulation par S. E. le lieutenant général de Blakney, pour la garnison de Sa Majesté Britannique du château Saint-Philippe et île de Minorque, 29 juin 1756 (216-219); 14° Ordonnance de Louis, roi de France, sur l'établissement d'une chambre de la réformation générale des hospitaux, 24 octobre 1612 (239-242); 15° «L'heureuse retraite,» ou «l'agréable solitude,» par Bertomeuf (256-262); 16° Mémoire pour Louis-Jacques Levasseur, commis de M. Voisin, ministre et secrétaire d'état, et Mlle Marie-Thérèse Garnier (262-270); 17° Mémoire contenant la description abrégée d'un nouveau vaisseau de guerre (305-308); 18° Lettres patentes portant confirmation de droits, biens, priviléges, etc., données à l'ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel et de Saint-Lazare (311-312); 19° Le mémoire communiqué à M. Ogier contenant un compte exact (315-320); 20° Ordonnance du Roi, 1720 («Louis par la grâce,» ff. 321-330); 21° Table alphabétique des matières contenues au gros manuscrit (*sic*) concernant la jurisprudence (331-340); 22° Une autre table ou index alphabétique des sujets de jurisprudence (343-348); 23° Troisième table analogue aux précédentes (349-352), etc.

Manuscrit de 352 ff., avec le signe de rareté .

12 *Z*. Écrits différents : 1° Abrégé de la généalogie de monseigneur le cardinal de Richelieu et sommaire de sa vie (f. 10); 2° Traité de philosophie (ff. 42 v°-78); 3° Sur la messe (79-95); 4° Traité de la tactique (98, Préface : «Plutarque dit,» jusqu'à la fin du manuscrit), précédé de quelques annotations militaires. Commence : «La cavalerie françoise est divisée,» etc.

Manuscrit de 214 ff.

13 *W*. Fragments sur divers sujets intéressants, par ordre alphabétique, ou additions à l'Encyclopédie, avec les pièces imprimées

Digitized by Google

qui y sont insérées : 1° Analyses des différentes parties de la philosophie (f. 4); 2° Extrait du système de Linnée (5-15); 3° Tableaux de l'année et de la semaine; époques, antipathie (31-37); 4° Astrologie avec les tables de constellations (56-65); 5° Nouveau calendrier françois pour l'an 1799 (92-99); 6° Calendrier de la France, 1793; 7° Observation sur la nature et les degrés de la chaleur, etc. (110-111); 8° Vertus et effets de l'eau de Cologne (138-139); 9° De l'équation du temps, table évaluée en secondes (213-219); 10° Lettre sur la pierre philosophale (226-228); 11° Histoire naturelle (237-243); 12° Pronostic du temps (264-265); 13° Notice sur le tribunal secret et les francs-juges de Westphalie, tirée du 2e volume des Œuvres du baron de Bock (272-278); 14° Catalogus academiarum (283), etc.

Manuscrit de 285 ff., les feuillets imprimés y compris.

13 *bis Z.* Observations sur un libelle intitulé : Réflexions sur les cultes de la Chine, depuis que le mandement de Son Éminence le cardinal de Tournon a paru en Europe (f. 6), précédées de la lettre imprimée à la suite des Réflexions, avec la réponse à cette lettre (f. 1-5); 2° Lettres morales et politiques, mémoires de quelques autres écrits politiques ou du barreau, écrits pendant la négociation sur la paix de Ryswick qui s'est traînée bien longtemps, par M. Boussaut, avocat à Mons (f. 138 v°, au milieu de la page), et adressées à un Monseigneur et à plusieurs autres personnages de l'un et de l'autre sexe.

14 *D.* Recueil de pièces, la plupart originales, tant académiques que particulières, qui furent dédiées ou lues à LL. AA. II. Monseigneur le grand-duc et Madame la grande-duchesse de Russie, voyageant sous le nom du comte et de la comtesse du Nord, à Paris, 1782; contenant trente-deux pièces dont quatre sont imprimées et dont les plus considérables sont : 1° Note pour le cérémonial convenu à l'arrivée de Sa Majesté Danoise à Fontainebleau, le 24 octobre 1768, avec additions; 2° Lettres de M. le comte de Vergennes, ministre d'état, à S. E. M. le prince Bariatinsky, avec une réponse de ce dernier et avec autres additions; 3° Précis de quelques mémoires sur les antiquités septentrionales, par M. de Kéralio; 4° Observations sur les vases marines, par M. l'abbé Le Blond; 5° Idée générale du commerce et des liaisons que les Chinois ont eues avec les étrangers, par M. De Guines; 6° L'Amérique comparée pour

Digitized by Google

le sol, le climat, les peuples et les productions dans les mêmes latitudes avec les trois autres parties du monde, tant ancien que moderne, par M. Anquetil du Perron; 7° Mémoire dans lequel on examine s'il est prouvé que les anciens aient connu le télescope, comme quelques modernes le prétendent, par M. Ameilhon; 8° Ode quatrième isthmienne de Pindare, traduite en françois; 9° Discours sur la communication établie entre les savants, par M. Vigdazyr; 10° Portraits de Jules César et d'Auguste, écrits par Arnaud, avec la lettre autographe de l'auteur, 1782; 11° Divertissement villageois donné, à la suite de la comédie de *l'Ami de la maison*, à Chantilly; 12° Six vers autographes de M. de la Harpe adressés à M. le comte et à Mme la comtesse du Nord au moment de leur départ de Paris; 13° Relation de la fête céréale de Chevannay, présentée à LL. AA. II. le prince et la princesse du Nord, sur leur passage, par M. Quenot, curé de Chevanay près Vitteau, petite ville de Bourgogne, écrite par la main du même curé.

Manuscrit de 102 ff.

15 *D*. Trois dialogues (ff. 3, 10, 13, 31, 37, 43) entre le maréchal de Saxe et le baron de Dieskau aux Champs-Élysées, en deux exemplaires; 2° Relation de la prise de Bergopzoom, envoyée à la Reine (f. 21); 3° Certificat (original) du maréchal-comte de Munich, donné au baron de Dieskau, avec la copie (56 v°); 4° Copie de la lettre du maréchal de Munich au cardinal de Fleuri (f. 28), avec une copie (55); 5° Copie de la lettre du même maréchal au comte de Saxe, avec une copie (55 v°).

Manuscrit de 56 ff.

POLYGRAPHIE.

In-4°.

1 *W*. Fragments sur divers sujets intéressants, par ordre alphabétique, ou additions à l'Encyclopédie, avec les pièces imprimées qui y sont insérées : 1° Analyse des différentes parties de la philosophie; 2° Extrait du système de Linnée (5-15); 3° Tableaux de l'année et de la semaine; époques, antipathie (31-37); 4° Astrologie avec les tables de constellations (56-65); 5° Nouveau calendrier françois pour l'an 1799 (92-99); 6° Calendrier de la France, 1793; 7° Observations sur la nature et les degrés de la chaleur, (110-111); 8° Vertus et effets de l'excellente eau de Cologne

Digitized by Google

(138-139); 9° De l'équation du temps (213-219); 10° Lettre sur la pierre philosophale (226-228); 11° Histoire naturelle (237-243); 12° Pronostic du temps (264); 13° Notice sur le tribunal secret et les francs-juges de Westphalie, tirée du 2e volume des œuvres du baron de Bock (272); 14° *Catalogus academiarum* (283).

Manuscrit de 285 ff., avec les imprimés.

2 *Z.* Recueil de divers auteurs contenant les matières comprises dans la table mise à la fin de ce volume : (Commence, f. 2 : « Explications des abréviations, qui se trouvent dans les antiquités romanes. »

Manuscrit de 135 ff.

3 *Z.* Extraits curieux de littérature, voyages, histoire, poésie, pièces fugitives, journaux des savants de Verdun, de Trévoux, etc., Mercure et autres livres curieux; compilation enrichie d'un index par le sieur Le Brun, maître ès arts, en 1725-1734, à Paris.

Manuscrit de 92 ff.

4 *Z.* Recueil de divers écrits de différents auteurs, avec la table des matières contenues, mise à la fin de l'ouvrage avec l'indication des pages. (Commence, f. 1 : « Abrégé de l'histoire des 49 khalifs. »)

Manuscrit de 211 pp., 106 ff. (Sans la feuille de la table.)

5 *Z.* Extraits historiques et littéraires de divers auteurs. (Commence, f. 1 : « Charlemagne, etc. »)

Manuscrit de 3 ff.

6 *Z.* Mélange de pièces diverses, tant en prose qu'en vers : 1° Remède pour la gravelle, colique néphrétique, etc.

Manuscrit de 25 ff.

7 *Z.* Le Bouquet académique, ou pièces choisies en prose et en vers; et dans le même recueil : Fleurs philosophiques de plus d'une nature, avec des poésies dignes des gens qui pensent, 1756.

Manuscrit de 226 ff.

8 *Z.* Recueil des poésies et lettres diverses, avec panégyrique (f. 182) de monseigneur Colbert, ministre de la France; fait peut-

Digitized by Google

être (?) par l'abbé de Boisrobert, qui est l'auteur de la paraphrase du psaume *Miserere mei Deus*, par laquelle commence le livre, f. 1.

Manuscrit de 230 ff.

9 *Z*. Recueil de différents écrits en prose et en vers, dont les plus remarquables sont : 1° Testament de Louis XIV, 2 août 1714 (f. 1); 2° Mandement de monseigneur l'archevêque de Bourges au sujet de la constitution *Unigenitus* (5); 3° Mandement de monseigneur l'archevêque-prince d'Embrun, portant condamnation d'un écrit signé par quarante avocats et intitulé Mémoire pour les sieurs Samson, curé d'Olivet, etc., appelant comme d'abus contre monseigneur l'évêque d'Orléans et autres évêques, etc. (9); 4° Très-humbles et très-respectueuses remontrances que présentent au roi les gens tenant sa cour de parlemant (31); voyez autres remontrances de l'an 1731, f. 276); 5° Remarques sur la déclaration du 29 avril (43); 6° Mémoire pour justifier que la souveraineté de Neufchâtel et Valangin est inaliénable (98); 7° Mercure françois, 3 juin 1744 (142); 8° Instruction pour les chevaliers pour recevoir l'ordre du Saint-Esprit et les autres, donnée par Henri, roi de France, l'an 1572 (f. 229-235); 9° État de la marine, 1746 (329); 10° Réponse faite dans l'église des Carmélites à celui qui présenta le corps de M. le duc d'Uzès, tué d'un coup de canon à la bataille de Nerwinde, le 29 de juillet 1693 (373); 11° Article premier des principes de conduite pour un jeune homme qui entre dans le monde (392); 12° Mémoire des présidents du Parlement de Paris contre les ducs et pairs, à Monseigneur le duc d'Orléans (423); 13° Lettre de Madame de La Grange (ou Lagrange) à tous les évêques de France (500), etc.

Manuscrit de 634 ff.

10. Abrégé de l'histoire et de la géographie universelle (f. 1-264); 2° La vie des grands hommes, par Cornelius Nepos, traduit du latin en français (265); 3° Les fables de Phèdre, traduites de même; 4° Les lettres de Cicéron, traduites de même; 5° Quelques lettres avec différentes sortes d'histoires amusantes.

Manuscrit de 366 ff.

11 *Z*. Recueil d'écrits divers : 1° Le jugement de cinq nations du monde (l'allemande, l'anglaise, la française, l'italienne, l'espagnole); 2° Extrait de la vie d'Hercule (9); 3° Histoire grecque de

Digitized by Google

Diodore Sicilien, traduite par Jacques Amyot (27); 4° Recueil de divers auteurs (91); 5° Extrait des fables d'Ovide (124); 6° Autre extrait de divers auteurs (139); 7° Figures (151); 8° Emblèmes (171).

Manuscrit de 181 ff.

12 *Z.* Mélanges de diverses remarques et observations relatives à la médecine, la botanique, etc., dont il est à remarquer : 1° Remède contre la rage, Verdun, 1728 (f. 19); 2° Usage du lait de vache (21); 3° Mastic pour les vitres (28), etc.

Manuscrit de 250 ff.

13 *Z.* Mélanges de différents écrits, dont les plus considérables sont ceux qui suivent : 1° Principes d'anatomie (f. 1); 2° Des préceptes généraux de la chirurgie (6); 3° Remarques du mouvement circulaire des humeurs et des esprits, par Tardif (12 v°); 4° Des moyens de connaître et de guérir les maladies (38 v°); 5° Du raisonnement (49); 6° Pratique de chirurgie de Vigo (57); 7° Philosophie de Descartes (f. 109-170); 8° De la méthode de dioptrique (170); 9° Les météores (180); 10° Traité de la lumière et des autres principaux objets des sens, par M. Descartes (199); 11° Quelles sont les lois qui gouvernent la nature? (204); 12° Brève explication des parties du corps et de quelques-unes de ses fonctions (210); 13° La logique de Port-Royal (225).

Manuscrit de 229 ff.

14 *Z.* Différentes remarques et extraits concernant la ville d'Étampes avec ses bourgs, précédés de quelques vers latins, f. 1 : *Clarissimo viro domino Brisio*, f. 1-23. Et en retournant le livre, 2° Autres diverses remarques, par ordre alphabétique.

Manuscrit de 117 ff.

15 *Z.* Boux (Le). Recueil utile de divers mémoires, lettres, remarques, etc., par L. R. Le Boux de la Gibonnière, prêtre, bénéficier de Saint-Merry, à Paris, 1741. Les pièces les plus considérables sont : 1° Mémoire de Louis René Le Boux, présenté à MM. les curés, chefciers et marguilliers (f. 6); 2° A Jésus incarné, crucifié, ressuscité (14-28); 3° Écrit adressé à une demoiselle sur la confiance en Dieu (30-35); 4° Maximes spirituelles (40), etc. (commence, f. 1 : « Mémoire de mon voyage de Verdun »).

Manuscrit de 54 ff. de différents formats.

Digitized by Google

16 *Z.* Zeiller. Table alphabétique de la topographie de France, par Martin Zeiller (f. 1-9); 2° Lucifer dédommagé, en vers (10-13); 3° Anti-factum criti-comique (13 v°-20); 4° Observations sur la déclaration du 18 août 1732 (21-27); 5° Louis le Pacifique (XIV), ou les triomphes de la paix, poëme héroïque (28).

Manuscrit de 31 ff.

17 *Z.* Conjectures des derniers temps de la fin du monde (1-10); 2° Mémoire trouvé parmi les papiers de Monseigneur le Dauphin (11-14); 3° Récit de ce qui s'est fait dans le conclave au sujet de l'élection du cardinal Ottobony, élu pape le 16 octobre 1689 (15-20); 4° Questions de la chronologie (de 21 à la fin).

Manuscrit de 35 ff.

18 *D.* Traité de la liberté de penser, divisé en quatre parties (f. 1-30); 2° Sentiments sur les affaires présentes de l'Église, extraits de la Vie du duc d'Orléans, régent, imprimée en 1737, 2e édition, t. II, f. 153 (31-44); 3° Preuves que l'auteur de «La religion chrétienne analysée» a simplement indiquées sans les avoir rapportées (45 jusqu'à la fin).

Manuscrit de 104 pp., 52 ff.

19 *Z.* Mélange d'écrits divers en prose et en vers : 1° Logique (un fragment, f. 1 : «Christ n'est pas en même temps»); 2° Copie de la lettre du Roy à Sa Majesté Catholique, écrite à Marly, le 23 de janvier 170... (22); 3° Élégie (24); 4° Secret pour entretenir la santé et prévenir les maladies qui détruisent le corps humain (29), etc. etc.

Manuscrit de 33 ff.

20 *Z.* Mélange de divers petits écrits dont les plus considérables sont : 1° Réponse de M. Charpentier au remerciement de M. Pavillon lorsqu'il fut reçu à l'Académie (f. 7); 2° Extrait d'une des gazettes de Londres du 8 au 19 juillet, traduit de l'anglais (85); 3° Un écrit adressé à Son Éminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (124-129-134-136), 20 octobre 1707; 4° Extraits des registres du Parlement, de l'histoire du cardinal-duc de Richelieu, et de l'histoire du cardinal Mazarin (143-146); 5° Observation sur le revenu du Roi, 1730 (176).

Manuscrit de 187 ff.

Digitized by Google

21 *Z.* Recueil de divers petits écrits et de brouillons, dont les pièces un peu plus considérables sont : 1° Tarif des salaires, vacations et autres droits dus aux procureurs au Châtelet de Paris, suivant l'édit du mois de novembre 1689 (f. 15); 2° Lettre pacifique (63); 3° Ordonnance du Roi servant de réglement pour le conseil de marine, donnée à Paris, le 31 août 1720 (151); 4° Traité de l'hygiène ou des choses naturelles (214); 5° Examen du nombre des étoiles visibles, par le père Pallu, professeur en mathématiques au collége de Pau en Béarn ; extrait du *Journal de Trévoux*, p. 6-38, avril 1737 (269), etc. etc.

Manuscrit de 310 ff.

22 *Z.* Recueil d'écrits divers : 1° Mandement et instruction pastorale de M. l'év. de Metz, pour la publication de la constitution de N. S. P. le Pape, du 8 septembre 1713; 2° Bulle du pape Innocent XI, traduite en français avec le texte latin en regard (f. 11-18), et plus loin un exemplaire sans ce texte (f. 39-44); 3° Extrait d'un libelle intitulé : Problème ecclésiastique (20), avec une copie d'une autre main (21); 4° Lettre de Monseigneur l'archevêque de Reims, duc et premier pair de France, etc., et celle du père Daniel à Monseigneur l'archevêque de Paris, (27-34); 5° Récit de ce qui s'est passé à la signification de l'avertissement pastoral faite à Charenton, 1682 (35); 6° Une autre bulle du même pape Innocent XI (45); 7° Dispositions, principes et maximes, où les circonstances des temps où nous vivons exigent que nous soyons établis (55); 8° Les cinq fameuses propositions théologiques (59), etc.

Manuscrit de 63 ff.

23 *Z.* Recueil de divers extraits sur diverses matières spirituelles et profanes, par J. A. Zaluski, etc.

Manuscrit de 118 ff.

24 *Z.* Traité de l'abus et des libertés de l'Église gallicane (f. 1); 2° Histoire des papes depuis saint Pierre jusqu'à Innocent XII, en 1691 (f. 47), par J. A. Zaluski.

Manuscrit de 68 ff.

25 *Z.* Extrait des confessions de saint Augustin (1-15); 2° Commentaire sur l'usage des passions, par le père S..... (15-62); 3° Remarques sur la sainte Bible (62-117); 4° De la théologie

Digitized by Google

(117); 5° De l'histoire profane et premièrement de la fable; 6° Remarques sur la chirurgie de Théophile Paracelse, etc.

Manuscrit de 158 ff.

26 *S.* Écrits non imprimés de Frédéric II, roi de Prusse, copiés et fournis à M. de Fredenheim, chevalier de l'étoile polaire, par M. Wagnière, ancien secrétaire de M. de Voltaire, précédés de deux lettres de M. Wagnière à Fredenheim.

Manuscrit de 35 ff.

27 *S.* Bonardi. Recueil d'écrits divers : 1° Du choix d'une religion (f. 2); 2° Les quatre divins *hodie* (20); 3° Les vérités chrétiennes, 1752 (34); 4° Prédicateurs, 1749 (48); 5° De la marine françoise (88); 6° De la médecine pratique et personnelle, par Berthomeuf (102); 7° Du véritable bonheur (116) (copie, dont l'original, à ce qu'il paraît, se trouve plus bas, f. 198); 8° Le passé, le présent et l'avenir, par Berthomeuf (128); 9° La béatitude (138); 10° L'histoire du jansénisme, selon le père Daniel (144); 11° Relation (152); 12° Petit traité sur le silence (160); 13° Réponse d'un fils à son père sur deux lettres ou dissertations qui parurent en 1733, au sujet de la profession d'avocat (168); 14° Secret admirable (188); 15° Scène très-touchante de l'ingratitude d'une fille envers sa mère, et de son repentir (190); 16° Laquelle des quatre religions procure un bonheur plus certain (204); 17° Fragment de M. de *** sur le parallèle que l'on peut faire entre les deux illustres professions de président et d'avocat (206).

Manuscrit de 209 ff.

28 *Z.* Recueil de petites pièces de tout genre, en brouillons, dont les plus considérables sont : 1° Remarque sur l'exposition des divers amours dont on peut aimer Dieu, contenu dans le livre de M. de Fénelon intitulé : Explication des maximes des saints sur les voix intérieures (f. 1-2); 2° Examen du chapitre 13 du livre 6, « de la grâce du Sauveur, » de l'Augustin de Jansénius (6); 3° La vraie religion (10); 4° De la religion chrétienne (13); 5° De plusieurs traités relatifs aux Arabes (57); 6° Petit traité du vrai christianisme et de sa véritable essence (62); 7° De la jalousie divine et humaine (70); 8° Des droits des roys, des républiques et du peuple (101); 9° Le temple éternel de la divinité (106); 10° Sur la tragédie représentée et jouée chez les dames Trinitaires de Reuilly

Digitized by Google

(165); 11° Les deux éternités, 1755 (171); 12° Préparation à la mort (185); 13° Le véritable remède aux maux de tête, d'Auringzeb, l'empereur des Mogols (190); 14° Entretien sur les esprits angéliques, 1749 (203-208); 15° La résurrection du monde, 1746 (215); 16° Le portrait de Mlle M. L. (223); 17° Injustice des hommes envers la divinité (233); 18° La bonne et veritable manière de soulager les pauvres familles de Paris, pour le présent et encore plus pour l'avenir (237); 19° Réflexion sur la religion (247); 20° Du purgatoire (255); 21° Les symboles (286); 22° De l'union du corps et de l'âme, 1753 (306).

Manuscrit de 410 ff.

29 *Z.* Vallée. La béatitude des chrétiens, ou le fléau de la foi, par Geoffroi Vallée, natif d'Orléans, fils de feu Geoffroi Vallée et de Gérarde de Berruyer, auxquels noms de père et mère assemblés il s'y trouve : «Lear Gerr Vrey Herd, la foi bigarré,» et au nom du fils «va Heo Regle Foi», autrement «guere la Fole foi.» L'heureux qui sait au savoir repos (*sic*). Fait avant 1573, que l'auteur fut brûlé.»

Manuscrit de 12 ff., avec les signes de la plus extrême rareté, et avec l'observation de Zaluski ou de son bibliothécaire Ianocki : *Unicum exemplar impressum extat in toto orbe.*

30 *Z.* Extrait d'une lettre écrite à un docteur de Sorbonne par monseigneur l'évêque de Ol..., du 5 avril 1688, sur le sujet de la lettre au Pape et au Roi (p. 1, ancien f. 408?); 2° Lettre de monseigneur l'évêque de la Rochelle à un de ses amis de Paris (p. 74, f. 11?); 3° Visites de M. Arnauld, après son retour à Paris (p. 15, f. 415?); 4° Lettre de la mère Agnès, abbesse de Port-Royal des Champs, au Roi (p. 18, f. 416?); 5° Lettres des religieuses de Port-Royal, 1668; 6° Poésies diverses.

Manuscrit de 36 pp., 18 ff.; fragment d'un plus grand manuscrit, à ce qu'il paraît de l'ancienne pagination, qui commence du feuillet 408 et finit au feuillet 425.

31 *D.* Paris ridicule, satyre en vers, par Le Petit (ff. 1-23); 2° Phraséologie et vocabulaire par ordre alphabétique (f. 25).

Manuscrit de 65 ff. avec cette note en tête du livre : «Petit fut brûlé vif en place de Grève pour avoir fait des vers impies sur la cour céleste. Ce poëme a été corrigé sur un manuscrit de l'auteur et augmenté de vingt-huit strophes sur l'édition d'Amsterdam de 1714.»

Digitized by Google

32 *Z.* Lettres de M. de Bussy de Rabutin à Mme de Maintenon et au Roi, 1691; 2° Traduction de l'ode latine sur le rétablissement de la santé du P. Bouhours (f. 6); 3° Noël nouveau sur l'air *Réveillez-vous, belle endormie* (10); 4° Lettre d'un prélat flamand au comte de Monterey, à Madrid (14); 5° Épithalame en vers (17); 6° Le cygne et le canard, fable (22); 7° Réponse aux objections du R. P. Vincent (28); 8° Déclaration du roi Louis XIII contre M. le duc d'Orléans (49); 9° Autres pièces et ordonnances royales.

Manuscrit de 55 ff.

33 *Z.* Recueil de différents sentiments tirés de l'histoire; morale, plaisanterie et politique, en prose et en vers (174 petits chapitres).

Manuscrit de 19 ff.

34 *Z.* Idée générale des sciences et des arts par demandes et réponses, avec la table des matières.

Manuscrit de 642 pp., 321 ff. (Sans compter la table des mots.)

35 *D.* Recueil de divers écrits de tout genre, en prose et en vers, en deux volumes, dont chacun commence par la table des matières contenues. Dans le deuxième volume sont insérées les pièces imprimées suivantes : 1° Pièces diverses sur l'arrivée de Philippe V à la couronne d'Espagne, par M. Mallement de Messange, à Paris, 1700; 2° Lettre écrite par Antoine Balifou à un de ses amis en France, contenant un récit de ce qui s'est passé à l'entrée solennelle de S. M. C. Philippe V, dans la ville de Naples (1702); 3° Manifeste confirmant les droits de Charles III, roi d'Espagne; 4° Vingt-deuxième lettre d'un Suisse à un Français, 1704; 5° De la preuve par comparaison d'écritures; 6° Mémoire pour la justification des sieurs de Picart frères, faussement accusés de plusieurs crimes (depuis p. 256 jusqu'à p. 542), etc.

Manuscrits de 687 pp., ou de 344 ff. et 14 de la table = 358 ff. au 1er volume; de 560 pp. imprimées; de 274 pp. ou 137 ff. au 2e volume, avec 8 ff. de la table = 145 ff. ou 290 pp.)

36 *D.* Recueil de plusieurs discours, harangues, lettres, relations, factums et autres ouvrages, tant en prose qu'en vers, sur différents sujets et par différents auteurs. Première partie, où se trouvent, entre ff. 440 et 501, les pièces imprimées suivantes : 1° Traduction française d'une ode latine adressée au pape (f. 441); 2° *Illus-*

Digitized by Google

trissimo ecclesiæ principi T. de Janson, ode (453); 3° Divertissement fait pour Sa Majesté sur le temps présent (457); 4° La nymphe de Versailles au Roy (465); 5° La nymphe de Chanceaux à l'arrivée de la reine au château de Marly, présenté au Roi (473); 6° Épithalame de S. A. R. Mme la duchesse de Lorraine (481); 7° Relation de la magnifique entrée de S. A. R. Mme la duchesse de Lorraine (487); 8° Harangue faite à Sa Majesté par les ambassadeurs du roy de Siam, 1687 (493); 9° Harangue faite au Roy par Méhémet Cogi, envoyé d'Alger, 1690 (497); avec la table des matières à la fin du volume.

Manuscrit de 287 ff. (31 ff. imprimés, 256 ff. manuscrits).

37 *D.* Recueil des divers écrits du chevalier de Resseiguier, avec la vie de l'auteur écrite par lui-même à la Bastille, dans un cahier in-folio.

Manuscrit de 65 ff. autographe, tiré des archives de la Bastille, en 1789.

38 *Z.* Recueil de petits abrégés de plusieurs ouvrages de divers auteurs, de différents extraits et autres pièces. (Commence, f. 1 : « De l'histoire de Thucidide. »)

Manuscrit de 136 ff., il se trouve un index des matières contenues dans les premières 140 pages; pour tout le reste du manuscrit il n'y en a pas.

39 *D.* Œuvres littéraires et politiques (et plusieurs autres) de M. de Morsan, receveur général des finances de la Franche-Comté. (Commence, p. 1 : 12 may 1745. Première lettre, etc.)

Manuscrit de 156 ff. Vient de la Bastille.

40 *Z.* Recueil de divers auteurs; tome IIe, contenant les matières comprises en la table mise à la fin de ce volume (qui commence, f. 1 : De l'état des réformes en France), et tome VIe, contenant les matières comprises en la table mise à la fin de ce volume (qui commence, f. 1 : De l'histoire de l'Église et de l'Empire).

Manuscrits de 172 ff. IIe vol.; de 175 ff. VIe vol.; avec le signe de rareté.

41 *D.* Mélanges littéraires, politiques, historiques, etc., tirés de divers auteurs, en 6 volumes (vol. I, commence, f. 1 : Les époux informés; II, commence, f. 1, par : Catalogues des notes contenues en ce volume; III, p. 1, Autre : Allons dessus l'herbette; IV, p. 1 :

Digitized by Google

Catalogue des notes. La Bataille de Fontenoy; V, p. 1 : Table des matières. Lettres sur la nature.

Manuscrit de 906 pp. 453 ff. vol. I; de 916 pp. 458 ff. vol. II; de 920 pp. 460 ff. vol. III; de 880 pp. 440 ff. vol. IV; de 573 pp. 287 ff. vol. V (les p. 573 jusqu'à 950 sont des ff. blancs); de 900 pp. 450 ff. vol. VI.

42 *D.* Curiosités sérieuses et satyriques, tant en prose qu'en vers (commence, p. 1 : *Academica*).

Manuscrit de 39 ff.

43 *D.* Mélange de divers écrits, dont les plus considérables sont : 1° Mémoire où l'on fait voir qu'il est de l'intérêt de l'État que le confesseur du Roy ne soit d'aucune communauté, séculière ou régulière (f. 5), avec un pendant ou supplément (9); 2° Table des édits, déclarations, arrêts, ordonnances, actes de notoriété contenus en ce volume (17); 3° Usufruit (24); 4° Lettre d'une anonyme à un prêtre, avec la réponse de celui-ci (f. 35); 5° Explication d'un verset du psaume 47, puis un écrit sur saint Jean l'évangéliste, celui sur la parabole de l'aveugle-né, d'après saint Jean, chap. IX. Un extrait de la morale chrétienne sur les paroles de l'Oraison dominicale : *Sanctificetur nomen tuum, etc.*; 6° Réponse à Fitz Moritz (56); le tout précédé de quelques textes latins des psaumes de Daniel (commence, f. 1 v° : *Circumdederunt me vituli multi, etc.*)

Manuscrit de 403 ff.

44 *Z.* Recueil de divers petits écrits et brouillons de tout genre, en prose et en vers, dont les plus considérables sont : 1° Extrait du testament de M. l'abbé Le Gendre, sous-chantre de l'église métropolitaine de Paris (f. 9); 2° Plaidoyer pour Henry Despréaux contre les directeurs et administrateurs de l'hôpital général, etc. (18); 3° Débordements de la Seine (48); 4° Passage de Mercure sur le disque du soleil, le 5 nov. 1743 (207); 5° Mémoire sur l'observation de la conjonction écliptique de Mercure et de son passage sur le disque du soleil, arrivé ce 5 de nov. 1743 (222); 6° Journal d'un militaire, 1743 (228); 7° Stances de Malherbe (382); 8° Plusieurs papiers du barreau (commence, f. 1 : Mandement de M. l'archevêque d'Arles).

Manuscrit de 403 ff.

45 *Z.* Remarques et extraits différents, dont les plus considé-

Digitized by Google

rables, qui méritent d'être nommés ici, sont : 1° Remarque sur l'Alcoran de Mahomed (f. 7 v°); 2° De l'art militaire, par le s^r De Pol (15); 3° De la nécessité de la science et art de chirurgie (18); 4° Explication des œuvres de Salomon; *a* Du cantique des cantiques (ff. 25-28). La pomme mystique de grenade; *b* Pensées morales sur l'Ecclésiaste de Salomon (89-192 v°); *c* La sagesse de Salomon, avec les paraphrases (192 v°-231); *d* Les Proverbes de Salomon expliqués en forme de paraphrase, par Nicolas Guillebert (231-280); 5° Remarques sur la république chrétienne et la monarchie françoise, avec plusieurs histoires et exemples (280-286 v°); seconde partie : De la république chrétienne (f. 291); 6° Des commandemens qu'il faut observer pour obtenir les vertus selon les 7 sages de la Grèce : Thalès Milésien, Bias, Pittacus, Solon, Chilon, Cléobulus, Périandre (286 v°-290); 7° Remarques sur les paraphrases de dix livres des Éthiques ou morales d'Aristote (355 v°) (ce manuscrit commence, f. 1 : Cicéron dit que les hommes ordinairement sont...).

Manuscrit de 425 ff.

46 *W*. Remarques et extraits divers, dont les plus considérables sont : 1° Anecdotes sur la maison de Médicis (f. 39); 2° Épître au Bougean, en vers (59); 3° Quelques fragments historiques (63 : «D. Juan arrive dans le Pays-Bas...» dont la continuation suit comme il paraît : «Henry déclare la guerre»); 4° Histoire de f. 99, France (81-82) (ce manuscrit commence par une introduction).

Manuscrit de 112 ff.

47 *Z*. Recueil de diverses observations en forme de lieux communs, mais qui commence par une Lettre de M. de Saint-Évremont.

Manuscrit de 67 ff.

48 *Z*. Vergier. Œuvres de M. Vergier, tant en vers qu'en prose, 1725. (Commence, f. 1 : A Mons. le chev. Darmanville.)

Manuscrit de 367 pp. 184 ff.

49 *Z*. Recueil de diverses matières tirées de plusieurs auteurs, et autres choses curieuses, 1658. (Commence, f. 1 : Deuxième recueil avec table des matières contenues en ce 3e manuscrit, 132.)

Manuscrit de 137 ff.

Digitized by Google

50 *Z*. Recueil de divers auteurs, tome III, contenant les matières comprises en la table mise à la fin de ce volume. (Commence, f. 1 : De l'histoire de l'Église.)

Manuscrit de 158 ff.

51 *Z*. Diverses remarques et observations, en prose et en vers. (Commence, f. 2 : Philoxène fut envoyé.)

Manuscrit de 32 ff.

52 *D*. Dieudiade, ou caractères satyriques de la cour de Louis XIV, attribués à La Bruyère (ou portraits de Jupiter, Junon, Ganymède, Diane, Adonis, Vénus, Apollon et Narcisse, qui sont dessinés en carricatures).

Manuscrit de 75 ff.

53 *Z*. Remarques, extraits et brouillons de toute espèce, dont les plus considérables sont : 1° La Sainte-Messe, mémoire singulier contre Calvin et ses sectateurs, 1747 (f. 1); 2° *Della opinione, regina del mondo;* c.-à.-d. « De l'opinion, reine du monde, » en françois (22); 3° L'heureuse retraite et l'agréable solitude (45); 4° Paraphrase sur l'Oraison dominicale (76); 4° Lettre spirituelle d'un inconnu à une fille ou une femme (99 : Notre bonne fille); 5° Extraits des gazettes (128 : Grande-Bretagne); 6° Cantique de saint Julien (174).

Manuscrit de 207 ff.

54 *W*. Remarques françoises tirées de plusieurs auteurs, comme de Fontenelle, de Crébillon, de Lambert, de Linguet, Fielding, etc. avec l'indication de l'édition de chacun d'eux et des pages.

Manuscrit de 129 ff.

POLYGRAPHIE.

In-8°.

1 *Z*. Récapitulation de plusieurs traités, savoir : 1° Comme on doit tenir la plume pour écrire (avec la main écrivante dessinée, à la tête de la pièce, page 3); 2° Traité de l'arithmétique par les jettons (f. 17-89); 3° Élémens de géographie (89-249); 4° Abrégé historique de la prise du Mexique par les Espagnols (249-331); 5° Description de l'empire de la Chine (331-339); 6° Sentimens opposés à celui de Copernic; Requête à Mercure pour savoir de

Digitized by Google

lui si c'est le soleil qui fait la révolution journalière, ou si c'est la terre qui tourne (339-373); 7° Des logarithmes, 1729 (391-409); 8° Du cycle solaire (373-391).

Manuscrit de 409 pp. 205 ff., avec le signe de rareté.

2 *Z.* Œuvres diverses, en vers et en prose, de René Aubert (la suite du nom est arrachée à la fin de la dédicace latine adressée à son oncle, M. René Aubert, *Sanctæ Celinæ Meldensis Priori*). Il y a quelques pièces latines.

Manuscrit de 93 ff.

3 *W.* Trois mil 706 articles d'observations de toute espèce, en prose et en vers, mises par ordre alphabétique en forme de dictionnaire, en 2 volumes (dont le 1er commence, f. 2 : 1. Absence, le 2e v. f. 2 : 1698. Jeu).

Manuscrit de 480 pp. 240 ff. 1er vol; de 440 pp. 222 ff. 2e vol.

4 *Ett.* Le *Vade mecum* du baron Ch. Etter, membre de plusieurs académies, Paris, 1823 (ou recueils d'observations de toute espèce, écrites sans aucun ordre, mais toutes de suite).

Manuscrit de 92 ff. autographe avec l'inscription russe : Чѣмъ бочатъ, тѣмъ и рагъ, гля Императорской Публичкой Библіотики, въ С. Петербурчѣ. (*Contentement fait richesse.* Pour la Bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg.)

5 *Z.* Mémorial universel des particularités les plus remarquables de plusieurs livres, avec une idée du dessin et de l'ouvrage des auteurs qui les ont composés; augmenté de 2 tables alphabétiques : la 1re est des matières contenues en ce livre, la 2e est géographique et marque les lieux, où l'on voit ce qu'il y a de considérable dans ce même livre. Tome Ier achevé le dern. de déc. de l'an 1678; t. II, achevé le dern. déc. 1680; t. III, achevé le 6 oct. 1684.

Manuscrit de 303 ff. 1er vol.; de 321 ff. 2e vol.; de 276 ff. 3e vol.; avec le signe de rareté.

6 *W.* Mille cinquante (1050) articles d'observations de toute espèce mises par ordre alphabétique en forme de dictionnaire. (Commence, f. 2 : 1, Adresse.)

Manuscrit de 142 ff.

7 *Z.* Mélanges de divers écrits en prose et en vers : 1° La diffé-

Digitized by Google

rence de l'âme des hommes et de celle des bêtes (f. 1); 2° Thèmes françois et latins de Louis Vitry, corrigé par M. Billard, profess. de Sorbonne (f. 11 : *Initium sapientiæ timor Domini, Ludovicus de Vitry, etc.*); 3° Fragment ascétique (46 : De ce qui se disoit et practiquoit); 4° Fêtes de l'église catholique (66 : Constantin fit solemnité de dimanche); 5° Prières du matin et du soir (80); 6° Le *Credo* traduit en vers françois (90), et autres poésies; 7° L'occasion perdue et retrouvée, en vers, et plusieurs autres pièces poétiques (100).

Manuscrit de 109 ff.

8. Extraits divers. Commence par un extrait des Mémoires du C. de Brienne, t. I, p. 209, 1730.

Manuscrit de 57 ff.

9 *Z.* Paradin. Devises historiques, par M. Claude Paradin, chanoine de Vence, précédées de la lettre dédicatoire adressée à l'auteur de ce livre, par Charles Berthier, qui a copié ce ms.; avec : 2° Un traité sur les couronnes militaires (f. 106 : *De coronis militaribus*), en françois et en latin, et 3° un autre, de l'Origine des ordres militaires de France, et autres (109). A Lyon, 1557 (copié en 1621).

Manuscrit de 111 ff.

10 *Z.* Annotations de M. de Voiture. Recueil de pensées et de phrases de tournure plus ou moins heureuse, tirées des œuvres de Voiture.

Manuscrit de 83 ff.

11 *W.* Passages tirés des comédies de Molière et de Térence, qui font le 1er chap. du livre; 2° Chapitre 2e, Application des principes à quelques exemples (f. 26), tirés de l'histoire sainte et profane, et nommément grèque; 3° Avis généraux sur l'éducation de la jeunesse, tiré d'un excellent ouvrage de M. Rollin, ancien rect. de l'Univ. de Paris (135). Commence par Table des matières.

Manuscrit de 138 ff. pas achevé (incomplet à la fin).

12 *Z.* Jarrige (Pierre). Les jésuites mis sur l'échafaut pour plusieurs crimes capitaux commis dans la province de Guienne, avec la réponse aux calomnies de Jacques Beaufés, par le sieur Pierre Jarrige, ci-devant jésuite-profès du 4e vœu et prédicateur; en 2 parties, dont la seconde (f. 85) ne contient que les pièces poé-

Digitized by Google

tiques contre les mêmes jésuites, avec les tables des chapitres et des pièces de l'une et l'autre partie.

Manuscrit de 201 ff. soigneusement écrit.

13 *D.* Recueil des pièces, tant en vers qu'en prose, extraites de divers auteurs ou composées par Pierre Schew en 1721; précédé de 2 vignettes dessinées en couleurs sur 2 feuill. (Commence, f. 1 : Monde qui sottement.)

Manuscrit de 163 ff. relié en velours.

14 *Z.* Remarques médicales sur la composition de quelques remèdes, et beaucoup d'autres annotations de toute espèce, avec quelques dessins au crayon (après le f. 46 il faut tourner le livre pour lire ce qui suit).

Manuscrit de 76 ff.

15 *D.* Berthomeuf (anc. procur. de la cour). Écrits divers dont les plus considérables sont : 1° Discours sur la vanité des sciences sans religion, conformément à ces paroles de l'Écriture : *Vani sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei.* Sap. chap. 13, vers. 1, 1744; finit par une prière; 2° Pratiques pour les finances et chambre des comptes (f. 33); 3° Querelles littéraires (41); et 4° Lettres d'affaires différentes. Beaucoup d'autres petites pièces et annotations.

Manuscrit de 65 ff.

16 *Z.* Jesophile, ou conversion de Louis de Marillai, curé de S. Jacques de la Boucherie (f. 1); 2° Extrait de la lettre de Thorn, écrite du 10 de févr. 1736 (8); 3° Agenda de toutes les ventes de l'hôtel de ville de Paris, 1745 (12); 4° Généalogie de la maison de Nassau, écrite à 4 colonnes (30); 5° Sermon (à ce qu'il paraît) ou quelqu'autre écrit spirituel (dont le commencement est aux ff. 64-65 et la continuation aux ff. 34-47; incomplet); 6° Poëme sur les écrits des jésuites contre la nouvelle édition de saint Augustin (52), et plusieurs autres petits extraits et remarques.

Manuscrit de 71 ff.

17 *D.* Fragments sur différentes matières qui s'étoient trouvées dans la liasse des papiers de Jean J. Rousseau.

Manuscrit de 97 ff. « Ces fragments, je me souviens, dit M. Doubrowsky, m'ont été donnés par la femme de Jean-Jacques Rousseau, mais ils ne sont pas de sa main; j'ai oublié à quel savant ils appartenoient. »

Digitized by Google

XV

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

In-folio.

1 *Z*. Extrait de l'inventaire du cabinet de M. de Gaignières, donné au Roi par acte du 19 fév. 1711. Contenant ce qui a été remis à la bibliothèque du Roy, en exécution de l'arrêt du conseil d'état, du 6e mars 1717, précédé de la minute sur le présent qu'a fait M. de Gaignières au Roy, et de l'extrait des registres du conseil d'état. (Inventaire. Commence p. 5, f. 4.)

Manuscrit de 235 pp. 118 ff.

2 *W*. Recueil de tout ce qui a rapport au projet pour l'établissement d'une académie des beaux-arts à Varsovie, présenté au roy Stanislas Auguste : 1° Projet pour l'établissement, etc.; 2° Papiers et plans qui ont rapport aux académies des beaux-arts établies en France, à Dresde, à Berlin, Venise, etc.; 3° Papiers concernant les projets de l'académie des beaux-arts, particulièrement celui qu'on a donné à la cour de Berlin dans le dernier de septemb. 1802, ainsi que les lettres du ministre Voss et les réponses faites; 4° Doubles des papiers envoyés à Dresde concernant la continuation de l'académie des beaux-arts ou des dessins; 5° Règlement pour l'académie des beaux-arts et sciences mécaniques à Berlin; 6° Règles fondamentales d'après lesquelles doivent être organisées les écoles d'arts et métiers.

Manuscrit de 6 cahiers de 90 ff.

3 *W*. Catalogue ou répertoire des livres de droit.

Manuscrit de 62 ff.

4 *Z*. Table alphabétique servant à trouver promptement les matières principales qui sont contenues aux 360 volumes manuscrits de M. le Cardinal.

Manuscrit de 73 ff. — C'est une table de la collection de Brienne, qui fut quelque temps déposée dans la bibliothèque du cardinal de Richelieu.

Digitized by Google

5 *Z*. Argumens des chapitres des anciens romans, tels qu'Amadis de Gaule, etc. etc., avec l'indication du lieu et de l'année de l'impression de chaque roman. Commence, f. 1, par le roman d'Amadis. Analyses des Anciens Romans, en 24 vol. in-12, mis en françois par le seigneur des Essars Nicolas de Sterberay, commissaire ordinaire de l'artillerie du Roy, ès païs de Picardie; publiés à Lyon par François Didier, 1557, et dédiés à très-haut et très-illustre prince Charles, duc d'Orléans et d'Angoulesme, second fils du Roy (Henry II). — Les arguments sont du XVIIe siècle.

Manuscrit de 482 ff.

6 *Z*. Compte général de la vente des livres françois doubles, et des livres polonois, exécutée à 2 reprises, avec l'indication des noms des acheteurs, 1761-1762.

Manuscrit de 153 ff.

7. Catalogue des livres de théologie.

Manuscrit de 72 ff. Incomplet à la fin.

8 *Z*. Catalogue de la bibliothèque du comte Belinski, grand maréchal de Pologne.

Manuscrit de 11 ff.

9 *Z*. Catalogues des livres de toutes les sciences et de tous les arts. (Commence par Catalogue des livres de géographie, f. 1.)

Manuscrit de 92 ff. Il y en a quelques-uns de plus petit format.

10 *W*. Catalogues des livres de physique et d'histoire naturelle, de mathématiques, de philosophie, de médecine. (Commence par Catal. des livres de physique et d'hist. nat.)

Manuscrit de 45 ff. Il y en a quelques ff. in-4°.

11 *W*. Catalogue général des livres imprimés et qui se vendent à Paris, recueilli et mis en ordre par Prosp. Marchand, libraire en cette ville, 1704, avec table des auteurs portés aux matières qu'ils ont traitées (f. 245).

Manuscrit de 534 pp. 267 ff. sans compter les 15 ff. de la table.

12 *Z*. Catalogue des livres de la bibliothèque de M. l'abbé de Vaubrun, à Paris, 1737.

Manuscrit de 73 ff.

Digitized by Google

13 *Z*. Manuscrits de M. de Sainctot, introducteur des ambassadeurs, concernant toutes les cérémonies observées à la cour; précédés d'avis.

Manuscrit de 6 ff.

14 *D*. Copie de la lettre de M. de La Harpe au prince de Bariatinsky, touchant les derniers moments de la mort de Voltaire et son enterrement.

Manuscrit de 13 ff.

15 *S*. Biographie de Champollion jeune.

Manuscrit de 5 ff.

16. Catalogue des livres de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, 1820-1822.

Tome I, Théologie; t. II, Théologie; t. III, Théologie; t. IV, Jurisprudence et philosophie, pp. 397; t. V, Histoire; t. VI, Histoire naturelle, médecine, physique, chimie et mathématiques, pp. 361; t. VII, Arts mécaniques, gymnastique, musique, beaux-arts et poésie, pp. 442; t. VII, Éloquence, linguistique, polygraphie et histoire littéraire, pp. 536.

17. Catalogue des manuscrits persans, arabes et turcs, provenant de la bibliothèque d'Ardébil, rédigé par C. M. Fraehn, membre de l'Académie impériale des sciences, F. B. Charmay, professeur de persan et de turc à l'Institut oriental du ministère des affaires étrangères, et Mirza-Djafar-Toptchibâchef, professeur adjoint au même institut, 1829. Saint-Pétersbourg.

Manuscrit de 176 pp.

18. Catalogue des manuscrits persans, arabes et turcs, provenant de la bibliothèque d'Axhaltsich, rédigé par Fraehn, Charmoy et Djafar-Toptchibâchef, 1829.

Manuscrit de 240 pp.

19. Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de S. E. le comte de Suchtelen.

Manuscrit de 59 ff.

20. Recueil de différents écrits : *a* f. 1, Copie de la lettre de M. Moliers à M. Wolf, 1748; *b* f. 3, Description du manuscrit de la bibliothèque électorale de Manheim, intitulé *Opera Langruana*; *c* f. 6, Re-

Digitized by Google

marques sur l'ouvrage de Jordan, imprimé à Vienne; *d* f. 7, Extraits de différents livres.

Manuscrit de 13 ff.

21. Catalogue des livres français de M. P. P. Doubrowsky, gentilhomme russe, attaché à la légation de S. M. l'empereur de Russie, à Paris.

Manuscrit de 18 ff.

22. Gensiskhana. Catalogue anecdotique, bibliographique, biographique et facétieux des livres de la bibliothèque du comte André Rastapchine, par le comte André Rastapchine.

Manuscrit de 286 et xxx ff. Ce catalogue a été tiré à cinquante exemplaires.

23. Catalogue des ouvrages contenus dans la bibliothèque de M. Aug. de Montferrand, architecte en chef de l'église cathédrale de S. Isaac, 1815.

Manuscrit de 120 ff. donné en cadeau en 1860.

24. Catalogue de la bibliothèque du prince Paul de Lapouchine.

Manuscrit de 221 pp.

25. Catalogue des manuscrits orientaux provenant de la bibliothèque du prince Dolgorouki.

In-4°.

1 *W*. Catalogue de livres françois.

Manuscrit de 4 ff. relié.

2 Examen de la question, si Homère a écrit ses poëmes (lu le 17 février et le 19 mars 1789 à Berlin), par M. Mérian.

Manuscrit de 131 pp. 66 ff. offert à la Biblioth. pub. imp. de Saint-Pétersbourg, par M. Lobanoff, ci-devant bibliothécaire de ladite biblioth.

3 *Z*. Zaluski (J. A.) Remarques sur les épigrammes de Martial. Paris, 1757. (Commence, f. 1 : Épigramme est une espèce de poëme court.)

Manuscrit de 25 ff.

4 *Z*. Observations critiques sur Baillet. C'est un fragment des Jugemens de savans.

Manuscrit de 45 ff.

Digitized by Google

5 *W.* Extraits de Nans. Chaserrat (?) (Excerpta ex Nansaco Chaserrat) relatifs à l'imprimerie. (Commence : L'avarice des imprimeurs.)

Manuscrit en cahiers non reliés.

6 *S.* Statuts de l'Académie royale des sciences militaires de Suède (f. 1).

Manuscrit de 24 ff.

7 *D.* La Vie de J. B. Rousseau, par Voltaire.

Manuscrit de 140 pp. 70 ff. en 6 cahiers non reliés. Original unique, préparé pour être imprimé; mais il a été saisi avec d'autres papiers. Il vient des archives de la Bastille. C'est la remarque de M. Doubrowski.

8 *W.* Catalogue des livres de bibliothèque et de classe à l'usage de l'Académie du corps royal des cadets, 1768.

Manuscrit de 88 ff.

9. Catalogue des livres du feu chev. Quarenski, qui se trouvent chez Charles Etter à Saint-Pétersbourg.

Manuscrit de 9 ff.

10. Histoire de la bibliothèque de l'université de Cracovie, faite en 1796.

Manuscrit de 4 ff.

11 *Z.* Remarques et observations sur la 1re partie du IIe tome du livre intitulé : *Collectio judiciorum* (f. 2).

Manuscrit de 22 ff.

12. *a* f. 1, Catalogue des livres de poésie; *b* f. 28, Catalogue des pièces de théâtre; *c* f. 30, Catalogue des livres des arts et des métiers; *d* f. 42, Catalogue des livres de politique; *e* f. 53, Catalogue des livres de rhétorique.

Manuscrit de 75 ff.

13. Recueil de différents écrits et fragments : *a* f. 1, État d'un recueil de pièces; *b* f. 8, Extraits de différents livres; *c* f. 27, Fragment d'un commentaire.

Manuscrit de 40 ff.

14. Liste des livres recueillis pour la Bibliothèque impériale pu-

Digitized by Google

blique de Saint-Pétersbourg, par Charles Christian Rafn, Copenhague, le 20 juillet 1851.

Manuscrit de 2 ff.

In-8°.

1. Catalogue des livres françois et en d'autres langues de la bibliothèque de S. Exc. Mgr le comte Czapski, staroste de Knysayn, etc., à Dantzig, l'an 1750; 2° Catalogue des livres françois dans la bibliothèque de S. E. Mgr le comte Czapski, à Dobrzyniewo, l'an 1748.

Manuscrit de 364.

2 *Z*. Catalogue des livres de la bibliothèque de M. de Rosimond (autrement Jean-Bapt. du Mesnil), comédien de la troupe du Roy, à Paris, 1685.

Manuscrit de 121 ff.

3. Rapport sur les études du corps des cadets pour le mois de décembre 1784.

Manuscrit de 8 ff.

Digitized by Google

CORRECTION.

Revue des Sociétés savantes, t. VI, 5e série, p. 13 :

Supprimer l'alinéa commençant par ces mots : *M. Beauchet-Filleau*, et le remplacer par ce qui suit :

M. l'abbé Canéto, correspondant, adresse copie de deux inscriptions gravées sur des cloches, dont l'une appartenait à l'église de Fleurance (Gers).

M. Beauchet-Filleau, correspondant, transmet des copies avec estampages de trois inscriptions provenant de l'église de Bouin, canton de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

Ces deux communications sont renvoyées à M. de Guilhermy.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VI' VOLUME DE LA 5' SÉRIE.

A

Abailard et Héloïse (Étude sur), p. 178.
Abbaye de Baume-les-Moines (Réparations à faire à l'), p. 19.
Abbaye de Bucilli (Chronique de l'), p. 188.
Abbaye de Lajoie. — Tombeau de Blanche de Champagne, p. 122.
Abbaye de Lérins (Publication prochaine du cartulaire de l'), p. 36.
Abbaye du Lys (Détails sur des œuvres d'art de l'ancienne), p. 20.
Abbaye du Lys (Réception d'Étiennette Dubois à l'), p. 328.
Abbaye de Montivilliers (Observation sur une cloche de l'), p. 57.
Abbaye de Nogent-sous-Coucy (Cloche provenant de l'), p. 67.
Abbaye de Notre-Dame de Soissons (Les abbesses lorraines de l'), 48.
Abbaye de Saint-Crépin (Préparation du cartulaire de l'), p. 65
Abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Bibliothèque de l'), p. 380.
Abbaye de Saint-Lomer de Blois (Réclamation au sujet de l'), p. 8.
Abbaye de Saint-Lucien (Histoire de l'), p. 215.
Abbaye de Saint-Martin, à Lyon. — Notice de M. Gomart, p. 187.
Abbaye de Saint-Médard (Découvertes d'objets derrière l'), p. 63.
Abbaye de Saint-Médard (Préparation du cartulaire de l'), p. 65.
Abbaye de Saint-Pierre-le-Vet, fondée par sainte Théodechilde, p. 178.
Abbetot. — Peintures murales de la crypte de Saint-Jean d'), p. 55.
Abecedario du Père Orlandi, p. 208, 210 à 212.
Abel. — Nom désignant le manuscrit : la *Somme de Pierre le Chantre*, au Mont-Saint-Michel, p. 32.
Académie des sciences de Clermont (Demande de subvention), p. 17.
Adraldus, premier vicomte de Châtellerault, d'après dom Chamard, p. 182.
Adrets (Lettre de Des), 195.
Aiditius. — Endroit où eut lieu le miracle de saint Bandry, p. 63.
Aisne (Pièces tirées des archives de l'), p. 43.
Aisne (Notice sur les anciennes cloches du département de l'), p. 60.
Alaise et Alise (Pièce relative à la question d'), p. 54.
Alaise (Moitiés de fer à cheval trouvées à), p. 256.
Alart. — Notice sur une inscription romaine, p. 75, 76.
Notes sur les peintres roussillonnais, p. 76.
Alary-Dacheni, syndic d'Olioules, p. 226.

Digitized by Google

Albanès. — Pièces copiées dans d'anciens registres des notaires, p. 6.
Communication lue par M. Desnoyers, p. 8.
Rectification sur une communication relative à l'épitaphe de sainte Casarie, p. 21, 163.
Proposition de publication de diverses pièces, p. 154.
Communication de deux actes écrits en latin, etc. 225.
Alexandre (Fragment du manuscrit de la chanson d'), p. 98.
Alise-Sainte-Reine (Mémoire à propos d'armes trouvées devant), p. 54.
Allard (Le général). — Félicitations à la Société de statistique des Deux-Sèvres, p. 29.
Alleaume. — Notice sur le P. Porée; citée, p. 33.
Allegranza (Le P.). — Exemplaire du diptyque d'Autun, p. 294.
Allou. — Auteur cité à propos du diptyque de Fl. Félix, p. 273.
Almeloveen. — Édition des *Fastes;* citée, p. 296.
Ambroise (Projet de publication du poëme d') sur la première croisade, p. 7, 93.
André. — Hommage d'une notice sur le docteur Aussant, p. 14.
André (Abbé). — Notes inédites sur trois artistes de l'ancien Comtat-Venaissin, p. 18.
Inventaire de la sacristie des Cordeliers d'Avignon, p. 106.
Andrieu (Notice biographique sur), p. 165.
Andrieux (Jugement de M. David sur), p. 51.
Androuet du Cerceau. — Opinion sur l'époque de la construction du château de Saint-Germain, p. 15.
Ames légendaires (Entretien sur les), par M. Bataillard, p. 51.
Angoulême (Titres et ornements de l'église cathédrale d'), p. 86.
Annales de Saint-Bertin et de Saint-Waast (Nouvelle édition des), p. 40.
Annecy (Monnaies découvertes dans les Fins d'), p. 71.
Anonyme (D. R.). — Mémoire sur l'origine de Toulon, p. 35.
Anstruther, gentilhomme écossais. Arrêt de la cour de Dijon en sa faveur, p. 198.
Antelme (Jehan). — Contestation avec Guiraud de Simiane, p. 225.
Antelmy (Abbé Joseph). — Description du diocèse de Fréjus, p. 36.
Apollon (La statue d') trouvée à Lillebonne, p. 54.
Arbaumont (D'). — Résultat des recherches sur le prieuré de Sainte-Foy, p. 5, 154, 230.
Communication d'un contrôle d'amendes au bailliage de Dijon, p. 153, 224.
Arbellot (Abbé). — Dissertation sur le diptyque de Flavius Felix, p. 18, 162.
Note relative à la géographie du Limousin, p. 150.
Biographie du P. Étienne Petiot, p. 172.
Diptyque consulaire de Saint-Junien au diocèse de Langres, p. 272, 303.
Arbin (Constructions romaines et mosaïques découvertes à), p. 81.
Arcachon (Notice sur la vierge du pèlerinage d'), par M. l'abbé Grimot, p. 160.
Archéologie (Conservation d'objets d'), par M. Raoul Guérin, p. 2.
Archéologie locale (Notice sur quelques points d'), par M. Roessler, p. 57.
Archéologique (Le mouvement) de 1810 à 1867, p. 23.
Archives du Comité. — Voir Dépôts aux archives.
Archives du département de l'Aisne (Pièces tirées des), p. 43.
Archives du département de la Manche (Renseignements tirés des), p. 33.
Archives municipales de Béziers (Documents conservés aux), p. 3.

Digitized by Google

Archives de Sedan (Copies de documents conservés aux), p. 3.
Arles (Atelier monétaire d'), p. 71.
Arnaud. — Notice relative aux guerres de religion, p. 193.
Arnou (Nicolas), philosophe et théologien, p. 189.
Arrêté du ministre nommant M. L. Delisle président de la section d'histoire et de philologie, p. 1.
Nommant M. Albert Dumont membre du Comité, p. 17.
Art gaulois. — Envoi de M. Hucher, p. 13.
Arthèse. — Lieu supposé du miracle de saint Bandry, p. 63.
Assemblée provinciale de Touraine, 1787-1790, p. 7.
Athènes (Dissertation sur le contrat de société à), par M. Caillemer, p. 51.
Aubert (Édouard). — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 284.
Aubertin (Ch.). — Copie d'une épitaphe de l'église N.-D. de Beaune, p. 105.
Envoi d'un titre relatif à l'église de Poligny, p. 154.
Envoi d'un mémoire de Joseph Lebon, p. 155.
Aubiac [Lot-et-Garonne] (Statuette de cheval en bronze trouvée à), p. 25, 133.
Aubry. — Compte rendu aux représentants du peuple Lejeune et Roux, p. 47.
Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César, p. 7.
Augard (Chevalier), émigré français, adjoint à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Aurélien (Monnaies d'), p. 70.
Aurès. — Hommage d'un travail sur des mesures de capacité, p. 18, 161.
Aussant (Notice biographique sur le docteur), p. 14.
Austrasie (Mémoire sur l'), par M. Lepage, p. 48.
Avignon (Inventaire de la sacristie des Cordeliers d'), p. 106, 107.
Axiéri (Mgr d'). — Inscriptions gravées sur bois, p. 17.
Aymard. — Communication sur le ferrage des chevaux, p. 267.
Relative au diptyque de Flavius Felix, p. 295.

B

Baille. — Extraits des manuscrits de Chevalier, p. 175.
Bailliard. — Notes sur quelques antiquités de Gonfreville et de Honfleur, p. 58.
Bailly (Notice sur le Dr), par M. Brissaud, p. 178.
Balechou. — Gravure de la sainte Geneviève de Vanloo, p. 214.
Banduri. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273.
Bardinet [Alphonse] (Notice biographique sur), p. 172.
Barnabé-Brisson. — Cité dans les *Illustrations de la Vendée*, p. 29.
Barrois (Documents empruntés à la Chambre des comptes du), p. 191.
Barbier de Montault. — Hommage de brochures, p. 13, 158.
Empreinte du gaufrier de l'église Saint-Paul de Narbonne, p. 13.
Observation sur un rapport de M. de Guilhermy, p. 19.
Barthélemy (A. de). — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 151.
Hommage d'une brochure sur les *Origines de la Maison de France*, p. 4.
Rapport sur la Société archéologique de Sens, p. 153, 179.
Barthélemy (E. de). — Chargé de l'examen de documents, p. 24.
Membre de la Commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Note relative aux fouilles du département de la Marne, p. 163, 305.

Digitized by Google

Rapport sur les mémoires de l'Académie des sciences et des arts de la Savoie, p. 77.
Barthélemy, de Perpignan, auteur des stalles de la cathédrale d'Elne, p. 76.
Bartsch (Le peintre-graveur), p. 210.
Basin (Poésies d'Hélène), p. 60.
Basin (Thomas). — Table du cartulaire de l'évêché de Lisieux, p. 223.
Bataillard. — Entretien sur les ânes légendaires, p. 51.
Baton. — Fêtes célébrées à Laon au XVIIIe siècle, p. 45.
Baudon (Aug.). — Silex travaillés au camp Barbet, p. 218.
Baudry (Abbé). — Vingtième puits funéraire à Troussepoil, p. 159, 260.
Baume-les-Moines (Réparations à l'abbaye de), p. 19.
Bayeux (Mémoire sur des scènes passées à Léaupartie, près de), p. 33.
Bayonne (Construction des orgues de la cathédrale de), p. 315.
Bazin (Claude), abbé de Saint-Martin de Laon, p. 188.
Beauchet-Filleau. — Copie d'inscriptions sur des cloches à Fleurances (Gers), p. 13.
Mention honorable décernée par la Société de statistique des Deux-Sèvres pour sa notice sur Gauthier de Bruges, p. 29.
Beaucourt (De). — Chronique de Mathieu d'Escouchy, p. 231.
Beaumont sur-Oise (Verre antique trouvé à), p. 203.
Beaune (Henri). — Communication d'anciennes poésies religieuses, p. 157, 236
Beaune (Une épitaphe de l'église Notre-Dame de), p. 105.
Beauregard (Mesures prises pour repousser les ennemis, par le général), p. 47.
Beaurepaire (Ch. de). — Communication d'un arrêt de l'échiquier de Normandie, p. 155.
Copie du testament de Nicolas Villeroy, p. 5.
Beaurepaire (Eug. de). — Discussion relative au Roman du mont Saint-Michel), p. 32.
Notice biographique sur G. Besnard, p. 52.
Beckmann. — Ouvrage cité, p. 269.
Belair (Général), commandant à Laon en 1793, p. 47.
Belfort (Le château de), fief lorrain, par M. H. Lepage, p. 151.
Bellaguet, chargé de l'examen de documents, p. 3, 6, 7, 151.
Rapport sur les mémoires de la Société d'agriculture, etc., de Valenciennes, p. 26.
Rapport sur les mémoires de la Société des sciences, etc., de Lille, p. 37.
Rapport sur les mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest, p. 179.
Rapport sur les mémoires de la Société philomathique de Verdun, p. 189.
Rapport sur une instruction relative aux obsèques de Charles VII, p. 231.
Nommé membre de la Commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 26.
Bellelay (Découverte d'un squelette de cheval à), p. 258.
Benoît (Arthur). — Les abbesses lorraines de Notre-Dame de Soissons, p. 48.
Les réfugiés lorrains dans le pays de Nassau, p. 48.
La tombe du poëte Saint-Lambert au Père-Lachaise, p. 48.
Béraud (Abel). — Plan du siége de Soissons, p. 46.
Berlette (Projet de publication des ouvrages de), p. 65.
Bernier (Abbé). — Cité à propos de Tabaraud, p. 173.
Bernus (Note inédite sur l'artiste), p. 18.

Digitized by Google

Berthre de Bournizeaux. — Histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Bertin [Michel] (Projet de publicatien des ouvrages de), p. 65.
Bertrand (A.). — Chargé de l'examen de documents, p. 14, 19, 20.
Bertrand (G.). — Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 373.
Communication de découvertes archéologiques, p. 14.
Envoi de copies collationnées de documents français tirés de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 2.
Nommé membre de la commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Propositions de publication du catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 150.
Rapport sur le Bulletin de la Société de statistique, etc., de l'Isère, p. 70.
Bérulle (Cardinal de), fondateur de l'Oratoire, p. 172.
Besnard (Abbé). — Église Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg, p. 33.
Besnard [Georges] (Notice biographique sur), par M. Eug. de Beaurepaire, p. 52.
Beulé. — Article sur Titus dans la *Revue des Deux Mondes*, critiqué, p. 167.
Beuzeville (Legouvé au château de), p. 34.
Béziers (Documents appartenant aux archives de), p. 3, 6, 151.
Bibliographie. — Liste des ouvrages offerts au Comité, du 1er août 1872, au 1er août 1873, p. 137.
Bibliographie des Sociétés savantes, partie archéologique et littéraire, p. 338.
Bibliothèque du Comité. Voy. Dépôts à la bibliothèque.
Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés (Manuscrits provenant de la), p. 380.
Bibliothèque de Saint-Pétersbourg (Catalogue des manuscrits français de la), p. 373.
Liste des diverses collections dont elle se compose, p. 375-378.
Bibliothèque nationale (Bronze de Cybèle, au cabinet des médailles antiques de la), p. 46.
Bidault (Quatre fables de M.), p. 199.
Bieler. — Notes sur l'histoire de la ferrure, p. 251, 265.
Biographie. — Notices biographiques :
Andrieu, député aux États généraux de 1789, p. 165.
Arnou (Nicolas), philosophe et théologien, p. 189.
Aussant, docteur, p. 14.
Bailly, docteur, p. 178.
Bardinet (Alphonse), p. 172.
Barnabé-Brisson, p. 29.
Besnard (Georges), de Caen, p. 52.
Bourassé (Abbé), p. 21.
Brucan (Chevalier Charles de), p. 32.
Cousin (Jean), p. 176.
Dubois (Ambroise), p. 20, 162.
Duchange (Le président), p. 43.
Dufraisse du Cheix, député aux États généraux de 1789, p. 165.
Enjubault (Mathieu), président de la cour d'appel de Lyon, p. 165.
Fos (De), membre de l'Académie de Clermont, p. 165.

Digitized by Google

Gauthier de Bruges, p. 29.
Genton de Bersac, p. 195.
Golet de la Garenne, p. 195.
Lefèvre, commandant du génie, p. 52.
Legrain (Edmond), peintre à Vire, p. 52
Magne de Saint-Aubin, p. 151.
Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie de Caen, p. 49.
Morogues (Mathieu de), abbé de Saint-Germain, p. 166.
Péchéux (Abbé), p. 64.
Petiot (Le P. Étienne), p. 172.
Priou (Stanislas), archéologue, p. 65.
Riberolles-Gilbert, député à l'Assemblée législative, p. 165.
Rigaud (Hyacinthe), artiste roussillonnais, p. 76.
Robert de Saint-Pair, p. 32.
Rurice, évêque de Limoges, 274.
Saint-Bertrand de Garrigue, p. 192.
Serment (Louise-Anastasie), p. 195.
Tabaraud, député à l'Assemblée nationale, p. 172.
Tellier (Armand-Constant), député à la Convention nationale, p. 184.
Thierry (Amédée), p. 7.
Viète (François), p. 29.
Blanche de Champagne (Acquisition par le musée du Louvre d'une statue de), p. 25.
Rapport sur cette statue, p. 122.
Blégier (Sébastien), gouverneur de Vaison en 1560, p. 261.
Blérancourt (Les Feuillants établis à), p. 188.
Blier (Poésies de M. Paul), p. 52.
Blois (Analyses et extraits du cartulaire de la ville de), par M. Dupré, p. 154.
Blombay (Note sur la commune de), par M. Nozot, p. 160.
Bochart (Samuel). — L'Hiérozoïcon, cité, p. 120.
Boeswillwald (Paul). — Traduction d'une pièce en langue gascone, p. 161.
Bois de Romand (Baron du). — Communication de documents relatifs à l'histoire de Corse, p. 8.
Boisgrolland (Cartulaire de), publié par M. P. Marchegay, p. 180.
Boissière. — Copie d'une inscription romaine, p. 20.
Bologne (Séjour de Nicolas Arnou à), p. 190.
Bollandistes (Indications prises dans le texte des) au sujet de saint Bandry, p. 63.
Bonnin (Th.). — Antiquités gallo-romaines Éburoviques, ouvrage cité, p. 58.
Bonstetten (De). — Publication de la figure d'une moitié de fer à cheval retirée d'un tumulus, p. 266.
Bordet (H.). — Objets trouvés sur le territoire de Veuxhaulles, p. 92.
Borghesi. — Liste rectifiée et complétée des consuls, p. 277 et suiv.
Borrel. — Découverte de tombes romaines en Tarantaise, p. 77.
Bottari (Notes sur Mariette), p. 209.
Bouchauds, canton de Rouilhac (Découverte d'un théâtre romain dans le bois des), p. 83.
Bouettrai (Note inédite sur l'artiste), par M. l'abbé André, p. 18.
Bouillard (Marie-Louise-Victor). — Marraine d'une cloche en 1793, p. 69.
Bouillet. — Figure d'un fer à planche, p. 260.

Digitized by Google

Boulogne (Question du musée de), p. 7, 22.
Bourassé (Notice sur l'abbé), par M. l'abbé Chevalier, p. 21.
Bourget (Pilotis du lac du), p. 73.
Bourgogne (Notice sur les ducs de), p. 39.
Bourgogne (Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en), par M. Flouest, p. 88.
Boutaric. — Chargé de l'examen de documents, p. 3.
Lecture de rapports, p. 157.
Proposition au sujet des correspondances françaises de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 152.
Observation relative à la participation de la Société académique de Blois à la publication de l'histoire de l'abbaye de Saint-Lomer, p. 8.
Bouteille [Aisne] (Les cloches de la), p. 68.
Boutmy (Émile), fondateur de l'école libre des sciences politiques, p. 49.
Boutourline, membre du conseil de l'empire de Russie, directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Bouvier. — Famille noble de ce nom dans l'Yonne, p. 177.
Bovelettes (Sceau de l'inquisiteur Nicolas), p. 321.
Boyer (Dom Jacques). — Auteur cité, p. 163.
Bréan. — Découverte de silex taillés à Buthiers (Seine-et-Marne), p. 14.
Brianchon. — La sépulture de Guillaume Malet, p. 55.
Lettre sur les briques moulées d'une maison de Saint-Eustache-le-Pont, p. 58.
Brichanteau (Mgr Philibert de), à Laon, p. 45.
Brignoles (Extrait du *liber mortuorum* de l'église de), p. 5.
Brimont (Cercueils en pierre trouvés chez le comte de), p. 304.
Briquet. — Réclamation au sujet des tables des Mémoires de Trévoux, p. 3.
Brissaud. — Notice relative à Villeneuve-le-Roi, p. 178.
Notice historique sur le Dr Bailly, p. 178.
Brucan (Notice biographique sur le chevalier Charles de), p. 32.
Bruges (Les corps de métiers de), p. 37.
Brun-Durand. — Copie d'une charte souscrite par les habitants de Crest, p. 156.
Lettre sur l'histoire ecclésiastique du Dauphiné, p. 192.
Bruxelles (Assemblée des États généraux en 1568 à), p. 41.
Brye (Dr de). — Collection de médailles, p. 71.
Bucilli (Chronique abrégée de l'abbaye de), p. 188.
Bulliot. — Notice sur les fouilles d'Autun, p. 15.
Buquet. — Découverte d'un atelier néolithique, p. 219.
Buthiers (Seine-et-Marne) (Silex taillés découverts à), p. 14.
Buzy (J. B.). — Poésies diverses, *l'Ile d'Yonne, les Bourdons sénonais*, etc., p. 178.
Bytschkoff, directeur adjoint de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. — Renseignements fournis sur cette bibliothèque, p. 374.

C

Cabaret, historien de Soissons. — Projet de publication de ses ouvrages, p. 63.
Cabonel (Jean), maçon juré à Compiègne, p. 205.
Caen (Moisant de Brieux, fondateur de l'Académie des sciences et belles-lettres de), p. 49.

Digitized by Google

Caillé. — Bilan intellectuel du département des Deux-Sèvres, p. 31.
Caillemer. — Dissertation sur le contrat de société à Athènes, p. 51.
Cajot (D.). — Auteur cité à propos de Nicolas Arnou, p. 191.
Calandreau. — Théâtre romain dans le bois des Bouchauds, p. 83.
Callard. — Découverte d'un ancien cimetière dans la commune de Saconin, p. 62.
Calmet (Dom). — Cité à propos de Nicolas Arnou, p. 190.
Calvet, à Avignon (Bas-relief du IIe siècle au musée), p. 260.
Camelin (Cloche fabriquée pour l'église de), p. 61.
Camp-Barbet (Ateliers de silex travaillés du), p. 218.
Candras. — Biographie du général Jacques-Lazare Saveltier, p. 197, 199.
Canéto [Abbé] (Rapport sur une communication de M.), p. 25.
Canivet (René), propriétaire du manoir de Léaupartie, p. 33.
Canivet. — Inexactitude d'une traduction de chartes, p. 46.
Cannal de Berga (Jacques), auteur du retable de l'autel de l'église de Cornella du Bercol, p. 76.
Caracalla (Monnaies de), p. 70.
Carentan (M. Legouvé à), p. 34.
Carentan (Pouillés inédits de), p. 32.
Carentan (Recherches sur les possessions diaboliques dans la vicomté de), p. 33.
Carignan (Document trouvé dans une commune du canton de), p. 151.
Carlez (Jules). — Grimm et la musique de son temps, p. 51.
Carpentras (Inventaire d'ornements de quelques évêques de), p. 107.
Cartulaire de la ville de Blois, p. 154.
Cartulaire de l'abbaye de Boisgrolland, p. 180.
Cartulaire d'Honoré Paris, notaire à Toulon, p. 6.
Cartulaire de l'abbaye de Lérins, p. 36.
Cartulaire de l'évêché de Lisieux, p. 223.
Cartulaire de Longpont, p. 63.
Cartulaire du comté de Rethel, p. 188.
Cartulaire de Rémovlains, p. 152.
Cartulaire de Saint-Bertin, p. 41.
Cartulaire de l'abbaye de Saint-Médard, p. 65.
Cartulaire de Saint-Crépin, p. 65.
Cartulaire de Saint-Léger, p. 65.
Cartulaires municipaux de la ville de Dax (Landes), p. 223.
Casarie (Note sur l'épitaphe de sainte), p. 163.
Castan. — Rapport sur les fouilles d'Alaise, p. 256.
Castelbon (Domingo de), organiste espagnol, p. 315.
Castores (Communication de M. Flouest sur un autel dédié aux), p. 10.
Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Péterbourg, par M. G. Bertrand, p. 373.
Catherine de Médicis (Correspondance de), p. 149, 157.
Caudonnel (Notice biographique sur l'abbé de), par M. de Pontaumont, p. 32.
Caumont (De). — Ouvrage cité sur le ferrage des chevaux, p. 252.
Cellier. — Notice sur saint Christophe et les fruitiers de Valenciennes, p. 26.
Note sur Nicolas Wleughels; travail sur Watteau, p. 206 à 208.
Acte de naissance du marquis de Paulmy, p. 214.
Cerfs (Incendie de la galerie des), p. 48.

Digitized by Google

Cercueils en pierre à Courmont, près Maison, p. 304.
Cerseuil (Plan d'une ancienne carrière du village de), p. 65.
Chabouillet, chargé de l'examen de documents, p. 13, 14, 18.
Membre de la commission de subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Procès-verbaux des séances de la section d'archéologie, p. 10, 17, 163.
Rapport sur les publications de la Société nationale Havraise d'études diverses, p. 53 à 59.
Rapport sur un travail de M. l'abbé Arbellot sur le diptyque consulaire de saint Junien, p. 272, 303.
Chalmeton (Louis). — Comédie, strophes et sonnets, p. 165.
Chamard (Dom Pr.). — Chronologie historique des vicomtes de Châtellerault, p. 181, 182.
Chambes (Inscription trouvée sur le tombeau de Pierre de), p. 84.
Chanson d'Alexandre (Fragment du manuscrit de la), p. 8.
Chantre (Ernest). — Constructions lacustres du lac de Paladru, p. 72 à 74.
Chapelain (Demande de publication de la correspondance de), p. 150.
Chapelle (Fables de M. de la), p. 35.
Chapelle-Blanche (Inscription romaine trouvée à la), p. 82.
Chaper (Eugène). — Collection de médailles, p. 71.
Charnois (Note sur la commune de), p. 160.
Chartes d'affranchissement de deux communes, p. 46.
Charvet. — Hommage de divers ouvrages, p. 152.
Chassaing (Communication de M. Auguste), p. 112, 113.
Inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 16.
Renseignements sur une découverte de M. Bertrand, p. 19.
Chasteignier (Alexis de). — Cité au sujet de la Lanterne des morts, p. 86.
Château-Salins (Enceinte fortifiée située dans), p. 159.
Châteauvieux (Chanson du temps sur la mort des frères de), p. 152.
Chatel. — Lecture d'une notice de M. Roessler, p. 57.
Châtelains de Lille (Histoire des), p. 40.
Châtellenie de Lille (Origine et topographie de la), p 40.
Châtellerault (Chronologie historique des vicomtes de), p. 181.
Châtillon (Stations lacustres reconnues à), p. 79.
Chaumet (Abbé). — Titres et ornements de la cathédrale d'Agoulême, p. 86.
Chauny (Pièces tirées des archives de), p. 43, 44.
Chauvet. — Étude sur la théologie de Galien, p. 51.
Chénier (Jugements sur Marie-Joseph et sur André), p. 51.
Chennevières (De). — Étude sur Mariette, p. 209.
Cherbonneau. — Notes sur le nom kabyle El-Kan-Tour; sur les bains de Pacatus; sur une inscription gravée dans un jardin de Lambèse, p. 12.
Fouilles du Madracen, p. 18.
Photographie d'un sarcophage trouvé à Tipaza, p. 25, 123.
Cherbourg (Documents pour servir à l'histoire de), p. 32.
Cherbourg (Église Notre-Dame-du-Vœu de), p. 33.
Cherbourg (Notice sur la vieille église de), p. 33.
Chéruel. — Soulèvement en Poitou, Aunis, etc., en 1643, p. 182.
Chevalier (Abbé). — Hommage d'une étude biographique sur l'abbé Bourassé, p. 21.

Digitized by Google

Chevalier, historien spécial de Poligny, p. 175.
Chevalier (Ulysse). — Notice historique sur le couvent de Sainte-Claire de Romans, p. 193.
Chevigny-Sainte-Croix (Notice concernant le prieuré de), p. 230.
Chevrier (Jules). — Envoi de dessins de *soles ferrea* (hipposandales), p. 13.
Communication sur le ferrage des chevaux en Gaule, p. 250, 270.
Choiseul-Goufier (Comte), chef de la bibliothèque Zaluski, à Saint-Pétersbourg, p. 378.
Christine de Pisan. — Manifeste adressé à Isabeau de Bavière, p. 6.
Chronique française rimée de la troisième croisade, communication de M. Gabriel Monod, p. 2.
Chronique des Normands, citée, p. 41.
Ciampini, cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 282.
Cicéron (Les débuts de), par M. L. Legrand, p. 26.
Clairmarais (L'abbaye et les abbés de), par M. Henri de Laplane, p. 155.
Classification des églises de Clermont, par M. Mallay père, p. 22.
Claude-le-Gothique (Monnaies de), p. 71.
Clausas (Tumulus de Las), sur la montagne de Molitg, p. 76.
Clément VII (Autographe de deux lettres inédites de), p. 152.
Clément de Ris (Comte). — Chargé de l'examen de documents, p. 14, 17, 160.
Ouvrage cité, p. 214.
Rapport sur le bulletin de la Société archéologique de la Charente, p. 82, 87.
Sur une communication de M. Grasset aîné, p. 161, 270.
Sur une lettre de M. le contre-amiral de Lapelin relative à des inscriptions dans l'île de Pâques, p. 271.
Clerc. — Restaurations à l'abbaye de Baume-les-Moines, p. 19.
Tableau sur bois déposé au musée de Lons-le-Saunier, p. 19.
Clermont (Classification des églises de), p. 22.
Clermont (Demande de subvention pour l'Académie des sciences de), p. 17.
Cleuziou (Raison du). — Communication sur le pont de Rillan, p. 120.
Projet d'une mission en Bretagne, p. 23.
Cloches du département des Ardennes (Rapport sur les), p. 69.
Cocheris, chargé de l'examen de documents, p. 152.
Ouvrage cité, p. 188.
Cochet (Abbé). — Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure, p. 55.
Mémoire sur la mosaïque de Lillebonne, p. 57.
Le tombeau de Childéric, ouvrage cité, p. 255.
Cohen. — Répertoire archéologique, cité, p. 263.
Cohendy (Michel). — Constitutions de l'Académie des sciences, etc., de Clermont, p. 166.
Correspondance de Georges Couthon, p. 166.
Colas (Achille). — Procédé pour médailles de petit module, p. 303.
Collard Sohier, maçon juré à Compiègne, p. 205.
Collas (Poésies de M.), dans les Mémoires de l'Académie de Caen, p. 52.
Collections dont se compose la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 375.
Colmar (Dépôts d'objets d'or au musée de), p. 15.
Cologne (Inscription trouvée au musée de peinture de), p. 68.
Colonne de pierre trouvée à Lyon, p. 20.

Digitized by Google

Combier. — Étude sur une erreur judiciaire, p. 185.
Combrouse. — Décaméron numastique, p. 204.
Commission extraordinaire de l'assemblée provinciale de Touraine, p. 7.
Commission des monuments historiques (Renvoi à la), p. 23.
Compagnies bourgeoises de Valenciennes; note de M. Th. Louise, p. 28.
Compiègne (Architectes et maçons jurés de), p. 205.
Compiègne (Lecture faite à la Société historique de); note, p. 151.
Compte du receveur du grenier à sel de Vierzon (1516), p. 3.
Comptes de la ville de Lille, par M. Houdoy, p. 37, 39.
Conchy-les-Pots (Tête de femme trouvée à), p. 203.
Conjux (Stations lacustres reconnues à), p. 79.
Constance Ier (Médailles de), p. 70.
Constantin le Grand (Monnaies de), p. 70.
Constantine (Communication du préfet de) sur le choix d'un archiviste, p. 11.
Demande de crédit pour des fouilles, p. 12.
Construction des orgues de la cathédrale de Bayonne, p. 315.
Corblet (Abbé Jules). — Hommage du tome III de son *Hagiologie*, p. 19.
Note sur une matrice de sceau en cuivre, p. 19.
Proposition d'impression d'une note sur un sceau en cuivre, p. 162, 321.
Corée (Expédition de), par M. Jouan, p. 34.
Cornat (R. P.). — Répertoire archéologique du diocèse de Sens et du département de l'Yonne, p. 178.
Cornella du Bercol (Inscription trouvée dans l'église du), p. 76.
Corrard de Bréban, correspondant honoraire; annonce de son décès, p. 16.
Correspondance de Marie de Médicis, p. 8.
Correspondance du colonel Luce Gaspari, p. 8, 102.
Corse (Documents sur l'histoire de la), envoyés par M. Duhamel, p. 5.
(Documents inédits sur l'administration de M. Curzay en), p. 151.
Costanzo Gazzera. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276, 284.
Coston (Baron de). — Étymologies des noms de lieux du département de la Drôme, p. 192.
Coucy (Chartes d'affranchissement accordées par Raoul Enguerrand III, seigneur de), p. 46.
Courmont, près Muizon (Cercueils de pierre exhumés à), p. 304.
Cournault. — Dessins d'objets en bronze, p. 19.
Envoi de diverses communications, p. 159.
Courtin (Al.), de Valenciennes. — *L'Escarpolette*, p. 208.
Courtois (Jean). — Vie manuscrite de saint Rurice, évêque de Limoges, p. 274.
Cousin (Notice historique sur Jean), p. 176.
Couthon (Correspondance de Georges), p. 166-170.
Crest (Roch-Grivel, tisserand à), p. 194.
Creuse (Forts vitrifiés dans le département de la), p. 305.
Crise (Mémoire sur le canal de dérivation de la), p. 66, 68.
Crocy (Découverte du reste des fossés qui entouraient le palais mérovingien de), p. 64.
Crypte de l'église de Nesle (Notice sur la), p. 13.
Cuchet, arrondissement de Ruffec (Tumulus dolmen découvert à), p. 82.

Digitized by Google

Cugnien (Fouilles exécutées par le docteur), p. 159.
Curzay (Comte de). — Son administration en Corse, p. 151.
Cyathus (Véritable sens du mot), p. 18.
Cybèle (Figurine en bronze représentant), p. 56.

D

Dampontswald, commune de Colmen (Découverte d'un tumulus à), p. 257.
Daniel (Le P.). — Opinion sur le combat de Saucourt, p. 40.
Le ferrage des chevaux, p. 269.
Darcel. — Chargé de l'examen de documents, p. 20, 160.
Étude sur le mouvement archéologique de 1830 à 1837, p. 23.
Propositions de publications, p. 16, 162.
Photographie d'une statue de Blanche de Champagne, p. 123.
Rapport sur un inventaire d'ornements d'évêques, p. 16, 107.
Rapport sur l'inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 16, 112.
Daudet (Journal historique du chevalier). — Relation du voyage de Marie Lezczinska, p. 48.
Dauphiné (Numismatique féodale en), p. 71.
David. — La poésie française au xixe siècle, p. 51.
Dax [Landes] (Cartulaire général de la ville de), p. 154.
Dehaisnes (Abbé). — Note sur la bataille de Saucourt. — Édition des annales de Saint-Bertin, p. 37, 40.
Delacroix (A.). — Mémoire sur les busandales, p. 253.
Delamont (Ernest). — Vie et ouvrages de H. Rigaud, p. 76.
Delaplace (Abbé). — Antiquités trouvées au mont d'Origny, p. 66.
Deletombe. — *Le Bonheur du pauvre*, p. 42.
Délianoff, directeur actuel de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Delière (Édouard). — Rapport sur le concours pour la cantate à Watteau, p. 26, 214.
Deligand. — Notice sur Jean Cousin.— Histoire du Ru de Montereau, p. 176, 177.
Delille (Jugement sur le poëte) et son école, par M. David, p. 51.
Delisle (Léopold). — Nommé président de la section d'histoire. Allocution, p. 1.
Chargé de l'examen de documents, p. 150, 155.
Note relative à dom Chamard, p. 182.
Découverte d'un traité de la pénitence ecclésiastique, par Robert, pénitencier de Rouen, p. 32.
Observation au sujet de la publication des Rôles gascons, p. 153.
Rapport verbal de plusieurs communications, p. 154.
Origine d'un manuscrit de poésies religieuses en dialecte liégeois, p. 237.
Proposition relative aux manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 150.
Notice sur le cartulaire de Rethel, citée, p. 188.
Rapport sur l'histoire de l'ancien évêché de Lisieux, par M. de Formeville, p. 223.
Delme (Description d'une enceinte fortifiée dans le canton de), p. 159.
Deloye. — Dessin d'un bas-relief appartenant au musée d'Avignon, p. 261.

Digitized by Google

Delvilly (Jehenne). — Inscription de son nom sur une cloche, p. 61.
Demarsy. — Chronique abrégée de l'abbaye de Bucilli, p. 188.
Hommage d'une notice biographique sur M. Magne de Saint-Aubin, p. 150.
Compte rendu des travaux de la Société historique de Compiègne, p. 201.
Notice sur le Cartulaire du comté de Rethel, p. 188.
Dépôts aux archives du Comité :
Documents sur la Corse, p. 5.
Extrait du compte du receveur du grenier à sel de Vierzon, p. 3.
Dépôts à la bibliothèque du Comité :
Aubusson considéré comme le lieu où campèrent deux légions de César, par M. Thuot, p. 7.
L'abbé Bourassé et le mouvement intellectuel en Touraine depuis quarante ans, par M. l'abbé Chevalier, p. 21.
La Commission extraordinaire de l'assemblée provinciale de Touraine, 1787-1790, par M. Ch. L. Grandmaison, p. 7.
De la conservation des objets d'archéologie, par M. Raoul Guérin, p. 22.
États généraux de Pontoise, en 1561. — Cahier du tiers état, par M. Henri Tautière, p. 7.
Classification des églises de Clermont-Ferrand, par M. Malay père, p. 22.
Étude sur le mouvement archéologique de 1830 à 1867, par M. Darcel, p. 23.
9e et 10e feuilles de l'Art gaulois, par M. Hucher, p. 13.
Le vitrail royal de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (Manche), par M. E. Rathouis, p. 18.
Les fouilles de Maguy-Lambert, par M. Flouest, p. 20.
Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre, p. 3.
Hagiologie du diocèse d'Amiens, par M. J. Corblet, p. 19.
Les jours égyptiens; leurs variations dans les calendriers du moyen âge, par M. Jules Loiseleur, p. 7.
Le mystère de monseigneur Saint-Sébastien, par M. François Rabut, p. 7.
La Normandie à l'étranger, par le comte H. de la Ferrière, p. 7.
Notice descriptive de la banlieue de Saint-Omer, par M. Deschamps de Pas.
Notice nécrologique sur M. Amédée Thierry, par M. J. Finot, p. 7.
Note sur Nemrod II. — Saint Demetrius, disciple des Apôtres, par M. Robin, p. 6.
Notes pour servir à l'histoire de la haute antiquité en Dordogne, p. 21.
Origines de la Maison de France, par M. A. de Barthélemy, p. 4.
Notices sur l'église de Leyrac. — Les églises du haut Languedoc, p. 21.
Question du musée de Boulogne, par M. Morand, p. 7.
Notices sur les sépultures anciennes découvertes dans le département de Lot-et-Garonne, par M. Tholin, p. 21.
Deppino. — Opinion sur le combat de Saucourt, p. 40.
Deschamps de Pas. — Fragment du roman d'Alexandre, p. 98.
Hommage d'une notice de la banlieue de Saint-Omer, p. 151.
Deshays (Noël). — Histoire des évêques de Lisieux, p. 222.
Desjardins (T.). — Demande relative à la Société académique de Lyon, p. 159.
Desnoyers. — Chargé de l'examen de documents, p. 7.
Rapport sur des communications manuscrites, p. 8, 157.
Devaux et Ménant. — Sculptures gallo-romaines du Havre, p. 56.

Digitized by Google

Devaux. — Lithographie de la plus ancienne maison du Havre, p. 57.
Dey. — Rapport sur les travaux de l'année 1873 à Laon, p. 42.
Diane de Poitiers (Dissertation sur Henri IV et), p. 194.
Didiot (Abbé Jules). — Nicolas Arnou, philosophe et théologien, p. 189.
Souilly et sa prévôté en 1649, p. 189.
Didius Julianus (Monnaies de), p. 68.
Dieppe (Camp situé aux environs de), p. 216.
Digard de Lousta. — Improvisations de Jacques le Rimeur, p. 35.
Notices biographiques diverses, p. 32.
Dijon (Annales de Saint-Benigne de), consultées au sujet de la bataille de Saucourt, p. 41.
Dioclétien (Monnaies de), p. 70.
Diptyque de Flavius Felix, p. 272-293.
Disdier (Abbé). — Publication du manuscrit de Joseph Antelmy, p. 36.
Documents sur l'histoire de la Corse, envoyés par M. Duhamel, p. 5.
Documents français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 2.
Documents imprimés dans la Revue :
Acte d'émancipation de Joseph Liéautaud, sculpteur de la Ciotat, par Pierre Liéautaud, son père, 1683, p. 323.
Copie d'une épitaphe de l'église Notre-Dame de Beaune, p. 105.
Deux inventaires d'armes conservées en 1511 et en 1512 à l'hôtel de ville de Nîmes, p. 332.
Inventaire des ornements de quelques évêques de Carpentras, p. 108.
Inventaire du trésor de l'église collégiale et paroissiale de Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 113.
Marché pour la construction des orgues de la cathédrale de Bayonne, p. 315.
Note sur une statue gauloise du Rillan, p. 119.
Quatrième note sur les forts vitrifiés de la Creuse, par M. Thuot, p. 305.
Réception d'Étiennette Duboys à l'abbaye du Lis, p. 326.
Domessant (Mathieu), argentier de la ville de Lille, p. 39.
Dormay. — Histoire de Soissons, p. 63.
Doubrowski (Collection d'autographes de) à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Douët d'Arcq. — Chargé de l'examen de documents, p. 19, 24.
Membre de la Commission des subventions, p. 24.
Proposition de publication d'une note de l'abbé Cochet, p. 162.
Rapport sur mémoires de la Société académique de l'Oise, p. 215.
D. R. — Mémoire sur l'origine de Toulon, p. 35.
Drôme (Bulletin de la Société départementale de statistique de la), p. 192.
Droyn (Léon). — Calques de croquis, p. 20.
Droyneau de Brie. — Histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Drumettay-Clarafond (Station lacustre à), p. 81.
Dubédat. — Biographies de Bardinet, Péconnet et Tabaraud, p. 172.
Dubois [Ambroise] (Documents et notes sur), p. 20, 162, 327, 328.
Dubosc. — Fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre, p. 8, 98.
Duchange (Notice biographique sur le président), par M. Filliette, p. 43.
Ducis (Abbé). — Découverte d'inscriptions romaines, p. 82.
Dufbaisse du Cheix (Notice biographique sur), p. 165.

Digitized by Google

Duhamel. — Documents sur l'histoire de la Corse, p. 5.
Copie de documents inédits, p. 151.
Dumaizeau-Grellet. — Réfutation de Beulé au sujet de l'empereur Titus, p. 167.
Dumesnil. — Étude sur Mariette, p. 209.
Dumont (Albert), chargé de l'examen de documents, p. 18, 20.
Dumont (Albert), sous-directeur de l'École d'Athènes, p. 10.
Nommé membre du Comité, section d'archéologie, p. 17.
Notice sur un sarcophage chrétien, p. 125.
Rapport sur une communication de M. Aurès, p. 161.
Dumoutet (Jules). — Dissertation sur deux diptyques, p. 298.
Duplessis. — Discussion sur le ferrage des chevaux, p. 256, 264.
Dupré. — Analyse et extraits du cartulaire de la ville de Blois, p. 154.
Histoire de l'abbaye de Saint-Lomer de Blois, p. 8.
Mémoire sur le cérémonial des obsèques de Charles VII, p. 6, 157, 230.
Dupré de Loire. — Établissements de bienfaisance de Valence, p. 192.
Dupuis Vaillant (Félix). — Notice sur le château de Montreuil-Bonnin, p. 180.
Dupuy (Abbé). — Visite à des musées d'Allemagne, p. 68.
Les haches celtiques, p. 69.
Dusevel. — Antiquités du département de la Somme, p. 12.
Dussieux. — Note sur le sculpteur Saly, p. 213.
Dutilleul (Jules). — Quatre pièces de vers, p. 42.
Duval (L.). — Rapport sur un concours ouvert par la Société de statistique des Deux-Sèvres, p. 28.
Les sires de Clervaux en Poitou, p. 31.
Duval (de Lillebonne). — Découvertes à l'emplacement de l'église Saint-Denis, p. 58.

E

Ébraly (Eugène l'). — La prière des petits enfants, p. 165.
Échard, cité à propos de Nicolas Arnou, p. 190.
Économie sociale (Jeux et loteries au point de vue de l'), p. 37.
Église cathédrale d'Angoulême. — Titres et ornements brûlés, p. 86.
Église de Brigneules [Var] (*Liber mortuorum* de l'), p. 5.
Église de Camelin (Cloche fabriquée pour l'), p. 61.
Église de Fleurance (Gers).
Église de Leyrac (Notice sur l'), p. 21.
Église de Montcaret (Sculptures de l'), p. 20.
Église de Nesle [Somme] (Notice sur la crypte de), p. 13.
Église Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg, par l'abbé Besnard, p. 33.
Église de Pagnon (Description de l'), p. 64.
Église romane de Gueyre (L'), p. 13.
Église Saint-Paul de Narbonne, p. 13.
Église de Saint-Savin (Inscription dans l'), p. 19.
Église Sainte-Honorine de Gravelle (Tombe de l'), p. 55.
Églises de Caumont (Classification des), p. 22.
Églises du haut Languedoc (Les), p. 21.
Égyptiens (Les jours). — Brochure de M. Loiseleur, p. 7.
Eisen (Note sur l'œuvre d'), p. 208.

Digitized by Google

El-Kantou (Note sur le nom kabyle d'), p. 12.
Elne (Stalles du chœur de la cathédrale d'), p. 76.
Elne (Statuette faite pour le cloître d'), p. 76.
Embrun (Fers à cheval sur la porte de la cathédrale d'), p. 267.
Enjubault [Mathieu] (Notice biographique sur), p. 165.
Ensisheim (Objets découverts dans la forêt d'), p. 15.
Épée de fer avec poignée de bronze, découverte en Suisse, par M. Bertrand, p. 15.
Eperlecques, ses seigneurs, son ancien château, p. 155.
Epitaphe de Sainte-Casarie (Rectification au sujet de l'), p. 21.
Épitaphes de Foy-Bornésienne et de Renée de Palis, p. 75.
Époisses (J.-J. Saveltier, baron de Condras, né à), p. 197.
Escouchy (Chronique de Mathieu d'), p. 231.
Estrées (Monseigneur César d'), évêque de Laon, p. 45.
États généraux de Pontoise en 1561, par M. H. Tartière, p. 7.
Eule (Effigie de chevalier pour le prieuré de l'), p. 76.

F

Fallue (Léon). — Armement des Romains et des Celtes à l'époque de la guerre des Gaules, p. 54.
Notes inédites d'archéologie et d'histoire, p. 55.
Fayet. — Don d'un cadran solaire horizontal au musée de Varzy, p. 270.
Félix et Amor (Mosaïque de), à Lillebonne p. 55.
Feller, cité à propos de Nicolas Arnou, p. 191.
Fère (Pièces tirées des archives de la), p. 43.
Ferrage des chevaux en Gaule, p. 250.
Ferrand. — Les intendants au xviie siècle, p. 51.
Ferrière (Le comte Hector de la). — Communications diverses au sujet des lettres de Catherine de Médicis et des documents recueillis dans la bibliothèque publique de Saint-Pétersbourg, p. 8, 100, 149, 157.
La Normandie à l'étranger, p. 7.
Fiacre (Oraison de Monseigneur Saint-), p. 151.
Fief du Lardier à Cherbourg, p. 32.
Filaudeau (Pièces relatives à la seigneurie de Rié), p. 180.
Filigranes (Recherches par MM. Matton et Midoux sur les), p. 42.
Filliette. — Notice biographique sur le président Duchange, p. 43.
Notice sur les institutions antérieures à la fondation de l'hôpital de Laon, p. 45.
Fillon (Benjamin), cité au sujet de l'histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Finot (Jules). — Inscriptions recueillies par M. Eusèbe Galmiche, p. 14.
Notice nécrologique sur Amédée Thierry, p. 7.
Fiollets (Stations lacustres reconnues aux), p. 79.
Flandre (Étude sur les comptes de la recette générale de la), p. 39.
Flandre Wallonne. — Privilége de non-confiscation, p. 38.
Flavius Felix (Le diptyque de), p. 18, 162, 272-303.
Fleurance [Gers] (Inscription trouvée dans l'église de), p. 13.
Fleury. — Remarques sur un chapiteau de Lillebonne, p. 58.
La noblesse du département de l'Aisne pendant la Révolution, p. 186.
Floris Van der Haer. — Histoire des châtelains de Lille, p. 40.

Digitized by Google

Flouest. — Communication au sujet d'un autel dédié aux *Castores*, p. 10.
Étude sur la haute antiquité en Bourgogne, p. 20, 88.
Sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles (Côte-d'Or), p. 90.
Folembray (Charte accordée aux habitants de Juvigny, datée de), p. 46.
Fontanes (Jugement sur), p. 51.
Fontenu (Abbé de). — Dissertation sur des camps romains connus sous le nom de camps de César, p. 215.
Forêt (Pièces de monnaies trouvées à la ferme de la), p. 68.
Formeville (De). — Histoire de l'ancien évêché de Lisieux, 153, 222.
Forts vitrifiés et blocs de granit fondu du département de la Creuse, 305.
Fos (Notice biographique de M. de), p. 165.
Fouilles opérées à Autun, p. 15.
Dans le Madracen (Constantine), p. 18.
A Mont-Marte, près Avallon, p. 199.
Aux tumulus de la Marne et de la Côte-d'Or, p. 14, 303.
Dans la commune de Saint-Léon (Dordogne), p. 20.
Au sommet du Puy-de-Dôme, p. 18.
A Vertus, près Châlons, p. 304.
Fouquet. — Le ferrage des chevaux, p. 257.
Fournet. — Influence du mineur sur les progrès de la civilisation, p. 72.
Foy-Bornésienne, veuve de Paul de Palis (Épitaphe de), p. 75.
Frégoult (Ch.). — Une heure chez Ninon (comédie). Traduction de scènes d'Aristophane, p. 35.
Fréjus (Description historique du diocèse de), p. 36.
Fréminet [Martin] (Note explicative et notes sur), p. 20, 327.
Fréminville (Chevalier de). — Antiquités du Morbihan, p. 123.
Frénoy [Nicolas] (Récits relatifs à), p. 44.
Frouard (Objets en bronze trouvés à), p. 20.
Fulda (Annales de), citées, p. 41.

G

Gaignières (Épitaphes recueillies dans la collection de), p. 187.
Gallien (Monnaies de), p. 70.
Gallier (Anatole de). — Essai sur la baronnie de Clérieu, p. 192.
Galmiche (Eugène). — Inscriptions recueillies en Bithynie, p. 14.
Gambier (Note sur un habitant des îles), p. 17.
Gand (Corps de métiers de), p. 37.
Garrigue (Saint Bertrand de). — Sa vie et son culte, p. 192.
Gaspari (Correspondance du colonel Luce de), p. 8, 102.
Gaufrier de l'église Saint-Paul de Narbonne, p. 13.
Gaultier du Mottay. — Note sur une statue de pierre représentant l'Hercule gaulois, p. 15, 119.
Gazzera. Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 285.
Glossaire étymologique de M. Le Héricher, p. 3.
Genton de Barsac (Notice sur le géologue), par M. Lacroix, p. 195.
Gering (Ulric). — Imprimeur établi à Paris par Louis XI, p. 206.
Geufroy. — Notice sur la vieille église de Cherbourg, p. 33.

Digitized by Google

Gherardesca (Diptyque possédé par les comtes), p. 288.
Girard (Évêque). — Autel d'argent donné à la cathédrale d'Angoulême, p. 87.
Girardin (Jacques). — Description historique du diocèse de Fréjus, p. 36.
Girardot (Baron de). — Compte du receveur du grenier à sel de Vierzon, p. 3.
Giraud (Abbé Magloire). — Proposition d'impression et communications, p. 162, 323, 326.
Girone (Nicolas Arnou, élève de philosophie et de théologie à), p. 189.
Givron (Note sur la commune de), par M. Nozot, p. 160.
Godard (Jean-François), curé d'Hirson, p. 69.
Golet de la Garenne, poëte dauphinois (Notice sur), p. 195.
Gomart. — Relation du siége de Soissons, p. 46.
Note sur l'ancien camp romain de Vermand, p. 160.
Mémoire sur l'abbaye de Saint-Martin, p. 187.
Gonfreville-l'Orcher (Antiquités de), p. 58.
Gontier. — Découverte d'un théâtre romain, p. 83.
Gordien III (Monnaies de), p. 70.
Gori. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276, 303.
Goureau, colonel. — Collaboration au Bulletin de la Société d'Avallon, p. 195.
Gourlet. — Dons au musée de Soissons, p. 66.
Gouye de Longuemare. — Dissertation archéologique, p. 60.
Goze. — La crypte de l'église de Nesle, p. 13.
Grandmaison (Ch. L.). — Les assemblées provinciales en Touraine, en 1787-1790, p. 7.
Grange (Marquis de la). — Membre de la commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24.
Grasilier (Abbé). — Notice sur les travaux de terrassement à Saintes, demande de subvention pour aider à ces fouilles, p. 22.
Grasset (aîné). — Note sur un cadran solaire de 1510, p. 14, 161.
Graville (Sépulture de Malet, fondateur du prieuré de), p. 55.
Grellet-Dumaizeau. — Un *Détracteur de Titus*, p. 165.
Grenier (Manuscrits de dom), cités, p. 187.
Grenier à sel de Vierzon (Compte du receveur du), p. 3.
Grenoble (Bracelet faisant partie de la collection des antiques de), p. 71.
Grésine (Stations lacustres découvertes à), p. 79.
Grimot (Abbé). — La Vierge du pélerinage d'Arcachon, p. 160.
Grosbois (Manuscrits conservés à la Bibliothèque de), p. 236.
Gruter. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 281.
Guérin (Raoul). — Hommage d'une brochure, p. 22.
Gueyre [Lot-et-Garonne] (Église romane de), p. 13.
Guiffrey (J. J.). — Description des ouvrages exposés par Eisen, de 1752 à 1774, p. 214.
Guignecourt (Louis), maçon juré de Compiègne, p. 205.
Guilbaut, cité à propos de l'histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Guilbert. — Histoire de Fontainebleau, p. 331.
Guillaume (Document extrait de mémoires de dom Julien), p. 32.
Guillaume Poupet, abbé de Baune. — Représenté dans un tableau sur bois, p. 19.
Guillaume de Saint-Pair, auteur du poëme du mont Saint-Michel, p. 32.

Digitized by Google

Guilhermy (De). — Chargé de l'examen de documents, p. 13, 14, 21, 158, 160.
Membre de la commission des subventions aux Sociétés savantes, p. 24
Recueil des inscriptions de la France, p. 10.
Proposition au sujet d'une communication de M. Albanès, p. 163.
Rapport sur le tome II de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, p. 74.
Rapport sur la Société agricole des Pyrénées-Orientales, p. 75.
Rapport sur diverses communications, p. 128, 129.
Guiraud de Simiane. — Contestation avec Jehan Antelme, p. 225.
Gutard. — Nouvelle horlogerie électrique, p. 164.

H

Habasque (Le président). — Fouilles exécutées au Rillan, p. 121.
Haches en silex taillés (Questions au sujet des), par M. l'abbé Dupuy, p. 69.
Hagenbuch. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Saint-Junien, p. 273, 276.
Hagiologie du diocèse d'Amiens, par l'abbé Corblet, p. 19.
Hague (Pouillés inédits de la), collationnés par M. de Pontaumont, p. 32.
Hamet, fondeur de cloches, p. 67.
Harcourt (La vicomté de Châtellerault passe dans la famille d'), p. 182.
(Setier en bronze aux armes de la maison d'), p. 57.
Hau (Découvertes faites dans la commune de), p. 159.
Havre (Tableau archéologique de l'arrondissement du), p. 54.
(Notes sur quelques localités de l'arrondissement du), p. 55.
Héliogabale (Monnaies d'), p. 70.
Héloïse et Abailard (Étude sur), p. 178.
Heineken (Dictionnaire des artistes), p. 212.
Heiquerel (Bernard), maçon juré de Compiègne, p. 205.
Hercule gaulois (Statue représentant, dit-on, l'), p. 15.
Héricourt (Harangues de Julien d'), p. 60.
Hippeau. — Chargé de l'examen de documents, p. 152, 155.
Procès-verbaux des séances de la section d'histoire, p. 1, 4, 155, 157.
Rapport sur les Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres, p. 28.
Rapport sur les Mémoires de la Société académique de Cherbourg, p. 32.
Hipposandales (*solea ferrea*). — Dessins envoyés par M. J. Chenier, p. 13.
Hirson (Cloche d'), bénite en 1793, p. 68.
Histoire métallique de l'arrondissement de Valenciennes, p. 28.
Hoffmann. — Souvenir d'un voyage en Orient, p. 34.
Honfleur (Notes sur les antiquités d'), p. 58.
Honoré Paris, notaire à Toulon (Cartulaire de), p. 6,
Houbert ou Honbert (Gilles), maçon juré de Compiègne, p. 205.
Houdot. — L'impôt sur le revenu au xvie siècle, les états de Lille et le duc d'Albe, les comptes de la ville de Lille et le livre Roisin, le privilége de non-confiscation, p. 37.
Howyn de Tanchère. — Transcription du catalogue officiel de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 381.
Hubault (G.). — *De politicis in Richelium lingua latina libellis*, p. 166.
Hucher. — Hommage des feuilles 9 et 10 de son ouvrage sur l'Art gaulois, p. 13, 18.
Huet (Compte rendu aux représentants, etc., par le citoyen), p. 47.

Digitized by Google

Humbert Ier de la Tour (Pièces du temps de), p. 72.
Hypogée de Præcilius (Ruines prochaines de l'), p. 21.

I

Imbert. — Histoire de la ville de Thouars (mention honorable), p. 29.
Impôt (L') sur le revenu au xvie siècle, p. 37, 41.
Inde (Le livre de la science de la mer et des astres dans l'), p. 35.
Inscription gravée sur une pierre calcaire à Lambèse, p. 12.
Inventaire du trésor de l'église Saint-Georges du Puy-en-Velay, p. 16, 113.
De quelques ornements des évêques de Carpentras, p. 108.
Ireland (Samuel). — Voyage en Hollande et en France, cité, p. 214.
Isabeau de Bavière (Manifeste de Christine de Pisan, adressé à), p. 6.
Isle (Fouilles sur la rive gauche de la rivière d'), p. 20.
Isnard (Abbé). — Saint Bertrand de Garrigue, sa vie et son culte, p. 192.

J

Jacques le rimeur (Improvisations de), p. 35.
Jal. — Confusion sur le nom de Mariette, p. 208.
Jean le voyeur d'anges, par M. Digard de Lousta, p. 35.
Jeux floraux (David, lauréat des), p. 51.
Jeux et loteries, au point de vue de l'économie sociale, p. 37.
Joly (A.). — Notice biographique sur le peintre Éd. Legrain, p. 52.
Jouan. — L'expédition de Corée en 1866, p. 34.
Le livre de la science de la mer et des astres dans l'Inde, p. 34.
Jourdain. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 7, 150, 152, 156.
Rapports sur les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Clermont-Ferrand, p. 171.
Jouvente (Jean), fondeur d'une cloche pour le village de Camelin, p. 61.
Julliot. — Esquisses historiques sur Sens, p. 178.
Juvigny, près Châlons (Charte accordée aux habitants de), p. 46.
(Découverte de squelettes à), p. 304.

K

Karado (Jean), fondeur à Paris, p. 205.
Katerine de la Roe (Pierre tombale de), p. 55.
Keller (Docteur). — Refuges signalés en Suisse, p. 159.
Keller (Adelbert). — Fragment du poëme d'Ambroise, publié dans le Romvart, p. 93.
Kirkhoff. — Hypothèse au sujet du diptyque de Philoxène, p. 301.
Korff (Baron Modette de), directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.

L

Labarte. — Histoire des arts industriels, ouvrage cité, au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273 et suiv.

Digitized by Google

Laborde (De). — Glossaire des termes d'orfévrerie et émaux, p. 126, 204.
Introduction des *Ducs de Bourgogne*, p. 39.
Lac (Du). — Notes sur des jetons et médailles, p. 203.
Lacroix (P.). — Chargé de l'examen de documents, p. 24, 160.
Rapport sur la Société historique et scientifique de Soissons, p. 59.
Notices sur Anastasie Serment, Golet de la Garenne et Genton de Bersac, p. 195.
Cité à propos du poëme d'Ambroise, p. 93.
Lacroix (Louis). — Notes sur des pièces historiques imprimées à Paris, en 1614, p. 166.
Lajoie (Abbaye de). — Tombeau primitif de Blanche de Champagne, p. 122.
Lalande (Philibert). — Le roi Louis XI à Brives, p. 172.
Lalanne (Lud.). — Chargé de l'examen de documents, p. 152.
Lallement. — Lieu de naissance du poëte Saint-Lambert, p. 48.
Lallier. — Le salaire des vignerons de 1520 à 1540, p. 177.
Lambèse (Inscription copiée dans un jardin de), p. 12.
Lamothe (A. de). — Copie et inventaire d'armes, p. 162, 332.
Lamothe-Rabusson. — Lettres sur l'Assemblée législative, 1791-1792, p. 165, 170.
Lampe de bronze trouvée au Mas-d'Agenais, p. 25.
Lamy (Hippolyte). — Nouvelle théorie chimique, p. 164.
Lance. — Chargé de l'examen de documents, p. 12, 13, 14, 20, 159.
Lancelot Voisin de la Popelinière, notabilité poitevine, p. 29.
Landes, près Bayeux (Scènes passées à), p. 33.
Langres (Dessins de *torques* provenant de), p. 159.
(Tertre funéraire situé près de), p. 88, 89.
Languedoc (Notices sur les églises du haut), p. 21.
Laon (Détail des fêtes célébrées au xviiie siècle à), p. 45.
(Histoire de l'établissement de l'hôpital général de), p. 45.
(Pièces tirées des archives de), p. 43.
Lapelin (Amiral). — Inscriptions trouvées à l'île de Pâques, p. 17, 162, 271.
Laplane (H. de). — Hommage de plusieurs ouvrages, p. 155.
Laprairie (Leclerc de). — Les cloches du département de l'Aisne, p. 60 et suiv.
Compte rendu des travaux de la Société académique de Soissons, p. 60.
Inscription de la cloche de Pierrefonds, p. 67.
Discussion sur le terrain de la Crise, p. 67.
Examen de tombes du cimetière de Longpont, p. 63.
Les fortifications de Soissons, p. 65.
Lardier (Fief du), à l'Hôtel-Dieu de Cherbourg, p. 32.
Lareveillère Lépeaux, notabilité poitevine, p. 29.
Lascoux. — Chargé de l'examen de documents, p. 6, 7, 152, 156.
Rapports sur des communications manuscrites, p. 153, 157, 224.
Rapport sur la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, p. 192.
Lasmoles. — Collection de monnaies romaines trouvées à Belair, p. 131.
Lassus. — Compte de dépenses de la chapelle de Saint-Pierre-de-Mont, de Chastres, p. 204.
Latran (Inscription dans l'abside de la basilique Saint-Jean de), p. 281.
Laurence (G.). — Élection d'un abbé dans un monastère au xvie siècle, p. 31.

Digitized by Google

Laurendeau. — Recherche sur les fossés de Soissons, p. 63.
Rapport sur un mémoire de M. de Laprairie, p. 65.
Mémoire topographique sur le canal de dérivation de la Crise, p. 65.
Laurent. — Deux eaux fortes de 1870, p. 59.
Laurière (Jules de). — Description de la lanterne des morts à Pranzac, arrondissement d'Angoulême, p. 86.
Fouilles faites dans l'église Saint-Pierre, à Angoulême, p. 85.
Lavalley. — Notice sur M. Lefèvre, commandant du génie, p. 52.
Lauvrau de Thory. — Fouilles à Mont-Marte, près Avallon, p. 199.
Léaupartie (Les possessions diaboliques dans la Sieurie de), p. 33.
Lebeuf (Abbé). — Les annalistes de Saint-Bertin et Saint-Waast au sujet du combat de Saucour, p. 40.
Dissertations historiques et archéologiques, citées, p. 60.
Leblanc. — Abecedario du P. Orlandi et catalogues cédés à la Bibliothèque nationale, p. 211.
Lebon (Mémoire du conventionnel Joseph), p. 155.
Lebrun (Jugement sur le poëte P.), p. 51.
Lebrun-Dalbane. — Notice biographique sur M. Corrard de Bréban, p. 16.
Ledain, de Parthenay (Médaille d'argent décernée à M.), pour son Histoire d'Alphonse, comte de Poitou, p. 29.
Lefèvre (Compte rendu rédigé par le citoyen), p. 47.
Lefèvre, commandant du génie (Notice biographique sur M.), p. 52.
Legouvé, à Carentan, p. 34.
Legrain (Notice biographique sur le peintre Edmond), par M. A. Joly, p. 52.
Legrand (Louis). — Les débuts de Cicéron, p. 26.
Le Héricher. — Glossaire étymologique des noms propres de France et d'Angleterre, p. 3.
Lejeune et Roux, représentants du peuple en 1793. — Compte rendu sur les moyens employés contre l'ennemi dans le département de l'Aisne, 47.
Lelye et Puré (Détails sur le procès criminel de), p. 186.
Lenoir (Albert). — Chargé de l'examen de documents, p. 24.
Lénoncourt (Contestation de l'abbé Philippe de) au sujet d'une forêt, p. 197.
Léouzon-Leduc. — Détails sur la bibliothèque de Saint-Péterbourg, p. 373.
Lepage. — Documents sur le château de Belfort, p. 151.
Mémoire sur l'Austrasie et la Lorraine, p. 48.
Relation du voyage de la reine Marie Lezczinska, p. 48.
Leproux (Ferdinand). — Construction de la chapelle de *la Salvation* près la porte de Pierrefonds, p. 204.
Lerat. — Catalogue de la bibliothèque de la Société de Valenciennes, p. 215.
Lerida (Pierre de Peynafreita, maître d'œuvre de la cathédrale de), p. 76.
Lérins (Cartulaire de l'abbaye de), p. 36.
Leroux. — Histoire de Soissons, p. 66.
Leroy (G.). — Envois de copies de documents inédits, p. 20, 156.
Documents inédits sur les peintres Dubois et Fréminet, p. 162, 327.
Lesczinska (Relation du voyage de la reine Marie), p. 48.
Lesdiguières (Fers ayant appartenu au cheval de), p. 267.
Le Sens (Victor). — Notice biographique, par M. Digard de Lousa, p. 32.
Leuridan (Th.). — Les Châtelains de Lille, p. 37.

Digitized by Google

Leuhy (Dalles de pierres trouvées à), p. 67.
Leveaux (Alphonse). — Lecture à la Société historique de Compiègne, p. 151.
Leyrac (Notice sur l'église de), p. 21.
Lhuillier. — Titres de la seigneurie de Malay-le-Roi, p. 178.
Libri conclusionum du chapitre de Carpentras, p. 16.
Liéautaud (Joseph), sculpteur de la Ciotat, acte d'émancipation, 323.
Liguriens (Origine de Toulon attribuée aux), p. 35.
Lille (Les châtelains de), p. 37, 40.
Lille (Comptes de la ville de), p. 39.
Lille (Confirmation des franchises de la ville de), p. 38.
Lille (Le duc d'Albe et les États de), p. 37.
Lille (Influence des corporations de), p. 37.
Lillebonne (Dessin d'un chapiteau provenant de Saint-Denis de), p. 58.
Lillebonne (Inscriptions et statues trouvées à), p. 54.
Lillebonne (Mosaïque de), p. 57.
Lillebonne (Setier en bronze de la vicomté de), p. 57.
Limousin (Géographie du), p. 150.
Lisieux (Rapport sur l'histoire de l'ancien évêché de), p. 153, 222.
Liste des quarante et une collections dont se compose la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 375-378.
Litemont (Payement fait à Jacob), peintre du roi, p. 205.
Livre noir et Livre rouge de Dax, p. 154, 223, 224.
Loiseleur (Jules). — Les jours égyptiens, leurs variations, p. 7.
Londres (Ateliers pour les monnaies à), p. 71.
Longpérier (De). — Vase en terre rouge avec sujets en relief, p. 56.
Longpont (Cimetière découvert dans la forêt de), p. 63.
Longpont (Monographie de l'abbaye de), p. 187.
Longuemar (De). — Opinion sur une inscription de l'église de Saint-Savin à Poitiers, p. 19.
Lons-le-Saunier (Tableau sur bois au musée de), p. 19.
Lorendeau. — Travaux sur l'ancienne topographie soissonnaise, p. 65.
Lorraine (Mémoire sur l'Austrasie et le royaume de), p. 48.
Lot-et-Garonne (Sépultures découvertes dans le département de), p. 21.
Louise (Th.). — Les compagnies bourgeoises à Valenciennes, p. 28.
Loysa (Équipage du navire), p. 228.
Luynes (Mgr de), évêque de Bayeux, chargé d'exorciser trois sœurs, p. 34.
Lyon (Ateliers pour les monnaies à), p. 71.
Lyon (Découverte d'une colonne dans les fouilles faites à), p. 161, 318.
Lys (Notes sur les œuvres d'art de l'ancienne abbaye du), p. 20, 162, 327.

M

Mabillon. — Cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273, 283.
Maçons jurés de Compiègne, p. 205.
Madracen (Situation des travaux au), p. 12, 18.
Maffei. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 299.
Magne de Saint-Aubin (Notice biographique sur), par M. Alphonse Laveaux, p. 151.
Magny-Lambert (Notes sur les fouilles du), p. 21.

Digitized by Google

Maître (Abel). — Fouilles dans les tumulus de la Marne, etc., p. 14.
Maître (Achille). — Fouilles exécutées dans la commune de Prusly-sur-Ource, p. 88.
Malay-le-Roi (Titres de la seigneurie de), p. 178.
Malet (Sépulture de Guillaume), découverte faite en partie par sir Alexandre Malet, p. 55.
Mallay (Père). — Classification des églises de Clermont, p. 22, 166.
Malot. — Découverte d'un monument antique sur le Mont-Marte, près d'Avallon, p. 199.
Manéglise (Découverte d'une collection privée à), p. 58.
Manifeste du parti français en 1405, p. 6.
Manille. — Deux chartes d'affranchissement de communes, p. 46.
Mantellier. — Inscriptions funéraires dans une vieille église d'Orléans, p. 74.
Mémoire sur un cheval de bronze à Neuvy, p. 136.
Recherches sur Paul de Palis, orfévre du roi, p. 75.
Manuscrits français de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 373-382.
Manuscrits provenant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à la même bibliothèque, p. 380.
Marchal (Recherches de bibliographie lorraine par l'abbé), p. 48.
Marchegay. — Communications diverses, p. 30.
Cartulaire de Boisgrolland, p. 180.
Mariette (Études sur), p. 208 à 213.
Marini (Transcriptions manuscrites de), p. 281.
Marion (Jules), chargé de l'examen de documents, p. 22.
Notes sur les forts vitrifiés de la Creuse, p. 161.
Note sur une communication de M. Thuot, p. 305.
Rapport sur la Société des sciences de Semur, p. 87.
Marion du Mersan. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276.
Marsal (Dessins de *torques* provenant de), p. 159.
Martigny [Valais] (*Castellum romanum stativum* situé à), p. 217.
Martin (Henri). — Son opinion sur la bataille de Saucourt, p. 40.
Martin (Dom). — Cité au sujet d'une figurine de Cybèle, p. 56.
Martin-Daussigny. — Fouilles exécutées à Lyon, p. 20, 161, 318.
Martin-Fréminet (Note sur le peintre), p. 162.
Marty-Laveaux. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 6, 7, 150, 156.
Marzelle, près de Suippes (Excavation souterraine à la), p. 304.
Mas-d'Agenais (Lampe antique trouvée au), p. 25.
Mas-d'Agenais (Rapport sur le cimetière du), p. 130.
Maskell (W.). — Ouvrage cité à propos du diptyque de Flavius Felix, p. 286.
Mas-Latrie (De), chargé de l'examen de documents, p. 5, 151, 152.
Rapport sur une communication de M. d'Arbaumont sur le prieuré de Chevigny-Sainte-Foy, p. 230.
Massé (Adam et Pierre), maîtres maçons de Compiègne, p. 205.
Massillon (Visites pastorales de), p. 168.
Mathieu de Coucy. — Funérailles de Charles VII, p. 233.
Matton. — La prévôté de Ribemont, p. 185.
Le protestantisme à Remigny, 1698-1699, p. 44.
Compte rendu aux représentants Lejeune et Roux, p. 47.

Digitized by Google

MATTON et MIDOUX. — Recherches sur les filigranes, p. 42.
MAUGRAS (Mariage d'Ambroise Dubois avec la fille de M. DE), p. 327.
MAURIENNE (Objets de l'âge de pierre trouvés au lac de), p. 78.
MAUSOLE (Tombeau de), d'après les historiens anciens, par M. Roessler, p. 56.
MAUSON (Découverte signalée par M. Bertrand au village de). p. 19.
MAXENCE (Monnaies de), p. 70.
MAXIMIEN (Monnaies de), p. 70.
MEAUME. — Acquisition des collections lorraines, p. 48.
MÉDAILLER de la Société d'agriculture de Valenciennes (Catalogue du), p. 28.
MÉDICIS (Lettres sur la vie de Catherine de), p. 149.
MÈGE (Francisque). — Lettres sur l'Assemblée législative, p. 169.
Murs et fortifications de Clermont-Ferrand, p. 165, 167.
MEIMONT (Stations lacustres reconnues à), p. 79.
MELLET (Comte DE). — Fouilles exécutées dans la commune de Saint-Léon (Dordogne), p. 20.
MÉNANT et DEVAUX. — Sépultures gallo-romaines du Havre, p. 56.
MÉNARD. — Histoire de Nîmes, p. 337.
MÉNARDIÈRE (DE LA). — L'impôt d'un vingtième sur l'affranchissement des esclaves, p. 182.
MENTARD (Champ ou chapelle), près de l'abbaye de Longpont, p. 63.
MÉRAUCOURT (Naissance de Nicolas Arnou à), p. 189.
MÉRIMÉE. — Voyage archéologique dans le Midi de la France, cité, p. 260.
MERLAND. — *Illustrations de la Vendée*, ouvrage couronné, p. 29.
MEURE (Siége et prise de la citadelle et de la ville de la), p. 195.
MEURTHE-ET-MOSELLE (Objets de bronze trouvés dans le département de), p. 20.
METZ (Annales de), ouvrage cité, p. 41.
MEYER (Paul), chargé de l'examen de documents, p. 6, 7.
Observations sur un travail de M. Rambaud, p. 9.
Rapport sur d'anciennes poésies religieuses en dialecte liégeois communiquées par M. Henri Beaune, p. 236, 240
Sur le projet de publication du poëme d'Ambroise sur la troisième croisade, p. 93 à 98.
Sur un fragment de manuscrit de la chanson d'Alexandre, p. 98 à 100.
MEYNIER (Note inédite sur l'artiste), par M. l'abbé André, p. 18.
MÉZAND (César), maire d'Husson en 1793, p. 69.
MICHAUD (Biographie de), citée, p. 191.
MICHEL (Francisque). — Demande d'une mission en Angleterre, p. 155.
Publication des Rôles gascons, p. 5, 153.
Le Roman de Saint-Michel, cité, p. 32.
MICHELANT, chargé de l'examen de documents, p. 3.
Rapport sur le Bulletin de la Société académique de Laon, p. 42.
Rapport sur le Bulletin de la Société d'études d'Avallon, p. 195.
Rapport sur les copies envoyées par M. de La Ferrière, p. 100.
MICHEL LE TELLIER (Renseignements puisés par M. Chéruel dans les papiers de), p. 183.
MICHON (Abbé), auteur cité au sujet de la *Lanterne des Morts*, p. 86.
MIDOUX. — Recherche sur les filigranes, p. 42.
MIGNE (Publication du R. P. Cornat dans le recueil de l'abbé), p. 178.

Digitized by Google

Millet (Eugène). — Découverte des soubassements d'un château de Charles V, p. 15.
Millevoye (Jugement de M. David sur), p. 51.
Millière (Poésies ayant appartenu à la famille), p. 236.
Millin. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 286 et suiv.
Mireur. — Hommage d'une brochure sur les guerres de religion en Provence, p. 152.
Documents sur les habillements d'une dame de Provence en 1580, p. 160.
Misée (Registres du compte de Jehan), p. 178.
Mœringen [Suisse] (Épée découverte à), p. 15.
Moisant de Brieux, fondateur de la Société des sciences et belles-lettres de Caen, p. 49.
Molite (Tumulus situé sur la montagne de), p. 76.
Mommsen (Th.). — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 301.
Monange. — Nommé archiviste à Constantine, p. 11.
Moncaret (Envois de croquis des sculptures de l'église de), p. 20.
Monnaies (Découverte de), p. 70, 71, 72, 82.
Monod (G). — Demande de publication d'une chronique française rimée sur la troisième croisade, p. 2, 7, 93.
Monréal (Le seigneur Anseric de), p. 196.
Montaiglon (Anatole de), chargé de l'examen de documents, p. 18, 20, 22, 24, 160.
Proposition d'impression de communications de MM. Magloire Giraud et G. Leroy, p. 262.
Rapport sur un sarcophage chrétien découvert à Tipaza (Algérie), p. 123.
Rapport sur le Bulletin de la Société de Compiègne, p. 201 à 206.
Rapport sur la Revue de la Société nationale de Valenciennes, p. 206 à 215.
Montargis (Cloche du château de), p. 61.
Mont-Caret (Sculptures de l'église de), p. 20.
Mont-César (Camp situé au), p. 217.
Mont-d'Origny (Antiquités trouvées au), p. 66.
Montfaucon. — Manuscrit d'une chronique rimée, p. 2.
Cité au sujet d'une figurine de Cybèle, p. 56.
Monthard (Jean Cousin, né au château de), p. 177.
Montigny-lez-Maignelaz (*Castellum romanum* à), p. 217.
Montivilliers (Cloche de l'abbaye de), p. 57.
Mont-Marte (Découverte d'un monument antique sur le), p. 199.
Montmorency (Ordonnance d'Anne de), p. 22.
Montreuil-Bonnin (Notice historique sur le château de), p. 180.
Mont-Saint-Michel (Poëme ou Roman du), p. 32.
Mont-Saint-Michel (Traité de la pénitence ecclésiastique découvert dans un manuscrit au), p. 32.
Mont-Terrible (Fouilles faites au), p. 263.
Morand. — Hommage d'une brochure sur le musée de Boulogne, p. 7, 22.
Moréri, auteur cité, p. 190.
Morin. — Numismatique du Dauphiné, p. 71.
Morogues (Mathieu de), apologiste de la politique de Richelieu, p. 166.
Morsain (Pièces de monnaie romaine trouvées près de), p. 68.
Mors (Notice historique sur le saint) de l'empereur Constantin, p. 108.
Mosaïque de Felix et d'Amor, à Lillebonne, p. 55.

Digitized by Google

Mossmann (Lettre de M.) sur des objets trouvés, p. 15.
Mourain de Sourdeval. — Étude sur le littoral vendéen, p. 179.
Moussand. — Hygiène de la ville de Niort, p. 29.
Muldrac, auteur du Valois royal, cité, p. 63.
Muratori, cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 281, 282.
Musée lorrain (Incendie du), p. 48.
Mystère de Mgr Saint-Sébastien, publié par M. François Rabut, p. 7.

N

Nancy (Découvertes de substructions antiques à Hau, entre Tincry et), p. 159.
Narbonne (Église Saint-Paul de), p. 13.
Nassau (Note sur les réfugiés lorrains dans le pays de), p. 48.
Nécrologe de l'abbaye de Pont-Levoy, p. 231.
Nemrod II (Note sur), par M. L. Robin, p. 6.
Nesle (Notice sur la crypte de l'église de), p. 13.
Neufchâtel (Dissertation sur le camp de), p. 216.
Neufville de Villeroy (Copie du testament de Nicolas de), p. 5.
Nicard. — Ouvrage cité sur le ferrage des chevaux, p. 256.
Nichodème (Saint), dédicace de l'église primitive de Leury, p. 67.
Nîmes (Inventaire d'armes conservées à l'hôtel de ville de), p. 20, 332.
Ninon (Une heure chez), par M. Ch. Frégoust, p. 35.
Noirs (Deniers) frappés par Charles V, p. 72.
Nogent-sous-Coucy (Quatre cloches provenant de l'abbaye de), p. 67.
Norbert (Notice biographique sur le docteur), p. 32.
Normandie (La) à l'étranger, par M. le comte de La Ferrière, p. 7.
Normands (Histoire des expéditions des), p. 40.
Notre-Dame-du-Vœu, à Cherbourg. — Notice, p. 33.
Nozot. — Communication de documents, p. 25, 151.
Note sur trois communes du département des Ardennes, p. 160.
Copies d'ordonnances des archives de Sedan, p. 3.
Communication lue par M. de Guilhermy, p. 25.

O

Obsèques de Charles d'Orléans, père de Louis XII, p. 234.
Obsèques de Charles VII (Mémoire sur le cérémonial des), p. 6, 230, 231.
Octodurum [aujourd'hui Martigny] (Camp situé à), p. 217.
Oise (Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'), p. 215.
Oldfield. — Diptyque de Rufinius Robianus, p. 292.
Olénine, secrétaire d'état, directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 379.
Ollioules (Alary Dacheni, syndic d'), p. 226.
Oncieu (De la Balie, marquis d'). — Descriptions des constructions romaines et des mosaïques d'Urbin, p. 81, 82.
Oratoire (Tabaraud à la communauté de l'), p. 172.
Origines de la maison de France (Les), hommage au Comité de M. A. de Barthélemy, p. 4.
Origny (Antiquités trouvées au mont d'), p. 66.

Digitized by Google

Orlandi (Annotation de l'*Abecedario* du Père), p. 208, 212.
Ouest (Mémoires de la Société des Antiquaires de l'), p. 153, 179.
Oudin (Casimir). — Chroniques de l'abbaye de Bucilli, p. 188.
Ouvrages et réfections. — Chapitre des comptes de la ville de Lille, p. 40.
Ozoni Petitbois. — Détail des objets appartenant aux archives de Saint-Pierre d'Angoulême, p. 87.

P

Pacatus (Tuyaux calorifères des bains de), à Cirta, p. 12.
Padoue (Séjour de Nicolas Arnou à l'Université de), p. 190.
Pagnan (Description de l'église du village de), p. 64.
Paladru (Constructions lacustres du lac), p. 72.
Palis (Épitaphe de Renée de), p. 75.
Pâques (Inscriptions trouvées dans l'île de), p. 17, 162, 271.
Parent (Mesures prises contre l'invasion de 1793 par le général), p. 47.
Parieu (De), ancien ministre de l'instruction publique. — Vers et souvenirs rimés, p. 164.
Pâris (G.). — Collaboration à une publication de M. Monod, p. 93, 97.
Passeri. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 276.
Patin (Ch.). — Le lycée de Padoue, p. 190.
Doyen de la Faculté des lettres, chargé de l'examen de documents.
Paulmy (Acte de baptême du marquis de), p. 215.
Panvinius (Onuphrius). — Livre sur les basiliques de Rome en 1570.
Pavesi (Actes écrits en latin, tirés des minutes de Honorat), p. 225.
Pays-Bas (Discussion sur les contributions dans les), p. 41.
Pécheux (Abbé). — Notice biographique de Stanislas Priou, p. 64.
Péconet (Notice biographique sur Othon), par M. Dubedat, p. 172.
Peinture et peintres roussillonnais, p. 76.
Pénitence ecclésiastique. — Traité existant au Mont-Saint-Michel, p. 32.
Pensions. — Un des chapitres des comptes de la ville de Lille, p. 39.
Péquigny sur la Somme, aujourd'hui Picquigny (Dissertation sur le camp de), p. 216.
Perpignan (Séjour de Nicolas Arnou, p. 189.
Perrin (André). — Études préhistorique de la Savoie, p. 78.
Perroud. — Notice sur Mathieu de Morogues, abbé de Saint-Germain, p. 166.
Pertinax (Découvertes de monnaies du temps de), p. 68.
Pertz. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 291, 292.
Pescennius Niger (Découverte de monnaies de), p. 68.
Petiot (Biographie du P. Étienne), par M. l'abbé Arbellot, p. 172.
Peynapreita (Renseignements sur Pierre de), p. 76.
Philippe (Découverte de monnaies des deux), p. 70.
Phosphorus ou *Bonus Puer* (Dédicace au dieu), p. 12.
Pibrac (De). — Découverte d'un fer à cheval, p. 260.
Piédagnel (Poésies de M.), p. 52.
Pieds-Nus (Scènes après la guerre des), p. 33.
Pierre le Chantre (La Somme de), conservée au Mont-Saint-Michel sous la dénomination d'Abel, p. 32.
Pierrecout (Arrêt de l'Échiquier de Normandie contre Marguerite de), p. 155.

Digitized by Google

Pierrefonds (Cloche de). — Spécimen de décoration, p. 62.
Pierrefonds (Découvertes et fouilles près de), p. 203.
Piesse. — Itinéraire historique et descriptif de l'Algérie, p. 12.
Piette. — Notice biographique de Constant Tellier, député à la Convention, p. 184.
Organisation des associations charitables, p. 46.
Pigne (Thomas). — Tailleur d'images à Paris, p. 205.
Pipelet, notaire. — Traduction de chartes d'affranchissement, p. 46.
Pizzinardi (Le P. Séraphin), prédécesseur de Nicolas Arnou, p. 190.
Plane (H. de La). — Protestation contre une délibération du conseil municipal de Saint-Omer, p. 11.
Plessier. — Description d'un dolmen calcaire, p. 202.
Plombelle (Découverte de tombeaux à la ferme de la), p. 304.
Plutus d'Aristophane (Scènes traduites du), par M. Ch. Frégoult, p. 35.
Poème d'Ambroise relatif à la troisième croisade, p. 93.
Poésies religieuses en dialecte liégeois, p. 236-249.
Poëy d'Avant (Faustin). — Les monnaies féodales de France, p. 71.
Pontaumont (De). — Biographies diverses, p. 32.
Documents pour servir à l'histoire de Cherbourg, p. 32.
Pouillés inédits, collationnés et traduits, p. 33.
Recherche sur les possessions diaboliques des Landes, près Bayeux, p. 33.
Pontlevoy (Nécrologe de l'abbaye de), p. 231.
Pontoise (États généraux de) en 1561, p. 7.
Poquer (Abbé). — Chargé de l'examen des rapports de M. Laurendeau, p. 65.
Monographie de l'abbaye de Longpont, p. 187.
Notice sur l'église du village de Pagnan, p. 64.
Porée (Charles-Gabriel). — Mémoire sur les scènes passées à Landes, p. 33.
Porteilla (Tumulus de la), sur la montagne de Molitg, p. 76.
Potier (Bernard), quarantième abbé de Saint-Martin, p. 187.
Pouillés inédits de la Hague et de Carentan, p. 32.
Poupet (Portrait de Guillaume), abbé de Beaune, p. 19.
Pouy (Communication de M.), p. 25.
Pranzac (Description de la lanterne des morts à), par M. de Laurière, p. 86.
Présents de vin. — Chapitre des comptes de la ville de Lille, p. 39.
Prévocourt (Enceinte fortifiée située près de la commune de), p. 159.
Prévost (Manuscrit de l'histoire des évêques de Lisieux, retrouvé par M. Le), p. 222.
Priou (Notice biographique sur Stanislas), par M. l'abbé Pescheux, p. 65.
Privilége de non-confiscation à Lille, par M. J. Houdoy, p. 37.
Procilius (Réclamation au sujet du mauvais état de l'hypogée de), à Constantine, p. 21.
Probus (Découverte de monnaies de), 70.
Procès pour des droits seigneuriaux, etc., p. 227.
Procès-verbaux des séances de la section d'histoire, par M. Hippeau, p. 1, 4, 149, 155.
Procès-verbaux des séances de la section d'archéologie, par M. Chabouillet, p. 10, 17, 158.
Prosper d'Aquitaine (Chronique de), p. 282.
Prost. — Les chevaliers de l'arquebuse de Poligny), p. 175.
Proust (Antonin). — La justice révolutionnaire à Niort, p. 31.
Provence (Les guerres de religion en), p. 158.

Digitized by Google

Prüym (Chronique de Réginon, abbé de), p. 41.
Puicerda (Nicolas Arnou étudiant en théologie à), p. 189.
Pulszky. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 277 à 295.
Puré et Lelte (Détails sur le procès criminel de), p. 186.
Puy de Gaudy (Notes sur le), par M. Thuot, p. 22, 161.
Puy de Gaudy (Fouilles dans la muraille vitrifiée du), p. 305.

Q

Quétif, cité à propos de Nicolas Arnou, p. 190.
Quicherat (Jules). — Chargé de l'examen de documents, p. 13, 20, 159, 160.
La question du ferrage des chevaux en Gaule, à propos d'une communication de M. Chevrier, p. 250, 270.
Membre de la commission de subventions, p. 24, 160.
Rapports verbaux sur quelques documents. — Proposition d'impression, p. 15, 25.
Quien (Le P. Le). — Opinion sur le camp de Neufchâtel, p. 216.
Quiquerez. — Fouilles au Mont-Terrible, p. 263, 265.
Découverte d'un squelette de cheval à Bellelay, p. 258.

R

Rabusson-Lamothe. — Lettres sur l'Assemblée législative, p. 165, 170.
Rapin (Nicolas), cité parmi les illustrations de la Vendée, p. 29.
Rabut. — Hommage du mystère de monseigneur saint Sébastien, p. 7.
Rambaud (Observations de M. P. Meyer sur un travail de M.) à propos du manuscrit de Robert de Clary, p. 9, 50.
Rapports sur les publications de sociétés savantes :
Barthélemy (A. de), p. 176.
Barthélemy (E. de), p. 77.
Bellaguet, p. 26, 37, 179, 189.
Bertrand (Gustave), p. 70.
Chabouillet, p. 53.
Clément de Ris, p. 82.
Douët d'Arcq (J.), p. 215.
Guilhermy (De), p. 74, 75.
Hippeau, p. 28, 32.
Jourdain, p. 164.
Lacroix (P.), p. 59.
Lascoux, p. 192.
Marion (Jules), p. 87.
Michelant, p. 42, 184, 195.
Montaiglon (A. de), p. 201, 206.
Rathery, p. 47, 171.
Théry, p. 35, 49, 175.
Rapports sur les communications manuscrites :
Barthélemy (E. de), p. 303.
Bellaguet, p. 230.

Digitized by Google

Chabouillet, p. 272.
Clément de Ris, p. 122, 270, 271.
Darcel (Alfred), p. 108, 112.
Delisle (P.), p. 222.
Lascoux, p. 224.
Mas-Latrie (De), p. 230.
Meyer (Paul), p. 93, 98. 236.
Michelant, p. 100.
Montaiglon (De), p. 123.
Quicherat, p. 250.
Rathery, p. 102.
Rathery. — Chargé de l'examen de documents, p. 5, 150.
Rapport sur la correspondance du colonel Luce de Gaspari, 102.
Rapport sur le journal d'archéologie et le Comité du musée lorrain, p. 9, 47.
Rapport sur des communications manuscrites, p. 8, 153.
Rathouis. — Restauration du vitrail royal de Notre-Dame de Saint-Lô, p. 18.
Raymond. — Construction des orgues de la cathédrale de Bayonne, p. 315.
Raymond (Traduction d'une pièce en langue gascone transmise par M.), p. 161.
Raymond (Renseignements sur le sculpteur), p. 76.
Receveur du grenier à sel de Vierzon, p. 3.
Répuveille (G.). — *Promenade dans l'Avranchin*, p. 54.
Reginon (Chronique de l'abbé), p. 41.
Regnaud, fondeur de cloches, p. 69.
Regnault. — Compte rendu aux représentants Lejeune et Roux, p. 47.
Regnault de Lalande (Catalogue des ventes de l'expert), p. 211.
Reliques de saint Quentin (Translation des), p. 41.
Remigny (Le protestantisme à) de 1698 à 1699, par M. Matton, p. 44.
Removlains (Cartulaire de), p. 152.
Rendu (Armand). — Mémoire sur un *castellum romanum stativum* à Montigny-lez-Maignelay, p. 217.
Renier (Léon). — Chargé de l'examen de documents, p. 12, 13, 14, 21, 24.
Communication de M. Flouest sur l'autel dédié aux *Castores*, p. 10.
Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 282, 297, 301.
Renouvier. — Types et manières des maîtres graveurs, p. 210.
Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure.
Rethel (Notice sur le cartulaire de), p. 188.
Retz ou Longpont (Forêt de), p. 63.
Réunion-sur-Oise (Formation d'un camp près de la ville de), p. 47.
Rey. — Traité de la maréchalerie vétérinaire, p. 251.
Riant (De). — Manuscrit de Robert de Clary, p. 50.
Ribemont (La prévôté de), par M. Matton, p. 185.
Riberolles (Gilbert). — Notice biographique, p. 165.
Ricard (Abbé). — Notice sur le *saint mors* de l'empereur Constantin, p. 108.
Rich. — Ouvrage cité au sujet du mot *stimulus*, p. 253.
Richard (Alfred). — Organisation communale de Saint-Maixent, p. 181.
Richelieu (Administration et politique de), p. 166.
Riez (Recherches sur l'île de Saint-Hilaire de), p. 179.
Rigaud. — Notice sur le peintre Hyacinthe, p. 77.

Digitized by Google

Rillan (Note sur une statue gauloise du), p. 15, 119, 120.
Ritter. — Notice sur François Viète, p. 29.
Riveaudeau (André). — Illustrations de la Vendée, p. 29.
Robert (Statues sculptées par M.), p. 33.
Opinion sur les haches celtiques, p. 69.
Robert de Clary (Le manuscrit de), p. 9, 50.
Robert de Saint-Pair (Note sur), p. 32.
Robert-Dumesnil. — Catalogue de Watteau, p. 207, 210.
Robin. — Note sur saint Démétrius, p. 6.
Note sur Nemrod II, p. 6.
Roc-Amadour (Véritable orthographe du mot), p. 193.
Roccaberti (Thomas de), général des dominicains, p. 190.
Rochas. — Biographie du Dauphiné, p. 194.
Rochas d'Aiglun. — Chapelles d'archéologie militaire, p. 70.
Rochebrune. — Découvertes dans les fouilles faites à Angoulême, p. 83.
Rochechouart (Détails sur les fêtes célébrées en l'honneur de Mgr de), p. 45.
Roch Grivel, tisserand de Crest, p. 194.
Rapport sur un tumulus dolmen découvert à Cuchet, p. 82.
Roessler (Ch.). — Découverte d'une collection privée à Manéglise, p. 58.
Exploration des sépultures gallo-romaines de Lillebonne, p. 55.
Note sur la mosaïque de Lillebonne, p. 57.
Tableau archéologique de l'arrondissement du Havre, p. 54.
Le tombeau de Mausole et figurine en bronze représentant Cybèle, p. 56.
Roger (Joseph). — Découverte d'un escalier dans le théâtre de Rusicade, p. 21.
Estampage d'une inscription romaine, p. 20.
Communications relatives à la numismatique, p. 13, 21.
Rogier (Claude). — Description de la ville de Valence, p. 195.
Roisin (Le livre), par M. J. Houdoy, p. 37, 38.
Rôles gascons (Manuscrit des), p. 5.
Roman. — Dissertation sur Diane de Poitiers, p. 194.
Rossignol (Poésies de M.), p. 52.
Roucy (De). — Découvertes et fouilles près de Pierrefonds, p. 203.
Roucy (Pièces tirées des archives de), p. 43.
Rouffiandis. — Note sur deux tumulus, p. 76.
Rougier-Châtenet. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavius Felix, p. 273, 274.
Roujoux fils (Collection archéologique de M. de), p. 286.
Roulhac de Rochebrune. — Envoi de la première feuille du diptyque de Flavius Felix, p. 272.
Rousseau des Fontaines. — Histoire de Soissons, p. 63.
(Projet de publication des ouvrages de), p. 65.
Roux, représentant du peuple en 1793, p. 47.
Ru de Moudereau (Histoire du), p. 176, 177.
Rurice (Vie manuscrite de saint), évêque de Limoges, p. 274.
Rusicade à Philippeville (Escalier découvert dans le théâtre de), p. 21.

S

Saconin (Cimetière découvert dans la commune de), p. 62.

Digitized by Google

Saillans (Correspondance de Luce de Gaspari avec Charles Luce de), p. 8.
Saint-Aubin (Charte accordée aux habitants de), p. 46.
Saint Bandry, évêque de Soissons (Miracle de), p. 63.
Saint-Bénigne (Annales de), p. 41.
Saint-Bertin (Note sur l'annaliste de), p. 40.
Saint-Bertin (Cartulaire de), p. 41.
Saint Bertrand de Garrigue. — Sa vie et son culte, p. 192.
Saint Christophe et les fruitiers de Valenciennes, p. 26.
Saint Corneille (Diptyque de), p. 302.
Saint-Crépin (Cartulaire de l'abbaye de), p. 65.
Saint Démétrius (Note sur), p. 6.
Saint-Denis de Lillebonne (dessin d'un chapiteau provenant de), p. 58.
Saint-Eustache-le-Pont (Note sur les briques moulées de), p. 58.
Saint-Genis (Victor de). — Mémoire sur un manifeste inédit, p. 6.
Mémoire sur une paraphrase inédite du *Pater*, p. 156.
Saint-Georges du Puy-en-Velay (Inventaire du trésor de l'église), p. 16, 112.
Saint-Germain-en-Laye (Détails sur le château de), p. 14.
Saint-Germain-des-Prés (Volumes de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, provenant de la bibliothèque de), p. 380.
Saint-Hilaire-de-Rez (Recherches sur), par M. Mourin de Sourdeval, p. 179.
Saint-Jean d'Abbetot (Peintures murales de la crypte de), p. 55.
Saint-Jean-Ruy-Gaultier (Inscription romaine trouvée à), p. 82.
Saint Junien (Rapport sur le diptyque de), p. 162 à 294.
Saint-Lambert (Note sur la tombe du poëte), p. 48.
Saint-Léon [Dordogne] (Fouilles exécutées dans la commune de), p. 20.
Saint-Léger (Cartulaire de), p. 65.
Saint-Leu-d'Esserent (Dissertation sur le camp de), p. 216.
Saint-Lomer de Blois (Réclamation au sujet de l'abbaye de), p. 8.
Saint-Lucien (Histoire de l'abbaye de), p. 215.
Saint-Maixent (Organisation communale de), p. 181.
Saint-Mard (Dolmen calcaire au mont), 201, 203.
Saint-Martial (Fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancienne église de), p. 83.
Saint-Martin-de-Lesque (Antiquités diverses de), p. 132.
Saint-Martin de Lyon (L'abbaye de), par M. Gomart, 187.
Saint-Médard (Cartulaire de l'abbaye de), p. 65.
Saint-Médard (Découverte de médailles derrière l'abbaye de), p. 63.
Saint-Michel (La grosse cloche de la tour), p. 64.
Saint mors de l'empereur Constantin (Notice sur le), p. 108.
Saint-Nichodème (Église de), à Leury, p. 67.
Saint-Omer (Notice descriptive sur la banlieue de), p. 151.
Saint-Pair (Guillaume de), auteur du poëme du Mont-Saint-Michel, p. 32.
Saint-Paul de Narbonne (Gaufrier de l'église de), p. 13.
Saint-Pétersbourg (Copie de documents de la Bibliothèque de), p. 2, 100, 102.
Saint-Pétersbourg (Dépôt de documents appartenant à la Bibliothèque de), p. 149.
Saint-Pétersbourg (Projet de publication du catalogue de la Bibliothèque de), p. 150.
Saint-Pétersbourg (Catalogue des manuscrits français de la bibliothèque de), p. 378.
Saint-Pierre (Fouilles exécutées à Angoulême sous l'abside de l'église), p. 85.

Digitized by Google

Saint-Pierre de Lille (Floris Van der Haer, trésorier de), p. 40.
Saint-Pierre-de-Saulcy (Inscription romaine trouvée à), p. 82.
Saint-Pierre-le-Puellier (Examen d'inscriptions situées dans l'église de), p. 75.
Saint-Quentin (Matrice d'un sceau en cuivre trouvé à), p. 19, 162, 321.
Saint-Quentin (Notice sur les cloches de), p. 64.
Saint-Quentin (Pièces tirées des archives de la bibliothèque de), p. 43.
Saint Quentin (Translation des reliques de), p. 41.
Saint-Ricquier (Annales de), p. 41.
Saint-Romain (Description d'une chapelle à), p. 58.
Saint Rurice, évêque de Limoges, p. 247.
Saint-Savin (Lecture fautive d'une inscription dans l'église de), p. 19.
Saint-Vincent-de-Mercuze (Découvertes de plusieurs objets à), p. 70, 71.
Saint-Waast (Note sur l'annaliste de), p. 40.
Sainte-Aldegonde-Noircarmes, gouverneur du Hainaut, p. 28.
Sainte-Benoite (Sonnette qui aurait appartenu à), p. 66.
Sainte-Beuve. — Don du manuscrit de Chapelain à la Bibliothèque nationale, p. 150.
Sainte Casarie (Rectification à l'épitaphe de), p. 21.
Sainte-Foy (Résultat des recherches sur le prieuré de), p. 5.
Sainte-Honorine de Graville (Tombe retrouvée dans l'église), p. 55.
Saintes (Terrassements effectués à), p. 22.
Saly (Article sur le sculpteur), p. 213.
Sandouville (Médailles d'or recueillies à), p. 58.
Sarcophage chrétien trouvé à Tipaza (Algérie), p. 25, 123.
Sarraut. — Documents et dossiers relatifs à l'histoire de Thouars, p. 30
Saucourt (Notes sur la bataille de), p. 37, 40.
Saut (Stations lacustres reconnues au), p. 79.
Sautigny (Droits de la seigneurie de), p. 197.
Saveltier (Jacques-Lazare), baron de Candras, p. 198.
Savoie (Étude préhistorique de la), p. 78.
Sceau de bronze découvert à Saint-Quentin, p. 19, 162, 321.
Schirmer (Docteur), philologue allemand, p. 237.
Schmit (J. A.). — Mémoires de la Société d'archéologie lorraine de 1869, p. 48.
Schnitzler, auteur de la statistique de l'empire de Russie, p. 373.
Sedan (Document trouvé dans une commune de Carignan, arrondissement de), p. 151.
Sedan (Ordonnances conservées aux archives de), p. 3.
Sedan (Priviléges de la souveraineté de), p. 151.
Sedan (Serment de fidélité prêté par les bourgeois de), p. 151.
Seine-Inférieure (Renseignements tirés des archives de la), p. 33.
Seine-Inférieure (Répertoire archéologique de la), p. 55.
Selens (Charte accordée aux habitants de), p. 46.
Sépultures anciennes découvertes dans le Lot-et-Garonne, p. 21.
Découvertes au Havre, p. 56.
Serment (Notice sur Louise-Anastasie), p. 195.
Servaux, membre de la commission de subvention aux Sociétés savantes, p. 24.
Silex taillés découverts à Buthiers, p. 14.
Silex tirés de la carrière de Veyrrier, p. 78.
Sillery, près Reims (Découverte de tombeaux à), p. 304.
Simon le Bouco. — Ouvrage cité au sujet de saint Christophe, p. 27.

Digitized by Google

Simonnet. — Communication au sujet d'un procès pour meurtre, p. 225.
Sion [Meurthe] (Relation d'une excursion à), p. 159.
Sirmond. — Ouvrage cité à propos du diptyque de Flavius Felix, p. 274.
Siscia (Ateliers pour les monnaies à), p. 71.
Sismondi. — Opinion sur le combat de Saucourt, p. 40.
Smith, auteur cité à propos de Watteau, p. 214.
Sociétés savantes des départements :
Angoulême (Société archéologique), p. 82.
Avallon (Société d'études), p. 157, 195.
Beauvais (Société académique d'archéologie, sciences et arts de l'Oise), p. 215.
Caen (Académie des sciences, arts et belles-lettres), p. 9, 49.
Chambéry (Académie des sciences, arts et belles-lettres), p. 77.
Cherbourg (Société académique), p. 32.
Clermont-Ferrand (Académie des sciences, belles-lettres et arts), p. 164.
Compiègne (Société historique), p. 160, 201.
Deux-Sèvres (Société de statistique), p. 28, 31.
Doubs (Société d'émulation), p. 157.
Draguignan (Société d'études scientifiques et archéologiques), p. 35.
Grenoble (Société de statistique, sciences naturelles et arts industriels), p. 70.
Havre [Le] (Société nationale havraise d'études diverses), p. 53.
Laon (Société académique de), p. 9, 42, 184.
Lille (Société des sciences, de l'agriculture et des arts), p. 9, 37.
Limoges (Société historique et archéologique du Limousin), p. 171.
Marseille (Société de statistique), p. 157.
Nancy (Société d'archéologie et Comité du musée lorrain), p. 9, 47.
Oise (Société académique d'archéologie), p. 161.
Orléans (Académie de Sainte-Croix), p. 74.
Perpignan (Société agricole, scientifique et littéraire), p. 75.
Poitiers (Société des antiquaires de l'Ouest), p. 179.
Poligny (Société d'agriculture, sciences et arts), p. 175.
Semur (Société des sciences historiques et naturelles), p. 87.
Sens (Société archologique), p. 176.
Soissons (Société archéologique, historique et scientifique), p. 59.
Toulouse (Académie de), p. 157.
Valenciennes (Revue agricole, scientifique et littéraire), p. 26, 160, 206.
Valence (Société départementale d'archéologie et de statistique), p. 192.
Verdun (Sociéte philomathique), p. 156, 189.
Soissons (Les abbesses lorraines de l'abbaye de Notre-Dame de), p. 48.
Soissons (Ancienne académie de), p. 60.
Soissons (Cathédrale de) saccagée par les Huguenots en 1567, p. 61.
Soissons (Pièces tirées des archives et de la bibliothèque de), p. 43.
Soissons (Recherches sur les fossés et les fortifications de), p. 63 à 65.
Soissons (Relation du siége de), p. 46.
Solea ferrea. — Dessins communiqués par M. Chevrier, p. 13.
Somme de Pierre le Chantre (La). — Manuscrit conservé au mont Saint-Michel, p. 32.
Soucaille. — Copies de documents tirés des archives de Béziers, p. 3, 6, 25, 151.
Souilly et sa prévôté en 1649, p. 189.
Sourdeval (De). — Communication sur le droit d'amirauté, p. 151.

Digitized by Google

Sourdeval (De). — L'ancienne navigation sur le littoral de la Vendée, p. 181, 183.
Stations lacustres découvertes sur différents points, p. 79, 80.
Statistique de l'empire de Russie, par Schnitzler, p. 373.
Statue présumée de l'Hercule gaulois, p. 15.
Stroganoff (Comte), administrateur général des bibliothèques impériales de Russie, p. 378.
Subventions accordées aux Sociétés savantes (Liste des), p. 152, 160.
Subventions (Demande de) par le préfet de Constantine pour des fouilles, p. 12.
Par l'Académie de Clermont, p. 17.
Par l'abbé Grasilier, p. 22.
Suippes (Excavation souterraine près de), p. 304.
Symon (Charles), propriétaire du manoir de Léaupartie, p. 33.

T

Tabaraud (Notice sur), p. 172.
Tableau sur bois au musée de Lons-le-Saunier, p. 19.
Tallon (Eugène). — La presse en 1631, p. 165, 168.
Tamizey de Larroque. — Demande de publication de la correspondance de Chapelain dans la Collection des documents inédits, p. 150.
Tanneguy du Châtel. — Comptes et funérailles de Charles VII, p. 206.
Tarantaise (Découverte de tombes romaines en), p. 77.
Tardieu. — Histoire de Clermont, citée, p. 167.
Tartière. — Note sur deux cartulaires de Dax, le *Livre noir* et le *Livre rouge*, p. 154, 223, 224.
Les États généraux de Pontoise en 1561, p. 7.
Taschereau (Jules). — Demande relative à la transcription du catalogue officiel de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, p. 381.
Teissier (Octave). Études sur certaines institutions démocratiques, p. 36.
Extraits du *liber mortuorum*, p. 5.
Tellier (Armand-Constant), député à la Convention (Notice biographique sur), p. 184.
Telliez. — Principes élémentaires d'économie sociale, p. 37, 41.
Temple de Janus (Fouilles faites autour de la tour dite), p. 15.
Testament de Nicolas de Neufville de Villeroy (Copie du), p. 5.
Tetricus (Monnaies de), p. 71.
Théodechilde, fondatrice de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif (Étude sur sainte), p. 178.
Théry. — Chargé de l'examen de documents, p. 3, 7, 152.
Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Caen, p. 9, 49.
Rapport sur le Bulletin de la Société archéologique de Draguignan, p. 35.
Rapport sur le Bulletin de la Société des arts de Poligny, p. 153, 176.
Thierry (Notice nécrologique sur Amédée), par M. Jules Finot, p. 7.
Thibaut de Santigny. — Son départ pour la Terre-Sainte, p. 196.
Thioley. — Silex taillés et os travaillés tirés de la carrière de Veyrier, p. 78.
Tholin. — Cheval de bronze trouvé à Aubiac, p. 133.
L'église romane de Gueyre, p. 13.
Cimetière antique du Mas-d'Agenais, p. 130.
Hommage de trois brochures, p. 21.

Digitized by Google

Thoré. — Le Watteau de la galerie d'Arenberg à Bruxelles, p. 214.
Thouars (Ordonnance conservée aux archives de), p. 22.
Thouars (Histoire de la ville de), p. 30.
Thuot. — Hommage de brochure sur Aubusson, p. 7.
Note sur les forts vitrifiés de la Creuse, p. 305.
Réclamations à ce sujet, p. 22, 161.
Tincry (Découverte d'une enceinte fortifiée faite entre Nancy et), p. 159.
Tipaza [Algérie] (Sarcophage chrétien trouvé à), p. 25, 123.
Tisserand (Abbé). — Correspondance du colonel Luce Gaspari avec son père, p. 8, 102.
Titus (Un détracteur de), par M. Grellet-Dumaizeau, p. 167.
Tochon. — Histoire de l'agriculture en Savoie, p. 77.
Tolon. — Nom primitif de Toulon, p. 36.
Torques (Dessins de) provenant de Toul, Langres et Marsal, p. 159.
Toulon (Mémoire sur l'origine de), p. 35.
Toulon (Proposition de publication de pièces copiées par M. Albanès à), p. 154.
Trans (Épisodes des guerres de religion en Provence : le château de), p. 152.
Travers (Julien). — Poésies, p. 52.
Trémoille (Duc de la). — Cité au sujet de l'histoire de la ville de Thouars, p. 30.
Trémoille (Copie d'une ordonnance du duc de la), p. 22.
Trèves. — Ateliers pour les monnaies, p. 71.
Troly [Loire] (Acquisition faite par la commune de), p. 67.
Troussepoil (Puits funéraire de), p. 159, 260, 266.
Trouville-en-Caux (Compte rendu des fouilles au *tumulus* de), p. 57.
Tumulus de la forêt d'Ensisheim, p. 15.
Tumulus de la Marne et de la Côte-d'Or, p. 14.
Turqueville (Mesdames de), leur rencontre avec Legouvé, p. 34.

U

Uxelles (Plan du siége de Soissons, provenant de la collection du maréchal d') p. 46.

V

Vaison (Le monument de), décrit par Mérimée, p. 261.
Valbelle (MM. de), évêques de Saint-Omer, p. 155.
Valenciennes (Histoire métallique de), p. 28.
Valenciennes (Note sur les compagnies bourgeoises de), p. 28.
Valérien Ier (Monnaies de), p. 70.
Vallier (Monnaies diverses découvertes par M. G.), p. 70, 71.
Vanloo (La Sainte-Geneviève de), p. 214.
Var. — Extrait du *Liber mortuorum* de l'église de Brigneules, p. 5.
Varzy (Cadran solaire horizontal donné au musée de), p. 14, 161, 270.
Vatican (Manuscrit d'une chronique rimée de la 3e croisade, conservée au), p. 2.
Vendée (L'ancienne navigation sur le littoral nord de la), p. 181, 183.
Verdun (Annales de), p. 41.
Verdun (Document emprunté à la bibliothèque de), p. 191.
Vermand (L'ancien camp romain de), p. 160.

Digitized by Google

Verneuil [Oise] (Objets provenant de sépultures découvertes à), p. 202.
Vernier I, échevin de Soissons en 1497, p. 61.
Vertus (Fouilles pratiquées à), p. 304.
Verusmor. — Les habitants des planètes, p. 35.
Vervins (Note sur les cloches appartenant à l'arrondissement de), p. 68.
Veuxhaulles (Les sépultures antéhistoriques de), p. 90, 91.
Veyrrier (Silex tirés de la carrière de), p. 78.
Vienne (Demande de fonds pour l'achèvement de fouilles à), p. 11.
Vierzon (Grenier à sel de), p. 3.
Viète (Notice sur François), p. 29.
Viganobsky. — Résultat de fouilles à Pierrefonds, p. 202.
Villegille (De La). — Chargé de l'examen de documents, p. 24, 152.
Membre de la commission de subventions, p. 24.
Communications diverses, p. 156, 160.
Villehardouin, historien de la quatrième croisade, cité, p. 50.
Villeneuve-le-Roi (Notice sur), p. 178.
Villot. — Note sur Ambroise Dubois, p. 327.
Vimeux (Note sur la bataille de Saucourt en), p. 40.
Vinet (Ernest). — École libre des sciences politiques, p. 49.
Viot-Mercure, maître verrier (Inscription concernant Jean), p. 75.
Vire (Notice sur Éd. Legrain, peintre de), p. 52.
Vissan (Camp de), p. 216.
Vitrail royal de Notre-Dame de Saint-Lô, p. 18.
Voiron [Isère] (Constructions lacustres près de), p. 72.
Voyage en Orient, par M. Hoffmann, 34.
Voyages et journées. — Compte de la ville de Lille, p. 39.

W

Waagen. — Ouvrage cité à propos de Watteau, p. 214.
Waast (Note sur l'annaliste de Saint-), p. 40.
Watteau (Notes de M. Cellier sur), p. 26, 206, 215.
Werlé (Alfred). — Fouilles faites à Vertus, p. 304.
Westwood. — Ouvrage cité au sujet du diptyque de Flavins Felix, p. 290.
Wleughels (Note sur Nicolas), p. 208.
Woillez (Emmanuel). — Objets provenant des sépultures de Verneuil, p. 202.

Y

Ypres (Corps de métiers d'), p. 37.

Z

Zachariadip (Constantin), professeur à l'école grecque de Constantinople, traduction d'inscriptions, p. 14.
Zaluski (Bibliothèque des comtes André et Joseph) à Saint-Pétersbourg, p. 374.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REVUE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DES DÉPARTEMENTS
se vend au prix de 9 francs le volume.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ A. DURAND, LIBRAIRE,

9, RUE CUJAS,

Ancienne rue des Grès.

Digitized by Google